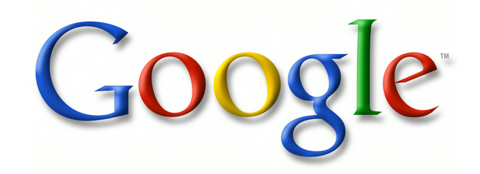



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06637578 7









[illegible]

LES

MINES D'OR

DE L'AFRIQUE DU SUD

1902

LES MINES D'OR DE L'AFRIQUE DU SUD

DEUXIÈME ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Contenant

SIX CARTES EN COULEUR HORS TEXTE

ET SIX FIGURES DANS LE TEXTE

AVEC LES MONOGRAPHIES DE PLUS DE SIX CENTS COMPAGNIES

ET LA TRADUCTION DE LA LOI MINIÈRE AU TRANSVAAL

PAR

Henry DUPONT

Publié par

LEMAIRE & DUPONT

30, rue Bergère, à Paris.

1890

LONDON :

EFFINGHAM WILSON & Co., ROYAL EXCHANGE, E.C.



with the authors best regards
Henry Dupont

LES

MINES D'OR

DE L'AFRIQUE DU SUD

SIXIÈME PARTIE

Monographies des Compagnies.

APPENDICE

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE


40°
Zambèze Fl.
Matope
L. Shirwa
Mandala
Tete
Shire R.
Mazoe R.
Senna
Kilimane
Bches DU ZAMBÈZE
EST AFRICAIN PORTUGAIS
Sabi R.
20°
Sofala
Sabi R.
O C É A N
Fl.
Tropique du Capricorne
Inhambane
Bie Delagoa
I N D I E N
TONGALAND
ZULULAND
30°
CARTE
de
L'AFRIQUE DU SUD
à partir du Zambèze
DRESSÉE D'APRÈS Mr GEORGE CAWSTON
par
HENRY DUPONT
de la
Maison LEMAIRE ET DUPONT
30, Rue Bergère, Paris
NÉGOCIATION SPÉCIALE DES VALEURS MINIÈRES
1890
Echelle du 1/250.000
0 100 200 300 400 500
40°

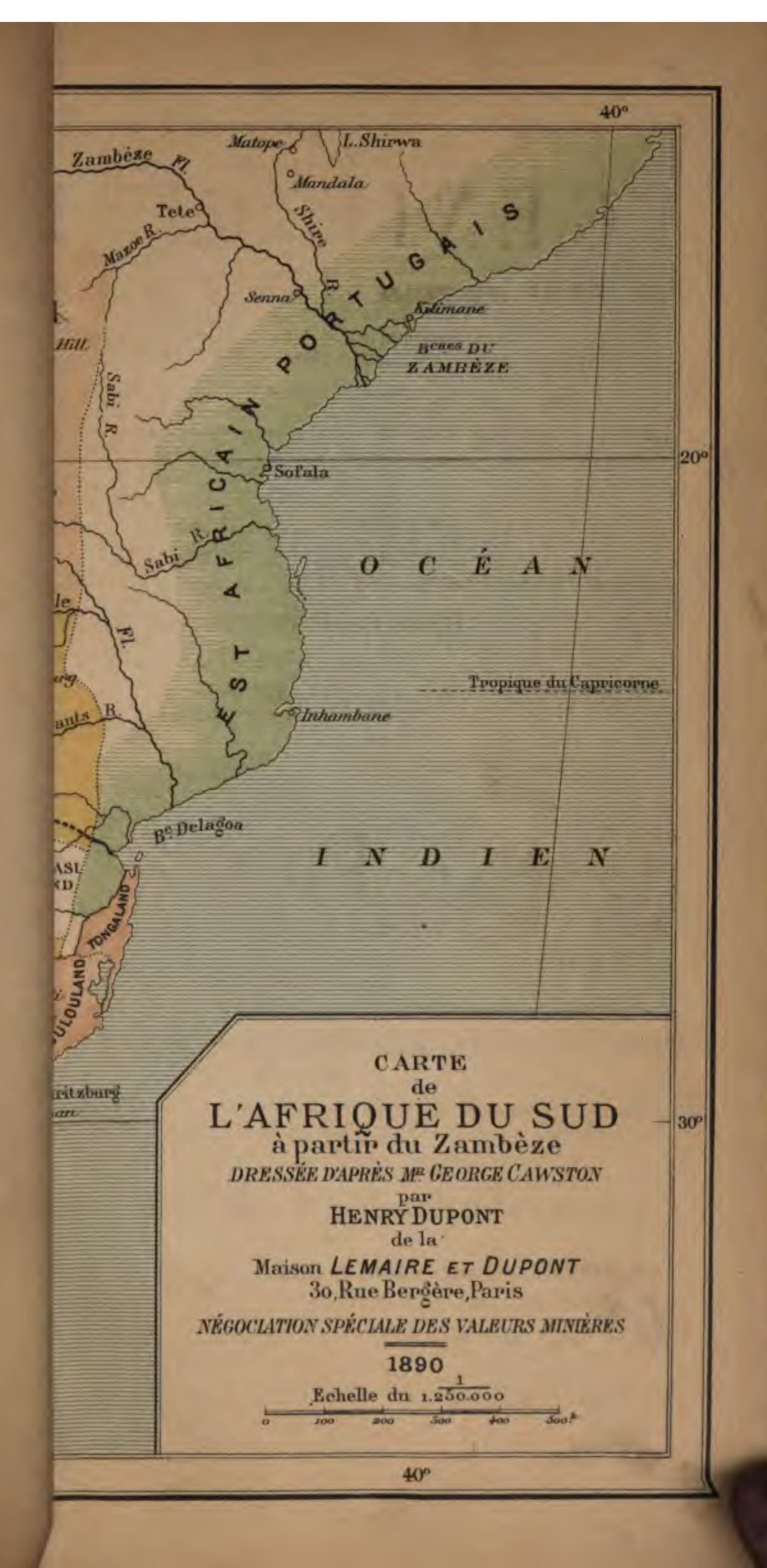
SIXIÈME PARTIE

Monographies des Compagnies.

APPENDICE

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE



40°
Zambèze Fl.
Matope
L. Shirwa
Mandala
Tete
Shire
Mazoe R.
Senna
R.
EST AFRICAIN PORTUGAIS
Kilimane
Bches DU ZAMBÈZE
Hill
Sabi R.
20°
Sofala
Sabi R.
OCÉAN
Fl.
Tropique du Capricorne
Inhambane
R.
Be Delagoa
INDIEN
TONGALAND
ZOULOULAND
CARTE
de
L'AFRIQUE DU SUD
à partir du Zambèze
DRESSÉE D'APRÈS Mr GEORGE CAWSTON
par
HENRY DUPONT
de la
Maison LEMAIRE ET DUPONT
30, Rue Bergère, Paris
NÉGOCIATION SPÉCIALE DES VALEURS MINIÈRES
1890
Echelle du 1/1.250.000
0
100
200
300
400
500
30°
40°

PRÉFACE

Au moment où le public français est convié de toutes parts à s'intéresser aux exploitations aurifères du Transvaal, à l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne, où depuis deux ans ces entreprises donnent lieu à d'immenses transactions, on réclame un ouvrage et des cartes (surtout des cartes) qui puissent servir de guide.

L'un des premiers en Europe et le premier en France, nous avons appelé l'attention sur le Transvaal au lendemain même des découvertes aurifères et, en février 1888, nous avons fait paraître une modeste brochure d'une cinquantaine de pages avec carte, sous le titre de : *Les Mines d'or de l'Afrique du Sud.* Ce petit travail, nous osons le dire, a été pour plusieurs la source de bénéfices considérables.

Cette brochure est complètement épuisée, mais d'ailleurs elle serait aujourd'hui bien insuffisante, car les événements ont marché vite depuis deux ans, les découvertes ont succédé aux découvertes, le nombre des Compagnies a décuplé.

En septembre 1889, les représentants du Transvaal à l'Exposition ont obtenu l'autorisation de publier en un volume différents extraits d'une série de rapports de notre consul à Pretoria, M. Aubert, extraits forcément maintenus dans les généralités et soigneusement dépouillés de toutes les considérations pouvant engager la responsabilité du ministère.

En dehors de ces deux publications, il n'existe absolument rien en langue française sur la question des mines d'or de l'Afrique du Sud qui passionne actuellement le monde des affaires.

Quant aux cartes, nos éditeurs n'en possèdent que les spécimens tout à fait nuls contenus dans les atlas scolaires et les documents géographiques publiés à l'étranger sur ce sujet atteignent des prix hors de portée pour le public.

Un livre restait donc à faire, réunissant sous le même couvert les renseignements épars dans une multitude de publications en langue étrangère et une série de cartes, mises à jour d'après les plus récents événements.

C'est la tâche que nous avons entreprise, sans la moindre prétention à une œuvre littéraire ou scientifique, et en utilisant les courtes heures qu'il nous était possible de dérober aux affaires.

Peut-être le style se ressent-il en maints endroits des langues étrangères d'où nous viennent la plupart de nos documents; peut-être des erreurs nous auront-elles échappé et des lacunes se rencontreront-elles. Nous dirons très franchement que nous avons compté sur l'obligeance de nos lecteurs pour nous signaler les imperfections de notre œuvre.

Notre pensée a été de créer un cadre dans lequel, au fur et à mesure du développement du Transvaal et des pays voisins, nous intercalerons tous les documents nouveaux, de manière à mettre notre ouvrage à jour comme une sorte d'annuaire, soit tous les ans, soit à des intervalles plus éloignés, suivant la marche des événements.

Notre but n'a pas été de faire une réclame, mais un simple exposé de faits accomplis, d'où chacun puisse à sa guise tirer des conséquences. Partout où la chose nous a été possible nous avons emprunté nos renseignements à des autorités reconnues, nous avons traduit des pièces officielles. Nous nous sommes soigneusement abstenu de recommander aucune valeur, par la raison que le temps modifie la situation des entreprises et que le conseil donné aujourd'hui peut être contraire à celui que nous donnerions demain.

Nous ne voulons revendiquer que deux choses : une foi absolue dans l'avenir du Transvaal et le seul désir de renseigner loyalement le lecteur.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Golden South Africa or the Goldfields Revisited, par Ed. P. Mathers, 1887. (Cet ouvrage mérite à tous égards la première place, d'une part parce qu'il est le premier en date et surtout parce que tous les événements accomplis depuis sa publication y sont prévus pour ainsi dire à la lettre.)

Les Mines d'or de l'Afrique du Sud (1re édition épuisée), par Henry Dupont, 1888.

The South African Goldfields, par E. Glanville, 1888.

La République Sud-Africaine, situation économique et commerciale en 1889, par V.-S. Aubert, consul de France, à Pretoria.

Différents rapports officiels du Résident anglais et du Consul belge au Transvaal.

Ophir, par J.-M. Stuart, 1889.

The Complete Story of the Transvaal, par John Nixon, 1885.

The History of the Boers, par M. Theal.

Jeppe's Transvaal Almanac, éditions de 1887, 1888, 1889, par Fred. Jeppe.

The Argus Annual, éditions de 1887, 1888, 1889, 1890.

The mining Manual, 1889, 1890, par W.-R. Skinner.

L'or, ses propriétés, ses gisements et son extraction, par MM. E. Cumenge et E. Fuchs (Encyclopédie chimique, 1889, chez Vve Ch. Dunod, Paris.

La collection, depuis 1887, du Journal La Fortune, publié par la maison Lemaire et Dupont, 30, rue Bergère, Paris.

La collection, depuis 1887, de tous les journaux publiés dans les différentes villes de l'Afrique du Sud.

La collection, depuis 1887, de tous les journaux traitant spécialement des mines publiés à Londres.

Et quantité d'articles de journaux, de revues et de communications officielles faites par les Compagnies.

INTRODUCTION

LA SPÉCULATION AU SUD DE L'AFRIQUE

SON ŒUVRE — SES CRISES — SON AVENIR

La première édition de notre brochure sur les Mines d'Or de l'Afrique du Sud, publiée en février 1888, prenant pour texte les paroles d'un voyageur anglais récemment revenu du Transvaal, se terminait ainsi :

« ET MON OPINION EST QUE, AVANT QU'UNE ANNÉE SE SOIT ÉCOULÉE, IL Y AURA, AU SUD DE L'AFRIQUE, UN « BOOM » (1) TEL QUE LE MONDE N'EN AURA JAMAIS VU DE SEMBLABLE. »

Jamais prédiction n'aura été accomplie plus à la lettre.

Il nous faudrait ici la plume d'un Proudhon pour retracer l'œuvre de la spéculation depuis deux ans au Transvaal, les merveilles accomplies par elle aussi bien que ses lourdes fautes, les fortunes gigantesques qu'elle a édifiées aussi bien que les ruines dont elle a été cause, son influence sur le prodigieux développement du pays, des villes sortant de terre sous son impulsion là où quelques mois auparavant n'existaient que des tentes, ses engouements incroyables, ses emportements

1 *Boom* est un mot américain employé dans le langage financier pour exprimer une explosion de hausse.

irrésistibles, mais aussi ses brusques retours en arrière, ses abattements, ses crises, voire même ses fraudes.

« Par sa nature, dit l'auteur du *Manuel de la Bourse*, la spéculation est essentiellement aléatoire, comme toutes les choses qui, n'ayant d'existence que dans l'entendement, attendent la sanction de l'expérience.

» La Spéculation est à proprement parler le génie de la découverte. C'est elle qui invente, qui innove, qui pourvoit, qui, semblable à l'Esprit infini, *crée de rien* toutes choses. Elle est la faculté essentielle de l'économie. Toujours en éveil, inépuisable dans ses ressources, méfiante dans la prospérité, intrépide dans les revers, elle avise, conçoit, raisonne, définit, organise, commande, *légifère;* le Travail, le Capital, le Commerce *exécutent*. Elle est la tête, ils sont les membres; elle marche en souveraine, ils suivent en esclaves. »

Nulle part, cette admirable définition n'a pu mieux s'appliquer qu'à la Spéculation au Sud de l'Afrique; nulle part son influence n'a été aussi rapide et son œuvre aussi grandiose. Il y a trois ans à peine, quelques misérables chercheurs d'or avaient planté leurs tentes là où s'élève aujourd'hui Johannesburg, une ville de 30,000 âmes, pourvue de monuments publics, Églises, Bourse, Théâtres, Clubs, etc. Il y a quatre ans, le Transvaal était à la veille de la faillite, il ne pouvait payer même ses fonctionnaires; aujourd'hui, la dette publique est presque entièrement remboursée, les caisses de l'État regorgent, les excédents de recettes s'accumulent, tout cela parce qu'un hasard a fait découvrir l'or dans ces couches de terrain que des générations avaient foulées sans s'en douter, parce que la spéculation, décuplant les procédés par lesquels le travail, le crédit, le transport, l'échange peuvent intervenir dans la production, est venue au secours du mineur impuissant entre sa pioche et le filon qu'il avait mis à jour et lui a fourni les moyens de tirer parti de sa découverte.

Par le fait même que le propre de la Spéculation est d'escompter l'avenir, elle entraîne souvent à des exagérations d'où résultent des crises plus ou moins intenses. Tous les pays neufs ont passé par des

secousses de ce genre. Il est tout naturel que l'Afrique du Sud et le Transvaal en particulier n'aient pas fait exception à la règle.

Depuis huit ans le Cap a vu se produire cinq crises financières aiguës.

La première a éclaté en 1882, lors de l'écroulement des mines de diamant alors travaillées à ciel ouvert; tous les ouvrages ont été détruits d'un seul coup, et l'exploitation s'est trouvée complètement suspendue. Cette crise a été de beaucoup la plus grave parce qu'elle avait pour cause une diminution considérable de la valeur intrinsèque des mines. De tristes jours s'ouvrirent à cette époque sur Kimberley et l'on put craindre que c'en était fait de l'avenir de cette ville. L'action de Beer's ancienne de £ 10 (le titre actuellement négociable est le dédoublement de l'ancien) tomba alors jusqu'à £ 1 (25 francs) et plusieurs se crurent ruinés pour longtemps. Cependant, le premier moment d'affolement passé, les travaux reprirent avec une nouvelle ardeur; et, changeant le système d'extraction, on inaugura l'exploitation par galeries souterraines qui devait conduire à l'immense mouvement de hausse de l'exercice 1887-1888, pendant lequel les valeurs diamantifères ont atteint des cours qu'elles n'avaient jamais connus auparavant.

C'est pendant cette période de relèvement des mines de diamant que furent faites les premières découvertes de l'or au Transvaal. La fièvre de spéculation qui s'empara alors de la population sud-africaine amena la seconde crise dont nous avons à rendre compte.

Nous relatons en détail au cours de cet ouvrage (IIe partie, Champs d'or du de Kaap) l'histoire de ces découvertes qui commencèrent sur les terrains de la Compagnie Moodies, pour aboutir, en 1886, à la mise au jour de la fameuse mine de Sheba dont la richesse extraordinaire tourna la tête aux colons de l'Afrique méridionale. A un engouement aussi exagéré que de courte durée succéda une panique générale, une démoralisation complète. Encore une fois on put croire le crédit de l'Afrique du Sud détruit à tout jamais. Mais il ne s'était pas écoulé trois mois que déjà la spéculation avait repris de plus belle, et cette fois simulta-

nément, sur les mines de diamant et sur les mines d'or du district de Witvatersrand, dont la découverte venait de se produire.

Cette période se place vers le milieu de 1887. A ce moment, les fusions commençaient entre les Compagnies de diamant. Chaque amalgamation nouvelle était saluée par un bond en avant, et, la hausse se poursuivant de mois en mois, on arriva au mois de mars 1888 avec un marché engagé au delà de ses forces, un peu sur les mines d'or et considérablement sur les mines de diamant, ces dernières ayant atteint des cours vertigineux.

C'est alors que les banques locales, qui avaient été les premières à favoriser les excès de la spéculation en prêtant largement sur les titres, se virent avec effroi arrivées au point où toutes leurs disponibilités se trouvaient engagées dans des avances de Bourse. D'un commun accord elles décidèrent tout d'un coup de cesser les reports et il en résulta un étranglement du marché à la suite duquel la cote tout entière, tant des mines de diamant que des mines d'or, baissa d'environ 50 0/0.

Pour la troisième fois, l'existence des places Sud-Africaines paraissait compromise.

Au premier abord, il semblait que cette crise dût être bien autrement longue que celle de l'année précédente, car elle ne frappait pas seulement les spéculateurs locaux, mais encore elle avait un retentissement considérable en Europe, où les valeurs diamantifères s'étaient créé une large clientèle dont la confiance dans le Sud de l'Afrique devait, il semble, se trouver fortement ébranlée.

Malgré cela, la durée de cette nouvelle crise n'a pas dépassé la période ordinaire de la stagnation des affaires en été. Dès les premiers jours du mois d'août 1888, des signes non équivoques de reprise se manifestaient dans les deux marchés, mais surtout dans celui des mines d'or. Les augmentations de production avaient donné l'éveil; en se continuant sans interruption jusqu'à la fin de l'année, elles firent naître une gigantesque spéculation auprès de laquelle les mouvements des années précédentes n'étaient qu'un jeu, et ainsi se trouva réalisée la prédiction rappelée au commencement de cette introduction, à savoir que :

« avant qu'une année se soit écoulée il se produirait au Sud de l'Afrique un « boom » tel que le monde n'en aurait jamais vu de semblable ».

Nous ne ferons point l'historique de cette campagne, dont les détails sont encore trop près de nous pour n'être pas présents à l'esprit de tous nos lecteurs. En moins de six mois, les valeurs aurifères ont acquis des plus-values égales à 5, 10, 20, 60 fois leur capital nominal; des centaines de Compagnies nouvelles ont été créées sans études préalables, des promoteurs sans scrupules ont profité des merveilleux résultats donnés par quelques mines pour lancer dans le public quantité d'entreprises ne reposant sur rien de sérieux et au mois de février 1889 le marché se trouvait dans la même situation qu'un an auparavant, avec cette différence que la spéculation était dix fois plus engagée.

Les mêmes causes ont alors ramené les mêmes effets : les Banques, surchargées d'engagements, ont coupé les crédits et une baisse de 40 à 50 0/0 s'est produite.

De fin février à fin mai 1889, il s'écoula pour le marché des mines d'or de l'Afrique du Sud une période d'abattement et de grande lassitude. Mais cette fois encore, cette quatrième crise devait être passagère. Alors que chacun s'attendait à voir la stagnation se prolonger pendant notre été (l'hiver dans l'hémisphère austral), la renommée du Transvaal se répandait rapidement en Europe et donnait lieu, surtout en Allemagne, alors tout entière aux valeurs minières, à de nombreux achats dont l'effet fut d'absorber bientôt tous les titres flottants et de provoquer en pleine morte-saison, une nouvelle poussée de spéculation qui ramena le prix de bon nombre de valeurs, même au-dessus de ceux cotés avant la dernière crise. Le monde des affaires augurait une fructueuse campagne d'automne, mais il comptait sans les événements. Par un de ces caprices dont elle est coutumière, la spéculation, abandonnant les mines d'or proprement dites, se lança à corps perdu sur les Compagnies de terrains et d'exploration. Simultatément, aussi bien à Londres qu'au Cap, on se livra à une véritable orgie d'émissions. Presque chaque jour, quatre ou cinq Compagnies nouvelles apparaissaient à la qua-

trième page des journaux anglais, drainant l'argent du public par des apports monstrueux, écrasant le marché sous une avalanche de titres la plupart du temps sans valeur et invendables dès le lendemain de leur création.

N'est-ce pas une triste chose de voir que, dès qu'un nouvel élément d'affaires sérieuses se présente, il sert immédiatement de prétexte à des exagérations dont le public fait finalement les frais.

On peut dire qu'en Angleterre et au Cap, on a usé et abusé du marché des mines d'or, presque jusqu'à la satiété, et l'on s'en fera une idée par la quantité des Compagnies créées pour l'exploitation des terrains aurifères au Sud de l'Afrique, dont le nombre dépasse *sept cents* et le capital nominal atteint plus d'*un milliard six cent cinquante millions de francs*, dont cinq cents millions, peut-être, émis dans la seule année 1889. Si l'on ajoute à cela les primes (exagérées pour les bonnes Compagnies ayant déjà fait leurs preuves et absolument insensées pour les entreprises nouvelles) que la spéculation attribuait un moment à la plupart des valeurs, on arrive à des chiffres fantastiques hors de proportion avec le développement que les forces humaines, même favorisées par toutes les circonstances, pouvaient donner à un pays en deux ans et demi.

Telle était la situation dans le courant de novembre 1889. Une pierre sur le chemin de ce char emporté devait suffire pour le renverser.

Le principal argument de la spéculation reposait sur l'augmentation sans cesse croissante des rendements aurifères, et il faut avouer que les plus-values, acquises pour ainsi dire sans interruption chaque mois, étaient de nature à tourner plus d'une tête. Mais comme toujours, l'imprévu était exclu des calculs. Bien qu'on fût en pleine saison des pluies, une sécheresse persistante continuait à régner, enlevant aux Compagnies l'eau, élément indispensable du traitement des minerais, desséchant les prairies et brûlant l'herbe nécessaire à la nourriture des animaux employés aux charrois, les seuls moyens de transport dans ce pays, que la raison politique a privé jusqu'ici des chemins de fer. — Un jour, cette agglomération de mineurs et de spéculateurs, qui se

reposait sur d'autres du soin de la nourrir, s'aperçut qu'elle était à la veille de la famine. Le prix des denrées doublait, triplait, quadruplait en une semaine à Johannesburg, les ouvriers cafres désertaient les mines, les salaires montaient, les batteries s'arrêtaient faute de charbon; en ville, toute la partie de la population oisive et ne vivant que de jeu, était obligée de se créer des ressources en rapport avec les besoins du moment et cela en liquidant à tout prix des stocks de titres de toute nature sans distinction de la valeur intrinsèque. Les Banques locales, qui n'ont jamais manqué l'occasion de mettre le marché en coupe réglée, loin de se prêter aux circonstances, augmentaient encore la panique en forçant leurs clients à liquider leurs positions. En d'autres temps, la place de Londres eût sans doute joué le rôle de sauveur; mais elle-même était alors aux prises avec de sérieuses difficultés. Noyée sous l'avalanche d'émissions dont nous avons parlé et dont une grande partie restait sur les bras des syndicats, désorganisée par une excessive cherté de l'argent, elle avait encore à supporter d'énormes réalisations de titres pour le compte des places allemandes où les valeurs Sud-Africaines avaient une large clientèle; ces places commençaient déjà à souffrir de la crise qui sévit au moment où nous écrivons, crise provoquée par un engouement exagéré sur les valeurs minières locales, et determinée par les grèves dans les bassins houillers.

En somme, depuis le mois de novembre 1889 jusqu'au moment où paraît ce livre, une baisse profonde et ininterrompue n'a cessé de peser sur les Mines d'Or de l'Afrique du Sud, détruisant petit à petit l'échafaudage de hausse élevé depuis deux ans, faisant justice des exagérations d'une spéculation aveugle, déjouant les artifices des syndicats, et ramenant les cours vers des niveaux plus en rapport avec les circonstances, le degré de développement des entreprises, leurs dividendes ou les chances qu'elles ont d'en donner à brève échéance.

Le tableau ci-dessous met sous les yeux les différentes phases traversées par le marché des mines Sud-Africaines depuis la découverte de l'or jusqu'à ce jour. Il en résulte que chaque année de grands mouvements de hausse, suivis de réactions non moins accentuées, se sont produits

exactement aux mêmes époques, pour aboutir à la grande crise de janvier et février 1890 où s'arrête notre étude.

Pendant deux ans les périodes de hausse se sont étendues du mois d'août au mois de mars de l'année suivante, et les périodes de réaction du mois de mars au mois d'août.

			1888			1889		1890
			PÉRIODE DE HAUSSE oct. 87 à mars 1888		PÉRIODE DE HAUSSE oct. 88 à fév. 1889		PÉRIODE DE HAUSSE juillet à oct. 1889	
COMPAGNIES			PÉRIODE DE BAISSE mars à sept. 1888		PÉRIODE DE BAISSE mars à juin 1889		PÉRIODE DE BAISSE nov. 1889 à fév. 1890	
	Émission en		Plus hauts cours en 1888 (mars)	Plus bas cours en 1888 (juillet)	1er Mouvt de hausse en 1889. Cours extr. (mars)	1re Crise en 1889. Cours extr. (mai)	2me Mouvt de hausse en 1889. Cours extr. (octobre)	1890. Crise. Cours à la liquid. fin février
			—	—	—	—	—	—
City Suburban.	juil. 1887. Fr.	25	90	50	400	210	300	162
Crown Reef.	avril 1887. . .	25	50	37	220	140	210	106
Durban Rood.	janv. 1888 . .	25	40	30	190	100	170	100
Ferreira.	sept. 1887. . .	25	130	65	625	350	460	350
Geldenhuis.	octob. 1887 . .	25	65	30	85	45	90	37
Henry Nourse.	mai 1887 . . .	25	40	35	225	137	250	106
Jubilee.	sept. 1887. . .	25	170	70	250	125	185	127
Jumpers.	oct. 1887 . . .	25	100	62	450	250	500	187
Langlaagte.	janv. 1888 . .	25	37	27	150	80	175	87
Robinson.	août 1887. . .	25	250	250	1,750	950	135	100
Actions divisées en dixièmes, juil. 1889.								
Roodepoort Unit.	août 1888. . .	25	50	32	100	30	70	43
Salisbury.	octob. 1887 . .	25	75	60	925	300	400	175
Simmer et Jack.	janv. 1888 . .	25	50	35	290	140	225	110
Stanhope.	juin 1887. . .	25	60	40	145	70	210	100
Wemmer.	juin 1887. . .	25	170	90	400	175	260	140
Wolhuter.	nov. 1887. . .	25	90	60	110	75	130	35

De ce tableau, il y a lieu de rapprocher celui de la production aurifère, qui, logiquement, devrait être la seule cause déterminante de la fluctuation des cours.

Le voici pour le district du Witwatersrand, les Compagnies citées plus haut faisant toutes partie de ce district.

Production mensuelle du district de Witwatersrand depuis 1888.

	ONCES D'OR	
	1888	1889
Janvier	11,269	24,986
Février	12,161	25,880
Mars	14,706	28,760
Avril	15,853	27,136
Mai	19,002	36,409
Juin	16,328	32,000
Juillet	19,963	34,200
Août	19,877	32,142
Septembre	20,210	34,370
Octobre	27,773	32,000
Novembre	27,331	36,146
Décembre	26,448	40,404
	230,511	384,433

Ainsi, tandis que la spéculation en proie à tous les excès, fomentait tour à tour la hausse ou la baisse, la production, suivant une progression interrompue, *quadruplait* en vingt-quatre mois et atteignait, pendant cette courte période, et pour un seul district du Transvaal, le total prodigieux de 614,944 onces d'or, représentant une valeur de :

CINQUANTE CINQ MILLIONS ET DEMI DE FRANCS

Et cependant les cours de la grande majorité des valeurs aurifères sont aujourd'hui revenus aux prix des débuts de 1888, alors qu'on demandait des preuves de la richesse des mines, comme si, depuis deux ans, rien n'avait été fait au Transvaal.

C'est le moment que nous avons choisi pour faire paraître ce livre; notre espérance en le produisant à l'heure actuelle, est que, de même que notre petite brochure au commencement de 1888, il sera pour un un bon nombre la source d'importants bénéfices.

Si jamais il a pu être un bien pour le public français de rester longtemps ignorant de la marche des événements à l'étranger, même quand ces événements passionnent ses voisins les plus proches, ce sera certainement dans la question des mines d'or de l'Afrique du Sud.

En effet, à part la clientèle relativement restreinte qui touche de plus ou moins près à la Bourse, on peut dire que les valeurs aurifères du Transvaal n'ont point encore pénétré en France, car nos journaux n'en ont signalé l'existence que depuis quelques mois à peine et il faut plus que cela à une idée pour se frayer un chemin parmi nous.

L'Angleterre a risqué les premiers capitaux, réalisant d'abord d'énormes bénéfices, mais petit à petit s'égarant avec le succès, perdant la notion des choses, escomptant l'avenir sans calculer; l'Allemagne s'est jetée ensuite tête baissée dans le mouvement en accentuant les exagérations et en déterminant finalement la crise.

Une des lois de la nature ne semble-t-elle pas vouloir qu'une expérience en toute chose nouvelle soit faite aux dépens de quelqu'un? Aujourd'hui l'expérience au sujet des Mines d'or de l'Afrique du Sud est faite aux dépens de nos voisins; ils ont commis les fautes et ils les ont payées, ils ont poussé aux exagérations et ils en sont les premières victimes, ils avaient fait la hausse, ils ont fait la baisse sur eux-mêmes; ils ont semé: à nous maintenant de nous présenter à l'heure de la récolte, à nous de ramasser à vil prix les bonnes valeurs que la spéculation jette par dessus bord, à nous d'éviter les exagérations, à nos financiers, à nos ingénieurs d'intervenir dans l'exploitation de l'or au Transvaal en y dirigeant les capitaux français, soit sur de nouvelles entreprises, soit sur des Compagnies anciennes, arrêtées dans leur développement par les événements financiers.

Ce livre n'est pas un bulletin de bourse dont les préoccupations ne dépassent pas le délai de quelques liquidations et les Crises des marchés nous laissent froids. Si nous avons écrit en vue de renseignements pratiques d'un usage immédiat, si nous publions un journal qui est comme la suite naturelle et hebdomadaire de cet ouvrage, notre plume est avant

tout au service d'une idée et cette idée c'est l'avenir certain du Transvaal, c'est le développement continu de ses richesses aurifères d'abord, et, successivement, de ses immenses ressources minérales et agricoles, ce sont les chemins de fer sillonnant le pays, c'est la civilisation pénétrant peu à peu au cœur du continent noir, ouvrant de nouveaux débouchés au commerce, à l'émigration, à la *Spéculation*, changeant le courant de l'activité européenne et créant dans ces contrées, aujourd'hui désertes, des villes comparables à Chicago, à San-Francisco, à Melbourne ou à Sydney.

Il a fallu cinquante ans pour faire de l'Australie ce qu'elle est aujourd'hui; qui sait si, dans moitié moins de temps, un train, partant d'Alexandrie, ne nous conduira pas directement au Cap?

LES MINES D'OR

DE

L'AFRIQUE DU SUD

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

L'AFRIQUE DU SUD

On désigne sous le nom d'Afrique du Sud, la portion du continent africain située au-dessous du vingt-deuxième degré de latitude sud. Elle comprend une superficie d'environ 500,000 milles carrés et sa population dépasse deux millions d'âmes dont 550,000 blancs.

La découverte de l'Afrique du Sud remonte à environ quatre siècles; elle est due, comme on sait, à un intrépide navigateur portugais Bartholomé Diaz, qui, dans un voyage d'exploration sur la côte occidentale de l'Afrique, après avoir été battu pendant quinze jours par un épouvantable ouragan, se trouva avoir doublé le premier la pointe méridionale du continent africain; en raison de ces circonstances, il la baptisa du nom de « Cap des Tempêtes ». L'année suivante une expédition commandée par Vasco de Gama fut envoyée pour reconnaître la découverte de Bartholomé Diaz; elle doubla alors sans difficulté le cap des Tempêtes dont le roi Jean de Portugal changea le nom en celui de « Cap de Bonne-Espérance ».

***

Au point de vue politique, l'Afrique du Sud se subdivise ainsi :

1° La colonie du Cap, capitale Cape-Town (60,000 habitants). La colonie du Cap comprend le Griqualand West, célèbre par ses mines de diamants, capitale Kimberley (25,000 habitants) et le Transkei;

2° Natal, dont le chef-lieu est Pietermaritzburg et le port principal Durban (Port Natal);

3° L'État libre d'Orange (Orange Free State), capitale Bloemfontein;
4° Le Transvaal, capitale Pretoria, le pays des mines d'or;
5° Le Damaraland, possession allemande;
6° Le Bechuanaland anglais;
7° Le Matabeleland, immense territoire nègre entre le Zambèze et le Limpopo;
8° Le Swazieland, pays nègre indépendant;
9° La colonie portugaise de la baie de Delagoa (Province de Mozambique).



Cet ouvrage n'ayant d'autre but que celui de servir de guide au lecteur au point de vue des placements sur les valeurs minières de l'Afrique du Sud, nous glisserons rapidement sur la partie historique, en traçant seulement les grandes lignes indispensables à l'intelligence claire et complète du sujet.



La colonie du Cap a été fondée en 1652 par les Hollandais et dirigée pendant près de cent cinquante ans par la Compagnie Hollandaise des Indes orientales.

Cette Compagnie administrait ce pays suivant une charte qui lui avait été octroyée par le gouvernement hollandais et qui lui conférait le monopole absolu du commerce tant intérieur qu'extérieur; cette charte était basée sur ce principe que toute colonie ne doit exister que pour le plus grand bénéfice de la mère patrie.

Après une période singulièrement prospère, la Compagnie des Indes avait perdu petit à petit de sa puissance; le contrôle du pays lui échappait et les Boers se trouvaient dans un déplorable état d'anarchie et d'ignorance, quand, à la fin du siècle dernier, survinrent le Révolution française et les complications politiques qu'elle amena en Europe.

A la faveur des embarras où se trouvait la Hollande à cette époque, les Anglais s'emparèrent de vive force de la Colônie, le 16 septembre 1795. Ils trouvaient ainsi l'occasion d'être les seuls maîtres de la route des Indes. Ils conservèrent cette colonie pendant huit années durant lesquelles des révoltes continuelles leur rendirent cette conquête assez désagréable. A la paix d'Amiens, ils durent la restituer à ses premiers possesseurs, mais quatre ans plus tard, ils s'en emparèrent de nouveau définitivement, le 19 janvier 1806.



Quoique depuis cette époque l'influence anglaise ait naturellement fait de grands progrès dans les pays Sud-Africains, elle a cependant à lutter encore contre de graves embarras.

En effet, dans l'Afrique méridionale, deux races âriennes sont en présence : l'élément hollandais ou boër, fortement mélangé de sang huguenot-français par la présence d'un certain nombre de réfugiés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1), et l'élément anglo-saxon.

Au point de vue du nombre les Boërs l'emportent, même dans la colonie

(1) Un grand nombre de huguenots, chassés de France par la révocation de l'Édit de Nantes, qui cherchèrent alors un refuge en Hollande, furent envoyés au Cap moitié de gré, moitié de force.

du Cap, sans parler de la République du Transvaal et de l'État libre d'Orange, où ils sont à peu près seuls. A l'heure actuelle, le chef du ministère qui gouverne la colonie du Cap, sir John Gordon Sprigg, est le leader du parti favorable aux prétentions des Boërs. Il est pleinement d'accord avec M. Upington et le Dr Hofmeyer, qui dirigent l'« Afrikander Bond » ou la Ligue des Africains, c'est-à-dire la grande organisation formée par les Boërs pour la défense de leurs intérêts.

CHAPITRE II

LE TRANSVAAL OU RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

NOTIONS HISTORIQUES

Depuis les premiers temps de la conquête, un antagonisme plus ou moins manifeste, suivant les époques, n'a pas cessé de régner entre les Anglais et les descendants des anciens colons hollandais et c'est à cette haine de races qu'est due la création de l'Etat qu'on appelle aujourd'hui la République Sud-Africaine ou le Transvaal, dans les circonstances que nous allons rappeler rapidement ci-dessous.

Les Boërs, s'adonnant presque exclusivement à l'agriculture età l'élevage, avaient besoin d'un nombreux personnel de serviteurs; ils pratiquaient l'esclavage sur une vaste échelle.

En 1835, lorsque le Gouvernement Britannique abolit la « traite » dans ses colonies du Cap, un grand nombre de Boërs, pour se soustraire aux nouvelles lois, émigrèrent vers le pays des nègres Matabélés, au nord de la rivière de Vaal. Sous la conduite de Potgeister, ils domptèrent, après une lutte sanglante et acharnée, les tribus indigènes et arrachèrent successivement au grand chef Mosilikatse le territoire appelé aujourd'hui Transvaal et devenu fameux à l'égal de la Californie et de l'Australie par ses vastes champs aurifères.

En 1852, la Grande-Bretagne reconnut le Transvaal comme état indépendant. Toutefois quelques années plus tard, des divisions intestines et une guerre malheureuse contre Secocoeni, chef des belliqueuses tribus de Zoutpansberg, contraignirent les Boërs à réclamer l'aide des troupes anglaises qui pénétrèrent alors dans le pays et y rétablirent l'ordre et la paix. Le Transvaal fut sauvé de l'anarchie et de la banqueroute, mais au prix de son autonomie : l'annexion de ce pays à la Colonie du Cap devint un fait accompli en 1877.

Cette mesure politique provoqua chez les Boërs un profond mécontentement qui se manifesta par une révolte en 1880. Les chefs Boërs, réunis à Heidelberg, proclamèrent l'indépendance du Transvaal sous le nom officiel de « République Sud-Africaine ». Commandés par un chef habile, descendant d'une famille de réfugiés francais, le général Joubert, ils battirent les Anglais dans cinq rencontres dont les trois dernières, celles de Laing's neck, le 28 janvier 1881, d'Ingogo, le 8 février, et surtout celle d'Amajuba Hill, le 27

du même mois, furent de vrais désastres pour les troupes britanniqu[es] qui y perdirent leurs généraux et leurs canons.

L'Angleterre eût pu évidemment, en dépensant l'argent nécessaire, acc[u]muler dans le Transvaal des forces qui auraient eu finalement raison [des] Boërs. Elle préféra traiter et reconnaître une seconde fois l'indépendan[ce] de la République Sud-Africaine (sous la suzeraineté anglaise), moyenna[nt] le remboursement de 382,000 liv. st. portant 3 1/2 0/0 d'intérêt annu[el]; cette somme représentait le montant des divers débours du Gouvernem[ent] Anglais dans l'administration du pays pendant l'occupation du territo[ire] boër par les troupes de la Reine. (Traité de Pretoria du 3 août 1881.)

La guerre finie, la tranquillité ne se rétablit pas au Transvaal. Hostilit[és] intermittentes avec les tribus indigènes du Nord-Est, répressions cruell[es], dissensions entre les chefs boërs, dissolution du triumvirat qui avait con[quis] l'indépendance (Pretorius, pensionné; Joubert, démissionnaire), pauv[reté] générale : telle était la situation du Transvaal en 1884. On ne payait plu[s les] fonctionnaires, les impôts ne rentraient pas, les fermiers ne pouvaient [] vendre leurs produits. Point de commerce : un sourd mécontentement [gron]dait chaque jour plus fort, et l'avenir de la République Sud-Afri[caine] semblait compromis, lorsque soudain un événement mémorable vint ch[anger] la face des choses.

Le gisement aurifère de Sheba fut découvert et, de toutes parts, afflu[èrent] les chercheurs d'or; des Compagnies puissantes se formèrent, le trésor p[ublic] se remplit et, avec l'équilibre du budget, l'ordre moral se rétablit. La d[écou]verte en 1886 des filons aurifères du Witwatersandt acheva de m[ettre] l'échiquier boër à l'abri de la gêne. On put rembourser même un tiers [de la] dette anglaise et, en 1887, l'annexion de la *New Republique* vint augme[nter] l'influence et accroître le prestige du Transvaal.

En 1885 et en 1887, un code minier fut voté à la satisfaction des cherche[urs] d'or. Enfin au moment où nous écrivons se décide l'union fédérativ[e de] l'Etat libre d'Orange et de la République Sud-Africaine, triomphe (éphé[mère] peut-être) de l'Afrikander Bond.

CHAPITRE III

GÉOGRAPHIE DU TRANSVAAL

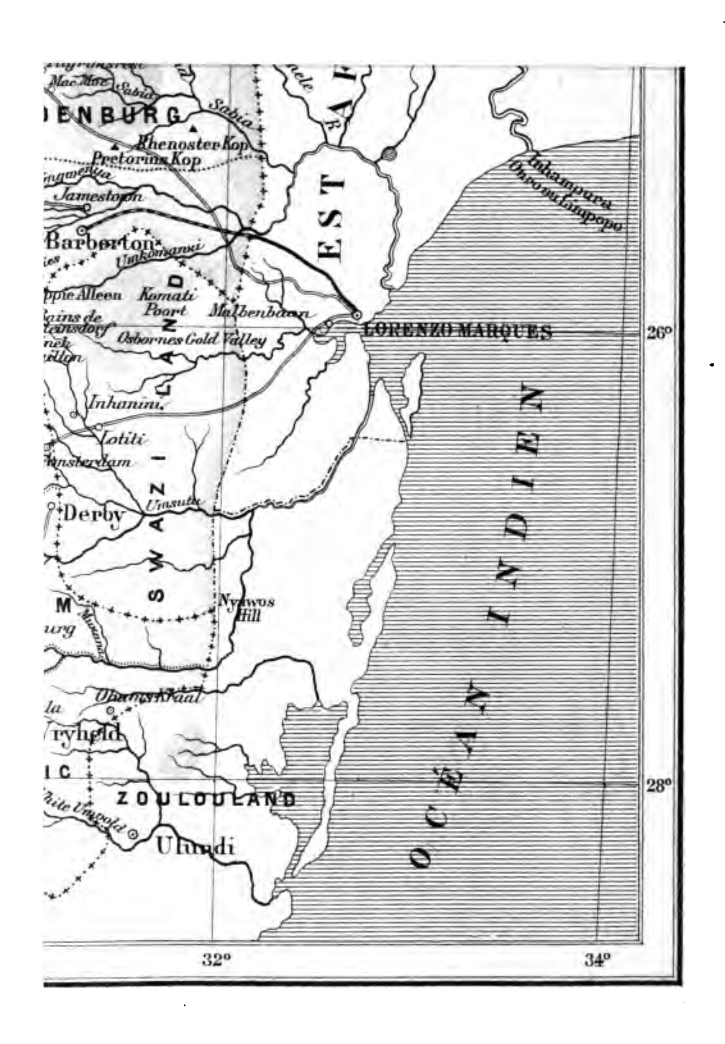
La République Sud-Africaine ou Transvaal est bornée au nord par le fleuve Limpopo qui la sépare du Matabeleland et du territoire de Khama.

A l'est par les possessions portugaises dont elle est séparée par les monts Lebombo, par le Swazieland et par le Zoulouland.

Au midi par le Gouvernement de Natal, l'Etat libre d'Orange dont elle est séparée par la rivière Vaal et par le Griqualand West, province de la colonie du Cap.

A l'ouest par le Bechuanaland anglais et le Bechuanaland sous le Protectorat.

Les limites de la République Sud-Africaine ont été fixées par la convention de Londres du 27 février 1884 et rectifiées par celle du Cap des 11-20 juin 188[8] qui a ratifié l'annexion de la *New Republic* par le Transvaal. Actuellemen[t] la République Sud-Africaine s'étend du 25° au 32° de longitude est du mé[ridien]



Mac Mac
Sabia
ENBURG
Sabia
Rhenoster Kop
Pretorius Kop
Jamestown
Barberton
Umkomanzi
Komati Poort
Malbenbaan
LORENZO MARQUES
Osbornes Gold Valley
Inhanini
Lotiti
Derby
Umsutu
SWAZILAND
EST AF
Nyawos Hill
Obamskraal
ZOULOULAND
Ulundi
Inhampura
OCÉAN INDIEN
26°
28°
32°
34°

ridien de Greenwich et du 22° au 28° de latitude sud. Ce territoire égale à peu près ceux du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

La superficie du Transvaal est d'environ 125,000 milles anglais carrés (à peu près 200 mille kilomètres carrés). Cet immense territoire est divisé en 20,000 fermes environ. A l'exception de 4,000, toutes ces fermes ont été distribuées par le Gouvernement, quoique 3,000 à peine aient été sérieusement arpentées et délimitées jusqu'ici.

***

Hydrographie. — Deux cours d'eau principaux embrassent pour ainsi dire le territoire du Transvaal : ce sont le Vaal au sud et le Limpopo au nord. La rivière Vaal sort du haut plateau du New Scotland. Ce plateau, appelé « Hooge Veldt », s'étend à travers toute la largeur du Transvaal, et forme la ligne de partage des eaux entre les affluents du Vaal et ceux du Limpopo. Le Drakensberg, de la frontière de Natal à la rivière Olifant, forme la séparation hydrographique des rivières qui coulent vers l'océan Indien.

Après avoir reçu sur sa rive droite les eaux du Transvaal et sur sa rive gauche, celles de l'Etat libre d'Orange, le Vaal joint le fleuve Orange un peu au nord de Hope-town.

Le Limpopo prend aussi sa source sur le haut plateau central du Transvaal; il coule d'abord dans la direction du nord-ouest à travers la chaîne des Magalies, il tourne ensuite brusquement vers l'est, puis incline au sud, et après avoir reçu un grand nombre d'affluents, va se jeter dans l'océan Indien, vers le 25° 2' 8" latitude sud et le 33° 45' longitude est (méridien de Greenwich).

Aucune de ces rivières, dans les limites du Transvaal, n'est navigable sur une longue étendue. Cependant Carl Mauch a prétendu que le Vaal pourrait être facilement rendu navigable pour de petits navires entre Potchefstroom et Nebran.

D'autre part, le capitaine Elton affirme que le Limpopo serait navigable sur une étendue de 336 milles.

Il n'y a qu'un lac de quelque importance dans le Transvaal, c'est le lac Chrissie, dans le New Scotland; il mesure 36 milles de circonférence et atteint une profondeur considérable.

Le pays est riche en sources chaudes et en eaux minérales. On cite la source appelée Warmbad près de Nylstroom dont les eaux font merveille contre la goutte, les rhumatismes, la paralysie et le scrofule.

***

Orographie. — Trois chaînes de montagnes principales traversent le Transvaal de l'ouest à l'est, sans parler du haut plateau déjà mentionné plus haut, comme formant la ligne de partage des eaux entre les rivières du sud et celles qui coulent au nord. La première chaîne comprend les montagnes Magalies, entre les villes de Rustenbourg et de Prétoria; la deuxième comprend les montagnes Marikele, Dwartsberg, Waterberg, etc.; la troisième est formée par les Blauw et Zoutpansberg. Il y a plusieurs autres chaînes secondaires, telles que les montagnes Limpopo, continuation du Drakensberg. Les montagnes les plus élevées se trouvent sur les frontières de Natal, du Swazieland et des possessions portugaises. Voici l'altitude de quelques-unes de ces montagnes :

Montag. de Lydenbourg.	6 à 7000 pieds.	W. W. Stroom	5300 pieds.
Mauchberg.	7177 —	Llanwarne	5750 —
Kipstafel.	6000 —	De Kaap plateaû	5600 —
Lake Chrissie	5755 —	Mardies	4500 —
Spitzkop	5637 —	Chaîne Ingwenxa.	7600 —
Holneck	5600 —	Forbes reef	5000 —

* * *

Agriculture. — Le Transvaal devrait être le grenier d'abondance de tout le sud de l'Afrique, car pas une contrée de cette partie du monde n'a un sol aussi riche et n'offre autant de facilités pour la culture des céréales. Mais la population fermière est beaucoup trop restreinte et il s'ensuit que la quantité de produits agricoles apportée sur les marchés est bien au-dessous des besoins, surtout depuis l'énorme courant d'immigration attiré par la recherche de l'or dans les districts de Witwatersrand et de Kaap. C'est ce qui explique l'importation des froments américains et australiens, quoique le pays produise le meilleur blé du monde. Il n'est pas douteux que le Transvaal manque de fermiers et que l'immigration de cette classe de population devrait être largement encouragée. La majorité des Boërs ne cultive que juste ce qui lui faut pour sa consommation personnelle.

Dans les districts méridionaux, tels que Bloemhof, Potchefstroom, Prétoria, Heidelberg, New Scotland, Middelburg, Walkerstroom et Utrecht, on s'occupe spécialement de l'élevage du bétail et des chevaux, tandis que dans les districts du centre et du nord tels que Marico, Rustenburg, Lydenburg, Waterberg, Zoutpansberg, c'est la culture des céréales qui domine; on en fait deux récoltes par an; ces districts sont également propres à la culture des plantes tropicales, telles que tabac, vigne, café, canne à sucre, coton, etc.



Minéralogie. — La nature semble avoir réuni au Transvaal toutes les richesses minérales du monde : on y trouve en abondance l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le cobalt, le fer et le charbon.

L'exploitation de l'or faisant l'objet spécial de ce livre, on la trouvera développée dans les chapitres suivants.

Argent. — On trouve l'argent dans différentes parties du Transvaal, généralement dans la galène, mais quelquefois aussi dans les pyrites de cuivre. Une mince veine d'argent à l'état natif a été découverte dans le voisinage de Marabastad. Il y a actuellement plusieurs mines d'argent en exploitation : *Albert Silver Company* et *Victoria Regina Silver and Copper Mining Company*, (toutes deux auprès de Rhenpoort à environ 50 milles au nord-est de Prétoria) *Willows) Mundt*, etc.

Cuivre. — On trouve le cuivre dans différents districts du Transvaal, principalement dans des mines exploitées autrefois par les indigènes et ouvertes à des profondeurs de 40 à 50 pieds. Une mine de cuivre argentifère située à côté de Pretoria est actuellement exploitée par le *Willows Copper Syndicate* avec un capital de £ 110,000.

Plomb. — Le plomb est en abondance dans tout le pays et il est argentifère en certains endroits. Dans le district de Marico, les mines de plomb ont été travaillées avec un grand succès et ont trouvé un écoulement facile de leur produit dans le pays même.

Cobalt. — Le cobalt a été découvert par Mauch, en 1871, dans le district de Middelburg, mais la production en est très limitée dans le pays où elle à à lutter contre l'importation étrangère.

Fer. — Le fer se trouve avec toutes ses variétés dans presque chaque district du Transvaal; les indigènes en forment des ornements et des armes d'une excellente qualité, surtout dans les districts de Lydenburg et de Zoutpansberg où les minerais de fer se trouvent *en quantités illimitées*.

Charbon. — Le charbon existe au Transvaal en couches immenses tout le long de la frontière orientale du territoire depuis le Natal jusqu'au Lydenburg. Le charbon du Belelasberg, entre Utrecht et Wakkerstroom, se trouve à flanc de coteau en couches très épaisses et d'excellente qualité. D'après un rapport de M. Wilson, directeur de la Compagnie du Gaz de Cape-Town, ce charbon ne rend pas moins de 78.20 0/0 de carbone et seulement 7.20 0/0 de cendres. Il le considère comme aussi bon que les charbons du pays de Galles.

Les principales mines actuellement exploitées et fournissant les champs dits du Witwatersrand sont les suivantes : les mines de Wilge River, Steenkoolspruit, Waaldrift, Castle Company, Vaal River, et enfin les mines tout récemment découvertes près de Boksburg, sur la ferme de Vogelfontein, à environ 9 milles de Johannesburg. Ces dernières ont été découvertes par des chercheurs d'or. Le charbon n'est pas aussi bon que celui de la Wilge River, mais il est cependant de qualité suffisante pour l'alimentation des machines à vapeur et pour atteindre le prix de 17 sh. 6 d. pris au carreau de la mine. La production des cinq Compagnies actuellement exploitées auprès de Boksburg est d'environ 100 tonnes par jour. Le prix du charbon de la Wilge River est de 50 sh. livré soit à Johannesburg, soit à n'importe quelle batterie située à l'est de cette ville.

La découverte des gisements houillers près de Boksburg a amené le *Wolksraad* (chambre des députés) à accorder la concession d'un tramway de Boksburg à Johannesburg à la *Netherlands South African Railway Company*, à raison de £ 8,000 par mille et avec obligation d'avoir terminé les travaux dans les deux ans. On parle de la prolongation de ce tramway jusqu'à la ville de Krugersdorp à l'ouest de Johannesburg.

⁂

Climat. — L'altitude très élevée du Transvaal, qui est en moyenne de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, en rend le climat très salubre.

La saison d'hiver, d'avril à septembre, est sèche et froide, particulièrement durant la nuit; dans le jour il fait quelquefois aussi chaud qu'en été.

La température moyenne de l'été varie mensuellement de 65° à 75° Fahrenheit (18° à 25° centigrades) et celle de l'hiver de 59° à 65° Fahrenheit (13° à 18° centigrades).

Sur le versant nord des Magaliesberg le climat est très doux et on y fait la moisson du blé jusqu'en juillet.

Les pluies commencent en septembre, mais, en règle générale, la saison des grandes pluies ne prend guère qu'en décembre et cesse en mars. Les brusques changements de température occasionnent quelques maladies, comme la dipthérie par exemple, surtout parmi les enfants, mais cependant la mortalité est restreinte. En l'absence de toute statistique officielle nous ne pouvons pas donner plus d'informations sur ce sujet. Les orages d'une violence extrême et accompagnés de coups de foudre sont fréquents en été; la grêle fait également de grands ravages; pendant l'hiver il souffle des vents glacials venant du High Weldt et des montagnes du Drakenberg qui sont fréquemment couverts de neiges pendant des semaines.

***

Population. — Aucun recensement officiel de la population du Transvaal n'a été fait depuis la guerre d'Indépendance. On en est réduit à des évaluations contradictoires et peu sûres. Les unes donnent au Transvaal une population de près d'un million d'habitants, dont 750,000 noirs. D'autres, qui nous paraissent être plus près de la vérité, n'évaluent la population nègre qu'à 3 ou 400,000 et la population blanche à 160,000 dont la moitié d'origine européenne: anglaise, hollandaise, allemande, portugaise, etc. C'est peu pour un pays qui n'est guère moins grand que la France! Ces chiffres ne comprennent pas l'immigration des deux dernières années impossible à évaluer.

***

Industries. — En dehors de l'agriculture et des exploitations minières, on compte peu d'industries dans le Transvaal, quoique le Gouvernement fasse tout ce qu'il peut pour créer des manufactures en accordant des monopoles. En 1882, par exemple, un monopole de 30 ans fut accordé à un M. A. H. Nelmapius pour la fabrication exclusive des liqueurs spiritueuses moyennant 1,000 livres sterling par an. La même personne obtint, la même année, une concession de 20 ans pour établir une fonderie, moyennant 100 livres sterling par an. En 1885, un M. G. A. Ockerse obtint trois monopoles, chacun pour 15 ans, celui pour la fabrication des briques à la vapeur, celui de la poterie et celui de la tannerie, le tout pour 250 livres sterling par an. En 1887, Nelmapius obtenait un nouveau monopole de 30 ans pour la fabrication du sucre; et, en 1888, E. Lippert acquit pour 3,750 livres sterling par an, le droit exclusif de fabriquer la dynamite pendant 16 ans et le ciment pendant 3 ans. L'effet de ces monopoles a été plutôt d'enrayer le développement des diverses industries. Une autre cause d'arrêt industriel, c'est la cherté relative de la main-d'œuvre qui est deux ou trois fois plus élevée qu'au Cap.

CHAPITRE IV

ORGANISATION TERRITORIALE ET POLITIQUE DU TRANSVAAL

Au point de vue administratif, la République Sud-Africaine se subdivise actuellement en 18 baillages ou districts :

BAILLAGES	SUBDIVISIONS	CHEFS-LIEUX
—	—	—
Bloemhof.	4	Bloemhof.
Christiana.	1	Christiana.
Ermelo.	3	Ermelo.
Heidelberg.	3	Heidelberg.
Lichtenberg.	2	Lichtenburg.

BAILLAGES	SUBDIVISIONS	CHEFS-LIEUX
—	—	—
Lydenburg.	5	Lydenburg.
Marico.	4	Zeerust.
Middelburg.	4	Middelburg.
Piet Retief.	1	Piet Retief.
Potchefstroom.	6	Potchefstroom.
Pretoria.	6	Pretoria.
Rustenburg.	5	Rustenburg.
Standerton.	3	Standerton.
Utrecht.	3	Utrecht.
Vrijheid.	0	Vrijheid.
Wakkerstroom.	3	Martinus Wesselstroom.
Waterberg.	2	Nijlstroom.
Zoutpansberg.	4	Pietersburg.

Les districts *(wijken)* sont administrés par les baillis *(landdrosten)*. Outre les pouvoirs administratifs de préfets, les *landdrosten* remplissent les fonctions d'officiers de l'état civil, de percepteurs, de juges de paix et, dans une certaine mesure, de juges de première instance.

Les baillis sont élus par les citoyens jouissant de leurs droits politiques, sur une proposition de deux candidats présentés par le Conseil exécutif.

Dans les régions aurifères distraites des districts dont elles faisaient partie, il a été institué des *baillis spéciaux* ayant les mêmes attributions que les baillis, mais dont la juridiction ne s'étend pas au delà de la région pour laquelle ils ont été nommés.

A la tête des subdivisions de baillages ou districts se trouvent les cornettes *(veldcornetten)* et les cornettes-adjoints *(assistent veldcornetten)* qui veillent, sous les ordres des baillis, à la rentrée des impôts, à l'administration de leur subdivision, à l'entretien des routes, au maintien de l'ordre. Ils font aussi le service de la police urbaine. Les cornettes et les adjoints sont élus, à la majorité des suffrages, par les habitants de race blanche de leur subdivision.

Une loi récente a prescrit l'établissement dans chaque district ou baillage d'un conseil de district *(districtsraden)*, présidé par le bailli et composé d'autant de membres qu'il y a de subdivisions dans le district. Les membres sont élus pour trois ans. Ces conseils ont uniquement dans leurs attributions l'entretien et la surveillance des routes et l'amélioration des voies de communication.

Bien qu'il y ait une loi réglant l'organisation des municipalités, il n'existe encore malheureusement pour les habitants de *Johannesburg*, de *Barberton* et de *Klerksdorp*, aucune administration communale digne de ce nom. Ce sont les baillis qui remplissent (fort mal d'ailleurs) les fonctions attribuées en Europe aux maires et aux conseils municipaux.

***

Au point de vue électoral, le Transvaal est divisé en 19 circonscriptions dont voici les noms :

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	VILLES PRINCIPALES
—	—	—
Pretoria.	Pretoria.	. . . .
Potchefstroom.	Potchefstroom.	Ventersdorp. Klerksdorp.
Rustenburg.	Rustenburg.	. . . .
Lydenburg.	Lydenburg.	Pilgrim's Rest.

DISTRICTS	CHEFS-LIEUX	VILLES PRINCIPALES
Utrecht.	Utrecht.	Luneberg.
Wakkerstroom.	M. W. Stroom.	Amersfoort.
Waterberg.	Nylstroom.	Hartingsberg.
Bloemhof.	Christiana.	Bloemhof.
Middelburg.	Middelburg.	Roossenekal.
Heidelberg.	Heidelberg.	. . . .
Standerton.	Standerton.	Bethal.
Marico.	Zeerust.	Jacobsdal.
Zoutpansberg.	Smitsdorp.	Woodbush, Eersteling, Marabastad, Upsal.
Ermelo.	Ermelo.	Amsterdam.
Lichtenburg.	Lichtenburg.	. . . .
Piet Retief.	Piet Retief.	. . . .
Barberton.	Barberton.	. . . .
Johannesburg.	Johannesburg.	. . . .
Vryheid.	Vryheid.	. . . .

La Constitution actuelle de la République Sud-Africaine repose sur les 33 articles votés le 23 mai 1849 et sur le *Grondwet* ou loi fondamentale, passée le 19 février 1858.



PAUL KRUGER

Jusqu'à présent, le pouvoir législatif réside uniquement dans le *Volksraad* dont les membres sont élus pour quatre ans. Le nombre des représentants

du peuple est de 36, savoir : deux membres pour chacun des onze districts administratifs de la République et trois membres élus pour les quatre villes boërs principales : Potchefstroom, Pretoria, Rustenburg et Lydenburg

On doit procéder à des élections générales le 30 juillet 1890.

Le Volksraad, ou Conseil législatif, se réunit en session à Pretoria le premier lundi de mai de chaque année; mais le président de la République peut convoquer des sessions extraordinaires chaque fois qu'il le juge nécessaire. Les membres du Volksraad reçoivent une allocation de 50 francs par jour pendant la durée de la session.

Pour être élu membre du Volksraad, il faut : 1° avoir été électeur pendant trois années consécutives; 2° être âgé de trente ans; 3° appartenir à l'Église protestante; 4° être fixé d'une manière permanente dans le pays et y posséder *en toute propriété* un bien foncier. Aucun enfant naturel ni homme de couleur ne peut être membre du Volksraad.

Le pouvoir exécutif au Transvaal n'est pas unipersonnel; comme en Suisse, c'est un Conseil exécutif, le *Uitvoerende Raad*, qui est dépositaire de la puissance publique.

Cet *Uitvoerende Raad* comprend : 1° le président de la République élu plébiscitairement pour cinq ans par tous les citoyens de l'Etat. C'est actuellement et pour la seconde fois l'un des triumvirs de la guerre de l'indépendance, Paul Kruger, commandeur de la Légion d'honneur, auquel ses talents diplomatiques ont acquis une juste renommée. Ses pouvoirs expirent en 1890. il est âgé d'environ 62 ans; 2° le secrétaire d'Etat, élu par le Volksraad pour quatre ans; et 3° quatre conseillers non officiels nommés pour trois ans par le Volksraad.

Tous les membres du Uitvoerende Raad (Conseil exécutif) sont rééligibles.

Pour être élu président de la République Sud-Africaine, il n'est pas besoin d'être citoyen du pays, mais il suffit d'être protestant et d'avoir trente ans. Ainsi, par exemple, un prince ou un homme d'Etat hollandais pourrait parfaitement être élu président du Transvaal : la Constitution actuelle du pays ne s'y opposerait pas.

* * *

Au point de vue militaire, en dehors d'un corps d'artillerie montée et d'une centaine d'hommes de police commandés par trois officiers, la République Sud-Africaine n'a pas d'armée permanente. Mais le service est obligatoire pour tous, sans exception aucune, en temps de guerre; tous les Boërs de seize à soixante ans font partie de la milice et à tous, d'ailleurs, l'usage du Martini-Henri est familier. La loi martiale s'étend aussi aux étrangers résidants, excepté aux Français, aux Hollandais, aux Belges, aux Suisses, aux Allemands, aux Portugais et aux Italiens, dont les gouvernements d'origine ont conclu respectivement une convention consulaire avec la République Sud-Africaine. Mais les résidants qui appartiennent à ces sept nationalités, dispensés de porter les armes, ne sont pas dispensés d'acquitter la taxe militaire, qui est, en temps de guerre, de 15 livres sterling.

Le président et le Conseil exécutif déclarent la guerre ou mobilisent un ou plusieurs districts.

Le commandant en chef est nommé pour dix ans, plébiscitairement, par tous les citoyens du pays.

Le personnage revêtu actuellement de cette dignité et qui est aussi membre du Conseil exécutif, est le célèbre général Joubert, un Français d'origine, le vainqueur des Anglais à Bronker's Spruit, à Laing's Neck, à Schuin's Hoogte et enfin à Majuba's Hill, victoire décisive qui assura l'indépendance

du Transvaal et que les Anglais ne cherchèrent pas à venger, quoiqu'ils eussent à la fin de la guerre 12,000 hommes concentrés à Natal.

***

Pour être citoyen de la République transvaalienne, il faut, aux termes de la loi de 1882, être né dans le pays et avoir vingt et un ans accomplis. Quant aux étrangers, ils peuvent acquérir la naturalisation boër après cinq ans de résidence permanente, la production d'un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le Landdrost du district ou le « cornet » du quartier et en payant 25 livres sterling (625 francs). Mais le gouvernement a le droit d'exempter des cinq ans de résidence tout postulant à la naturalisation qui lui parait mériter cette faveur.

Aucun homme de couleur et aucun mahométan ne peut être concessionnaire d'une mine d'or. Les noirs indigènes ne sont admis dans les champs aurifères qu'à titre de domestiques ou d'ouvriers au service d'un blanc.

La justice est organisée sur le modèle hollandais. La « grondwet » (loi fondamentale) déclare que la loi du pays repose sur la jurisprudence romaine-hollandaise et sur les institutes de Van der Linden, de Grotius et de Van Leeuwen.

***

Telle est, en substance et *grosso modo*, l'organisation du Transvaal.

On voit que les intérêts des Compagnies minières anglaises n'y sont nullement représentés.

Le sort des capitaux anglais engagés dans les mines d'or du Transvaal et dont le montant dépasse peut-être un milliard de francs, dépend de trente-six fermiers boërs, ennemis de la puissance britannique et fort peu enclins à légiférer en faveur de ceux qu'ils expulsaient *manu militari* de leur pays il y a huit ans à peine. Mais, hâtons-nous de le dire, l'or amollit les cœurs, et l'animosité entre les deux races a bien diminué depuis trois ans ; elle tend chaque jour davantage à s'affaiblir, grâce aux sommes énormes qui ont passé des mains des concessionnaires anglais dans les poches des fermiers boërs.

Il y a aujourd'hui au Transvaal un parti favorable aux justes prétentions de sept cents Compagnies minières du De Kaap, du Randt et des autres districts aurifères.

On commence à trouver anormal que de pauvres bourgs ruraux de 3,000 âmes, comme Potchefstroom ou Rustenburg, soient représentés chacun par trois députés, tandis que des centres riches, industriels et populeux tels que Barberton, ville de 5,600 âmes, et Johannesburg qui en compte 30,000 ne possèdent pas même un représentant au Volksraad.

Le pouvoir exécutif a enfin compris qu'une réforme électorale et législative s'imposait, et le président Krüger a fait publier dans le *Staatscourant*, organe officiel de son gouvernement, un projet de loi modifiant profondément la constitution politique du pays.

Le Conseil exécutif propose la création de deux Chambres comme nos pays parlementaires européens.

D'après l'article 25 de ce projet de loi, la seconde Chambre serait spécialement compétente pour les questions minières, l'entretien des routes, les postes et télégraphes, la constitution des Sociétés anonymes, la procédure civile.

Pour faire partie de ce Sénat boër, il faudra avoir trente ans accomplis,

être protestant et avoir été inscrit au moins deux ans comme électeur. Les deux Chambres auront le même nombre de membres; cela donne 36 chances de plus aux Anglais naturalisés d'être élus membre du Volksraad. On espère que ce projet de loi sera suivi d'un amendement à la loi électorale conférant la qualité d'électeur au bout de deux années de résidence au lieu de cinq.

Un tel changement s'impose; car, si la loi électorale actuelle était encore en vigueur aux élections de juillet 1890, il arriverait que les 30,000 habitants du district de Johannesburg ne compteraient peut-être pas parmi eux 100 électeurs! *(Voir à l'appendice la loi minière.)*

CHAPITRE V

SITUATION FINANCIÈRE

Grâce à la découverte des champs aurifères, l'état du pays a subi une transformation aussi rapide qu'avantageuse; en moins de trois ans, il est passé d'une abjecte pauvreté à une grande prospérité. Le Gouvernement qui, en 1884, en était réduit aux derniers expédients, avait au 1er janvier 1889 un excédent de recettes de 274,000 liv. st., et la dette publique avait été réduite d'un tiers.

Le tableau ci-dessous montre comment les excédents de recettes ont suivi le développement des mines d'or :

1er janvier 1887. . . . . £	724,54. 0 0
1er janvier 1888.	114,679. 0 0
1er janvier 1889.	274,135. 0 0

D'après les estimations pour l'année finissant le 31 décembre 1888, la dette publique s'élevait à £ 378,999, dont l'intérêt est payable comme suit :

Solde dû à la Cape Commercial Bank (£ 15,000 à 6 0/0 l'an) £	900. 0 0
Emprunt pour le chemin de fer en Hollande, solde £ 69,333 à 5 0/0 l'an	3,466.18 4
Dette nationale envers l'Angleterre £ 250,000, avec amortissement à £ 6 (6 0/0) l'an.	15,093.15 0
Emprunt de travaux publics en Hollande, sur £ 41,666, à £ 4-6 0/0 l'an. (MM. Labouchère, Oyens et Ce).	2,500.15 0
	£ 21,961. 8 4

Ce dernier emprunt a été remboursé intégralement à M. Labouchère dans le premier trimestre de 1889; la dette publique n'est donc plus actuellement que de £ 334,333 (8,358,325 francs) et l'intérêt de £ 19,450 (482,250 fr.).

Si l'excédent de recettes à fin décembre 1888 et s'élevant à £ 274,135 était employé au remboursement de la dette, le Transvaal n'aurait plus que 1,500,000 francs de dettes.

Établissements de crédit au Transvaal. — On juge de la prospérité

d'un pays par l'organisation de ses établissements de crédit. Il n'existe pas encore de Banque Nationale dans la République Sud-Africaine; mais un projet est en ce moment à l'étude, ainsi que le disait récemment à l'un de nos correspondants de Johennesburg, M. Marais, chef du département des finances au Transvaal. On emploiera à cette utile création une partie des excédents considérables qui soldent annuellement le budget depuis la découverte et l'exploitation des mines d'or.

Mais à défaut de cette institution, quelques-unes des grandes banques de Londres et les établissements de crédit des colonies anglaises voisines ont des succursales dans le Transvaal, et leurs opérations y sont d'autant plus faciles que leurs billets sont admis à la circulation dans le pays. Telles sont : la *Natal Bank*, la *Standard Bank of South Africa*, la *Bank of Africa*, le *Cape of Good Hope Bank*, qui font également des avances sur titres, sur marchandises et métaux précieux.

Un établissement formé à Pretoria par des capitalistes hollandais, la *Nederhollandsche Banken Credit Vereenigung*, se livre aux mêmes opérations.

De nombreuses Compagnies d'assurances contre l'incendie, européennes et coloniales, ont des agences dans le pays et passent des contrats à des primes variant de 3/8 à 3/4 pour cent, suivant les risques à courir. Enfin, plusieurs établissements et agences ont toujours des fonds disponibles à prêter sur hypothèque à un taux d'intérêt variant de 8 à 10 p. 0/0, alors qu'il y a deux ou trois ans ce taux n'était pas moindre de 12 p. 0/0.

La licence payée annuellement au gouvernement par les banques est de 150 £ par agence.

Les villes transvaaliennes qui possèdent des agences des quatre grandes Banques coloniales anglaises sont : Pretoria, Johannesburg, Barberton, Lydenburg, Potchefstroom, Klerksdorp, Heidelberg, Steynsdorp, Smitsdorp dans le Zoutpansberg et Ottoshoop, chef-lieu du district de Malmani.

CHAPITRE VI

VOIES DE COMMUNICATION

Il existe trois routes aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises, pour parvenir dans la République Sud-Africaine : 1° par le cap de Bonne-Espérance et Kimberley; 2° par le cap et Natal; 3° par le cap, Natal et Lourenço-Marquez, baie de Delagoa.

Le trajet d'Angleterre au cap et à Natal s'opère au moyen des steamers de l'Union Steamship Company ou de la Castle Mail Packet C°, qui partent alternativement chaque semaine de Southampton ou de Dartmouth pour le Cap en touchant à Madère et périodiquement aussi à Lisbonne et à Sainte-Hélène. Depuis quelques mois chaque steamer fait escale, à l'aller et au retour, à Lisbonne en correspondance avec le Sud Express, train de luxe organisé par la Compagnie des wagons-lits, qui fait un service hebdomadaire direct entre cette ville et Calais, par Paris et Madrid, afin d'éviter aux passagers la traversée du golfe de Gascogne (la baie de Biscaye des Anglais), souvent un peu rude pour les voyageurs novices.

Les grands steamers qui desservent cette ligne vont quelquefois aussi jusqu'à Natal, mais généralement le trajet du cap à Natal et de là à Delagoa Bay s'opère au moyen de vapeurs côtiers sur lesquels on est abominablement secoué neuf fois sur dix.

La durée du trajet de Paris à Pretoria est de 28 à 32 jours environ, suivant que l'on passe par Kimberley ou par Natal.

En voici le détail :

Par Kimberley :

Paris-Londres, Southampton ou Dartmouth	1 jour.
Southampton-Cap de Bonne-Espérance	20 —
Le Cap-Kimberley, en chemin de fer	1 1/2
Kimberley-Johannesburg-Pretoria, en malle-poste	3 1/2
Arrêts en route	2 —
	28 jours.

Par Natal :

De Paris au Cap de Bonne-Espérance	21 jours.
Du Cap à Port-Durban (Natal)	5 —
De Durban à Ladysmith à Johannesburg et Pretoria en poste	2 —
Arrêts en route	3 1/2
	32 j. 1/2.

Les frais pour les deux routes sont :

	PAR KIMBERLEY		PAR NATAL	
	1e classe.	2e classe.	1e classe.	2e classe.
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
Paris-Londres	55	45	55	45
Londres-le Cap (sans boisson)	918	604	918	604
Le Cap-Kimberley	203	135	»	»
Kimberley-Pretoria (Hey's Coach)	212	212	»	»
Le Cap-Durban	»	»	184	131
Durban-Ladysmith	»	»	65	39
Ladysmith-Johannesburg-Pretoria	»	»	175	175
	1388	996	1397	994

Non compris la boisson à bord, les frais de nourriture et d'hôtel à terre.

En prenant l'express de Calais à Lisbonne, le trajet est abrégé d'un jour.

La voie de Delagoa Bay n'est actuellement guère praticable pour les voyageurs. Un service mensuel met ce port en communication avec Durban. Les steamers font le trajet en un jour et demi. De Lourenço-Marquez un chemin de fer se dirige vers la frontière de la République; mais jusqu'à présent son terminus n'est pas en relations régulières avec l'intérieur.

Les marchandises suivent la voie de Natal ou de Kimberley. On préfère souvent cette dernière lorsqu'on veut être à peu près certain de l'arrivée de ses colis. On est, en effet, généralement sûr de trouver des moyens de transport, des charrettes traînées par des bœufs ou des mulets, à Kimberley, qui est une ville commerçante et le centre de l'exploitation des mines de diamant du Cap. De plus, il y a toujours assez d'herbe le long de la route suivie par les voituriers, pour ne pas avoir à craindre que les animaux meurent de

faim en hiver, du mois de mai au mois de septembre. Voilà pourquoi on fait usage, la plupart du temps, de la voie de Kimberley, surtout pour les marchandises destinées à Pretoria ou aux mines d'or de Witwatersrand, à 50 kilomètres de Pretoria.

La route de Natal est la plus visitée en été. Mais en hiver, elle offre cet inconvénient qu'il est très difficile de se procurer des charrettes à Ladysmith, le terminus du chemin de fer de la colonie, parce que des Boërs habitant les hauts plateaux, qui s'étendent des frontières de Natal jusque près de Pretoria et qui sont complètement dénudés en hiver, envoient leur bétail dans le nord où se trouvent d'abondants pâturages. Dans cette saison, on est, par suite, fréquemment obligé d'attendre deux mois et plus, avant que les marchandises puissent parvenir de Ladysmith à Pretoria. Ladysmith a, toutefois, l'avantage d'être plus rapproché des mines d'or de Barberton et de Komati, sur la frontière orientale de la République Sud-Africaine, cette station n'étant qu'à 458 kilomètres de Barberton; tandis que Kimberley en est à 853 kilomètres. On travaille actuellement à la prolongation de la ligne ferrée de Ladysmith à Newcastle. Lorsque ce nouveau tronçon sera terminé, le trajet par charrettes de Natal à Pretoria et à Johannesburg sera abrégé de 104 kilomètres. La distance des stations extrêmes des chemins de fer coloniaux aux principaux centres de la République Sud-Africaine sera alors, comme suit, d'après l'*Almanach Jeppe :*

De Kimberley	à Johannesburg	486 kilom.
—	à Pretoria	536
—	à Barberton	853
De Newcastle	à Johannesburg	270
—	à Pretoria	320
—	à Barberton	354

La comparaison sera donc tout à l'avantage de la colonie de Natal.

On nous affirme que pour les marchandises pondérantes il y a avantage à les faire débarquer à Port-Elisabeth, pour de là les expédier par chemin de fer à Kimberley, parce que le trajet par chemin de fer est moins long et moins coûteux que celui du Cap à Kimberley, tandis que la différence du fret pour le Cap à Port-Elisabeth est insignifiante.

Il est évident qu'en raison des circonstances que nous venons de signaler, les prix de transport subissent de grandes fluctuations. Tandis qu'ils ne sont que de 12 à 20 francs par 100 kilogrammes de Ladysmith ou de Kimberley à Pretoria en été, ils atteignent souvent en hiver de 50 à 60 francs. Des charrettes traînées par 8 à 10 paires de bœufs transportent de 4 à 6 tonnes de marchandises; celles attelées de 5 à 6 paires de mules, de 3 à 4 tonnes. Ces dernières, plus rapides, se paient aussi d'ordinaire plus cher.

Sur les chemins de fer coloniaux, les frais sont de 5 à 10 francs par 100 kilogrammes de Durban à Ladysmith, et de 8 fr. 75 c. à 17 francs du Cap à Kimberley, d'après la catégorie des marchandises. Le fret d'Europe au Cap et à Natal varie, selon la nature des objets, de 62 fr. 50 c. à 125 francs par tonne. A ces frais viennent encore s'ajouter d'innombrables droits de port, de quai, de banque, de commission et autres portés en compte par les différents agents qu'on est obligé d'employer, sans compter les droits de douane perçus dans les colonies de Natal et du Cap, même sur les marchandises en transit.

Fret et transport compris, tous ces frais s'élèvent, en moyenne, à 30 p. 100 du prix de facture des marchandises.

Il nous reste à parler de la route de Delagoa Bay, qui est incontestablement la plus courte pour arriver dans la République. Malheureusement elle est impraticable, quant à présent. Le port de Lourenço-Marquez est cependant

le meilleur et, pour ainsi dire, le seul port de toute la côte orientale d'Afrique. Il est accessible en tout temps et est assez vaste pour abriter sûrement plusieurs flottes réunies.

Il est à une soixantaine de kilomètres, en ligne droite, de la frontière de la République Sud-Africaine. Il y existe, comme nous l'avons dit, une ligne ferrée qui aboutit à dix kilomètres de cette frontière. De plus, un arrangement fait avec le gouvernement portugais permet d'importer les marchandises en ne payant qu'un droit uniforme de 3 p. 100 de la valeur, tandis qu'au Cap ou à Natal les droits s'élevaient encore il y a peu de temps à 20 p. 100. Ils ont été réduits dernièrement, il est vrai, mais n'en restent pas moins très onéreux pour le commerce.

Malgré tous ces avantages, le port de Lourenço-Marquez est de peu d'utilité pour le trafic avec le Transvaal, parce que la ligne ferrée se termine sur le versant oriental des monts Lebombo, à un endroit où les voituriers ne veulent pas s'aventurer à cause des maladies qui y déciment le bétail. Aussi le trafic de la ligne est-il presque nul. Il en sera toujours de même tant que la Compagnie anglo-portugaise qui l'exploite n'aura pas consenti au règlement des tarifs que lui a proposé la Compagnie hollandaise concessionnaire de la partie du chemin de fer qui doit se rattacher au tronçon existant et mettre ainsi en communication Pretoria avec la baie de Delagoa, par Nelspruit et les monts Lebombo, avec embranchement vers Barberton. Des ingénieurs sont cependant occupés depuis un an à établir le tracé de la ligne sur le territoire de la République et ils sont tout prêts à commencer les travaux dès qu'un arrangement sera intervenu (1).

Une route de 80 kilomètres environ met Delagoa Bay en communication directe avec le Transvaal, mais elle est peu fréquentée parce que la contrée est insalubre, aride et desséchée.

Différents services de malles-poste existent dans l'intérieur du pays, en correspondance avec ceux des pays voisins.

CHAPITRE VII

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

LETTRES

L'Afrique du Sud ne fait pas partie de l'Union Postale; aussi les frais de poste y sont-ils assez élevés dans les relations avec l'Europe.

Voici les tarifs fixés par le Ministère des Postes de France pour le transport des lettres :

Cap de Bonne-Espérance, Natal, Orange	(voie d'Angleterre). . .	Fr. 0 75	par 15 gr.
— —	(voie de Suez et Aden) . . .	1 25	—
Transvaal, Bechuanaland	(voie d'Angleterre).	1 »	—

Ainsi qu'on le voit au chapitre des voies et communications, les lettres peuvent être expédiées soit *via Portsmouth* ou *Dartmouth*, soit *via Lisbonne*.

(1) Voir le chapitre intitulé : *La question des Chemins de fer au Transvaal.*

2

Les lettres *via Portsmouth ou Dartmouth* doivent être déposées à Paris le mercredi soir, *avant minuit* au plus tard, pour atteindre la malle qui quitte alternativement ces ports le vendredi de chaque semaine à 11 heures du matin.

Les lettres *via Lisbonne* doivent être déposées à Paris le vendredi soir, *avant minuit* au plus tard, pour rejoindre la malle à son escale à Lisbonne par le train de luxe *Sud Express* qui quitte Paris chaque samedi soir.

TÉLÉGRAMMES

La voie la plus rapide et la moins coûteuse pour les correspondances télégraphiques entre la France et l'Afrique Australe est celle de *Marseille-Malte-Zanzibar*. (On devra toujours spécifier cette voie sur chaque télégramme.)

Les tarifs de notre administration des télégraphes sont ainsi fixés par mots de dix caractères maximum :

Colonie du Cap, y compris l'Etat libre d'Orange et le Griqualand West . . . . . Fr.	10 75
Zanzibar	9 30
Mozambique	10 60
Lourenço-Marques	10 60
Transvaal	10 75

Nous croyons savoir qu'il est question d'une réduction des tarifs télégraphiques et postaux pour cette partie du monde.

Pour le service télégraphique intérieur du Transvaal, il existe actuellement douze lignes reliant entre eux tous les points d'une importance quelconque et ce réseau se développe chaque jour. On peut dire que le Transvaal est très bien desservi au point de vue des communications télégraphiques et postales et si on ne peut pas en dire autant des voies ferrées, c'est uniquement une question politique que le temps dénouera forcément et qui est traitée dans un autre chapitre.

CHAPITRE VIII

POIDS, MESURES, MONNAIES

POIDS

		kilogr.
1 tonne = 20 quintaux	=	1016,000
1 quintal *(hundredweight)* à 8 stones	=	50,800
1 stone à 14 livres anglaises	=	6,350
1 livre anglaise avoir du poids à 16 onces	=	0,453544
1 once à 16 drachms	=	0,028340
1 livre troy, pour les métaux précieux, à 12 onces . . .	=	0,273095
1 once à 20 pennyweights	=	0,031912
1 penniweight à 24 grains	=	0,015545
1 grain	=	0,006477
1 livre hollandaise = 1,0893 livre anglaise avoir du poids	=	0,494045

MESURES

Bien qu'une résolution de l'Assemblée nationale, en date du 14 octobre 1874, ait rendu obligatoire l'usage des poids et mesures employés dans la colonie du Cap, on se sert, dans le pays, des anciens poids et mesures hollandais, simultanément avec les poids et mesures anglais.

Mesures de capacité pour les solides.

		litres.
1 load à 10 muids = 2972 boisseaux anglais	=	1080,262
1 muid à 4 schepels = 2972 boisseaux anglais	=	108,026
1 schepel = 0.743 boisseaux anglais	=	27,006
1 boisseau anglais à 8 galons	=	36,348

Mesures de capacité pour les liquides.

Le legger à 4 aam = 126 gallons imp	=	572,418
La pipe = 91 gallons imp	=	413,413
L'aam à 4 ancres = 31.500 gallons imp	=	143,104
L'ancre = 7875 gallons imp	=	35,776
Le gallon à 4 quarts, à 8 pintes	=	4,543

Mesures de longueur.

		mètres.
1 verge *(roed)* du Cap à 12 pieds	=	3,768
1 pied du Cap = 1033 pied anglais	=	0,314
1 pied anglais à 12 pouces	=	0,304
1 yard anglais	=	0,914
1 aune *(el)* = 0.7751 yard anglais	=	0,708
1 mille anglais	=	1609,314

Mesures de superficie.

		Ares.
1 morgen du Cap à 600 verges carrées	=	85,650
1 verge carrée du Cap à 144 pieds carrés	=	0,1427
1 pied carré du Cap	=	0,00099
1 morgen du Cap = 21.1654 acres anglais.		
1 acre anglais	=	40,467

MONNAIES

Les monnaies d'or et d'argent anglaises sont les seules qui ont légal dans le pays. A défaut de Banque Nationale, les billets des b coloniales du Natal et du Cap sont également admis comme monnai ciaire. Ces monnaies sont :

La livre sterling à 20 shillings ou souverain en or = 25 fr. 25 c.;
La demi-livre sterling en or;
La demi-couronne de 2 shellings et 1/2, en argent;
Le florin de 2 shillings, en argent;
Le shelling à 12 deniers, en argent;
La pièce de 6 deniers, en argent.

Comme monnaies de compte, on admet la guinée, de 21 shilli daalder, de 1 shilling 1/2, et la dubbeltje, de 1 denier.

DEUXIÈME PARTIE

APERÇU GÉNÉRAL SUR LES MINES D'OR DE L'AFRIQUE DU SUD

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET DÉCOUVERTE DES MINES D'OR DE L'AFRIQUE DU SUD

Contrairement à une opinion actuellement encore assez généralement répandue, les mines d'or de l'Afrique du Sud sont loin d'être une découverte moderne. L'existence de l'or dans cette partie du monde est connue depuis la plus haute antiquité, et les mines y furent exploitées bien des siècles avant qu'il existât une littérature européenne pour raconter leur splendeur.

L'Ancien Testament ne nous parle-t-il pas des immenses trésors de la reine de Saba et de ce pays d'Ophir d'où les navires du roi Salomon et de Hiram, roi de Tyr, revenaient tous les trois ans, par la mer Rouge, chargés d'or et d'ivoire?

La Bible ne précise point l'endroit où était située cette riche contrée; mais la critique historique en Allemagne et en Angleterre, après avoir balancé longtemps entre l'Inde ou l'Afrique, admet aujourd'hui que Sofala, près de l'embouchure du Zambèse, en face de Madagascar, est bien l'Ophir de l'Écriture. C'était l'opinion de l'ancien historien juif Josèphe et celle de l'auteur du Coran; Milton la partageait également.

D'ailleurs le mot *Sofala* dérive du mot grec *Sophira* qui ne serait lui-même que la traduction du vieux mot Ophir.

Quant à la Reine de Saba, son vrai nom serait *Sabia,* nom que porte encore aujourd'hui une rivière qui se jette dans l'océan Indien, à côté de la ville de Sofala.

On a évalué la quantité d'or, tiré de ce pays par Salomon, à 3,330,000 livres pesant d'or représentant une valeur moderne de 900 millions de livres sterling ou vingt-deux milliards cinq cents millions de francs, selon le calcul d'un savant hiérographe anglais dont nous ne prétendons pas cependant garantir l'exactitude.

Dans le Livre des Rois, l'écrivain sacré spécifie la valeur des richesses ramenées du pays d'Ophir par la flotte du Roi Salomon et il cite également le chiffre des présents apportés au puissant monarque d'Israël par la Reine

de Saba. On trouvera dans la note ci-dessous les différents versets de l'Ecriture auxquels nous faisons allusion (1).

Quoi qu'il en soit, un fait reste avéré, c'est la découverte, par de nombreux voyageurs et missionnaires, dans cette région éminemment aurifère, de mines abandonnées et de ruines, attestant l'existence d'une civilisation préhistorique qui remonterait fort au delà de l'origine des indigènes actuels du pays.

Sur les rives de la Sabia, le voyageur admire encore aujourd'hui les vestiges d'anciennes tours et de bâtiments singuliers d'une architecture originale et puissante sans analogie aucune avec celle des peuples âryens ou sémites. M. J.-M. Stuart, ingénieur anglais qui a visité ces ruines et qui connaît également *de visu* celles du Colorado et du Nouveau-Mexique, trouve une frappante ressemblance entre les monuments Aztèques et les ruines de Zumbo, de Manica, des rives de la Sabia et autres lieux sud-est africains. Que sont devenus les peuples qui ont élevé ces constructions? Étaient-ce des

---

(1) RICHESSES APPORTÉES PAR LA FLOTTE DE SALOMON

(*Rois*, liv. III, chap. IX, vers. 26, 27 et 28.)

Vers. 26. — Classem... fecit rex Salomon in Asiongaber[1], quæ est juxta Ailath in littore maris Rubri, in terrâ Idumææ[2].

Vers. 27. — Misitque Hiram in classe illâ servos suos viros nauticos et gnaros maris, cum servis Salomonis.

Vers. 28. — Qui cum venisseut in Ophir[3], sumptum inde *aurum quadringentorum viginti*[4] *talentorum,* detulerunt ad regem Salomonem[5].

Traduction : *Vers. 26.* — Le roi Salomon équipa une flotte à Asiongaber[1], qui est près d'Elath[2] sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Idumée[3].

Vers. 27. — Et Hiram envoya avec cette flotte quelques-uns de ses gens, bons hommes de mer, et qui entendaient fort bien la navigation, qui se joignirent aux gens de Salomon (qui étaient moins habiles).

Vers. 28. — Et étant allés en Ophir[4], ils y prirent *420 talents d'or*[5] (30,000,000 de livres environ) qu'ils apportèrent au roi Salomon[6].

N.-B. — Sur le voyage de la flotte de Salomon à Ophir, voir *Bible et découvertes modernes*, de Vigouroux, tome III, 255-375 (chez Berche et Tralin).

VALEUR DE LA SOMME DONNÉE A SALOMON PAR LA REINE DE SABA

(*Rois*, liv. III, ch. x, vers. 10.)

Dedit (regina Saba, s. e.) regi *centum viginti talenta auris...* et aromata multa nimis, et gemmas pretiosas.

Traduction : La reine de Saba donna au roi *six vingts talents d'or,* une quantité infinie de pierres précieuses et de parfums.

Les Hébreux n'ont qu'un seul talent. Il vaut ou 3000 sicles, ou 1500 onces, ou 12000 drachmes; or la drachme vaut 1 franc de notre monnaie. Donc la reine de Saba donna à Salomon :

$$12000 \times 120 = 1,440,000 \text{ francs.}$$

[1] Port sur la pointe du bras de la mer Rouge, ou golfe Elanitique.

[2] Ville et port sur la mer Rouge. — M. Robert l'a marquée sur sa célèbre carte des Perses. Il la place au-dessus d'Asiongabert; N. Sanson transpose ces deux villes.

[3] Région de l'ancienne Palestine, habitée jadis par les descendants d'Edom, c.-à-d. d'Esaü. Voir *Bible vengée,* note 13.

[4] Ville qui tire son nom du fils de Jectan.
Rien de plus incertain que sa position : d'après Dom Calmet, en Arménie ; — d'après N. Sanson, en Arabie. M. Robert a suivi sur sa carte le sentiment de Dom Calmet.

[5] Talent, monnaie chez les Grecs valant 5,500 francs de notre monnaie ; — mais non chez les Hébreux.
Ces 420 talents étaient d'or *épuré,* car la masse totale extraite des mines était de 450.

[6] Lettres de quelques juifs, tome II, page 242.

Babyloniens, des Hébreux, des Égyptiens ou des Indo-Malais? Il est impossible de le savoir. Ils n'ont point laissé de trace dans les annales humaines, et sans ces ruines mystérieuses et superbes qui défient l'usure des siècles, nul ne soupçonnerait l'existence de cette race éteinte, probablement très civilisée, mais, en tout cas, d'une habileté consommée dans l'art d'exploiter les mines.

C'est dans cette même région que la mémoire de l'amoureuse reine de Saba, persistant à travers les âges, s'est conservée dans la chronique scandaleuse des Arabes et parmi les Habeshs de Gondar.

Bien plus encore, Carl Mauch, le savant explorateur allemand, dont nous parlerons plus loin, n'a pas hésité à marquer sur la carte, le point où, selon son opinion, s'élevait jadis l'ancienne cité biblique d'Ophir. Ce serait à l'intersection du 20° 15′ 24″ latitude sud et du 31° 37′ 45″ longitude est. Il y a là, en effet, à 4,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, les ruines de vastes constructions dont les murailles, hautes de 30 pieds, se composent de blocs de pierre noire taillée.

***

Il n'entre pas, dans le cadre restreint de ce livre, destiné surtout au monde financier, de retracer l'historique complet de l'or au sud de l'Afrique; nous nous bornerons à résumer rapidement ce qu'on trouve sur ce sujet, soit dans l'histoire générale, soit dans les récits des explorateurs. Pour la question spéciale du pays d'Ophir et des traditions bibliques, d'un intérêt si captivant, nous renvoyons ceux qui désirent plus de détails aux mémoires lus à la *Royal Geographical Society* de Londres et au recueil des publications périodiques de cette savante académie.

***

L'antiquité païenne n'ignorait pas l'existence des mines d'or de l'Afrique Australe. On considérait l'Ethiopie (pays dont les vagues limites s'étendaient du nord du Zambèse à l'Abyssinie) comme extrêmement riche en or et en pierres précieuses.

Hérodote raconte que le roi de ce pays montra aux ambassadeurs de Cambyse des prisonniers perses, mèdes et égyptiens chargés de chaînes d'or.

Décrivant le périple légendaire d'Hannon, Ptolémée mentionne l'or et les pierres précieuses rapportés d'Afrique par le célèbre navigateur carthaginois.

Un traducteur et commentateur des anciennes littératures sémitiques, Hartmann, s'exprime ainsi dans un passage de sa traduction latine de l'Arabie d'Edrisi: « *Omnium præstantissimum aurum in universà Sofàlà regione ibi reperiri* ».

« Tout l'or le plus beau, c'est dans toute la contrée de Sofala qu'on le trouve. »

Après les grandes invasions des Barbares et la chute des empires d'Occident et d'Orient, au milieu de l'effondrement des civilisations antiques, on ne retrouve plus aucune mention des mines africaines jusqu'à la mémorable époque de Vasco de Gama. Toutefois, on est moralement certain que les Arabes ne cessèrent pas de trafiquer de l'or et de l'ivoire sur les rives du Zambèse, de la Sabia et du Limpopo pendant toute la durée du moyen-âge Ils parcouraient ces contrées tour à tour en marchands, en conquérants et

en apôtres : il y a déjà bien des siècles que la religion de Mahomet a été imposée par la violence et la ruse aux populations nègres du centre et du sud est de l'Afrique.

A la fin du xve siècle de l'ère chrétienne, Bartholomé Diaz et Vasco de Gama doublèrent le Cap et explorèrent la côte orientale de l'Afrique. Vasco de Gama, en 1498, appelait le Zambèze le *fleuve des bons signes;* d'ailleurs le mot Zambèze signifie proprement « un endroit où l'or doit être trouvé ». Après eux, leurs compatriotes portugais achevèrent la conquête de cette partie de la péninsule africaine. Ils retrouvèrent et travaillèrent les anciennes mines; mais à partir de 1650, ils en négligèrent l'exploitation, leurs efforts s'étant portés sur le nouveau monde, vers le Brésil.

On lit dans un ancien manuel portugais conservé à la bibliothèque de Capetown et attribué à De Faria, que Barreto, gouverneur des Indes, fut à son retour à Lisbonne, en 1591, nommé *vice-roi de Monomotapa et conquérant des mines de ce pays.* Monomotapa signifie en zoulou « *les enfants des mines d'or* ».

Barreto débarqua en avril 1592 au Mozambique et, sur l'avis du jésuite Francis de Monclaros, remonta par la rivière Cuama (l'une des embouchures du fleuve Zambèze) jusqu'à Manica et aux mines d'or de Butua et de Manchika. Un ancien voyageur français, cité par Mathers, confirme cette chronique et ajoute qu'il a trouvé à Massapa et à Luane des églises desservies par les dominicains qui possédaient près du Zambèze un couvent appelé *la Victoire.*

D'après un ancien ouvrage, le voyageur anglais Thomas Baines estime à 1,001,354 livres sterling l'or exporté annuellement d'Afrique par les Portugais jusqu'à cette époque. Un vieux livre de géographie appartenant à Saint-Vincent Erskine, évalue même cette exportation annuelle au triple de la somme ci-dessus. Pendant plusieurs années cent trente livres pesant d'or débarquaient régulièrement à Lisbonne des rives du Zambèze.

Un père dominicain portugais Juan dos Santos en 1586, l'écossais Bruce il y a juste un siècle, et, dans nos temps plus modernes, le savant minéralogiste et explorateur allemand Carl Mauch, Thomas Baines, Erskine, Elton. Chapman, sir John Swinburn, le capitaine Burton et le fameux Dr Livingstone, tous voyageurs sud-africains de grande notoriété, ont constaté l'abondance extraordinaire des minerais d'or et d'argent dans les contrées arrosées par le Zambèze, la Sabia et le Limpopo. Ils ont tous retrouvé, observé et décrit les ruines et les mines abandonnées que nous avons mentionnées plus haut et dont la réalité, attestée par la photographie, ne peut plus faire doute pour personne.

Les investigations des géologues allemands et anglais corroborent parfaitement les récits des voyageurs; ces investigations ont établi qu'une immense ceinture aurifère, variable en épaisseur et en richesse, s'étend au nord du fleuve Orange, à travers le continent sud-africain, de la baie Delagoa, sur l'Océan Indien, à celle de Walfisch sur l'Atlantique.

En 1845, un géologue distingué, L. von Buch, signalait une merveilleuse ressemblance entre les formations géologiques sud-africaines et celles de l'Australie : les couches métallifères des deux pays seraient identiques. Bien antérieurement aux travaux de ce savant, Henrich Lichtenstein, conseiller médical et compagnon de voyage du commissaire De Mist et du général Janssens, le dernier gouverneur hollandais du Cap, avait trouvé un gisement d'or à Warm Bokkeveld, dans cette partie du pays que les Anglais appellent aujourd'hui Griqualand West. Un bloc d'or provenant de Warm Bokkeveld appartient aujourd'hui à la collection minéralogique du musée de Berlin.

Des fièvres d'or ont périodiquement éclaté au Cap ; les archives de la colonie et les mines abandonnées en témoignent.

Celle de 1854 se manifesta d'une manière assez intense principalement dans les pays des Griquas et des Namaquas; elle coûta la vie à un grand nombre d'aventuriers, mais elle eut fort peu de durée.

En 1864, Carl Mauch, le célèbre explorateur minéralogiste, traversant la partie du Matabeleland comprise entre Tété, station portugaise sur le haut Zambèse, et le Limpopo, découvrit deux gisements aurifères très riches et qui passent encore maintenant pour les plus vastes du monde : l'un d'eux, d'après Mauch, mesure 80 milles de long sur 3 milles de large : c'est le district de Tati, où les jésuites ont fondé une mission ; l'autre s'étend sur une largeur de 22 milles et une longueur indéfinie ; on l'appelle le Mashonaland. Il est un objet permanent de convoitise pour les Allemands qui y ont un droit scientifique; pour les Portugais dont les titres sont historiques, et enfin pour les Boërs et les Anglais, au nom de la plus pratique de toutes les raisons, celle du plus fort (1).

En 1868, quelques Européens tentèrent d'exploiter plusieurs gisements de la terre de Matabeles, découverts en 1865 par un émule de Carl Mauch, le chasseur d'éléphants Hartley, à Tati, aux sources du Limpopo. Une Compagnie anglaise fut constituée, elle obtint une concession du roi Lobengula. Mais son exploitation fut entravée par les guerres qui éclatèrent sur la frontière du Transvaal de 1877 à 1881.

Voici comment s'exprimait, il y a vingt ans, Carl Mauch :

« L'étendue et la beauté des champs aurifères sont telles que je restai comme pétrifié d'admiration et que je fus pendant quelques minutes incapable de manier le marteau. On estime leur longueur à 81 milles sur 2 ou 3 de large. Des milliers de personnes pourraient y travailler sans se gêner mutuellement. Plusieurs causes combinées ont empêché la fièvre de l'or de se manifester ici avec la même intensité qu'en d'autres pays du globe après la découverte du précieux métal. D'abord la force numérique et la puissante vitalité de la race noire rendaient impraticable un procédé d'extermination analogue à celui qui, d'habitude, suit l'appropriation du sol par l'homme blanc. Ensuite l'insalubrité de ces contrées intertropicales, si fatale à la plupart des premiers explorateurs, fit hésiter les mineurs et les chercheurs d'or auxquels ces maladies auraient été certainement plus mortelles encore. »

En 1868, Carl Mauch relevait un autre dépôt d'or au nord de la rivière Olifant (district de Lydenburg). Puis successivement, on découvrit de riches filons sur divers autres points du Transvaal :

A Lydenburg et Marastadt.	En 1869
Au Murchison Range	En 1870
Au Spitzkop	En 1871
A Macmac	En 1872
Au Pilgrim's Rest	En 1873
A Waterfall et au Rotundacreek	En 1875

Un grand nombre de mineurs californiens et australiens accoururent alors au Transvaal dans l'espoir de faire promptement fortune. En 1875, M. H. Salomon, de Port-Elisabeth, de retour du Transvaal, rapportait avec lui 140 livres d'or fin, tant en poudre qu'en lingots. Mais ces découvertes rencontraient alors beaucoup de scepticisme; les capitalistes, soupçonneux et méfiants, préféraient s'abstenir plutôt que de risquer imprudemment l'or

(1) Voir quatrième partie, Matabeleland.

qu'ils possédaient à la recherche d'un autre or qui, après tout, pouvait bien être chimérique. L'industrie minière demeura donc longtemps stagnante. De temps à autre, les journaux du Cap publiaient bien un entrefilet annonçant qu'un mineur avait fait une trouvaille merveilleuse et qu'il retournait dans son pays avec le magot. Mais à part ces cas exceptionnels de bonne fortune, on n'entendait déjà plus parler des terrains aurifères du Transvaal en 1877, au moment où une guerre sanglante et cruelle contre le chef cafre Sococoeni vint rendre impossible toute exploration du pays.

Dans ses *Mittheilungen* de 1879, le Dr A. Petermann, de Leipsig, publie une statistique de l'or exporté de l'Afrique du Sud jusqu'à cette époque. Nous ignorons les sources où a puisé le savant géographe, mais il assure que les mines des possessions britanniques, y compris le Transvaal et le Matabeleland, auraient produit :

De 1866 à 1870.	23,000	livres sterling	d'or.
De 1873 à 1874.	103,416	—	—
De 1874.	250,766	—	—
De 1875.	185,725	—	—

Ce qui est incontestable, c'est qu'au Transvaal, en 1874, le révérend Burgers, président de cette République, fit frapper, à l'occasion de son avènement au pouvoir, huit cents souverains à son effigie avec l'or recueilli dans le pays.

Malheureusement, la plupart des premières Compagnies anglaises qui entreprirent il y a quinze ans, d'exploiter les veines aurifères des environs de Lydenburg, ont fait de désastreuses faillites, non à cause de la rareté de l'or, mais en raison des frais généraux énormes et de graves difficultés inhérentes à la situation alors anarchique du pays.

Hâtons-nous de le dire, ces causes néfastes ne subsistent plus; elles ont totalement disparu à la pacification générale du pays, après le traité de paix intervenu à Pretoria, le 3 août 1881, entre sir Hercules Robinson et le président Krüger.

Alors recommencèrent les explorations dans les districts de Lydenburg et dans la vallée De Kaap où l'or avait été aperçu en 1875. M. Osborne découvrit l'or à Komatie et plus tard, en 1885, à Knysna. En 1875, M. Lachlan avait trouvé de splendides pépites dans les terrains d'alluvion de Spitzkop; en 1882, il découvrit l'or alluvial dans la vallée De Kaap et obtint du gouvernement une récompense de 500 livres sterling. A la même époque, M. Chomse trouva l'or dans une gorge de la même vallée, sur une ferme appelée Berlin et appartenant à un sieur Albrecht. En 1884, Arnold mit à jour un filon de conglomérat sur la ferme de M. Geldenhuis dans le district de Witwatersrand. La même année, M. D. Moodie constatait la présence de l'or sur les terrains situés au sud-ouest de l'endroit où se trouve maintenant Barberton. Mais les plus merveilleuses découvertes furent celles du quartz aurifère de la colline Sheba par Edwin Bray en 1886, et du filon de « *Banket* » appelé *Main Reef*, par les frères Struben en avril 1866, dans le district de Witwatersrand.

Depuis trois ans, bien d'autres filons de conglomérat aurifère ont été exploités; nous en parlons avec détail dans un autre chapitre. Près de sept cents Compagnies broient le quartz ou le ciment aurifère dans le Transvaal. Plusieurs, telles que la Sheba et la Robinson, resteront à jamais fameuses dans les fastes de la Bourse en raison des plus-values extraordinaires réalisées par leurs actions, plus-values justifiées par des dividendes qui, dans plusieurs cas, dépassent le capital social *(suite page 28)*.

PRODUCTION AURIFÈRE DE L'AFRIQUE DU SUD DEPUIS 19 ANS

Tableau des exportations d'or natif en poudre ou en barres de deux ports Sud-Africains d'après les recettes des Douanes.

ANNÉES	COLONIE DE NATAL		COLONIE DU CAP		TOTAL EN £
	Valeur en £	Nombre d'onces	Valeur en £	Nombre d'onces	
1871.	370	»	43	11	413
1872.	825	»	745	150	1.570
1873.	895	»	85	22	980
1874.	24.710	»	14.772	3.827	39.482
1875.	28.443	»	43.009	11.152	71.452
1876.	39.802	»	11.905	9.067	51.707
1877.	13.365	»	54.030	14.995	67.395
1878.	4.575	»	34.765	3.105	39.340
1879.	1.100	»	29.115	7.611	30.215
1880.	»	»	22.450	5.855	22.450
1881.	276	»	17.676	4.706	17.952
1882.	6.865	»	15.175	4.230	22.040
1883.	20.293	»	10.164	2.639	30.457
1884.	16.708	»	22.297	7.232	39.005
1885.	52.222	»	17.321	5.050	69.543
1886.	113.166	»	23.914	6.674	137.080
1887.	143.551	»	92.936	25.698	236.487
1888.	390.418	106.000*	516.176	151.308	906.094
TOTAL	857.584	232.949	926.578	262.432	1.783.762
1889					
Janvier . . .	65.000		53.574		118.574
Février . . .	24.841		43.758		68.599
Mars	42.773		62.406		105.179
Avril	76.071		54.666		130.737
Mai	43.345		67.399		110.744
Juin.	46.609		97.729		144.338
Juillet. . . .	67.785		69.117		136.902
Août	41.030		83.513		124.543
Septembre . .	49.011		74.624		123.635
Octobre . . .	45.764		81.266		127.030
Novembre . .	38.275		84.344		122.619
Décembre . .	43.901		87.870		131.771
TOTAL	584.405		857.366		1.441.771
TOTAL GÉNÉRAL	1.441.989		1.783.944		3.235.533

Au point de vue de l'exportation générale de l'or de l'Afrique du Sud, cette statistique est forcément très incomplète puisqu'elle ne comprend que deux ports et que, en outre, toutes les exportations non déclarées lui échappent.

* Le nombre d'onces n'étant pas indiqué par la douane de Natal, les chiffres donnés ci-dessus ont été calculés d'après la valeur déclarée aux douanes de la Colonie du Cap, en moyenne à £ 3 10 s. l'once.

Enfin nous rappellerons les dernières découvertes faites dans le Bechuanaland, le Damaraland et dans les terres des Matabeles. C'est de cette portion de l'Afrique qu'il faut attendre des merveilles dépassant peut-être celles de la Californie et de l'Australie. Telle est l'opinion unanime des explorateurs, des savants et des hommes les plus compétents en affaires minières qui ont parcouru et étudié ces pays déjà bien anciens, mais où ne résident pas moins les plus sûres espérances de l'avenir.

Nous ne pouvions pas mieux terminer ce chapitre sur l'origine de l'or dans l'Afrique Australe qu'en publiant le tableau des exportations d'or depuis dix-neuf ans d'après les statistiques fournies par les douanes (page 27).

CHAPITRE II

DES DIVERSES CONTRÉES AURIFÈRES DE L'AFRIQUE DU SUD

Il n'est pas une contrée de l'Afrique du Sud, où l'or n'ait été découvert en quantités plus ou moins considérables; mais jusqu'ici la richesse aurifère constatée du Transvaal a dépassé de beaucoup celle de tous les pays voisins.

C'est au Transvaal que les exploitations aurifères ont pris le plus grand développement, c'est là que se trouvent la majeure partie des Compagnies, c'est donc le Transvaal qui fait l'objet principal de ce livre.

En dehors du Transvaal, toutes les possessions Anglaises, Portugaises et Boërs contiennent des gisements aurifères. Le Swazieland est certainement appelé à un grand avenir comme producteur d'or; dans la Colonie du Cap les mines de Knysna ont fait parler d'elles un moment; Natal, Orange, le pays des Zoulous possèdent également des gîtes aurifères peu exploités, mais si l'on en croit les récits des voyageurs, c'est dans les pays du Bechuanaland, et du Matabeleland, entre les fleuves Limpopo et Zambèze, que se trouveraient les plus merveilleuses richesses aurifères, les mines exploitées au temps du roi Solomon et dont la réouverture par les procédés de la science moderne serait appelée à révolutionner le monde.

Nous étudierons successivement chacune de ces contrées en leur consacrant le développement qu'elles comportent.

Nous suivrons dans nos études l'ordre chronologique, non pas des découvertes dont la date est trop incertaine, mais de la création des Compagnies par actions dont ce livre est un guide.

Ce plan général est également celui que nous adopterons pour l'étude spéciale du Transvaal, dont l'importance, au point de vue minier, dépasse jusqu'ici, comme nous venons de le dire, celle de toutes les autres contrées de l'Afrique du Sud.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le [illegible] du Transvaal [illegible] [illegible]

Le [illegible].

1° La zone aurifère [illegible] [illegible] Elle est divisée en deux [illegible] de populations [illegible] et la zone du Zoutpansberg [illegible]

Les propriétés aurifères de la Compagnie [illegible] [illegible] administrativement au commissaire des mines [illegible]

2° La zone de [illegible] au sud de la vallée [illegible] [illegible], chef-lieu [illegible];

3° La zone de [illegible] [illegible] tricts de Pretoria, de Heidelberg et de Rustenburg, [illegible] ville de Johannesburg et comme agglomérations [illegible], qui devient un centre houiller important, et Elsburg;

4° La zone de Krugersdorp, qui comprend une partie des districts de Pretoria et de Rustenberg, et a pour centre Krugersdorp et [illegible];

5° La zone de Roodepoort, dans le district de Heidelberg, chef-lieu Greylingstad;

6° La zone de Schoonspruit, district de Potchefstroom, avec les centres miniers de Klerksdorp et de Katdoornbosch;

7° La zone de Rooderand, dans le même district, sur le Vaal, chef-lieu Venterskroon;

8° La zone de Malmani, dans le district de Marico, sur la frontière ouest, chef-lieu Ottoshoop;

9° La zone de Marabastadt, dans le district de Zoutpansberg, chef-lieu Smitsdorp;

10° La zone de Houtboschberg, même district, chef-lieu Haenertsburg.

Enfin on s'attend prochainement à la proclamation d'une onzième zone, celle de la Murchison's Range, sur le Crocodile River, à trois journées de route au nord de Lydenburg, où d'importantes découvertes de gisements aurifères viennent d'être signalées.

D'après l'Annuaire de Fred. Jeppe pour 1889, voici quelle était l'étendue des différentes zones proclamées jusqu'au mois d'octobre 1888:

Zone de Kaap	252,158 hectares.
— Witwatersrand	62,515
— Komati	21,904
— Malmani	14,034
— Rooderand	5,992
— Schoonspruit	48,599
— Roodepoort	28,079
— Marabastadt	17,805
— Houtboschberg	32,684
	485,670 hectares.

Depuis cette époque le gouvernement a encore proclamé :

Les fermes de Tygerfontein et de Kromdraai *(Zone de Rooderand)*	2,393 hectares.
Celles de Heksrivier et de Varkensfontein *(Roodepoort)*	5,794
Celles de Rhenosterspruit et de Palmietfontein *(Schoonspruit)*	9,312
Celles de Dwarsvlei et de Sterkfontein *(Krugersdorp)*	5,043
Dans la zone de Komati, la ferme de Doornhoek et un terrain domanial environ	3,000
Dans la zone de Marabastadt	4,200
Dans la zone de Malmani, ferme de Kruisvier	2,277
	32,019 hectares.

Ce qui porte l'étendue des zones proclamées à 517,689 hectares (1).

Dans la pratique des affaires, on ne tient pas compte de ces nouvelles divisions minières, et on classe généralement les divers champs aurifères sous les dominations suivantes :

(1) A la date du 13 décemdre 1889 le Gouvernement vient encore de proclamer les dix-huit fermes suivantes dont la superficie ne nous est pas connue :

Waterfall	Rietvley	Doornkop	Klip Rivier
Randfontein	Rietfontein	Vlakfontein	Olifantsvley
Uitvellfontein	Pan Laagte	Luipaardsvley	Rietvley
Gemsbokfontein	Middelvley	Zuirbekom	Palmietfontein
Elandsvley			

District de Lydenburg.
District de de Kaap.
District de Komati.
District de Witwatersrand
District de Klersksdorp.
District de Malmani.
District de Zoutpansberg.
District de Waterberg.

C'est également cet ordre et ces dénominations que nous adopterons pour l'étude des mines d'or du Transvaal.

Administration des Mines.

D'après la législation et les règlements actuels, à la tête de l'administration minière se trouve le chef du département des mines *(ministre des mines)* à Pretoria. Il est assisté d'un *ingénieur* pour la partie technique, d'un secrétaire et de plusieurs commis. Il est responsable de sa gestion vis-à-vis du Conseil exécutif qui peut le consulter dans toutes les affaires concernant son département. Son traitement est de 850 livres par an, plus 500 livres comme frais de voyage.

Il a sous ses ordres dans chaque zone minière proclamée un *commissaire des mines* qui est assisté d'un *inspecteur de claims (claim inspector)* et de commis.

Dans chaque zone importante siège un bailli spécial qui est revêtu des pouvoirs judiciaires attribués aux baillis, mais seulement dans l'étendue du ressort qui lui est assigné.

A défaut de bailli spécial, c'est le commissaire des mines qui rend la justice. Il est alors assisté d'un accusateur public remplissant en même temps les fonctions de greffier.

Le commissaire des mines a, dans ses attributions ordinaires, la perception des impôts, taxes et redevances; il délivre les permis d'exploitation, les licences ou permis d'explorateur et de mineur, et il veille à l'observation et à l'exécution des lois et règlements sur les mines avec l'assistance de l'inspecteur de claims.

Dans chaque zone proclamée se trouve aussi un comité de mineurs *(diggers' committee)* dont 9 membres sont élus par les titulaires de licences de mineur et d'explorateur et 5 par les propriétaires de fermes ou terrains proclamés. Ce comité, dont le commissaire des mines est président de droit, est chargé d'élaborer les règlements intérieurs sur l'exploitation et la zone proclamée et sur la répartition des eaux.

Exploitation des Mines.

Le droit d'exploiter les mines dans la République Sud-Africaine peut s'acquérir de trois manières différentes :

1° En vertu d'une concession;

2° En vertu d'un bail minier en permis d'exploitation ;

3° En vertu de la proclamation des terrains miniers par le gouvernement.

La concession est le droit accordé au propriétaire ou fermier d'exploiter les mines qui se trouvent dans sa propriété, moyennant une redevance annuelle, soit fixe, soit proportionnée au produit.

Le système des concessions avait été adopté au début de la découverte des

mines d'or pour encourager les travaux d'exploration. Il a, toutefois, été abandonné au grand avantage du Trésor. Aussi des 59 concessions accordées jadis, il n'en subsiste plus que 21, dont plusieurs sont même en litige, faute du paiement de la redevance.

Bail ou permis d'exploitation.

Lorsqu'un propriétaire découvre dans ses terres des gisements exploitables, il peut obtenir du gouvernement un permis d'exploitation nommé *Bail minier*, lui donnant le droit de rechercher et d'exploiter les mines dans une étendue de terrain ne pouvant dépasser le dixième de la superficie de sa propriété (c'est ce qu'on appelle un *mynpacht*), moyennant une redevance annuelle de 10 shillings (12 fr.50) par morgen (85 ares) ou de 2 1/2 p. 100 du produit des mines, au choix du gouvernement.

Lorsque le propriétaire n'exploite pas ou ne cède pas son bail minier et qu'il fractionne les terrains de son bail en claims pour les laisser occuper et exploiter par des mineurs isolés ou syndiqués ou par des Compagnies, il touche alors les trois quarts du produit des licences ou permis qui doivent être pris pour chaque claim. Le quatrième quart revient au gouvernement.

En vertu du droit qu'il a seul la disposition des pierres et métaux trouvés dans le sol, le gouvernement peut proclamer ouvert aux explorateurs et mineurs, tout terrain privé ou domanial, dans lequel des gisements exploitables ont été découverts ou sont supposés exister; c'est-à-dire que toute personne de race blanche, munie d'un permis ou licence d'explorateur, délivré par le commissaire des mines ou bailli, à raison de 6 fr. 25 c. ou 9 fr. 35 c. par mois, suivant qu'il s'agit de terrains privés ou de terrains domaniaux, peut prendre possession, en la marquant, d'une parcelle *(claim)* du terrain proclamé pour y rechercher les gisements qui pourraient s'y trouver. Pour exploiter ensuite le gisement, le titulaire du claim doit se munir d'une licence de mineur, dont le coût est de 25 francs par mois.

La grandeur des claims varie suivant qu'il s'agit de dépôts d'alluvions, de veines ou filons de minerais métallifères ou de pierres précieuses. Le claim sur un dépôt d'alluvions est un rectangle dont le petit côté a 45 mètres et le grand 120 mètres, et sur des dépôts de pierres précieuses, un carré de 9 mètres de côté. Nul ne peut détenir à la fois plus d'un claim d'alluvion et un claim de filon dans la même zone minière, à moins que plusieurs titulaires de claims adjacents ne se syndiquent en payant une certaine redevance. Chacun d'eux peut alors individuellement posséder un autre claim. Les claims peuvent être vendus, cédés, transférés comme toute autre propriété. Ils ne peuvent toutefois être hypothéqués qu'après avoir été spécialement enregistrés à cet effet, après annonces et paiement d'une taxe fixe.

Avant toute proclamation d'un terrain privé, le propriétaire a le droit de se réserver un bail minier et, en outre, quinze claims francs. Après la proclamation, il touche la moitié du produit des licences d'explorateur et de mineur et la totalité des licences d'emplacement pour habitations, magasins, etc., sur sa propriété.

Par le fait de la proclamation, le propriétaire n'est pas dépossédé. Le fonds lui reste, l'Etat lui enlève seulement la jouissance, et comme indemnité lui donne une partie, la moitié au moins, du produit des licences d'explorateur, de mineur et d'emplacement.

L'explorateur permissionné qui a découvert un gisement exploitable a également le droit de prendre un claim spécial avant toute autre personne dans la propriété à proclamer.

Tout détenteur d'un claim doit l'exploiter ou le travailler régulièrement sous peine de déchéance. Toutefois, lorsque plusieurs détenteurs de claims adjacents, dont le nombre ne peut dépasser 12, se sont syndiqués, il suffit qu'un des claims syndiqués soit travaillé. Le défaut de paiement chaque mois de la licence entraîne également la déchéance.

Bien entendu, la possession d'une licence ou d'un permis de l'autorité ne donne pas *ipso facto*, au titulaire, le droit d'explorer les propriétés privées non proclamées. Il faut qu'il en obtienne, au préalable, l'autorisation du propriétaire qui peut faire avec l'explorateur tel arrangement qui lui convient.

Lorsqu'une nouvelle zone minière est ouverte, une agglomération de la population ne tarde pas à se former. Une partie des terrains en dehors des mines est alors divisée en parcelles *(stands)* de 15 mètres de côté ou de 15 mètres sur 30 mètres qui sont données en location pour 99 ans, moyennant une redevance mensuelle, nommée *licence de stand*, de 12 fr. 50 c. ou 18 francs suivant la dimension. Seulement, comme il y a une grande compétition et comme certains emplacements sont plus recherchés les uns que les autres, ces baux sont mis aux enchères et on a vu souvent payer 25,000 francs et plus pour les obtenir. Cette prime profite naturellement au propriétaire ou au Trésor lorsqu'il s'agit de terrains domaniaux. — A défaut de paiement de la licence ou redevance mensuelle, le titulaire d'un stand perd également tous ses droits.

Telles sont sommairement les dispositions qui régissent les mines d'or, d'argent et de pierres précieuses dans la République Sud-Africaine. Elles ont été étendues récemment aux mines de mercure. Quant aux autres minéraux, aucune loi n'a encore été édictée pour en réglementer l'exploitation et l'administration (1).

Des différents Districts aurifères du Transvaal.

CHAPITRE PREMIER

CHAMPS D'OR DE LYDENBURG

Quand on pénètre sur le territoire de la République Sud-Africaine par le chemin de fer de la baie de Delagoa, on entre tout d'abord dans le district de Lydenburg, première région du Transvaal où l'or fut découvert et la première aussi dans l'ordre chronologique d'exploitation par des compagnies anonymes.

Notions historiques. — Le Lydenburg ne fut occupé et colonisé par les Boërs qu'après le grand exode de 1836. Potgieter, à la tête de quelques

(1) Voir plus loin la traduction de la loi minière au Transvaal.

familles d'émigrants du Cap, rejeta le chef Zoulou Mozilikatze au delà du Limpopo, et s'établit, avec les siens, au pied des montagnes du Drakenberg, sur les rives pittoresques d'un petit torrent dont les eaux coulent parallèlement aux rivières Olyfant et Blyde.

Les émigrants Boërs y fondèrent le village d'Origstad en 1844. Mais bientôt les fièvres paludéennes qui règnent à l'état endémique dans ces vallées chaudes, humides et mal drainées, contraignirent une partie des habitants à changer de résidence; ils se transportèrent alors, avec leurs familles et leurs troupeaux, quelques lieues plus loin au sud pour chercher à une altitude supérieure un air saint et vivifiant. C'est là que fut bâtie la ville de Lydenburg, qui devint de 1848 à 1860, le chef-lieu d'une république indépendante; cette république s'était arrondie, en 1858, par l'annexion de l'État minuscule d'Utrecht.

Au mois d'avril 1860, la confédération de Lydenburg-Utrecht se fusionna à son tour avec le reste du Transvaal et elle forme aujourd'hui l'un des dix-huit arrondissements administratifs de la République Sud-Africaine.

Aspect du pays. — La contrée est magnifique et pittoresque à l'égal de la Suisse et de l'Écosse Les rochers gigantesques du Drakensberg élèvent un infranchissable rempart vers l'ouest, tandis qu'au sud-est, le mont Spitzkop mesure jusqu'à 7,110 pieds d'altitude. Dans ce pays montagneux, l'eau jaillit partout, et l'on s'en sert avec succès pour actionner les turbines des usines à pilons.

Villes. — La ville de Lydenburg, qui a donné son nom à tout le district, est située à 5,825 pieds au-dessus de l'océan Indien; elle est à 419 milles de Durban, à 180 milles de Lourenço-Marquez, à 20 milles de Pilgrim's Rest, à 30 milles de Mac Mac et à 500 milles de Kimberley. De bonnes routes charretières la relient à ces diverses localités. On y compte un millier d'habitants européens et un nombre au moins égal de Cafres. Lydenburg est le siège du Landdrost (préfet de l'arrondissement), d'un commissaire des mines, d'un shériff et d'un inspecteur des claims *(claims inspector)* La *Standard Bank* de Londres y entretient une agence. On y publie un journal de quelque notoriété, *le Transvaal*. La ville aujourd'hui renferme une église hollandaise réformée, une chapelle anglaise et une mission catholique.

Les autres villes des Champs d'Or de Lydenburg sont:

Pilgrim's Rest, 700 habitants, Barberton, 5,000 habitants, Eureka City, Fair-View. Moodies et Jamestown, chacune desquelles compte plusieurs centaines d'âmes.

On remarquera, non sans quelque surprise, que Barberton dépend encore administrativement de Lydenburg, quoique cette dernière soit dix fois moins importante.

Plusieurs anomalies du même genre existent au Transvaal; c'est ainsi que l'importante et populeuse ville de Johannesburg dépend de Prétoria et la ville prospère de Klerksdorp dépend de Potchefstroom.

La raison en est que les zones minières ne correspondent pas toujours exactement aux subdivisions administratives.

Découverte de l'or. — L'or a été découvert, il y a vingt-deux ans, aux environs du village hollandais Lydenburg, dans les montagnes du Drakenberg, par des cherhceurs d'or australiens; mais aucune exploitation régulière et systématique des gisements ne fut entreprise alors.

Vers le milieu de 1869, M. Edwin Button, de Natal, accompagné par M. Sutherland, mineur californien, découvrit quelques filons aux environs de Marabastad.

En 1870, entre les montagnes appelées depuis *Murchison Range* et Sutherland Hills, les mêmes chercheurs trouvèrent d'importants gisements aurifères, sous la double forme de pépites alluviales et de filons de quartz. Ils rapportèrent à Natal des spécimens de minerais recueillis par eux, et les capitalistes commencèrent à s'émouvoir. Les journaux parlèrent de l'or de Lydenburg. Un décret du Président de la République du Transvaal, inséré au *Staatscourant*, le 14 mars 1871, constate que la récompense promise pour la découverte de l'or à la Spitzkop, district de Lydenburg, a été réclamée par MM. James Sutherland, Edward Burton, et Thomas Mac Lachlan.

Tandis que M. Button continuait ses explorations des champs aurifères de Marabastadt, on fouillait la Spitzkop, avec des succès inégaux. Le gouvernement, ne trouvant pas suffisants les résultats obtenus, contestait à Mac Lachlan et à ses vaillants compagnons la récompense due à leurs travaux. Découragés, entourés d'obstacles presque insurmontables, manquant de vivres, ils abandonnèrent *Spitzkop* pour *Macmac* qui devint le centre des champs aurifères. Ces derniers prirent le nom de « New Caledonians » en l'honneur des premiers pionniers qui les explorèrent et dont la plupart étaient enfants de l'Ecosse.

La ville de *Macmac*, nommée d'abord *New Bendigo*, est située sur les fermes *Geehoutboom* et *Graskop* à 45 milles E.-W.-E. de Lydemburg; elle fut baptisée ainsi par le Président Burgers à cause des nombreux Ecossais qu'il y rencontra lors de sa première visite officielle dans ces vallons aurifères.

Vers la fin de 1873, des trouvailles faites au bord de la rivière de Pilgrim's Rest s'ébruitèrent et firent sensation; beaucoup de mineurs désertèrent Macmac. On comptait alors dans les deux campements miniers, à Macmac et à Pilgrim's Rest 500 hommes blancs.

En février 1874, les claims exploités sur les ruisseaux de Pilgrim's Rest, s'étendaient sur 6 milles de longueur. A cette époque, on découvrit un filon d'or sur la ferme *Graskop*, entre Macmac et Pilgrim's Rest. On possédait donc à la fois les alluvions aurifères et les quartz aurifères sur la côte occidentale de la montagne.

Le gouvernement acheta la propriété de Graskop le 28 février 1874 dans l'intention d'y tracer le plan d'une ville; on vendit quelques lots à bâtir, mais ce projet fut abandonné et le développement subséquent de Pilgrim's Rest rendit, d'ailleurs, cette mesure inutile.

Cependant l'immense travail exécuté dans ce pays ne resta pas complètement infructueux. Voici la chronique des trouvailles les mieux avérées:

Le 3 décembre 1873, un certificat fut délivré, par le Commissaire des mines d'or, à MM. Osborne, Barrington et Fairly certifiant qu'ils avaient recueilli 4 pépites pesant ensemble 13 lbs (livres anglaises) 3 onces.

On écrivait au « *Volksstem* », le 13 avril 1874, qu'un mineur avait obtenu, pour cent jours de travail, une moyenne de 1 1/2 onces d'or par jour, et qu'un autre chercheur d'or partait pour l'Angleterre avec 50 lbs du précieux métal recueillies par lui.

Le 30 mai 1874, le même journal relatait que M. Forster avait tiré du claim de Barrington une pépite pesant 87 onces d'or et que M. Dickson avait trouvé 90 onces d'or en une semaine. A la fin de la même année, le « *Goldfields Mercury* » publiait les résultats ci-après :

11 septembre 1874, Stibbs et Ross	48 onces.
18 décembre 1874, Chatterton et Hodges . . .	69 —

En janvier 1875, on tirait du ruisseau de Pilgrim's Rest 8 lbs et 87 onces d'or.

Le *Volksstem* de juillet 1875 mentionnait les productions qui suivent :

G. Russelb et Cᵒ	213 onces	d'or alluvial.
W. A. B. Cameron	69	—
Halland et Cᵒ	29	—
Mᵉ Kenzil et Cᵒ	59	—
Inconnu	47	—

Le *Mercury* du 29 mars 1875 annonce la découverte d'une pépite de 123 onces sur le claim du *Upper claims.*

On a bien souvent tenté d'évaluer le chiffre total de la production d'or des champs de Lydenburg. Voici une estimation qui paraît plausible. De 1873 à 1877, on a pu extraire de ce district par des procédés rudimentaires, pour une valeur de plus de quinze millions sterling d'or. Un seul claim appartenant à une dame, miss Russell, aurait rapporté 30,000 livres sterling (750,000 francs.) Le prix de l'or variant à cette époque entre 3 liv. 5 sh. minimum et 3 liv. 13 sh. au maximum.

En 1875, on avait créé plusieurs compagnies de mines d'or dans le district de Lydenburg; les actions souscrites par des capitalistes du Natal se négocièrent même sur le marché de Londres.

On installa des batteries à broyer sur les bords du Crocodile, rivière qui se jette, après sa jonction avec la Komatie, dans la baie Delagoa, à 150 milles de la ville de Pilgrim's Rest.

Les mines renfermaient plusieurs reefs très riches. Mais leur exploitation ne réussit pas : 1° à cause de l'ignorance et de l'incapacité des gérants; 2° parce que les filons se présentaient non d'une seule venue mais par fragments brisés, ce qui rendait les travaux miniers coûteux et pénibles; 3° à cause des hositilités incessantes avec les indigènes lesquels auraient finalement chassé les Boërs sans le secours des troupes anglaises en 1877. Comme on l'a vu plus haut dans l'histoire du Transvaal, lord Wolsely vainquit et fit prisonnier le chef Seccocoeni et rétablit l'ascendant des blancs dans les vallées du Lydenburg. Mais pendant ce temps la plupart des compagnies de mines d'or avait fait faillite entraînant la perte de plus d'un million sterling (25 millions de francs) et détruisant la confiance.

De 1877 à 1886, on n'entendit plus parler des gisements aurifères de Lydenburg et ce district demeura mal famé à Natal et à Londres où l'on ne peut oublier l'argent englouti en pure perte dans ces montagnes. Mais aujourd'hui ce district se relève, et paraît vouloir prendre rang dans la production de l'or au Transvaal. En effet, depuis cinq ans environ, de nombreuses compagnies ont été créées ou réorganisées dans ce district. Elles possèdent un total de 120 pilons qui ont produit pendant l'année 1887, environ 8,000 onces, et en 1888, 9,000 onces d'or.

L'histoire des champs aurifères du Lydenburg comprend donc trois phases : Lutte rude et énergique des premiers explorateurs et découverte rémunératrice de l'or alluvial. Puis, intervalle d'accalmie suivi de la création d'une foule de compagnies qui en 1881 avaient toutes succombé et compromis pour longtemps les noms d'abord populaires à Londres de Pilgrim's Rest, de Mac-mac et de Lisbon-Berlyn.

Enfin, nouvelles tentatives pour reprendre les exploitations et tirer parti des travaux exécutés depuis dix ans; c'est l'époque actuelle.

Liste des principales compagnies des champs d'or de Lydenburg.

Balkis Consolidated	Morgenzon P. M. C.
Baron P. M. C.	New Spitzkop
Barret P. M. C.	Nooitgedackt Estates (Transvaal)
Gold Estates (Transvaal) C°	Oceana
Graskop Gold	Pilgrim's Rest
Graskop Mill	Rae (Transvaal)
Lisbon Berlyn	Rosenkrantz Estate
Lydenburg G. M. C.	Transvaal Gold
Macmac G. M. C.	Zwartland (Transvaal)

On trouvera des details aussi complets que possible sur ces différentes entreprises aux monographies alphabétiques des compagnies de l'Afrique du Sud à la fin de ce livre.

CHAPITRE II

LES CHAMPS D'OR DU DE KAAP

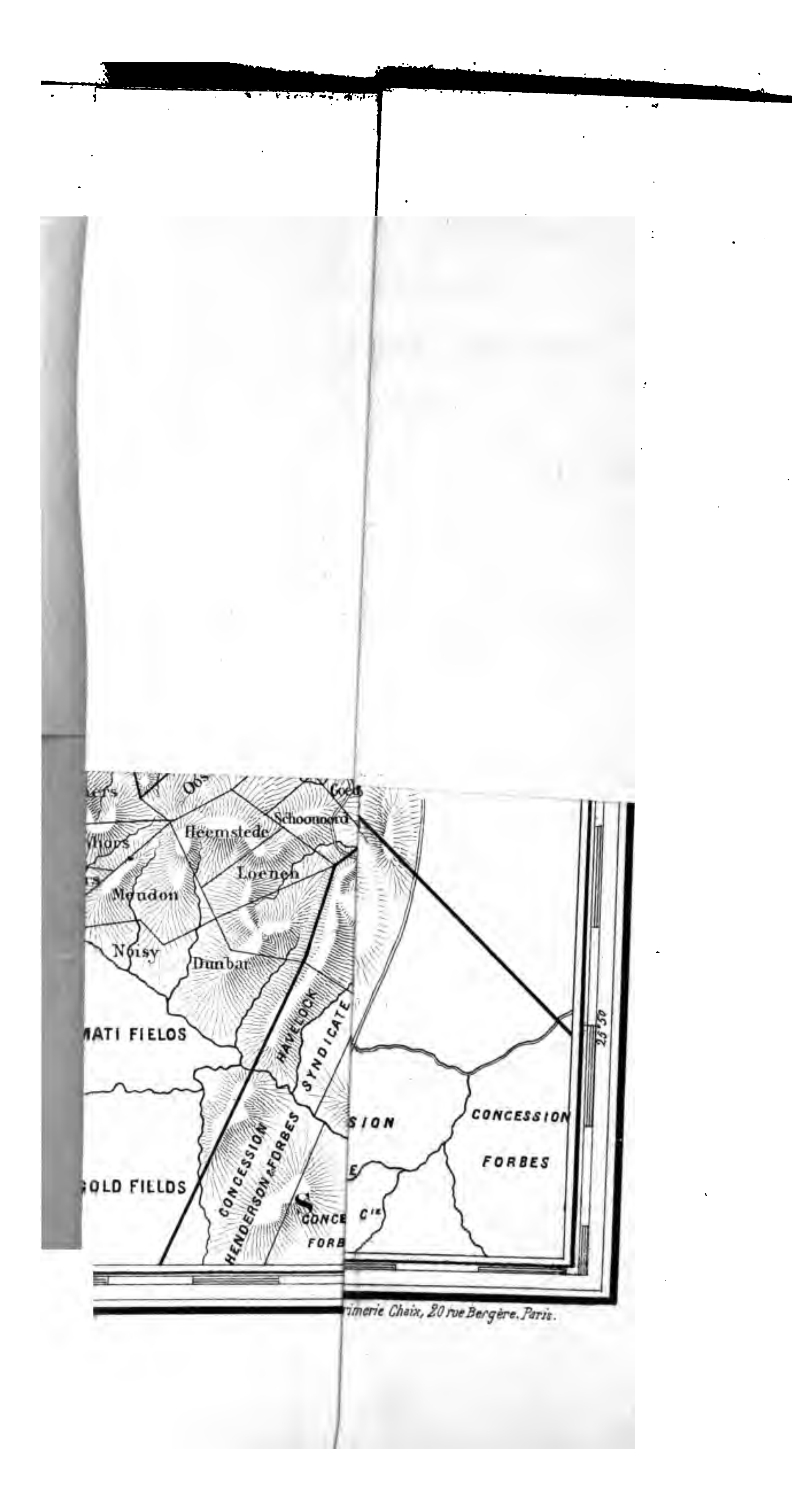
Géographie.

Les Champs d'or *proclamés* du district de de Kaap sont circonscrits par le limites suivantes : à l'ouest par le plateau du de Kaap; au sud par une haut rangée de montagnes qui sépare la vallée du de Kaap du territoire de Mo dies; à l'est par une ligne tirée de Kamlubana Piak à la colline Nelmapiu sur la rivière du Crocodile et au nord par ladite rivière, depuis ladite collin jusqu'à un point en face du plateau du de Kaap.

La superficie de ce territoire, comprenant environ 800 milles carrés, e arrosée par la rivière de Kaap dont l'affluent principal appelé Queen's Riv (rivière de la Reine), prend sa source dans la haute chaîne de montagnes a sud-est de Barberton. Ses deux autres affluents connus sous le nom c rivière de Kaap nord et rivière de Kaap Sud prennent leur source dans Kaap Plateau. Ces trois cours d'eau se réunissent pour former la rivière Kaap dans ce qu'on appelle la Golden Valley (Vallée dorée) auprès de la vil d'Eureka (Eureka City); la rivière de Kaap se jette à son tour dans la riviè du Crocodile vers le 31° 25' longitude est et le 25° 32' latitude sud. La Cr codile River, appelée par les indigènes Ingwenja, Umgwenja et aussi Meguenh qui forme la frontière nord des « champs d'or » du de Kaap, prend sa sour près de Great Zuikerboschkop, au sud-ouest de Lydenburg et se jette dans rivière Komatie, à côté des montagnes de Lebombo. C'est là que le termin du chemin de fer de Lourenzo-Marques sera établi sur le territoire d Transvaal, à environ deux kilomètres du territoire portugais.

Montagnes. — La chaîne de montagnes qui sépare au sud les « Champs d'or du de Kaap du territoire de Moodies et du Swazieland forme la ligne de parta entre les eaux coulant au nord vers les rivières de Kaap et Crocodile et cell coulant au sud vers les rivières Lomati et Komati. La première de ces rivièr est un affluent de la seconde et se jette dans la Komati à côté des mon Lebombo. La chaîne de montagnes qui sépare le de Kaap de Moodies attei en quelques points une altitude de 7,600 pieds; elle forme une partie impo tante de la chaîne du Drakensberg qui s'étend de la frontière de Natal ju qu'au Limpopo, au nord du Zoutpansberg. L'altitude du plateau de de Kaa appelé aussi Godwaanberg et dont les flancs, vers l'est de la vallée, sont tr escarpés, est d'environ 1,500 pieds au-dessus de la vallée et de 5,800 pie au-dessus du niveau de la mer. L'altitude de Barberton, située au pied la Saddleback-Hill, mesurée récemment à l'hypsomètre a donné 2,825 pie De nombreuses rangées de petites collines entrecoupent la vallée dans tout les directions; une longue suite de collines borde la rive droite de la riviè du Crocodile. Vers le Nord, le Maudsberg atteint l'altitude de 7,200 pie et la Spitzkop, celle de 5,600 pieds.

La plus grande altitude touchée par le tracé projeté du chemin de fer Delagoa Bay est à Sterkspruit ou la ligue fait l'ascension du Drakensberg 3,283 pieds; le point le plus élevé de cette montagne est 5,884 pieds sur ferme de Bergendaal.


Heemstede
Schoonoord
Loeneh
Meudon
Noisy
Dunbar
HAVELOCK
SYNDICATE
MATI FIELDS
CONCESSION
FORBES
CONCESSION
HENDERSON & FORBES
GOLD FIELDS
25°50
rimerie Chaix, 20 rue Bergère, Paris.

Les monts Lebombo formant la frontière entre les possessions portugaises et le Transvaal, le Tongaland et le Swaziland, ne sont qu'une suite de collines basses d'une largeur de huit à dix milles, mais dont l'altitude ne dépasse pas 900 on 1 000 pieds aux points les plus élevés.

Flore et faune, climat. — La végétation dans la vallée du de Kaap est semi-tropicale, mais pas très luxuriante à cause du manque d'eau. La plupart des affluents de la rivière de Kaap qui descendent des montagnes environnantes, roulent une grande quantité d'eau pendant la saison des pluies, mais ils se dessèchent presque complètement pendant la saison d'hiver (avril à septembre, saison sèche et froide). Les vallées formées par les torrents ou les petits ruisseaux sont couvertes de buissons très épais dans quelques endroits. L'essence la plus répandue est le mimosa épineux d'Afrique, mais on trouve aussi le buis, le bois de fer et d'autres essences africaines, telles que le cactus et le figuier sauvage dans les vallées les plus profondes.

Les pâturages sont très riches pendant les mois d'été (septembre à mars, saison des pluies), mais pendant l'hiver l'herbe est brûlée par les chercheurs d'or à la recherche des filons comme le faisaient auparavant les Boërs pour éloigner les indigènes en détruisant le gibier qui faisait leur seule nourriture. La mauvaise habitude de brûler l'herbe qui arrête la croissance des arbres quand elle ne les détruit pas tout à fait, devra disparaître d'elle-même d'ici peu. En effet, le gouvernement n'a pris aucune mesure pour réglementer la coupe des bois faite sans mesure par les compagnies de mines d'or pour le chauffage de leurs machines à vapeur, et le moment viendra où les compagnies devront d'elles-mêmes songer au reboisement.

Le climat de la vallée de de Kaap est considéré comme malsain, particulièrement sur les bords des ruisseaux encaissés qui se jettent dans la Kaap River et également du côté des monts Lebombo, mais les rapports d'insalubrité qu'on a fait sur la vIlle de Barberton sont complètement faux.

Le gibier a presque disparu du pays, chassé par les explosions de la dynamite et le fusil des prospecteurs et, avec le gibier, la mouche tsetse a déserté ces parages, sauf dans quelques parties de la vallée. On y trouvait autrefois tous les animaux, depuis l'éléphant jusqu'à l'antilope; on n'y rencontre plus maintenant que quelques léopards ou le lion dans les monts Lebombo où reste encore le gros gibier.

Origine et découverte de l'or dans le district du de Kaap.

Les ruines nombreuses d'anciens kraals Cafres que l'on rencontre dans la vallée, démontrent que cet endroit était habité autrefois par une importante population. Mais il n'existe plus aujourd'hui aucune de ces tribus et la main-d'œuvre n'est pour ainsi dire fournie que par les indigènes du Swaziland et de l'Amatongaland qui vivent au sud du de Kaap. Il y a des preuves évidentes et nombreuses que quelques-uns des filons découverts récemment ont été, dans des temps reculés, exploités par une race blanche.

M. Stuart dans son remarquable rapport sur la ferme Lisbon, en avril 1883, fait allusion on ces termes à ces anciens ouvrages.

« La découverte de l'or, quant à ce qui regarde les Anglais, peut dater de 1875, mais j'acquis bientôt la conviction que le Transvaal doit avoir été exploité en grand par les mineurs de l'ancien temps. J'ai foulé aux pieds des ruines d'anciens ouvrages démontrant qu'il y a des siècles, on pratiquait

là l'exploitation des mines sur une vaste échelle, que d'énormes quantités de minerai avaient été travaillées et cela par des ingénieurs de premier ordre. J'ai trouvé des carrières, des tunnels, des puits, des travers-bancs, des vestiges de routes parfaitement construites et sur le bord de ces routes des monceaux de minerai paraissant prêts à être chargés sur des chariots. Ce minerai était empilé avec autant de régularité que s'il avait été placé là pour être cubé et il semblait que ces travaux avaient été abandonnés précipitamment par les mineurs. J'ai découvert entre autres une galerie qui avait été murée par une solide maçonnerie; je n'ai pu à ce sujet conjecturer qu'une chose, c'est que cette galerie avait été murée par les mineurs eux-mêmes dans la pensée que l'abandon des travaux ne pouvait être que temporaire et derrière le mur il est possible qu'on trouve la suite de la galerie. Je n'ai pas pu faire détruire le mur parce qu'il se trouvait sur une ferme qui ne nous appartenait pas. Les indigènes, d'après ce que j'ai pu me rendre compte par une sérieuse investigation, ignorent ce qu'étaient les anciens mineurs et ne possèdent aucune tradition à leur sujet.

» Je préfère attribuer ces ouvrages aux Portugais qui sont connus pour avoir eu de nombreuses possessions coloniales, autrefois, dans cette partie du monde et pour en avoir retiré de grandes quantités d'or au dix-septième siècle. Mes raisons pour leur attribuer ces ouvrages sont qu'ils étaient habitués à l'usage de la poudre à canon. Mais ces travaux appartiennent-ils à un peuple beaucoup plus ancien, comme les Phéniciens peut-être, ou bien seulement aux Portugais? Il n'existe aucune preuve matérielle pour trancher la question. Un fait reste visible pour tous ceux qui voudront visiter cette contrée, c'est qu'une exploitation minière sur une large échelle a été faite dans ce pays par quelque nation dans les temps passés. »

La première découverte de l'or dans le district du de Kaap paraît remonter à l'année 1875. En effet, dans un numéro du *Volksstem*, publié en janvier 1875, il est fait mention d'une lettre envoyée au Président de la République par M. Mac-Lachlan, accompagné d'un magnifique échantillon d'or alluvial trouvé au cours d'une exploration faite au sud de Spitzkop, dans un district où jusqu'à cette époque la présence de l'or avait été seulement soupçonnée. Cet or avait été trouvé quelque part sur l'une des 80 fermes appartenant au Gouvernement et désigné sur la carte sous le nom de « Government Farms ».

Depuis cette époque, il n'est plus fait aucune mention de la découverte de Mac-Lachlan jusqu'en 1882, époque à laquelle ce même chercheur fit connaître officiellement au Gouvernement qu'il avait découvert de l'or en quantité « payante » dans la vallée du de Kaap et réclama la récompense promise de £ 500 (12,500 francs). Vers la même époque un M. Chomse avait trouvé de l'or dans une gorge descendant des flancs des monts de Kaap qu'il explorait pour le compte d'un M. Albrecht, le propriétaire d'une ferme voisine appelée Berlin (depuis Barrett's Berlin). Quelques autres chercheurs, s'étant joints à lui pour explorer cette gorge, trouvèrent une quantité importante d'or sous la forme de pépites, non seulement dans les sables d'alluvion ou les graviers, mais même à la surface du sol dans des terrains marécageux, simplement en grattant la terre avec des morceaux de fer, des couteaux, ou autres instruments aussi primitifs.

A la nouvelle de ces découvertes, une agitation extraordinaire se produisit non seulement au Transvaal mais dans tout le sud de l'Afrique et principalement aux Champs de diamants, alors plongés dans le marasme à la suite des éboulements qui s'étaient produits dans les mines.

Les premiers arrivés furent naturellement ceux qui habitaient le Transvaal; il y eut bientôt sur place plusieurs centaines de chercheurs, la plupart Boërs, qui naturellement eurent la meilleure part. Quand la population

étrangère commença à arriver, on reconnut que le temps de gratter simplement la terre était passé, car l'or recueilli dans les endroits désignés provenait de poches d'une importance limitée qui furent vite épuisées.

Les travaux entrepris par la seconde couche de chercheurs se poursuivaient dans des conditions désavantageuses; toute la terre végétale ayant été transportée sur le bord des cours d'eau, à part quelques rares exceptions, les trouvailles ne rémunéraient pas le travail. Malgré cela les recherches continuaient, stimulées par l'espérance d'une amélioration prochaine et les travaux se poursuivaient principalement sur le bord des ruisseaux. Le résultat n'est que trop connu; un petit, bien petit nombre tirèrent quelque bénéfice de leur claims; quelques autres firent leurs frais, mais la plupart perdirent leur temps et leur argent. On ne saura sans doute jamais le prix de revient par once d'or de ces exploitations d'alluvions dans le de Kaap. Dans quelques cas il a dû dépasser cent livres sterling, mais on peut être certain qu'en moyenne le prix de revient d'une once d'or (95 francs), n'a pas été inférieur à £ 10 (250 francs).

Lors des premières découvertes dans le de Kaap, deux des membres du Triumvirat, MM. Pretorius et Joubert, se rendirent sur les lieux pour juger par eux-mêmes de la valeur de ces « champs d'or » et pour établir une loi d'après laquelle leur exploitation devrait être réglementée. On ne savait trop en effet quelle loi leur appliquer, et il était indispensable d'établir une organisation définitive. On tint des assemblées, on prononça des discours, mais on n'arriva pas en somme à d'autre résultat qu'à la nomination d'un « commissaire de l'or » *(Gold Commissioner)*, M. J. P. Ziervogel, à l'élection d'un Comité de chercheurs *(Diggers' Committee)* et à une sorte d'encouragement spécial aux chercheurs de poursuivre leurs travaux sur toute l'étendue du plateau de Godwaan.

Ce plateau de Godwaan mesure quatre ou cinq milles de largeur; il est situé dans l'angle formé par l'Eland's Spruit, à son confluent avec la rivière du Crokodile. Sa surface n'est pas plate, mais ondulée et inclinée vers l'ouest, de sorte que les eaux qu'il recueille s'écoulent par divers canaux ou gorges étroites dans l'Eland's Spruit. Du côté de l'est, les flancs du plateau sont très escarpés; d'une altitude d'environ 1 500 pieds, il forme la frontière occidentale de la vallée du de Kaap, à travers laquelle coulent deux cours d'eau de ce nom ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Une certaine portion de la bordure supérieure du plateau forme des saillies d'une nature toute particulière qui les font ressembler à des caps ou des promontoirs et c'est de là, sans aucun doute, que vient le nom de « de Kaap ». Le panorama qui s'offre tout à coup à la vue du voyageur venant de Kantoor est un des plus beaux de tout le sud de l'Afrique. La vallée paisible et en apparence non encore touchée par la main de l'homme, se déroule à environ 1 500 pieds au-dessous. Les frontières semblent beaucoup plus près qu'elles ne sont en réalité, quand on les contemple de cette hauteur; ces collines apparaissent tout d'abord comme de simples monticules et quant on les contemple plus attentivement on s'aperçoit ensuite qu'elles sont presque infranchissables. Les cours d'eau semblent des rubans d'argent sur un tapis de velours vert, relevé çà et là de rouge et de jaune. De ce point on peut nettement apercevoir Spitzkop, Mauch'sberg, Pretorius'Kop, Tafelberg et les montagnes les plus élevées du Swazieland.

Ainsi que nous le disons plus haut, les premiers chercheurs d'or dans la vallée du de Kaap furent attirés sur ce point par la perspective de trouver de l'or d'alluvion, mais quand cette espérance se fut évanouie, de nombreuses indications surgirent que le terrain environnant devait renfermer des filons de quartz à exploiter. Le premier camp minier d'une certaine importance

fut formé sur les fermes appartenant à M. G. P. Moodie, lequel, en paiement d'une créance sur le gouvernement du Transvaal, avait reçu une étendue d'environ 80,000 acres de terrain. Dès les premières découvertes de filons aurifères sur ses fermes, M. Moodie avait transféré ses propriétés à un syndicat de Natal qui créa la Compagnie portant encore le nom de *Moodie's Gold Mining and Exploràtion Compàny*. En 1884 il y avait sur la propriété environ mille chercheurs d'or, parmi lesquels les disputes étaient fréquentes tant entre eux-mêmes que avec les representants de la Compagnie. Ces disputes en contraignirent un certain nombre à quitter la place et c'est au cours de leurs explorations en tous sens dans la contrée que furent faites les découvertes qui déterminèrent le « *rush* » formidable de 1886 sur le de Kaap.

Découverte de la fameuse mine de Sheba.

C'est ici que se place la découverte de la montagne aurifère de Sheba et avec elle les débuts de la fortune du Transvaal.

Un événement d'une telle importance pour l'histoire de ce pays mérite quelques détails et nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter au remarquable ouvrage de M. Mathers *(Golden South Africa)* le récit de la visite que fit son auteur à Sheba, sous la conduite de M. Edwin Bray, l'heureux pionnier auquel il a été donné de découvrir cette mine fameuse connue d'abord sous le nom de « Carrière Dorée de Bray » *(Bray's Golden Quarry)*.

Lors de la visite de M. Mathers, Edwin Bray habitait une jolie résidence qu'il venait de se faire construire sur le sommet de la colline aux flancs de laquelle s'ouvre la mine de Sheba. La fortune avait souri sur le tard à cet homme énergique; car il avait déjà dépassé la soixantaine, après avoir employé les vingt dernières années de sa vie à la recherche des mines du Transvaal, lorsqu'il mit enfin la main sur le trésor.

Mais laissons la parole à M. Mathers.

« Sous la conduite de notre guide (Edwin Bray) nous commençâmes à descendre la colline.

» Une sorte d'escalier, creusé dans la pierre par le pied des allants et venants, nous conduit à la plate-forme de la Carrière Dorée (*Golden Quarry*), mais nous sommes encore à quelques centaines de pieds au-dessus du niveau de la vallée. Se peut-il qu'un Pactole sorte de ce trou informe? C'est un fait cependant. Ce que nous avons sous les yeux est une véritable carrière comme celle dont on tire les pierres à bâtir. Autour de nous des morceaux de cailloux brisés comme ceux qui servent à charger les routes en Angleterre.

» ... Mais écoutons ce que M. Bray dit lui-même au sujet de cette carrière. Il raconte que sa découverte n'a pas été du tout une affaire de hasard. Un de ses compagnons travaillait les sables d'alluvion sur les bords du ruisseau Fig Tree à quelques milles de là. Bray alla le voir un jour, et c'est au cours de cette visite qu'il trouva la pépite, qu'au même moment il sortit de sa bourse et nous montra amoureusement comme la source de sa fortune. L'endroit où cette pépite avait été trouvée ne devait pas être éloigné d'un filon aurifère; il résolut de ne pas quitter la localité avant d'avoir découvert le filon. Soutenu par cette idée, il poursuivit ses recherches qui l'amenèrent jusqu'à un endroit au-dessus de la Carrière actuelle. Arrivé là, il creusa un puits et continua à travailler dans ce puits pendant cinq mois.

» Durant tout ce temps il n'avait rencontré nulle part l'or visible, sauf quelques petites parcelles à la surface. La dynamite lui manqua et il dut renoncer à forcer davantage ce puits. Sans se décourager toutefois, il recommença les travaux de prospection et entreprit d'ouvrir une tranchée dans les flancs de la colline, dans l'espérance d'atteindre le filon de la Nil Desperandum. La

première pierre qu'il fit tomber avec son pic contenait de l'or visible, et en continuant son travail il se trouva avoir mis à jour ce qui est aujourd'hui la *Golden Quarry* (Carrière dorée), autrement dit la Sheba. Le premier broyage qu'il obtint au moyen de trois pilons à bras, donna plus de 8 onces à la tonne; 50 tonnes envoyées à Barberton rendirent un peu plus encore. Enfin un essai fait sur 650 tonnes prises de divers côtés, établit la richesse extraordinaire de la mine. » (Mathers *Golden South Africa*, IIe partie, chapitre V) (1).

» Dès que la nouvelle de cette merveilleuse découverte fut connue, toute la colonie des chercheurs fut sur pied et dans chaque pierre tout le monde croyait voir de l'or. Une fièvre de spéculation s'empara du Sud de l'Afrique; on se ruait sur les actions des Compagnies à peine formées. Les Shebas qui avaient coûté quelques mois auparavant £ 1, se vendaient alors de £ 10 à 20, et un peu plus tard £ 50. L'excitement était à son comble. Les Compagnies dont les propriétés étaient dans la proximité de Sheba, quoique n'ayant pas fait subir la plus petite analyse à leur quartz, furent supposées devoir posséder le même filon que leur fortunée voisine et virent leurs titres monter par sympathie. Les actions de Kimberley Impérial montèrent de £ 1 à 10. Celles de l'Oriental arrivèrent à £ 23 et plusieurs autres eurent une hausse de 500 à 1,000 0/0.

» L'agitation qui avait commencé en mai 1886, augmenta considérablement vers la fin de l'année. Les Shebas, à cette époque, ont atteint jusqu'à £ 100; il y eut des transactions considérables à £ 80. M. Edwin Bray, le fondateur, refusa plusieurs fois de se défaire de ses titres au-dessous de £ 100. Il est vrai que cette mine avait un rendement de 6 onces par tonne et que l'exploitation était à peine ébauchée.

» Mais un revirement était fatal. Tout d'un coup, avec l'impressionabilité qui caractérise les joueurs, tout le monde ouvrit les yeux en même temps et et on se précipita pour vendre avec la même furie qu'on mettait à acheter quelques jours auparavant. En quelques bourses les Shebas étaient revenues à £ 30, les Orientales à £ 2 et les Kimberley Imperials à 10 sh. Les actions des Compagnies de second ordre ne trouvaient à se vendre à aucun prix; leurs propriétaires auraient accepté ce jour-là autant de schillings qu'ils demandaient de livres la semaine précédente. C'était une panique générale, une démoralisation complète. » (Extrait de la première édition des *Mines d'or de l'Afrique du Sud*, par Henry Dupont, février 1888.)

La ville de Barberton.

Pendant ce temps, Barberton, le centre des exploitations aurifères de la vallée du Kaap avait pris une extension considérable, grâce à l'affluence des mineurs qui quittaient en grand nombre les champs d'or voisins pour tenter la fortune dans l'immense étendue de terrains domaniaux que le gouvernement ne tarda pas à proclamer ouverts aux recherches de métaux précieux et qui est connu aujourd'hui sous le nom de « Champs d'or du Kaap ».

[Ce qui suit est emprunté aux Rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria.]

Barberton doit son nom à Graham Barber, colon de Natal, un des premiers mineurs qui se hasardèrent à explorer cette contrée et qui fut assez heureux pour découvrir un filon de quartz aurifère nommé également d'après lui, Barber's Reef.

---

(1) Voir encore la monographie de la *Sheba Gold Mining Co*, monographies des compagnies, à la fin de ce livre.

Au mois de juillet 1886, Barberton ne possédait qu'une trentaine d'habitations convenables et autant de cabanes de toutes formes. Mais, avant la fin de la même année, on vit surgir 6 hôtels, 46 débits de boissons, 12 grands magasins, 21 boutiques, sans compter une dizaine de détaillants sous les tentes. Les concessions de stands (terrains de 15 mètres de côté) dans la ville atteignaient alors les prix fabuleux de £ 150 à 800 (3,700 à 20,000 francs). La population sédentaire était, à cette époque, de 600 seulement, mais il y avait une population flottante de 5,000 individus, mineurs, chercheurs d'or, ouvriers et commerçants aux alentours.

Un hôpital, modeste d'abord, et ensuite plus vaste et mieux aménagé, fut construit dans la partie la plus saine de la ville, en même temps qu'une bourse servant tour à tour, à l'occasion, de lieu de réunions mondaines et religieuses.

Les pasteurs de l'Eglise anglaise, congréganistes et wesleyens, obligés de se contenter au début de la place publique pour faire leurs sermons, eurent bientôt leur temple, ainsi que les catholiques et les protestants hollandais.

Les plaisirs ne furent néanmoins pas oubliés et au commencement de décembre 1886 on posait la première pierre d'un nouveau music hall et un club était près d'être achevé. On parlait aussi de construire une salle de théâtre pouvant contenir 500 spectateurs et dont les frais étaient évalués à £ 6000 (150,000 francs).

L'affluence des étrangers continua encore pendant quelque temps et de nouvelles concessions de terrains à bâtir furent données, bien qu'il en ait été vendu 3000 dans les limites de la ville.

Nous n'oserons affirmer que la moralité se soit accrue en même temps que la population. Du moins pendant le premier trimestre de 1887, les journaux locaux le disent, 258 ivrognes de race blanche étaient ramassés dans les rues de Barberton, 40 blancs étaient traduits en police correctionnelle pour coups et blessures, 32 pour bruit nocturne, 11 pour vagabondage et 47 pour d'autres délits; tandis que les nègres, au moins aussi nombreux que les blancs, ne fournissaient à la statistique judiciaire pour la même période que 27 ivrognes, 47 querelleurs, 37 voleurs et 45 vagabonds.

Bientôt une réaction commença à se faire sentir, nombre de compagnies minières ne réalisèrent pas les brillantes promesses prodiguées par leurs promoteurs et la faible somme réservée sur le capital pour l'exploitation, après le prélèvement de la part du lion pour les vendeurs et promoteurs, fut épuisée avant qu'on ne soit arrivé à obtenir des résultats palpables. Les fonds firent alors défaut, les travaux furent arrêtés, les ouvriers ne trouvèrent plus d'occupations. Le commerce naturellement, se ressentit de ce malaise; il dut écouler à tout prix son stock de marchandises pour faire face à ses engagements. Enfin les dernières nouvelles qui nous parviennent de Barberton disent qu'il y a une stagnation complète dans les affaires; que quantités de magasins et de cantines ont dû fermer, et que les autres ont de la peine à faire leurs frais; que les ventes au marché sont devenues insignifiantes (il y eut un temps où une fraise se vendait 1 franc, un sac de pommes de terre 200 francs); enfin qu'un des quatre organes publics que possédait Barberton a dû vendre son matériel à l'encan.

Depuis 1887 le gouvernement a remplacé les bâtiments sommaires destinés aux services publics par des constructions vastes et spacieuses qui n'ont point coûté moins de 10,000 livres.

La Banque de Natal et la Standard Bank of South Africa y ont également depuis longtemps une succursale.

Barberton est à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, adossée au versant septentrional des monts Saddle-Back, sur un des affluents de la

ap River. Elle est à 762 kilomètres de Durban, par Ladysmith, Newcastle Komati, à 257 kilomètres de Delagoa Bay, à 372 kilomètres de Pretoria r Middelburg, à 420 kilomètres de Johannesburg par Pretoria, et à 918 omètres de Kimberley par Johannesburg et Pretoria. Des services bi-bdomadaires de malles-poste mettent Barberton en communication avec dysmith (terminus du chemin de fer de Natal) et Kimberley par Pretoria. n'y en a aucun sur Delagoa-Bay.

Barberton porte actuellement la peine de l'incapacité, de la mauvaise foi de l'incurie de la majorité des promoteurs et directeurs des compagnies idées pour l'exploitation des mines d'or qui l'entourent. Ils n'avaient qu'un t : faire de l'argent à tout prix et malheureusement ils n'étaient que trop ivent secondés dans leurs spéculations effrénées par de prétendus ingé-urs dont le seul titre était généralement celui de F.R.G.S. *(fellow Royal ographical Society)*, qui faisaient des rapports les plus alléchants sur les reprises à lancer, quoiqu'ils ignorassent les premiers éléments de l'ex-itation des mines et se rendissent encore moins compte des difficultés elle rencontre dans la vallée de Kaap.

Résumé sur le district de Kaap (1).

Il est, toutefois, certain que le jour où des gens sérieux et capables pren-ont en main l'exploitation des mines de Barberton avec la ferme résolution lutter corps à corps avec les difficultés à vaincre, Barberton verra re-ître son ancienne splendeur. Mais il faut aussi pour cela que la ville soit communication directe avec la mer, de façon à réduire les frais de nsport qui pèsent trop lourdement sur les entreprises du district de Ly-nburg, entravent leur développement et les mettent dans une situation nfériorité marquée par rapport aux mines de Witwatersrand.

On trouvera plus loin un tableau dans lequel nous avons consigné les nnées que nous avons pu recueillir sur le rendement des mines du Kaap, ns les journaux du pays.

Ces données sont évidemment incomplètes, mais concordent à peu près ec celles que donnent M. Frédéric Jeppe dans son Annuaire. D'après , les banques de Barberton (Zuidkaap) auraient reçu pendant les neuf emiers mois de 1888, 33,693 onces d'or provenant des mines du Kaap et Moodie, ce qui mettrait la production mensuelle à 3,740 onces, tandis que lle de Witwatersrand était à la même époque de 27 à 30,000 onces par ois. Ce même auteur publie la liste de 174 compagnies, au capital minal de 236,375,000 francs, établies pour l'exploitation des mines de Ly-nburg, du Kaap, de Moodie et de Komati et se répartissant comme suit :

Lydenburg . . .	19	compagnies, capital.	Fr.	68,025,000
Vallée du Kaap.	129	— —		132,050,000
Moodie.	18	— —		24,950,000
Komati	8	— —		11,850,000
	174	compagnies.	Fr.	236,875,000

Si on compare les résultats des mines du Kaap à ceux obtenus à Witwa-rsrand, on pourrait croire à l'infériorité des premières. Cette infériorité

(1) Extrait des rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria.

provient, toutefois, moins des mines elles-mêmes que des circonstances qui ont entravé leur développement.

Voici comment s'exprimait à cet égard l'agent britannique à Pretoria, qu'on ne saurait taxer de partialité, dans un rapport au Board of Trade, à la suite d'une visite faite par lui à Barberton :

« L'insuccès des mines du Kaap a pour causes, dit-il :

» 1° Exploitation sans tenir compte des règles de l'industrie minière et incapacité du gérant ;

» 2° L'absorption par les vendeurs de la plus grosse partie du capital ;

» 3° L'insuffisance, dans presque tous les cas, du capital nécessaire pour le développement et l'exploitation des mines ;

» 4° L'élévation des frais de transport du matériel ;

» 5° L'éloignement des mines de leur batterie et les difficultés de transport du minerai ;

» 6° La tendance de nombre de directeurs promoteurs à obtenir un succès temporaire afin de pouvoir écouler leurs actions sans s'inquiéter de l'avenir de l'entreprise ;

» 7° L'incurie des administrateurs et le gaspillage des fonds sociaux dans certains cas, et dans d'autres la distribution de dividendes fictifs. »

La leçon semble avoir profité, car on opère maintenant d'une façon plus systématique : les compagnies se syndiquent pour l'établissement de tramways afin de diminuer les frais d'exploitation ; les incapacités ont été évincées et on a compris qu'il s'agissait de travailler sérieusement.

Pour donner une vue d'ensemble de la situation des compagnies du district du de Kaap, nous avons réuni les renseignements principaux dans les trois tableaux suivants :

1° Tableau du rendement des mines du Kaap d'après les comptes rendus des journaux (extrait des rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria) ;

2° Liste et cote des principales compagnies du district du de Kaap ;

3° Renseignements sur quelques compagnies du de Kaap Sud en 1888. (Rapports de M. Aubert.)

Consulter en outre pour chaque compagnie la monographie spéciale qui lui est consacrée à la fin de ce volume.

Nota. — Il résulte d'une communication de la Chambre des mines de Barberton qui nous parvient au moment de mettre sous presse, que la production totale du district du de Kaap en 1889 a été de 34,148 onces d'or.

Tableau du rendement des mines du de Kaap d'après les comptes rendus des journaux.

(Quantités exprimées en onces troy de 31 gr. 0912.)

(Extrait des Rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria.)

NOMS DES COMPAGNIES OU SYNDICATS	1886	1887	1888	1889				TOTAL
				Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	
Albion (jusqu'en fev.89).	»	»	»	»	731	»	»	731
Barret's Berlin	2.760	1.012	279	»	90	193	175	4.509
Blue Rock	»	212	139	»	»	»	»	351
E. Bray's golden quarry.	»	132	850	»	»	»	»	982
Bullion.	»	»	»	»	»	»	441	441
Caledonian	»	»	»	695	»	»	»	665
Central.	»	»	147	»	»	»	»	147
Cerro de Pasco	»	58	»	»	950	»	»	1.008
Consort (jusqu'au 31 janvier 1889). . . .	»	»	»	5.430	»	533	324	6.287
Criterion	»	30	»	»	»	»	»	30
Day Dawn	»	12	»	»	»	»	»	12
Eureka.	»	34	»	»	»	»	»	34
Figaro	»	»	37	»	»	»	»	37
Gem	»	47	»	»	»	»	»	47
Golden Crown.	»	169	»	»	»	»	»	169
Golden Vein	»	51	»	»	»	»	»	51
Grahamstown (city of).	»	»	130	305	»	»	»	435
Great Britain	»	»	71	»	»	»	»	71
Great She	»	»	80	»	»	»	»	80
Irving	»	320	»	»	»	»	»	320
Joe's luck et Bon Accord.	»	»	200	»	»	72	»	332
Kidson.	»	193	792	»	»	»	»	985
Kimberley Imperial . .	»	239	400	»	700	»	»	1.339
Kimberley Sheba . . .	»	»	589	440	»	»	»	1.029
Kriel's Oriental. . . .	»	560	838	»	»	»	»	1.398
Lily reef	»	»	545	»	»	»	»	545
New Bonanza.	»	22	»	»	»	»	»	22
New Callao.	»	87	»	»	»	»	»	87
Nil desperandum . . .	»	»	86	»	»	»	»	86
Republic	»	2.214	103	»	»	»	»	2.317
Revolver.	»	22	50	»	214	78	»	364
Roartey's G. M. et prosp. Cº.	»	»	52	»	»	»	»	52
Rosie's fortune	»	»	45	»	»	»	»	45
Sheba	8.892	11.571	15.352	»	633	2.770	2.229	41.447
Thomas	123	1.058	1.759	»	»	»	»	2.939
True blue	»	44	»	»	»	»	»	44
Victoria	5.500	2.033	2.521	»	»	238	»	10.292
Victory.	»	153	496	»	»	»	»	649
Weenen County. . . .	»	»	150	»	»	»	»	150
	17.275	20.272	25 771	6.840	3.318	3.884	3.169	80.529

Voir les Monographies des Compagnies.

Liste et cote des principales Compagnies du district du de Kaap.

(Pour plus de détails voir les Monographies des Compagnies à la fin du volume.)

DATE de création	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOM DES COMPAGNIES	SITUATION	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	DERNIERS COURS CONNUS	OBSERVATIONS
1886	55,000	*Albion	WestCreek Jamestown	Barberton	31	5	20	
1886	24,000	*Angus Belfast	Belfast Reef	d°	12	»	»	
1888	70,000	Anglo Sheba	Ouest de Sheba Reef.	Londres	6	»	»	En liquid.
»	3,500	*Alexandra Explor.	»	Barberton	»	»	»	
1887	150,000	*Barberton	Crocodile Valley	d°	10	»	»	
1887	12,000	*Barberton Prospect	»	Barberton	60	»	»	
1886	100,000	*Belfast	Figtree Creek	d°	36	»	»	
1887	75,000	*Big Ben	»	Kimberley	36	»	»	Dissoute
1887	240,000	Barret's Berlyn	14,000 acres de Kaap	Londres	»	»	6	
1888	50,000	*Bullion	»	Kimberley	»	»	30	
1885	20,000	*Caledonian	Kaap Valley	Durban	12	10	»	En liquid.
1886	15,000	*Central	Rimers Creek	Barberton	»	»	»	En liquid.
1888	375,000	Cerro de Pasco	Londres	Londres	162	»	5	
1887	60,000	*Criterion	36 acres	d°	»	10	»	
1886	25,000	*Consort	Consort Reef	Barberton	18	10	135	
1889	150,000	De Kaap	»	Londres	84	»	»	
1886	18,000	*Day Dawn	Day Dawn Reef	Maritzburg	16	»	»	
1887	45,000	*Dornhoeck	»	Durban	4,417 acres	»	»	Liquidée
1886	30,000	*Eureka	»	Barberton	12	»	»	Liquidée
1886	30,000	Edwin Bray	Filon de Sheba	»	»	»	»	Fus. avec Oriental
1887	32,000	*Equefa	»	Kimberley	12	5	»	
1888	45,000	*Figaro	Crocodile River	Barberton	18	»	15	
1886	65,000	French Bob	Caroline Reef	Kimberley	24	»	»	En liquid.
1887	100,000	Gem	Jamestown	Kapetown	108	»	»	Dissoute
1886	8,500	Golden Hill	Crocodile Valley	Barberton	4	»	»	Liquidée

1887	8,000	*National	»	Barberton	12	»	»	
1886	50,000	*New Bonanza	Sheba Reef	Durban	18	10	17 50	
1887	36,000	*New Callao	Sheba Hill	Barberton	26	»	4	
1888	90,000	New Sheba	»	Londres	12	»	»	
1886	42,000	Nil Desperandum	Colline de Sheba	Barberton	13	10	»	Fusionnée.
1888	100,000	O'Dowd Reef	Golden Quarry	d°	48	40	»	Liquidée.
1889	400,000	Oriental and Sheba Valley	Colline de Sheba	Londres	»	»	25	V. monog.
1887	75,000	Rae	»	d°	6,000 acres	»	»	En liquid.
1888	50,000	*Roartey	»	d°	218	»	20	
»	»	*Rosie's	»	»	»	»	»	
1886	150,000	Republic	»	Barberton	108	20	»	Reconstituée.
1888	125,000	*Revolver	»	d°	84	10	4	
1887	6,000	*Sheba deep level	Colline de Sheba	d°	12	»	»	
1888	50,000	Sheba Golden Quarry	d°	Londres	6	10	»	
1888	60,000	Sheba Reef Extension	d°	d°	12	»	»	Liquid. jud.
1887	600,000	*Sheba*	d°	d°	12	20 F 50 C	27 50	V. monog.
1888	60,000	Scotsman	Three Sisters	Barberton	36	10	4	
1886	120,000	Thomas Reef	d°	P^t Elisabeth	2	10	15	
»	4,000	*Thomas Extension	d°	Barberton	2	»	»	
1885	30,000	*Victoria	Queen's River	Durban	»	10	30	
1889	125,000	Victory Hill	Prés de Sheba	Londres	8 3/4	»	6 25	
	36,000	*Weenen County	»	Maritzburg	36	»		

* *Marché au sud de l'Afrique seulement.*

4

La **GOLD TRUST AND INVESTMENT C°**, **omnium des mines d'or**, se négocie à Paris en titres au porteur *(voir la monographie de cette compagnie à la fin du volume).*

Renseignements sur quelques Compagnies du Kapp-Sud en 1888.

(Rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria.)

NOMS des COMPAGNIES	NOMBRE DE CLAIMS	CAPITAL EN FRANCS	CAPITAL affecté à l'exploitation	NOMBRE de bocards établis.	FORCE MOTRICE	OUVRIERS EMPLOYÉS		PROFONDEUR D'EXTRACTION	LARGEUR DU FILON	NOMBRE de tonnes de minerai bocardées	RENDEMENT en onces (1 oz = 31 gr. 0912)	RENDEMENT par tonne de 1,016 kilog.	VALEUR DU RENDEMENT	OBSERVATION
						Blancs.	Nègres.							
		francs.	francs.					mètres.	mètres.				francs.	
City of Grahamstown G. M. C°.	8	750,000	250,000	10	Vapeur.	3	20	9	1.92	25	130	5 1/2	13,000	
E. Bray golden quarry	6	625,000	162,500	»	»	4	20	45	7.20	»	»	»	»	
Figaro G. M. C° . .	18	2,500,000	1,125,000	»	»	4	50	7.50	7.20	10	37 1/2	3 3/4	3,500	Réserve 250,000 fr.
Great She G. M. C°.	150	11,250,000	2,500,000	»	Eau.	16	80	Surface.	14.40	»	»	»	»	Exploitation hydraulique.
Joe'sluck et Bon Accord G. M. C° . .	54	1,500.000	500,000	5	Vapeur.	7	57	9 à 27	1.80	183	260	1 oz 8 1/2 p. (14 gr.)	36,800	
Kimberley Imperial C°	36	2,500,000	250,000	»	»	7	30	Surface.	1.20	50	400	8 oz.	»	
Kriel's oriental C°	33	3,000,000	1,500,000	50	Eau.	7	35	Id.	7.80	1,250	838	11 pw. (17gr,099)	67,400	
New Bonanza C° . .	18	1,250,000	500,000	10	Id.	6	50	90	3.60	38	23	12 pw. (18gr,65)	2,000	
Pandora Sheba Syndicate	12	»	»	»	»	1	2	37.50	0.70	»	»	»	»	
Revolver G. M. C° .	72	3,125,000	500,000	10	Vapeur.	8	76	18 à 16	0.60	»	»	»	»	
Scottsman G. M. C°.	36	1,500,000	250,000	10	Id.	6	80	30	0.90	»	»	»	»	
Sheba G. M. C°. . .	20	15,000,000	1,650,000	20	Id.	40	200	15 à 170	30 »	8,000	33,000	4 oz.	3,258,750	En deux ans.
Thomas G. M. C° .	12	2,500,000	500,000	10	Id.	3	50	18 à 54	1.20	426	1,759	4 oz.	186,875	
Victoria G. M. C° . .	12	450,000	225,000	20	Eau.	10	45	72	2.70	11,000	8,210	15 pw. (23gr,31)	810,750	Depuis sa fondation.
Victory United G. M. C°.	62	3,125,000	750,000	10	Id.	2	10	18 à 54	1.35	331	496 1/2	1 oz 1/2	93,426	

Annexe au district du de Kaap.

Les propriétés aurifères de la Compagnie Moodies.

Sur les limites méridionales du district de De Kaap Sud se trouvent les propriétés de la Compagnie Moodie qui constituent à elles seules comme un petit district aurifère séparé.

Cette propriété tire son nom de son premier possesseur, M. Moodie, arpenteur qui, ayant été chargé d'une mission géodésique par le gouvernement de la République Sud-Africaine, obtint, comme rémunération et à défaut d'argent, treize fermes situées au sud de la vallée du Kaap et couvrant une superficie d'environ 80,000 acres (32,000 hectares).

Ayant découvert sur ces terrains plusieurs filons aurifères, il revendit ces treize fermes à un syndicat de Natal qui, en 1884, constitua une compagnie dans le but de les exploiter. Cette Compagnie est intitulée *Moodies Gold Mining and Exploration C° Limited.* Elle a été constituée au capital de £ 240,000, divisé en 240,000 actions de £ 1 ; 120,000 actions libérées furent données au vendeur avec interdiction de les vendre avant que la Compagnie ait donné un dividende. Sur les 120,000 actions restant, on fit un premier versement de 4 sh. et 6 d. (5 fr. 60). Un second appel de fonds de 3 sh. (3 fr. 75) a été fait en septembre 1887, un autre de 2 sh. 6 d. (3 fr. 10) a eu lieu au commencement de 1889, de telle sorte que ces titres sont aujourd'hui libérés de 10 shillings. Les autres versements pourront être appelés ultérieurement jusqu'à concurrence du capital nominal de 20 sh.

En avril 1887, la Compagnie Moodies a distribué un dividende de 0 fr. 40 sur les actions libérées alors de 5 fr. 60; 0 fr. 90 en mai 1888 sur les actions libérées de 9 fr. 35, et 0 fr. 60 en mai 1889 sur les actions libérees de 10 sh.

Ainsi que son titre l'indique, l'industrie de la Compagnie Moodies consiste à *explorer* son territoire, puis, lorsqu'elle a reconnu un filon, à en louer l'exploitation à une Compagnie qui se forme *ad hoc*, moyennant un loyer fixe déterminé et 8 1/2 0/0 sur la production brute de l'or (1).

Nous avons dit que le territoire de Moodies se composait de treize fermes: en voici les noms :

1. Emmenes.	6. Brommers.	10. Heemstede.
2. Hilversum,	7. Oosterbeek.	11. Schoonoord.
3. Sassenheim.	8. Debilt.	12. Loenen.
4. Oorschot.	9. Welgelegen.	13. Josefsdal.
5. Ameide.		

Sur ces treize fermes, quatre seulement ont été explorées, ce sont :

Ameide.	Oorschot.
Brommers.	Sassenheim.

Voici les noms des filons découverts dans chacune de ces fermes :

Ferme Ameide (7 filons).

Ivy Reef.	Reliance Cross Lead.	Tim Bungle Lead.
West Ivy.	Allan's.	Highland Reef.
Moodie's Ivy Reserve.		

(1) Ce droit a été réduit depuis à 5 0/0.

Ferme Brommer (5 filons).

Endora.	Abbott's.	Barber's.
Bredos.	Company's.	

Ferme Oorschot (5 filons).

Florence Reef.	Golden Hill.	Reunion.
Pioneer.	Allan Reef.	

Ferme Sassenheim.

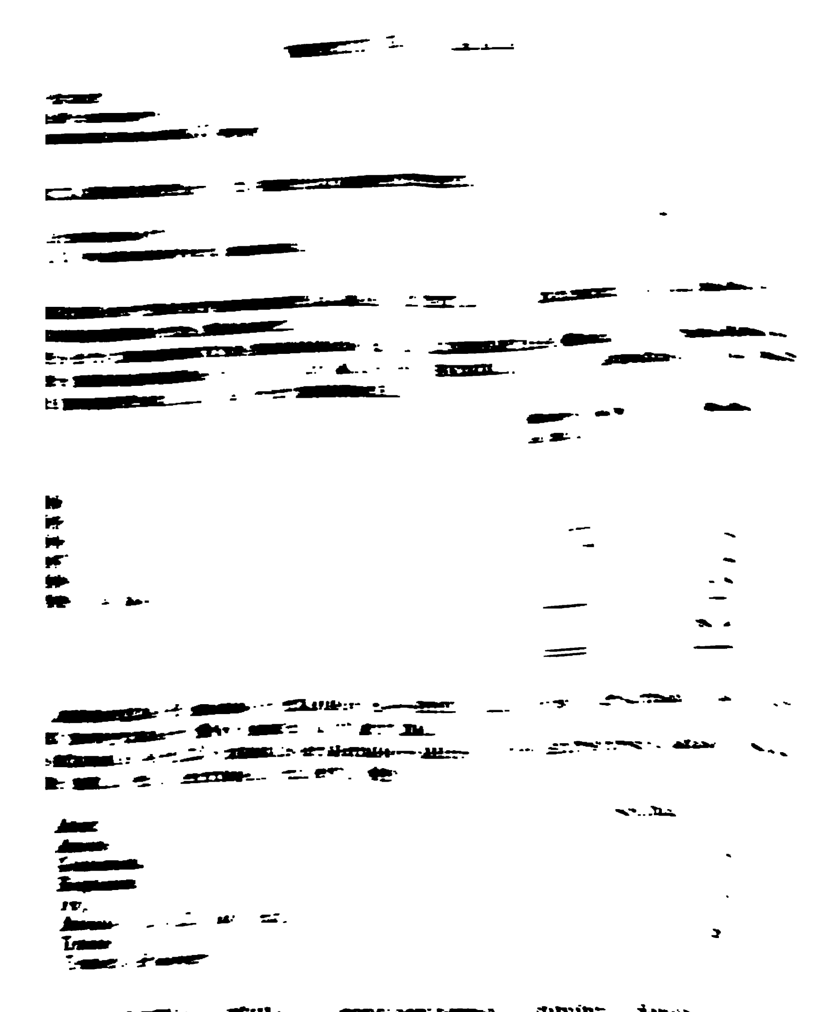
West Pioneer.	Gunus Reef.	Mount Morgan.
Mount Edgecombe.	Hibernia.	

D'après les rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria, les compagnies tributaires de la *Moodie's G. M. and expl. C°* étaient au 1er janvier 1889 :

L'*Abbot's reef G. M. C°*, au capital de . . . . Fr.	300,000
L'*Alpine C°*	625,000
La *Barberton Gold Mines C°*	3,125,000
La *Ben Lomond G. M. and prospecting C°*.	300,000
La *Brighton reef C°*.	1,400,000
La *Cornish C°*	375,000
La *George Walker Moodie's C°*	1,250,000
La *Durham « Allen's reef » G. M. C°*	1,250,000
La *Moodie's Goldenhill C°*.	825,000
La *Golden Shebang developing and G. M. Syndicate* . . .	600,000
La *Great Scot C°*.	1,250,000
La *Highland reef C°*	300,000
La *Lester G. M. C°*.	625,000
La *Mount Edgecombe C°*	625,000
La *Mount Morgan C°*.	1,875,000
La *Tiger Trap C°*	875,000
L'*Union C°*	500,000
L'*United Ivy C°*	625,000
L'*United Pioneer C°*	3,500,000
La *Woodward and Walker's G. M. C°*.	1,250,000
	21,475,000

Ces compagnies avaient établi à la même époque 12 batteries avec 118 hectares pour le traitement de leur minerai, dont 10 mues par une turbine ou une roue hydraulique et 2 à vapeur. Les batteries hydrauliques sont celles de :

L'*Alpine C°* . . . . Bocards	2
Cornish	10
Goldenhill	5
Highland	6
Mount Morgan	6
Rosetta (reprise par la *C° Moodie*)	15
Union.	10



Gisements aurifères exploités dans les propriétés de la compagnie Moodie.

NOMS DES COMPAGNIES OU SYNDICATS	NOMS DES FILONS exploités	NOMBRE DE CLAIMS	NOMBRE DE BOCARDS	FORCE MOTRICE	NOMBRE D'OUVRIERS Blancs.	NOMBRE D'OUVRIERS Nègres.	PROFONDEUR D'EXTRACTION	LARGEUR DU FILON	NOMBRE DE TONNES bocardées	RENDEMENT EN ONCES troy de 31 gr. 0912	OBSERVATIONS
Brighton Gold mining Company.	Brighton. .	10	10	vapeur.	7	50	»	»	106	191	Ces rendements sont ceux obtenus depuis que les filons sont exploités.
Alpine G. M. C°	Alpine. . .	19	2	eau.	3	18	»	»	»		
Rosetta G. M. C°	Baber's . .	10		»	»	»	»	»	»	359	
Mascotte Syndicate	Id.	5	15	Id.	»	»	»	»	»	11	
Mount Edgecombe G. M. C° . .	Dempsters .	12	»	»	»	»	»	»	»	22	
Durham Allen's reef C°	Durham . .	11	»	»	»	»	»	»	»	161	
Moodie's Goldenhill C°.	Goldenhill .	6	5	Id.	»	»	»	»	»	12	
New Hibernia S.	Hibernia . .	15	»	»	»	»	»	»	»		
United Ivy C°.	Ivy	24	6	Id.	»	»	»	»	»		
Snowdon S.	Id.	20	»	»	»	»	»	»	»		
Ben Lomond C°.	Id.	10	»	»	»	»	»	»	»		
United Pioneer C°.	Id.	12	42	Id.	»	»	»	»	»	5974	
Highland reef C°	Id.	13	6	Id.	»	»	»	»	»		
Woodbine S.	Id.	5	3	vapeur.	»	»	»	»	»		
Woodward and Walker's C°. . .	Id.	6	5	eau.	»	»	»	»	»		
London South African prosp. C°	Id.	11	»	»	»	»	»	»	»		
G. Walker's C°.	Id.	12	»	»	»	»	»	»	»		
United Pioneer C°	Pioneer . .	42			»	»	»	»	»		
Havelock S	Id.	8			»	»	»	»	»		
Perseveranza S	Id.	8			»	»	»	»	»		
Cornish C°	Id.	7	10	Id.	»	»	»	»	»	14717	
Umsidini S.	Id.	12			»	»	»	»	»		
Monarh of the Mountain	Id.	18			»	»	»	»	»		
Durham « Allen's reef » C°. . .	Shebang . .	13	»	»	»	»	»	»	»	»	
Savage S.	Id.	2	»	»	»	»	»	»	»		
La Fortuna S.	Breda . . .	10	»	»	»	»	»	»	»	58	
Barberton Gold mines C° . . .	8 filons.	51	»	»	»	»	»	»	»	106	
Abbot's reef C°	Abbot . . .	10	»	»	»	»	»	»	»	»	
Union G. M. C°.	Allan . . .	21	10	Id.	7	109	36 m.	2m,15	248	»	
Alpine C°.	Id.	19	»	»	»	»	»	»	»	5909	Ensemble 10 659 oz d'or extraites du filon.
Durham « Allen's reef » C°. . .	Id.	8	»	»	»	»	»	»	»	»	
Brigthon C°.	Brighton. .	10	»	»	»	»	»	»	»		
Northumberland S.	Id.	31	»	»	»	»	»	»	»		
Dover S	Id.	24	»	»	»	»	»	»	»	255 1/2	
[illegible]	Id.	[illegible]	»	»	»	»	»	»	»		

CHAPITRE III

CHAMPS D'OR DE KOMATI

Les dépôts aurifères de Komati, situés entre ceux des districts De Kaap : Witwatersrand, longent la frontière occidentale du Swazieland. Ils doivent eur nom à l'importante rivière qui les traverse, la Komati, principal ffluent du Manhissa dont les eaux se jettent dans la baie de Delagoa. C'est ne contrée que l'industrie de l'or a tirée de l'état sauvage.

La ville chef-lieu s'appelle Steynsdorp, en l'honneur de J.-B. Steyn qui ommandait les Boers au siège de Lydenburg, pendant la guerre de l'Indé-endance. Elle a été créée en 1886, au bord de l'Umhlondasi, ruisseau tri-utaire de la Komati. Sa population s'élève aujourd'hui à un millier d'ha-itants.

Bâtie au pied de la chaîne des monts Umquanbey qui forment la ligne rontière entre le Transvaal et le Swazieland, cette ville se trouve à 60 milles u lac Chrissie, à 45 milles de Barberton, à 40 milles des Warmbaths et du raal du roi Swazie, Umbandine, et à 7 milles de la Komati. Quoique encore ans l'enfance, Steynsdorp compte déjà plusieurs beaux bâtiments. Les habi-ations consistent pour la plupart en maisonnettes en bois et il y a quelques naisons particulières en briques et en fer. On y construit en ce moment ne église. La *Standard Bank* de Londres possède dans cette ville naissante ne agence. On y publie un des meilleurs journaux du Transvaal, l'*Observer*.

La contrée environnante est très montagneuse, accidentée et réputée pour a beauté pittoresque. La rivière Komati, dont le courant est très rapide, est rès propre à actionner les usines à pilons; formant des chutes d'eau presque ous les deux cents mètres, elle vivifie le pays qu'elle arrose, et passe à milles de la ville.

Les crocodiles infestent ces parages, mais ils deviendront plus rares avec e temps. La pêche est exceptionnellement abondante : le *yellow-fish*, les nguilles, les barbeaux s'y trouvent en foule. Le gibier y abonde : che-reuils, antilopes, élans, lièvres, faisans, perdrix, canards et oies sauvages, tc.

Les pentes des collines sont fort boisées, précieux avantage pour un pays ninier; les principales essences ligneuses sont : les mimosas, les proteas, ne espèce d'acacia et plusieurs aloès, etc.

C'est dans Steynsdorp que résident le commissaire du gouvernement ansvaalien pour les mines d'or et le géomètre officiel préposé à l'arpentage es champs aurifères.

Les revenus que le gouvernement a tirés de la zone aurifère de Komati nt été de 197,000 francs en 1887 et de 155,000 en 1888. Les revenus publics nt donc subi une diminution de 42.000 francs. La prospérité doit par consé-uent laisser à désirer. Le seul article de recettes qui ait augmenté est le roduit des licences d'explorateurs. Ce fait, en rapport avec la diminution les licences des mineurs, c'est-à-dire d'exploitants, prouve que les décou-ertes qui ont été faites ne donnent pas encore des résulta s satisfaisants.

La découverte et l'exploitation des gisements aurifères du district de omati remontent à 1885, mais il n'ont été officiellement reconnus par le

gouvernement de Pretoria qu'en février 1887. On y trouve l'or sous la double forme de pépites d'alluvion et de filons de quartz.

Les principaux filons aurifères sont les reefs *Nevada, Comstock, Southern Gross, Unity* et *Ingweny*.

La *plupart des filons exploités* actuellement donnent moins d'une once par tonne, à l'exception du *My Queen reef* qui a donné 1 oz 18 pw. 1 gr. (59 grammes), des *Ladysmith, Komati Commercial* et *Quadrangle* qui ont donné en moyenne 1 oz 3 pw. 22 gr. (37gr,17), de l'*Orthogon reef* qui a donné 1 oz 2 pw. 1/2 (35 grammes), et du *Virginia reef* dont le rendement a été de 1 oz 3 pw. 1/2 (36 grammes) d'or par tonne de minerai.

Ces *reefs* sont situés dans quatre vallées, à portée des ruisseaux qui se jettent dans l'*Umhlondosi*.

Mais c'est sur les eaux de la Komati que reposera l'avenir de cette légion de compagnies qu'on a lancées depuis deux ans dans le district.

On exécute en ce moment un travail fort important; il s'agit d'un tramway reliant la ville de Steynsdorp à la rivière Komati, où l'on doit ériger un moulin à pilons central.

Il y a environ 400 ouvriers noirs employés dans les mines du district.

Quelques riches leaders (filons secondaires) ont été découverts et les travaux de prospection se poursuivent encore actuellement avec persévérance. Jusqu'ici le manque d'argent a empêché le développement de cette zone aurifère, mais on croit qu'avec un peu d'énergie et des capitaux suffisants les mines pourront produire autant que celles du de Kaap.

Le rendement connu de tout le district n'aurait pas dépassé 1,200 onces d'or environ, dont 360 onces pendant le premier trimestre de 1884.

Il y a peut-être une trentaine de compagnies ou syndicats sur le district de Komati. On trouvera ci-dessous les renseignements bien restreints que nous avons pu obtenir de quelques-unes.

Principales compagnies du district de Komati.

Contractors, siège social à Maritzburg; capital, £ 25,000 en actions d'une livre; 12 claims; batterie de 10 pilons, rendement, 1 once à la tonne.

Doornhoek. — Siège social à Durban; capital, £ 45,000 en actions d'une livre; rendement, 81 onces 4 dwts 4 grs pour 72 tonnes de minerai.

Homestead (Komati). — Siège social à Londres; capital, £ 35,000 en actions d'une livre sterling: 18 claims sur la rivière Umbelosi. Filons tracés à 59 pieds et ayant donné à l'essai jusqu'à 19 onces 12 dwts d'or à la tonne. Batterie de 10 pilons. Compagnie enregistrée en janvier 1888.

Ladysmith (Komati). — Siège social à Ladysmith; capital, £ 50,000. Le *reef* consiste en trois blocs; il varie de 1 à 3 pieds.

Violet (Komati). — Capital £ 128,000 en actions d'une livre.

Comstock. — Siège social à Durban, capital £ 14,000 livres en actions d'une livre; 7 claims, 10 pilons, enregistrée le 30 janvier 1888.

Komati Amalgamated. — Capital £ 165,000.

Komati River Exploration. — Siège social. Londres, 6, Queen street place E. C.; capital £ 120,000. Possède un territoire sur la ferme Hoogenoeg près de la rivière Komati.

Virginia, capital £ 55,000.

TRANSVAAL (Komati). — Siège social Londres, 32, Walbrook E. C. Capital £ 50,000 en tions d'une livre; 48 claims aux portes de Steynsdorp. Enregistrée en avril 1888.

UMSOLI. — Siège social Londres, 89, Cannon street; capital £ 150,000, 72 claims; en-gistrée le 29 juin 1888.

Nota. — Voir encore les monographies des Compagnies à la fin de ce livre.

CHAPITRE IV

CHAMPS D'OR DU WITWATERSRAND

PREMIÈRE SECTION

Notions générales.

La zone aurifère du Witwatersrand est située au sud-est de Pretoria, capitale du Transvaal. C'est un vaste plateau dont l'altitude n'est pas inférieure à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui s'étend de l'est à l'ouest au milieu de la partie méridionale du Transvaal, un peu au-dessous du 26e degré de latitude sud. Sa longueur est d'environ cinquante milles anglais et sa superficie de 28,000 hectares. Le pays est plat; toutefois le sol se relève vers le nord en une rangée de monticules qu'on appelle du nom de « Collines du Rand ». Le versant septentrional de ces collines, faisant face à Pretoria, est escarpé.

Avant la découverte de l'or, les fermes du Rand, aujourd'hui bouleversées par les travaux miniers, étaient recouvertes de maigres prairies où les fermiers élevaient leurs bestiaux. On n'y voit pas un arbre, ce qui rend l'aspect du pays singulièrement aride.

Au point de vue climatérique, le Rand, comme d'ailleurs toutes les zones des Hauts Plateaux, est soumis à de brusques changements de température. En été, du mois d'octobre au mois de mai, la température moyenne dépasse rarement 25° centigrades, tandis que l'hiver, le thermomètre baisse souvent la nuit au-dessous de zéro. Il y règne fréquemment des vents très froids accompagnés de bourrasques de grêle et de neige fine qui descendent du Drakensberg. Dans le jour, la température remonte pour retomber au coucher du soleil. Il s'opère ainsi des variations qui atteignent parfois 8 ou 10 degrés en moins d'une heure et sont, par suite, pernicieuses quand on n'y est pas préparé.

Découverte du gîte aurifère de Witwatersrand.

Plusieurs personnes se disputent la gloire d'avoir découvert l'or au Witwatersrand. D'après les documents publiés sur ce sujet au Transvaal, la version suivante paraît être la vraie, du moins dans les lignes principales.

La première découverte de l'or dans le voisinage du Witwatersrand remonte

à 1854. A cette époque, un Africain, nommé Marais. (d'orig
comme son nom l'indique), qui avait travaillé aux mines d'Aus
vrit des traces du métal précieux sur les rives de la Jokesky R
de Pretoria. Mais le gouvernement du Transvaal, dans la craint
territoire envahi par les populations voisines, interdit tous travau
ches sous les peines les plus sévères. Cette loi fut rapportée pl
en septembre 1868, le président Pretorius communiquait a
un rapport d'après lequel les découvertes d'or se confirmaient
et proposait l'adoption de mesures tendant à encourager les « p
et à protéger les chercheurs.

Dix ans après, des alluvions aurifères et des filons furent
mis à jour sur la ferme Blaauwbank, à l'endroit exploité auj
la Compagnie United Blaauwbank; mais les travaux furent su
bout de peu de temps, faute de capitaux.

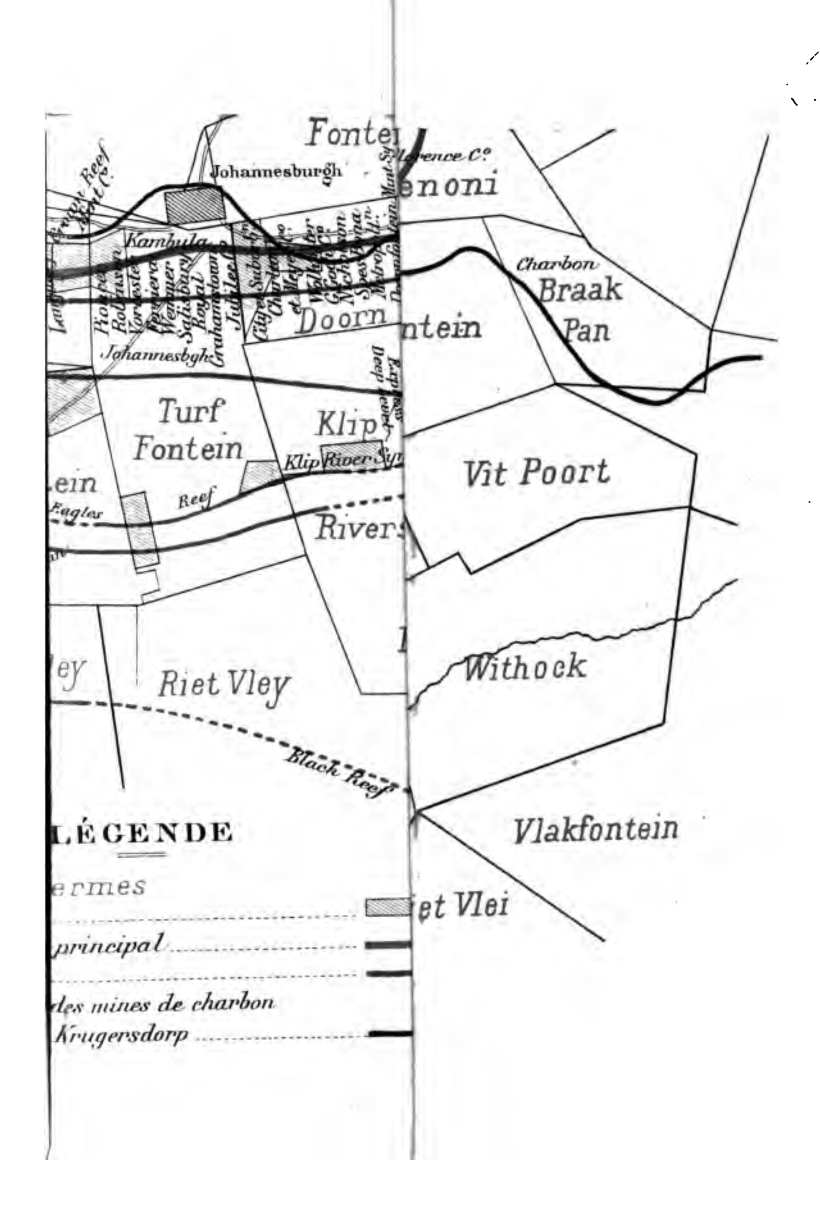
Six ans plus tard, en 1884, un homme nommé Arnold fit pa
mier boer du nom de Geldenhuis, alors propriétaire de la ferme
qu'il avait découvert de l'or sur cette terme située sur le vers
Witwatersrand. Cette ferme devint quelque temps après la
M. H. W. Struben; son frère M. Fred. Struben découvrit al
d'apparence très riche baptisé du nom de « Confidence » vers
méridionales de la propriété. Des essais faits sur ce filon ne do
moins de 913 onces d'or et 362 onces d'argent à la tonne. Mais
filon devait sans doute n'être qu'une poche ou un petit « leader
car lorsqu'on eut érigé une batterie, les broyages ne donnèr
résultats insignifiants.

Pendant ce temps, Geldenhuis, le premier propriétaire de la
commençait des travaux de recherches sur la ferme voisine et
tôt à jour un filon à l'est du « Confidence Reef ». En même tem
aurifères étaient découverts sur les terrains d'un nommé Gro
Honingklip près de la ferme Kromdraai, à douze milles au n
la ferme de M. Struben. Mais ces fermes se trouvent à une bon
des gisements de conglomerat qui furent découverts plus tard
elles n'ont pas donné de résultats appréciables.

Après la découverte des filons aurifères sur la ferme Grobler
ben, qui avait commencé des travaux de prospection au mois
précédent, trouva sur les points les plus élevés du Witwatersra
ches de cailloux, usés par les eaux, prouvant que cette contr
autrefois submergée. Rencontrant en outre des indications en
dans d'autres parties du Rand, il s'entendit avec son frère H. S
faire venir une batterie Sandycroft de 5 pilons qui fut érigée à
dans le voisinage du « Confidence Reef » Des échantillons de q
alors apportés de toutes parts à cette batterie et les travaux de
se développèrent avec vigueur dans tout le pays.

Struben lui-même recommença ses recherches et découvrit
lits de *conglomerat* au sud des collines du Rand, entre des couc
et de grès. Les cailloux contenus dans ce conglomérat étaient
dans la direction du sud; il les trouva par bancs rangés para
uns aux autres entre les collines du Rand et la Klip River, s
gueur de 8 milles. C'est dans cette formation que se trouve le
aujourd'hui « MAIN REEF » (ou filon principal), ainsi que les «
satellites du Main Reef, lesquels, dans la plupart des cas, sont b
riches que lui.

En novembre 1885, M. J. Bantjes commença à « prospecter »
Roodepoort, mais sans grand succès, et M. Struben lui conseill
son attention vers les gîtes de conglomerat. En janvier 1886, il



Fonte
Johannesburgh
enoni
Kambula
Charbon
Braak
Pan
Doorn
ntein
Johannesbgh
Turf
Fontein
Klip
Klip River
Vit Poort
ein
Eagles
Reef
Rivers
Withock
ey
Riet Vley
Black Reef
Vlakfontein
LÉGENDE
ermes
et Vlei
principal
des mines de charbon
Krugersdorp

quelques échantillons, mais les rendements obtenus furent assez médiocres. Il ne se découragea pas, cependant. En mars, 50 tonnes extraites d'un autre endroit et broyées à la batterie Struben ne rendirent que 8 dwts par tonne.

Peu de temps après, un homme nommé Walker, au service de Struben, découvrit des lits de conglomérat sur la ferme Langlaagte, reconnue aujourd'hui comme une des plus riches propriétés du Rand. Quelques semaines plus tard Struben découvrit la même formation sur une ferme voisine, Vogelstruis-Fontein, et Bantjes fit une découverte analogue sur une autre partie de la même ferme. 28 tonnes de cette matière ayant été passées au moulin, rendirent 1 once et 8 dwts par tonne et c'est alors qu'on commença à croire à la richesse de cet assemblage de pierres roulées par les eaux et cimentées par des grès et des pyrites décomposées que les Anglais appellent « *Conglomerat* » et que les Boers nomment « *Banket* », en raison de sa ressemblance avec un gâteau aux amandes de ce nom fabriqué dans le pays.

Ferreira, Villiers et nombre d'autres commençaient alors à prospecter avec grand succès dans les environs de l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Johannesburg et traçaient le « *Main Reef* » le long des collines du Rand sur une longueur de 20 milles.

Il n'est pas douteux que c'est à M. Fred. Struben que revient l'honneur d'avoir le premier découvert les filons du Rand.

Le grand succès des broyages d'essai et l'affluence sur le Rand des populations de toutes les parties de l'Afrique du Sud amena le Gouvernement, le 20 septembre 1886, à « PROCLAMER CHAMPS D'OR (1) » neuf premières fermes. Ce sont les suivantes :

Roodepoort, *Vogelstruis-fontein*, *Paardekraal*, *Langlaagte*, *Randjeslaagte*, *Turffontein*, *Doornfontein*, *Elandsfontein* et *Driefontein*.

Les propriétaires de ces fermes qui avaient déjà loué quelques portions de leur terrain à des individus ou à des compagnies, eurent leurs droits garantis par l'octroi de *mynpachtenbrieven* ou « baux miniers » et eurent une part dans les droits de *licenses* accordés (2).

Des syndicats se formèrent qui achetèrent ou louèrent les terrains pour les revendre ensuite à des compagnies formées à un large capital (3). De tous les coins de l'Afrique on se ruait sur les nouveaux champs d'or et le bruit des pioches retentissait là où quelques mois auparavant paissaient les paisibles troupeaux des Boers.

Il est étrange qu'aucun des voyageurs et explorateurs des temps passés, tels que Mauch, Mohr, Hübner, Baines, etc., etc., qui traversèrent le Rand dans leurs excursions à l'intérieur, n'aient pas noté l'existence de l'or dans ce pays. Mauch, qui traversa le Rand au moins dix fois, comme il le dit lui-même, ne fait aucune mention des filons qu'il doit avoir remarqués. Hübner décrit la formation en peu de mots, et Baines qui est souvent resté, avec son vieil ami Hartley, à Thorndale, dans ses voyages à l'intérieur, à la recherche de filons aurifères, parait n'avoir pas soupçonné l'existence de tels filons à sa porte même.

Il peut se faire que si Hübner eût rencontré quelques-uns de ces reefs, il les aurait déclaré non rémunérateurs, ainsi qu'il l'a dit de ceux de Tati,

(1) Proclamation. Voir page 32. Bail ou permis d'exploitation.

(2) Voir, page 32 *Mijnpacht et Licenses*.

(3) Beaucoup de Boers ont depuis lors vendu leurs fermes pour des sommes énormes, et sont allés cultiver d'autres pays. On cite entre autres Van Wyk, le propriétaire de Luipaards Vley qui vendit sa ferme pour £70,000 dont 40,000 comptant et le reste en actions libérées.

exploités maintenant avec grand succès par une Compagnie française. Ceci démontre quel médiocre poids il faut attacher à l'opinion des experts, surtout en ce pays dont la formation géologique particulière renverse toutes les théories et où la découverte des filons et des conglomérats aurifères a été l'œuvre accidentelle de simples prospecteurs ou chercheurs d'or, alors que les géologues de profession avaient passé à côté sans les remarquer.

La ville de Johannesburg et ses origines.

Lorsqu'en septembre 1886 eut lieu la proclamation comme « champs d'or » des fermes dont nous venons de parler plus haut, le gouvernement désigna en même temps pour l'emplacement d'une ville, la ferme de Randjeslaagte qui était sa propriété et baptisa le nouveau centre du nom de « Johannesburg ».

Nous empruntons ce qui suit aux rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria.

« Il n'existait alors sur la ferme de Randjeslaagte, qu'une trentaine de tentes et de maisons en fer et en roseaux, dont une dizaine de cabarets, et formant ce qu'on appelait le « Camp Ferreira », du nom du premier explorateur. La population pouvait être de 3 ou 400 mineurs, trafiquants et chercheurs d'or, dont la plupart n'avaient pour tout abri que leur charrette. Dans une autre ferme, celle de Langlaagte, une centaine de mineurs s'étaient établis broyant, avec quelques batteries à bras apppelées *dollies*, des morceaux de quartz aurifère recueillis aux environs.

Peu de temps après, le gouvernement mit en adjudication, par parcelles nommées *stands*, le droit d'occupation, pour une période de 99 ans, des terrains de la ferme domaniale de Randjeslaagte, après y avoir tracé des rues et des places. Il y transporta en même temps tous les services publics : postes, télégraphes, commissariat des mines, douanes, tribunal, installés auparavant, tant bien que mal, dans le camp Ferreira. Les 700 premiers stands de la nouvelle ville de Johannesburg offerts à bail le 18 décembre 1886 furent adjugés à des prix variant de 1 fr. 25 c. à 5,000 francs suivant leur situation. Ils se revendirent peu de temps après de 30 francs à 20,000 francs.

Johannesburg devint dès lors le centre des affaires où vint se grouper toute la population éparse aux alentours.

La ville s'accrut avec une rapidité extraordinaire. A la fin de décembre 1886, elle n'avait qu'une seule rue d'occupée. Quatre mois après, trois rues principales traversaient la ville d'un bout à l'autre et il y avait deux hôtels et deux banques. Un théâtre et une salle de concert étaient en voie de construction. Il est vrai que toutes les maisons étaient fort sommaires, généralement en plaques de tôle ou en briques non cuites, mais il s'agissait avant tout de parer aux nécessités de plus en plus impérieuses du moment. Et elles étaient grandes, car pendant le mois de mars 1887 il avait été délivré par le commissaire des mines 4,766 licences ou permis d'exploration, et 2,414 licences de mineurs, ce qui donnait déjà un chiffre de 7,000 individus pour la population minière active, sans compter les commerçants, spéculateurs, courtiers, artisans, cabaretiers et nègres, qu'il fallait approvisionner. D'ailleurs, tous les matins, une cinquantaine de charrettes traînées par six ou huit paires de bœufs venaient déverser sur le marché leur contenu de grain, de victuailles, de bois, qui se vendait à des prix fabuleux.

Une nouvelle vente de 900 emplacements urbains eut lieu au mois de juin 1887 et les prix atteignirent des chiffres inconnus jusqu'alors. Trois journaux étaient venus, dans l'intervalle, jeter leurs lumières sur la popu-

lation, tandis qu'une bourse et un club se préparaient à ouvrir leurs portes. Des églises étaient aussi commencées pour les communautés catholique, anglicane, wesleyenne et réformée hollandaise.

Les découvertes faites de tous côtés ayant attiré de nouveaux capitaux et fait naître de nouvelles entreprises, la population s'accrut dans des proportions considérables; les maisons provisoires firent place à des constructions solides et confortables, surtout à la suite des fortes pluies de l'été de 1888 qui en abattirent des rangées entières; — les vides qui existaient dans les rues se comblèrent.

Le 21 septembre 1887, la ville fêta en grande pompe le premier anniversaire de sa fondation. Un des journaux locaux rappelait à cette occasion que la première vente d'emplacements dans la ville avait rapporté au gouvernement 325,025 francs et celle du mois de janvier 1887, 498,025 francs, indépendamment de la redevance mensuelle qu'il en retirait.

Un peu plus d'un an auparavant, la dixième partie de cette somme eût suffi pour acheter toutes les fermes du district.

Le marché à la criée, qui avait été ouvert le 1er février 1887 et où on n'avait vendu au début que pour 21,150 francs par mois, produisait en septembre 214,400 francs. Le total des ventes du 1er février au 30 septembre avait été de 1,250,000 francs. A cette époque les ventes se faisaient en plein vent, mais aujourd'hui un vaste marché couvert avec étal abrite marchands et acheteurs.

Il existait à la même époque quatre hôtels, qui étaient insuffisants puisqu'il fallait entamer une lutte en règle pour conquérir une place à table et être satisfait la nuit d'un matelas, quand il y en avait de reste, dans un corridor ou sur le billard. Deux clubs et une centaine de cantines patentées regorgeaient de consommateurs du matin au soir.

Le bailli, le commissaire des mines, les postes, les télégraphes devaient encore se contenter d'une installation provisoire, mais le gouvernement allait dépenser 250,000 francs pour les loger convenablement. La prison avait aussi besoin de quelque amélioration. Lorsque nous l'avons vue, dans le courant de septembre 1887, elle consistait en une simple hutte en terre couverte en chaume, devant laquelle les prisonniers, des nègres pour la plupart, se chauffaient au soleil sous les yeux d'un ou deux agents de police. Contre le mur se dressait une espèce de cadre sur lequel on attachait les noirs condamnés au fouet pour quelque délit et qui étaient fustigés le matin de bonne heure, en pleine rue.

La prison est maintenant un édifice imposant, entouré de murs, avec 18 cellules, préaux, cours, maison pour le directeur et les gardiens, dont la construction a coûté une centaine de mille francs.

La première pierre d'un nouvel hôpital, pour une centaine de lits, a été posée le 30 mars 1889 par le vice-président de la République. Les frais en sont estimés à 500,000 francs, qui seront couverts au moyen de subventions du gouvernement et de souscriptions particulières. L'hôpital provisoire actuel, ouvert au mois d'août 1888, ne peut recevoir qu'une quarantaine de patients. Les bâtiments qu'il occupe seront plus tard réservés aux nègres. Depuis son ouverture, 300 malades environ ont été traités dans l'établissement.

La Bourse est aujourd'hui terminée et est devenue le centre de transactions importantes.

Les différentes sectes religieuses ont chacune leur lieu de reunion: les protestants hollandais, une église avec 300 places; les catholiques, une chapelle avec presbytère et salle d'école; les anglicans, une église pour 500 fidèles; les presbytériens, les wesleyens et les israélites, chacun leur temple.

La ville de Johannesburg comprend actuellement la cité proprement dite

avec environ 3,000 stands ou lots de terrain bâtis ou à bâtir, et les faubourgs de *Marshalls township*, avec un millier de stands, *Doornfontein* avec 500 stands, le *Natal camp* avec 300 stands, *Booysen's township* avec 500 stands, en plus de 5,000 parcelles de terrain de 225 à 300 mètres carrés, vendues depuis deux ans.

La dernière adjudication de stands, qui a eu lieu au mois de février 1889, a rapporté au gouvernement 3,800,000 francs, soit 3,800 francs par stand, rien que pour le droit d'occupation pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, en dehors du loyer mensuel de 12 fr. 50 c.

Une compagnie alimente la ville d'eau au moyen de conduits dans les rues et une usine à gaz va prochainement être construite pour éclairer la ville; Johannesburg, comme les autres villes du Transvaal, étant plongée la nuit dans l'obscurité la plus complète.

Johannesburg est avant tout une ville d'affaires, très mouvementée, où on trouve toutes les nécessités de la vie, mais peu de confort. La ville est bâtie sur le versant sud des collines de Witwatersrand, aux confins d'une vaste plaine souvent balayée par des vents violents qui soulèvent des nuages de poussière. Elle est à près de 1,600 mètres d'altitude, complètement dépourvue de végétation, et le froid s'y fait vivement sentir en hiver.

Elle est à cinq heures et demie de Pretoria, avec laquelle elle est en communication au moyen de cinq voitures publiques par jour; à deux jours et demie de Kimberley et à trois jours de Natal en malle-poste. Des cabs circulent dans la ville et des voitures publiques rayonnent aux environs.

Pour donner une idée de l'importance de ce centre minier, voici quelle a été la valeur des importations déclarées à Johannesburg en 1888 :

Marchandises générales	Fr.	24,142,125
Machines et accessoires		4,013,625
	Fr.	28,155,750

soit un peu moins de la moitié des importations totales du pays.

On estime la population de Johannesburg à 25,000 âmes.

En dehors des documents ci-dessus qui sont empruntés aux rapports de M. Aubert, consul de France à Pretoria, nous extrayons quelques détails d'une brochure plus récente publiée en juillet 1889 par M. Kenneth Ffarrington Bellairs à son retour d'un voyage au Transvaal.

« La construction d'une maison est fort dispendieuse; les briques valent de 4 liv. 6 sh. à 6 liv. (108 à 152 fr.) le mille. Les entrepreneurs de bâtiments font l'impossible pour satisfaire aux besoins publics; mais la demande dépasse infiniment ce qu'ils peuvent offrir. Une maison ordinaire de huit pièces coûte de 3 à 4,000 liv. (75 à 100,000 fr.). On loue un tel immeuble à raison de 50 liv. (1,250 fr.) par mois! Les spéculateurs en terrains et en maisons gagnent énormément d'argent; ils doublent souvent leur capital en vingt-quatre heures.....

« Il entre par jour 200 chariots sur la place du marché, chacun portant un précieux chargement de 7,000 à 8,000 livres pesant; ces chariots sont traînés par vingt bœufs patients. Ils ont été un mois sur la route pour venir; il leur en faut autant pour retourner. Mais le retour est bien plus aisé, le seul fret étant le charretier.

» Des gens de toute espèce peuvent trouver à Johannesburg autant de travail qu'ils le désirent, mais ce n'est pas un endroit habitable pour les paresseux. Ce dont on a surtout le plus besoin, ce sont des hommes sachant un métier manuel, des ouvriers habiles, charpentiers, maçons, briquetiers,

etc. Les fermiers, cultivateurs et jardiniers y feraient fortune. Un charretier me racontait sur la route qu'il avait empoché 60 liv. st. (1.500 fr.) pour un seul voyage.

» Le teneur de livres à l'hôtel où nous descendîmes reçoit 600 liv. st. (15,000 francs) par an, nourriture et logement compris. Les garçons de salle gagnent de 10 à 15 liv. st. (250 à 325 fr.) par mois, nourriture et logement compris, plus de nombreux extras. Un cuisinier caffre demande 10 liv. st. (250 fr.) par mois; un domestique caffre de 4 à 6 liv. st. (100 à 150 francs.) Un groom se paie de 12 à 13 liv. st. (300 à 325 fr.). L'intérêt de l'argent est de 5 0/0 par mois.

» La viande est excellente et bon marché, environ 6 pence la livre (0 fr. 62). Les œufs se paient 5 shellings (6 fr. 25 la douzaine), le beurre 4 shellings (5 francs) la livre, et le pain 6 pence (0 fr. 62 la livre). Les cigares se vendent 1 fr. 25 à 2 fr. 50 la pièce. Les cartouches coûtent 30 shillings le cent. Les chevaux sont assez bon marché; quoique petits, ils sont actifs et nerveux; on les paie 10 à 20 liv. st. (250 à 500 francs). Le fourrage d'avoine revient à 1 shilling (1 fr. 25) la botte de 4 à 5 livres. Ce fourrage se compose de paille d'avoine non battue. Le prix des journaux est de 3 pence (0 fr 35) l'exemplaire. Un bureau à la Bourse se loue de 20 à 100 liv. st. (500 à 2,500 francs) par mois. Un garçon de bureau reçoit 30 shillings (37 fr. 50) par semaine, et on en trouve difficilement à ce prix. Le blanchissage coûte 5 shillings la douzaine l'un dans l'autre. Le loyer à l'hôtel revient à une livre par jour. La bière se vend 4 shillings (5 fr.), le champagne 1 liv. st. (25 francs), le whisky de 8 à 10 shellings (10 à 12 fr. 50) la bouteille; ce qui rend beaucoup de gens *teetotalers* (buveurs d'eau) malgré eux.

» Le vin ordinaire, claret, se vend 7 sh. 6 d. (9 fr. 75) la bouteille. Les légumes valent le double et le triple qu'en Angleterre. Une dame de nos amies, après avoir demandé par annonces, durant trois semaines, une cuisinière, en a enfin trouvé une qui exigeait 10 liv. st. (250 fr.) par mois, plus la nourriture et le logement pour elle et sa nièce *avec un piano!*

» Par contre, l'argent coule comme l'eau lorsqu'on a découvert sa voie. Tâchez d'être au bon coin et votre fortune est certaine. Si nos affaires ne nous avaient pas rappelé à Londres, nous serions volontiers resté pour tenter un ou deux coups.

» Comme nous l'avons précédemment dit, nous fûmes élus membres du Stock-Exchange (Bourse des Valeurs) une demi-heure après notre arrivée à Johannesburg. Nous pouvions donc nous lancer immédiatement dans les affaires si nous en avions eu le temps. Naturellement les actions de mines d'or sont le but universel auquel chacun tend; les commis d'agent de change de Londres qui connaissent à fond leur métier obtiendraient ici de forts appointements.

» Il y a, à Johannesburg, 700 membres du *Stock-Exchange*, et toutes les opérations sont réglées le lendemain de l'opération, sauf celles conclues avec la clause « *to arrive* », qui veut dire un terme de 30 à 45 jours. A dix heures du matin, on appelle les valeurs inscrites sur les livres, et le bruit est à rendre sourd quoique l'on dise partout *nothing is doing* (on ne fait rien). Mais leur idée de ne rien faire, *nothing doing*, diffère de la nôtre. Ainsi, nous vîmes un de nos amis vendre 2,000 Nooitgedacht en une minute ou deux, sans faire même faiblir les cours. A Londres, une telle vente aurait fait fléchir les cours de 5 à 10 shillings au moins »... (1).

(1) Cette activité fébrile a singulièrement diminué au moment où paraît ce livre.

IIe SECTION

Géologie du Witwatersrand.

La formation géologique des champs d'or du Witwatersrand, les origines de cet immense gîte aurifère, la nature des filons, leur longueur, leur largeur, leur nombre, leur richesse, leur *permanence*, sont autant de questions d'une importance capitale pour l'avenir du pays et sur lesquelles il importe de donner les indications les plus sûres et les plus précises.

Des volumes ne tarderont sans doute pas à paraître sur ce sujet d'un haut intérêt, mais au moment où nous écrivons, il n'existe pas encore un seul ouvrage technique dans lequel nous puissions puiser des renseignements émanant d'une autorité reconnue.

Le seul document récent et revêtant un caractère de compétence qu'il nous ait été possible de nous procurer, est une étude publiée sous le couvert de l'organe le plus estimé en Angleterre pour toutes les questions minières, le *Mining Journal* et sous la signature d'un ingénieur, M. Ch.-J. Alford (numéro du *Mining Journal* du 6 octobre 1889).

C'est ce travail dont nous donnerons ici la traduction en y ajoutant divers renseignements empruntés à d'autres sources également dignes de foi.

« *Aspect général du pays.* — Le Witwatersrand, ou *White Waters Ridge* (chaîne de collines des Blanches Eaux) comme on traduirait ce mot en anglais, est une petite chaîne de collines, à environ 35 milles au sud de Pretoria, capitale du Transvaal; c'est l'endroit où se trouve la grande ville de Johannesburg, centre des opérations minières et commerciales du pays.

» Pour la clarté de cette étude, nous considérons les champs d'or du Witwatersrand comme embrassant les districts de Johannesburg, Heidelberg, Potchefstroom, Klerksdorp et Pretoria. Le mot district de Witwatersrand comprendra tout ce périmètre.

» Le district de Witwatersrand est situé sur le haut plateau qui occupe le centre de la partie sud de l'Afrique, plateau dont l'altitude est d'environ 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le point le plus élevé de ce plateau est sans doute un peu plus à l'est, aux environs du lac Chrissie, où l'on atteint, paraît-il, l'altitude de 7,000 pieds. Le pays est généralement plat avec de légères ondulations; on y rencontre seulement quelques monticules rocheux de peu d'élévation; le sol dans la saison humide est couvert d'une herbe épaisse qui disparaît en hiver sous l'action de la gelée et des vents arides, ce qui donne à la contrée l'aspect d'un désert jusqu'au retour des pluies. A l'exception des endroits où l'on en a planté, c'est-à-dire aux environs des vieilles villes Boers, le pays est totalement dépourvu d'arbres; quelques buissons rabougris poussant dans les ravins sont les seuls représentants de l'essence ligneuse dans la région que les Boers ont appelé *Highveldt* (haut plateau).

» Le climat est salubre à toutes les époques de l'année. Pendant la saison humide, d'octobre à mars, il y a généralement des pluies considérables; pendant le reste de l'année, le climat est très sec et des vents arides balayent cette surface qui n'offre aucun abri. Pour éviter cette température peu favorable aux troupeaux, les Boers descendent alors vers les contrées plus basses et par suite plus chaudes.

» En toute saison le climat convient remarquablement aux Européens. La malaria et la maladie des chevaux qui reprend sur les côtes, y sont inconnues, et il n'y a pas de raison pour que la main-d'œuvre européenne ne soit pas employée là comme elle l'est en Europe ou en Australie.

» De même que dans toutes les autres parties de l'Afrique du Sud sous la domination des Boers, les moyens de communication sont des plus insuffisants; tous les transports du pays se font par le primitif wagon attelé de bœufs et par quelques services de diligence pour les voyageurs; chemin de fer ou routes empierrées, ponts, rien de tout cela n'existe. Heureusement il n'y a pas de rivières très larges, et si, pendant les orages, les torrents grossissent considérablement, ils reprennent vite un niveau praticable.

» La distance de Johannesburg à Coldstream, frontière du Natal, point jusqu'où le chemin de fer colonial sera bientôt parvenu, est de 150 milles. Elle est de 300 milles jusqu'à Kimberley, terminus de la ligne de Cape Town.

» *Age des formations géologiques du Rand.* — L'absence complète de fossiles qui puissent servir à déterminer l'âge de cette formation est une des plus grandes difficultés que rencontre ici le géologue. La manière dont les géologues amateurs et les experts locaux ont classé la formation de leurs terrains est assez amusante; ils disent: le charbon repose sur une couche de grès quartzeux quelquefois rouge en couleur; au-dessous de ce grès on trouve souvent des couches d'argile, d'ardoise et de pyrites, et de suite ils sautent à cette conclusion que la stratification qui contient le charbon appartient au système carbonifère; conséquemment les grès au-dessous sont de l'époque devonienne et les pyrites de l'époque silurienne.

» D'après mon opinion, aucune des roches que nous avons ici ne fait partie de la formation primaire; elles ont beaucoup plus de chance d'appartenir à la formation secondaire.

» La caractéristique des roches du district de Witwatersrand est une immense série de grès quartzeux, j'entends par quartzeux ceux dans lesquels on découvre encore la structure granulée du grès original par opposition avec la masse des quartzites d'une plus vieille formation. Comme dans le district de Barberton, nous rencontrons ici une vaste intrusion de roches de formation ignée, ayant traversé et disloqué les couches jusqu'à les placer dans la direction verticale et quelquefois même les retourner sens dessus dessous. Ce sont ces roches ignées dont on rencontre les affleurements dans cette contrée plate et monotone.

» L'exposition à l'air pendant une longue période a aplani les traces de cette dislocation et a produit, avec les résultats de l'érosion générale, des couches d'argile, de pyrites, de conglomérats et de grès qui sont de formation récente.

» *Théorie des diverses évolutions géologiques.* — L'histoire de la dislocation des terrains de ce district n'est en aucune façon facile à établir; c'est avec une grande hésitation que j'essaie de le faire et c'est bien plutôt dans le but de stimuler d'autres études que de poser en principe une théorie qui en réalité repose sur des données bien vagues.

» Ainsi que je l'ai établi dans une étude sur le district de Kaap, le facteur prédominant dans les formations des roches de ce district est l'action d'une série de périodes très longues beaucoup plus qu'une catastrophe violente.

» La suite des phases géologiques a donc bien pu s'établir ainsi :

» 1° Solidification des granits et dépôt sur eux des couches les plus basses de la stratification argileuse et quartzeuse; aucune d'elles n'est bien représentée dans le district.

» 2° Dépôt, par des courants d'eau, de lits de sable et de galets apportés vraisemblablement d'une grande distance. L'eau qui les apportait devait contenir en suspension une petite quantité de matières argileuses qui se sont déposées dans les anfractuosités.

» 3° Intrusion générale et sur une vaste étendue des roches ignées restant probablement sous l'eau et n'atteignant pas la surface, effectuant une dislocation et une dispersion générale, et produisant une métamorphose complète de la structure primitive et cela sur un vaste espace.

» 4° Dépôt sédimentaire de grandes quantités de sable quartzeux mélangées de vase et de matières végétales qui, s'amoncelant dans les crevasses et sur la surface inégale des couches les plus basses des roches bouleversées et se refroidissant ensuite rapidement, produisent les dépôts de charbon qu'on trouve dans le pays.

» 5° Soulèvement graduel de tout le système, accompagné d'une dénudation considérable provenant de la poussée à la surface d'une partie des couches les plus basses et de la mise à découvert des roches ignées intrusives par l'enlèvement de la stratification qui les recouvrait.

» 6° Période très étendue d'exposition à l'air se prolongeant jusqu'à nos jours.

» Cette longue suite d'actions géologiques nous laisse aujourd'hui avec les couches inférieures de grès converties en quartzites dans lesquelles la structure granulée est plus ou moins conservée, et les lits de cailloux convertis en conglomérats. Dans les endroits où la stratification peut être observée à proximité des roches émergeant de la surface, on trouve cette stratification disloquée et traversée dans toutes les directions par des fissures la plupart du temps fortement minéralisées, mais toutefois je n'ai observé aucune indication de fissures formant veines à proprement parler; beaucoup de ces fissures sont parallèles à la stratification des couches dans lesquelles elles se trouvent et doivent évidemment finir à peu de distance de la surface.

» *Charbon.* — Dans le district dont nous nous occupons, nous trouvons les couches de grès inaltéré, avec leurs dépôts locaux de charbon, très pauvrement représentés, ayant sans doute été soulevés de ce point par une dénudation subséquente.

» Les couches de charbon se rencontrent en masses assez considérables sur les rives méridionales de la Vaal River, suivant une ligne qui remonte au sud-est jusqu'à la route de Pretoria à Middleburg. On en rencontre également de larges couches isolées à Bocksburg et dans les environs, à 16 milles à l'est de Johannesburg. Je serais assez d'avis de classer cette formation dans la quatrième époque géologique.

» *Origine des dépôts aurifères du Witwatersrand.* — Mais ce sont surtout les restes de la stratification disloquée remontant à la deuxième époque géologique qui font l'objet de notre étude, et tout l'intérêt est concentré sur ces lits de conglomérat, qui forment aujourd'hui ces fameux « reefs » aurifères des champs d'or du Witwatersrand. Apportés, comme nous l'avons déjà expliqué, par des courants d'eau variés, ces conglomérats ont été, dans l'origine, déposés en couches ou lits de cailloux alternant avec des couches de sable et de matières argileuses, et présentent naturellement une structure plus ou moins lenticulaire très variable en étendue.

» Ces conglomérats offrent les aspects les plus variés, depuis un grès à grains épais contenant çà et là des cailloux roulés de petite dimension jusqu'au véritable « pudding de pierre » criblé de cailloux de la grosseur d'un œuf de poule et même plus. Ils varient aussi en densité et en couleur:

les uns sont tendres, les autres durs; ceux-ci blancs, ceux-là gris, bruns ou rouges; les cailloux qui les parsèment varient du silex blanc au quartz noir. Cette apparence particulière leur a valu des Hollandais le nom de BANKET (nom d'un gâteau aux amandes du pays).

» L'origine de cette immense masse de matière quartzeuse et autre est une question bien intéressante, mais ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Qu'elle provienne de l'érosion et de la désagrégation de vastes masses de rocs granitiques, cela se conçoit tout de suite, mais où ces rocs étaient-ils placés? — Voilà qui n'est pas facile à déterminer. Peut-être ont-ils formé les chaînes de montagnes de ce mystérieux continent que quelques personnes supposent avoir occupé autrefois l'endroit du globe où se trouve aujourd'hui l'océan Atlantique nord. Le grand soulèvement et la dislocation de ces stratifications causés par l'irruption de roches ignées (3e époque géologique) les a placés à peu de chose près dans la position qu'ils occupent aujourd'hui; puis l'enlèvement des couches qui les recouvraient, joint à l'action des temps sur la surface du sol pendant de longues périodes, a mis à découvert les affleurements des couches. Quant à la position qu'occupe actuellement la surface du sol par rapport à l'horizon, elle est purement accidentelle; les lits de conglomérats sont bouleversés au milieu des grès quartzeux: conséquemment la mise à découvert des lits qui forment les « reefs » actuels est une affaire de hasard et on peut affirmer en toute sûreté qu'il existe en profondeur beaucoup plus de couches qu'il n'y en a à la surface. »

Des divers filons aurifères du Witwatersrand.

On désigne sous le nom de *filons* ou *reefs* toutes les couches du conglomérat aurifère dont on a découvert les affleurements sur la surface du district de Witwatersrand. Ces filons ou affleurements sont excessivement nombreux puisque, comme on le verra plus loin, on en compte une trentaine environ.

Mais le plus important de tous est ce qu'on a appelé le *Main Reef;* c'est donc par l'étude du *Main Reef* qu'il importe de commencer.

Le Main Reef et ses leaders.

Le *Main Reef* (mot à mot : filon principal) mérite une mention toute spéciale.

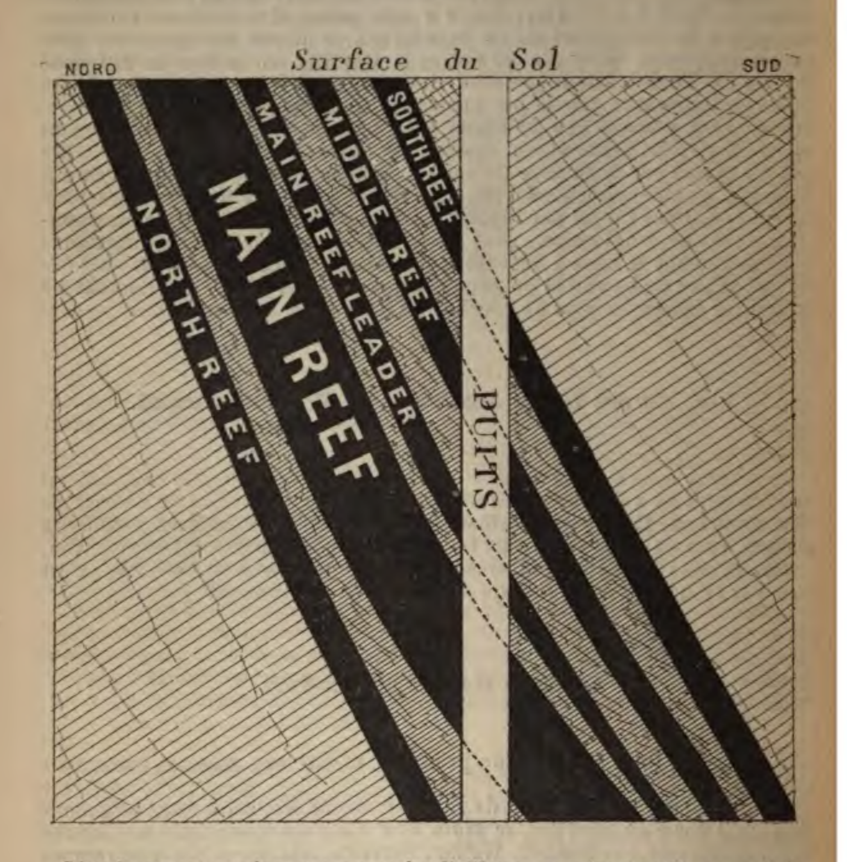
Connu d'abord sous le nom de Struben ou de Weilbach reef, puis sous celui qu'il porte aujourd'hui, le *Main Reef* a été suivi par différents autres explorateurs tels que Bantjes, Walker, Ferreira, Knight, *et mis à jour sur un parcours de plus de 50 kilomètres.*

Lors de sa découverte, on le considérait comme isolé; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'au lieu de former une veine unique, il était accompagné de plusieurs autres filons parallèles plus petits *(leaders)* formant pour ainsi dire ses satellites mais beaucoup plus riches que lui.

Aujourd'hui il est démontré que le faisceau du *Main Reef* est formé du *filon principal* et de *quatre leaders* ou filons secondaires qui sont, en allant du sud au nord, le *South Reef*, le *Middle Reef*, le *Main Reef Leader*, le *Main Reef proprement dit* et *North Reef*.

La position respective de ces divers filons, leur importance, leur richesse, leur inclinaison, etc., sont indiquées da s la figure ci-dessous qui nous a paru nécessaire pour bien faire comprendre la question.

COUPE THÉORIQUE DU MAIN-REEF



Cette figure est un plan, assez grossier d'ailleurs, représentant la coupe théorique du terrain d'une des Compagnies du Witwatersrand les plus riches et les mieux exploitées; mais ce plan peut être pris comme *spécimen* de ce qu'on rencontre dans les Compagnies sur le *Main Reef qui ont tous les leaders* (car toutes ne les ont pas). En effet, l'ensemble des cinq filons existe quelquefois simultanément comme dans les Compagnies *Robinson* et *May*, mais le plus souvent le *North* et le *South Reef* existent seul: ainsi, par exemple, la Jumper's Compagnie n'a que le *North Reef* et le *Main Reef*, tandis que les Compagnies *Charlton and Meyer*, *Bantjes*, *Princess*, pour ne citer que celles-là, ont

les séries sud. Parfois ces reefs secondaires disparaissent et il ne reste plus que le *Main Reef*. Ainsi la Compagnie *Henri Nourse* n'a encore trouvé que le *Main Reef* qui lui-même est réduit dans cette mine à une très faible épaisseur, quatre à cinq pieds, quand quelquefois il atteint jusqu'à quarante pieds. Il y a lieu de noter que les épaisseurs indiquées sur le plan ci-joint ne sont que figuratives et peuvent varier suivant les propriétés.

La Compagnie en question possède... claims, dont 24 sont sur la ligne du « Main Reef » qui ont été développés tout le long de cette ligne au moyen de 25 cheminées de mines foncées à une profondeur de 100 pieds chacune, à intervalles réguliers de 200 pieds. Le puits principal a été foncé à une profondeur de 165 pieds et recoupe dans sa course quatre des filons. On pense que le cinquième, le *North Reef*, sera atteint à la profondeur de 220 pieds.

M. Alford fait la description suivante du système du Main Reef :

« Le fameux *Main Reef* avec ses *leaders* ne sont que des affleurements des lits de conglomérat (dont il est question ci-dessus) qu'on peut suivre à l'est et à l'ouest de Johannesburg sur une distance de plus de 50 milles. Ces affleurements forment un faisceau de 10 à 200 pieds d'épaisseur, les filons ou lits de conglomérat étant séparés l'un de l'autre par du grès quartzeux passant du blanc au rouge, contenant par places des traces de mica et d'argile granitique, mais généralement exempts de minéraux accessoires.

» La distance des filons entre eux, leur épaisseur, leur angle avec la surface, leur richesse aurifère varie considérablement dans le sens de l'étendue latérale.

» *South Reef*. — L'épaisseur de ce qu'on appelle le *South Reef*, lequel, comme son nom l'indique, se trouve au sud de la série, varie de six pouces à trois pieds ; il est, par places, très riche en or, les essais ayant donné occasionnellement de 10 à 12 onces par tonne.

» *Middle Reef*. — Immédiatement au nord du *South Reef* se trouve un reef portant le nom de *Middle Reef*, dont l'épaisseur paraît varier de quelques pouces à plus de deux pieds et qui par places est également excessivement riche en or.

» *Main Reef Leader*. — Un peu plus au nord, à une distance variant entre 20 et 150 pieds du « South reef », on rencontre un petit reef connu sous le nom de « *Main Reef Leader* » ; c'est de ce reef qu'on a retiré les plus beaux résultats obtenus jusqu'ici ; son épaisseur varie généralement de 6 pouces à 2 pieds ; il rend en moyenne de 2 à 6 onces d'or par tonne.

» MAIN REEF PROPREMENT DIT. — A une petite distance plus au nord (souvent à quelques pouces seulement), on trouve un très large dépôt : c'est le « MAIN REEF » PROPREMENT DIT ; son épaisseur varie de 4 pieds jusqu'à 40 pieds ; il contient depuis de simples traces d'or jusqu'à une once à la tonne. Cette grande masse de conglomérat n'a été que fort peu exploitée jusqu'ici, ses « leaders » ou satellites offrant une plus grande attraction aux mineurs à cause de leur plus grande richesse ; mais elle aura son tour dans l'avenir.

» *North Reef*. — Au nord du *Main Reef*, à une distance de 20 à 100 pieds, se trouve un autre filon encore presque inexploré et peu connu, désigné sous le nom de *North Reef*. Autant qu'il a été ouvert jusqu'ici, son épaisseur paraît varier de 1 à 5 pieds et renferme depuis des traces d'or jusqu'à une once à la tonne. Il en est de ce reef comme du *Main Reef* ; son tour viendra quand les veines plus riches de la série auront été épuisées.

» Tel est l'ensemble du système de ce fameux *Main Reef* de Johannesburg sur la ligne duquel plus de cent Compagnies travaillent, c'est-à-dire la plus vaste série continue de travaux miniers que le monde ait jamais vus. Nous ne voulons pas dire par là que ces séries de couches de conglomérat soient absolument homogènes. Il paraît, au contraire, probable que même les leaders si renommés au sud du *Main Reef* sont formés de dépôts provenant de directions différentes; en quelques endroits leur individualité est obscure, des cailloux de même nature étant disséminés en grandes quantités dans les couches de quartzites qui les séparent, couches qui dans ce cas se trouvent contenir de grandes quantités d'or.

» *Cassures des filons.* — Outre le défaut d'homogénéité dans la formation des couches elles-mêmes, nous trouvons la série entière entrecoupée par cassures répétées ou s'écartant de la direction générale.

» La portion la plus régulière du dépôt aurifère est le « *Main Reef proprement dit* » qui constitue une ligne continue de dépôts aurifères, depuis la Compagnie *Banket*, à environ 12 milles à l'ouest de Johannesburg, jusqu'à la Compagnie *Knights* à la même distance environ à l'est. Le long de cette ligne les filons présentent très souvent des cassures, mais ces cassures n'ont jamais plus de 100 pieds et la direction de la ligne de l'est à l'ouest est généralement bien conservée.

» La plus grande cassure est observée dans la *Compagnie Geldenhuis;* là, la formation tout entière a glissé, mais elle a été trouvée parfaitement conforme cent pieds plus loin. Dans la fameuse mine *Robinson* elle-même, il y a de nombreuses cassures, mais elles n'altèrent en rien l'allure du reef. La plus originale se trouve dans la mine *Charlton* et *Meyer* où le *Main Reef* est venu se placer exactement dans le prolongement du *Middle Reef*, ce qui a fait croire un instant que ce dernier qui était le seul exploité s'était considérablement élargi et appauvri en même temps. Ce n'est qu'en cherchant les autres reefs qu'on s'est aperçu de la méprise.

» Les étangs, ou les dépressions marécageuses, paraissent indiquer l'endroit où le terrain a été tourmenté et probablement la présence des roches pultoniennes, tandis que dans les parties plus élevées de la ligne du *Main Reef*, on constate une stratification plus régulière.

» *Inclinaison des filons.* — La différence d'inclinaison des reefs suivant les ondulations de la surface du sol est également remarquable; elle varie depuis la perpendiculaire jusqu'à un angle de 20 degrés vers le sud; la plus forte inclinaison paraît dans beaucoup de cas coïncider avec les plus forts bouleversements du terrain. A une petite distance au nord et au sud de la ligne du *Main Reef*, les affleurements des stratifications de grès décomposés ne paraissent pas atteindre une inclinaison supérieure à 45 degrés vers le sud formant ainsi deux lignes différentes l'une au nord et l'autre au sud du faisceau du *Main Reef*.

» Les inclinaisons observées des couches peuvent êtredécrites comme formant trois lignes parallèles allant de l'est à l'ouest, à une distance respective d'un mille, de deux milles, et de trois milles à partir de la crête septentrionale du plateau du Rand.

Ire Ligne (à un mille du sud de la crête):

	Inclinaison des couches.
Extrémité nord du Mynpacht de la Knights, ferme Driefontein	80 degrés.
Près de la ville de Johannesburg	85 —
Dans la Crown Company	80 —
Dans Roodepoort	70 —

II[me] LIGNE (à deux milles au sud) :

	Inclinaison des couches.
Ferme Vogelfontein	40 degrés.
Limite sud du Mynpacht de Knight	40-50 —
Elandsfontein (centre de la ferme)	45 —
Au sud de Johannesburg	40 —
Ferme Langlaagte	40 —
Ferme Paardekraal	35 —
Ferme Vogelstruisfontein	40-50 —

III[me] LIGNE (à 3 milles au sud) :

Modderfontein	30 —
Limite sud d'Elandsfontein	20-30 —
Ferme Ras (de Pass Company)	19 —

» Il est très probable que ces stratifications contiennent d'autres lits de conglomérats de même nature ou même d'autres portions des mêmes couches, brisées dans le soulèvement général, conglomérats qui n'apparaissent pas à la surface. Des recherches systématiques par voie de forage ou fonçage de puits dans ces stratifications plus plates seront sans doute bien rémunérées. »

Question de la continuité des filons en profondeur. — « La continuité de ces « reefs » en profondeur est certainement une des plus graves questions qui puissent se poser.

» Deux théories me sont venues à l'esprit :

» La première est que l'inclinaison des filons diminuera graduellement en profondeur et que leur direction vers le sud continuera avec celle des stratifications qui les contiennent, jusqu'à ce que leurs limites normales aient été atteintes, et dans ce cas les deux lignes au nord et au sud du *Main Reef* dont il est question plus haut ne seraient qu'un bouleversement de surface et ne se rencontreraient plus en profondeur.

» Il peut aussi se faire que le redressement de la stratification ait été plus prononcé que la première théorie ne l'indique et que, en profondeur, la ligne de fracture soit atteinte à l'endroit où l'on pense actuellement que les couches reprennent une position plus horizontale au sud de la ligne des filons.

» On peut encore supposer que l'origine des lits de conglomérat se trouve dans la portion du terrain retourné sens dessus dessous et que leurs limites pourront être atteintes à un moment donné en profondeur, mais cette supposition entraînerait l'hypothèse d'une superficie si grande que sa longueur serait disproportionnée avec la largeur déterminée actuellement; elle supposerait en outre une dénudation de la surface, si grande qu'elle en serait incroyable.

» Mon opinion est que les deux premiers cas indiqués plus haut se présenteront dans différentes parties du district, suivant que le bouleversement des couches aura été plus ou moins fort.

» *Mais l'épuisement de ces dépôts est une question dont la génération actuelle des mineurs n'a pas besoin de se préoccuper.* »

» *Où commence et où finit le Main Reef.* — Si nous suivons la ligne du *Main Reef* proprement dit, en nous dirigeant vers l'extrémité orientale du Witwatersrand, en quittant la propriété de la Compagnie *Knight*, le terrain est si bouleversé que l'individualité des divers reefs est impossible à suivre avec certitude. »

(On remarquera que sur la carte du Witwatersrand que nous publions ici, nous avons indiqué un *tracé positif* du *Main Reef* comme contournant la ferme Klipfontein pour passer au sud sur la Vogelfontein, puis un *tracé probable* remontant vers les Compagnies Van Ryn et Modderfontein. Nous tenons à déclarer que nous n'avons fait que reproduire en ceci le tracé indiqué dans la sixième édition de la carte de James Wyld qui vient de paraître, sans endosser aucune responsabilité à ce sujet.

A première vue, cette déviation paraît surprenante, quoique en matière de bouleversements géologiques on puisse s'attendre à tous les étonnements. D'après la carte on devrait renoncer à trouver le *Main Reef* dans la ferme Klipfontein. Mais, si nos renseignements sont exacts, on n'aurait commencé les travaux de recherches sur cette ferme que depuis fort peu de temps, parce que le Boer qui la possédait, s'était opposé jusqu'à sa mort à toute exploration minière sur sa propriété. Sans qu'il soit possible d'avoir la moindre opinion raisonnée à ce sujet, on peut dire que la chose vaut la peine qu'on tente une prospection minutieuse, quand ce ne serait qu'en se basant sur le fait que le terrain dans cette partie du Rand a été plus bouleversé que partout ailleurs, et que des couches de la série du *Main Reef* peuvent fort bien avoir été transportées hors de la direction générale.)

Quelles que soient les indications des cartes, il est indubitable que :

« Aux environs du village de Bocksburg, on trouve la même série de grès quartzeux accompagnés de conglomérats que celle des environs de Johannesburg, mais la stratification est brisée et disloquée; la direction aussi bien que l'inclinaison changent complètement tous les deux ou trois cents yards. Toutefois, il y a une indication bien marquée de la tendance des affleurements à se diriger vers le sud; cette direction est due peut-être à ce que les couches auraient la forme d'une cuvette et plus probablement encore qu'elles ont suivi l'axe du soulèvement souterrain.

» La structure géologique de cette partie du district est rendue très obscure par des dépôts de surface de détritus de roches, formés principalement par la désagrégation des éléments constitutifs des filons; et aussi par la présence des roches contenant les couches de charbon de Bocksburg et autres houillères. En réalité, dans la partie est, les roches aurifères sont presque entièrement recouvertes par le Highveldt ou par les sables carbonifères; on ne rencontre leurs affleurements séparés par de larges intervalles que là où les rochers de la couche supérieure ont été enlevés par la dénudation. »

A la hauteur de Bocksburg, une nouvelle incertitude règne donc sur la direction du *Main Reef* et le *tracé probable* de la carte de James Wyld aussi bien que son *tracé positif* dans les fermes Kleinfontein, Van Ryn et Modderfontein sont encore très controversés. Un bon nombre de personnes de Johannesburg, et pas des moins sérieuses, contestent encore aux Compagnies Van Ryn et Modderfontein la possession du véritable *Main Reef*.

A côté de cela, nous devons citer encore une autre opinion d'après laquelle le *Main Reef* se diviserait en deux branches quelque part aux environs de Bocksburg, l'une des branches remontant vers le nord, comme il vient d'être dit, et l'autre tournant au sud.

« Et par le fait, dit M. Alford, les mêmes séries de conglomérats aurifères avec grès décomposés se rencontrent dans des conditions à peu près identiques à travers Heidelberg et à l'est de cette ville dans une direction sud jusqu'à la rivière Vaal, aux environs de laquelle elles disparaissent sous les sables du Highveldt. Par places, elles ont été enlevées par la dénudation et les roches intrusives plutoniennes apparaissent ; dans d'autres endroits, elles sont recouvertes avec des détritus, mais la formation est bien reconnaissable sur toute cette étendue. »

A l'ouest de Johannesburg, la première cassure importante du faisceau du *Main Reef* se trouve à la hauteur de la Compagnie *Banket*. De ce point vers l'ouest, comme nous l'avons constaté déjà pour l'extrémité orientale, on perd le *Main Reef* et la direction devient tout à fait incertaine. Son *tracé positif* sur la ferme Witpoortje a été reproduit par nous d'après les dernières cartes, mais sans garantie.

Des autres filons du Witwatersrand.

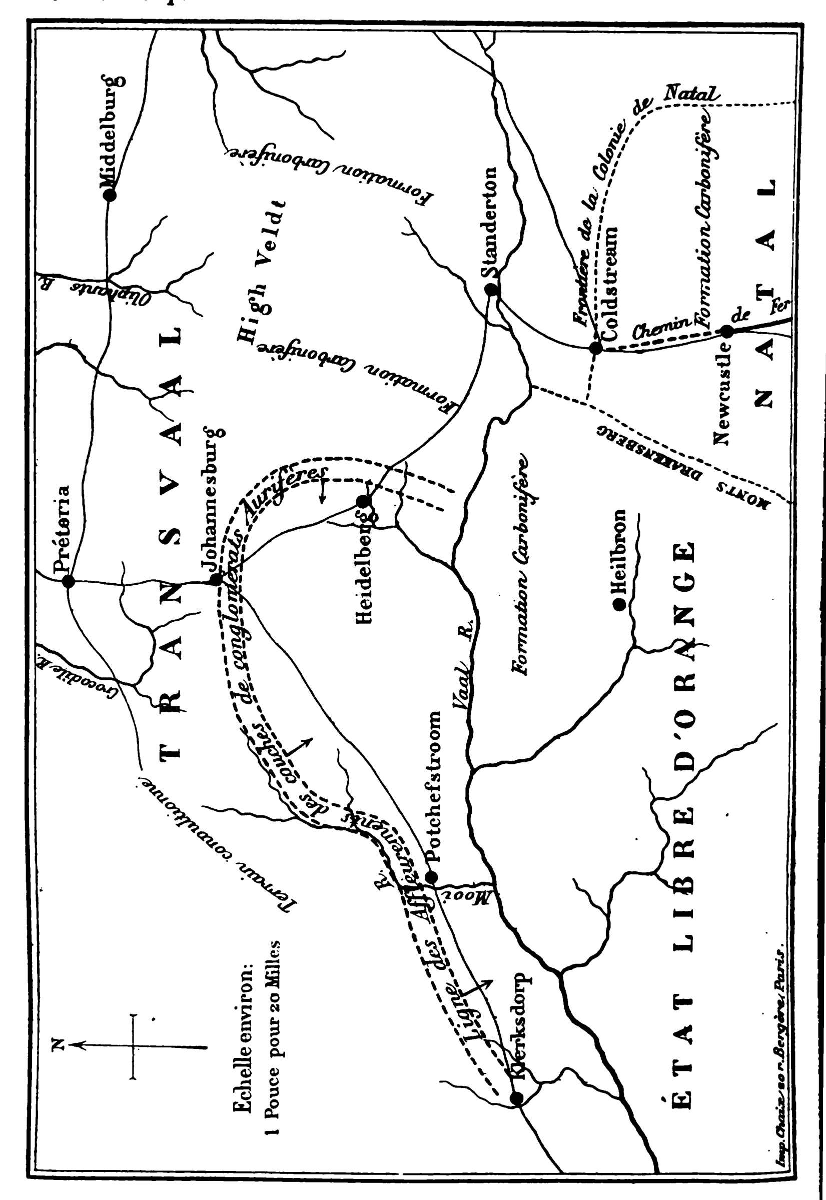
Après avoir passé sur une portion de terrain complètement bouleversé, immédiatement à l'ouest de la Compagnie *Banket*, on arrive à une stratification plus régulière dont les couches affleurantes de conglomérat sont connues sous le nom de *Botha's reef*. Ces affleurements se montrent à quelque distance au nord de la ligne du *Main reef* et s'étendent à travers le village de Krugersdorp (ainsi nommé du nom du Président de la République) dans une direction sud-sud-ouest, jusqu'aux districts de Potchefstroom et de Klerksdorp. La longueur totale de toute cette ligne de filons à partir de Johannesburg jusqu'à Klerksdorp est de plus de cent milles; les affleurements sont mieux définis et on les suit plus aisément que sur le côté est du district.

L'inclinaison générale paraît être vers le *sud* quand la ligne des affleurements a une direction est-ouest; et elle se dirige vers l'*est* quand la ligne des affleurements a une direction nord-sud.

[*Ce fait constitue un sérieux appui à la théorie d'après laquelle le Witwatersrand ne serait que le bord septentrional d'une immense cuvette dans laquelle seraient superposées les différentes couches de sédiment aurifère, couches se relevant comme les bords de ladite cuvette, et venant affleurer le sol. La petite carte ci-après montre la ligne d'affleurement des conglomérats aurifères telle qu'elle a été suivie jusqu'ici: les petites flèches indiquent la direction de l'inclinaison de ces affleurements : toutes convergent vers le centre. Comme on le voit, cette ligne forme actuellement à peu près la moitié d'une circonférence. Qui sait si l'avenir ne réserve pas la découverte de l'autre moitié et s'il ne sera pas donné à d'heureux prospecteurs de mettre à jour d'autres Robinson ou d'autres Langlaagte sur le bord méridional de la cuvette!* — Note de l'auteur.]

L'auteur répondra avec plaisir à toute question ou observation que le lecteur voudrait bien lui faire.

Carte indiquant la ligne d'affleurement des couches de conglomérats aurifères mis à jour jusqu'ici dans les districts de Heidelberg, Witwatersrand, Potchefstroom et Kl:rksdorp.



us de 30 affleurements parallèles de couches de conglomérats ou *reefs* été observés en divers endroits le long de cette ligne, temoignant ainsi de rme épaisseur des matières sédimentaires apportées à cet endroit pen- la période de dépôt de la série des roches dont nous parlons.

ns le district de Witwatersrand proprement dit, voici, en dehors du *Reef* et de ses *leaders*, les noms des principaux filons ou affleurements les rendements en or qu'ils ont donnés à l'essai. (Rapports de M. Aubert.)

		PAR TONNE
Le *Battery* reef	qui a donné aux essais .	de 15 à 62 gr.
Le *Dupreez* reef	— —	de 10 à 20 gr.
Le *Sydney* reef	— —	23 grammes.
Le *Bothas* reef	— —	de 31 à 120 gr.
Le *Kimberley* reef	— —	de 15 à 46 gr.
Le *Sunday* reef	— —	46 grammes.
Le *Free State* reef	— —	de 46 à 74 gr.
Le *Treasury* reef	— —	de 8 à 62 gr.
Le *Nigel* (*Marais* reef)	— —	de 30 à 90 gr.
Le *Van Wyk* reef	— —	31 grammes.
Le *Bird* reef	— —	de 31 à 50 gr.
L'*Atwell* reef	— —	de 24 à 90 gr.
Le *Black* reef	— —	de 30 à 240 gr.
Le *Kelly* reef	— —	31 grammes.
L'*Afrikaander* reef	— —	de 20 à 30 gr.
Le *Zuurbult* reef	— —	de 20 à 62 gr.
Le *Yellow* reef	— —	de 23 à 30 gr.
Le *White* reef	— —	de 31 à 45 gr.
L'*Eagle*	— —	de 8 à 25 gr.

us ces filons se rencontrent à une plus ou moins grande distance du *Reef* au nord ou au sud; le plus éloigné est le *Black Reef* découvert en 1888 pt milles environ au sud du *Main Reef*. Cet affleurement a été tracé par s dans une direction parallèle au *Main Reef;* malgré la distance qui le re de ce dernier on le classe encore dans le district de Witwatersrand. *la carte du district de Witwatersrand.)*

succès du Witwatersrand, où se trouve Johannesburg, a pendant un s empêché que l'on s'occupât des autres points, le système du *Main Reef* soi-disant le seul digne d'attirer l'attention. Aujourd'hui, dans ce e district, on s'occupe à juste titre non seulement du *Main Reef*, mais des nombreux autres reefs dont nous venons de parler. La connais- e plus complète de la formation géologique du banket a fait que des es du pays autrefois méprisées sont aujourd'hui plus sérieusement rées et l'on a reconnu qu'il ne faut pas négliger les lieux où les filons nket se retrouvent.

rmi ceux-là, un de ceux qui attire le plus d'attention après le district ohannesburg et où les travaux de recherches sont très actifs, quoique sans bruit, est le district de Potchefstroom.

formation de ce département présente cet avantage que le banket re sur des collines de 100 à 200 pieds. Toute une rangée de ces collines, 'étendent jusqu'à Klerksdorp, suit les bords de la Vaal River. L'exploi- des filons aurifères y doit donc être économique, grâce à la suppression ble des machines d'extraction et d'épuisement. Il suffit de percer des els dans le flanc des collines. La rivière est assez près pour que l'eau, est surabondante en toute saison, puisse être amenée à peu de frais

jusqu'à l'emplacement des batteries. De grandes maisons de Johannesburg, de la colonie et de Londres ont pris de gros intérêts dans tout ce district, et il est probable qu'avant la fin de l'année plusieurs Sociétés, exploitant les mines des environs de Potchefstroom, feront parler d'elles en Europe.

Une grande activité règne également dans le district de Klerksdorp. Les affaires convenablement développées se présentent généralement bien et devront donner un jour de bons résultats. Seulement les travaux ne sont pas encore assez avancés pour que l'on puisse donner des renseignements précis. De plus, à 20 pieds environ, le minerai change de nature et devient pyriteux, ce qui ne doit nullement effrayer, mais augmentera les frais de traitement.

On peut comparer Klerksdorp à ce qu'était Johannesburg, il y a un an. On s'y occupe plus de constituer des Sociétés et de spéculer sur des *claims* ou des propriétés que d'exploiter sérieusement.

La découverte du filon du Nigel a été l'origine du succès d'Heidelberg. On s'y livre de tous côtés à d'actives recherches qui jusqu'à présent ont donné peu de résultats. Peu de Sociétés d'exploitation y sont encore constituées, mais tout le pays est pris par des syndicats qui tous cherchent les trois filons reconnus, le Nigel, le Marais et le Rimilo.

Chose curieuse, ces trois filons recoupés chacun dans une propriété distincte n'ont encore été retrouvés nulle part. Il y a là une formation géologique qui échappe à l'intelligence des prospecteurs. Presque partout, aux environs du Nigel et du Rimilo, on trouve d'abord des bancs de charbon qui recouvrent sans doute le banket.

Tous les environs d'Heidelberg sont également sillonnés par de nombreux reefs, mais jusqu'à ce jour, les travaux de recherches n'ont rien fait découvrir d'important.

Particularités géologiques sur le district de Witwatersrand. — Avant de quitter la question de la structure géologique de ce district, il est assez intéressant de noter certains faits, bien qu'ils n'aient pas une corrélation directe avec les dépôts aurifères. L'érosion de la surface exposée à l'air des grès décomposés a formé des groupes fantastiques de masses de rochers paraissant comme bouleversés par la tempête. Le passage des eaux souterraines a formé, avec ces rochers, des excavations d'une étendue considérable. C'est principalement le cas dans le voisinage de Wonderfontein, ferme située à mi-chemin de l'ancienne route entre Pretoria et Potchefstroom. A cet endroit on trouve une immense digue formée par un soulèvement de roches plutoniennes qui paraissent être du porphyre. Le long de cette digue la Mooi River se fraye un passage *souterrain* sur une distance considérable; les eaux ont creusé une série de cavernes dans le quartzite, cavernes que l'on peut suivre pendant des milles par des galeries tortueuses ayant une direction générale du nord au sud. Des suintements calcaires ont formé des stalactites et des stalagmites, qui présentent un aspect des plus curieux.

On entre dans les cavernes les plus élevées par un trou percé dans le flanc d'une colline auprès des bâtiments de la ferme; mais dans les parties inférieures on ne peut pénétrer que pendant la saison sèche quand les eaux sont basses. Dans une carte du Transvaal publiée par Stanford, ces cavernes sont indiquées sous le nom de : *limestone caves* (cavernes de craie). C'est une erreur, car ces cavernes sont creusées dans le quartzite; les stalactites calcaires qu'on y trouve proviennent seulement d'infiltrations.

Composition géologique des filons aurifères du Witwatersrand.

Nous continuons la reproduction de l'étude de M. Alfort :

« Après cette courte notice sur la structure géologique du district qu'on appelle « les champs d'or du Witwatersrand », nous dirons maintenant quelques mots des éléments constitutifs de ces dépôts aurifères et nous indiquerons, autant que les rares observations nous le permettent, les conditions dans lesquelles on trouve l'or.

» Il ne faudrait pas croire que les couches de conglomérat rencontrées de toutes parts dans le district soient uniformément aurifères; jusqu'ici les données que l'on possède pour établir une théorie sur le degré de richesse des filons correspondant à la nature de leur composition géologique, sont des plus primitives et des plus incomplètes.

« D'après les différents caractères des dépôts aurifères, on peut les classer comme suit :

» 1° Conglomérats formés de cailloux roulés d'un quartz sous-cristallin, passant du blanc au gris vitreux, d'habitude n'excédant pas la taille d'un œuf de poule et emprisonnés dans une gangue compacte de matières quartzeuses fortement ferrugineuses. Les couches de cette classe renferment quelquefois des traces de mica et de talc; mais ce sont, en général, des quartzites pures et exemptes d'autres minéraux.

» 2° Conglomérats dans lesquels les cailloux de quartz de diverses couleurs et textures sont réunies avec des cailloux et des fragments de quartzites et des autres roches du pays. Dans ces dépôts la taille des cailloux et des fragments est très variée, il s'en trouve de très gros et les minéraux accessoires deviennent plus abondants.

» 3° Dépôts de surface de terres, matières ferrugineuses, débris de végétaux avec quantité de fragments de roches de taille et d'aspect variés, provenant dans beaucoup de cas de la décomposition de roches plutoniennes.

» 4° Fissures de surface, suivant d'ordinaire la direction de la stratification, remplies de quartz pulvérisé, de fossilles, de talc et de mica, d'argile silicieuse, le tout généralement fortement ferrugineux.

» La classe n° 1 comprend les couches que j'ai désignées sous le nom de *Main Reef* proprement dit; des dépôts analogues sont rencontrés tout le long de la ligne sur laquelle les reefs ont été suivis au sud-est et au nord-ouest de Johannesburg. Aux extrémités de la ligne, dans les derniers terrains qui sont plus disloqués, les autres classes de dépôts se rencontrent plus souvent qu'on n'aurait pu s'y attendre. La classe n° 1 est jusqu'ici celle qui a prouvé être la plus riche en or; mais les autres ont également donné de très bons résultats dans quelques parties du district. Je ne suis pas actuellement en mesure de discuter la nature de la présence de l'or dans chacune des classes de dépôts; c'est un sujet qui demanderait une étude beaucoup plus longue que celle qu'on y a consacrée jusqu'ici, mais autant que j'ai pu l'observer, l'or se trouve presque toujours dans une forme plus ou moins crystalline, la forme cubique et ses dérivés étant souvent apparente. L'or provenant des pyrites, quand ce minerai est détruit par un acide, apparaît généralement en petites plaques minces et en écailles ayant une forme se rapportant au cube. On trouve généralement que l'or est à un état beaucoup plus libre dans la gangue que dans les cailloux du conglomérat, et plus libre encore dans la partie de la gangue qui repose immédiatement sur les cailloux adjacents, En arrachant un caillou de son lit de conglomérat, la

cavité qui en résulte aussi bien que le caillou lui-même apparaissent souvent complètement incrustés de minuscules parcelles d'or natif.

» Un curieux et intéressant problème sur l'origine de l'or ici, nous est présenté; il serait fort intéressant de l'étudier à fond, mais nous ne pouvons que l'indiquer.

» Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les dépôts en question ne sont point aurifères au même degré; il y en a même qui ne le sont pas du tout. Beaucoup des dépôts appartenant à chacune des classes mentionnées ci-dessus ont été trouvés excessivement riches et beaucoup d'autres pratiquement stériles. On comprendra facilement que, dans les endroits où les affleurements des couches ont été exposés à la surface, ces affleurements, à la suite d'une longue période de dénudation, soient devenus anormalement riches par l'action de la concentration géologique, mais il faut remarquer que les riches portions du dépôt entre lesquelles on ne remarque aucune structure ou composition différente, paraissent se présenter plutôt en forme de zones qu'en forme de poches et avoir une certaine corrélation avec la position magnétique du reef et la proximité des roches de formation ignée. Il semble que les zones les plus riches se trouvent plus généralement non emprisonnées, mais juxtaposées avec les portions de terrain les plus disloquées.

» Lorsque les couches ont la position verticale ou sont à un angle d'inclinaison élevé, les zones plus riches paraissent s'enfoncer dans une direction à peu près perpendiculaire et alors il semble qu'il y ait une analogie entre ces bancs aurifères et ceux du district de Barberton.

» A environ 100 pieds de la surface, l'oxydation causée par la pénétration de l'air atmosphérique et de l'eau a rendu friable et relativement mou le reef dans lequel on trouve l'or, et ce métal est ainsi facilement obtenu par les méthodes ordinaires de broyage et d'amalgamation; mais en profondeur le filon devient dur et compact, les oxydes ferrugineux disparaissent et sont remplacés par des pyrites dans lesquelles l'or est caché. Certains échantillons de ces pyrites se sont montrés excessivement riches, rendant plus de 100 onces par tonne de roche. Jusqu'ici l'exploitation des mines a porté presque exclusivement sur les parties supérieures et oxydées des dépôts, et les parties basses n'ont reçu que peu d'attention; dans beaucoup de cas ces parties n'ont même pas encore été atteintes.

» Qu'une grande quantité de minerai contenant l'or à l'état libre, reste encore à extraire, cela est indéniable; mais dans un avenir rapproché, le traitement économique des pyrites se posera comme une question vitale pour l'avenir des *Goldfields*.

» Actuellement l'or est facilement extrait, parce que les plus riches parties du filon sont facilement accessibles et que beaucoup de mines ont des minerais d'une valeur telle qu'une exploitation déplorable et prodigue, jointe à toutes les difficultés qu'on rencontre dans un pays neuf, n'ont pas pu le rendre improductif. Dans beaucoup de cas, moins de 50 0/0 de l'or libre a été retiré des minerais passés au moulin, et le gaspillage du matériel et du capital ont été énormes. La fièvre de spéculation sur les actions a, dans une large mesure, empêché les esprits de penser à l'avenir, mais l'heure approche rapidement où il faudra ouvrir les yeux d'une direction incompétente et d'un public apathique. Ici, comme dans le district de De Kaap quoique dans un degré moindre, les communications par voies ferrées et par suite l'abaissement du prix de toutes choses deviendront à bref délai une pressante nécessité. Heureusement, parmi ces champs d'or, on a sous la main de vastes dépôts de charbon; s'il n'en avait pas été ainsi, l'insuffisance de l'eau aurait été une difficulté insurmontable. Une des questions

les plus pressantes est la livraison de ce charbon aux Compagnies au prix le plus bas possible. (On sait que dans ce but, on construit en ce moment un tramway qui, partant des mines de charbon de Bocksburg, desservira toute la ligne du *Main Reef* et sera prolongé jusqu'à Krugersdorp.)

» Dans cet exposé rapide, je me suis efforcé de donner quelque idée des champs d'or au Witwatersrand, tels qu'ils apparaissent actuellement. De jour en jour, de nouveaux faits se produisent au fur et à mesure du développement des travaux, et avec le temps, il est certain que beaucoup des opinions exprimées dans cette étude auront été considérablement modifiées. J'espère seulement avoir évité des erreurs trop grossières et que ce travail ne sera pas sans intérêt pour le lecteur. »

Johannesburg, le 25 juillet 1889.

IIIe SECTION

ÉTUDES DES COMPAGNIES DU WITWATERSRAND

CLASSIFICATION DES COMPAGNIES DU WITWATERSRAND

Le nombre des Compagnies du Witwatersrand est si considérable qu'il est nécessaire d'adopter une classification, si l'on veut apporter quelque clarté dans leur étude.

On vient de voir, aux titres précédents, les différents filons qui sillonnent la zone aurifère du Rand. Il nous a paru que l'ordre le plus logique était de classer les Compagnies suivant les filons qu'elles exploitent, en commençant par les « reefs » les plus riches et les plus importants.

Nous sommes amenés ainsi à diviser les Compagnies du Rand en :

1° Compagnies sur le *Main Reef*.

2° Compagnies sur les filons *Botha's*, *Battery*, *Kimberley*, *Sunday*, *Free State*, *Ida*, et autres « reefs » secondaires.

3° Compagnies sur le *Black Reef*.

Les Compagnies sur le *Main Reef* se subdivisent elles-mêmes en trois classes :

1° Compagnies sur l' « affleurement du Main Reef » (Main Reef Out-Crop).

2° Compagnies sur le Main Reef proprement dit (Main Reef Proper).

3° Compagnies sur les « Niveaux inférieurs du Main Reef » (Main Reef deep level).

En dehors de cette division, on pourrait prendre chaque filon à une extrémité et étudier successivement chacune des fermes qu'il traverse. Il nous a semblé que le classement par ordre alphabétique des Compagnies était plus clair, d'autant plus que le nom de la ferme étant indiqué en regard de chaque Compagnie, il est facile, en se reportant à la carte du Witwatersrand que nous publions plus haut, de se rendre un compte exact de son emplacement.

Nous donnons d'ailleurs dans une carte spéciale le *profil* du « Main Reef proprement dit » au moyen duquel on peut se rendre compte de la position respective des Compagnies du *Main Reef* ainsi que des fermes où elles sont situées.

1° Main Reef.

1° Compagnies sur « l'affleurement du Main Reef ».

(Main Reef Out-Crop.)

Comme on l'a vu dans les chapitres qui précèdent, dès que la présence de l'or eut été sérieusement constatée au Witwatersrand, il s'y produisit une formidable « course aux mines » *(Voir bail ou permis d'exploitation, page 32)*. Les *claims* s'enlevaient avec rapidité et chacun marquait le sien beaucoup plus au hasard qu'à la suite d'une sérieuse inspection. Il fallait se décider vite, de peur d'être devancé par le voisin. A cette époque, on ne se doutait pas de l'inclinaison des filons vers le sud. Aussi, plusieurs de ceux qui avaient découvert le *Main Reef immédiatement à la surface du sol*, ne pensaient-ils pas qu'il pouvait s'enfoncer autrement qu'en suivant la perpendiculaire et ils n'eurent pas la précaution de s'assurer une étendue suffisante de terrain vers le sud.

Les coupes théoriques du *Main Reef* que nous donnons page 68 et 82 font immédiatement comprendre la position, et comme au sud de l'Afrique le *droit de suite* d'un filon n'existe pas, on voit de suite que plus l'affleurement du filon s'écarte de la limite nord du terrain d'une Compagnie, moins la masse de minerai contenu dans cette propriété est grande et moins longue par conséquent doit être la durée de l'exploitation.

Il n'est pas besoin d'insister autrement sur l'importance de ce fait pour l'avenir d'une Compagnie; aussi avons-nous considéré comme nécessaire, pour l'enseignement du lecteur, de faire une classification spéciale des Compagnies sur « l'affleurement du Main Reef » dont la faible étendue de terrain vers le sud à partir de cet affleurement peut faire craindre la perte plus ou moins prochaine du filon, à moins que quelque mouvement de terrain n'en ait changé la direction en profondeur.

Les Compagnies sur « l'affleurement du Main Reef » *(Main Reef Out-Crop)* sont donc le contraire des Compagnies sur le « Niveaux Inférieurs du Main Reef » *(Main Reef Deep Level)* que nous traitons ci-dessous. Entre les deux se trouvent les Compagnies « sur le Main Reef proprement dit » et dont la situation se trouve suffisamment établie par la définition des deux premières.

2° Compagnies sur les « niveaux inférieurs » du Main Reef.

(Main Reef Deep Levels.)

Il est nécessaire de donner quelques explications sur ce qu'on entend par « *Compagnies Deep Levels* » (mot à mot : niveaux profonds).

On a vu plus haut la théorie d'après laquelle le Witwatersrand formait la bordure nord d'un vaste bassin et comment cette théorie se trouverait justifiée par le fait que tous les filons et les couches de terrains s'enfoncent dans le sol, non pas dans une direction verticale, mais en suivant une pente invariablement dirigée vers le sud et dont l'inclinaison forme avec l'horizon des angles variant de 80 à 20 degrés.

Poursuivant l'idée que le sous-sol forme à cet endroit une vaste cuvette, certains experts ont affirmé que le « *Main Reef* » et ses « leaders », après s'être enfoncés en terre dans une direction presque verticale (80°), se redressent à une certaine profondeur et se dirigent vers le sud en une nappe presque parallèle à la surface du sol.

L DU
mplace
Spé
es " *MIN*

M

OCIATI

Noms des Fermes	Nombre total des Pilons	Claims	Compagnie
WITPOORTJE			REGINA G.M.Cº
	15	36 Main Reef Claims	GYPSY G.M.Cº
	30	34⁴⁄₁₀ Main Reef Claims	BOHEMIAN G.M.Cº
		30 Main Reef Claims	EUREKA G.M.Cº
	20	28½ Main Reef Claims	LILY G.M.Cº
		25 Main Reef Claims	BANKET G.M.Cº
		6 Main Reef Claims	BANKET JUNCTION G.M.Cº
	60	30 Main Reef Claims	BANKET G.M.Cº
TURFFONT	50	Mynpacht 100 Morgen, couvrant environ 24 Main Reef Cl.ˢ	ROBINSON G.M.Cº
			KAMBOOLA G.M.SYNDICATE } Fusionnés
	10	5 Main Reef Claims 3 on Raas Farm. et 6 Mainlin	WORCESTER G.M.Cº
	15		FERREIRA G.M.Cº
	50	15 Main Reef Claims	WEMMER G.M.Cº

(Les actions sont nominatives au capital nominal de £ 1 (25 fr. 25), et à responsabilité limitée.)

DATE de création	CAPITAL	NOMS DES COMPAGNIES	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE DE CLAIMS ET LEUR SITUATION NOMBRE DE PILONS	DERNIERS COURS CONNUS au 31 décembre 1889
					Fr.
1888	90,000	*Antrim	Johannesburg	18 cl. f. Roodepoort — 10 pil. F	6.25
1889	30,000	*Ethel	Kimberley	4 cl. M. R., 12 cl. Van Wyk	50 »
1889	50,000	*Eureka	Johannesburg	30 cl. Witpoortje	5 »
1888	26,000	*Griqualand West	d°	14 cl. Driefontein — 5 pil.	20 »
1888	24,000	*Maritzburg Roodepoort	d°	6 cl. Roodepoort — 10 pil. F. — 50C.	15 »
1888	125,000	*Moss Rose Extension	d°	33 cl. Elandsfontein — 20 pil. F	18.75
1889	160,000	*Oriel	d°	30 cl. Roodepoort 25 pil. C.	12.50
1889	65,000	Salisbury Extension	d°	6 cl. Turffontein	25 »

* Valeurs ne se négociant qu'au Sud de l'Afrique. — F, pilons fonctionnant ou pouvant fonctionner. — C. pilons commandés.

Production :	Antrim	En 1888,	» onces.	En 1889.	621 onces.
	Ethel	—	» —	—	879 —
	Griqualand	—	148 —	—	141 —
	Maritzburg	—	» —	—	382 —
	Moss Rose Et	—	1,101 —	—	2,431 —
Dividendes :				Néant	

La **GOLD TRUST AND INVESTMENT C°**, Omnium des mines d'or, se négocie à Paris, en titres au porteur *(voir la monographie de cette Compagnie)*.

1° MAIN REEF. — Liste et cote des Compagnies « sur le Main Reef proprement dit ».

Toutes les actions sont nominatives au capital nominal de £ 1 (25 fr. 25 c.) et à responsabilité limitée.

(Consulter les Monographies des Compagnies à la fin du volume.)

DATE de Création.	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	FERMES OU ELLES SONT SITUÉES	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	PLUS HAUTS COURS ATTEINTS	DERNIERS COURS CONNUS 31 décembre 1889
							Fr.	Fr.
1889	190,000	* Agnes Munro	Driefontein	Johannesburg	20	»	25	7.50
1887	50,000	Aurora	Klein Pardekraal	d°	Mynpacht.	10 F	100	45
»	175,000	Aurora West	d°	d°	10	20 C	45	15
1889	175,000	* Balmoral	Driefontein	d°	12	30 C	25	12
»	200,000	Banket	Roodepoort et Witpoort	d°	»	60 C	75	25
»	90,000	* Banket Junction	Roodepoort	d°	6	»	25	8
1888	65,000	Bantjes Reef	Vogelstruis	+Kimberley	44	20 F	105	45
1889	250,000	* Blue Sky	Vogelfontein	Johannesburg	70	10 C	18 75	8.75
1889	85,000	* Bohemian (1)	Witpoortie	d°	34	20 C	25	8.75
	Cie privée	Cason claims	Driefontein	»	29	»	»	»
1889	250,008	* Cinderella	d°	d°	62	10 F 20 C	18 75	7.50
1887	66,000	City and Suburban	Turffontein et Doornfontein	+Pietermaritzburg	Mynpacht.	50 F	425	325
1887	100,000	Crown Reef	Langlaagte	+Johannesburg	20	70 F	250	175
1888	65,000	Crœsus	Paardekraal	+ d°	6 1/4	10 F	110	60
1887	63,000	* Charlton and Meyer	Elandsfontein	d°	8	30 F	125	43.75
1888	250,000	Central Langlaate	Langlaagte	+ d°	Mynpacht.	40 F	75	30
1889	200,000	* Comet	Driefontein	d°	36 1/2	»	25	7.50
1889	300,000	* Driefontein	Driefontein	d°	152	»	25	10
1888	100,000	Durban Roodepoort	Roodepoort	+Londres	23	60 F	225	150
1889	60,000	* Doornfontein Mint.	Doornfontein	Johannesburg	2	»	25	10
18»8	22,000	* Edinburg	Paardekraal	d°	18	10 F	25	10
1888	36,000	Evelyn	Roodepoort	+Kimberley	30	25 F	165	37.50
1887	33,000	Ferreira	Turffontein	+Johannesburg	13	15	600	400
1887	150,000	Geldenhuis	Elandsfontein	+Pretoria	Mynpacht.	25 F	110	65
1889	200,000	Geldenhuis Main Reef	d°	+ d°	»	»	37 50	31.25
1887	150,000	George Goch	Doornfontein	Johannesburg	31	20 C	65	25
1889	175,000	Glencairn	Driefontein	+ d°	102 acres.	30 C	45	25
1889	160,000	Grahamstown (New)	Turffontein	+Johannesburg	10	5 F	25	18
1889	70,000	* Gardner Main Reef	Driefontein	d°	26	»	45	20

1887	450,000	Langlaagte Estate.	Langlaagte	+ d°	1300 acres	70 F	175	125
1889	550,000	» Block B.	»	+ d°	»	60 C	60	50
1889	225,000	» United.	»	+ d°	65	60 C	75	35
1887	115,000	Lily Main Reef.	Witpoortje	d°	23 1/2	20 C	25	6 25
1889	450,000	May Consolidated.	Driefontein	+ d°	24	10 F 60 C	60	45
1888	32,000	* Metropolitan	Doornfontein	Pietermaritzburg	38	10 F	60	70
1888	13,500	Mint.	Langlaagte	d°	2/3 de 2 1/5	5 F	150	75
»	»	* Mint (Free)	»	»	»	»	»	»
1888	200,000	Modderfontein (1).	Modderfontein.	Johannesburg	1200 morgen.	10 F	50	25
1888	37,000	Moss Rose	Elandsfontein	+ d°	14	10 F	160	50
1888	180,000	Main Reef	Paardekraal.	+Kimberley.	2 Mynpacht.	20 F	100	50
1888	75,000	Nabob.	d°	d°	Mynpacht.	15 F	95	37
1888	170,000	* National (New)	d°	Paarl	34 1/2	10 F	100	40
1889	35,000	* New Primrose	Elandsfontein	Harrismith.	24	20 F	»	25
1888	25,000	* Percy	Doornfontein	Johannesburg	1 claim.	10 F	»	»
1889	100,000	* Regina (1)	Witpoortje	Kimberley.	2 Mynpacht.	»	25	10
1889	2,750,000	Robinson act. de £ 5.	Turffontein	+Johannesburg	Mynpacht.	50 F 30 C	140	130
1888	85,000	* Roodepoort (Kimberley).	Roodepoort	Kimberley	2 Mynpacht.	30 C	100	80
1888	100,000	R. United Main Reef.	d°	+Johannesburg	53	20 F	95	60
1887	20,000	Royal	Turffontein	+ d°	1	10 F	137	60
1888	12,000	* Ruby	Doornfontein	Pietermaritzburg.	6	10 F	»	»
1887	25,000	Salisbury	d°	+Johannesburg	6 1/2	60 F	925	325
1888	85,000	Simmer-and-Jack.	Elandsfontein	+ d°	Mynpacht.	25 F	300	175
1887	30,000	Stanhope.	Elandsfontein	+ d°	10	10 F	165	150
1888	70,000	Spes Bona	Doornfontein	+ d°	18 1/2	10 F 10 C	110	60
1887	76,000	Star.	Langlaagte	d°	33	10 F	80	40
1888	70,000	Tharsis	Paardekraal.	d°	Mynpacht.	20 F	140	40
1888	150,000	Vogelstruis.	Vogelstruisfontein.	+London	259 morgen.	25 F	100	31
1888	200,000	Van Ryn (1)	Vlakfontein.	Cape Town.	6500 acres.	50 F	65	17 50
1887	40,000	Wemmer.	Turffontein	+Kimberley.	15	20 F 30 C	400	200
1887	250,000	Witwatersrand (Knights)	Driefontein	+ d°		100	90	50
1887	70,000	Wolhuter.	Doornfontein	+ d°	16	20 F	140	87 50
1887	20,000	Worcester	Turffontein	Worcester	8	10 F	500	350
1888	90,000	* Wolsingham	Doornfontein	Johannesburg	8	20 E	50	10
1889	320,000	Western Langlaagte.	Langlaagte	d°	16 3/4	20 C	75	20

* Valeurs ne se négociant qu'au Sud de l'Afrique; — + Compagnie ayant un bureau de transferts à Londres (voir l'adresse plus loin, à la Monographie des Compagnies). — F Pilons fonctionnant ou pouvant fonctionner. — C Pilons commandés. — (1) Sur un filon *supposé* être le Main Reef.

La GOLD TRUST AND INVESTMENT C°, Omnium des Mines d'Or, se négocie à Paris, en titres au porteur *(voir la monographie de cette Compagnie).*

TABLEAU DE LA PRODUCTION DES COMPAGN
DEPUIS L'ORIG

L'once = 31 grammes 0912; d

COMPAGNIES	TOTAL en 1887	TOTAL en 1888	Janvier 1889	Février 1889	M. 18
	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces
Aurora	»	2,317	427	400	
Banket	»	»	»	»	
Bantjes	»	1,159	»	»	
Central Langlaagte	»	»	»	»	
City and Suburban	»	5,428	665	1,206	1,8
Crœsus	»	266	»	»	1
Crown Reef	»	10,820	1,305	900	1,6
Durban Roodepoort	»	3,888	1,800	1,693	
Evelyn	»	750	»	»	1,7
Ferreira	»	»	»	»	
Geldenhuis Main Reef	508	4,268	510	»	
George Goch	200	611	»	»	
Grahamstown New	447	2.777	305	320	2
Heriot	»	4,929	493	535	5
Henry Nourse	»	3,228	300	»	
Johannesburg Pioneer	»	4,942	861	375	5
Jubilee	460	5,561	517	272	4
Jumpers	»	11,020	1,509	1,800	1,8
Kleinfontein	»	»	»	»	»
Langlaagte Estate	820	10,319	741	665	4,8
Main Reef	»	3,784	320	»	»
May	»	2,784	1,047	919	1,0
Metropolitan	117	1,203	»	»	»
Meyer et Charlton	1,200	8,117	436	140	1,0
Mint	»	4,151	190	»	»
Moss Rose	»	5,825	»	»	4
National	»	959	»	»	»
New Primrose	»	1,718	414	625	»
Percy	»	3,766	240	»	»
Robinson (de Villier)	1,097	24,940	2,556	2,587	3,3
Roodepoort Kimberley	»	1,311	»	»	»
d° United Main Reef	»	155	»	»	»
Royal	578	4,584	»	»	»
Salisbury	598	11,722	1,826	1,400	1,4
Simmer et Jack	»	3,584	1,206	936	1,0
Stanhope	468	3,985	882	650	6
Star	»	125	»	»	»
Tharsis	»	688	»	»	»
Van Ryn	»	»	»	»	»
Vogelstruisfontein	»	420	»	»	»
Wemmer	1,000	4,704	1,637	1,850	1,4
Witwatersrand (Knight's)	1,000	5,290	»	1,600	»
Wolhuter	»	2,331	»	»	»
Wolsingham	200	4,460	278	300	»
Worcester	»	5,687	»	»	7

R LE MAIN REEF PROPREMENT DIT "

r)

90 francs de notre monnaie.

	Mai 1889	Juin 1889	Juillet 1889	Août 1889	Septembre 1889	Octobre 1889	Novembre 1889	Décembre 1889
r.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.
4	251	»	313	250	320	252	»	»
	»	125	610	850	»	322	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	508
0	1,647	1,550	1,396	1,400	1,916	2,074	2,369	2,478
0	295	515	940	320	630	220	247	261
4	1,165	900	917	1,448	2,001	2,200	2,224	2,408
2	1,091	1,224	1,106	1,005	1,115	1,161	1,097	1,180
	70	575	300	250	264	»	»	»
	»	»	»	»	222	»	»	»
4	»	»	»	»	23	»	»	739
	»	»	»	»	»	»	»	222
0	320	156	183	171	»	»	353	605
9	515	550	853	500	889	865	925	719
3	217	257	480	520	500	430	425	351
1	543	449	401	506	450	503	645	729
0	408	406	368	576	551	815	876	917
5	1,685	1,650	1,430	1,500	2,446	2,037	3,120	3,000
0	716	70	92	»	»	»	»	»
4	6,970	6,027	6,176	6,500	6,550	6,500	6,250	6,220
4	375	194	400	»	»	»	»	»
5	779	700	860	850	850	450	741	687
7	134	94	161	»	»	»	»	»
7	590	224	619	»	658	323	»	»
0	368	231	208	181	»	»	»	»
0	165	72	118	220	241	150	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
0	316	318	247	»	»	»	864	369
	»	»	»	»	»	»	»	»
5	7,200	8,009	8,250	8,000	8,000	8,000	7,500	8,000
9	630	460	341	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	1,006
3	225	216	207	»	»	»	»	»
4	562	450	646	800	562	613	507	424
5	879	950	1,114	1,156	1,178	1,124	1,141	1,185
0	760	667	633	600	768	»	327	526
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	TOTAL	2,312
3	206	175	120	54	»	»	»	»
0	481	303	308	340	330	341	303	490
0	1,040	900	300	630	600	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	352	256
6	585	239	286	200	250	270	»	»
6	863	525	802	910	968	783	898	1,099

1° MAIN REEF

Tableau indiquant tous les dividendes, espèces et actions distribués par les Compagnies sur le « Main Reef proprement dit ».

	1887	1888	1889
	—	—	—
Aurora	»	5 0/0	5 0/0
Plus en 1889 1 action de l'Aurora West et un bonus de 5 shil. par chaque action de l'Aurora.			
Banket	»	»	10 0/0
Plus 1 action Oriel par 4 Banket.			*bonus*
Crown Reef	»	18 0/0	6 0/0
Charlton et Meyer	»	10 0/0	»
City and Suburban	»	5 0/0	60 0/0
Durban Roodepoort	»	»	40 0/0
Evelyn	»	»	13 0/0
Geldenhuis	»	»	»
1 action Geldenhuis Main Reef pour 2 actions Geldenhuis.			
Grahamstown (ancienne)	»	10 0/0	»
Heriot	»	»	15 0/0
Jumpers	»	5 0/0	20 0/0
Jubilee	25 0/0	45 0/0	20 0/0
Kleinfontein	»	2 0/0	»
Langlaagte Estate C°	»	»	31 0/0
Royal	»	23 1/2	7 1/2
Plus 2 Salisbury Extension pour chaque Royal.			
Robinson (nouvelle)	»	»	5 0/0
Stanhope	5 0/0	10 0/0	20 0/0
Salisbury	»	152 1/2	50 0/0
Simmer and Jack	»	»	10 0/0
Wemmer	40 0/0	37 0/0	20 0/0
Witwatersrand	»	»	75 0/0
Et 6 actions Balmoral pour 100 actions Witwatersrand.			*bonus*
Worcester	»	42 1/2	15 0/0

(Consulter la Monographie de chacune de ces Compagnies à la fin du volume.)

(Les actions sont nominatives, au capital nominal de £ 1. (25 fr. 25 c.) et à responsabilité limitée.)

DATE de création	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE DE CLAIMS ET LEUR SITUATION	COURS CONNUS à fin décembre 1889
1889	75,000	*Angle-Tharsis	Johannesburg	15 cl. Sud de Nabob et Tharsis	10 » — 15 »
1888	40,000	Beatrice Deep Level	d°	12 cl. Sud Geo. Goch	18.75 — 25 »
1888	50,000	*Chimes	Maritzburg	24 cl. f. Benoni — 20 pil. F	75 » — 80 »
1889	55,000	*DurbanRoodepoort DeepLevel	Johannesburg	8 cl. Sud de Durban Roodepoort	25 » — 30 »
1889	50,000	*Entreprise	d°	½ cl. Main Reef — 8 cl. Sud Roodepoort — 5 pil. F.	10 » — 15 »
1889	80,000	*Hry Nourse Deep Level	d°	15 cl. Sud Henry hourse	10 » — 15 »
1889	35,000	*Heriot Deep Level	d°	11 cl. Sud de Heriot	7.50 — 10 »
1889	75,000	*Jumpers n° 1 Deep Level	d°	10 cl. Sud de Jumpers	20 » — 25 »
1889	75,000	*Langlaagte Block B Deep Level	d°	21 cl. Langlaagte	12.50 — 15 »
1889	14,000	*May Deep Level	d°	12 cl. Sud de May Cy	15 » — 20 »
1889	75,000	*Moss Rose Deep Level	d°	7 cl. Sud Elandsfontein	15 » — 20 »
1889	95,000	*Odessa	d°	26 cl. Sud de Banket — 15 pil. C	15 » — 20 »
1888	150,000	Princess	d°	3000 acres, Roodepoort — 30 pil. C.	70 » — 80 »
1889	65,000	*Stanhope Geldenhuis	d°	43 cl. Sud Stanhope et Geldenhuis	50 » — 60 »
1889	28,000	*Village Main Reef	d°	14 cl. Sud Jubilee et City Sub	25 » — 30 »
1889	100,000	*Wemmer, Ferreira, Worcester Deep Level	d°	37 cl. Sud des compagnies de ce nom	7.50 — 10 »

* Valeurs ne se négociant qu'au Sud de l'Afrique. — F, pilons fonctionnant ou pouvant fonctionner. — C, commandés.

Production : Chimes	En 1888,	931 onces.	En 1889, 5.513 onces
Enterprise	—	» —	— 484 —
Dividende : Chimes	—	—	— 20 0/0

La GOLD TRUST AND INVESTMENT C°, Omnium des mines d'or, se négocie à Paris, en titres au porteur *(voir la monographie de cette Compagnie).*

Liste et cote des Compagnies sur les filons secondaires du Witwatersrand *(Suite)*.

DATE de réation.	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	FERMES OU ELLES SONT SITUÉES	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	DERNIERS COURS CONNUS au 31 décembre 1889	OBSERVATIONS
1889	175,000	South Standard	d°	London	66	»	»	
1889	100,000	South Vogelstruis	Vogelstruisfontein	d°	26	»	»	
1888	175,000	Standard	Luipaards Vley	d°	112	»	»	A produit.
1888	140,000	*Steyn Estate	Doornkop et Vlakfontein	Johannesburg	»	10 F	21.25	Produit.
1889	75,000	Sunbeam	Witpoortje	Londres	»	»	»	
1889	150,000	Teutonia	»	+Johannesburg	43	20 F 10 C	15	A produit.
»	160,000	*Transvaal Montana	Luipaards Vley	d°	75	»	3.75	
1887	50,000	*Turffontein	Turffontein	d°	Mynpacht.	»	»	
1889	60,000	Upper Rodepoort	Roodepoort	Londres	22	»	»	
1888	100,000	Van Wyk's	Luipaards Vley	Johannesburg	28	10 C	»	
1887	72,000	*Vera Consolidated	Rietvley	d°	26	15 F	7.50	
1887	72,000	*Vierfontein	Vierfontein	King Wm. s. T.	1/2 ferme.	»	»	
1888	110,000	*Violet	Luipaards Vley	Johannesburg	54	10 F	»	
1888	45,000	*Vogelstruisfontein	District de Rustenberg	d°	40	»	10	
1888	250,000	Vogelstruis Gold	Vogelstruis	London	»	»	27.50	Produit.
1888	80,000	Weltevreden	Weltevreden	d°	»	»	17.50	Produit.
1887	140,000	*Witpoortje	Witpoortje	Johannesburg	»	»	»	
1886	12,000	*Zuurbult	Ferme Zuurbult	Maritzburg	6	»	»	

* Valeurs ne se négociant qu'au Sud de l'Afrique. — + Compagnies ayant un bureau de transfert à Londres.
F pilons fonctionnant ou pouvant fonctionner. — C pilons commandés.

La GOLD TRUST AND INVESTMENT C°, Omnium des Mines d'or, se négocie à Paris, en titres au porteur *(voir la monographie de cette Compagnie)*.

Production aurifère des Compagnies sur les « Filons secondaires » du Witwatersand depuis l'origine.

NOMS DES COMPAGNIES	1887	1888	1889
	Onces d'or.	Onces d'or.	Onces d'or.
Battery Reef	»	»	600
Doornkop	»	157	383
Du Preez	»	797	862
Flemming	»	766	700
Gold Fields of South Africa	»	2.676	»
Gipsy	»	934	»
Luipaards Vley	»	252	652
Livingstone	»	1.218	»
Morkel	»	»	159
Northey	120	711	»
Oakley	»	37	»
Paarl-Pretoria	»	3.680	»
Steyn Estate	»	834	2.509
Teutonia	»	185	»
Weltevreden	»	186	914

Dividendes déclarés par les mêmes Compagnies.

	1887	1888	1889
Elandsfontein	»	»	12 ½ 0/0
Flemming	»	5 0/0	»
Goldfields of S. A	»	»	32 ½ 0/0
Plus droit de souscription au pair à 48 actions nouvelles par 100 actions anciennes.			
Paarl-Pretoria	»	»	25 0/0

3° Liste et cote des Compagnies sur le Black Reef.

(Actions nominatives de £ 1 ou 25 fr. 25 c.)

(Consulter les Monographies des Compagnies à la fin de ce volume.)

DATE de création	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	FERMES OU ELLES SONT SITUÉES	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	PLUS HAUTS COURS ATTEINTS	DERNIERS COURS CONNUS en 1889
1888	155,000	Black Reef	Roodekop	Cape Town	63 morgen	10 F	75	17 — 22
1889	156,000	*Compton and Gardner	Misgund	Johannesburg	52 d°	10 F	»	5 — 7
1888	100,000	Cornucopia	Roodekop	d°	50 acres	10 F	62.50	15 — 20
1888	75,000	Golden Kopje	Rooi Kopjes	d°	50 morgen	20 F 10C	90	20 — 25
1889	300,000	*Great Laxey	Witpoortje	d°	3500 d°	»	25	10 — 20
1889	25,000	*Howick and Rockley	Middlerlei	Maritzbung	343 d°	10 F	»	» »
1888	25,000	*Meyer and Leeb	Rooi Kopjes	Johannesburg	33 d°	10 F 10 C	40	10 — 15
1889	200,000	*Midas Black Reef	Midderlei	d°	2000 acres	»	»	4 — 6
1889	75,000	*Misgund	Misgund	d°	30 claims	»	»	3 — 5
1889	200,000	*Mulder's Farm	Roodkop	d°	460 morgen	30 C	»	10 — 12
1889	250,000	*Olifants Vley	»	»	»	»	»	3 — 5
1889	250,000	*Palmiet Estate	Palmietfontein	Maritzburg	2591 morgen		25	10 — 12
1889	220,000	*Sun	Mulders Farm	Johannesburg	205 claims		»	5 — 10

(*) Marché au Cap seulement.

Production :	Black Reef	En 1888,	490 onces.	En 1889,	1.778 onces.
	Cornucopia	—	43 —		
	Golden Kopje	—	2.808 —	—	2,217 —
	Meyer et Leeb.	—	106 —	—	1,197 —
	Oosthuizen	»	2.012 —	»	1,088 —
Dividende :	Golden Kopje	—	5 0/0	—	2 1/2 0/0

Résumé sur le district de Witwatersrand.

Pour permettre au lecteur de se rendre compte d'un coup d'œil rapide de la situation actuelle du district de Witwatersrand, de l'importance de sa production par rapport aux capitaux engagés et de l'avenir de l'exploitation aurifère dans cette partie du Transvaal, nous avons résumé en quelques chiffres les principaux éléments d'appréciation.

***

Nombre des Compagnies du district de Witwatersrand et leur capital nominal.

Le nombre des Compagnies *minières proprement dites*, constituées pour exploiter les filons aurifères du Witwatersrand, est d'environ

DEUX CENT SEPT.

Elles représentent ensemble un capital nominal d'environ

VINGT-SIX MILLIONS ET DEMI DE LIVRES STERLING,

soit plus de

SIX CENT SOIXANTE MILLIONS DE FRANCS.

Ce capital est divisé de la manière suivante :

	Capital nominal.
Compagnies sur le Main Reef (les trois séries) Fr.	315,925,000
Compagnies sur les filons secondaires du Witwatersrand	297,550,000
Compagnies sur le Black Reef	50,625,000

***

Nombres de pilons.

Au 31 décembre 1889, toutes les Compagnies du Witwatersrand réunies possédaient :

Pilons montés fonctionnant ou pouvant fonctionner	1,396
Pilons non montés, sur place, en transit ou commandés.	1,400

Les pilons montés se répartissaient

Aux Compagnies sur le Main Reef	1,035
Aux Compagnies sur les filons secondaires	265
Aux Compagnies sur le Black Reef	80

Les pilons non montés, en transit ou commandés, se répartissaient :

Aux Compagnies sur le Main Reef	935
Aux Compagnies sur les filons secondaires	385
Aux Compagnies sur le Black Reef	80

***

Production aurifère.

Le traitement des minerais aurifères s'opère comme on verra au chapitre spécial consacré a ce sujet (voir la Table).

A moins d'accidents, les pilons travaillent jour et nuit pendant 25 à 27

jours chaque mois. L'opération de la distillation de l'amalgame prend deux ou trois jours. Le produit de la distillation, c'est-à-dire l'or en lingot, est alors déposé par les Compagnies dans les banques locales qui l'achètent ou se chargent de le négocier.

La quantité d'or déposé par chaque Compagnie est déclarée par les Banques à la Chambre des Mines de Johannesburg. Cette dernière centralise ces déclarations et, le 10 du mois suivant, elle proclame officiellement le total de la production obtenue pendant le mois.

Malheureusement, aucune loi n'oblige jusqu'ici les Compagnies à déclarer leur production. On ne connaît que celle qu'elles déposent dans les Banques. Evidemment les Compagnies n'ont pas intérêt à diminuer leur rendement; mais si elles en avaient un, rien ne leur serait plus facile puisque leurs opérations ne sont pas surveillées et que les chiffres publiés par la Chambre des Mines ne comprennent que l'or négocié aux guichets des Sociétés de crédit.

La Chambre des Mines de Johannesburg télégraphie chaque mois, en Europe (du 10 au 15), la production totale du mois précédent telle qu'elle lui a été déclarée et elle en publie la liste officielle qui paraît dans les journaux locaux. Ceux-ci nous parviennent environ 25 jours après.

Cette liste est reproduite très exactement, chaque mois et avec commentaires, dans notre journal *La Fortune*.

En outre, quelques Compagnies télégraphient chaque mois le chiffre de leur rendement à leurs agences de Londres, aussitôt le dépôt dans les banques. *La Fortune* publie également ces dépêches.

La Chambre des mines de Johannesburg, dont la création date des derniers mois de 1887, n'a commencé la publication officielle des rendements aurifères qu'à partir du 1er janvier 1888. En voici le tableau mensuel comparatif pour les années 1888 et 1889.

Tableau mensuel comparatif de la production aurifère du district de Witwatersrand pendant les années 1888 et 1889.

(Once troy = 31 grammes 0912.)

	1888	1889
	—	—
Janvier	11,269	24,986
Février	12,161	25,880
Mars	14,706	28,760
Avril	15,853	27,136
Mai	19,002	36,409
Juin	16,328	32,000
Juillet	19,963	34,200
Août	19,877	32,142
Septembre	20,210	34,370
Octobre	27,773	32,000
Novembre	27,331	36,146
Décembre	26,448	40,404
	230,511	384,433

L'once d'or valant environ 90 francs de notre monnaie, la production aurifère connue du Witwatersrand représente donc :

En 1888	Fr.	20,745,990
En 1889		34,598,897
AUGMENTATION EN 1889	Fr.	13,852,907

Nous avons dit plus haut que le capital nominal de toutes les Compagnies du Witwatersrand réunies s'élevait à plus de *six cent soixante millions de francs.*

La production aurifère des deux dernières années représenterait donc une *recette brute :*

En 1888, de environ 3 0/0 du capital nominal.
En 1889, de environ 5 0/0 — —

(En 1888 le capital des Compagnies créées ne dépassait pas 250 millions de francs, le tant pour cent est donc triple.)

Mais si ce calcul peut avoir un certain intérêt au point de vue de la statistique générale, il donnerait, si l'on s'en contentait, une très fausse idée de la situation par la raison que la production aurifère n'a été fournie que par un nombre relativement très restreint de Compagnies, ainsi que le démontrent les chiffres ci-dessous.

Nombre des Compagnies ayant concouru à la production aurifère du Witwatersrand en 1888 et 1889.

En 1888, 72 Compagnies possédant . . . . . 870 pilons.
En 1889, 69 — — . . . . . 1,066 —

Le nombre des Compagnies était d'environ 125 en 1888, il était d'environ 207 à la fin de 1889 : donc, les sept douzièmes seulement des Compagnies en 1888 et le tiers seulement en 1889 ont concouru à la production.

On comprendra toute l'importance qu'il y a à séparer les Compagnies qui produisent de celles qui ne produisent pas. Nous indiquons leurs noms dans les tableaux qui précèdent.

Il importe encore de faire remarquer que si la liste de production comprend 69 Compagnies par exemple en 1889, ce chiffre est obtenu par l'addition de toutes les entreprises ayant figuré dans les listes mensuelles, ne fût-ce qu'une seule fois dans l'année.

Il y a donc lieu d'établir une nouvelle distinction et d'indiquer le nombre des Compagnies ayant produit chaque mois. En voici le tableau pour 1889 :

Janvier 1889.	30	Compagnies.	Juillet	43	Compagnies.
Février.	29	—	Août.	30	—
Mars.	24	—	Septembre.	30	—
Avril.	36	—	Octobre.	25	—
Mai.	49	—	Novembre.	35	—
Juin	42	—	Décembre.	38	—

Moyenne : 36 compagnies.

Il faut faire remarquer, en outre, que plusieurs n'ont augmenté le nombre de leurs pilons que vers la fin de l'année et que les 1,066 pilons montés indiqués plus haut comme fonctionnant au 31 décembre 1889 n'ont pas travaillé pendant les douze mois.

En somme, nous trouvons que les 69 Compagnies ayant concouru à la production aurifére du Witwatersrand représentaient un capital nominal de £ 9,417,000 (235,485,000 fr.) ayant produit pour 34,598,897 fr. d'or, soit 14,70 0/0.

Mais ces chiffres ne sont pas encore l'expression de la situation exacte, car si nous cherchons le rapport de la production au capital effectivement engagé dans les exploitations aurifères, nous devons déduire des chiffres ci-dessus les majorations résultant des reconstitutions de Compagnies ou des divisions de titres d'après la plus-value que leur avait attribuée la spéculation.

C'est ainsi que le capital de la *Robinson*, nominalement aujourd'hui de £ 2,750,000, représente une majoration de £ 2,697,000 sur le capital primitif de £ 53,000. Le même fait s'est passé pour la *May Consolidated* et d'autres, si bien que, pour le calcul que nous nous proposons, on doit réduire d'au moins £ 3,000,000 le chiffre de £ 9,417,000 donné plus haut.

On peut donc dire que le capital des 69 Compagnies ayant concouru à la production en 1889 est de £ 6,417,000 (160,715,000 francs) ayant produit pour 34,598,897 francs d'or), soit 21 0/0.

Si maintenant nous retirons toutes les Compagnies ayant donné moins de *mille onces* d'or dans l'année (ces compagnies sont celles qui n'ont actionné leurs pilons que pendant peu de temps):

Nous trouvons 24 Compagnies dans ce cas, dont le rendement total représente 10,384 onces ou 934,560 francs et dont le capital nominal s'élève à £ 2,372,000 ou 59,310,000 francs. Nous obtenons alors les chiffres suivants:

26 Compagnies ayant produit plus de 1,000 onces, ont donné ensemble en 1889. . . . . . . Onces	373.049
Leur capital nominal primitif calculé au pair (la Robinson à £ 53,000) s'élève à. . . . . . . Fr.	101.125.000
Le rapport de la production au capital engagé est donc de	33 0/0

Enfin le tableau ci-dessous démontre comment se répartit la production entre les diverses Compagnies.

Main Reef (les trois séries).

Nombre total des Compagnies.	95
Nombre des Compagnies ayant donné un rendement en 1889.	45
Capital nominal *au pair* de ces Compagnies (*Robinson* à £ 53,000) . . . . Fr.	112.375.000
Totalité du rendement (333,402 onces) . . . . . Fr.	31.161.800
Rapport de la production au capital engagé.	28 0/0

Filons secondaires du Witwatersrand.

Nombre total des Compagnies.	89
Nombre des Compagnies ayant donné un rendement en 1889.	8
Capital nominal *au pair* de ces Compagnies . . Fr.	30.300.000
Totalité du rendement (6,599 onces). . . . . . Fr.	593.910
Rapport de la production au capital engagé.	5.3/4 0/0

Black Reef.

Nombre total des Compagnies.	13
Nombre des Compagnies ayant donné un rendement en 1889.	5
Capital nominal *au pair* de ces Compagnies . . Fr.	8.250.000
Totalité du rendement (6,280 onces). . . . . . Fr.	565.200
Rapport de la production au capital engagé.	6.80 0/0

***

Bien que ces différents chiffres aient plutôt un intérêt de statistique, nous pensons cependant qu'ils aideront le lecteur à porter un jugement sur le district du Witwatersrand.

Et tout d'abord, il est impossible de ne pas être frappé de l'énorme quantité de capitaux placés dans les mines du Witwatersrand. Ne faut-il pas vraiment que ce district offre des espérances bien sérieuses pour que, depuis trois ans à peine, le public financier y ait engagé une somme de plus de six cents millions de francs?

En dehors de ces chiffres, des sommes considérables, dont la statistique nous échappe, mais qui certainement dépassent deux cents millions de francs, ont été employés en constructions et en acquisitions de terrains dans la ville de Johannesburg et aux alentours.

Mais la preuve la plus convaincante de la foi dans l'avenir de ce pays est l'augmentation continuelle de l'immigration. Et que l'on ne croie pas que les émigrants soient des aventuriers, sans ressources aucunes. La majeure partie d'entre eux vient au Witwatersrand avec des capitaux plus ou moins forts, seul moyen de réussir à l'étranger pour ceux qui n'exercent pas un métier manuel. Rien ne ressemble moins à un camp de mineurs que Johannesburg qui, quoique de création récente, est néanmoins aujourd'hui une véritable ville où l'on trouve, à prix d'or, il est vrai, toutes les commodités des villes européennes, et peu de préfectures en France pourraient lutter avec elle.

Cette prospérité a donc deux causes : la richesse aurifère bien démontrée du pays et la population qui est venue s'y fixer, laquelle comprend deux éléments principaux, les Écossais et les Israélites. Tous deux présentent les mêmes qualités et les mêmes défauts.

Aptitudes spéciales, grand esprit d'entreprise et grande rectitude, grâce auxquels les affaires fondées par eux sont conduites au but malgré tous les obstacles. Mais, à côté de cela, il est regrettable d'avoir à dire que leur point faible à tous deux est une tendance fâcheuse à la spéculation poussée à l'excès. Là, tout est matière à spéculation, tout est matière à Société. Dans cette ville de 30,000 habitants, il y a plus de 600 agents de change, ce qui n'est pas trop, car tout le reste des habitants joue. Et c'est à ce funeste entraînement que le Witwatersrand doit de n'être pas mieux développé à l'heure actuelle.

Jusqu'ici on n'a pensé qu'à spéculer à la Bourse. Pour cela les ingénieurs ont négligé de travailler sérieusement la mine confiée à leurs soins, pour cela les administrateurs ne se sont occupés de leurs Sociétés qu'autant qu'ils pouvaient en profiter pour leurs spéculations, pour cela les actionnaires, qui rarement viennent assister aux assemblées, n'ont demandé qu'une chose à leurs administrateurs : des résultats immédiats obtenus au prix de l'avenir, en déflorant les mines, pourvu qu'ils puissent revendre avec bénéfices leurs titres achetés bon marché.

Voilà pourquoi sur les 207 Compagnies du district du Witwatersrand, il ne s'en est trouvé que 36 en moyenne ayant donné des rendements mensuels réguliers pendant l'année 1889. Voilà pourquoi nombre de Compagnies, après avoir fait des broyages hâtifs dans l'unique but de faire sensation sur le marché et de pousser à la hausse de leurs titres, ont dû arrêter ensuite leurs batteries pour entreprendre les travaux miniers proprement dits sans lesquels aucune exploitation ne peut être durable et régulière.

Puis, il faut bien le dire, sur les 207 compagnies du Witwatersrand, combien ne s'en trouve-t-il pas qui, lancées par des promoteurs sans scrupule, ne possèdent que des filons pauvres et sont destinées fatalement à de désastreuses faillites? Combien ont été créés à un capital disproportionné avec la richesse du sol? Combien succombent sous le poids d'apports scandaleux ne laissant qu'un fonds de roulement dérisoire? Combien qui, de bonnes affaires au début, en sont devenues de mauvaises par suite de reconstitutions n'ayant d'autre but que de faire passer d'énormes commissions dans les poches des administrateurs ou de leurs hommes de paille?

Voilà les fautes de la spéculation.

Mais bien d'autres causes ont retardé le développement du district du Witwatersrand. Elles découlent de deux sources :

1° Le peu de souci du gouvernement du Transvaal, on pourrait presque dire son hostilité, pour les intérêts miniers;

2° Une année exceptionnellement sèche en 1889.

Pour les raisons politiques que nous exposons au chapitre sur « La question des chemins de fer », le gouvernement du Transvaal a de tout temps montré une hostilité plus ou moins ouverte envers les exploitations aurifères, non point pour elles-mêmes, mais parce que dès le début elles ont été accaparées par l'immigration anglaise.

Cette hostilité s'est manifestée d'une part sous forme de charges excessives imposées à l'industrie minière dans toutes ses branches, et d'autre part sous forme d'un veto à la construction de voies ferrées reliant le Transvaal à la colonie du Cap.

Les charges supportées par l'industrie minière sont telles que les neuf dixièmes des revenus du Transvaal proviennent actuellement des impôts payés par les exploitations aurifères. Ces impôts diminuent d'autant les dividendes qui devraient revenir aux actionnaires.

Quant au manque de voies ferrées, c'est là certainement la plus grave des difficultés imposées aux mines; il est la cause à la fois et de la rareté de la main-d'œuvre, et de la cherté des vivres et de l'insuffisance du matériel et des retards funestes, etc.

Comme il n'existe pas de chemins de fer au Transvaal, tous les transports venant des colonies environnantes se font par wagons dont les attelages n'ont d'autre subsistance que l'herbe des prairies ou *veldt* qu'ils broutent le long des routes.

Les pluies qui habituellement commencent vers le milieu de septembre, n'ont, en 1889, fait leur apparition que dans les derniers jours d'octobre. Le *veldt* complètement desséché et brûlé n'offrait plus aucune nourriture aux bestiaux. Partout les attelages périssaient en masse et tout le long des routes on ne voyait que chevaux ou mules morts d'épuisement. Tous les transports ont été arrêtés et un jour on s'est aperçu que Johannesburg ne possédait plus que pour six à huit jours de vivres.

Les provisions de farines, grains, légumes, fourrages, pétrole et bois s'épuisaient rapidement et les prix de toutes les subsistances ont monté de 300, 400 et 600 0/0. Tous les travaux de construction ont dû être suspendus, faute de matériaux. Dans les mines, les directeurs se sont trouvés aux prises avec les difficultés résultant du manque de matériel, de bois pour le boisage des puits et galeries, de dynamite et enfin de millet et de maïs, nourriture habituelle des noirs employés aux travaux.

La famine et toutes ses conséquences étaient aux portes de Johannesburg et ce n'est qu'au prix des plus grands efforts que tout danger a été écarté. Cette situation a ouvert les yeux au gouvernement qui s'est empressé de lever tous les droits d'entrée sur les subsistances et d'accorder une somme de 125,000 francs à distribuer en primes aux wagons qui arriveraient les premiers en ville.

A quelque chose malheur est bon. En présence de ce fait, le gouvernement a compris la nécessité de doter enfin le pays de chemins de fer et, comme on le verra au chapitre spécial consacré à cette question, la construction du tronçon reliant la ligne de Delagoa Bay à Pretoria est aujourd'hui commencé sur plusieurs points. On dit même que la prolongation des lignes de la colonie du Cap sera résolue en même temps que l'annexion du Swaziland par sir Francis de Winton que l'Angleterre a envoyé à cet effet en décembre 1889 au Transvaal en qualité de haut commissaire.

La sécheresse, qui a failli provoquer la famine, a aussi privé un grand nombre de Compagnies de l'eau, élément indispensable du traitement des minerais aurifères (voir le chapitre spécial à ce sujet). Instruit par l'expérience, on construit en ce moment sur tout le Rand d'immenses réservoirs dans le but d'emmagasiner, pendant la saison des pluies, des provisions d'eau suffisantes pour faire face à tous les besoins dans la saison sèche.

Une autre difficulté provient de ce que les Cafres employés dans les mines résistent difficilement au froid qui règne en hiver sur les hauts plateaux du Witwatersrand. Pour remédier à cet inconvénient, quelques Compagnies ont construit des habitations convenables pour leurs ouvriers. Elles évitent ainsi la désertion en masse dont souffrent les autres entreprises.

On rencontre également, en hiver, des difficultés pour approvisionner les machines de combustible, parce que, dans cette saison, les fermiers qui font les transports envoient leurs bœufs dans les pâturages de la partie la plus chaude du pays.

Ceux qui restent demandent des prix exorbitants et ne peuvent, d'ailleurs, pas satisfaire à tous les besoins. Un chemin de fer d'une longueur de 50 kilomètres est actuellement presque terminé pour relier Boksburg, le centre houiller le plus proche, à Johannesburg.

Le transport des charbons pourra donc prochainement s'opérer sans difficultés, en toutes saisons et à peu de frais.

Enfin, une dernière question se pose pour les Compagnies du Witwatersrand et du Main Reef en particulier, celle du traitement des pyrites. En effet, à environ 100 pieds de profondeur, la nature du minerai change; il devient pyriteux (voir Traitement des minerais aurifères) et nécessite un nouveau traitement par des appareils spéciaux qu'il faut ajouter aux batteries déjà installées : de là de nouveaux frais et des retards rendus plus longs par l'absence de moyens de communication rapides.

Mais loin d'être une cause de crainte pour l'avenir du Witwatersrand, la présence des pyrites est au contraire une preuve de la richesse et de la permanence du gîte aurifère. En effet, alors que les couches supérieures des filons donnaient de 1/2 once à 3 onces à la tonne, on trouve, à 100 pieds de profondeur, des pyrites donnant 5 et 6 onces, et un récent sondage, fait dans la Compagnie *May Deep Level*, a donné 9 onces d'or libre et jusqu'à 43 onces à la tonne à l'essai par le feu.

***

Nous venons d'exposer les difficultés sans nombre contre lesquelles l'exploitation aurifère a eu à lutter pendant l'année 1889.

Et cependant malgré l'incapacité des directeurs, malgré la négligence des administrateurs, malgré le gaspillage des fonds, malgré l'absence de voies ferrées, malgré la famine, malgré la sécheresse, la production du Witwatersrand en 1889 s'est élevée à

34,598,897 FRANCS.

Que dire devant un pareil résultat et quelles espérances ne pas concevoir quand les chemins de fer atteindront le Witwatersrand en y réduisant de 100 0/0 le prix de toutes choses, quand cinquante nouvelles Compagnies viendront grossir la liste de production !

En résumé, l'année 1889 a été pour le Rand une année de prospections, de tâtonnements et d'expériences, beaucoup plus qu'une année de production.

Les directeurs, les administrateurs aussi bien que le public ont fait école : on voit aujourd'hui les fautes commises, on sait comment les éviter.

Au point de vue minier proprement dit, le sol est à peine entamé. L'exploitation des Compagnies les plus avancées sur le Main Reef atteint à peine 100 pieds verticalement en moyenne et des puits foncés en plusieurs endroits jusqu'à 400 pieds n'ont pas encore rencontré le fond du filon. On a aujourd'hui la preuve absolument concluante que le dépôt de « Banket » du Witwatersrand constitue la masse aurifère la plus riche qui ait jamais été découverte.

Telle était la situation à la fin de 1889. Il serait difficile de la souhaiter meilleure ou plus brillante.

Aujourd'hui l'avenir du Witwatersrand est certain, mais il appartient au travail et non plus à la spéculation.

CHAPITRE V

CHAMPS D'OR DE KLERKSDORP, DE POTCHEFSTROOM ET DE HEIDELBERG

Cette zone aurifère est située dans la partie sud du Transvaal, à peu de distance de la frontière de l'Orange Free State.

Nous avons réuni ces trois districts sous un même chapître, quoique, au point de vue administratif, ils dépendent de circonscriptions spéciales. Mais nous avons déjà expliqué que, dans la pratique, on ne tenait pas exactement compte des divisions administratives.

D'un autre côté, d'après toutes sortes de probabilités et notamment d'après la carte géologique du Transvaal de Struben, ces trois districts sont traversés par le même gîte aurifère.

Enfin, comme dernier motif, la division que nous avons adoptée est celle des meilleurs côtes de Johannesburg.

1° Klerksdorp (zone Rietkuil-Witpoort).

Klerksdorp est le premier centre aurifère que l'on rencontre dans le Transvaal en venant du sud. Il se trouve sur la grande route de Kimberley à Johannesburg.

Au commencement de la fièvre de l'or au Transvaal, vers la fin de 1886, un petit nombre de chercheurs avaient planté leurs tentes sur ce qu'on appelle aujourd'hui les « terrains communaux de Klerksdorp *(Klerksdorp commonage)*. Aidés par les conseils et l'argent de M. Thomas Leask, le plus gros négociant du pays, et après des mois de patientes recherches, ils mirent à jour un grand nombre de filons. En juin 1887, on proclama « champs aurifères » la ferme Rietkuil et cette proclamation fut bientôt suivie de celle de quinze autres fermes s'étendant de la Vaal River à Klerksdorp. En juillet 1888, le *Commonage* fut proclamé champ d'or et divisé en 1,008 claims

qui furent mis aux enchéres. Il se produisit 3,600 demandes, ce qui nécessita de procéder à un tirage au sort.

Au mois de mai précédent, on avait désigné l'emplacement de la future ville et on avait vendu une partie des places à bâtir.

Au mois d'octobre suivant les habitants commencèrent à s'établir dans la nouvelle ville. Au moment du tirage au sort des claims, elle ne comptait que deux maisons en fer, mais depuis cette époque, chaque semaine a vu s'élever de nouveaux bâtiments. A la fin de 1888, c'était déjà un centre important.

Klerksdorp est séparé en deux par un large ruisseau appelé Schoonspruit; de chaque côté de ce ruisseau il reste une bande de terrain d'environ un demi-mille inoccupé, mais cet espace se remplit peu à peu. La ville neuve, ou Klerksdorp proprement dit, comprend 63 blocks de 16 places à bâtir chacun; chaque block renferme 8 places à bâtir *(stands)* de 50 pieds sur 100 et 8 de 50 pieds sur 50. Sur ces 63 blocs, 49 avaient été mis aux enchères en mai, comme il a été dit plus haut, et réalisés pour la somme de £ 28,000 soit une moyenne de £ 35 (875 francs) par *stand*.

L'emplacement de la Bourse n'avait pas encore été déterminé à cette époque, mais dès qu'il le fut, les *stands* environnants montèrent au prix de £ 2,000 (50,000 francs). La Bourse est un beau bâtiment qui a coûté £ 3,000 (75,000 francs) et rapporte 5 0/0 *par mois* à la Compagnie qui l'a construit; cette Compagnie vient de porter son capital à £ 4,500 dans l'intention de bâtir d'autres bureaux. Le « *Palace Hotel* » a été mis en actions au capital de £ 20,000 (500,000 francs); c'est un des plus beaux hôtels de l'Afrique du Sud; il couvre une superficie de 9 *stands*. Il y a en outre plusieurs autres hôtels et un grand nombre d'hôtelleries. M. Leaks, le négociant dont nous avons parlé plus haut, s'est fait construire une habitation qui n'a pas coûté moins de £ 9,000 (225,000 francs).

Ces grosses dépenses dans les constructions prouvent la confiance des habitants dans l'avenir de leur pays.

La ville possède encore trois temples, un hôpital, sept médecins, une prison. Trois banques y ont des succursales : la Standard Bank, Cape of Good Hope Bank et Bank of Africa. On estime à 3,000 le nombre actuel des habitants.

Nous extrayons les renseignements suivants d'une lettre qui a paru au commencement d'août 1889 dans un journal de Manchester, le *Manchester Courrier :*

« On estime que 400 pilons seront en marche dans le district de Klerksdorp à la fin de cette année. Sur les 105 qui sont actuellement montés, 55 seulement fonctionnent et ont donné en juin dernier un total de 1,500 onces. Mais je dois ajouter qu'il est difficile de connaître les rendements exacts ; par exemple, on dit que la Compagnie Rietkuil Kopje a produit 400 onces les deux derniers mois et que ses filons rendent une moyenne de 1 1/2 onces à la tonne, mais il n'y a rien de certain à cet égard. La ferme Rietkuil est à environ huit milles de Klerksdorp et possède certainement de magnifiques filons où l'on trouve toutes les qualités d'or. Du côté de Nooitgedacht l'or est plus brut ; il y a une plus grande quantité de minerais réfractaires. Là, il faut nécessairement employer le traitement chimique, les batteries ordinaires n'étant pas suffisantes. Ce qui nous manque encore dans ce district, ce sont des ingénieurs versés dans tous les modes de traitement des différentes sortes de minerai. Une propriété même rendant un once à la tonne n'arrivera pas à payer des dividendes si elle n'est pas convenablement exploitée. »

Mais cela n'est qu'une question de temps et d'outillage. Klerksdorp a un grand avantage sur tous les autres champs aurifères du Transvaal: c'est sa proximité de Kimberley dont il n'est séparé que par une distance de 180 milles. La ville est située immédiatement sur la route qui conduit de Kimberley à Johannesburg; c'est un des grands relais pour tous les services des diligences faisant ce trajet, et le district paraît appelé à un bel avenir.

Le consul de France à Pretoria, M. Aubert, est nettement affirmatif à cet égard dans ses rapports; il y est dit textuellement:

« *La zone de Klerksdorp prend un développement considérable et ne tardera pas à rivaliser avec celle du Witwatersrand.* »

Et l'on sait que les consuls, par leur situation même, sont tenus à ne pas s'avancer à la légère.

Les principales Compagnies et les mieux développées jusqu'ici sont la Nooitgedacht et la Klerksdorp Estates. On verra plus loin, à la monographie des Compagnies de ce district, la grande fusion qui vient de s'opérer entre ces deux Compagnies.

2° Potchefstroom (zone Rooderand).

Potchefstroom est non seulement une des plus anciennes, mais aussi une des plus importantes villes du Transvaal. Elle est bien pourvue d'eau, d'une part par la Mooi River qui la traverse et d'autre part par la Vaal River qui coule près de ses limites sud. Le sol, aux environs, est exceptionnellement fertile et le district produit en abondance le grain, des fruits et le tabac. La ville est une résidence agréable; elle compte environ 2,000 habitants. Elle a été le théâtre de quelques-uns des événements les plus émouvants dans l'histoire du Transvaal; créée en 1839 par Potgieter, elle fut assiégée en 1862 pendant la guerre civile entre les factions de Snyman et de Schoeman; et de nouveau, en 1881, les troupes anglaises sous le commandement du colonel Winsloe y tinrent trois mois contre les Boers. Potchefstroom est à 105 milles de Pretoria, à 80 milles de Johannesburg et à 85 milles de Heidelberg.

La découverte de l'or dans le district de Potchefstroom remonte à la fin de 1887, mais les Compagnies de ce district ont fait fort peu parler d'elles. La principale était jusqu'ici la *Potchefstroom Gold Fields* qui est d'ailleurs fort peu connue sur le marché. En outre, au mois de septembre 1889, on a créé dans ce district une Compagnie d'exploration sous le nom de Potchefstroom, *Exploration Company* avec un capital de £ 450,000.

RENDEMENT DES COMPAGNIES DES DISTRICTS DE KLERKSDORP ET DE POTCHEFSTROOM

D'après M. Aubert, les essais de minerai de ces différentes propriétés ont donné:

Ada May: 22, 36, 85 et 129 grammes d'or par tonne,
Hartbees Union: 21, 24, 28, 34, 38, 52 et 58 grammes,
Huguenot: 28, 35, 50 et 71 grammes,
Nooitgedacht: de 31 à 108 grammes,
Victoria: de 31 à 46 grammes,
Worcester Hope: de 62 à 186 grammes.

(Consulter les Monographies des Compagnies à la fin du volume.)

DATE de création	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	SITUATION	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIM	NOMBRE de PILONS	DERNIERS COURS CONNUS au 31 décemb. 1889	OBSERVATIONS
1889	80,000	*Ariston	Ferme Nooitgedacht	Pretoria	24	»	10	
1889	35,000	*Ada May	Com. de Klerksdorp	Klerksdorp	12	»	»	
1889	110,000	*Buffelsdoorn	Ferme Buffelsdoorn	»	4464 morgen	10	50	
1889	120,000	*Dominion Reef	Ferme Rhenoster	Johannesburg	51	20 F	»	
1889	250,000	*Elandslaagte	Ferme Elandslaagte	d°	100 morgen	40 C	8 75	
1889	15,000	*Eleasar	Rietfontein	d°	30	»	»	
1889	150,000	*Hartbees Union	Rietkuil	Kimberley	199	30 F	15	
1889	56,000	*Huguenot	d°	Capetown	52	»	»	
1888	125,000	*Klerksdorp Gold Mg.	Près la Nooitgedacht	Kimberley	78	10 F	»	Fusionnée avec Noortgedacht.
1888	150,000	Klerksdorp Commonage Estates	2 Mymp. Communaux du Klerksdorp	Londres	»	»	70	
1888	80,000	*Klerksdorp Main Reef	Rietkuil	Klersdorp	52	»	»	
1888	130,000	*Monte-Christo	Dist. Potchefstroorn	Johannesburg	2698 acres.	»	»	
1888	100,000	*Nooitgedacht Gold M.	Ferme Nooitgedacht	Kimberley	435 morgen	30 F 60 C	50	
1889		* — New	d°	d°			»	
1888	100,000	* — Extension	d°	Johannesburg	55	»	8 75	
1888	100,000	* — Victoria	d°	d°	47	»	»	
1888	70,000	*Ockney Estate	Ferme Witkop	d°	775 morgen	»	11 75	
1888	135,000	*Phœnix	»	d°	100 morgen	»	»	
1887	200,000	*Potchefstroom Goldfield	Rietfontein	Londres	2352 acres.	»	»	
1889	450,000	PotchefstroomExplor.	Exploration G.	Johannesburg	»	»	15	
1888	200,000	*Rietkuil Kopje	Ferme Rietkuil	Kimberley	89 claimc.	10 F	»	
1888	125,000	*Victoria Klersdorp	F. Orbeitgeisfontein	d°	36	»	»	
1888	25,000	*Worcester Hope	Rietkuil	Worcester	»	20 F	»	
1888	70,000	*Wilkinson	F. Nooitgedacht	Capetown	38	5 F 20 C	»	
1888	250,000	WolverandKlerksdorp	(N.-D. des Victoires)	Londres	102	20 C	25	

Marché Sud de l'Afrique seulement. F, pilons fonctionnant, C commandés.

La GOLD TRUST INVESTMENT C°, Omnium des mines d'or, se négocie à Paris en titres au porteur *(voir la monographie de cette Compagnie)*.

Les résultats connus sont ceux de la :

Klerksdorp G. M. C°, qui a obtenu de ses diverses opérations, du mois de septembre 1888 au mois de février 1889 :

178	onces d'or de	400	tonnes de minerai.
235	—	530	—
161	—	300	—
574	onces d'or de	1,230	tonnes de minerai.

Et les résidus du traitement contenaient encore près d'une once d'or par tonne ;

Nooitgedacht G. M. C°, dont la production du mois de décembre 1887 au 30 novembre 1888, a été de 1,384 onces de 1,300 tonnes de minerai, en février 1889 de 340 onces, en avril 1889 de 321, et en juillet 1889 de 675 ;

Rietkuilkopje G. M. C°, dont la batterie de 10 bocards a été ouverte en novembre dernier et qui a obtenu 230 onces d'or jusqu'au mois de février 1889. Son minerai avait donné un rendement de 20 à 46 grammes d'or par tonne.

DIVIDENDES 

Aucune Compagnie des districts de Klerksdorp et de Potchefstroom n'a donné jusqu'ici de dividendes. La compagnie Nooitgedacht seule a distribué un *bonus* comme il est dit à la monographie de cette Compagnie. Voir aussi la Buffelsdoorn.

Heidelberg (zone de Roodeport appelée aussi « Nigel District »).

Suivant l'opinion des mineurs qui travaillent dans cette zone, le filon principal *(main reef)* de Witwatersrand se divise quelque part après la ferme Driefontein, à l'est de Johannesburg, en deux branches dont l'une continue à l'est et l'autre bifurque au sud-est dans la direction de Heidelberg, en traversant les fermes de Malanskraal, Tweefontein, Daspoort et Roodeport (d'après Aubert).

Le minerai trouvé dans cette zone est, en effet, identique à celui existant à Witwatersrand et connu sous le nom de *banket ;* mais il est moins riche. La présence de vastes dépôts houillers et l'abondance de l'eau en rendent, toutefois, l'exploitation facile et peu coûteuse.

La zone de Roodepoort occupe une superficie de 33,873 hectares, dont 1,050 sont concédés à bail minier. Le chef-lieu devait être Greylingstad, dans la ferme de Roodepoort ; mais comme personne n'est venu s'y établir, à l'exception du commissaire des mines, les services publics ont été transférés aux environs de Heidelberg où de nouvelles découvertes ont été faites récemment.

Les travaux miniers sont également poussés très activement dans cette partie du Transvaal. Les principaux filons découverts portant le nom de « Nigel Reef » et de « Marais Reef ». On dit encore y avoir coupé le « Black Reef ». Toutefois beaucoup d'incertitude règne encore sur la valeur de l'en-

LISTE ET CÔTE DES COMPAGNIES DU DISTRICT DE HEIDELBERG OU « NIGEL REEF » DISTRICT

(Action de £ 1 ou 25 fr. 25 c.)

DATE de création	CAPITAL DES COMPAGNIES en £	NOMS DES COMPAGNIES	SITUATION	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	COURS au 31 décembre 1889	OBSERVATIONS
1888	60,000	Grange Estate. . . .	» . . .	Johannesburg. . . .	16 fermes	»	20 — 2250	
»	»	Florida	» . . .	»	»	»	»	
»	»	Killearn	» . . .	»	»	»	»	
1888	45,000	Lavers-Nigel	Nigel Reef	Johannesburg. . . .	9 claims	»	10 — 12	
1888	45,000	Marais Extension . .	Bultfontein	d°	31 —	»	»	
1889	65,000	Marais Reef	Nigel Reef	d°	58 —	»	30 — 3250	
1888	100,000	Nigel.	F. Varkensfontein . .	Maritzburg	5,600 acres	5 F 65 C	85 — 90	Div. 50/0 mai 89.
1889	160,000	Nigel Jumpers . . .	F. Bultfontein . . .	Johannesburg. . . .	7	»	40 — 45	
1889	125,000	Ravenscraig	» . . .	d°	»	»	20 — 225	
1889	40,000	Remboro.	» . . .	Maritzburg	29	10	»	

semble des propriétés, c'est ce qui fait que les Compagnies de ce district n'ont pas encore attiré l'attention des capitalistes européens, quoique certaines d'entre elles, comme le *Nigel* par exemple, soient cotées à Johannesburg avec une grosse prime.

CHAPITRE VI

CHAMPS D'OR DE MALMANI

Parmi les champs aurifères du Transvaal, nous ne devons pas négliger ceux de Malmani, voisins des districts de Klerksdorp et de Potchefstroom et plus anciennement connus, quoique moins développés pour le moment.

Cette zone a reçu son nom de la rivière qui la traverse et qui coule à travers les fermes Malmanies Oog, Kaalplaats, Doornplaat, Stinkhoutboom, Zeekoerley, Wonderhoek, Rietpoort, Doornfontein, Kafirkraal et Windheuvel.

La zone de Malmani comprend sept fermes particulières d'une superficie totale de 16,311 hectares et quatre fermes domaniales ouvertes par le gouvernement aux explorateurs. Elle fait partie du district de Marico qui forme la frontière occidentale du Transvaal.

Les champs aurifères officiellement proclamés se trouvent à environ trois heures de diligence de *Zeerust*.

Le chef-lieu est Ottoshoop, ville embryonnaire d'une centaine de feux avec deux banques, plusieurs hôtels et cantines. En décembre 1888, on y a vendu 207 emplacements à bâtir *(stands)* au prix de £ 30 pièce (750 francs pour 800 mètres carrés). Cette petite ville est à une distance de 30 milles anglais (48 kilomètres) de Mafeking, dans le Bechuana-land anglais, de sorte que si le chemin de fer de Kimberley est prolongé jusqu'à cet endroit, comme on en a l'intention, Malmani qui jusqu'ici a peu attiré l'attention des capitalistes, prendra certainement un rapide développement. Déjà, au début de cette année, cette région avait acquis une certaine notoriété à Natal, au Cap et à Pretoria. On y a lancé à cette époque plusieurs Compagnies.

Comme pour la majeure partie des gisements miniers de l'Afrique méridionale, la richesse aurifère de Malmani fut indiquée, il y a longtemps, par l'explorateur *Carl Mauch*. Ce savant avait prophétisé l'importance acquise aujourd'hui par ce district, dont un fermier de la Colonie du Cap, grand éleveur d'autruches, a été le premier « *prospecteur* ». Ce fermier érigea, il y a quelque temps, une batterie de vingt pilons sur la rivière Malmani et obtint des résultats rémunérateurs.

La couche aurifère de Malmani mesure environ quinze milles de large (24 kilomètres environ); elle se prolonge pendant plusieurs milles le long de la rivière. Les filons ou *reefs* y ont été tracés à une profondeur de cent pieds. La formation est toute différente de celle qui existe au Witwatersrandt.

L'or est trouvé dans du quartz blanc, très dur, encaissé dans des roches basaltiques. On y trouve aussi du minerai semblable au quartz bleu et blanc de Lydenburg, lequel ressemble en apparence, mais non en consistance, à du savon de Marseille veiné. Une particularité remarquable de ce quartz,

c'est la visibilité des paillettes d'or qu'il renferme. On l'appelle sur place : pierre ferrugineuse bleuâtre.

D'après les rapports officiels, une soixantaine de bocards fonctionnent à Malmani. Le rendement en est toutefois inconnu. Le travail est encore peu important et est, d'ailleurs, souvent entravé par les eaux. Les tranchées et galeries sont fréquemment inondées et la plupart des Compagnies, en fixant leur fonds d'exploitation, n'ont pas prévu l'achat de puissants engins d'épuisement.

Voici quelques détails succincts sur les différentes exploitations en activité dans ce nouveau district. Nous les empruntons aux rapports consulaires français publiés sous la responsabilité du ministère des affaires étrangères.

LISTE DES COMPAGNIES DU DISTRICT DE MALMANI

COMPAGNIES	CAPITAL SOCIAL	FONDS D'EXPLOITATION	PROPUIÉTÉ
	francs	francs.	
Barkly East Daisy G. M. C°.	1,750,000	212,500	21 claims ferme de Wonderhoek, 46 cl. à Rietpoort, 4 à Zeckoevlei, avec batterie de 10 bocards.
Consolidated G. M. Synd. of Malmani .	1,250,000	250,000	Réserve 175,000 francs, 78 cl. de Rietpoort.
Crystal reef G. M. C°.	1,750,000	250,000	Réserve 125,000 francs, 49 cl. à Zeekoevlei.
Douglass G. M. C°. .	750,000	437,500	Réserve 125,000 francs, 54 cl.
Elisabeth G. M. C°. .	600,000	75,000	Réserve 62,500 francs, 24 cl. de Rietpoort.
Little William G. M. C°.	750,000	145,000	Réserve 75,000 francs, 10 cl. de Wonderhoek, 21 cl. sur le Colorado reef.
Malmani G. M. Synd.	100,000	32,500	124 cl. de Kareeboschfontein.
— Primrose C°.	2,000,000	302,500	Réserve 75,000 francs, 81 cl. de Rietpoort.
Moonlight reef G. M. C°.	700,000	150,000	Réserve 100,000 francs, 25 cl. de Rietpoort.
Morning star G. M. C°.	825,000	225,000	Réserve 75,000 francs, 24 cl. de Rietpoort.
New Ballarat G. M. C°.	250,000	100,000	Réserve 30,000 fr., 24 cl. d'alluvion Kruis Rivier.
Wonderhoek exploration and G. M. C° .	1,875,000	312,500	Droits miniers de la ferme de Wonderhoek.
	12,600,000		

Aucune de ces valeurs ne se négocie sur les marchés européens. Elles ne figurent même pas sur les cotes Sud-Africaines.

Au mois de mai 1888, il a été publié le tableau suivant contenant des renseignements sur les mines de Malmani :

NOMS DES FILONS	NOMBRE DE BOCARDS			LARGEUR du filon.	BOCARDAGE D'ESSAI		RÉSULTATS DES ESSAIS de laboratoire.
	Établis.	En voie d'érection.	En route.		Nombre de tonnes bocardées.	Rendement par tonne.	
				mètres.		gr.	grammes.
Crystal reef.	»	»	25	1.80	»	»	de 155 à 2700
Green cutting.	»	»	10	1.50	50	46	de 77 à 139
Daisy	10	»	»	2.10	»	»	155
Prospector	»	»	»	1.50	»	»	193
Golden butterfly. . . .	»	»	10	1.50	»	»	186
Morning Star.	»	10	»	0.90	17	31	147
Elisabeth.	»	»	»	0.75	»	»	342
Auld Reekie	3	»	»	2.10	»	»	217
Marais.	5	»	»	»	15	46	»
Primrose.	»	»	20	0.90	5	39	199
Moonlight	»	»	»	0.60	5	54	124
Ladies.	»	»	»	0.90	»	»	527
Douglass.	»	10	»	»	»	»	»
	18	20	65				

Depuis cette époque, les seuls résultats annoncés ont été ceux :

De la *Malmani-Primrose Company,* qui a obtenu 108 onces d'or de 75 tonnes de minerai;

De MM. *Jones and Goldringer,* qui exploitent avec 10 bocards de bail minier de la ferme de Rietpoort : 173 onces de 200 tonnes;

Du *Pioneer reef,* de la ferme de Stinkhoutboom, qui a donné 32 onces 1/2 de 30 tonnes;

De *M. Marais,* qui a obtenu 192 onces de sa ferme de Kaalplaats;

De la *Moonlight Company,* dont les opérations ont produit 2 onces par tonne.

Deux Compagnies, la *Crystal Reef Company* et la *Morning Star Company,* ont décidé de liquider. Au contraire, deux nouveaux syndicats se sont formés : le *Griqualand West Syndicate,* pour exploiter un filon ayant donné à l'essai de 3 à 6 onces par tonne, et le *Kohinoor Syndicate,* qui opère sur le Golden Calf Reef dont le rendement est d'environ 2 onces.

Enfin la *Wonderhoek Company* a porté son capital à 5 millions en gardant 10,000 actions de 25 francs en réserve.

La Compagnie *Gold Fields of South Africa* possède, dans le Malmani, une propriété appelée *Windheuvel Mine and Estate.*

La ferme Windheuvel consiste en 1,031 morgen 384 roads, qui égalent à peu près 1,062 acres; c'est une propriété de *franc-alleu (freehold),* enregistrée à Pretoria. Elle est située à un kilomètre de la ville d'Ottoshoop.

Le filon principal s'appelle le *Mitchell Reef,* du nom de M. J.-L. Mitchell, représentant local de la Compagnie. Il y a quatre puits de foncés.

CHAPITRE VII

CHAMPS D'OR DU ZOUTPANSBERG

Nous arrivons maintenant aux champs aurifères de Zoutpansberg, les derniers proclamés au Transvaal. Ce district a pour chef-lieu administratif *Pietersburg*, bourgade d'un millier d'habitants, résidence du Landdrost (bailli); les autres agglomérations urbaines sont *Smitsdorp, Marabastadt, Eersteling, Haenertsburg* et les établissements des missions suisses aux Spelonken.

Au point de vue minier, ce district comprend deux zones aurifères :
1° Celle de *Marabastadt* et 2° celle de *Houtboschberg*, en anglais *Woodbush*.
La zone dont le chef lieu est Marabastadt a une superficie de 24,000 hectares ; 800 hectares seulement sont pris à bail minier.
Les mines du *Zoutpansberg* avaient été signalées dès 1873 par Button, l'explorateur du Lydenburg; il obtint même peu de temps après une concession pour l'exploitation des gisements de la ferme d'Eersteling.

Edwards P. Mathers, à la page 311 de son excellent ouvrage *Golden South Africa*, s'exprime ainsi sur ce district :
« L'immense territoire du Zoutpansberg est enfin l'objet d'un « *rush* » de la part des chercheurs d'or. On vient d'y nommer un commissaire des mines *(octobre 1887)*. Il y a plus d'une sheba à l'état caché dans cette vaste étendue de pays. On a découvert une montagne de conglomérat aurifère à *Zwaager's Hoek;* les essais au « *pan* » (bassine circulaire en fer battu) accusent une richesse surprenante. »
Plus loin, Mathers ajoute :
« Les champs aurifères du Zoutpansberg consistent en de nombreux filons de quartz; à 40 ou 50 pieds de profondeur, le minerai est si étonnamment riche qu'une tonne de quartz rend des *livres pesant d'or* au lieu d'onces. Ceci se produit non seulement sur les fermes voisines de *Marabastadt*, mais aussi dans le *Spelonken*. Si je racontais ce que j'ai vu de mes propres yeux, on me considérerait comme un second baron de Krack.
» Les champs aurifères du Zoutpansberg sont, en majeure partie, situés sur le haut plateau très sain qu'on appelle *Militzisland*.
» Presque tout le terrain est propriété de l'Etat, lequel l'octroie par lots aux postulants, sous condition d'occupation. J'ai appris de sources dignes de foi que le Gouvernement savait depuis plus d'un an (1886) que de riches gisements d'or existaient dans cette contrée et que, dès cette époque, le pouvoir exécutif avait décidé d'accorder, en bail minier, le terrain de Zoutpansberg aux habitants de race blanche. Plusieurs des fermes cadastrées du Zoutpansberg appartiennent à des capitalistes étrangers ou à des spéculateurs du Witwatersrand, de Pretoria et de Capetown. On prospecte en tous sens le pays; ce qu'on y a déjà découvert est une sûre garantie que le Zoutpansberg peut être classé parmi les plus riches champs aurifères du Transvaal.
» L'attention a été attirée d'une manière spéciale sur le Zoutpansberg comme un vaste territoire très aurifère, il y a plus d'un an (1886), par le récit de la découverte d'un riche filon décomposé *(rotten reef)*. On racontait

qu'un chercheur d'or *(digger)* avait coupé trois ou quatre ans auparavant un petit *leader* (filon aurifère) situé fort loin de toute habitation. Il suivit la trace du *leader* et à trente pieds de profondeur, il découvrit un *rotten reef*, de trois à six pieds de large, plein d'or.

» Il se mit à travailler seul. Après quelques mois de travail, il recouvrait son puits de mine, enterrait ses outils et entreprenait une excursion soit en Europe, soit autour du monde. Une fois son magot dépensé, il revenait à son filon, retravaillait pendant quelques mois et partait de nouveau à des plaisirs. Il en était à son troisième voyage en mer, lorsqu'on découvrit fortuitement son puits et avec lui, son secret.

» Cette histoire est néanmoins traitée de fable par un mineur qui prétend connaître à fond le Zoutpansberg.

» Ce même mineur qui écrit en vue d'avertir les chercheurs d'or de ne pas se laisser séduire par une telle histoire, dit à propos d'une ferme : « On a réussi à y découvrir un filon riche; c'est, en réalité, la plus riche carrière d'or jamais mise au jour au Sud de l'Afrique ; on a tout lieu de croire qu'elle deviendra une précieuse propriété; mais il faut le *prouver* et cela demandera beaucoup de temps et un capital considérable.

» Les informations provenant du Zoutpansberg ont souvent été très contradictoires. Ainsi, par exemple, l'un dira que le quartz y est fabuleusement riche à la surface, mais qu'à quelques pieds de profondeur, on n'obtient plus que de faibles traces d'or. Un autre, au contraire, s'écriera plein d'enthousiasme qu'aucun champ d'or n'égalera jamais en richesse et en volume ceux du Transvaal septentrional. Peut-être la vérité est-elle qu'une vaste portion du pays renferme de l'or exploitable avec bénéfices. Mais jusqu'à présent, quoique l'on ait aussi rencontré l'or alluvial sur divers points, les champs aurifères du Zoutpansberg ne sont pas a recommander aux pauvres gens. Il faut que capitaux et usines aient depuis longtemps transformé ce pays avant que les émigrants sans moyens pécuniaires puissent s'y risquer à la recherche de l'or.

» Plusieurs localités du Zoutpansberg sont insalubres et fiévreuses en été, mais celles des mines qui sont situées dans la partie boisée passent pour être plus saines.

» Le Gouvernement s'attend à une moisson dorée des diverses fermes qui seront proclamées successivement, et l'on dit que le chef du nouveau département des Mines entreprendra prochainement un tour d'inspection, du Murchison Range au Waterberg, pour entendre les plaintes et les réclamations des chercheurs d'or.

» Quoique le président Krüger pendant mon entrevue avec lui *(en 1887)* à Pretoria, ait affecté d'ignorer les rumeurs relatives au soulèvement prochain des indigènes dans le district de Zoutpansberg, on a de sérieux motifs de croire qu'il existe un sentiment de mécontentement largement répandu parmi les Cafres, principalement causé par des impôts exagérés et la manière vexatoire qu'emploient pour les lever des fonctionnaires boërs plus cupides que prudents. Ceci s'applique plus spécialement au pays compris entre *Blueberg* et *Spelonken*, dont les chefs cafres pourraient faire aisément mobiliser 100,000 guerriers. Ces indigènes se montrent, par contre, amis des Anglais; le plus puissant de leurs chefs, Mogato, déclarait en 1887 qu'il désirait être gouverné par la grande reine blanche *(The great white queen)*, la reine Victoria. »

Ces lignes écrites par M. E. Mathers, il y a trois ans (1887), n'ont rien perdu de leur actualité. On les croirait écrites il y a quelques mois à peine.

On trouve aussi dans les rapports de M. Henri Porcheron, ancien ingénieur en chef de la Compagnie française des mines de diamants du Cap,

actuellement ingénieur à Johannesburg et qui a exploré Zoutpansberg, les renseignements suivants sur les gisements aurifères de cette République Sud-Africaine.

« Les éléments dominants de la formation géologique de la ferme de Zandrivier sont le granit et les schistes. Ils sont surtout perceptibles dans la rangée des collines qui s'élève de 800 à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la vallée et qui suit une direction N.-E.-S.-O.

» Le massif de ces collines se compose, en majeure partie, de schistes disposés en couches régulières, auxquelles un soulèvement souterrain a donné une inclinaison de 75° à 80°, et que longe de chaque côté une large barre de granits.

» On a découvert, tout le long de ces collines, ainsi que dans la plus grande partie de la propriété, des filons de quartz aurifère, ainsi que des dépôts d'alluvions contenant une grande quantité d'oxyde de fer, qui sont tous régulièrement encaissés dans les schistes.

» J'ai soigneusement examiné ces filons et ces dépôts et j'ai constaté qu'ils étaient tous aurifères. La régularité parfaite des couches schisteuses m'a, d'ailleurs, amené à la conviction que les filons se prolongent sans interruption à une grande distance.

» J'ai, de plus, constaté, dans les propriétés voisines, que le granit est çà et là traversé par de puissants filons de quartz très riches en or, à en juger par les spécimens pris aux affleurements. »

Le commissaire des mines habite *Smitsdorp*, ville de fondation récente qui compte une centaine de maisons, 2 banques, 1 hôtel et 11 cabarets.

Elle est établie sur un plateau de 3 à 400 mètres d'élévation où l'eau est très rare. Le Gouvernement a fait forer deux puits pour remédier à cet inconvénient.

Dans une des fermes de cette zone, *Palmietfontein*, on a découvert un filon de 1m50 à 2 mètres d'épaisseur qui donne un rendement moyen de 3 à 5 onces par tonne.

La zone aurifère de Marabastadt a été proclamée en 1887.

La seconde zone aurifère du district de Zoutpansberg a son centre à Haenertsburg, à 64 kilomètres nord-est de *Smitsdorp*. Elle s'étend sur 32,684 hectares de terrains domaniaux.

Plusieurs Compagnies se sont formées pour exploiter les gisements qui y ont été découverts. Le minerai aurifère est identique à celui de la vallée du De Kaap. On a aussi trouvé un filon de conglomérats, dont le rendement est en moyenne d'une once d'or environ à la tonne.

Aucun travail sérieux n'avait encore été entrepris dans cette zone, lorsque le bruit courut que des gisements d'une richesse exceptionnelle avaient été trouvés à l'est de *Haenertsburg*, entre le Letaba et l'Olifant River, par un syndicat à la tête duquel se trouvait un Français, M. Auguste Robert (French Bob), qui avait aussi été un des pionniers de la vallée du De Kaap.

Nombre de mineurs se hâtèrent de se rendre dans cette nouvelle Terre promise, lorsque le Gouvernement la déclara ouverte aux explorateurs.

L'accès en était, toutefois, difficile, mais le Gouvernement, afin de faciliter les communications, vient d'établir une route allant de Lydenburg au *Murchison Range*, nom de la rangée de collines le long de laquelle les nouvelles découvertes ont été faites.

L'Annuaire de Jeppe fournit quelques renseignements complémentaires sur les fermes aurifères déjà proclamées au Zoutpansberg.

La proclamation des quatre premières fermes eut lieu en octobre 1887; elle fut suivie de celle de deux autres fermes en mai et juin 1888; enfin tout

récemment les limites des champs aurifères de *Marabastad* ont été considérablement accrues. Quoique le dernier exploité, ce district occupera bientôt le premier rang dans la production de l'or.

Plusieurs compagnies ont été récemment formées et plusieurs sont en voie d'organisation.

A la fin de 1888 on comptait seulement 16 (?) bocards en travail, savoir :

Une batterie de 3 pilons sur le Doornfontein, appartenant à la Zoutpansberg Exploration Company, société enregistrée à Pretoria;

Une batterie de 5 pilons Robert Jordan, au *Mount Maré;*

Une petite batterie de 3 pilons fonctionne sur un filon de *Banket* à Pennefather's, dans le Woodbush;

Enfin une batterie à 5 pilons Sandycroft a été érigée sur la propriété *Hænerton Gold Minin.*

On a dû ériger récemment 10 pilons pour la Company *Iron Crown Reef* et, aussitôt que les compagnies maintenant en formation seront complètement organisées, nul doute que de nombreuses autres batteries ne soient commandées; déjà même plusieurs sont en route.

Un certain nombre de syndicats exploitent le domaine du *Mount Maré.* Le *Taljaard Venture*, le *Jumpers*, l'*Etoile de Marabastad*, etc., exploitent le *Mynpacht* et son extension; en tout 7 à 800 claims sont marqués *(pegged off)* sur l'extension et autour du *Mynpacht*.

Parmi les concessions octroyées par le Gouvernement, on en trouve une donnée à M. Lewis pour la construction et l'exploitation d'un tramway sur la ferme *Zand River*, sur laquelle la mine Mount Maré est située. Le puits Roodepoort touche à la frontière orientale de la propriété Mount Maré.

Relativement aux travaux accomplis sur cette propriété, un correspondant écrivait ce qui suit à l'*Advertiser*, organe sud-africain :

» J'ai visité les travaux ces jours derniers, en compagnie de M. Berryman, le chef de la mine. Il a foncé le long du filon 100 pieds de galerie à une profondeur de 80 à 90 pieds au-dessous du sol. Il est si fort convaincu de la permanence du filon qu'il a arrêté toute opération minière au niveau supérieur et qu'il prend des dispositions pour couper le filon à 300 pieds plus bas, abandonnant ainsi, sans y toucher, un bloc considérable de quartz, et laissant également quelques centaines de tonnes en un bloc transporté sur le carreau de mine pour l'entretien de la petite batterie.

« D'après ce qu'on me dit de bonne source, la compagnie serait lancée d'ici à peu de jours. »

Au moment où nous écrivons, on croit à une campagne inévitable contre Magato et sa tribu. Ce chef s'est montré très insolent dans le refus d'acquitter les arrérages d'impôt qu'il doit depuis quinze ans, et son châtiment s'impose. Il a avec lui environ 30,000 nègres armés pour la plupart de fusils. On dit que le Conseil exécutif est divisé sur le plan de campagne et qu'on ne laisse pas le général Joubert suivre ses vues propres. Joubert veut agir, Paul Krüger veut temporiser. On pense que les hostilités ne commenceront qu'après la saison des chaleurs, vers les mois d'hiver : juin, juillet et août.

Pour le moment, l'artillerie Boer reste concentrée sur la rivière Doorn, au Klein Spelonken.

La chute de Magato clôturera probablement définitivement les guerres indigènes au Transvaal et donnera aux explorateurs et aux mineurs du Zoutpansberg la sécurité indispensable à la prospérité de leur industrie.

Nous tirons du livre publié par M. Aubert, consul du France à Pretoria, les renseignements monographiques qui suivent sur les Compagnies et Syndicats fondés pour l'exploitation des mines de *Marabastad* et de celle du *Houtboschberg :*

LISTE DES PRINCIPALES COMPAGNIES DU DISTRICT DE ZOUTPANSBERG

COMPAGNIES OU SYNDICATS	CAPITAL SOCIAL	FONDS d'exploitation.	PROPRIÉTÉS
	£	£	
Aberdeen Syndicate. . .	5,000	»	Réserve 1,000 francs, 53 claims de la ferme de Roodepoort. Les analyses de son filon ont donné de 86 à 310 grammes d'or par tonne.
Cyferkuil Good mining C°.	200,000	25,000	Réserve 25,000 liv. st., bail minier de la ferme de Cyferkuil avec deux filons donnant de 26 1/2 à 62 grammes.
Diana Synd.	»	»	36 cl. sur le Diana reef donnant 38 grammes.
Eros exploration S . . .	8,000	2,000	Réserve 400 liv. st. S'est assuré le droit d'explorer et d'acheter plusieurs fermes.
Golden kopje S.	»	»	24 claims, filon donnant 62 gr.
Haenerton G. M. C°. . .	50,000	15,000	31 cl. sur 3 fil., avec batterie de 5 boc. Les analyses ont donné 39 à 110 grammes. Le bocardage de 300 tonnes de minerai a donné un rendement de 18 à 23 gr. et les résidus retenaient encore 17 grammes par tonne.
Iron Crown reef C° . . .	45,000	8,000	Rés. 5,000 liv. st. 18 cl. à 3 milles de Haenertsburg, batterie de 10 bocards. En avril 1889, il a été obtenu 432 onces d'or de 210 tonnes de minerai, en mai 259 onces de 99 tonnes. Siège social : Pretoria.
Mont Maré G. M. C°. . .	150,000	50,000	Exploitation de la ferme de Zandrivier avec batterie de 5 brocards. Le minerai traité a donné 26 gr. 1/5 par tonne, mais M. Porcheron estime que 31 gr. au moins par tonne ont été entraînés dans les résidus. Siège social : Johannesburg.
Mount Maré-Roodepoort Developing S.	10,000	3,500	Réserve 2,000 liv. st., 50 claims, ferme de Roodepoort.
Pennefather G. M. C° . .	140,000	550,000	Réserve 10,000 liv. st., 60 claims à 4 milles de Haenertsburg, batterie de 3 bocards, filon de conglomérats de 6 à 9 mètres de large, analyses de 18 à 62 grammes par tonne, rendement au bocardage 31 grammes.

COMPAGNIES OU SYNDICATS	CAPITAL SOCIAL	FONDS d'exploitation	PROPRIÉTÉ
	£	£	
Pretoria S	»	»	36 claims, Houtboschberg.
Prince of Wales G. M. C°.	80,000	»	55 claims, Houtboschberg. Batterie de 10 boc. Rendement du filon 24 grammes, d'une veine parallèle au filon, 497 grammes par tonne.
Silver Wedding S. . . .	»	»	41 claims, Houtboschberg. Sur le Zoutpansberg, Sheba reef donnant un rendement de 46 grammes.
South African Exploration Land and C°	450,000	30,000	Réserve 67,000 liv. st. Outre différentes propriétés dans d'autres parties du pays, cette compagnie possède, à Zoutpansberg, la ferme de Doornfontein près de Smitsdorp, dans laquelle existent plusieurs filons donnant à l'analyse de 31 à 250 grammes; et quatre autres fermes dans la ligne des filons de Mont-Maré.
Thompson's S	»	»	36 claims, Houtbosch., avec un riche filon.
Victory S	»	»	24 claims, Houtbosch., sur le Cristal reef.
Waterval of Zoutpansberg G. M. C°.	100,000	10,000	Réserve 15,000 liv. st., bail minier de la ferme de Waterval avec batterie de 10 bocards A obtenu, au mois de mai 1889, 154 onces de 194 tonnes de minerai.
Waterberg-Zoutpansberg Exploration C°	10,000	4,500	Cette compagnie s'est assuré les droits miniers sur plusieurs fermes de Zoutansberg qu'elle a fait explorer. A la suite de la découverte de riches gisements dans sa ferme de Palmietfontein, ses actions de 625 fr. sont montées à 8,750 fr.
Zoutpansberg Gold Belt Prospecting C°	»	»	A dû émettre au mois de janvier 1889 5000 actions qu'elle gardait en réserve.
Zoutpansberg-interior G. M. S.	»	»	Bail minier de Roodepoort.
Zoutpansberg Land C°. .	3,000	»	Fermes de Srasburg, France, Morgenzon, Calais, London.
Zoutpansberg Palmietfontein Estate and G. M. C°.	250,000	35,000	Ferme de Palmietfontein, d'une étendue de 5,000 hectares, traversée par plusieurs filons aurifères encaissés dans le granite et les schistes. Un bocardage d'essai de 10 tonnes de l'Albracht reef a donné 87 gr. d'or par tonne.
Zoutpansberg Prospecting C°.	25,000	»	Acquisition, exploration et exploitatio de fermes.

COMPAGNIES OU SYNDICATS	CAPITAL SOCIAL	FONDS d'exploitation.	PROPRIÉTÉ
	£	£	
Zoutpansberg Roodepoort G. M. C°.	»	»	250 claims de la ferme de Roodepoort.
Zoutpansberg exploration andGold Mining Cy . .	151,500	»	Nombreuses propriétés dans le Zoutpansberg et le Murchison Range. Siège social Pretoria. — Bureau de transfert à Londres : 83, Halton Garden.

(Consulter en outre les monographies des Compagnies à la fin du volume.

Au point de vue du marché les compagnies de ce district ne donnent pas encore lieu à des négociations courantes. A l'époque où nous écrivons la seule valeur, cotée à Londres est la

Zoutpansberg Exploration Cy, cotée à la fin décembre 1889 :

40 à 45 francs après avoir touché le cours de 90 francs dans le courant du mois.

CHAPITRE VIII

CHAMPS D'OR DE LA MURCHISON RANGE

Ces champs aurifères, placés entre ceux du Lydenburg et du Zoutpansberg, forment une douzième zone de mines d'or. Ils s'étendent des deux côtés de la rivière Silati dans la contrée basse, à l'est de Woodbush.

Le *Murchison Range* est à 209 milles de Barberton viâ Lydenburg et Ohrigstad. Les deux points culminants ont 800 pieds d'altitude à peine. L'or a été découvert dans ce pays, il y a dix-sept ans, par un colon du Natal, M. Button.

« La formation géologique de cette zone consiste en une roche d'ardoises chloritiques et de grès cristallisé séparés par des couches de schiste disposées en lames fines. D'énormes affleurements de quartz blanc apparaissent à la partie sud de la ceinture aurifère, tandis que les couches septentrionales sont dépourvues de quartz ; les ardoises qu'on y trouve se montrent fortement imprégnés d'oxyde de fer.

» Vers le centre de cette ceinture, au nord d'une série de mamelons de quatzites vertes, court la ligne de direction de la plupart des filons découverts dans ce pays sur un espace de 25 milles maximum. »

C'est dans le Murchison Range qu'existent les ruines du *Palaboroa*, anciennes mines d'or abandonnées depuis plusieurs siècles, ainsi qu'en témoi-

gnent les arbres énormes, poussés sur les débris des murailles et de quartz; et dont beaucoup accusent plus de 200 ans d'âge.

Comme étude sur le Murchison Range, nous reproduisons ci-après le récit d'une entrevue, publiée dans notre journal *la Fortune*, le 2 juin 1889, avec M. Robert, dit *French Bob*, l'intrépide pionnier français de ces nouveaux champs aurifères.

Extrait du Journal « la Fortune » n° du 2 juin 1889.

Les journaux du Cap annoncent l'arrivée à Barberton de *M. Robert*, le seul Français qui ait acquis quelque renom dans l'exploitation des champs aurifères du Transvaal. Connu dans toute l'Afrique du Sud et même à Londres sous le sobriquet familier de *French Bob*, M. Robert gère actuellement le premier syndicat formé à Baberton pour explorer et prospecter la chaîne du Murchison Range. Il arrivait de ce district et il s'est installé au Phœnix-Hôtel, qu'il a quitté après un court séjour pour le *Rand* où l'appelaient quelques affaires. D'ici à six semaines, il sera de retour dans les propriétés du syndicat sur le Murchison Range.

Pendant son séjour à Barberton, « *French Bob* » a communiqué très obligeamment aux journalistes qui l'ont interviewé, des renseignements intéressants sur le nouveau district aurifère, dont la notoriété grandit chaque jour.

« Les nouveaux arrivants envahissent les champs aurifères de Murchison, au taux de 100 par jour, de Johannesburg, de Pretoria et de Cape-Town et d'autres parties du pays,

» Il n'y a aucune commune d'organisée, ni de ville tracée, mais plusieurs agglomérations de « prospectors » vivant sous la tente ponctuent le *Range* de *camps* de mineurs sur plusieurs milles de distance.

» Le « *Range* », tel qu'il est actuellement exploré, embrasse une étendue de 60 à 70 milles, et les propriétés actuellement délimitées se touchent presque poteau à poteau sur toute la ligne. Cette ligne court presque parallèlement à la rivière Silati, de l'est à l'ouest; à son extrémité orientale, la ligne minière s'incline vers le nord et traverse la rivière Litaba près de la jonction de celle-ci avec les eaux de l'Olifant. M. Robert pense qu'à la fin de l'hiver *(juillet 1889)* on comptera 5,000 mineurs dans le *Range*. »

Quant à la fièvre qu'on a représentée comme si meurtrière dans ces contrées chaudes et mal drainées, « *Bob* » dit que les récits qu'on en a faits sont fort exagérés. Le district du Murchison Range n'est pas plus malsain que ne l'était la vallée du de Kaap dans les premiers jours de son exploitation. En conséquence, il ne voit pas le plus léger motif de détourner les caravanes de chercheurs d'or d'aller au *Range* tenter la fortune.

Jusqu'ici, le gouvernement de Pretoria n'a point encore proclamé les mines de Murchison Range champs aurifères; car il procède depuis un an avec une prudence formaliste à ce genre de déclaration officielle. Mais la procédure légale suit son cours. On fait en ce moment l'inspection minière et cadastrale des terres aurifères, et la proclamation officielle suivra immédiatement cette opération. En attendant, un « *responsible clerk* » (on appelle ainsi le chef du secrétariat d'un commissaire des mines au Transvaal) se rend, de temps à autre, de Haenersburg, vers le Nord-West, pour distribuer des « *licences* »; il fait d'abord son quartier général d'un des nombreux camps de mineurs épars le long du Range.

Pour venir à Barberton, M. Robert partit à cheval du camp appelé « *French Bob's* » et atteignit en trois jours Lydenburg. Il renvoya alors son

cheval et prit la malle-poste de Lydenburg à Baberton. Du Range à Barberton, il faut compter avec un bon cheval huit jours de voyage.

Il n'y a aucun doute que le développement progressif des nouveaux champs aurifères ne fasse la grandeur et la prospérité de la ville de Lydenburg dont le marché approvisionne aujourd'hui les camps miniers du Range et forcément continuera toujours à les approvisionner. La route, rendue maintenant suffisamment carrossable, traverse Lydenburg, Kruger's Post, la vallée d'Origstad; puis elle contourne le Maklouisberg et descend de là au Rietspruit, torrent dont les eaux courent, à travers une gorge sauvage, se jeter dans l'Oliphant's River. Cette gorge était tout récemment encore absolument impraticable aux chariots; mais, grâce à l'opiniâtre énergie de deux entrepreneurs boers, on a réussi à établir une route carrossable le long du torrent, de sorte que maintenant les champs aurifères du Range sont accessibles par cette voie qui épargne un détour de plusieurs vingtaines de milles. Plusieurs chariots lourdement chargés suivaient le nouveau chemin du torrent au moment même où « *French Bob* » le franchissait à cheval.

La route traverse ensuite la rivière Olifant et passe devant le *Kraal* du chef *Massikan*; le pays alors cesse d'être montueux, et la route se développe en plaine jusqu'à la colline appelée Sitowe Hill, laquelle est une des nombreuses *Koppies* (collines) dont est formée le Range et sur laquelle le camp de *Robert le Français* est installé *(French Bob's camp)*.

La distance de cet endroit à Lydenburg est d'environ 90 milles.

Cette nouvelle route met tous les approvisionnements des champs aurifères du Murchison Range aux mains des gens de Lydenburg et des autres localités urbaines de ce district. La vallée d'Origstad, qui est très fertile en produits fermiers, possède actuellement des communications faciles et directes avec les champs aurifères; toutes les autres marchandises d'importation étrangère ont leur canal naturel d'écoulement par Lydenburg. Les villes de Pietersburg, Smitsdorp, Hœnertsburg et Marabastad situées au nord-ouest, dans le pays du Zoutpansberg, sont coupées du Murchison Range par une contrée accidentée, d'un accès très difficile et impraticable pour les chariots; le trafic des transports de n'importe laquelle de ces villes à destination du Range, pour atteindre nos camps, doit franchir, à mi-chemin, le Spelonken et faire un immense détour à travers une mauvaise contrée marécageuse et dépourvues d'herbes comestibles que sillonnent sept rivières dangereuses. Le commerce du nouveau district aurifère restera donc aux mains des habitants de la ville de Lydenburg et, par suite, dans celles des capitalistes de Natal.

Les propriétés du syndicat du Murchison Range, entourées de poteaux par « French Bob » consistent en 72 claims sur les filons appelés *Northern Reefs* et 12 claims sur le Sitowe Hill. Cette colline est distante d'environ 17 milles vers l'est de la *Mission suisse*, occupée par M. Thomas et sa famille; c'est à peu près la seule agglomération humaine civilisée qui existe sur le Range. Excepté à la station de M. Thomas, la vie, partout ailleurs, n'a pu encore émerger de l'état semi-barbare et rude qui caractérise la création de tout centre minier et que Barberton a expérimenté aussi à ses débuts. Il n'existe pas encore un seul magasin d'approvisionnements généraux et, pour la moindre des choses, il faut s'adresser à Lydenburg. M. Robert, peu de temps avant son départ, avait été obligé d'envoyer deux chariots dans cette ville pour en rapporter les objets les plus indispensables à ses hommes. A la vérité, on trouve à cinq milles du camp, une auberge pourvue d'une boucherie et d'une boulangerie et dont les propriétaires font tout leur possible pour contenter leurs clients; mais cet établissement est une exception, et la difficulté d'établir des communications régulières avec le monde extérieur a empêché jusqu'ici et empêchera même longtemps le petit commerce

de se porter vers le *Range*. Mais les hommes courageux qui vont les premiers explorer les pays métallifères sont endurcis à la fatigue et habitués aux plus dures privations.

« *Bob* » pense que le *Murchison Range* pourrait nourrir une population ouvrière de 5,000 âmes au moins, mais aux gens sans métier, aux oisifs, tels que ceux qui envahirent Barberton à ses débuts, il ne saurait garantir des moyens d'existence. Il résulte des paroles de M. Robert qu'il désapprouve le départ en masse pour le Murchison Range des spéculateurs, des rôdeurs, des gens sans aveu, des paresseux, qui encombrent les villes sud-africaines. Mais, d'autre part, il a la meilleure opinion des nouveaux champs aurifères auxquels il prédit le plus bel avenir pourvu qu'ils soient exploités rationnellement et régulièrement.

» L'aspect physique de la contrée, appelée *Murchison Range*, est celle d'une plaine ondulée, pointillée de nombreux *hoppies* (collines) dont aucune ne dépasse 500 pieds d'altitude au-dessus de la rivière Silati, frontière sud-est du nouveau district.

» L'or se trouve partout : dans la plaine, sur les collines et dans les vallons qui les séparent.

» M. Robert dit avoir vu les traces d'anciennes mines, exploitées il y a bien des années, des siècles peut-être; mais ces mines n'ont touché que les couches superficielles du sol et n'ont pas pénétré jusqu'à la pierre dure. Il y a de ces mines qui ont été complètement ouvertes et exploitées assez habilement par des hommes dont la nationalité et l'histoire sont à jamais ensevelies dans l'oubli et dont les Cafres disent seulement : « *C'était avant le temps de nos pères* »; ce qui pourrait remonter quelques centaines d'années après le déluge. Ces anciennes mines, bien entendu, ont subi l'action du temps; elles sont en partie obstruées, mais l'évidence de leur importance passée frappe tout ingénieur ou tout mineur expérimenté.

» *Bob* n'a pu dire combien il y avait au total, de claims; car soit à l'est, soit à l'ouest du camp, on a posé des poteaux sur une étendue de 30 à 40 milles dans chacune de ces directions.

» C'est maintenant seulement que les *prospectors* commencent à connaître le pays et à savoir où il faut chercher les gisemenes d'or. Il existe dans le voisinage, outre les filons Murchison, plusieurs autres ceintures aurifères qui n'ont pas encore été touchées.

» Le futur chef-lieu de ce nouveau district s'élèvera probablement à mi-chemin entre le water-camp et French Bob's camp ; c'est un endroit que choisissent pour camper tous les nouveaux arrivants et qui n'est éloigné que d'un mille et demi de la rivière Silati.

» La distance du *Range* à la station *Moveni*, du chemin de fer de la Delagoa Bay est relativement peu considérable : 110 milles à peine.

» M. Robert a préparé une carte étendue, intéressante et complète du district, laquelle ne tardera pas, nous l'espérons, à être publiée. Elle donnera une idée exacte de la géographie du *Range* et de la configuration du pays. M. Robert a déposé à Barberton plusieurs échantillons de ses claims du Silowe hill; ces spécimens sont fort riches en or et permettent d'augurer favorablement des efforts de notre compatriote. »

Différents gîtes aurifères de la Murchison Range.

Le *Barberton Herald* a publié récemment la liste suivante des gisements aurifères de la Murchison Range.

Blue Jacket, gisement bien défini de $1^{m}20$ de large, quartz bleu encaissé dans le granite et des schistes bleuâtres, or visible;

Consort, or visible;
Counter Jumper, 3m60 de large, pyrites décomposées, encaissé dans des schistes jaunes, or visible;
French Bob, minerai très pyriteux de plusieurs pieds de large, or visible;
Gridiron Reef, de 2m40 à 3 mètres de large, donnant aux essais jusqu'à 15 onces (466 grammes) par tonne.
Free State, quartz blanc, cristallin, devenant plus riche en profondeur;
Gitana, de 75 centimètres de large, très riche.
Great Bonanza, 9 mètres de large, or visible.
Helvetia, quartz blanc, pointillé d'or et de pépites, très puissant;
Hero. minerai jaunâtre, schisteux, or visible;
Jumbo, quartz blanc, de 3m60 à 4m50, encaissé dans les schistes et le quartzite;
Murchison and Surprise, donnant de bons essais;
Quagga, rendement de 93 à 124 grammes;
Star of Murchison, de 90 centimètres à 1m20 de large;
Sutherland reef, encaissé dans les schistes, amphibolique, rendement de 93 à 124 grammes;
Enfin les *Arturs*, *Birmingham, Suburban* et *Spottedtail*, dont la richesse est, dit-on, surprenante.

Ces propriétés s'étendent sur une longueur de 80 kilomètres et une largeur de 9 kilomètres et sont traversées par quatre groupes de filons parallèles qui courent du nord-est au sud-ouest. Elles occupaient un millier de mineurs au mois de *mars* 1889.

Compagnies de la Murchison Range.

Comme on l'a vu plus haut la Murchison Range vient à peine de naître au point de vue du marché. Il a été délivré depuis quelques mois sur ce territoire 2,000 licences de chercheurs d'or et il est certain qu'il s'est formé une multitude de syndicats privés qui, plus tard, deviendront des compagnies. Mais vers la fin de septembre 1889, on ne connaissait guère l'existence que des trois compagnies suivantes:

Murchison Range prosp. and explor. S.; capital social, £ 75,000. Exploite 120 blocs de claims traversés par 4 filons principaux, les *Barlow*, *Sutherland*, *North* et *South reefs*, donnant de 93 à 280 grammes par tonne. Le Barlow reef donne 24 grammes à 7m,50 de profondeur et 248 grammes à 18 mètres. Les roches aurifères sont formées de hornblende et d'amphibole encaissés dans les schistes et le granit.

Murchison Surprise S.; capital social, £ 100,000; fonds d'exploitation, £ 25,000.96 claims (Murchison Range).

Sutherland Reef C°; capital social, £ 2,500,000; fonds d'exploitation, £ 500,000. Exploitation de 40 claims de l'Harmony block (Murchison Range).

Parmi ces trois compagnies une seule était connue jusqu'ici sur le marché: La *Sutherland Reef* dont les actions de £ 1 (25 fr. 25) ont atteint au commencement du mois d'octobre le cours de £ 11 (275 fr.). Au 31 octobre 1889 ces titres étaient cotés 150 à 175 fr.

Dans le courant d'octobre 1889 on a lancé deux importantes compagnies dans la Murchison Range, ce sont:

The Murchison Crown Exploration and Mining Company.
The Silati River Gold Mining Company.

La Murchison Crown Exploration a été créée au capital de £ 151,500, en 151,500 actions de £ 1, dont 150,000 actions *ordinaires* et 1,500 actions B.

50,000 actions ordinaires seront tenues en réserve pour être émises plus tard. Les actions B ou actions de fondateurs prendront 10 0/0 des bénéfices après qu'un dividende cumulatif de 5 0/0 l'an aura été payé aux actions ordinaires; le solde des bénéfices appartiendra ensuite aux actions ordinaires.

Le but de la Compagnie était d'acquérir une propriété appartenant à la Zoutpansberg Exploration Company et consistant en 105 claims situés dans la partie ouest de la Murchison Range, sur les terrains du Gouvernement.

Le prospectus d'émission contenait un rapport d'un ingénieur anglais de réputation, M. Frecheville, présentant cette affaire sous les couleurs les plus brillantes. Les essais des différents filons trouvés sur la propriété auraient donné jusqu'à 10 onces à la tonne.

Aussitôt les actions de £ 1 (25 fr. 25) de la ***Murchison Crown*** ont été demandées avec une prime de £ 1. Au 31 octobre on les cotait 1 3/4 (43 fr. 75) soit 75 0/0 de prime.

Silati River Gold Mining and Prospecting Company, capital £ 600,000 en actions de £ 1 dont 1,000 actions de fondateur.

La Société a pour objet: 1° l'acquisition de la ferme de Bugersdorp, d'une superficie d'environ 5,000 acres, située près des rivières Silati et Thabene dans le Zoutpansberg (Transvaal), ci-devant à l'Oceana Transvaal Land Company; 2° le développement et la prospection d'autres fermes et territoires dans le même district.

Le prospectus porte qu'un filon très riche — le Swiss Reef — a été découvert dans la ferme Bugersdorp au sujet duquel M. W. Hutton, prospecteur de l'Oceana, a fait un rapport favorable.

Le prix d'acquisition y compris les fermes Sedan, Tours, Schelm, Inglesberg et Bordeaux, appartenant à l'Oceana a été fixé à £ 500,000 (12,500,000 francs), dont £ 300,000 en espèces, 199,000 en actions ordinaires et 1,000 en parts de fondateurs.

Le capital social est de £ 600,000 (15 millions de francs) divisé en actions de 25 francs.

L'émission actuelle comprend 400,000 actions, dont 150,000 sont déjà souscrites — dit-on — par les administrateurs et leurs amis.

Les titulaires des 1,000 parts de fondateurs ne recevront pas de dividendes avant que les porteurs d'actions ordinaires aient touché, en dividendes, une somme égale au montant de leurs actions; après quoi, ils auront droit à la moitié dans tous les bénéfices et profits de la Compagnie.

Enfin au mois de décembre 1889 a été créée la grande compagnie connue sous le nom de

Transvalia Land and Exploration C°

dont on trouvera la monographie complète très détaillée à la fin du volume.

CHAPITRE IX

CHAMPS D'OR DE WATERBERG

La disposition des champs aurifères du Transvaal dessine sur la carte comme une sorte de sabot de cheval dont le Waterberg forme la fourchette. fourchette dorée, si l'on en croit les récits des explorateurs et des chercheurs d'or.

En effet, un prospecteur ne parle-t-il pas d'essais de minerais ayant rendu 50 à 60 onces d'or à la tonne? Un autre assure qu'il a vu à l'œil nu l'or pour ainsi dire plaqué sur la roche. En un mot, avec le Zoutpansberg, son voisin, le Waterberg serait l'Eldorado futur du Transvaal.

Quoi qu'il en soit, cette région n'a point été encore proclamée officiellement zone aurifère.

Le Waterberg forme une des 18 circonscriptions administratives du Transvaal; elle comprend deux subdivisions et a pour chef-lieu Nylstroom, agglomération urbaine qui prend une importance croissante.

Le pays est montagneux et bien boisé; les vallées sont copieusement arrosées. Les bords des rivières Palala et Nylstroom sont explorées en ce moment par des centaines de mineurs qui fouillent les sables d'alluvion; on y a trouvé une pépite énorme pesant 130 livres. Il en est résulté un « rush » (poussée) vers le district de Nylstroom où plusieurs riches filons ont été découverts sur un bloc de huit fermes nommé Mons. Sur la propriété voisine appelée Disseldorp un champ d'alluvion d'un rapport considérable est en exploitation; des centaines de *diggers* (chercheurs) blancs et noirs y travaillent. Tout indique qu'un centre de population ne tardera pas à se créer dans cet endroit.

Le Waterberg, réalisant une des prédictions de Carl Mauch, va naître à l'industrie aurifère. Son voisinage du Matabeleland, dont le cours du fleuve Limpopo seul le sépare, accroît encore son importance et ses chances de future prospérité.

MM. Lewis, Marks et Nelmapius représentant le Syndicat Porges et Beit et M. D. C. de Waal, dépensent en ce moment des sommes considérables pour ouvrir ces diverses propriétés minières.

On s'accorde à dire que la région autour de Nylstroom est particulièrement bien située, pour être exploitée par des compagnies pourvues d'un ample fonds de roulement.

Parmi les compagnies déjà existantes dans le Waterberg, nous pouvons citer:

PARK. — Capital £ 75,000. Siège social à Londres.

WATERBERG TRANSVAAL GOLD EXPLORATION SYNDICATE. — Enregistrée à Londres le 23 octobre 1886; ce syndicat a peu fait parler de lui depuis trois ans qu'il existe. Son capital est de £ 20,000. Il possède 45,903 acres de terrain.

DISSELDORP GOLD MINING SYNDICATE. — Enregistrée à Londres, le 8 décembre 1886, pour explorer les terrains du Waterberg. Capital social £ 3,500. Propriété 5,800 acres.

NYLSTROOM SYNDICATE. — Enregistrée à Londres, le 25 mars 1887, au capital de £ 20,000.

WATERBERG PROSPECTING SYNDICATE. — Enregistrée à Londres le 31 décembre 1888 au capital de £ 10,000.

WATERBERG LAND, TRADING AND PROSPECTING COMPANY. — Cette Compagnie a été lancée à Londres en octobre 1889 au capital de £ 130,000 en actions d'une livre sterling chaque pour acquérir dix-sept fermes *freehold* en toute propriété, ces fermes mesurent; ensemble 118,000 acres. Celles de ces fermes qui ne seront pas suffisamment aurifères, seront subdivisées et cultivées ou transformées en pâturages.

(Voir en outre les monographies des Compagnies à la fin du volume.)

QUATRIÈME PARTIE

AUTRES CONTRÉES AURIFÈRES DE L'AFRIQUE DU SUD

CHAPITRE PREMIER

LE SWAZIÉLAND

Le Swazieland est un royaume nègre, encore indépendant, qui se trouve enclavé entre le Transvaal, l'Amatongaland et les Possessions portugaises. L'examen de la carte montre que le Transvaal l'environne au nord, à l'ouest et au midi; les deux autres territoires forment ses frontières orientales.

La route actuellement encore la plus pratique, quoique la plus longue, pour atteindre le Swazieland, en venant d'Europe, est par Durban et le chemin de fer de Ladysmith et de là par voie de terre en traversant la colonie de Natal et le Transvaal.

On peut encore prendre la voie de la baie de Delagoa. De là, on remonte la rivière Tembe sur un remorqueur jusqu'au pied des monts Lebombos. La traversée de cette chaîne se fait par un assez long chemin carrossable; mais l'inconvénient de cette route est que la malaria règne dans les environs pendant une grande partie de l'année.

L'aspect du pays est caractérisé par de hautes montagnes sur toutes ses frontières; à l'intérieur, il est couvert de collines bien boisées, de vastes étendues de terre arable de la meilleure qualité et de plaines entrecoupées de forêts et de gras pâturages. Le sol est partout d'une merveilleuse fertilité et produirait tout ce qu'on y planterait, céréales, textiles et tabac, spécialement sur les pentes des Lebombos.

Le *climat* est sain, quoique fort chaud en été; pourtant le long des rivières et dans le voisinage des marécages en terres basses, sévit parfois la malaria. En hiver, l'air est frais et réconfortant.

Le Swazieland est aujourd'hui le seul pays demi-civilisé de l'Afrique australe où l'on rencontre encore en abondance toute espèce de gibier, depuis le chevreuil et le lion jusqu'au rhinocéros et l'hippopotame.

C'est aussi un des rares pays sud-africains possédant des essences ligneuses de valeur.

Sous le rapport *hydrographique*, la contrée est également privilégiée : c'est une sorte de Suisse tropicale : onze puissantes rivières y coulent formant des vallées pittoresques qui n'attendent que les bras et les capitaux européens pour les féconder. Ces onze rivières sont : la Komatie, la White Umvolosie, la Black Umvolosie, l'Umblomati, l'Umtoulan, le Great Usuto, le Little Usuto, l'Umklambanyati, l'Umquempisi, l'Assegai ou Unkonto et l'Umpongola.

Les sept derniers cours d'eau nommés se réunissent à la Great Usuto qui forme le fleuve Maputa.

La *population* indigène du pays est évaluée à 40,000 âmes. Quant aux Européens, Anglais, Boers, Portugais, Allemands, Français, Belges, Suisses, etc., établis dans ce pays, leur nombre toujours croissant varie de 1,600 à 2,000.

Par une convention, ratifiée à Londres le 27 février 1884, entre le Gouvernement britannique et le Président Krüger, l'indépendance du Swazieland a été solennellement reconnue.

Le roi actuel, chef suprême de tous les Swazies, est Boom, fils aîné et successeur d'Umbandine décédé le 9 octobre 1889. Umbandine avait succédé lui-même à son père Amaswazi, le vainqueur des Portugais, en 1876.

Le kraal du roi est à Embekelweni ; il consiste en 300 huttes environ. Le conseiller du roi est un Anglais, M. Théophilus Shepstone, politicien de Natal qui réside à quatre milles du kraal royal.

Les Swazies passent pour la plus belliqueuse de toutes les tribus cafres du sud-est de l'Afrique ; ils ont été constamment les alliés des Anglais qu'ils aidèrent dans la guerre contre les Zoulous en 1879 et surtout dans celle contre Seccocœni la même année.

1° La Question politique au Swazieland.

Nous venons de dire que, par une convention en date de février 1884, les Boers et les Anglais s'étaient interdit réciproquement d'annexer le Swazieland ; mais la force des choses rend parfois vaines les conventions internationales et autres. Pour rester longtemps indépendants et maîtres chez eux, les Swazies auraient dû tenir à distance les explorateurs de mines et les chercheurs d'or, ainsi d'ailleurs que les Boers le leur conseillaient d'une manière souvent impérative. Aujourd'hui, envahi sur les deux rives de la Komatie, le Swazieland peut compter les jours de son indépendance.

Appartiendra-t-il aux Boers du Transvaal, ou bien la main puissante de l'Angleterre s'étendra-t-elle sur un territoire déjà fécondé par les bras et les capitaux anglais ? Telle est la question qui préoccupe le monde sud-africain et ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'industrie aurifère dont une guerre dans ce pays compromettrait inévitablement le brillant avenir.

Fort heureusement l'idée d'annexer le Swazieland à la République Sud-Africaine paraît gagner de plus en plus de terrain dans les cercles politiques et dans la presse anglo-africaine. Les journaux de Steynsdorp, de Barberton et même de Johannesburg, ceux de Kimberley, de Capetown et même de Natal, bien au courant de toutes les données du problème, n'hésitent plus à

pent un peu plus qu'une querelle avec les Boers à propos du pays des Zwazies.

Sans doute, *Downing Street* n'en est plus au temps où, comme en 1881, pendant la guerre du Transvaal, le capitaine d'un navire de guerre anglais, croisant sur la côte de Natal, reçut de l'Amirauté britannique des instructions formelles de ne pas bombarder Potchefstroom, ville située à plus de cent lieues dans l'intérieur des terres et séparée de la côte par plusieurs chaînes de montagnes d'une altitude variant de 7 à 10,000 pieds. On connaît mieux le Transvaal aujourd'hui et l'on sait bien que pour l'angliciser point n'est besoin d'employer les grands moyens de coercition : des chemins de fer et la naturalisation, voilà les armes pacifiques qui feront sûrement en peu d'années une république de langue anglaise des vastes et riches pays compris entre la baie de Sainte-Lucie et le Matabeleland.

2° Les Compagnies minières du Swazieland.

La présence de l'or au Swazieland est connue depuis longtemps, mais le courant d'immigration de la part des mineurs vers ce pays ne date réellement que de la découverte des filons de la Pigg's Peak et de la Forbes Reef au commencement de 1886. Aujourd'hui, sauf deux ou trois localités réservées, tout le Swazieland est aux mains de concessionnaires. Voici les noms des principaux : Meckle; S. Mini; A. Murray; A. Newmarn; J. H. Ortono; Pullen; Purcocks; Purcocks et Boggie; Rylandt; Seaforth; Schuer; A. J. Shepstone; H. N. Smith; C. L. Stretch; J. Thornburn; C. Wisbache; Wyld Truter.

L'ignorance du roi Umbandine, qui signait la plupart des concessions sans en bien comprendre toute la portée, ne tarda pas à amener une certaine anarchie dans l'administration intérieure du Swazieland; le monarque noir dut choisir un ministre blanc pour débrouiller ses affaires, recevoir le prix des licences et limiter les droits réciproques des concessionnaires boers et européens. C'est M. T. Shepstone qui, pendant trois années consécutives, a rempli ces délicates fonctions, à la satisfaction générale.

Il était assisté d'un conseil dont les membres sont élus par les blancs fixés dans le pays.

Pendant l'année finissant au 30 juin 1888, le roi Umbandine avait tiré des mineurs blancs établis ou résidant sur ses domaines un revenu de £ 12,865 sh. 9 d. 2, savoir :

Concessions	£	7,686. 0.0
Loyer		2,636. 5.0
Droits de pâture		1,323.15.0
Enregistrement et transports		766. 5.6
Amendes et passeports		78.11.2
Patentes de boutiques		374.12.6
Ensemble	£	12,865. 9.2

Des nombreuses concessions minières qui existent au Swazieland, on ne possède de renseignements que sur les sept compagnies suivantes.

On trouvera dans la carte du district du de Kaap un petit coin du Swazieland où sont indiquées plusieurs concessions.

3° Liste et cote des principales compagnies du Swazieland.

(Actions nominatives de £ 1, à responsabilité limitée.)

DATE de création.	CAPITAL	NOM DES COMPAGNIES	SITUATION	SIÈGE SOCIAL	NOMBRE de CLAIMS	NOMBRE de PILONS	COURS à fin décembre 1889.	OBSERVATIONS
1888	100,000	Crystal Creek	Kobolondo	Londres.	»	»	»	
1885	400,000	Forbes Reef.	Forbes	»	81 milles c.	20	35	
1888	120,000	Havelock G. M. Exp..	»	Liverpool	»	10	»	
1885	200,000	Horo Concession. . .	Horo	Port-Élisabeth. . . .	400 milles c.	»	32.50	
1886	200,000	Pigg's Peak.	»	Durban.	40,000 acres.	»	12.50	
1888	200,000	Swaziland Gold-Pros.	»	Londres.	»	»	»	
»	25,000	Carter's Ruby. . . .	»	»	»	»	»	
1889	250,000	Southern Forbes . .	Forbes	»	15,000 acres.	»	»	

L'auteur sera reconnaissant aux lecteurs qui voudront bien lui signaler les erreurs et les omissions ou lui soumettre leurs observations.

CHAPITRE II

LE BECHUANALAND BRITANNIQUE

Longtemps avant l'établissement de la souveraineté Britannique sur le territoire connu aujourd'hui sous le nom de « Bechuanaland Britannique » la reine d'Angleterre exerçait un protectorat sur les habitants de cette contrée. A la suite des troubles qui éclatèrent dans le pays après la guerre de l'indépendance du Transvaal et en raison des appréhensions causées par les projets de l'Allemagne sur ces territoires, la couronne d'Angleterre, le 30 septembre 1885, établit son protectorat sur tout le pays situé à l'ouest des frontières de la République Sud-Africaine et au nord de la colonie du cap de Bonne-Espérance, en prenant comme limites, à l'ouest le 20e méridien Est de Greenwich et au nord le 22e parallèle latitude sud, pays non encore soumis à la juridiction d'un peuple civilisé. En outre, prenant possession complète d'une partie de cette contrée, le Gouvernement anglais annexa purement et simplement à ses possessions coloniales la portion du Bechuanaland limitée : à l'est par la République Sud-Africaine, au sud par la colonie du Cap, à l'ouest et au nord par la rivière Malopo jusqu'au point où elle pénètre dans le Transvaal.

Le territoire ainsi défini fut constitué en province séparée de l'empire colonial sous le nom de : « Bechuanaland Britannique » et placé sous l'administration directe de la Couronne représentee dans le pays par un haut commissaire.

Quant à la partie du Bechuanaland non encore annexée et désignée sur les cartes sous le nom de « Bechuanaland sous le Protectorat Britannique », sa situation est celle de quasi-indépendance et le mot « protectorat » veut dire seulement que l'Angleterre s'opposerait à toute autre influence étrangère que la sienne sur ce pays.

Concessions de terrains. — La superficie du Bechuanaland Britannique est estimée à 45,000 milles carrés. Le nombre total des fermes concédées aux Européens par la Commission des terres est de 392, ayant chacune une superficie de 300 morgen. Celui des fermes du Stellaland réservées aux indigènes est de 30 1/2. Les terrains de la Couronne restant encore à vendre comprennent 42 1/2 fermes. 1,183 milles carrés ont été concédés à une population de 27,265 Batlapins dans la partie méridionale du Bechuanaland. La population de cette partie du pays se divise ainsi :

Batlapins et Batlaros, sous les chefs Mankoroane et Kantlapané à Taungs et Monté	15,135
Botlasistre Gasibone à Phokoane et autres lieux	4,110
Mankoroane à Kuruman	3,440
Larka Jantjé à Maneering	880
Batlaros sous de petits chefs dans les vallées Kuruman et Matlarings	4,730
Total. . .	28,295

Dans le nord du Bechuanaland, huit réserves comprenant 1,535 milles carrés ont été concédées au chef Montsioa et autres chefs des Baralongs. La

population est estimée à 23,880 personnes formant avec celle du Sud un total de 52,175 indigènes.

Climat.— Le climat du Bechuanaland est sain; l'atmosphère est sèche; dans l'hiver, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil, le froid est intense. L'altitude du pays varie entre 4,000 et 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans l'été, la chaleur est très forte, mais sèche, pendant le jour; les nuits sont toujours froides. La température du jour en hiver est on peut dire aussi agréable que possible. En somme, le pays convient au plus haut degré aux personnes atteintes de la phtisie. Pendant la saison des pluies en automne (qui correspond à notre printemps) les pluies sont souvent considérables et beaucoup d'endroits se transforment en marais, mais l'eau ne séjourne pas longtemps; en été, beaucoup de rivières ou torrents sont à sec. On peut se procurer une eau excellente toute l'année en creusant des puits. La mortalité atteint une proportion peu élevée. Une maladie sur les chevaux (anthrax) règne de décembre à mai et disparaît avec les froids.

Production du sol. — Le sol est excellent et avec un peu d'irrigation et une légère culture produit d'abondantes récoltes. Le maïs et le blé cafre y poussent en grande quantité. On peut y faire venir des légumes de toutes sortes. La contrée est principalement favorable à l'élevage et l'engraissage des bestiaux; d'après l'opinion d'un Américain, elle surpasserait sous ce rapport les prairies de l'Amérique du Sud. Parmi les produits naturels, il faut citer l'indigo que l'on cultive avec succès à Mafeking ainsi que le coton sauvage. Le tabac pousse dans toutes les parties du pays. On y trouve aussi l'or, l'argent, le plomb, le fer, le charbon, etc. L'industrie principale est l'agriculture.

Voies de communication. — Il y a de bonnes routes de Barkly West par Taungs et de Vryburg à Mafeking; de ce point partent des chemins dans toutes les directions.

Télégraphes. — Il existe une ligne télégraphique permanente de Barkly West par Taungs, Vryburg, et Sitlagote à Mafeking qui se trouve ainsi en communication avec toutes les parties du monde civilisé.

Postes. — Un service postal hebdomadaire est établi avec Cape-Town et de là avec le monde. La malle quittant Cape-Town le vendredi arrive à Mafeking le mardi suivant au soir. Les lettres mises à la poste à Mafeking le vendredi matin arrivent à Cape-Town à temps pour prendre le paquebot qui part pour l'Angleterre le mercredi suivant. Il y a également un service postal entre Kuruman et Taungs et on vient d'organiser une malle hebdomadaire pour Gubulawayo par Kanya, Molopolole et Shoshong. Il existe un système de recouvrement par la poste et de mandats postaux.

Enseignement. — Le Bechuanaland Britannique dépend du diocèse anglican de Bloemfontein. Il y a un clergyman anglais à Phokoane.

A Vryburg deux écoles d'enfants ont été ouvertes: il y en a une également à Mafeking. La Société des missionnaires de Londres entretient un établissement d'éducation pour les indigènes à Kuruman et des missionnaires à Taungs, Kanya, Molopole, Shoshong et ailleurs. Une mission wesleyenne est depuis longtemps établie à Mafeking où elle possède un vaste temple; Vryburg a également une chapelle wesleyenne et on y construit un temple hollandais. Il y a de petits hôpitaux à Mafeking, Vryburg et Taungs. A Mafeking un hôpital militaire a été construit pour les troupes de la police des frontières.

Villes. — Vryburg est la principale ville européenne, mais Mafeking est le quartier général de la police des frontières. Il y a une petite colonie européenne à Taungs et une nouvelle ville européenne se bâtit à Kuruman.

Monnaie, Poids et Mesures. — La monnaie et les poids et mesures anglais sont seuls usités dans le pays.

Population. — Aucun recensement n'ayant eu lieu, on n'a sur ce sujet que les renseignements du Livre Bleu de 1886 qui chiffre la population indigène à 52,175. La population blanche est estimée à 1,000 hommes.

Magistrature, Armée. — Les sièges de la magistrature sont à Vryburg, Mafeking, Taungs et Kuruman, et l'ordre est maintenu par un corps de police monté, pourvu d'une bonne artillerie, de munitions de guerre et d'un matériel de transport; ce corps envoie des détachemeuts dans toutes les parties du Bechuanaland britannique et du Bechuanaland sous le Protectorat qui suffisent à maintenir l'ordre. Il est commandé par le capitaine Goold Adams du Régiment royal Ecossais et entièrement entretenu aux frais du Gouvernement anglais, les revenus du pays n'étant pas encore suffisants pour couvrir cette dépense.

Compagnies minières sur le territoire du Bechuanaland britannique.

Au moment où nous écrivons, il n'existe pas une seule compagnie minière sur le territoire du Bechuanaland britannique. Car il y a lieu de faire remarquer ici que la compagnie bien connue en France sous le nom de « Bechuanaland Exploration Company » n'exerce son action que sur la partie du Bechuanaland soumise au protectorat et sur les territoires de Kama, ainsi d'ailleurs qu'on le verra plus loin.

CHAPITRE III

TERRITOIRES COMPRIS DANS LA SPHÈRE D'INFLUENCE DE L'ANGLETERRE, BECHUANALAND SOUS LE PROTECTORAT, PAYS DU ROI KHAMA, MATABELELAND, MASHONALAND

Sous le titre de *The British Sphere of Influence in South Africa*, la *Fortnightly Review* de Londres dans son numéro de mars 1889, a publié, sous la signature de sir Ch. Metcalfe et de M. R. Seaver et G. Cawston, un intéressant article auquel nous allons emprunter plusieurs passages.

L'étendue et la valeur de la sphère d'influence britannique au Sud-Afrique ont été suffisamment expliquées et précisées par lord Knutsford, secrétaire d'Etat pour les Colonies, lorsque, en janvier 1889, répondant aux questions posées par une députation de la section sud-africaine de la Chambre de Commerce de Londres, cet homme d'Etat déterminait exactement la région sur laquelle s'étendait cette influence (voir la carte générale en tête de cet ouvrage). Il ajoutait : « Sphère d'influence est une expression que je ne puis préciser en ce moment, mais qui veut dire : Nous ne devons permettre

ni aux Portugais, ni aux Allemands, ni à aucune autre nation ou république étrangère d'occuper ou d'annexer ce territoire. »

Voilà des paroles graves dans la bouche d'un membre du gouvernement. Leur moindre signification, c'est que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'est enfin convaincu de l'énorme importance commerciale des intérêts britanniques au Sud-Afrique.

Il y a à peine un an, personne en Angleterre ne croyait bien fermement à la richesse des gisements métallifères au Sud-Afrique. Il y a deux ans, l'on pouvait acheter moyennant quelques milliers de livres sterling des districts entiers qui aujourd'hui *valent des millions*.

Ce fait explique jusqu'à un certain point l'indifférence extraordinaire du gouvernement impérial. Le Sud-Afrique était considéré comme une charge; on négligea une à une les occasions de poursuivre un développement légitime; l'offre de la baie Delagoa fut rejetée; l'on refusa le Damaraland, et le Bechuanaland même aurait été perdu sans les efforts d'un ou deux hommes prévoyants.

Un changement est survenu ces temps derniers : l'Angleterre commence enfin à reconnaître la valeur de l'Afrique méridionale au point de vue commercial; aussi, toute faiblesse, tout retour en arrière de la part du gouvernement impérial serait-il accueilli avec une indignation générale et justifiée.

Tout récemment la situation était des plus critiques. Dans un discours qu'il fit en septembre 1888 à East London, ville située à quelque distance de Port-Elisabeth, sir Gordon Sprigg, président du ministère au Cap, s'exprimait très clairement :

« Beaucoup de personnes de cette colonie me demandent pourquoi je conseille d'étendre la puissance britannique au centre du Sud-Afrique! Avez-vous donc peur de la population du Sud-Afrique? me dit-on.

» Non; je n'ai pas peur des populations du Sud-Afrique, mais je crains les grandes nations européennes, car je suis persuadé que si le gouvernement britannique n'avait pas fait cette marche en avant jusqu'au Zambèse, il y aurait eu une prompte action de la part de quelque autre grande puissance. Où en serait alors la liberté de notre peuple, et quelle serait alors pour nous la voie ouverte sur l'intérieur du Sud-Afrique? »

Pour les intérêts britanniques, il est essentiel qu'une route vers le cœur de l'Afrique soit ouverte. Le projet des Boers et des Allemands de se donner la main pour nous barrer la route de l'intérieur a été déjoué par le gouvernement de la Reine, qui a su étendre la sphère de notre influence jusqu'au Zambèse.

Or, nous devons reconnaître qu'il se fait en ce moment une véritable course vers l'intérieur, et que rien, sinon une politique de fermeté, ne pourra soutenir les intérêts britanniques et maintenir la voie ouverte pour le développement du commerce anglais en Afrique.

On ignore généralement que la proposition a été véritablement faite de céder à l'Allemagne une bande de territoire s'étendant, de l'est à l'ouest, sur tout le continent au nord du Zambèse. Ce projet aurait infailliblement barré la route à la voie ferrée qui est appelée ultérieurement à relier le Cap au Caire et à porter la civilisation au cœur du « Continent Noir ». Or, il est un point qui doit être bien établi entre l'Angleterre et les puissances européennes : c'est qu'à l'avenir il n'y aura pas de délimitation ni d'annexion de territoires sans que l'on se donne la peine d'en effectuer l'occupation réelle.

Le premier pas dans une politique plus intelligente, c'est que l'Angleterre se fasse une juste idée de l'importance de l'Afrique pour l'empire. Le Bechuanaland même fournit un exemple de l'ignorance qui règne en ce moment; bien des personnes qui en apprécient la valeur comme route commerciale vers l'intérieur n'ont pas la moindre idée de sa richesse intrinsèque.

Qu'en dit, en effet, celui qui parle avec l'autorité que lui confère son expérience comme sous-commissaire et administrateur du Bechuanaland, sir Sidney Shippard?

Dans une lettre en date du 29 juin 1888, dans laquelle il fait ressortir les avantages d'un chemin de fer allant de Kimberley à Mafeking, il s'exprime ainsi :

« Ce chemin de fer pourrait être construit en moins de deux ans; il attirerait tout le commerce des régions ouest de la République du Sud-Afrique, y inclus les districts aurifères de Klerksdorp, du Witwatersrand et de Malmani, ces deux derniers ne se trouvant qu'à huit milles au delà de la frontière britannique, près de Mafeking. Un chemin de fer au Bechuanaland, non seulement rapporterait beaucoup, mais encore constituerait la tête de la grande ligne principale qui devra se diriger vers les champs d'or de Tâti, de Gubulawayo, les placers de Marzoe, au Mashonoland (que l'on dit être les plus riches du monde), et de là vers un point au-dessous de Tete, limite de navigabilité du fleuve Zambèse.

» Si l'on connaissait mieux la beauté et la salubrité du Bechuanaland, la qualité de

ses pâturages, et surtout les richesses minérales du pays, je crois que nous sentirions bien vite les avantages d'une importante émigration anglaise, car l'émigration est le seul élément qui manque au Bechuanaland pour devenir l'une des colonies les plus florissantes de l'empire britannique. »

Ce qui a déjà été accompli pour le développement des ressources minérales du Sud-Afrique peut être considéré comme peu de chose en comparaison des entreprises et de l'activité qu'un avenir rapproché nous réserve; en effet, la plus grande partie de la zone immense comprise dans les limites du fleuve Vaal au sud, et du Zambèse au nord, est indubitablement aurifère.

Un mot maintenant sur le plan à adopter en vue de la civilisation et du développement des pays compris dans la sphère d'influence britannique. Bien entendu, l'essentiel c'est un système de voies ferrées : le chemin de fer est le grand civilisateur, la cheville ouvrière du progrès au XIXe siècle.

Maintenant en ce qui concerne le gouvernement?

L'Angleterre a assumé des devoirs qu'elle est tenue de remplir, des responsabilités qu'elle ne peut éviter; dans l'esprit des principaux fonctionnaires du gouvernement impérial cette idée existe que l'état actuel des choses est gros de difficultés sérieuses. L'on a attaqué le système de la dualité des commissaires; d'autre part, toute démarche active de la part de l'Angleterre dans la voie du développement de l'immense région jusqu'au Zambèse, entraînera infailliblement une division d'attributions : le gouvernement ne saurait être exercé efficacement dans des pareilles conditions et à une si grande distance. De plus, le fait que ce pas en avant cache une action politique de l'Angleterre, suffit sans doute pour exciter la méfiance des Boers.

Quelle est donc la ligne de conduite qui s'impose à nous? Le meilleur moyen d'accomplir la tâche qui nous est dévolue serait peut-être de concéder une charte à quelque puissante Compagnie ou corporation, dont le rayon d'action s'étendrait sur les pays inscrits, sur le plan déjà mentionné, dans la sphère d'influence britannique.

Telle a déjà été notre manière de faire par le passé : c'est à la Compagnie des Indes que nous devons notre empire indien; la même conduite nous est tout indiquée maintenant. Voyez la Compagnie du Bornéo du Nord, voyez la Compagnie Est-Africaine, dont M. H. Johnson a donné une si belle description dans un récent numéro de la présente *Revue*. L'on trouvera de ce côté la meilleure solution possible des difficultés de la situation au Sud-Afrique. La corporation serait tenue d'entourer le commerce des alcools des mêmes restrictions que celles imposées en ce moment par le gouvernement impérial; elle devra être de force à assumer les responsabilités qui sont dévolues sur l'Angleterre et à développer le pays au point de vue commercial.

Tous les principaux Européens au Sud-Afrique apporteraient avec joie leur concours à une pareille compagnie. C'est ainsi, que sans aucune dépense de la part du gouvernement, sans exciter les soupçons jaloux des Boers, l'on pourrait constituer une fédération qui, par ses seules relations personnelles au Sud-Afrique, assurerait la paix et la prospérité de ce pays. Cette fédération protégerait les indigènes tout en réprimant les flibustiers Boers; sans armée, elle n'en accomplirait pas moins une conquête dont les résultats seraient avantageux pour les indigènes, aussi bien que pour l'Angleterre et son peuple; la sphère d'influence britannique serait ainsi, comme de juste, la sphère du commerce britannique.

On verra plus loin comment l'article ci-dessus n'était qu'une préparation de l'opinion publique, et comment, à quelques mois de date, il fut suivi par la proclamation d'une charte royale conférant à une grande Compagnie Sud-Africaine, le monopole sur tous les pays situés dans la sphère d'influence britannique.

Mais avant d'en arriver là, il est nécessaire de donner quelques détails sur chacune des contrées comprises aujourd'hui dans cette charte.

BECHUANALAND SOUS LE PROTECTORAT ET PAYS DU ROI KHAMA

Nous réunissons ces deux territoires sous le même titre par la raison que leurs délimitations respectives sont assez incertaines et que d'ailleurs le pays du roi Khama s'étend sur une bonne partie de ce qu'on est convenu d'appeler le « Bechuanaland sous le Protectorat ».

Le *Cape Times* de Cape Town a publié dans le courant de l'année 1889 divers articles dans lesquels nous avons puisé les détails qui suivent en y joignant les renseignements contenus dans un récent article du *Times* de Londres :

Toute cette région est d'une valeur assez inégale. Dans la partie méridionale ou Bechuanaland proprement dit, se trouve ce qu'on a appelé sur les cartes le désert de Kalahari, mais, d'après le *Times*, ce prétendu désert serait beaucoup moins vaste qu'on ne le supposait d'abord; des espaces considérables sont couverts de broussailles et autres végétations; toutefois à côté de cela on trouve de grandes nappes de sable dont quelques-unes ont jusqu'à 50 kilomètres de longueur. Dans toute cette partie l'eau est rare et cependant il existe une nappe d'eau considérable à une très faible distance de la surface, ainsi que cela est prouvé par les puits, qui ont rarement plus de 30 pieds de profondeur. Sur un point situé à environ 30 milles de Vryburg, on a découvert un puits de 3 pieds de diamètre, dans lequel la surface de l'eau se trouvait à 25 pieds et le fond à 75 pieds de la surface, ce qui donnait une colonne d'eau d'environ 50 pieds; cette eau était absolument pure. Dans un autre endroit nommé le Wundergat, en sondant l'eau d'un puits, on a constaté sa profondeur à 130 pieds. Dans les deux endroits il y avait évidemment infiltration des eaux. Il existe également une rivière souterraine à Kuruma. Il est donc évident que ces terres, qui nourrissent en ce moment quelques habitants, pourraient, au moyen de pompes, de barrages et de méthodes d'irrigations modernes, subvenir à l'existence de milliers de personnes.

En remontant au contraire vers le nord, aux environs de Shoshong et à mesure qu'on s'approche du Zambèse ou du Matabeleland, la contrée s'améliore considérablement. Cinq fleuves y coulent parallèlement à environ 24 kilomètres l'un de l'autre; la fertilité du sol y est extraordinaire.

La flore y présente une grande variété; il y a des essences que l'on pourrait exploiter sous le rapport industriel, entre autres l'arbre *tambouki*, tout à fait adapté aux besoins de l'ébénisterie. Cette essence a beaucoup de ressemblance avec l'acajou. La grande variété de fruits indigènes fournit aux Cafres un aliment indispensable pendant la saison. Le pays est malheureusement impropre aux chevaux, à cause des attaques de mouches du genre taon (tsetse) qui les font beaucoup souffrir si l'on n'a pas la précaution de les enduire de certaines substances.

Le roi Khama. — Voici le portrait qu'en fait un voyageur, M. Elliot Lochner, dans le *Cape Times*.

« Kama est incontestablement supérieur a tous les autres chefs du continent africain ; à mon avis, c'est une des personnalités les plus remarquables du Sud-Afrique, parmi les blancs comme parmi les indigènes. Il a $1^{m},85$, est bien formé, a des mouvements actifs; son regard intelligent dénote une grande fermeté de caractère.

» L'habillement à l'européenne qu'il porte lui sied très bien et lui donne le cachet d'un *gentleman* européen. Il est âgé d'environ cinquante-sept ans, mais n'en porte que quarante tout au plus. Sekono, son fils aîné, qui a maintenant dix-huit ans, lui ressemble, et paraît suivre les traces de son père. Libéral en idées, et aimant le progrès, il promet d'être un excellent chef.

» Ce que Khama a accompli depuis quatorze ans dénote assez l'énergie et la force de caractère dont il est doué. Il a fait disparaître à jamais les vieilles coutumes et les pratiques superstitieuses du fétichisme chez son peuple, qui est devenu relativement chrétien. Il a aboli la polygamie ; quant aux boissons alcooliques, dont il a pu voir les pernicieux effets, il n'en laisse même pas pénétrer dans ses Etats. »

» On lira avec étonnement à ce sujet la lettre éloquente qu'il adressait à sir Sydney Shippard, haut commissaire britannique au Bechuanaland, à la date du 6 mars 1886 :

« Combattre l'alcool, c'est combattre des démons et non des hommes. Je crains plus les boissons des blancs que tous les *assagaies* des Matabeles; elles tuent les corps et c'est fini tout de suite ; mais l'alcool introduit en eux des démons et détruit à tout jamais leur âme aussi bien que leur corps. Les blessures qu'il fait ne guérissent jamais. »

» Circonstance remarquable chez un chef noir : pour effectuer toutes ces réformes, Khama n'a jamais employé la violence envers ses sujets. Je ne sache pas que depuis treize ans un seul des 300 à 400,000 sujets de Khama ait été mis à mort comme punition pour insoumission ou infraction aux nouvelles lois introduites dans le pays — ce qui n'est pas peu dire. Pourtant Khama est à la fois strict et sévère dans l'administration de la justice; aussi est-il aimé et en même temps craint de ses sujets. D'ailleurs, sa grande libéralité pendant une période de famine lui a gagné l'affection de son peuple.

» En cette circonstance, non seulement il sacrifia tout son bétail, mais encore il fit venir des provisions de céréales des pays voisins, et soulagea de toutes les façons possibles la détresse commune.

» Comparés à d'autres peuplades africaines, ses sujets, les Bamangouatos sont dans un état de civilisation relative. Ils se vêtissent mieux et présentent un aspect de contentement que l'on voit rarement chez d'autres tribus; de plus, ils sont très bien disposés envers les blancs.

» L'armée de Khama se compose je crois de neuf régiments commandés par ses frères et son fils Sekono. Quelques-uns de ses frères se sont acquis une réputation de courage. Chaque régiment comprend 800 hommes, tous armés de carabines; beaucoup d'entre eux ont des fusils perfectionnés se chargeant par la culasse. Un détachement de cavalerie de 50 hommes est attaché à chaque régiment. Ceux-ci portent tous le fusil perfectionné; ce sont d'adroits chasseurs et d'habiles tireurs. A part l'armée régulière, Khama peut encore à tout moment appeler sous les armes une bonne partie de son peuple, tous possèdent le fusil d'un type quelconque, ce qui fait qu'en cas de besoin Khama est à même de mettre 40,000 combattants sur le pied de guerre. On a beaucoup parlé des Matabeles sanguinaires; à mon avis, les Bamangouatos n'ont pas sujet de les craindre. Une discipline sévère est maintenue dans les régiments, lesquels sont d'ailleurs bien exercés; je puis même avancer que cette discipline est aussi stricte, sinon plus, que dans l'armée anglaise elle-même.

» En ce qui concerne la dispute entre Khama et Lobengula, chef des Matabeles, tout ce que je puis en dire, c'est que j'ai souvent chassé dans le territoire contesté, et qui est situé entre les fleuves Macloutsie et Shashi; or, les indigènes qui y habitent, Bojesmans pour la plupart, reconnaissent Khama comme chef. A part cela, je ne puis prononcer d'opinion sur les circonstances du différend entre les deux chefs.

» Un missionnaire anglais réside à la cour du roi Khama et a une certaine influence sur lui; cependant Khama a une trop grande volonté et est trop intelligent pour se laisser mener. Je sais pertinemment que dans toutes les questions importantes, Khama n'agit que sur sa propre responsabilité. Parlant de missionnaires, je dois dire que le révérend John Mackensie a beaucoup fait pour former le caractère de Khama. Les indigènes conservent toujours une grande affection pour ce missionnaire, qu'ils appellent « John »; l'œuvre méritoire commencée par lui est poursuivie noblement par M. Hepburn. »

Le climat sec et pur du haut plateau du Bechuanaland est d'une salubrité

remarquable. Dans un discours prononcé à Vryburg au cours d'un banquet, l'un des auteurs de l'article de la *Fortnightly Review* cité plus haut, déclarait en effet qu'un homme n'avait besoin que d'un seul poumon pour vivre sous un pareil climat. Le banquet fini, une personne vint trouver l'orateur et lui dit : « Je suis un exemple de la vérité de ce que vous avez avancé. Le médecin m'a dit que je n'avais pas même un poumon entier et m'a envoyé ici. Aujourd'hui je me porte aussi bien et suis aussi robuste que n'importe qui dans cette assemblée. »

Concessions minières dans le Bechuanaland sous le Protectorat et le pays de Khama.

Le 16 décembre 1887, Khama, le chef des Bamangwatos, concéda à un syndicat de Cape Town portant le nom de *Northern Goldfields Exploration Syndicate*, le droit exclusif pendant deux ans de « prospecter » son territoire. Les termes de cette concession donnaient pouvoir au syndicat ou à ses représentants de chercher les métaux précieux et les pierres précieuses moyennant un loyer de £1 par mille carré et par an payable d'avance et une redevance de 2 1/2 0/0 *ad valorem* sur toutes les trouvailles. Les concessionnaires ne devaient pas choisir à perpétuité au bout de deux ans moins de 400 milles carrés d'un seul tenant.

Au commencement de 1888 le *Northern Goldfields Exploration Syndicate* transféra sa concession à une compagnie qui fut constituée sous le nom de Bechuanaland Exploration Company Limited, dont on verra les détails à la monographie des compagnies à la fin de ce volume.

MATABELELAND, MASHONALAND, TATI

A l'est du pays de Khama, entre le Zambèze au nord, les possessions portugaises à l'est, et le fleuve Limpopo au midi, s'étend un immense territoire qui prend le nom de Matabeleland dans sa partie sud et de Mashonaland dans sa partie nord.

C'est là que sont aujourd'hui fixés les regards de la civilisation. C'est sur ce point du globe que, d'après l'opinion du jour, se trouveraient réunies les plus merveilleuses richesses aurifères de la création. C'est enfin le champ principal d'exploitation de la Grande Compagnie à laquelle vient d'être octroyée cette Charte Royale qui passionne actuellement le monde des affaires.

On ne possède encore sur ces contrées d'autres documents que les récits des explorateurs ou des chasseurs qui les ont parcourues depuis vingt ans. Leur histoire est donc assez vague. Nous chercherons à en donner quelques notions, laissant à de plus érudits le soin de traiter plus à fond la question.

Au commencement de ce siècle, ce pays a dû nourrir une très grande population; l'état de culture de presque toutes les vallées, dont il reste

encore les traces, le prouve surabondamment; l'on voit également les vestiges d'un grand nombre de villages. Les Mashonas possédaient alors toute la contrée et devaient vivre dans un état de tranquillité parfaite et de grande prospérité.

Il y a soixante ans peut-être, une horde de Zoulous (dont les descendants constituent probablement la tribu des Angonis, établie actuellement à l'ouest du lac Nyassa) sortant du Zoulouland ou du Swaziland et émigrant au Nord, a porté la mort et la désolation parmi les tribus habitant le plateau Mashona. Ces Zoulous, cependant, ne firent que traverser le pays. Après avoir passé le Zambèze au-dessous de Zumbo, ils s'établirent dans le haut pays, au nord de ce fleuve; les Mashonas purent pendant un temps encore jouir des douceurs de la paix et de leur ancienne prospérité, mais ils devaient être bientôt l'objet d'une invasion plus terrible.

Au commencement du siècle, le pays de Natal et toute la contrée appelée aujourd'hui Zoulouland étaient habités par un grand nombre de petites tribus paisibles, prospères et indépendantes. Vers cette époque, un brigand tonga, du nom de *Chaka*, doué du génie militaire d'un Napoléon, se constitua chef d'une de ces tribus errantes au pied des montagnes Lebombos. Il commença une série d'incursions contre ses voisins, persuadant les jeunes gens des tribus vaincues de se ranger sous son étendard. Par ce moyen, il dépeupla Natal et s'établit sur le fleuve Tugela où il fonda le royaume Zoulou entre les rivières Usutu et Tugela.

Son meilleur lieutenant *Mozilikatze* ou plus correctement *Umzilikatze*, père de Lobengoula, se sépara de lui avec un certain nombre de guerriers zoulous. Du croisement de ces guerriers avec des femmes Bechouanas, Makalakas, Barotses et Mashonas, est sorti le peuple Matabele actuel.

Quant à la nation Zoulou proprement dite, elle a aussi une existence aussi courte que glorieuse. Son premier souverain, *Chaka*, était l'oncle de son dernier roi, Cetewayo. Les trois premiers rois, Chaka, Dingaux et Panga étaient frères.

Vers 1840 les Boers, comme on a vu dans la première partie de ce livre, repoussés de la colonie du Cap par l'envahissement de la population anglaise, avaient pénétré dans le Transvaal et cherchaient à s'y établir. Ils s'y heurtaient à la peuplade des Matabeles, sortie également du Zoulouland à la suite de leur chef, Mosilikatze; celui-ci, ainsi qu'il vient d'être dit, pour se soustraire à un châtiment de la part de Chaka, avait quitté son pays en entraînant ses guerriers à sa suite. Les Boers eurent de sanglantes luttes à soutenir contre cette farouche tribu qui, depuis son exil, ne vivait que de rapine et de pillage; toutefois ils réussirent à la repousser vers le nord au delà du Limpopo. Bientôt, des bandes de ces sauvages firent irruption chez les Mashonas dans toutes les directions. Peu habitués à la guerre et vivant en petites communautés dispersées sur toute l'étendue du pays, sans gouvernement central, ces derniers devinrent une proie facile pour les envahisseurs; en très peu de temps les vautours et les hyènes furent les seuls habitants de leur pays dévasté. Les Matabeles s'emparèrent d'un immense butin de bétail, de moutons et de chèvres; ils massacrèrent impitoyablement les enfants en bas âge avec leurs mères, n'emmenant en captivité que les enfants au-dessus de douze ans. En quelques années il ne resta pas un seul Mashona dans le pays découvert; ceux qui purent échapper au massacre s'étant réfugiés sur les hauteurs inaccessibles au sud et à l'est du plateau, où ils vivent en ce moment. Ainsi, en très peu de temps, un pays immense et fertile qui, dans les âges passés, a nourri une population nombreuse et laborieuse, devint un véritable désert; tel il est resté jusqu'à nos jours: un pays peuplé par d'innombrables troupeaux d'élans et d'antilopes.

Aujourd'hui les Matabeles sont établis dans la partie méridionale du pays

et leur roi est Lobengula, fils de Mosilikatse. Ils restent ce qu'ils ont toujours été, une tribu guerrière, aux instincts féroces, toujours prête aux incursions chez les voisins et jaloux de la présence des Européens sur leur territoire.

La capitale du Matabeleland est Gubuluwayo, c'est là que réside le roi Lobengula.

Nous devons à l'un de nos amis, un des rares Européens, et certainement le seul Français qui ait vécu dans le pays, l'anecdote suivante qui donnera une idée du joug terrible sous lequel Lobengula tient ses sujets et de la discipline de fer qu'il impose à son armée.

Voulant châtier une tribu voisine, il avait lancé contre elle quelques-uns de ses régiments et avait ordonné de massacrer, mais en même temps fait défense de prendre du butin. Au retour de l'expédition, ses chefs étaient rangés devant lui dans la salle où il siégeait et il demandait à chacun son rapport. En interrogeant l'un d'eux, il apprend qu'il avait laissé ses soldats s'emparer d'un troupeau. « J'avais fait défense de prélever aucun butin », dit-il; puis sans plus de paroles, sans quitter son siège, il se retourne, saisit un fusil, couche en joue le chef, et l'étend raide mort aux pieds de ses collègues.

D'autre part, nous trouvons dans un article publié par la *Fortnightly Review* dans son numéro de novembre 1889, le portrait suivant de Lobengula :

Le souverain et propriétaire de tout le Matabeleland et du Mashonaland est Lobengula, avec qui le gouvernement britannique a conclu le traité dont on a tant parlé et dont les concessions permettront à la Compagnie britannique du Sud-Afrique d'exploiter les vastes richesses minérales du pays. Ce chef n'est nullement l'ignorante brute qu'on suppose être tout chef sauvage d'Afrique. Lobengula est âgé de 50 ans; on le dépeint très noir, très gros et très grand. On dit aussi qu'il a l'air des pieds à la tête d'un vrai monarque, ce qu'il ne doit certes pas à l'abus de vêtements. C'est un grand travailleur et un homme très intelligent, doué d'une mémoire prodigieuse. Il passe sa journée à expédier les affaires de son gouvernement et à rendre la justice. Il est à la fois juge, juré et parfois exécuteur des hautes œuvres. Les circonstances l'ont forcé à massacrer tous ses proches, ce qui paraît être malheureusement d'une fréquente nécessité dans la politique sauvage. Mais quoique Lobengula jouisse du droit de vie et de mort sur tous ceux qui l'entourent, il ne passse pas pour être sanguinaire et impitoyable de sa nature. »

Nous extrayons encore le passage suivant d'un article publié dans la *Fortnightly Review* par M. F. C. Selons, le grand chasseur africain :

Le haut plateau du Mashonaland, tout entier a une altitude de 4,000 pieds au dessus du niveau de la mer; il existe une vaste étendue de pays au sud, à l'est et au nord-est du plateau, pays bien arrosé et fertile à une altitude moyenne de 3,000 pieds, et qui dans un temps plus ou moins éloigné sera indubitablenent colonisé par des Européens. Ce territoire s'étend le long de la ligne de partage des eaux sur une distance de 200 milles du pays de Matabele jusqu'aux sources des rivières Hanyane et Mazoe; sa largeur est de 60 à 100 milles. Quoique situé sous les tropiques, c'est un pays tempéré, capable de produire tous les fruits et légumes de l'Europe. Convenablement nourris et logés, les Européens jouiraient d'une bonne santé dans cette partie de l'Afrique.

Il existe sur le versant nord de Mashonaland, entre les rivières Umfule et Hanyane, quelques débris épars des habitants primitifs du pays, la tribu des Bambiri, par exemple. C'est un peuple doux et paisible, mais d'une pauvreté abjecte, les Matabeles les ayant privés de leur bétail tout comme ils l'avaient fait avec leurs ancêtres. Ces Mashonas travaillent le fer très habilement et tissent aussi d'assez belles couvertures en coton au moyen d'un métier des plus primitifs; il existe une plantation de coton derrière chaque village.

Fait assez remarquable : ces peuplades ne connaissent même pas le nom de « Mashona », terme générique qui désigne une variété de tribus disséminées, parlant toutes

les dialectes d'une même langue. Il m'a été impossible de connaître l'origine de cette désignation. Chez eux, chaque communauté est connue sous un nom différent; ainsi il y a les Bambiri, les Mabotchas, les Barotses, etc., le tatouage diffère dans tous les clans. La marque distinctive des Barotses qui vivent sur le Sabi supérieur est une large échancrure pratiquée entre les incisives supérieures; il est à remarquer que c'est là également la marque des Barotses établis sur le Zambèse supérieur. Il existe chez ces derniers une tradition d'après laquelle leurs ancêtres tiraient leur origine d'un pays bien loin au sud du Zambèse.

Les armes de toutes ces peuplades consistent en *zagaies* ou javelots, pointés de fer, ou parfois entièrement fabriquées en fer, des haches et l'immémorial arc avec ses flèches. Ces flèches sont barbelées, la pointe est de fer; il est rare que celle-ci soit empoisonnée. Parmi les tribus de Mashonas du Nord, l'arc et les flèches sont passés de mode, quoique les Barotses et autres tribus du Sabi supérieur s'en servent encore. Les Mashonas possèdent, par contre, de vieux fusils à pierre provenant des comptoirs portugais sur le Zambèse inférieur; par suite du manque de poudre, ces mousquets ne leur sont pas d'une grande utilité. Ils fabriqnent, il est vrai, une poudre très inférieure, mais cette poudre se détériore rapidement à l'humidité, ce qui semblerait indiquer que le salpêtre dont ils se servent est un nitrate de soude (le nitrate du Chili) et non pas le nitrate de potasse; il doit donc y avoir des gisements de nitrate dans ces pays.

A l'est du fleuve Hanyane, sur le versant nord des montagnes d'Umvukwe, ainsi qu'au sud de cette région, près des sources du Mazoe, du Masheke et du Buzarwe, existent de nombreuses tribus d'indigènes, connus sous le nom générique de Mashonas. Paisibles et travailleurs, habitant un pays aux plaines fertiles, ce seraient les plus heureux des hommes, sans la crainte perpétuelle où ils vivent des incursions des Matabeles. Leurs huttes et magasins de maïs et de riz sont construits sur les rochers inaccessibles, où il leur faut porter leur provision d'eau. L'on se demande pourquoi ils n'émigrent pas vers quelque pays éloigné où ils seraient à l'abri des incursions des Matabeles.

Le fait est que les Mashonas ont un amour immodéré pour les montagnes, où leurs ancêtres vécurent prospères et tranquilles : c'est la dévotion du montagnard écossais pour ses monts et vallons.

Le but de cet article, c'est d'appeler l'attention sur la condition présente des Mashonas, peuple chez lequel j'ai beaucoup voyagé, et dont je garde le meilleur souvenir. Leur pays vient d'être déclaré « dans la sphère d'influence de la Grande-Bretagne ». Depuis mon retour en Angleterre, je m'aperçois que l'idée que l'on se fait généralement de ce peuple, c'est qu'il a été conquis par les Matebeles, qu'il vit tranquille sous la protection de ces derniers et paie tribut à leur roi, Lobengula. Il n'en est rien. Quelques tribus, il est vrai, vivent sous la domination de ce roi, et sont employées généralement à la garde des vastes troupeaux appartenant à leurs conquérants. A part cela, la grande majorité des tribus de Mashonas demeure indépendante, ne paye aucun tribut; attaqués par les Matabeles, ils se réfugient sur les montagnes inaccessibles de leur pays, où ils se défendent comme ils peuvent. Ces tribus habitent le pays dans lequel les Matabeles ont fait de tout temps des incursions sanguinaires; elles sont maintenant comprises dans le rayon d'influence de l'Angleterre. Comment va-t-on app'iquer cette influence? Non pas, nous l'espérons, en facilitant au roi matebele les moyens de fermer son pays aux Européens, et l'aidant par là à compléter l'annihilation des tribus indépendantes de Mashonas. Non; il faut que l'immense pays dévasté par les Matabeles soit ouvert aux Européens; il faut établir des centres miniers dans le nord du Mashonaland; ce n'est qu'à ces conditions que l'on pourra sauver les Mahonas d'une destruction complète. Il est indispensable que cette peuplade laborieuse soit sauvée; elle fournira la main-d'œuvre indigène indispensable au développement futur du Mashonaland.

Le repeuplement par les Européens du haut plateau salubre de Mashonaland serait accueillie comme le salut par les tribus survivantes dispersées.

Non seulement elles se verraient à tout jamais à l'abri des incursions de leurs féroces voisins, mais encore cette éternelle terreur dans laquelle elles vivent cesserait comme par enchantement. Il existe, je le répète, un territoire immense, le plus riche du Sud-Afrique, absolument négligé, dont l'occupation ne ferait tort à personne.

Les mines d'or du Matabeleland et du Mashonaland.

1° Champs aurifères de Tati. — 2° Autres champs aurifères du Matabeleland et du Mashonaland.

Nous arrivons maintenant au pays des légendes, à ces contrées à peine traversées par quelques rares voyageurs ou chasseurs d'éléphants et encore enveloppées d'un voile que la civilisation va bientôt déchirer.

Dans le chapitre sur l'origine et la découverte des mines d'or au sud de l'Afrique (IIe partie, ch. Ier), nous avons développé aussi longuement que le comporte la nature de ce livre, la théorie d'après laquelle tout le territoire compris entre le Zambèze et le Limpopo aurait formé jadis le royaume de la Reine de Saba et renfermerait les anciennes mines d'où le roi Salomon aurait tiré l'or qui lui servit à bâtir le Temple. Nous avons cité à ce propos toutes les opinions émises en faveur de cette théorie, les textes de l'Ecriture, les récits des voyageurs, etc. Nous prions le lecteur de vouloir bien se reporter à ce chapitre qu'il nous faudrait répéter ici en partie si nous devions traiter la question de l'origine de l'or au pays des Matabeles.

Quelque opinion que l'on ait sur ce sujet, on consultera sans doute avec un vif intérêt la reproduction de la carte de M. Anderson que nous donnons en tête de la deuxième partie et où sont nettement déterminés les emplacements des anciens travaux miniers et des ruines découvertes par les voyageurs.

Ces choses ne s'inventent pas et cette carte, rapprochée des légendes qui environnent ce pays, double encore la curiosité que les derniers événements et la promulgation de la Charte Royale ont excitée à son sujet.

***

Ce qui précède ne s'applique pas au Matabeleland tout entier, car une petite portion de la partie sud-ouest de ce pays est exploitée depuis des années. C'est le district de Tati, auquel nous consacrons le paragraphe suivant.

2° *Champs aurifères de Tati.*

La découverte des gisements d'or de Tati remonte à trente-cinq ans déjà. Baines rapporte que le bruit de l'existence de l'or au delà du Zoutpansberg courait parmi les émigrants boers. Vers 1865, M. Hartley, qui chassait près des sources du Limpopo et dans le Matabeleland, remarqua des vestiges d'anciennes exploitations. L'année suivante, accompagné du géologue allemand Carl Mauch, il fit la découverte d'un gisement aurifère d'une longueur de 80 milles et d'une largeur de 2 à 3 milles. Bientôt après, des claims furent marqués (pegged out) et plusieurs Sociétés se formèrent pour explorer la région, entre autres une association de 34 mineurs australiens.

Ceux-ci remontèrent le fleuve Limpopo sur une distance d'environ 32 milles et s'installèrent sur un affluent auquel ils donnèrent le nom de *Todd's Creek*. On creusa plusieurs puits, d'où l'on put extraire 150 tonnes de quartz ; mais les machines de broyage improvisées ne suffirent pas pour le traitement.

D'après les échantillons de quartz expédiés en Angleterre, les essayeurs-experts de la Banque d'Angleterre purent cependant certifier que l'on avait produit 130 onces d'or. Puis, faute de capitaux et de machines nécessaires, la plupart des équipes de recherche se dispersèrent, attirées ailleurs par les attraits plus puissants des gisements diamantifères que l'on venait alors de découvrir.

M. Baines assure que jusqu'à 1872 on avait exporté de Tati de 1,500 à 2,000 tonnes d'or et obtenu des rendements de 2 à 7 onces d'or à la tonne.

Tati est à 2,620 pieds au-dessus du niveau de la mer; quelques parties des rives du cours d'eau appelé aussi Tati sont insalubres à certaines époques de l'année. Les jésuites ont créé dans ce pays éloigné un établissement qui y prospère. M. Kerr, qui l'a visité, parle très favorablement de la mission qui leur appartient; mais son opinion des mines d'or n'est pas encourageante. « La mine *New Zealand*, écrit-il, à l'est du village fondé par la mission, est la seule en active exploitation. On a abandonné temporairement les travaux dans les autres mines. L'affleurement des veines à la surface du sol est ici excessivement rare, comparé à ce que j'ai vu dans les autres districts miniers sud-africains. C'est, par conséquent, une contrée très dispendieuse pour le *prospecting*. Le quartz aurifère y est d'un degré inférieur et quelque peu coloré par le peroxyde de fer. L'ardoise compose, en général, la roche du pays. L'or est légèrement revêtu de pyrites (sulfure de fer). Mon opinion est que le procédé appelé *pan-amalgamation* serait préférable à la méthode que les mineurs suivent maintenant et qu'il serait en outre le plus avantageux moyen de réduire ces minerais. Jusqu'à présent, à Tati, prospecting a signifié seulement que l'homme blanc suivait les travaux primitifs commencés depuis longtemps par Mashonas ou Makalakas et depuis longtemps abandonnés. »

L'opinion de M. Kerr nous paraît sensiblement trop pessimiste et en désaccord avec celle de mineurs très compétents. On pourrait lui rappeler le proverbe allemand : « Nul filon n'est supérieur à celui qu'enveloppe le fer. »

En 1873, les mines de Tati avaient été complètement abandonnées. En 1880, plusieurs capitalistes de Kimberley obtinrent de Lo Bengoula, roi zoulou du Matabeleland, le droit d exploiter tous les gisements d'or et autres métaux, aussi bien que ceux de pierres précieuses qui pouvaient se trouver entre les rivières *Romakabane* et *Shashi*, depuis leur source jusqu'à leur jonction. Ces messieurs formèrent une Compagnie appelée la *Northern Gold and Exploration C°* qui fut reconstituée en janvier 1888, et transformée en une compagnie par actions : la *Tati Concession Mining and Exploration Company limited*, dont le siège est à Kimberley.

La concession de *Tati*, qui appartient à cette compagnie, se trouve sur le bord de la rivière Tati, par 21° 29' latitude sud, et 27° 51' longitude est du méridien de Greenwich; à environ 1,100 kilomètres de Kimberley, 650 kilomètres de Pretoria et 200 kilomètres de Gubulawayo, résidence de Lo Bengula, roi des Matabeles.

Les limites de la concession sont les rivières Romakabane et Shashi, de leur source à leur jonction. Sa longueur est d'environ 145 kilomètres; sa superficie 4,500 à 5,000 kilomètres carrés.

Elle renferme de nombreux gisements de quartz aurifère, qui tous ont été exploités très anciennement par les indigènes jusqu'à une profondeur variable, mais ne dépassant pas 20 mètres.

De 1880 à 1887, quelques gisements furent l'objet d'une exploitation sur une petite échelle, exploitation intermittente, peu rationnelle et qui ne donnera que des résultats médiocres.

En 1887, une étude méthodique de la concession fut entreprise, et cette étude ne tarda pas à amener la découverte de gisements aurifères plus importants que ceux que l'on connaissait déjà. Elle est loin d'être terminée, et il est probable qu'il existe dans les limites de la concession bien des gisements riches autres que ceux que l'on a découverts jusqu'à présent

Le but de la *Tati Concession Company* n'était pas l'exploitation, mais surtout l'exploration des gisements, afin de se rendre compte de leur valeur intrinsèque.

Le chiffre des dépenses faites par la *Northern Light Company* et la *Tati Company* s'élève à près d'un million de francs.

Voici les résultats fournis par une étude scientifique opérée en 1887 et en 1888.

On a constaté que la formation aurifère occupe dans la concession une superficie d'environ 1,600 kilomètres carrés.

La roche dominante entre le Limpopo et le Zambèze est le granit. Çà et là, dans ce granit, on rencontre des zones de schistes chloriteux et talqueux qui ont été en certains endroits soulevées par des roches éruptives, pour la plupart de nature dioritique. C'est dans ces schistes que se trouvent tous les filons de quartz aurifère, en général près du contact des schistes avec les roches éruptives; de là le nom de *formation aurifère* donné aux schistes.

Des schistes aurifères, de même nature que ceux de Tati, existent en plusieurs endroits entre Tati et le Zambèse.

Quant à la zone de Tati proprement dite, les principaux gisements connus en janvier 1889 étaient les suivants :

1° **Monarch** à 60 kilom. au nord du village de Tati). — Groupe de trois filons découverts en 1887. Un seul des filons a été exploré sur une longueur de 500 mètres, au moyen de quatre puits verticaux, dont l'un avait le 21 décembre 1888, une profondeur de 22 mètres. Le filon étant vertical, les puits sont entierement foncés dans le minerai. Puissance du filon, 5 mètres, Teneur en or variant de 1/2 once à plusieurs onces à la tonne. Dans le puits principal, la teneur moyenne du quartz est de 3 onces. Exploitation très facile. Il y a, à proximité, de l'eau en quantité suffisante pour alimenter un grand moulin; Bois abondant.

La *Monarch* est une très belle mine. On continue de l'exploiter :

2° **Kimberley Mine**. — Découverte en 1888. A 110 kilomètres au nord de Tati; a été de la part des indigènes l'objet de travaux importants. A en juger par ces travaux et par la teneur en or des fragments de quartz qui se trouvent autour des anciens puits, cette mine pourra être exploitée avec profit.

3° **Mine de Sam** (à 50 kilomètres au nord du village de Tati). — Découverte en 1888. Le filon qui paraît avoir 2 1, 2 à 4 mètres d'épaisseur, a été exploité par les indigènes sur une longueur de 450 mètres. Il est probable que cette mine deviendra l'une des plus importantes de la concessoin ;

4° **Mine Australienne**. — A 12 kilomètres à l'ouest de la précédente, une des premières mines découvertes. A été exploitée de 1868 à 1873 jusqu'à une profondeur de 30 mètres. Ce gisement se compose de plusieurs scènes (mines) de quartz riche. Il n'est pas impossible que l'exploitation puisse être reprise avec profit, mais c'est douteux ;

5° **Mine du Papillon d'or**. — Découverte en 1887, à 40 kilomètres au nord de Tati. Ce gisement n'est pas étendu, mais le quartz en est fort riche;

6° **Filon Half Way**; 7° **Gros Filon**; 8° **Filon de Charley**. — A 16-20 kilomètres au nord et nord-est de Tati. La *Half Way* et le *Charley* ont une longueur très considérable. Elles ont été exploitées par les indigènes, mais elles n'ont pas été explorées, de sorte que l'on ignore quelle est leur valeur;

9° **Mine de Blue Jacket**. -- A 5 kilomètres à l'est de Tati. Gisement lenticulaire. Quartz riche. A été exploitée de 1868 à 1873, et ensuite en 1886 par la *Northern Light Exploration Company* jusqu'à une profondeur de 33 mètres. L'abondance de l'eau dans la mine a obligé de cesser les travaux qui pourront être repris facilement lorsqu'on aura une pompe. Ce gisement n'a pas été suffisamment exploré pour que l'on puisse se prononcer sur sa valeur, mais il paraît important:

10° **Mine Nouvelle-Zeelande**. — A Tati même. Filon de $0^m,50$ à 1 mètre d'épaisseur. Bon quartz, donnant 2 à 3 onces la tonne. A été exploré sur une longueur de 30 mètres. L'exploration continue. Cette mine a été déjà exploitée en 1868-1873, puis reprise en 1887. On l'exploite actuellement à une profondeur de 50 mètres.

On possède à Tati un petit moulin de 10 bocards qui travaille pour la *Nouvelle Zeelande*.

La main-d'œuvre européenne est représentée par une cinquantaine d'Italiens.

La main-d'œuvre indigène est de bonne qualité et à bon marché. Le service des transports entre Kimberley et Tati est maintenant bien organisé et coûte environ 28 francs les cent livres. Le service de la poste est fait par le gouvernement anglais.

La concession est bien boisée et se prête à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

La Compagnie a établi un store bien approvisionné qui fait d'assez bonnes affaires.

D'après les derniers renseignements que nous possédons, la *Tati Concession* serait sur le point de se transformer en une nouvelle compagnie au capital de £ 400,000.

Depuis des mois les actions Tati qui ne se négocient qu'à Kimberley, très rarement, étaient cotées sur les cotes de cette ville entre £ 5 et £ 6.

2° *Des autres champs aurifères du Matabeleland et du Mashonaland.*

Si la portion du Matabeleland portant le nom de « district de Tati » est connue et exploitée depuis longtemps, il n'en est pas de même de tout le restant de l'immense territoire compris entre le Zambèze et le Limpopo. Là, tout est encore mystère, mais s'il faut en croire les traditions, confirmées d'ailleurs par les récits des voyageurs, c'est là qu'il faudrait s'attendre à trouver les plus merveilleux gisements aurifères du monde.

La découverte de l'or à notre époque dans le Matabeleland remonte à 1866 et 1867. Elle est due au savant minéralogiste allemand Carl Mauch et au chasseur d'éléphants, Hartley. Ce ne fut pas sans dangers que les voyageurs pénétrèrent dans le pays et surtout purent s'y livrer à la recherche des filons aurifères. Les indigènes se montraient soupçonneux de la présence des Européens et leur cachaient soigneusement les lieux de provenance du métal précieux.

Cependant les explorateurs purent examiner plusieurs affleurements dans le voisinage de l'Unsweete et du Sarua, aussi bien que sur divers points entre Quœ-Quœ et Bembesi.

« Ici, dit Carl Mauch, l'étendue et la beauté des champs aurifères sont telles, que je restais comme pétrifié d'admiration et que je fus quelques minutes incapable de manier le marteau. On estime leur longueur à 81 milles sur 2 ou 3 de large. Des milliers de personnes pourraient y travailler à l'aise sans se gêner mutuellement... »

A plus de vingt ans de distance, cette description féerique vient d'être confirmée dans un article publié par la *Fortnightly Review*, dans son numéro de novembre 1889.

C'est à cet article que le président de la Compagnie des *Goldfields of South Africa*, à l'assemblée du 11 novembre 1889, a prié les actionnaires de se référer pour avoir une idée des filons du Matabeleland.

Voici la traduction du passage cité par M. Rudd :

« Un immense filon montrant l'or visible traverse la ville royale de Gubuluwayo. Près d'Umvotchi, il y a un autre grand reef et, deux milles plus loin environ au nord-est de Gubuluwayo, il y a un troisième filon dans lequel l'or est parfaitement visible.

» Tous ces reefs, selon M. Mandy, ont été tracés sur des kilomètres de longueur. Au nord de Grangane, c'est-à-dire dans le coin nord-est de la province, on trouve des champs d'or alluvionnaire qui s'étendent sur une superficie de plusieurs centaines de milles carrés. L'or est découvert là dans chaque ruisseau ainsi qu'en veines à travers le sol du pays. Les femmes indigènes lavent l'or en certaine quantité, mais aucune exploitation systématique n'en a été tentée ou effectuée. La contrée attend qu'on l'exploite pratiquement. »

CHAPITRE IV

HISTORIQUE DE LA CHARTE ROYALE CONCÉDÉE A LA BRITISH SOUTH AFRICA COMPANY

Il appartenait aux premiers pionniers des mines africaines, à MM. C. J. Rhodes et C. D. Rudd, administrateurs de la mine de diamant de *Beers* et directeurs gérants de la Compagnie des *Goldfields of South Africa* de marcher à la conquête de ces trésors cachés, comme d'autres Sigurds à la conquête d'une autre Walkyrie.

Vers le milieu de 1888, M. C. D. Rudd, agissant de concert avec M. C. J. Rhodes, partit en expédition secrète au nord du Transvaal; il se rendit à Gubuluwayo, auprès de Lobengula, roi du Matabeleland et entama, avec le souverain nègre, des négociations ayant pour but l'obtention du monopole exclusif de l'exploitation des mines sur tout son territoire. Le roi nègre se trouvait alors dans des dispositions d'esprit singulièrement favorables aux projets de M. Rhodes. Le bruit des richesses aurifères du Matabeleland s'était bien vite répandu parmi la foule des aventuriers que la recherche de l'or avait attirée au Transvaal; il se rendait compte que son territoire allait être envahi. Il préféra concéder un monopole moyennant lequel les concessionnaires s'obligeaient de leur côté à aider le roi à maintenir la paix et l'ordre dans son royaume. Ils devaient en outre mettre à la disposition du roi une cannonnière sur le Zambèze, lui livrer 1,000 rifles Martini avec 100,000 cartouches et lui servir une pension de £ 1,260.

Mais le Matabeleland étant situé dans la portion de l'Afrique que l'Angleterre avait déclarée être « dans sa sphère d'influence », pour donner une valeur à la concession, il fallait amener Lobengula à la faire sanctionner par le Gouvernement britannnique. C'est ce que M. Rudd sut obtenir, non sans doute sans quelques difficultés, et au mois de mars 1889, une mission de Matabeles arrivait à Londres portant à la reine une demande de protectorat et venant soumettre à sa sanction l'arrangement intervenu avec M. Rudd pour favoriser le développement de l'industrie minière du pays et des contrées limitrophes.

La mission était composée de deux chefs choisis parmi les plus notables et portant les noms de Babyjan et de Muschete, l'un doué, parait-il, d'une mémoire prodigieuse, l'autre reconnu comme le premier orateur du Matabeleland.

Les deux envoyés avec leur suite avaient traversé la colonie du Cap en grande pompe. Une réception princière leur fut faite à Londres, la reine leur donna à Windsor une audience restée secrète et ils repartirent au bout de quelques semaines pendant lesquelles on ne négligea rien pour leur donner une haute idée de la puissance britannique.

Plusieurs mois se passèrent pendant lesquels le silence le plus complet s'était fait autour de cette question; on savait seulement que le Gouvernement portugais, par l'entremise de son consul à Cape Town avait notifié qu'il ne reconnaissait pas à Lobengula le droit de disposer en quoi que ce soit

du Mashonaland qui forme une portion de la concession, et de plus le bruit s'était répandu seulement que des concurrents s'étaient présentés contre M. Rhodes prétendant avoir obtenu des concessions analogues à la sienne du roi Lobengula. Les choses en étaient là quand le 15 octobre 1889, parut dans le *Times* l'article suivant, qui d'un seul coup déchirait le voile.

Nous donnons ci-dessous les principaux passages de cet article dont la traduction *in extenso* a été publiée dans notre journal *la Fortune* numéros des 20 et 27 octobre 1889. Nous le faisions précéder dans *la Fortune* des lignes suivantes :

« Le grand organe de la Cité, le *Times* vient de publier un important *leading* article qui a fait sensation dans le monde politique et dans celui des affaires. C'est l'annonce officielle de la charte royale octroyée à la nouvelle compagnie *The British South Africa Company*. Semblable à la fameuse Compagnie des Indes et à la grande Compagnie hollandaise des Indes orientales qui avaient droit de souveraineté sur leurs conquêtes et qui ont fondé : la première, l'Empire des Indes, l'autre, la Colonie du Cap, la *British South Africa Company* aura le gouvernement, l'administration et l'exploitation des vastes territoires qui formeront plus tard une république fédérative analogue aux États-Unis de l'Amérique du Nord. »

Le Zambèze britannique.

(Traduction de l'article du Times, du 15 octobre 1889.)

La Grande-Bretagne a enfin étendu ses deux mains puissantes jusqu'aux rives du Zambèse, dont le cours accidenté avait été révélé pour la première fois à l'Europe moderne par notre compatriote Livingstone. Déjà, en mai dernier, le *Times* annonçait que des démarches étaient faites afin d'obtenir une charte en faveur d'une Compagnie qui devait embrasser dans ses opérations l'immense région comprise entre le Zambèse inférieur et central au nord et la frontière du Transvaal au sud. La charte n'a pas encore été, en réalité, octroyée ; mais on a tout motif de croire qu'elle sera sanctionnée aujourd'hui *(15 octobre 1889)* par le Conseil privé de la reine et, dans une semaine ou deux, soumise à la signature royale et revêtue du sceau impérial. La nouvelle Compagnie britannique du Sud-Afrique *(British South Africa Company)*, ainsi qu'on l'appelle, commencera immédiatement à opérer de la manière par laquelle l'*Imperial British East Africa Company* a obtenu de si merveilleux résultats. Les longs délais apportés à l'octroi de cette charte prouvent le soin scrupuleux qu'on a mis à étudier les moindres détails de l'affaire ; mais ils proviennent aussi en partie de l'opposition de certaines personnes dont les prétentions et les arguments ne supportent pas l'examen. Il n'en est pas moins, cependant, équitable et convenable, avant de mettre à la disposition d'une Compagnie un instrument aussi omnipotent qu'une charte royale, d'étudier à fond le terrain, lorsque surtout les plus hauts intérêts de l'empire sont en jeu, ainsi que plusieurs millions de milles carrés, des millions sterling et le bien-être d'une nombreuse population.

Les noms des chefs de la Compagnie à laquelle la charte est octroyée doivent commander au plus haut degré la confiance publique. Ce sont : le duc d'Abercorn, le duc de Fife *(gendre du prince de Galles)*, lord Gifford, Cecil John Rhodes, Albert Beit, Albert-Henry-George Cawston. On trouve réunis ici : des membres de la plus haute société, voire même de la famille royale, l'expérience éprouvée des affaires, un vaste esprit d'entreprise et des moyens financiers considérables.

Ce n'est un secret pour personne que l'esprit initiateur de cette entreprise gigantesque est M. Rhodes, dont la carrière au Sud-Afrique a été aussi aventureuse que couronnée de succès.

Ancien élève d'Eton et gradué d'Oxford, il partit pour le sud de l'Afrique primitivement par raison de santé ; il sut là-bas profiter des occasions exceptionnelles qui s'offrirent à lui pour non seulement acquérir légitimement une immense fortune, mais pour créer et mener à bien des entreprises d'une portée morale plus élevée que l'entassement de quelques vulgaires piles d'or, entreprises qui rendront dans l'avenir son nom

inséparable du développement de la puissance impériale britannique. Avant de se décider à recommander l'octroi d'une charte, les conseillers de Sa Majesté ont dû bien se convaincre que M. Rhodes ne pouvait faire qu'un bon usage des pouvoirs extraordinaires qu'on allait lui conférer, non seulement pour sa Compagnie, mais encore pour les intérêts généraux de l'empire.

Le *Times* entrait ensuite dans le détail des principales conditions de la Charte, mais comme depuis elle a été promulguée, nous en intercalons ici le texte officiel traduit *in extenso.*

Traduction du texte officiel de la charte royale octroyée à la British South Africa Company.

Victoria, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande, défenseur de la Foi.

A tous ceux que ces présentes verront, salut.

Attendu qu'une humble pétition nous a été présentée en notre conseil par le très noble James, duc d'Abercorn, compagnon du très honorable ordre du Bain; le très honorable Alexandre-Guillaume George, duc de Fife, chevalier de l'ordre très ancien et très noble du Chardon, conseiller privé, le très honorable Edric-Frédéric lord Gifford, V. C.; Cecil John Rhodes, de Kimberley, dans la colonie du Cap, membre du Conseil exécutif et l'Assemblée législative de la colonie du cap de Bonne-Espérance; Alfred Beit, de 29, Holborn Viaduct, Londres, négociant; Albert-Henry-George Grey, de Howick. Northumberland, écuyer; et George Cawston, de 18, Lennox-Gardens, Londres, écuyer, licencié en droit;

Et attendu que ladite pétition déclare entre autres choses;

Que les pétitionnaires et d'autres personnes se sont associés en vue de former une Compagnie ou association, de la faire incorporer, si bon nous semblait, aux fins relatées en ladite pétition, sous la raison sociale incorporée de *Compagnie britannique du Sud-Afrique;*

Que l'existence d'une puissante Compagnie britannique, dirigée par ceux de nos sujets en qui nous avons confiance et ayant son principal champ d'opérations dans cette région du Sud-Afrique comprise au nord de Bechuanaland et à l'ouest de l'Afrique orientale portugaise, serait avantageuse aux intérêts commerciaux et autres de nos sujets du Royaume-Uni de nos colonies;

Que les pétitionnaires désirent exploiter diverses concessions obtenues de certains chefs ou tribus habitant ladite région et tels autres concessions, traités et arrangements que les pétitionnaires pourraient ulltérieurement obtenir dans ladite région ou ailleurs en Afrique, en vue de développer le négoce, le commerce, la civilisation et le bon gouvernement (y compris la réglementation du trafic des liqueurs fortes indigènes) dans les territoires compris où à comprendre ou dont il serait question dans les concessions, conventions, traités ou arrangements susmentionnés;

Que les pétitionnaires croient que si lesdites concessions, agréments et traités susdits peuvent être mis à exécution, la condition des noirs indigènes habitant lesdits territoires, sera sensiblement améliorée et l'œuvre de la civilisation avancée, qu'il serait créé une organisation tendant à la suppression graduelle de la traite des esclaves et à la préparation desdits territoires pour l'immigration européenne, ainsi que pour le trafic et le commerce licites de nos sujets et de ceux des autres nations;

Que le succès de l'entreprise dans laquelle se sont engagés les pétitionnaires se trouverait notablement rehaussé s'il nous plaisait de leur octroyer notre Charte Royale d'incorporation comme Société anglaise sous ladite dénomination ou raison sociale, ou tel autre nom ou titre, et avec tels pouvoirs qu'il nous semble convenable aux fins de l'exécution effective des buts ci-dessus indiqués;

Que des sommes d'argent importantes ont été souscrites aux fins de la Compagnie projetée par les pétitionnaires et d'autres, lesquels sont égalements prêts à verser les autres sommes supplémentaires dont on pourrait avoir besoin, par la suite, pour la développement de ladite entreprise au cas où il nous plairait de leur concéder la Charte Royale d'incorporation susmentionnée.

C'est pourquoi nous avons soumis à notre royal examen, en notre conseil, ladite pétition. Nous nous sommes convaincus des intentions honorables et dignes d'encou-

ragement des pétitionnaires et que l'entreprise décrite dans la pétition pourrait produire les bienfaits qu'on en attendait. En conséquence, par notre prérogrative royale de notre grâce spéciale, connaissance certaine et seule volonté, avons constitué, érigé et incorporé par notre présente Charte, pour nous, nos héritiers et royaux successeurs, constituons, érigeons et incorporons en une Société politique et incorporée sous la raison sociale de Compagnie britannique du Sud-Afrique, ledit James, duc d'Abercorn; Alexandre-Guillaume-George, duc de Fife; Edric-Frederic lord Gifford; Cecil-Jean Rhodes; Alfred-Beit; Albert-Henri-George Grey et George Cawston et telles autres personnes ou Sociétés qui sont ou deviendront par le temps membres de l'association politique constituée par ces présentes, érigée et incorporée à perpétuité, avec pouvoir de rompre, altérer ou renouveler ladite association à volonté avec les pouvoirs, autorité et privilèges conférés et moyennant les charges et conditions imposées par notre Charte. Et nous, en conséquence, par les présentes, ordonnons, octroyons, constituons, nommons et déclarons ce qui suit:

1. — Le principal champ d'opérations de la Compagnie britannique du Sud-Afrique (appelée dans notre Charte « *la Compagnie* ») sera la région sud-africaine située immédiatement au nord de Bechuanaland britannique, au nord et à l'ouest de la République Sud-Africaine et à l'ouest des possessions portugaises.

2. — La Compagnie est autorisée, et, par les présentes, reçoit les pouvoirs de tenir, user de, et garder pour le bien de la Compagnie et selon les termes de notre Charte, l'entière jouissance des concessions et conventions détaillées ci-dessous, autant qu'elles sont valides, et de tous les privilèges et avantages qui en découlent. Pourvu, toutefois, que rien de ce qu'elles renferment ne doive préjudicier ou léser en quoi que ce soit les autres concessions ou conventions régulières existantes qui peuvent avoir été octroyées par un des chefs ou une des tribus susdites. Tout particulièrement, rien de ce qui est coûteux dans notre dite Charte ne doit nuire ou affecter en quoi que ce soit certaines concessions octroyées en et depuis 1880, et relatives au territoire habituellement connu sous la dénomination de district de *Tati*.

Rien de ce qui est édicté dans notre Charte ne pourra être interprété comme donnant à la Compagnie une juridiction quelconque, administration ou autre, dans les limites dudit territoire de Tati dont les frontières sont comme suit:

Des sources de la rivière *Shashi* jusqu'à sa jonction avec les rivières *Tati* et *Ramaquaban;* de là, le long de la rivière Ramaquaban jusqu'à sa source et ensuite le long de la ligne de séparation des eaux de ces deux rivières.

3. — La Compagnie est autorisée, en outre, et par les présentes reçoit les pouvoirs d'acquérir progressivement, mais avec l'approbation d'un de nos principaux secrétaires d'Etat (qui sera appelé dans ce qui suit: *notre secrétaire d'Etat*) toutes concessions nouvelles, conclure tous traités ou conventions, acquérir intérêts et droits nouveaux, juridictions de quelque nature qu'elles soient, y compris les pouvoirs nécessaires pour gouverner et maintenir l'ordre public dans les terres ou propriétés, compris ou mentionnés dans lesdites concessions et conventions ou celles affectant tous autres territoires, terrains ou propriétés en Afrique ou les habitants desdits; et de tenir tels territoires, terrains, propriétés, user de tels droits, exercer telle autorité, juridiction et tels pouvoirs pour atteindre l'objet de la Compagnie selon les termes de notre Charte.

4. — Pourvu qu'aucun acte de gouvernement ou d'administration ne soit exercé en vertu des concessions, conventions, dons et traités susmentionnés, sans qu'une copie authentique accompagnée de cartes, desdites concessions, conventions, dons et traités, ait été transmise à notre secrétaire d'Etat et qu'il ait signifié son approbation entière ou partielle ou fait ses réserves s'il y a lieu. Et pourvu aussi que nuls droits, intérêts, autorités, juridiction ou pouvoirs quelconques ne puissent être acquis par la Compagnie dans ledit district de Tati sans le consentement écrit des titulaires actuels des concessions dont il s'agit et sauf l'approbation de notre secrétaire d'Etat.

5. — La Compagnie sera obligée de remplir toutes les stipulations acceptées par elle dans les concessions, conventions ou traités soumis à l'approbation de notre secrétaire d'Etat.

6. — La Compagnie sera et restera toujours britannique dans son caractère et dans son domicile et aura sa direction principale en Angleterre; les principaux représentants de la Compagnie au Sud-Afrique et ses directeurs seront toujours des sujets nés britanniques ou naturalisés anglais par acte du Parlement de notre Royaume-Uni. Mais cet article ne disqualifiera aucune des personnes nommées directeurs par notre Charte ou dont l'élection comme directeur aura été approuvée par notre secrétaire d'Etat, pour agir en cette qualité.

7. — Dans le cas où quelques difficultés viendraient à s'élever entre un chef ou une

tribu habitant l'un des susdits territoires de la Compagnie, ce différend sera soumis à notre secrétaire d'État et la Compagnie agira d'après la décision de ce dernier.

8. — Si, à n'importe quel moment, notre secrétaire d'Etat juge convenable de désapprouver les relations de la Compagnie avec n'importe quelle puissance étrangère et de suggérer à la Compagnie une solution du différend, celle-ci sera obligée d'obtempérer à cette décision.

9. — Si, à n'importe quel moment, notre secrétaire d'État pense utile de s'opposer à l'exercice des pouvoirs souverains octroyés à la Compagnie sur les territoires sus-décrits, à cause de prétentions rivales, la Compagnie déférera à cette injonction jusqu'à ce que les prétentions adverses aient été retirées ou arrangées par notre secrétaire d'État.

10. — La Compagnie maintiendra la paix et l'ordre de tout son possible par les voies et moyens qu'elle jugera nécessaires et pourra rendre, à cet effet, des ordonnances (qui devront être approuvées par notre secrétaire d'Etat) et pourra établir et maintenir une force de police.

11. — La Compagnie fera tous ses efforts pour décourager autant que possible et abolir même par degré n'importe quel système de traite ou de servitude domestique dans les susdits territoires.

12. — La Compagnie réglementera le trafic des spiritueux et autres liqueurs enivrantes dans les susdits territoires, afin d'empêcher la vente de ces alcools aux indigènes.

13. — La Compagnie et nul de ses employés ne se mêlera en aucune manière de la religion des peuplades desdits territoires, sauf dans le cas où des raisons d'humanité l'exigeraient. Toutes les formes de cultes ou de religion pourront être exercées librement dans lesdits territoires et nul obstacle ne rourra leur être suscité, excepté dans le cas d'humanité ci-dessus prévu.

14. — Dans l'administration de la justice auxdites peuplades ou habitants, on respectera scrupuleusement les coutumes et les lois de la caste ou tribu, ou nation, à laquelle les parties appartiendront respectivement, particulièrement eu égard à la propriété, aux mutations d'icelle, aux partages mobiliers et immobiliers, aux successions *ab intestat* ou testamentaires, au mariage, au divorce, à la légitimité et aux usages légaux, sans préjudice des lois britanniques qui ponrront être en force dans les tèrritoires dont il s'agit et être applicables aux habitants.

15. — Si, à une époque quelconque, notre secrétaire d'Etat pense convenable de modifier les procédés ou le système adopté par la Compagnie envers les peuplades des susdits territoires ou n'importe qui des habitants d'iceux, sous le rapport de l'esclavage, de la religion et de l'administration de la justice et de tout autre objet, il fera savoir à la Compagnie sa désapprobation et les directeurs, dûment informés, agiront en conséquence.

16. — Dans le cas où la Compagnie acquerrait un port ou des ports, elle offrira librement toutes facilités à nos navires sans paiement, sauf pour frais raisonnables de travaux accomplis, services rendus ou matériel fourni.

17. — La Compagnie fournira annuellement à notre secrétaire d'Etat, aussitôt que faire se pourra, après clôture de l'exercice financier, l'état de ses dépenses d'administration et celui des recettes effectuées comme revenus publics, abstraction faite de ses bénéfices commerciaux. Elle y joindra un rapport sur ses actes comme puissance publique et sur la situation politique des territoires compris dans la sphère de ses opérations.

La Compagnie devra également, avant l'ouverture de chaque exercice financier ou à la date de cette ouverture, fournir à notre secrétaire d'Etat un budget approximatif de ses recettes et dépenses pour l'exercice suivant. La Compagnie fournira en outre, de temps en temps, à notre secrétaire d'Etat, tous comptes rendus, rapports ou informations dont la communication serait requise par lui.

18. — Conformément aux règles de la hiérarchie officielle et aux règlements qui pourraient être convenus, les divers fonctionnaires de la Compagnie communiqueront librement avec notre haut commissaire au Sud-Afrique et tous autres fonctionnaires en exercice dans les territoires quelconques susmentionnés. La Compagnie prendra en due considération les conditions, suggestions ou requêtes que lesdits haut commissaires ou autres fonctionnaires formuleront; elle sera tenue à l'exécution du présent article.

19. — La Compagnie pourra arborer et faire usage sur ses constructions et partout dans les territoires susdits, ainsi que sur ses vaisseaux, tel drapeau spécial, portant la marque du caractère britannique de la Compagnie qu'il plaira à notre secrétaire d'Etat et aux Lords commissaires de l'Amirauté d'approuver.

20. — Rien dans notre présente Charte ne sera interprété comme autorisant la Com-

pagnie à créer ou à concéder un monopole industriel quelconque. Toutefois, l'établissement, l'octroi de concessions pour banques, chemins de fer, docks, télégraphes, installation de services des eaux ou autres entreprises similaires; l'établissement d'un système quelconque de brevet ou de propriété littéraire approuvé par notre secrétaire d'État, ne seront pas considérés comme monopoles à ces fins.

La Compagnie, soit directement, soit indirectement, n'apportera aucun empêchement dans le district de Tati décrit ci-dessus à une Compagnie ou à des personnes actuellement ou pouvant être par la suite dans l'exercice licite et pacifique d'une affaire commerciale ou entreprise quelconque; mais elle devra permettre et faciliter le transit au district de Tati par tous les moyens licites, sur et à travers ses propres territoires ou partout où elle jouit de la juridiction, et par tous autres moyens raisonnables et licites encourager, aider et protéger tous sujets britanniques actuellement ou qui pourraient par la suite être engagés paisiblement dans la poursuite d'une entreprise licite dans les limites dudit district de Tati.

21. — En vue de la conservation des éléphants et autre gibier, il sera loisible à la Compagnie de dresser tels autres règlements et (nonobstant ce qui pourrait précéder dans ces présentes) d'imposer tels autres droits de patente sur la destruction ou la capture des éléphants ou autre gibier qu'il lui plaira, pourvu que rien dans lesdits règlements ne tende à restreindre ou à intervenir dans les droits de chasse quelconques déjà réservés ou qui pourraient être réservés par la suite par traité aux chefs ou tribus indigènes quelconques, sauf toutefois le cas où les règlements en question s'appliqueraient à l'établissement et au maintien d'une période de fermeture.

22. — La Compagnie sera soumise à tout traité, convention ou arrangement quelconques conclus ou à conclure par la suite entre nous-mêmes et tout autre Etat ou puissance; elle en remplira toutes les obligations. Dans toutes les questions afférentes à l'observation du présent article, ou à l'exercice dans les territoires de la Compagnie de toute juridiction exercée par nous-mêmes en vertu des lois sur la juridiction étrangère, la Compagnie se conformera à toutes instructions qui pourraient être données à toute époque à ce sujet par notre secrétaire d'Etat; elle les suivra et exécutera. La Compagnie nommera tous les fonctionnaires nécessaires pour l'accomplissement de ses obligations, elle créera tels tribunaux et autres fonctions qu'il sera nécessaire à toute époque pour l'administration de la justice.

23. — Le capital social primitif de la Compagnie sera de 1,000,000 de livres sterling, divisé en 1,000,000 actions de une livre sterling chacune.

24. — La Compagnie est en outre spécialement autorisée par ces présentes, et jouira du pouvoir qui lui est concédé aux fins de notre présente charte :

I. — D'émettre des actions de diverses catégories ou nature, d'augmenter le capital-actions de la Compagnie et de se créer des ressources au moyen d'obligations diverses.

II. — D'acquérir et posséder, et de noliser ou faire tout autre usage de bâtiments à vapeur et autres.

III. — D'établir ou d'autoriser l'établissement de Sociétés de banque et autres Sociétés, entreprises ou associations de toute nature dans un but conforme aux stipulations de notre présente Charte.

IV. — De construire et entretenir des routes, chemins de fer, télégraphes, ports et autres travaux qui pourraient tendre au développement ou à l'amélioration des territoires de la Compagnie.

V. — D'exercer l'industrie minière et d'autres industries, et d'accorder des concessions minières, forestières ou autres.

VI. — D'améliorer, développer, défricher, planter, irriguer, et cultiver tous terrains inclus dans les territoires de la Compagnie.

VII. — De coloniser tous territoires et terrains ci-dessus mentionnés et d'aider et d'encourager l'immigration.

VII. — De faire des concessions de terrains pour une période d'années, ou à perpétuité, soit absolument, ou par voie d'hypothèque ou autrement.

IX. — De faire des emprunts ou lever des contributions d'argent, ou d'équivalents d'argent, en vue de favoriser tous objets de la Compagnie.

X. — D'acquérir et de posséder des propriétés immobilières.

XI. — D'acquérir et de posséder sans patente en mainmorte ou autorité autre que notre présente Charte des terrains dans le Royaume-Uni n'excédant pas cinq *acres* en tout, à la fois, pour les bureaux et besoins de la Compagnie; et (soumis à toute loi locale) des terrains dans nos colonies ou possessions et ailleurs, utiles pour l'administration des affaires de la Compagnie, et d'en disposer lorsque lesdits terrains ne seront pas nécessaires à ces fins.

XII. — D'exercer tous commerce, industrie, opérations commerciales ou affaires licites quelconques se rattachant aux buts de la Compagnie.

XIII. — D'établir et entretenir des agences dans nos colonies et possessions, et ailleurs.

XIV. — De poursuivre et défendre en justice, sous le nom de la Compagnie d'incorporation, aussi bien devant nos tribunaux dans notre Royaume-Uni que dans nos colonies et possessions, ou devant nos tribunaux en pays étrangers ou ailleurs.

XV. — D'accomplir toutes choses licites se rattachant ou pouvant contribuer à l'exercice ou à la jouissance des droits, intérêts, autorité et pouvoirs de la Compagnie indiqués ou mentionnés dans notre présente Charte ou de l'un d'eux.

25. — Dans le courant d'une année de la date de notre présente Charte, ou tel délai supplémentaire que notre secrétaire d'Etat pourrait fixer, les membres de la Compagnie, à cette époque, seront tenus de passer un acte de constitution stipulant en tant que nécessaire :

I. — La définition la plus étendue des buts et objets de la Compagnie.

II. — Les catégories ou la nature des actions dont se compose le capital social de la Compagnie et les appels de fonds à faire en ce qui concerne ledit capital, et les conditions concernant les membres de la Compagnie.

III. — La divisions et la répartition des bénéfices.

IV. — Les assemblées générales de la Compagnie; la nomination par notre secrétaire d'Etat (s'il le juge convenable) d'un administrateur officiel, et le nombre, la qualité, la fonction, la rémunération, le roulement, la suspension et le pouvoir des administrateurs de la Compagnie, ainsi que les autres membres du bureau de la Compagnie.

V. — L'enregistrement des membres de la Compagnie et le transfert des actions du capital social de la Compagnie.

VI. — La préparation des comptes annuels à soumettre aux actionnaires en assemblée générale.

VII. — L'examen desdits comptes par des censeurs indépendants.

VIII. — La confection des statuts.

IX. — La création et l'emploi des sceaux officiels de la Compagnie.

X. — La constitution et les règlements de comités ou conseils locaux d'administration.

XI. — La rédaction et l'exécution d'actes et de règlements supplémentaires.

XII. — La liquidation (le cas échéant) des affaires de la Compagnie.

XIII. — Le gouvernement et l'ordonnance de la Compagnie et de ses affaires.

XIV. — Toutes autres questions usuelles ou auxquelles il est utile de pourvoir en ce qui concerne une compagnie instituée par une charte.

26. — Avant sa mise en vigueur, l'acte de constitution sera soumis et ratifié par les lords de notre conseil, et un certificat de leur ratification dudit acte, soumis par le greffier de notre Conseil, sera inscrit au dos de notre présente Charte, et constituera preuve complète de ladite ratification, et au dos de l'acte de constitution et ledit acte de constitution lui-même entrera en vigueur à partir de la date de ladite ratification et deviendra obligatoire pour la Compagnie, ses membres, son bureau, ses employés, et pour tous autres buts de quelque nature que ce soit.

27. — Les clauses de l'acte de constitution ou de tout acte supplémentaire en vigueur pour le moment pourront de temps à autre être abrogées, modifiées ou augmentées par acte supplémentaire fait et exécuté ainsi qu'il est stipulé dans l'acte de constitution, pourvu que les stipulations de l'acte concernant l'administrateur officiel ne soient pas abrogées, modifiées ou augmentées sans le consentement exprès de notre secrétaire d'Etat.

28. — Les membres de la Compagnie ne seront individuellement responsables des dettes, contrats, engagements et du passif de la Compagnie que jusqu'à concurrence, s'il y a lieu, du montant non versé sur les actions dont ils seraient alors les porteurs respectifs.

29. — En attendant la mise en vigueur de l'acte de constitution susdit, ledit James, duc d'Abercorn, sera président; ledit Alexandre-Guillaume-George, duc de Fife, sera vice-président; et lesdits Edric Frederick, lord Gifford, Cecil John Rhodes, Alfred Beit, Albert-Henry-Georges Grey et Georges Cawston seront les administrateurs de la Compagnie, et ils pourront faire, pour compte de la Compagnie, toutes choses qu'il est utile ou convenable de faire en vertu de notre présente Charte par ou pour compte de la Compagnie, pourvu, bien entendu, que, nonobstant les conditions de l'acte de constitution de la Compagnie, ledit James, duc d'Abercorn, Alexandre-Guillaume-Georges, duc de Fife, et Albert-Henry-George Grey ne soient pas compris dans le roulement, conformément à ses stipulations, mais soient et demeurent administrateurs de la Compagnie jusqu'à la mort, incapacité de remplir leurs fonctions, ou démission, suivant le cas.

30. — Et nous voulons, ordonnons et déclarons en outre, que notre présente Charte

soit reconnue de nos gouverneurs et officiers de terre et de mer, de nos consuls et autres fonctionnaires dans nos colonies et possessions, et sur les mers et ailleurs, et qu'ils soient tenus individuellement de donner vigueur et effet entiers à notre présente Charte, et reconnaissent et aident en toutes choses la Compagnie et ses fonctionnaires.

31. — Et nous voulons, ordonnons et déclarons en outre que notre présente Charte soit comprise, interprétée et jugée dans le sens le plus favorable et le plus utile, et au mieux des intérêts de la Compagnie, aussi bien devant les tribunaux du Royaume-Uni et dans les tribunaux de nos colonies et possessions, ainsi que devant nos tribunaux en pays étrangers et ailleurs, nonobstant qu'il puisse paraître se trouver une lacune dans notre présente Charte, que des expressions pussent paraître inexactes ou douteuses ou imparfaites.

32. — Et nous voulons, ordonnons et déclarons en outre que notre présente Charte subsiste et demeure valide, en dépit de tout changement légal dans le nom de la Compagnie ou dans son acte de constitution ledit changement, étant fait avec l'approbation préalable de notre secrétaire d'Etat, signé de sa main.

33. — Et nous voulons, ordonnons et déclarons qu'il sera loisible pour nous, nos héritiers et successeurs, et nous réservons expressément par ces présentes à nous-mêmes, à nos héritiers et successeurs le droit et le pouvoir par écrit, sous le grand sceau du Royaume-Uni, à l'expiration de vingt-cinq années de la date de notre présente Charte, et à l'expiration de chaque période successive de dix années, d'ajouter, modifier ou annuler toute clause de notre présente Charte, ou de formuler d'autres stipulations en substitution ou addition aux clauses quelconques existantes; pourvu que les droits et pouvoirs ainsi réservés soient exercés seulement en ce qui concerne les clauses de notre Charte afférentes aux questions administratives et publiques. Et nous nous réservons expressément à nous-mêmes, à nos héritiers et successeurs le droit de reprendre toutes constructions ou travaux appartenant à la Compagnie affectés exclusivement ou principalement aux besoins administratifs ou publics, moyennant paiement à la Compagnie de telle compensation raisonnable dont on pourrait convenir, ou qui, faute d'entente serait fixée par les commissaire de notre Trésor. Et nous décidons, ordonnons et déclarons que tout acte ainsi fait sous le grand sceau aura plein effet et sera obligatoire pour la Compagnie, ses membres, fonctionnaires et employés, et toutes autres personnes, et aura les mêmes valeur, effet et force de loi que si ses stipulations faisaient partie intégrante de ces présentes.

34. — Pourvu toujours, nous le déclarons en outre, que rien dans notre présente Charte ne soit considéré ni interprété comme apportant en aucune façon une limite ou une restriction quelconques à l'exercice de nos droits ou pouvoirs en ce qui concerne la protection de territoires quelconques ou par rapport à leur gouvernement, au cas où il nous plairait de les comprendre dans notre empire.

35. — Et finalement nous voulons, ordonnons et déclarons, sans léser aucune autre puissance, que pour abroger notre présente Charte qui, par la loi, appartient à nous, à nos héritiers et successeurs, où à nos tribunaux, ministres ou fonctionnaires quelconques, indépendamment des déclarations et réserves présentes au cas où à toute époque il nous serait démontré, en notre Conseil, que la Compagnie a négligé de se conformer réellement aux stipulations de notre Charte, ou que la Compagnie n'exerce pas ses pouvoirs compris dans les concessions, conventions et traités susmentionnés de façon à profiter aux intérêts que les pétitionnaires nous ont présentés comme pouvant être developpés par l'octroi de notre Charte, nous, nos héritiers et successeurs pourront légalement et par ces présentes nous nous en réservons expressément et assumons pour nous, nos héritiers et successeurs, le droit et le pouvoir par écrit sous le grand sceau du Royaume-Uni, d'abroger notre présente Charte, et d'abroger et annuler les privilèges, pouvoirs et droits concédés par ces présentes à la Compagnie.

En foi de quoi nous avons ordonné de délivrer ces lettres patentes.

Fait par nous à Westminster, ce 29 octobre, en l'année cinquante-troisième de notre règne.

Par acte signé de la main de la reine.

MUIR MACKENZIE.

Après avoir exposé les diverses dispositions de la Charte, le *Times* poursuivait ainsi :

Telles sont les principales dispositions de ce nouvel instrument de la prépondérance anglaise au Sud-Afrique. Elles suggèrent bien des considérations.

Autant que cela nous concerne, les vieux jours d'agrandissement territorial par an-

nexion brutale et impitoyable sont passés; on atteint aujourd'hui le même but par des concessions et des chartes.

Mais, dira-t-on, et les nègres indigènes; les *pauvres* nègres, s'écrieront même quelques négrophiles, quoique bien à tort dans le cas dont il s'agit? Quiconque prendra la peine de lire, ensevelis dans les Livres Bleus officiels, les procès-verbaux graphiques des entrevues de sir Charles Warren avec Sechelé, Khama et autres chefs du Bechuanaland ou des territoires voisins, doit être bien convaincu que lesdits chefs surent bien ce qu'ils faisaient en se plaçant sous la protection britannique; ils voyaient bien ce protectorat nécessaire pour les défendre contre les flibustiers blancs avides de terres et contre les impitoyables invasions du cruel et sans scrupule Lobengula, roi du Matabeleland. Actuellement ils sont maintenus en paisible possession de leurs terres; on leur a garanti tous les droits de chasse et autres qu'ils réclamaient: ils paient volontairement une taxe modérée pour l'administration.

Ils peuvent maintenant se livrer en paix à l'élevage de leur bétail et acquérir toutes les notions de civilisation dont ils sont susceptibles, sans avoir à redouter d'attaques hostiles et d'être dépouillés de leurs terres malgré eux. Quel sera le sort final de ces chefs? Qui peut le dire? Auront-ils le sort des autres peuples noirs avec lesquels l'homme blanc est entré en contact, ou acquerront-ils l'habitude d'un travail réglé et pourront-ils coopérer avec leurs protecteurs britanniques au développement de leur propre pays? Discuter ces questions serait prématuré. L'indigène africain ne s'est pas montré prêt à s'incliner devant la civilisation plus élevée; cependant le travail du noir local ou importé sera absolument nécessaire sur une vaste étendue des territoires concédés. Pourtant des chefs comme Khama et Sechelé et leurs sujets se sont montrés si capables de progrès et si aptes à s'assimiler les idées et les habitudes civilisées qu'il y a toute raison d'espérer que, bien dirigés, ils pourront devenir d'excellents citoyens anglais.

Quant à Lobengula, il a aussi reconnu l'urgence de réclamer le protectorat britannique; comme premier pas dans cette voie, il concéda, il y a quelque temps, à M. Rhodes le monopole de toutes les concessions minières de son pays.

Pratiquement, le roi octroya ce privilège à MM. Rudd, Magnier et Thompson lesquels, le même jour, le transférèrent à MM. Rhodes et Rudd. L'acte par lequel Lobengula se dépouillait du plus riche territoire de l'Afrique méridionale a été dressé en bonne et due forme, lu et clairement expliqué en présence de deux témoins: le révérend C. D. Helm, vieux missionnaire bien connu, et M. J. F. Dreyer. Evidemment Lobengula était absolument satisfait des 100 livres sterling par mois et des 1,000 carabines avec un approvisionnement de cartouches qu'il recevait en échange de sa concession. Lobengula, apparemment, sentait que, sans une barrière plus forte que celle qu'il peut opposer, son territoire allait être en butte aux incursions d'aventuriers sans scrupules, comme jadis son père ravageant le pays des pauvres Mashonas qu'il extermina presque jusqu'au dernier.

Si, plus tard, lui et ses sauvages guerriers sont finalement contraints de fuir devant la civilisation et d'émigrer au delà du Zambèze, personne ne le regrettera; les réels aborigènes, les industrieux Mashonas, auraient une nouvelle chance de plus de réparer leurs désastres. Ces questions, pour le moment, ne demandent pas à être traitées en détail.

Maintenant que la puissance britannique encercle le Transvaal et l'État-Libre d'Orange et qu'elle s'étend jusqu'au Zambèze, nous n'avons pas besoin non plus d'agiter la question de l'avenir de l'Afrique méridionale. La nouvelle Compagnie à laquelle les intérêts impériaux viennent d'être confiés a de nombreuses années de travail devant elle avant qu'elle puisse mettre ses territoires sur un pied d'égalité avec les anciennes colonies ou États sud-africains. Dans l'intérêt des indigènes, la mesure qu'on vient de prendre était réellement nécessaire. La Charte réunira ensemble une variété de concessions minières octroyées par Khama et Lobengula et assurera aux indigènes le paiement des donations convenues. Autrement, il y aurait danger de querelles entre les divers concessionnaires, et les intérêts des indigènes auraient couru grand risque de ne pas être pris en grande considération.

Maintenant, avec cette Compagnie dirigée par des hommes responsables, les clauses du contrat seront exécutées et les indigènes se trouveront bien mieux que si l'on avait laissé les choses à leur cours.

Le *Times* entre ensuite dans les détails sur la situation et les ressources des pays compris dans la Charte, détails qui ont été suffisamment développés par nous dans les chapitres qui précèdent, et il poursuit:

En résumé, la nouvelle Compagnie a obtenu, avec sa Charte, possession virtuelle d'une contrée de grandes ressources, contrée qui, avec le temps et une bonne direction, doit devenir un des centres les plus florissants de colonisation blanche en Afrique, sinon du monde. Ce n'est pas seulement par son or. Lorsque la fièvre d'or sera épuisée et que ce métal deviendra plus rare et plus difficile à découvrir, les trésors de son sol lui permettront de rester toujours florissante. En attendant, l'or facilitera à la Compagnie le développement des ressources du Matabeleland et des régions de l'ouest moins favorisées qui tôt ou tard tomberont certainement sous sa domination.

D'amples motifs existent pour étendre la sphère d'action de la Compagnie et, en même temps, l'influence britannique dans plus d'une direction; il y a des terres à occuper et à mettre en valeur qui échérront à ceux qui auront le courage de les prendre et qui disposeront de capitaux suffisants. Nous sommes, d'ailleurs assurés que la Compagnie ne laissera pas croître l'herbe sous ses pieds.

Soyons aussi persuadés que les spécieuses réclamations des Portugais relatives au Mashonaland ont été nettement réglées avant l'obtention de cette Charte, et que désormais notre gouvernement ne montrera plus aucune faiblesse dans les questions de frontières.

En ce qui concerne les Matabeles eux-mêmes, il serait imprudent d'en causer beaucoup maintenant, d'autant plus qu'on n'en pourrait pas dire grand'chose de bon. Ils habitent depuis cinquante ans ce pays qu'ils ont envahi, sous la conduite du père de leur chef actuel, après en avoir exterminé la population indigène presque tout entière.

M. Mackenzie dit : « Ce peuple étrange ne peut guère être appelé une tribu. Il forme plutôt une organisation militaire, occupant un riche pays qu'il a dépeuplé. Il vit sous un régime militaire de la pire espèce, manié par un tyran. »

Ils descendent des Zoulous; ils en ont conservé l'organisation militaire bien connue; cependant ils ont bien dégénéré de leurs ancêtres en se mélangeant aux peuplades vaincues par eux. On estime leur nombre de 150,000 à 200,600 âmes. Le système de centralisation est appliqué même dans les plus minces détails. Tout émane du roi. Personne ne possède rien, sauf le roi, qui vit dans la crainte perpétuelle d'une mort violente. C'est néanmoins un homme très fin ne croyant probablement à aucune des superstitions qu'il juge politique de maintenir. Il affecte de professer un grand respect apparent pour le credo de l'homme blanc, quoiqu'il soit lui-même le chef *faiseur de pluie* du pays. Toutes les villes du pays sont des *kraals* militaires. La contrée est divisée entre quatre sections qui, en fait, constituent les quatre grandes divisions territoriales de l'armée. L'armée est forte d'environ 15,000 hommes, divisés en vingt régiments. A mesure que la Compagnie développera ses opérations, nul doute que cet état de choses ne se modifie beaucoup; on empêchera les razzias, et tous les usages odieux à la civilisation seront supprimés. Mais ceci prendra du temps, car toute mesure inconsidérée de la part des chefs de la Compagnie conduirait peut-être à un désastre.

Nous recommandons à la Compagnie de peser mûrement le choix qu'elle fera de ses fonctionnaires; qu'elle ne choisisse que des hommes dont l'éducation et les habitudes garantissent l'exécution loyale du grand objet visé par la charte royale, lequel objet n'est pas uniquement d'aider la Compagnie à remplir ses coffres-forts.

Quant aux indigènes, espérons que l'opinion, exprimée dans un récent mémoire, se vérifiera : « Il n'y a aucune raison apparente de supposer que, gouverné par des européens, le Matabélé ne devienne pas un membre aussi utile à la société que le Zoulou de Natal. » Nul doute que M. Rhodes ne lui en donne une belle chance. Ce qu'un Africain peut devenir sous l'influence de la civilisation judicieusement exercée peut être constaté par le description que Mme Knight Bruce nous fait du chef Kama dont tout le monde parle en bien. « Khama, écrit-elle, est un réformateur radical, qui maintenant développe lui et son peuple dans les voies naturelles de sa race. On peut le considérer comme un parfait gentilhomme anglais; mais qui n'oublie pas à un seul moment le respect de soi-même et qui reste africain. Il a maintenu sa position, comme disciple et non comme mime, de la civilisation blanche, et il a montré comment un grand homme pouvait relever le niveau de sa nation. »

Quant aux moyens par lesquels la belle contrée décrite ci-dessus doit être développée, la Compagnie a expressément déclaré que l'un d'eux était l'extension septentrionale du chemin de fer et du télégraphe du Cap au Zambèse qui sera le but, sinon le terme, du moins nous l'espérons, de ces deux voies de communication. Une somme de £ 700,000 a déjà été souscrite dans le but de procéder sur-le-champ à la construction de la première section du chemin de fer et à l'extension du système télégraphique de Mafeking, terminus actuel, jusqu'à Shoshong. Le chemin de fer y arrivera également de Kimberley, distant de 400 milles.

Plus tard le chemin de fer sera continué jusqu'à Zambèze avec embranchements à droite et à gauche, et le plus tôt sera le mieux, car alors le Sud-Afrique britannique sera indépendant de voisins obstructifs. D'autre part, le Zambèze lui-même est un grand chemin international, et comme tel peut être utilisé par la navigation ; la Compagnie a le droit de le faire sans payer des taxes encombrantes aussi longtemps que ses navires ne touchent pas le territoire portugais; en usant de ce droit, elle sera certainement approuvée par le gouvernement britannique.

Bien entendu que les concessionnaires qui forment une importante section de la Compagnie à laquelle la Charte a été octroyée, ont surtout en vue, et avec raison, leur seul intérêt.

Il y a plusieurs Compagnies dont les intérêts devront être ajustés, et ces intérêts spéciaux peuvent bien ne pas toujours coïncider avec les grandes raisons en vue desquelles la Charte royale a été octroyée.

Sous ce rapport la nouvelle Compagnie diffère de la Compagnie britannique de l'Afrique orientale *(British East Africa Company)*. Mais on peut être sûr que l'autre élément de la Compagnie — celui représenté principalement par le duc de Fife et le duc d'Abercorn — préviendra tout mobile sordide d'exercer une prépondérance fâcheuse et veillera à ce que les clauses de la Charte soient exécutées d'une manière honorable pour l'empire

On voit par ce qui précède que la Charte royale confie à la nouvelle Compagnie, dans l'intérêt général de l'empire, un territoire d'une immense étendue et d'une valeur économique variée avec une population indigène comparativement clairsemée, mais l'un et l'autre, le pays et la population, ayant devant eux un grand avenir.

C'est la quatrième charte royale octroyée depuis quatre ans. La British North Borneo Company a loyalement tenu les termes de sa charte, elle a procédé énergiquement et rapidement au développement des ressources des possessions qui lui ont été dévolues. Des fautes peuvent avoir été commises, mais, en somme, nous avons toute raison d'être satisfait de la conduite de la Compagnie et des perspectives offertes aux intérêts britanniques dans cette partie si supérieurement importante du globe terrestre.

Les trois autres chartes récentes embrassent un territoire d'une superficie considérable dans l'Afrique centrale et dans l'Afrique méridionale.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter de quelle manière la Royal Niger Company a accompli la tâche à elle dévolue par sa charte. On peut avoir fait des choses qu'il faut envisager avec une charitable indulgence; mais on ne peut nier, toutefois, que les opérations de cette Compagnie n'aient développé la région Binué et tout le bas du fleuve Niger et que des relations commerciales n'aient été nouées avec l'intérieur du pays. On peut dire qu'il existe actuellement des chances sérieuses pour que, sous une gestion judicieuse, une grande partie du trafic central soudanais devienne tributaire de la sphère britannique.

En considérant la manière dont les intérêts anglais ont été sacrifiés, sur d'autres points de l'Afrique occidentale, c'est avec un sentiment de soulagement qu'on voit ces intérêts aussi bien sauvegardés dans une partie au moins de cette vaste région. Nous n'avons donc aucun motif d'être mécontents de la part d'influence acquise par l'Angleterre dans ce coin de l'Afrique.

Voila juste un an que la British East Africa Company a commencé des opérations sous l'égide de sa charte. On a montré tout récemment dans le *Times* avec quelle diligence et quels bons résultats cette Compagnie travaillait à explorer son territoire. à s'assurer de ses ressources, à étendre les intérêts anglais, non seulement sur la côte, mais dans la région intérieure si importante des grands lacs.

Aucune raison n'existe pour que, avec de l'intelligence et du tact, ces grandes Compagnies anglo-africaine, orientale et occidentale ne se rejoignent un jour au cœur du continent noir. Aucune raison n'existe non plus pour que la nouvelle Compagnie chartrée ne réussisse aussi à étendre l'influence britannique sur la plus grande partie de la région du Zambèse. Quelle que soit la valeur économique et commerciale de l'Afrique centrale, plusieurs raisons existent pour que l'Angleterre tienne à y être prépondérante.

En présence de tant de compétitions en campagne, nous ne saurions négliger une contrée qui offrira vraisemblablement de nouveaux débouchés aux entreprises commerciales; nous ne pouvons non plus admettre que n'importe quelle partie du continent noir puisse croire à la décadence de notre prestige impérial. Evidemment, ces trois grandes Compagnies, chartrées sans empiéter sur les droits légitimes des autres nations européennes, devront être en état d'attirer à elles la meilleure part de ce qui peut être désirable de posséder au centre de l'Afrique.

Ce serait prématuré d'indiquer à la nouvelle Compagnie quelle autre entreprise ulté-

rieure on attend d'elle; ce n'est pas non plus nécessaire, d'ailleurs, car, on peut en être assuré, ses promoteurs ont un sentiment très vif de leurs propres intérêts et sentent, en outre, la lourde responsabilité qui leur incombe de faire tout leur possible pour accroître la puissance de l'empire britannique.

Un des premiers devoirs de la Compagnie est de connaître à fond les territoires qu'elle va gouverner, ainsi que les régions avoisinantes avec lesquelles elle entrera forcément en relations. Pour cela, des expéditions d'exploration bien organisées devront être envoyées partout sans perte de temps, sous le commandement des hommes les mieux qualifiés par leur expérience des choses africaines.

Aussi bien dans l'Afrique britannique, orientale et occidentale que dans le Sud-Afrique anglais, des temps critiques sont proches. L'Angleterre a sur ses épaules la responsabilité d'une superficie de 700,000 milles carrés au sud de l'Afrique, avec une population composée d'éléments qui réclament les plus grands ménagements. La mère-patrie a déjà commis bien des fautes dans cette partie du monde; elle ne saurait, dans l'intérêt de l'empire et de ses sujets sud-africains, en commettre davantage. La pusillanimité et l'ignorance dans le passé ont causé beaucoup de sottises; espérons que la nouvelle charte est un indice qu'on renonce à la première; on peut se débarrasser facilement de la seconde si ceux qui sont responsables du gouvernement de l'empire anglais voulaient bien en prendre la peine.

***

Telle est la grande charte obtenue par M. Rhodes, et dont l'octroi a causé une si vive sensation parmi tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Afrique australe. Dorénavant un nouveau Transvaal existera au delà du Limpopo. Il sera sans partage sous l'influence exclusive de l'Angleterre. Il y a là un vaste champ pour l'esprit d'entreprise européen. Dans le Bechuanaland et dans les pays des Matabélès, la suzeraineté anglaise n'est point une simple phrase de protocole : elle implique des droits politiques positifs et à l'abri de toute discussion législative. Du Limpopo au Zambèse, le chercheur d'or va enfin avoir sa liberté d'action. Un gouvernement provisoire, formé de deux nobles ducs, de trois millionnaires sud-africains et d'un militaire, veillera à sa sécurité.

Le partage du Sud-Afrique est maintenant achevé. Le Portugal, rogné dans ses prétentions, y conserve néanmoins des possessions considérables, l'Allemagne aussi. Mais la part du lion incombe à l'Angleterre, et si l'on fait entrer en ligne de compte les travaux accomplis, l'œuvre civilisatrice et les résultats matériels obtenus, ce n'est que justice. Nous sommes persuadés qu'un grand développement minier surgira d'ici peu au nord du Transvaal et qu'il laissera bien loin derrière lui les merveilles du De Kaap et du Rand. Sans doute, la nouvelle Compagnie rencontrera des difficultés, mais, bien administrée, elle triomphera certainement de Lobengula, du mauvais vouloir du Transvaal et de la jalousie des colonies du Cap et de Natal.

***

Au moment où nous écrivons, les titres de la *British South Africa Company* n'ont pas encore fait leur apparition sur le marché; toutefois le bruit court qu'une première émission de £ 200,000 sur les £ 1,000,000 qui doivent, quant à présent, former le capital de la compagnie, vont être très prochainement émises. Ces actions auraient déjà, paraît-il, été négociées par avance jusqu'à £ 4 (100 francs) de prime.

De plus, à l'heure actuelle, on sait que cette grande affaire a été divisée en trente parts dont huit et demie iraient à la *Goldfields of South Africa* et cinq et demie à la *Exploring Company*. La distribution des autres parts n'est pas officiellement connue; on sait seulement que la *de Beers* en doit avoir un certain nombre. Il est probable que lorsque ce livre paraîtra on sera fixé sur ce point.

CHAPITRE V

COLONIE DU CAP — ÉTAT LIBRE D'ORANGE — NATAL ET DAMARALAND — ZOULOULAND

Colonie du Cap.

En dehors du Transvaal, du Matabeleland, du pays des Bechouanes et des Swazis, on trouve aussi l'or en quantités plus ou moins considérables dans d'autres pays sud-africains. Ces gisements sont fort éloignés les uns des autres.

A Knysna, colonie du Cap; sur la rive gauche du Vaal, État Libre d'Orange; à Natal, sur la frontière du Zoulouland, etc., etc., plusieurs exploitations minières ont été tentées avec des succès variés.

Knysna. — Millwood.

Les champs d'or de Knysna-Millwood, à proximité de l'océan Indien sont les seuls exploités dans la région du cap de Bonne-Espérance, bien qu'il y existe certainement d'autres terrains aurifères.

Millwood, site principal de ces dépôts métallifères, se trouve à dix-huit milles du port de Knysna et à 170 milles de Port-Elizabeth, escale des bateaux à vapeur de l'Union-Line.

Le plus grand obstacle rencontré par les premiers chercheurs d'or dans leurs explorations de cette zone, provenait d'une épaisse forêt recouvrant les filons et encombrant les cours d'eau où gît l'or alluvial. Mais plus tard, cet obstacle se transformera en un très précieux avantage en facilitant le boisage des puits et galeries.

Il y a déjà douze ans que la découverte fortuite d'une pépite par M. Hooper suggérait l'idée qu'on pourrait trouver l'or en quantité rémunératrice dans la zone de Knysna. M. Osborne, alors inspecteur des routes coloniales, s'intéressa à cette découverte. Il se rendit à Capetown pour soumettre au Gouvernement la pépite de M. Hooper.

La presse et le public accueillirent favorablement la nouvelle et partagèrent l'espoir des initiateurs; plusieurs chercheurs d'or se rendirent sur les lieux pour explorer le terrain; mais leurs efforts restèrent à peu près infructueux. Vers 1885, M. Osborne, dont la foi en l'existence de vastes dépôts aurifères demeurait inébranlable, se rendit du Transvaal dans les comtés de Knysna et de George qu'il soumit à un minutieux prospecting. Après avoir enduré bien des fatigues, surmonté de grandes difficultés, supporté de cruelles privations pendant plusieurs mois et prospecté toute la contrée entre les rivières Zwart et Knysna, des montagnes Outeniquas à la mer, trouvant le quartz aurifère dans presque chaque fossé qu'il creusait, M. Osborne eut la joie de découvrir un vaste dépôt d'or au centre de la zone minière actuelle de Millwood sur les bords de l'affluent le plus oriental de la Homtini River. Il fit, le 20 mars 1886, son rapport au Commissaire civil

en l'appuyant d'un bel échantillon d'or alluvial. Mais le gouvernement, craignant d'égarer le public par une déclaration prématurée, refusa de déclarer le pays ci-dessus champs aurifères; il se borna à ouvrir très libéralement les domaines de la Couronne dans ce district aux 5 ou 600 chercheurs d'or qui accoururent à la voix de M. Osborne. Ils furent exemptés d'impôts et de licences.

Le 6 août 1886, M. John Courtney avisait le Commissaire civil de la découverte d'un filon d'or visible à l'œil nu, près du ruisseau *Golden Gully* où se trouve actuellement la batterie Oudtshoorn.

Cette découverte donna un grand essor au *reef prospecting* et, dans un court espace de temps, plus de 20 filons furent ouverts entre les rivières Knysna et Homtini. Le Gouvernement se décida alors à proclamer champs aurifères les zones de Knysna et de Millwood, le 13 décembre 1886 et le 6 janvier 1887. Avant cette époque, aucune sécurité n'existait pour les capitaux employés dans l'industrie minière au Cap. Le 5 avril 1887, M. John Courtney annonçait qu'il avait coupé un autre filon très riche à l'ouest de la rivière Homtini River, et le West Homtini Digging fut proclamé aussi terrain minier le 15 septembre 1887.

Quatorze compagnies s'organisèrent pour exploiter les champs aurifères de Knysna, de Millwood et de Komtini, savoir :

Quatre pour l'or alluvial et dix pour l'or en filons.

Les principales de ces compagnies sont :

La *Knysna concession Gold Mining*; la *Knysna consolidated Gold Mining*; la *Knysna Gold Mining and Prospecting*; la *Courtney Pioneer Gold Mining and Prospecting* et l'*Oudtshoorn Gold Mining*.

On trouvera leur monographie à la fin de ce volume.

Ces diverses compagnies ont produit en 1887 un total de 2387 onces d'or, savoir :

Or tiré des filons	1.742 onces.
Or d'alluvion.	655 —
Ensemble.	2.397 onces.

On a trouvé également de l'or dans plusieurs autres zones administratives de la Colonie, savoir: *Cape*, *Hay*, *Prieska*, *Worcester* et *Robertson*, mais en quantité insuffisante pour permettre la création d'une industrie minière comme celle de Knysna. On a signalé, en outre, la présence de reefs aurifères dans le Griqualant West et sur la rive droite du fleuve Orange; mais en somme, de toutes les compagnies créées pour l'exploitation de l'or dans la colonie du Cap aucune n'a donné jusqu'ici de résultats industriels pratiques, malgré la proximité de la mer et la facilité des communications. L'expérience de ces dernières années suffit donc à démontrer qu'il n'y a rien à faire de ce côté pour les capitaux européens.

Etat libre d'Orange.

L'Etat libre d'Orange ne compte jusqu'ici qu'un seul champ aurifère, celui de Vredefort Fields, au Pary's Drift près de la rivière Vaal qui sépare ce pays de la République Sud-Africaine. Le voyageur qui va de Natal au Randt, par Harrismith, peut apercevoir cette exploitation juste au moment où il quitte le territoire de l'Etat libre.

Mais on commence à peine à prospecter cette zone. On parle beaucoup en ce moment même des gisements aurifères de *Blauboschport* dans l'Etat

libre d'Orange, à proximité de la rivière *Vaal*. Les filons seraient tellement riches qu'ils rendraient de dix onces à la tonne. La main-d'œuvre est plus abondante dans ce pays que sur le Rand, et on a aussi l'avantage de se trouver auprès de riches mines de houille qu'on exploite près de la rivière. Plusieurs syndicats se sont formés dans l'Etat Libre pour prospecter les gisements d'or signalés; on trouvera à la fin de ce volume une courte monographie de ces divers syndicats. Le temps seul démontrera ce que l'on peut attendre de ces découvertes.

Natal.

La colonie de Natal commence à réclamer sa part de la moisson dorée et signale à l'attention du public les filons aurifères d'*Umsinga* près de la rivière *Tugela* et d'Umzinto près de la côte. Une petite quantité de quartz, tirée de ce dernier reef, a été essayée à Londres et a rendu 13 onces d'or à la tonne. Un certain nombre de mineurs explorent aussi les gisements aurifères d'Umfongosi, rivière tributaire du fleuve Tugela, du côté zoulou de cette rivière.

A Umzinto, on a commencé d'importantes galeries minières, et l'on a trouvé l'or visible à 50 pieds de profondeur. En 1889, on employait dans cette mine plus de 50 ouvriers.

Damaraland.

Le Damaraland appartient aujourd'hui à l'empire d'Allemagne; géographiquement c'est une dépendance du Bechuanaland et ses richesses minières dérivent de cette grande ceinture métallifère qui, d'après la théorie, enveloppe l'Afrique australe tout entière depuis la baie Delagoa jusqu'à celle de Walfish, sur l'Atlantique. La découverte de l'or en ce pays s'est opérée d'une manière quelque peu romanesque.

Il y a trente ans environ un certain Josias Stevens quittait le service de la *Matabeles Copper Mining Company*, dans le Bechuanaland. Avant de s'embarquer à la côte, il résolut de faire une excursion vers le nord afin de vérifier les récits merveilleux d'un négociant colporteur sur la richesse minérale de cette région inexplorée.

Accompagné de son jeune fils et sous la conduite du colporteur, il arriva sur la rivière Tsoas, à un endroit où se manifestaient les indices évidents d'une rare richesse minière.

Le colporteur pensait avoir simplement découvert une mine de cuivre. Mais, comme Josias Stevens essayait avec son marteau des échantillons de minerai, il aperçut quelque chose de brillant bien plus précieux que le cuivre. C'était de l'or. Il eut la prudence de ne communiquer son observation à personne. Ramassant le plus de minerai qu'il put, il emporta ces échantillons avec lui en Angleterre.

Rentré dans sa patrie, il ne paraît pas s'être donné beaucoup de peine pour mettre à profit sa découverte.

Les échantillons se dispersèrent en cadeaux à des amis qui n'y voyaient pas autre chose que des pierres bizarres provenant d'un des coins du monde encore ignoré.

La rivière Tsoas et ses filons précieux tombaient dans l'oubli, lorsque, seize ans plus tard, un frère de Josias Stevens, de retour des mines australiennes, aperçut chez son frère quelques-uns des échantillons du minerai

sud-africain; il reconnut immédiatement leur valeur. « Ces pierres, s'écria-t-il, proviennent d'une riche mine d'or! » Il n'y avait pourtant rien à faire; car si une riche mine d'or est une chose fort précieuse lorsqu'elle est à portée, lorsqu'elle se trouve à 6,000 lieues de distance, dans un pays inaccessible, il faut quelque chose de plus que la foi pour en tirer partie.

Un fils de Josias Stevens, devenu aussi mineur en Australie, avait prospéré au point que, douze ans après la visite de son oncle en Angleterre, il put appeler son père et sa famille auprès de lui, à *Charters Towers*, mine du *Queensland*. Dès que le vieux Josias Stevens eut visité cette mine, il s'écria: « cette formation est identique à celle d'où proviennent mes échantillons sud-africains ».

Deux ans après, Josias mourut laissant ses échantillons comme unique preuve de la fortune qu'il avait eue un moment sous la main. Un an ou deux après, en 1887, son fils accompagné de quatre mineurs australiens, s'embarqua pour le sud de l'Afrique. Ils arrivèrent à Cape Town en juin 1887, et M. Ohlsser forma un syndicat pour leur procurer les fonds nécessaires à la poursuite de leur entreprise.

Il équipa à ses frais une expédition qu'il embarqua sur son propre schooner, le « *Louis-Alfred* » pour Walfishbay. L'expédition suivit la route que Josias Stevens et le trafiquant avaient parcourue trente ans auparavant. Ils découvrirent un filon très riche à trente milles de *Walfishbay*; une autre formation fut découverte à quarante milles plus loin. M. Ohlsser et ses compagnons vendirent plus tard leurs intérêts miniers à M. Bleichrœder de Berlin pour £ 15,000. Mais l'exploitation des mines du Damaraland n'a pas prospéré, sous le régime allemand, autant que le donnait à penser la richesse des premiers minerais découverts.

Dernièrement cependant, trois riches veines de quartz aurifère et de bismuth métallique ont été ouvertes à cent milles de la côte. On commence à les exploiter, et peut-être y a-t-il là l'embryon d'un nouveau champ aurifère rémunérateur. On compte déjà au Damaraland plusieurs compagnies ou syndicats constitués d'après la loi minière allemande et trois syndicats anglais: un de Kimberly et deux de Capetown.

Mozambique.

La colonie portugaise du Mozambique, dont Lourenço-Marquez est la ville principale, et qui s'étend de la baie Delagoa au fleuve Zambèze, renferme aussi des gisements d'or fort riches. En réalité, ce pays a été le premier à exploiter et à exporter l'or sud-africain; mais cette industrie a subi le contre-coup de la décadence coloniale du Portugal, et aujourd'hui, à l'exception de quelques compagnies anglaises, on peut dire que l'exploitation de l'or n'existe plus dans l'antique Sofala. Les commerçants portugais se bornent à échanger des pacotilles contre l'or d'alluvion recueilli par les femmes indigènes dans le lit des rivières. Toutefois depuis quelques années, les autorités des deux colonies portugaises d'Angola et de Mozambique ont paru vouloir tenter quelques efforts pour développer les richesses minières des vastes contrées qu'ils administrent encore entre le Shiré, le lac Nyassa, le Zambèze et les Lombobos.

CINQUIÈME PARTIE

QUESTIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER AU TRANSVAAL

La République Sud-Africaine exploite d'immenses richesses minérales; une administration correcte et même progressive y garantit les propriétés et la sûreté des personnes; une législation minière modèle, la meilleure peut-être du monde civilisé délimite et assure nettement les droits des particuliers et ceux des Compagnies. Depuis cinq ans les budgets transvaaliens se soldent par des excédents sans cesse croissants, une affluence de population s'y porte de tous les points du monde, des centaines de compagnies par actions s'y créent, et pourtant, au milieu de cette organisation complète sous bien des rapports, au milieu d'une prospérité dont la rapidité est sans exemple dans les annales des peuples, il reste une lacune immense : le Transvaal manque totalement de chemins de fer. Comme au temps des premiers âges, les transports s'y font encore au moyen de chariots attelés de bœufs et ce n'est pas une particularité des moins singulières que ce pays, né d'hier, déjà pourvu des inventions les plus modernes, mais où manque encore la plus utile de toutes, la locomotive. En effet, à l'heure actuelle la République Sud-Africaine n'a pas encore un seul kilomètre de voies ferrées.

Nous allons essayer d'exposer les motifs compliqués d'un état de choses qui renverse au premier abord toutes les données de la civilisation.

En France, où le public est malheureusement tenu dans une ignorance complète de ce qui se passe à l'étranger, on ne se rend sans doute pas un compte exact de ce qu'est la nation Boer et, par la position géographique du Transvaal, on peut être tenté d'assimiler les habitants de ce pays aux races inférieures des contrées environnantes. Ce serait là une grave erreur. Car si l'existence à moitié sauvage que ce peuple pasteur mène depuis deux siècles a pu laisser renaître chez la génération actuelle quelque chose de la rudesse des nations primitives, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici des descendants d'une race européenne et que du sang français coule dans les veines de la moitié de la population Boer. Toutes proportions gardées,

le Boer a de nombreux points de ressemblance avec nos paysans du nord de la France, moitié Flamands et moitié Français; le patois des uns serait facilement compris des autres. Les caractères présentent une grande analogie et si l'on trouve chez le paysan en général un attachement souvent aveugle au sol, on peut dire que chez le Boer c'est, avec l'esprit d'indépendance, le sentiment qui domine tous les autres.

Mais aussi que de luttes, que de souffrances ce peuple n'a-t-il pas endurées depuis plus d'un siècle pour conquérir ce sol et cette independance! Nous ne reviendrons pas sur l'histoire du Transvaal que nous avons rapidement esquissée au commencement de ce livre; ce que nous en avons dit suffit, pensons-nous, pour faire comprendre que, après tant de sang répandu pour conquérir son autonomie, l'existence de la nation Boer se trouve aujourd'hui menacée par un ennemi plus redoutable que jamais. Cet ennemi c'est l'OR, l'or qui déchaîne sur ce pays un tel flot d'immigration que le moment n'est plus éloigné où les 60,000 Boers seront noyés dans des centaines de mille individus appartenant à tous les peuples et devant fatalement constituer bientôt une nation nouvelle où l'élément Boer aura disparu.

Quelle étrange destinée que celle de ce peuple toujours fuyant devant les envahisseurs et toujours poursuivi par eux, remontant toujours vers le nord pour y chercher de nouveaux pâturages libres, et sans cesse forcé de se porter plus loin, ouvrant la voie à la civilisation, domptant les populations indigènes et conquérant sur elles des teritoires qu'il abandonne ensuite à d'autres.

C'est ainsi que toutes les colonies du Sud de l'Afrique, la colonie du Cap, Natal, le Griqualand West ont été fondées par les Boers. Enfin après un demi-siècle de luttes sanglantes, après des victoires restées célèbres sur les Anglais, ils avaient obtenu la possession d'un territoire de leur choix, l'indépendance du Transvaal était reconnue, les frontières en étaient délimitées et ils pouvaient espérer vivre enfin paisibles de la vie de leur goût, quand la découverte de l'or vient de nouveau mettre en question leur tranquillité et leur existence même.

Au commencement des premières découvertes de l'or, nombre de fermiers Boers vendirent leurs fermes et emmenant femmes, enfants et troupeaux, allèrent s'établir dans d'autres districts; mais voici que les gisements aurifères au lieu d'être isolés, se découvrent successivement dans toutes les parties du Transvaal. Alors l'immigration étrangère commence, les districts méridionaux les plus près des voies de communication sont envahis les premiers; les Boers remontent au nord; mais l'or se trouve sous leurs pas; ils remontent encore, ils se réfugient dans le Zoutpansberg et le Waterberg et voilà que la renommée a déjà crié aux quatre coins du monde que ces districts sont les plus riches du Transvaal. Abandonner encore cette place, fuir le contact des chercheurs d'or, se soustraire au voisinage des aventuriers ne serait qu'un jeu pour cette race nomade, mais les choses se compliquent pour elle: le chemin du nord lui est désormais barré.

Le Matabeleland qui forme la frontière septentrionale du Transvaal est occupé par cette race belliqueuse des Matabelés, scission d'une partie de la nation Zoulou que les Boers trouvèrent dans le Transvaal et qu'ils réussirent à repousser au delà du fleuve Limpopo. Cette race occupe aujourd'hui fortement ce pays; elle possède une redoutable armée, il faudrait, pour la déposséder, entreprendre de nouvelles luttes sanglantes. Mais d'ailleurs, Lobengoula, le roi des Matabeles, ne vient-il pas de se placer sous le protectorat de la Grande-Bretagne, n'a-t-il pas concédé le monopole exclusif de son territoire à MM. Rudd et Rhodes et le gouvernement anglais ne vient-il pas de faire acte de suzeraineté en octroyant à la *British South Africa Company* une charte royale sur tous les pays situés entre le Limpopo et le Zambèse.

Violer le territoire de Lobengoula serait donc s'attirer les foudres de l'Angleterre. A l'ouest la sphère d'influence anglaise enveloppe toute la frontière du Transvaal; à l'est les Boers se heurtent aux possessions portugaises et au Swaziland. Cernés de toutes parts, ils ne peuvent songer à s'échapper; il leur faudra cette fois subir l'envahissement qu'ils ont fui si souvent, il leur faudra vivre côte à côte avec leurs envahisseurs, voir leurs mœurs se transformer, voir leurs enfants abandonner la vie rustique de leurs pères et l'or corrompre leurs cœurs, jusqu'à ce que, au bout d'une ou deux générations, il n'y ait plus dans ce pays que des *Africains* (Afrikanders) et non des colons hollandais, jusqu'à ce que le Transvaal, la colonie du Cap, Natal, l'Orange, Free State forment de vastes *Etats-Unis de l'Afrique du Sud.*

Lutter contre l'envahissement et surtout contre l'envahissement de l'élément anglais, on peut dire que toute la politique du Président Krüger est là, et elle est résumée dans ce mot qu'on lui prête : « Les diligences m'amènent cent Anglais par semaine, les chemins de fer m'en amèneraient mille. »

Donc, pas de chemins de fer; ou plutôt pas de communications ferrées avec les colonies anglaises du Sud de l'Afrique, car ce serait une souveraine injustice que de présenter le Président Krüger comme un ennemi de la civilisation ou comme un obstructionniste inconscient.

Sous son physique étrange et rude, le Président Krüger cache toute la finesse d'un diplomate consommé; il personnifie la ténacité de sa race, et à maintes reprises, ses pires ennemis, les Anglais, n'ont pu s'empêcher de faire son éloge (1). Non, il n'est pas juste de dire que Krüger ne veut pas *des* chemins de fer. Ce qu'il veut c'est *un* chemin de fer et ce chemin de fer est celui de la Baie de Delagoa, c'est-à-dire celui qui relie directement le Transvaal à la mer, celui qui le rapproche le plus de la mère-patrie, celui surtout qui doit faire au réseau ferré de la colonie du Cap une concurrence mortelle.

Comment lutter contre l'envahissement; comment contre-balancer l'influence anglaise ? Le temps des guerres est passé, c'est à la diplomatie de faire son œuvre et le meilleur imoyen de combattre serait de favoriser une immigration des races hollandase, flamande et germanique dont l'importance pût faire contrepoids à l'immigration anglaise; car fermer ses frontières, le Transvaal non seulement n'y a jamais songé, mais de tout temps ses aspirations ont tendu à se créer des communications faciles et rapides avec l'Europe et cela par la voie la plus courte et la plus naturelle : par la baie de Delagoa. Et en favorisant la création de ce côté d'une voie ferrée à l'exclusion de toutes autres, le Président Kruger ne fait que continuer la politique immuable de ses devanciers.

Nous allons esquisser les différentes phases de cette politique qui date pour ainsi dire de l'occupation du Transvaal par les Boers.

Et d'abord nous donnerons une courte description de la Baie de Delagoa.

La baie de Delagoa est reconnue par tous les marins pour être la meilleure et la plus sûre de l'Afrique australe. Le havre intérieur est si spacieux que plusieurs milliers de navires y stationneraient à l'aise.

Elle s'étend sur une longueur de 70 milles, entre le 26° 20′ et le 25° 20′, méridien de Greenwich; sa largeur est de 25 milles environ. De l'extrémité septentrionale de la baie à l'île d'Inyack, au nord de la péninsule du même nom, s'élève une ligne de bas-fonds appelés respectivement « *Cutfield* », « *Dommett* », « *Hapé* » et « *Cockburn* ». Le niveau d'eau le plus bas sur le

(1) Voir son portrait page 10.

Cutfield est de 2 1/4 brasses; sur le Dommet, de 3 brasses, et sur le Cockburn (au large des îles Inyack et des Eléphants), d'une brasse : ces sondages ont été relevés aux marées basses du printemps.

Entre les bas-fonds ci-dessus mentionnés, il existe de bons chenaux; mais les approches de la baie ne se bornent pas à ces chenaux, car à quatre brasses à peine de la côte, le rivage s'enfonce à une pente rapide; la baie est donc pour les navires d'un faible tirant d'un accès facile par tous les vents.

A l'abri de la péninsule Inyack, on trouve un ancrage sûr et excellent, par des profondeurs de 4 à 9 brasses, et, sous le vent des îles avoisinantes est situé Port-Melville.

Mais à l'entrée de la *Outer-Bay*, commençant de front avec la pointe sud-ouest de l'île Sheefen, une barre se dresse, séparant en deux la baie. Cette barre mesure en largeur un demi-mille environ; sa profondeur minimum est de 13 pieds et demi à marée basse de printemps; elle est formée principalement de détritus de rivières et s'allonge sur une ligne qui part de Reuben Point au Mawhome Point, entrée proprement dite du havre. La distance entre ces deux points égale à peu près trois milles.

On peut affirmer sans exagération que ce vaste havre intérieur s'étend à partir de l'embouchure de la rivière Maputa, sur une longueur de 7 milles, avec une largeur moyenne d'un mille, la profondeur variant de 3 à 13 brasses aux eaux basses du printemps.

Le promontoire du côté nord s'avance de 600 mètres en eau profonde. Les rivières Temba, Umbolasi et Matala se déchargent dans le port; les deux premières ont une grande profondeur sur un long parcours et conservent une largeur suffisante pour admettre d'assez grands navires. L'ancrage y est excellent et les steamers des lignes British Indian, Union et Donald Currie s'en servent depuis plusieurs années; mais les moyens de déchargement sont très imparfaits, grâce à l'incurie portugaise. On décharge par-dessus bord les marchandises transbordées sur des chalands par des nègres, ce qui occasionne souvent des pertes et des frais considérables.

La baie de Delagoa fait partie de l'établissement de Lourenço Marquez, province portugaise du Mozambique. Tout l'intérêt de cet établissement se concentre sur la ligne de chemin de fer qui relie aujourd'hui la Delagoa au Transvaal.

Il y a plus de cinquante ans que le premier effort fut tenté pour établir une communication entre le Transvaal et le port de Lourenço Marquez. En 1834, vingt-sept familles franco-hollandaises, sous deux chefs boers nommés Van Rensburg et Trichard, essayèrent d'atteindre les possessions portugaises de la côte dans le but d'ouvrir des communications commerciales.

Sans aucune connaissance du pays ni du caractère des tribus indigènes qui les habitaient, ils entrèrent dans ces régions inconnues et commencèrent ce voyage extrêmement périlleux dont un bien petit nombre devait revenir.

Côtoyant la rivière Oliphant, ils franchirent le Drakensberg avec beaucoup de difficultés. Là, les deux chefs se séparèrent. Van Rensburg et les siens se dirigèrent au nord-est vers Sofala, tandis que Trichard avec ses adhérents allait au sud-est vers la Delagoa Bay. On suppose que les Rensburg eurent plusieurs combats à soutenir contre les Cafres indigènes et qu'ils furent finalement entourés et massacrés par le chef Manikas.

En septembre 1867, quatre êtres humains à peau blanche furent remis par un chef swazie au bailli de Lydenburg. Les adultes supposés les seuls survivants de la colonne Rensburg de 1835, vivaient depuis l'âge de deux ans au milieu des indigènes. Ils étaient à peine vêtus et ne parlaient que le cafre.

La colonne Trichard atteignit la baie Delagoa après bien des difficultés et

beaucoup de souffrances. Tout son bétail périt sous les piqûres de la terrible mouche *Tsetse*, un des fléaux de cette contrée tropicale. Trichard lui-même, ainsi que la plupart de ses compagnons, succomba aux fièvres paludéennes.

Le petit groupe restant qui réussit à atteindre la baie Delagoa fut reçu avec bienveillance par le Gouverneur portugais et envoyé à Natal.

Loin d'être découragés par ces désastres, les Boers, au caractère et au tempérament indomptables, reprirent les années suivantes leurs audacieuses expéditions commerciales vers la baie. Mais ils subirent encore d'immenses pertes, surtout en bestiaux et en chevaux, ce peuple pasteur et biblique ne voyageant jamais sans ses troupeaux.

La *Tsetse* a rendu et rendra encore aux Portugais de grands services; en effet, cet insecte redoutable tue impitoyablement tous les bestiaux qui descendent les vallées du Crocodile, du Tembe et du Maputa, et il est évident que si les Boers avaient pu conduire impunément leurs animaux dans ces vallons inhospitaliers, les Portugais auraient été chassés depuis longtemps de la Delagoa-Bay comme nous le disions plus haut, car le désir le plus cher des Boers, celui qui leur tient le plus à cœur, c'est d'avoir un port les mettant directement en rapport avec la mère patrie, avec la Hollande et la Belgique.

En 1843, le navire hollandais *Den Brazilia* débarquait à Lourenço-Marquez un ministre protestant, plusieurs maîtres d'école et une petite cargaison de bibles, de livres scolaires et de papeterie, envoyés comme cadeau par des citoyens hollandais.

En août 1845, un traité intervint entre Potgieter, chef des Boers du Lydenburg, et le gouverneur portugais de la Delagoa Bay. Vers la même époque, une ambassade fut envoyée par le gouvernement portugais au Zoutpansberg dans le but de négocier un traité de paix et de commerce avec Schoeman, alors chef indépendant d'un groupe de Boers du Zoutpansberg.

Potgieter lui-même descendit à Lourenço-Marquez en 1848 pour y trafiquer et pour y prendre livraison des marchandises débarquées du navire hollandais *der Animo*. Mais, en route, il perdit tout son bétail; plusieurs de ses compagnons moururent de la fièvre. Pour comble de malheur, les marchandises hollandaises ne répondaient pas aux besoins du pays: les négociants d'Amsterdam perdirent 85 à 86 0/0 du capital engagé, et, comme les Boers perdirent encore davantage, on convint d'un commun accord que cette tentative serait la dernière pour établir des relations commerciales permanentes avec la Hollande.

Un autre navire, le *Vasco de Gama* quitta la Hollande en décembre 1850, mais il débarqua à la Delagoa Bay seulement un nouveau contingent de maîtres d'école dont plusieurs vivent encore au Transvaal.

Depuis ce moment, le commerce extérieur paraît avoir passé aux mains des Portugais du Mozambique.

Ces négociants débarquent leurs marchandises à Lourenço-Marquez et reçoivent en échange les produits agricoles sud-africains.

Un consul de Portugal fut accrédité au Zoutpansberg et les marchands portugais firent un commerce très actif avec les Boers du Lydenburg et avec la colonie du Zoutpansberg.

C'est alors que témoin du développement et de la rivalité de la République hollandaise sud-africaine, le gouvernement portugais ouvrit avec elle en 1850 des négociations diplomatiques en vue d'un traité d'alliance qui, toutefois, ne fut définitivement conclu qu'en juillet 1869.

Dès le mois de septembre 1860, un des principaux marchands de la Baie de Delagoa proposa un projet de voie ferrée de Lourenço-Marquez au Zoutpansberg; cette proposition n'eut aucune suite.

Mais l'idée de rendre la baie Delagoa accessible au commerce européen reçut une impulsion nouvelle lorsque Alexandre Mac Corkindale visita le Transvaal en 1864; il acheta à cet effet un vaste territoire le long de l'Amaswaziland.

La rivière Maputa, qui court à travers la partie méridionnale de la baie portugaise, étant navigable pendant plus de 80 milles de son embouchure, Mac Corkindale proposa de transporter les marchandises en bateaux plats de la baie aux monts Lebombos, frontière du Transvaal; là l'on aurait établi un entrepôt d'où les marchandises auraient été transportées à l'intérieur par des chariots à bœufs, sans avoir à redouter la mouche « *Tsetse* » qu'on ne rencontre plus sur les plateaux d'une altitude élevée.

Poursuivant toujours l'idée de se rapprocher de la mer, le président Pretorius, en avril 1868, publia une proclamation par laquelle il annexait sans autre forme de procès, la rivière Maputa avec un mille de terrain en largeur sur chaque rive, de sa jonction avec le Pongola jusqu'à son embouchure dans la partie sud de la baie Delagoa.

Le gouvernement portugais protesta immédiatement. Le gouvernement anglais de la colonie du Cap en fit autant. C'est alors que, après plusieurs années de discussion, on eut recours à un abitre pour arranger le différend. Ce fut le maréchal Mac Mahon, duc de Magenta et Président de la République Française, qu'on choisit d'un commun accord. Les parties déféraient à son haut jugement, sans appel, leurs prétentions respectives. Le maréchal rendit, le 24 juillet 1875, un arrêt favorable au Portugal et basé sur le respect des droits conventionnels et sur une longue possession de plus de deux cents ans.

Ce jugement, rendu selon l'équité des chancelleries, est illusoire, parce qu'il heurte les grandes et immuables lois qui régissent l'humanité. La loi du progrès qui mène le monde ne permet pas qu'une nation en décadence occupe et stérilise indéfiniment un des points du globe les plus importants. Le Portugal n'a pas de droits sérieux sur l'Afrique australe qu'il est impuissant à exploiter et à civiliser. S'il y a des possesseurs légitimes, ce sont assurément les seules races autochtones. Toute nation européenne qui s'empare d'une colonie assume *de facto* la stricte obligation d'y développer la civilisation. Si elle en est incapable, il faut qu'elle laisse la place à d'autres. La politique coloniale est une grande et belle politique, mais elle implique des devoirs difficiles à la hauteur desquels l'Angleterre, la Hollande et la France se sont seules trouvées dans les temps modernes.

Lorsque, à la suite du jugement du maréchal, les plans de Mac Corkindale furent devenus impraticables, le gouvernement portugais accorda diverses concessions pour construire des routes capables de supporter une traction à vapeur, entre son territoire et le *High Veld*.

En 1873, les Boers dépensèrent mille livres sterling pour établir une route carrossable entre les champs aurifères et la baie Delagoa, sur une longueur de 173 milles; les Portugais s'étaient engagés à construire la portion de route traversant leur territoire, entre la chaîne de Lebombos et la baie, soit un parcours de 46 1/2 milles. Mais cette route fut si mal entretenue, qu'au bout de peu de temps, on n'y pouvait plus passer que la hache à la main : la végétation tropicale triomphant de la main-d'œuvre portugaise, les buissons et les plantes arborescentes désagrégèrent promptement la route.

En 1875, le gouvernement du Transvaal accorda une concession à M. Nellmapius, vice-consul de Portugal au Zoutanspberg pour l'établissement d'une compagnie de transport de marchandises, au moyen de charretiers indigènes, entre les champs aurifères et la baie Delagoa; le gouvernement accordait au concessionnaire huit fermes de 3,000 morgen chacune, à titre de subvention

pour la création de stations commerciales à 15 milles de distance l'une de l'autre. Mais la grande guerre contre les Cafres survint; les blancs qui gardaient les stations furent massacrés par les indigènes; les transports de marchandises devinrent impossibles, et la compagnie dut se dissoudre.

Antérieurement à ces événements, en juin 1870, MM. Forssmann et Munich avaient sollicité l'autorisation d'entreprendre la construction d'une route capable de supporter une traction par machines à vapeur.

Une concession similaire fut octroyée en février 1871 à MM. Moodie et Levert; elle fut transformée le 14 août 1872, en la première concession régulière de chemin de fer, octroyée à M. Moodie seul. Mais celui-ci la céda à M. A. Guzman, lequel entreprit de former en Angleterre une compagnie pour exploiter cette concession; il obtint à cet effet du Gouvernement portugais l'autorisation de transférer en son nom la concession accordée à Moodie pour la section portugaise du réseau.

Lorsque Guzman eut échoué à Londres, Moodie obtint, en janvier 1873 une nouvelle concession pour un chemin de fer allant de Lourenço-Marquez à Prétoria, avec une subvention de 850 fermes de 6,000 acres chacune, dans le cas où il réussirait à former une compagnie.

Moodie ne parvint pas non plus à réunir les capitaux nécessaires ni à commencer les travaux dans les délais stipulés par son traité avec le gouvernement du Transvaal.

The Lebombo Railway Company.

Le Président Burgers proposa alors au Volksraad de ne plus octroyer de concessions à des compagnies ni à des particuliers, mais d'emprunter en Europe un demi-million sterling avec lequel le gouvernement construirait lui-même une ligne ferrée à voie étroite du Drakenberg à Lourenço-Marquez. On réduisit plus tard cet emprunt à 300,000 livres sterling que le Président Burgers, en personne, alla chercher en Europe en 1875. Pour couvrir l'intérêt de la somme à emprunter, le Volksraad avait voté, en juin 1876, une taxe spéciale, dite des chemins de fer, maintenue par un nouveau vote du 30 octobre 1884. Cette taxe se perçoit sur les fermes à bail *(quitrent)* dans l'État et sur toute personne âgée de plus de 21 ans qui ne possède pas de ferme à bail. Le montant en est d'une livre sterling, cette contribution est encore en vigueur aujourd'hui.

Ayant échoué dans ses négociations financières sur le marché de Londres, le Président se rendit à Lisbonne, où il conclut un traité de commerce stipulant que dans le cas où les recettes du futur chemin de fer ne seraient pas suffisantes pour couvrir les dépenses de pont, de quais et autres travaux, un droit d'importation serait perçu, lequel pourrait encore, selon les nécessités, être porté jusqu'à 6 0/0.

On convint, en outre, que le roi de Portugal accorderait :

1° Une subvention équivalente à la moitié du coût total des travaux;

2° Le terrain pour construire le chemin de fer;

3° Franchise de douane pendant quinze ans pour tout le matériel de construction et de traction;

4° Le monopole de l'exploitation de la ligne et du télégraphe électrique pendant quatre-vingt-dix-neuf ans.

Par contre, le gouvernement du Transvaal s'engageait :

1° A continuer le chemin de fer jusqu'à un centre de production et de consommation;

2° A concéder le terrain nécessaire à la construction de la voie ferrée;

3° A accorder une garantie d'intérêt de 5 0/0 du capital emprunté ou, si cela était urgent, un subside égal à celui du Portugal.

Le Président Burgers partit ensuite pour la Hollande; mais il ne réussit pas à emprunter les £ 300,000 dont il avait besoin, et il ne put recueillir £ 79,136. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'entrer en rapport avec la Société anonyme belge des ateliers de la Dyle et de conclure avec elle des engagements pour la fourniture d'un matériel complet de chemin de fer, facturé à £ 63,200. Environ la moitié de ce matériel fut embarquée à destination de la Delagoa Bay; l'autre moitié resta en entrepôt dans différents ports de la Hollande et de la Belgique jusqu'à ce qu'elle fut enfin transportée au Sud-Afrique par le gouvernement anglais en 1879.

Comme le Gouvernement portugais ne pouvait pas accorder directement une concession à celui du Transvaal, il prit un biais et passa une convention avec M. Moodie en 1876, aux termes de laquelle le Portugal lui concédait le droit exclusif de construire et d'exploiter la portion portugaise du chemin de fer, entre la baie de Delagoa et les monts Lebombos.

Moodie s'engageait à former, dans les six mois, une Compagnie pour exploiter sa concession; les travaux devaient commencer dans l'espace d'un an, à partir de la date du traité, et ils devaient être achevés *en trois années sous peine de rescision du traité.*

Cette concession fut achetée par le Gouvernement du Transvaal à M. Moodie moyennant un honoraire de £ 3,000 et £ 2,000 d'indemnité pour les frais encourus.

Le Gouvernement Sud-Africain transféra immédiatement la concession à la Compagnie *Lebombo Railway Company Limited* constituée à Prétoria. Le capital nominal de cette Compagnie était de £ 110,000 divisées en 4,400 actions de £ 25 chacune, dont 3,300 étaient prises par le Gouvernement du Transvaal; 24 furent souscrites par des particuliers. Il ne restait donc plus que que 1,076 actions de £ 25. On ne réussit pas à les placer, et la Compagnie du chemin de fer Lebombo se trouva dans l'impossibilité de fonctionner. Elle devait £ 5,598 environ, et elle ne put trouver l'argent nécessaire pour payer le fret du matériel de chemin de fer arrivé de Belgique à Lourenço-Marquez. Les traites de la Hollande sur le Gouvernement revinrent impayées et le crédit du Transvaal tomba si bas qu'on put à peine contracter un emprunt de £ 400 d'un Boer auquel on dut engager en échange un étang salé près de Prétoria.

Dans ces conditions, la Compagnie résolut de vendre ou d'hypothéquer une partie du matériel de chemin de fer entreposé à Lourenço-Marquez; mais elle ne réussit à obtenir qu'une promesse de £ 2,000. On fit alors, mais en vain, appel au Gouvernement portugais pour en tirer, à titre d'avance sur la subvention promise, une somme de £ 6,000. Sur ces entrefaites, éclata la révolte des Cafres; les Boers, vaincus par Sekokoeni, appelèrent les Anglais à leur secours; mais ceux-ci annexèrent le Transvaal après avoir battu et fait prisonnier le chef nègre.

Pendant ce temps, la Compagnie du chemin de fer Lebombo, abandonnée à elle-même, fit faillite et liquida. On ne peut s'empêcher de regretter la triste fin d'une entreprise si bien commencée et qui aurait été inévitablement féconde en magnifiques résultats. N'est-il pas déplorable de voir une concession aussi sérieuse, pourvue de la garantie de deux gouvernements, assurée d'un grand trafic et d'un avenir brillant, succomber ainsi misérablement faute de deux millions de francs, alors que tant d'aventuriers pompent chaque jour l'argent des gogos! Il n'est jamais venu à l'idée de personne de vanter l'intelligence des capitaux; mais certes, dans ce cas spécial du premier chemin de fer de la Delagoa Bay, on aurait pu attendre plus de clairvoyance et moins d'ignorance de leurs intérêts particuliers de la part des capitalistes hollandais, portugais et anglais.

***

Nous venons de voir comment échoua la première tentative de création d'un chemin de fer au Transvaal. Il nous reste maintenant à étudier la période qui aboutit à l'état de choses que nous trouvons à l'heure actuelle.

Au cours des événements que nous venons de passer en revue, l'Angleterre, comme prix du service rendu aux Boers en les délivrant de Sekokoeni, commença à traiter le Transvaal en pays conquis et l'un de ses premiers soins fut d'annexer la partie du Swazieland connue aujourd'hui sous le nom de district de de Kaap. Naturellement la nation maritime par excellence devait chercher à donner un débouché sur la mer à ce qu'elle considérait déjà comme sa nouvelle conquête.

Aussi, à peine les hostilités terminées, le gouvernement anglais, dès l'année 1879, chargea-t-il M. Farrell, ingénieur des chemins de fer, de rechercher un nouveau tracé entre Pretoria et Lourenço-Marquez. Le rapport de M. Farrell, daté du 30 juillet 1880, diffère de celui de M. Hall, ingénieur de la *Compagnie Lebombo*. Nous en extrayons le passage suivant :

« L'ascension du Drakensberg étant le principal obstacle à la construction d'une voie ferrée entre la baie Delagoa et le Transvaal, j'ai consacré un temps considérable à l'étude de cette chaîne de montagnes, et je me suis convaincu que le seul passage praticable se trouvait au sud de la rivière *Umbolosi*; j'ai finalement choisi la vallée *Usutu* comme étant la voie la plus facile. Quoique des observations ultérieures puissent varier sur le point précis du futur tracé, je suis persuadé que cette vallée sera la meilleure voie à suivre, parce qu'elle traverse le bassin houiller de *New Scotland*. Les charbons de ce district donneront lieu à un immense trafic.

» Le Umbolosi Poort a été désigné comme le meilleur passage à travers les *Lebombos*, d'abord à cause de sa position accessible et ensuite parce que les autorités portugaises l'ont choisi comme débouché de la ligne qui part de leur territoire. Le resultat de mon inspection et de l'examen minutieux auquel je me suis livré me donne la conviction sincère qu'une ligne de chemin de fer peut être parfaitement construite entre Lourenço-Marquez et le Transvaal, relativement à peu de frais et avec des pentes et des courbes moins gênantes que celles qu'on rencontre sur plusieurs des principales lignes ferrées du Cap et de Natal. »

Mais survint la révolte des Boers et la guerre de l'Indépendance, et il ne put plus être question de chemin de fer jusqu'au 3 août 1881.

A la suite de la défaite des Anglais, la reine, par la convention de Pretoria, accordait aux habitants du Transvaal la liberté de se gouverner eux-mêmes *sous la suzeraineté perpétuelle de l'Angleterre*, laquelle, par l'article 2, conservait le contrôle absolu des relations extérieures de la République Sud-Africaine.

Ce contrôle s'est exercé d'une manière pratique lors du traité du 7 octobre 1882 entre le Portugal et le Transvaal. Les ratifications en furent échangées entre M. Bering, représentant la puissante suzeraine et le major de Serpa Pimentel, representant le roi de Portugal.

A ce traité de commerce et d'amitié est annexé un protocole spécial au chemin de fer de Lourenço-Marquez à Pretoria. Voici la traduction de cet important document qui reproduit et maintient tous les avantages que le président Burgers avait déjà obtenus par le traité du 11 décembre 1875 :

« Les soussignés, inspirés par le vif désir qui anime leurs gouvernements respectifs de faciliter les relations commerciales entre la province de Mosambique et la République Sud-Africaine et de favoriser l'essor de la richesse

publique dans les deux contrées, ont pensé utile de déclarer, à l'occasion de la signature du traité du 11 de ce mois, ce qui suit :

» Le gouvernement portugais consent à aider à la construction d'un chemin de fer du port de Lourenço-Marquez ou de tout autre point de la rive droite où la rivière de ce nom est navigable jusqu'à la frontière de la République Sud-Africaine, en accordant à l'entreprise ou à la Compagnie chargée de la construction :

» 1° Une subvention qui peut être égale à la moitié du coût des travaux;

» 2° Le terrain nécessaire à la construction et à l'exploitation dudit chemin de fer ;

» 3° Franchise d'importation pendant quinze ans pour tout le matériel;

» 4° Le droit de préférence pour la construction de tous autres embranchements ferrés;

» 5° Le droit exclusif d'exploiter ledit chemin de fer et le télégraphe électrique pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, à l'expiration desquels ce droit fera retour à l'État sans aucune compensation. Cependant le gouvernement du roi se réserve le droit de rédemption et la faculté d'y avoir recours au moment et de la manière qui seront stipulés dans le contrat ;

» 6° Le gouvernement portugais consent aussi à permettre l'importation en franchise de tout le matériel nécessaire au prolongement de la ligne sur le territoire transvaalien ;

» De son côté, le gouvernement de la République Sud-Africaine déclare :

» 1° Qu'il s'oblige à continuer la ligne du chemin de fer de la frontière portugaise à un centre de production et de consommation qui assurera le trafic de la ligne et le développement du commerce international;

» 2° Qu'il mettra à la dispositon de la Compagnie concessionnaire tous les relevés et plans dressés pour le gouvernement;

» 3° Dans le cas où il jugerait utile d'octroyer la construction du réseau transvaalien à la même Compagnie déjà concessionnaire de la ligne portugaise, le Gouvernement Sud-Africain accordera à ladite Compagnie toutes les facilités possibles, notamment :

» *a* La concession gratuite de tout le terrain nécessaire;

» *b* Une garantie de 5 0/0 sur le capital employé ou une subvention analogue à celle promise par le gouvernement portugais :

» *c* Il promet également de faire tous ses efforts pour amener les indigènes de la République à travailler à la construction dudit chemin de fer, et il s'engage à user de tous les moyens en son pouvoir pour accélérer le prompt achèvement des travaux.

» Enfin, les soussignés déclarent que, dans le cas où une seule et même Compagnie obtiendrait la construction des deux parties dudit chemin de fer, attendu qu'elle serait soumise aux lois des deux pays dans les limites de leur territoire respectif, le gouvernement portugais et celui de la République Sud-Africaine adopteront, par mutuel agrément, les moyens qu'ils jugeront les plus expéditifs et les plus efficaces, pour aider ladite Compagnie à exécuter ses engagements et afin d'assurer, à tous les points de vue, le succès d'une œuvre dont les deux pays doivent tirer tant d'avantages. »

Tel est le protocole qui forme la charte du chemin de fer de Pretoria à la Delagoa Bay.

Delagoa Bay and East African Railway Company, limited.

A la suite de ce protocole et toutes les concessions antérieures étant devenues caduques, le gouvernement portugais accorda une nouvelle concession à *un groupe portugais*, à la condition qu'il créerait une compagnie exclu-

sivement portugaise devant porter le nom de : *Caminho de Ferro de Lourenço Marquez do Transvaal.* Mais cette exclusivité n'était que pour la forme, car devant l'impossibilité bien vite démontrée de trouver en Portugal les capitaux nécesaires, on autorisait la compagnie à céder ses droits à un financier américain établi en Angleterre, le colonel Mac Murdo.

Le contrat contenait les conditions suivantes :

Le colonel Edward Mac Murdo s'engageait à construire une voie ferrée entre la Baie Delagoa et la frontière du Transvaal, moyennant une concession d'exploitation de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il s'engageait à envoyer, quarante jours après la signature du contrat, un ingénieur pour examiner le tracé proposé par les ingénieurs portugais et indiquer les modifications qu'il jugerait utiles. Il devait, en outre, cent quarante jours après, soumettre au gouvernement de Lisbonne son plan définitif. La ligne devait être construite en trois ans à partir de l'approbation officielle des plans.

Par suite de nombreuses difficultés résultant de causes diverses, la cession n'eut d'effets pratiques qu'en mars 1885. A cette époque seulement, le colonel Mac Murdo réussit à constituer une Compagnie sérieuse au capital de 500,000 liv. st.

Tous les titres furent placés sur le marché de Londres.

La Compagnie anglaise, sous-concessionnaire de la Compagnie portugaise, prit le nom de *Delagoa Bay and East African Railway, limited.*

Elle a été enregistrée à Londres le 3 mars 1887, pour construire et exploiter un chemin de fer avec docks, quais, etc., moyennant une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans, garantie par le roi de Portugal à partir de 1883.

Cette concession, comme nous venons de le dire, appartient *légalement* à la Compagnie portugaise dont le siège est à Lisbonne; mais tous les actionnaires et obligataires sont Anglais. Aux termes de la concession, aucune ligne concurrente ne peut être construite à moins de cent kilomètres de chaque côté de la ligne.

La Compagnie reçut un don de 250,000 acres à son choix, outre 10,000 acres sur les deux côtés de la voie ferrée et quelques autres terrains. Mais aucune garantie monétaire ne lui fut accordée. Le gouvernement portugais se réservait le droit d'acquérir la ligne au bout de trente-cinq ans à un prix calculé sur la moyenne des profits réalisés pendant les sept dernières années; ce prix toutefois ne doit, en aucun cas, être inférieur au coût de la ligne.

Après bien des vicissitudes, le chemin de fer de *Lourenço Marquez à Komatie-Poort* fut ouvert au trafic, sur un parcours de 80 kilomètres, en décembre 1887.

Le capital social est de 500,000 livres sterling en actions de 10 livres entièrement libérées. On a aussi émis des obligations 7 0/0 de 100 à 500 liv. st. chacune pour une somme de 500,000 liv. st. dont 400,000 liv. st. ont été offertes au pair au public anglais en mars 1887; le solde fut vendu sur le marché de Londres en février 1888 à raison de 98 pour cent. En somme, l'Angleterre a 25 *millions de francs* engagés dans le chemin de fer de Delagoa Bay.

Les coupons sont payables en mars et en septembre et les obligations sont remboursables au 1er mars 1922, au moyen d'un fonds d'amortissement organisé à cet effet. Ces valeurs n'ont pas été admises à la cote officielle de Londres.

La ligne part de la ville de Lourenço-Marquez et s'avance par des pentes douces et graduées, à travers une belle contrée boisée jusqu'aux rives de la rivière Komatie, qui coule dans une vallée d'une merveilleuse beauté. Le constructeur de la voie a été sir Thomas Tancred, ingénieur habile.

Netherland South African Railway Company limited.

De son côté, le gouvernement transvaalien avait concédé le monopole des chemins de fer au Transvaal à la *Netherland South African Railway Company*.

Ostensiblement cette Compagnie paraît hollandaise, mais, en réalité, c'est une Compagnie allemande, la plus grande partie de son capital ayant été souscrite à Berlin.

Elle a été organisée avec un capital de 2 millions de florins divisés en 2,000 actions de 1,000 florins.

De ces 2,000 actions, un quart environ est placé en Hollande et près de la moitié à Berlin. Le gouvernement de la République Sud-Africaine est propriétaire de 600 actions. C'est le plus grand actionnaire après la *Handels Gesellschaft* de Berlin qui possède 601 actions. Quatre autres maisons prussiennes ont souscrit ensemble 218 actions. Ainsi donc, l'intérêt *direct* allemand, dans la Compagnie dite hollandaise, est de 819 actions sur 2,000. Mais deux des Hollandais qui ont été nommés directeurs pour dix ans et qui ont 70 actions sont à moitié Allemands. Leurs relations d'affaires sont exclusivement allemandes, et ce sont les actionnaires de Berlin qui les ont portés sur leur siège.

Les seuls actionnaires hollandais de quelque importance, sont les agents de change d'Amsterdam, MM. Labouchère, Oyens et Cie, qui sont enregistrés pour 394 actions; on dit que le propriétaire réel de ces actions est un haut personnage dont on tait le nom.

Voici, pour compléter les renseignements qui précèdent, la liste des actionnaires de la *Netherland South African Railway Company*.

R. W. J. C. van der Wall Baker (hollandais)	60	actions.
A. van Naumen van Emmes)hollandais)	30	—
J. L. Cluysenaer (hollandais)	10	—
Justizrath Max Winterfeldt (allemand)	24	—
Geh. Regierungsrath Wm. Simon (allemand)	10	—
Berliner Handelsgesellschaft (allemand)	601	—
Hugo Oppenheim (allemand)	20	—
Robert Warschauer et C° (allemand)	164	—
A. D. de Marez Oyens (hollandais)	15	—
Labouchère, Oyens et C° (??)	394	—
République Sud-Africaine	600	—
Divers actionnaires	72	—
ENSEMBLE. . .	2,000	actions.

Cette liste en dit assez par elle-même! Et c'est cette Compagnce, plus berlinoise qu'hollandaise, qui a le monopole de tous les chemins de fer transvaaliens! Il est évident que le Président Krüger, dans sa haine profonde de l'Angleterre, s'appuie sur l'Allemagne. Serait-ce dans la pensée de mettre un jour la main sur le port de Lourenço-Marquez?

La longueur totale du réseau ferré de la Delagoa Bay à Pretoria, tel qu'il a été tracé par l'ingénieur portugais Major de Machado est de 346 milles (environ 500 kilomètres).

Le coût par mille a été évalué par le même ingénieur à 5,422 liv. st. 18 sh.

Sur ce parcours, la part de la *Delagoa Bay Railway Company* était de 63 milles dont 52 sont achevés; le terminus de la ligne portugaise devait être à Komatie Poort, dans les monts Lebombo; mais le gouvernement portugais a décidé le 24 octobre 1888 que le point extrême de la ligne serait

reporté à la Passe d'Incomati, 8 kilomètres plus loin; un délai de huit mois était accordé à la Compagnie Mac Murdo pour achever ce travail.

Si le 24 juin 1889 ces 8 kilomètres de voie ferrée n'étaient pas achevés, la concession devait être déclarée forfaite.

Avant d'aller plus loin, c'est peut-être ici la place de donner un aperçu du mouvement commercial de la baie de Delagoa. Les deux tableaux suivants récapitulent le trafic des trois dernières années connues.

	Navires.	Tonnes de marchandises.
Années 1885	59	31,645
— 1886	66	36,460
— 1887	114	80,943
Ensemble	239	149,057

Sur ces 239 navires, 187 étaient sous pavillon anglais, 11 sous pavillon français et 25 seulement sous pavillon portugais.

Le commerce extérieur par la baie Delagoa avec le Transvaal se chiffre pour les trois mêmes années par :

Années 1885	£ 25,690	ou	Fr. 643,000
— 1886	£ 18,436	ou	461,000
— 1887	£ 20,266	ou	507,000
Ensemble	£ 64,392	ou	Fr. 1,611,000

Les chiffres de 1888 ne nous sont pas parvenus, mais nous les savons un peu supérieurs à ceux de la précédente année.

Dans le long exposé des faits qui précèdent, nous avons forcément perdu un peu de vue la politique du président Krüger. Les événements ont marché à grands pas pendant ce temps au Transvaal; l'or a été découvert pour ainsi dire dans chaque district, une vaste émigration s'est portée vers les champs aurifères, des villes sont sorties de terre là où quelques mois auparavant n'existaient que des tentes. Il ne peut plus être question d'arrêter ce torrent d'envahisseurs qui, s'il brise le cœur des vieux Boers, apporte du moins dans leur pays de prodigieuses richesses. C'est alors qu'un *tolle* général s'élève contre Krüger; la nouvelle population réclame à grands cris des voies de communication, elle s'indigne, elle crie à l'obstruction et déclare le Président Krüger anti-civilisateur et ennemi des intérêts bien compris de son pays.

Mais avant de porter un jugement sur ce sujet, il y a lieu de faire connaître des faits que la grande majorité du public ignore,

Nous avons vu comment le réseau ferré devant relier Lourenzo-Marques à Pretoria était entre les mains de deux compagnies : une compagnie anglaise, la *Delagoa Bay Railway Company* pour le tronçon reposant sur le territoire portugais et une compagnie hollandaise, la *Netherland South Africa Railway*, pour le tronçon partant de la frontière portugaise jusqu'à Pretoria.

La Compagnie anglaise poussée par les délais de son cahier des charges, acheva très rapidement son tronçon de 81 kilomètres; il fut inauguré en décembre 1887.

Il faut rappeler ici que la convention expresse intervenue entre le Portugal

et la République Sud-Africaine portait que cette dernière ne commencerait les travaux que lorsque la ligne anglaise aurait atteint la frontière.

Mais lorsque la Compagnie anglaise en fut arrivé là, deux difficultés furent soulevées par le Transvaal.

Tout d'abord le Président Krüger, avant de commencer les travaux sur son territoire, exigeait que la question des tarifs fût préalablement réglée et n'acceptait que des prix excessivement réduits. De son côté, le colonel Mac Murdo, président de la Compagnie anglaise se croyant maître de la situation puisqu'il tenait le débouché sur la mer, prétendait imposer au Transvaal des tarifs de son choix et réclamait pour sa Compagnie *la moitié* des bénéfices de la ligne totale jusqu'à Pretoria alors que son tronçon n'en formait pas même le tiers.

C'est à ce désaccord que sont dus tous les retards dans la construction des chemins de fer au Transvaal depuis deux ans.

Evidemment, chacun dans son genre, Krüger comme Mac Murdo défendaient des intérêts respectables, mais cependant il est impossible de ne pas reprocher au Président de la République du Transvaal de n'avoir pas exigé de la *Netherland Company* qu'elle commençât au moins les travaux de son tronçon pendant que durait cette discussion.

Il est vrai que la *Netherland Company* était dans son droit strict, puisque, aux termes de sa concession, il lui est accordé jusqu'en 1895 pour achever sa ligne. Mais sans terminer les travaux, elle aurait pu depuis deux ans les mettre en état d'être très rapidement achevés aussitôt qu'une solution conforme aux vues du Gouvernement du Transvaal serait intervenue. Au lieu de cela, pas un coup de pioche n'a été donné sur le territoire du Transvaal; on s'est contenté d'étudier un tracé définitif et pendant tout ce temps le Président Krüger a pu opposer une bonne raison à la prolongation des lignes des colonies anglaises, celle du monopole exclusif sur tout le Transvaal accordé à la *Netherland Company* à une époque antérieure à la découverte de l'or et par suite aux besoins actuels de la nouvelle population.

Toutefois, comme on peut en juger par ce qui précède, il serait absolument injuste de parler d'obstruction systématique et aveugle des Boers dans la question des chemins de fer. Ce qu'il faut y voir au contraire, c'est une politique profonde, menée avec une ténacité incroyable, par les moyens spéciaux au caractère de la race et qui finalement a su arriver à son but, non seulement sans faire la moindre concession, mais bien mieux encore en pressurant l'étranger envahisseur, en l'accablant d'impôts, en s'enrichissant à ses dépens sans rien lui donner par contre.

Evidemment cette politique a retardé le développement du Transvaal de deux ans, elle est cause que la spéculation a perdu et pourra perdre encore de grosses sommes parce que, en général, le spéculateur se charge trop pour pouvoir attendre; mais aura-t-elle compromis l'avenir du pays? On peut hardiment dire que non et l'on est obligé d'admirer quand même la profondeur de l'homme d'Etat qui mène la République Sud-Africaine.

Nous avons dit que la *Delagoa Bay Railway Company* avait, aux termes de son cahier des charges, achevé son réseau dès le mois de décembre 1887 et que depuis cette époque, elle luttait pour la question des tarifs contre le Transvaal. Mais à quoi pouvait bien servir cette ligne telle qu'elle était? N'aboutissant à aucun centre de production, n'étant pas même reliée au Transvaal par une route praticable, elle devait être totalement privée de trafic et il suffisait du temps pour l'amener à composition ou à la faillite.

Les tergiversations du Président Kruger n'avaient pas d'autre but et pour sauver les apparences, il avait soulevé une nouvelle question, celle de la frontière, prétendant que le terminus de la ligne anglaise devait être porté à 9 kilomètres plus loin jusqu'à Komati Poort, sur la rivière de ce nom.

Les choses auraient peut-être pu traîner encore longtemps, quand une circonstance imprévue vint précipiter les événements. Le président de la *Delagoa Bay Company* mourut subitement le 5 mai 1889. Cette mort était un rude coup pour la Compagnie qui perdait ainsi son principal soutien, mais un fait insignifiant en apparence devait l'achever. Mac Murdo était à peine disparu que certains journaux anglais répandirent prématurément peut-être le bruit de l'achat par Cecil Rhodes de tous les intérêts du colonel américain dans cette affaire.

Evidemment ni les Portugais ni les Boers ne pouvaient de bon gré, laisser entre les mains du concessionnaire audacieux du Matabeleland des intérêts aussi importants.

Un accord intervint-il alors entre le Portugal et le Transvaal? La chose est probable, car sept semaines après la mort du colonel Mac Murdo, le 25 juin 1889, le Gouvernement portugais s'appuyant sur une clause du traité de concession, saisissait la ligne pour non-exécution dans les délais convenus de la dernière section du réseau.

Cette saisie produisit en Angleterre et aux États-Unis une vive émotion, et des menaces publiques et privées furent adressées avec la dernière véhémence au Gouvernement de Lisbonne qui, d'ailleurs, ne parut pas s'en émouvoir autrement.

Le Ministre des affaires étrangères portugais, Senhor Barras Gomes, transmit à ses agents consulaires à Londres, avec ordre d'en publier la traduction, un document dressé par le Ministre des Colonies et qui, légalement, réduisait à néant la plupart des récriminations de la Compagnie et de ses actionnaires. Mais les choses n'en restèrent pas là et la question fut portée jusque devant les Chambres des Lords dans sa séance du 9 juillet 1889.

Lord Castletown, président du conseil d'administration de la Compagnie, et membre de la Chambre des Lords, prit la parole et, après avoir fait l'historique de la concession, attira spécialement l'attention sur les quatre points saillants du désaccord entre le Ministre portugais et la Compagnie :

1° L'entente secrète entre le Portugal et le Transvaal pour l'établissement d'une ligne concurrente et le prolongement sur Pretoria ;

2° La question des tarifs ;

3° Les délimitations de frontières ;

4° Les cas de force majeure.

L'interpellation de Lord Castletown se terminait par l'ordre du jour suivant : « La Chambre des Lords, en raison du fait que le Gouvernement portugais a, sans motif justificatif, et malgré les protestations du Gouvernement de Sa Majesté, confisqué le droit de concession de la Compagnie du chemin de fer Est-Africain de la Delagoa-Bay, estime qu'il est absolument nécessaire que le Gouvernement de la Reine agisse immédiatement pour obtenir du Gouvernement portugais une équitable compensation aux actionnaires et obligataires et que soient prises les mesures propres à assurer protection aux intérêts anglais. »

La réponse de Lord Salisbury caractérise très nettement et avec une grande justesse de vue la position du gouvernement anglais dans cette affaire.

« Toutes les conventions, a-t-il dit, faites avec la compagnie par le gouvernement portugais, avaient été des conventions passées avec une compagnie portugaise, et, par ricochet, avec des capitalistes anglais. Il y a donc lieu d'établir ici une distinction avec une spoliation qui aurait été faite au détriment d'une société anglaise. Les deux cas ne sont pas les mêmes.

» J'admets toutefois parfaitement que si des capitalistes anglais ont été lésés, une compensation leur est due; tel est le langage net et précis que nous avons tenu au Portugal.

» Encore, cependant, faut-il connaître s'il y a eu dommage et quelle en est l'étendue. »

Elevant ici la question et s'adressant à la collectivité anglaise plutôt qu'à la compagnie de la Delagoa Bay, Lord Salisbury, s'appuyant sur une circulaire célèbre de Lord Palmerston, expose les principes du gouvernement britannique, principes immuables en ce qui concerne la protection due par le gouvernement aux capitalistes anglais à l'étranger.

« *Le gouvernement anglais ne peut assumer la tâche de défendre dans le monde entier les capitalistes anglais lancés à l'aventure. Ce serait de toute impossibilité.* »

Et, avec une pointe d'*humour*, il ajoutait :

« Il serait, d'ailleurs, souvent difficile de déterminer exactement si les plaintes que formulent constamment les capitalistes anglais contre les gouvernements avec lesquels ils ont traité et dont ils se prétendent lésés, sont fondées ou non et méritent d'être appuyées.

» Dans la circonstance présente, nous examinerons quel est ce dommage pécuniaire; s'il est le résultat d'une erreur, de la malchance, d'un manquement à ses obligations de la part d'un gouvernement étranger ou s'il y a lésion.

» Il n'y a donc pas lieu momentanément de me prononcer, et je répète ce que j'ai dit récemment à la Chambre des Lords : que la question, la seule question que nous ayons à traiter, est de savoir si les capitaux anglais ont été lésés par l'acte du gouvernement, dans quelle mesure, et si le gouvernement a entendu leur nuire aussi injustement qu'on nous le dit. Si tel est le cas, indubitablement nous rendrons le Portugal responsable du dommage causé.

» Lord Castletown a dit tantôt qu'il s'agissait ici de politique et de diplomatie. Ces questions viendront plus tard et nous les traiterons alors. *Pour l'instant nous n'acceptons qu'une chose, la plainte adressée au gouvernement anglais par des capitalistes anglais prétendument lésés.* »

Sur cette réponse de Lord Salisbury marquant clairement l'intention formelle du gouvernement anglais d'enterrer la question du chemin de fer de la Delagoa Bay, lord Castletown n'avait qu'à retirer son ordre du jour.

On le voit, il résulte des déclarations ministérielles de Lord Salisbury que le gouvernement anglais ne veut pas, momentanément du moins, engager sa responsabilité et qu'il attend, pour se prononcer, d'être mieux au courant de la situation par une enquête qu'il fera lui-même.

Pour compléter l'exposé de cette situation, voici les deux articles du contrat de concession accordée à la compagnie du chemin de fer de la baie de Delagoa sur lesquels s'est basé le gouvernement portugais dans son décret du 25 juin dernier, pour annuler la concession :

Art. 40. — L'entreprise s'oblige à construire le chemin de fer et tous les autres ouvrages se rapportant à l'article 1er du présent contrat dans le délai de trois ans à partir de la date à laquelle les plans soumis à l'approbation du gouvernement seraient dûment approuvés.

Art. 42. — Si l'entreprise, ayant commencé les travaux, ne les continuait pas de manière à leur donner tout le développement proportionnel à leur extension ou si elle ne finissait pas la construction du chemin de fer avec tout son matériel fixe et roulant, édifices, accessoires et dépendances, aux termes et dans le délai stipulé à l'article 40, si elle n'accomplissait pas les clauses du contrat ou bien encore si elle se refusait à satisfaire à la décision des arbitres dans les cas de leur intervention, le gouvernement, de son autorité, aura le droit de déclarer la résiliation du contrat.

Article unique. — Dans ce cas, la construction du chemin de fer avec tous les travaux exécutés et le matériel fournis seraient adjugés à l'Etat sans aucune indemnité et le contrat sera résilié pour ses effets juridiques.

D'après les journaux américains, le secrétaire d'Etat à Washington, M. Blaine aurait envoyé une note comminatoire au gouvernement de Lisbonne, à propos du règlement des affaires de Mme Vve Mac Murdo; ce n'est pas pourtant que cette dame se trouve dans le besoin, car l'inventaire du colonel accuse, en effet, un solde d'avoir qui se totalise par 395,780 liv. 15 sh. 8 d. (9.825,000 francs).

Que sortira-t-il de cette note? Jusqu'ici, il n'en a pas été question, mais il était nécessaire de signaler le fait pour le cas où il donnerait lieu plus tard à quelques complications.

Mais quel que doive être l'avenir, que les événements aient aidé ou non, la solution actuelle est un éclatant triomphe pour la politique du Président Krüger. Il fallait briser la résistance de la *Delagoa Bay Company*, il fallait lui faire prolonger son tronçon de neuf kilomètres, il fallait rester maître des tarifs de toute la ligne jusqu'à Pretoria. Tout cela, le Transvaal l'obtient à la lettre, sans avoir modifié d'une ligne ses prétentions, sans avoir fait un centime de concessions, et malgré les menaces de la presse anglaise, malgré la pression de l'opinion publique.

Et en effet, depuis le 25 juin 1889, le gouvernement portugais administre le chemin de fer de la baie de Delagoa et il fait achever par un entrepreneur anglais les neuf kilomètres de ligne qui doivent aboutir à la frontière du Transvaal. Cet entrepreneur s'est engagé à terminer son travail en février 1890.

De plus, nouveau succès pour le Président Krüger, la question des tarifs vient d'être définitivement réglée. D'après une correspondance publiée à Capetown en décembre 1889, les tarifs sont ainsi fixés : 4 pence (0 fr. 42) par tonne et par kilomètre pour les marchandises de la première classe; 2 pence (0 fr. 21) pour les marchandises inférieures et les machines; un penny (0 fr. 105) pour la houille considérée comme matériel de chemin de fer. Chaque compagnie, la Compagnie Néerlandaise comme la Compagnie Portugaise, recevra une part proportionnelle au tarif kilométrique,

Rien n'empêche donc plus la *Netherland Company* de commencer enfin les travaux de son tronçon et les dernières nouvelles apprennent qu'elle s'est mise à l'œuvre dès le mois de novembre 1889 sur plusieurs points du tracé en même temps. Il en est grand temps à tous les points de vue, car il paraît, d'après les documents concernant la Compagnie hollandaise des chemins de fer au Transvaal soumis au Volksraad à la session de mai 1889, que la perte de la République, en ce qui touche cette concession, se chiffre *déjà* par une somme de £ 137,000.

Les privilèges exorbitants concédés à la Compagnie néerlandaise ont été l'objet de vives critiques au Volksraad. Un orateur distingué M. Cellier s'est élevé contre les sacrifices si lourds imposés inutilement au pays. Il a démontré que, par suite de l'autorisation accordée à la Compagnie néerlandaise d'émettre un nouvel emprunt de 6 millions de florins 6 0/0 garanti, il en résultera que pendant les cinq années de 1889 à 1893, la Compagnie touchera £ 5,000 par an comme intérêt. Lorsque la ligne aura été complétée jusqu'à Nelspuit, la République aura payé en six semestres la somme de £ 270,000, pour tous ses divers emprunts successivement autorisés.

Le troisième délai accordé aux concessionnaires, d'accord avec l'article 10 du cahier des charges, va de 1894 à 1903. Pendant cette période, la République devra payer directement à la Compagnie, en Hollande, £ 66,000 en intérêts sur le capital. Ajoutant les frais à la seconde émission d'obligations et déduisant un crédit possible de 1/2 0/0, avec les intérêts composés, la République payera donc en dix ans la somme énorme de £ 588,000. Il est probable que la dette de la Compagnie envers la République se montera, en sept

ans, à 1 million et demi. En 1903, d'après sa concession, la Compagnie aura dépensé son capital de £ 1,200,000 en entier et restera propriétaire de la ligne qui aura donc coûté £ 2,744,000! Sur ce chiffre, le gouvernement du Transvaal aura contribué pour les 14/25e, — sans obtenir pour cela un droit sur le chemin de fer. En 1923, année où l'entreprise revient au gouvernement, la Compagnie lui devra une dette-obligations de £ 700,000. De plus, le gouvernement doit acheter le matériel et prendre le passif à sa charge. Les documents en question constatent qu'on aurait pu construire un chemin de fer d'Etat en quatre ans, moyennant une somme de £ 1,250,000.

Au commencement d'octobre 1889, la *Netherland Company* a émis en Europe un emprunt de six millions de florins, sous les auspices de la Handels Gesellschaft et des maisons Warschauer, de Berlin, et Labouchère, Oyens et Cie, d'Amsterdam. Cette émission a rencontré un succès considérable, puisque les demandes ont dépassé un capital de 90 millions de florins, soit quinze fois la somme demandée. Ce n'est donc pas l'argent qui manque aujourd'hui à la Compagnie pour construire son réseau et l'on ne voit pas ce qui pourrait empêcher maintenant le très prompt achèvement de la ligne reliant Pretoria et Johannesburg à la baie de Delagoa.

On peut donc dire avec certitude que les mines touchent enfin à la réalisation de leur vœu le plus légitime, c'est-à-dire à la création d'un réseau ferré pénétrant au Transvaal, le mettant en correspondance directe avec la mer et apportant jusqu'au centre des exploitations minières le matériel et la main-d'œuvre qui doivent en changer totalement les conditions.

En effet, les différentes lignes des colonies anglaises circonvoisines n'attendent qu'un signal pour se prolonger, en luttant de vitesse, jusqu'au cœur de la République Sud-Africaine. Voici la position actuelle des divers réseaux coloniaux autour des frontières transvaaliennes.

Commençant par le sud-est, on trouve :

1° La ligne portugaise de la Delagoa Bay.
2° La ligne de Natal.
3° Les trois lignes du Cap.
4° La ligne en construction du Bechuanaland.

La ligne portugaise de Lourenço-Marquez s'arrête à 292 milles de Pretoria; le réseau de Natal touche à la frontière transvaalienne et n'est plus qu'à 130 milles du Randt par Newcastle et Biggarsberg, à 120 milles de la rivière Vaal par Ladysmith et Harrismith. Le réseau du Cap, même prolongé par Colesberg jusqu'à Bloemfontein, est à 300 milles de Johannesburg; une distance égale existe de Kimberley à Johannesburg. Sur sa frontière occidentale, le Transvaal sera, avant peu, côtoyé par la grande ligne de Kimberley-Mafeking-Shoshong. Ainsi donc la République Boer se trouve sur trois de ses frontières à courte distance des *termini* des lignes coloniales anglaises, lesquelles n'attendent qu'un vote du Volksraad de Pretoria pour se prolonger, de trois côtés, vers les champs aurifères. C'est alors qu'on verra ces contrées à demi désertes encore, se peupler et peut-être atteindre à une prospérité inouïe.

A l'intérieur du pays, on construit un tramway à vapeur entre les houillères de Boksburg et Krugersdorp en passant par Joannesburg; ce tramway aura 40 milles de long. Il est aussi très fortement question de relier Pretoria et Johannesburg par un chemin de fer. Ce projet, présenté à la dernière session législative, n'a été repoussé qu'à une seule voix de majorité, celle du président même du Volksraad, qui a tenu à expliquer son vote par ces paroles significatives :

« Personnellement je suis partisan d'un réseau ferré, mais ceux que je représente ne me pardonneraient pas de le voter et ne me réeliraient certainement pas. »

Cependant, une récente famine au Transvaal a cruellement démontré qu'on ne pouvait plus différer la création des chemins de fer sans exposer la prospérité du pays à de redoutables crises. Le Président Krüger devra renoncer à son opposition systématique, et les pouvoirs publics auront certainement bientôt la main forcée. L'opinion réclame, exige que la Compagnie néerlandaise agisse ou que son monopole soit considéré comme devenu caduc, si elle ne procède pas sur-le-champ à la construction de la première section de son réseau. Une agitation tenace et justifiée s'accentue autour de cette question vitale. Tous les intérêts miniers et autres sont d'accord; parmi les Boers, la portion la plus intelligente et la plus active condamne la politique d'obstruction et les fermiers du Wakkerstroom voisins de Natal se sont prononcés dans ce sens. Enfin, nous venons de le dire, on croit que le Président Krüger a modifié ses vues à la suite de la disette. On espère donc avec quelque raison que l'année 1890 ne s'achèvera pas sans que la ligne portugaise de Delagoa Bay soit prolongée vers Prétoria.

C'est seulement aprés l'achèvement de cette ligne que le Président Krüger laissera les réseaux du Cap et de Natal pénétrer sur son territoire. Le but de ce chapitre était d'expliquer pourquoi.

Nous ne pouvons terminer sans dire un mot de l'*Union des Chemins de fer* qui englobera un jour aussi le Transvaal.

En février 1888, une conférence se réunissait à Capetown; elle comprenait des délégués de la colonie du Cap, de celle de Natal et de l'Etat Libre d'Orange. On se proposait d'examiner principalement la question du prolongement des lignes ferrées partant des divers ports des deux colonies vers la rivière Vaal à travers l'Etat Libre d'Orange.

Voici un extrait des travaux de la Conférence:

L'État Libre déclare ne consentir à la construction de voies ferrées sur son territoire que moyennant une participation aux recettes de douane et à la formation d'une Union douanière.

Le représentant d'Orange a indiqué comme point de pénétration sur son territoire Colesberg pour le réseau du Cap et Harrismith pour celui de Natal.

La première ligne traversant le fleuve Orange devant Colesberg atteindrait Bloemfontein en s'approchant aussi près que possible de Jagersfontein pour être prolongée plus tard par Brandfort, Winburg et de là dans la direction du nord-est jusqu'à un point de jonction à fixer en commun par les parties contractantes.

Le Président Krüger a exercé sur l'Union des chemins de fer créée par la Conférence, une action aussi réelle qu'inexplicable pour quiconque ignore la puissance de l'*Afrikander Bond*, association politique fondée en 1880, dans le but de réveiller chez les descendants des premiers colons hollandais du Cap, de Natal, de l'Etat d'Orange et du Transvaal un sentiment de solidarité et de fraternité. Néanmoins tout individu né en Afrique, où qui adopte ce pays comme le sien peut être reçu membre du *Bond*. Ce *Bond*, fondé par MM. Du Toit, Retz et Borckenhagen est resté aussi hollandais qu'africain. Ses membres, répandus et nombreux dans toutes les localités, exercent aux élections législatives des quatre pays sud-africains une influence prépondérante. Maniée par Paul Krüger avec habileté et une prudente ténacité, cette influence a permis jusqu'ici au Président du Transvaal de tenir en échec les compagnies de chemins de fer. Mais le temps approche où le veto qui pèse sur ces voies ferrées sera levé. Nous le souhaitons pour la jeune République Sud-Africaine et pour les vastes intérêts miniers engagés sur son territoire.

CHAPITRE II

NOTIONS SUR LE TRAITEMENT DES MINERAIS AURIFÈRES

Il nous a semblé qu'une notice sur le traitement des minerais aurifères devait former un chapitre indispensable de ce livre. On y rencontre en effet presque à chaque page les mots : *batterie*, *pilons*, *quartz*, *pyrites*, *amalgame*, etc., qui peuvent n'être pas familiers à tous les lecteurs. De plus, ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir fonctionner une usine de traitement peuvent ne pas se rendre un compte exact de la manière de procéder. Nous allons essayer de l'expliquer dans les termes les plus simples possibles. Nous ne pouvons mieux faire pour cela que de résumer le remarquable travail de MM. E. Cumenge et Edmond Fuchs, publié dans le tome V de l'*Encyclopédie chimique* (1).

Définition des quartz aurifères.

On comprend, sous la désignation de *quartz aurifères*, les remplissages filoniens dont la masse principale est formée :

1° Par du quartz;

2° Par de l'or à l'état natif *(free gold)* disséminé en fines parcelles; cet or renferme toujours une proportion variable d'argent dont la valeur ne forme jamais qu'une faible partie de celle de son minerai.

3° Par des sulfures plus ou moins aurifères compris en Amérique sous la désignation générale de *sulphurets*.

Au premier rang de ces sulfures vient se placer le sulfure de fer, ou *pyrite*, qui semble former un élément essentiel du remplissage et que l'on trouve dans tous les districts aurifères.

Dans tous les sulfures, l'or se présente tantôt à l'état natif et disséminé dans leur masse comme il l'est dans celle des quartz, tantôt à l'état de combinaison.

On peut donc diviser les quartz aurifères en deux catégories :

1° Les *quartz aurifères* normaux dont le traitement repose sur l'*amalgamation*.

2° Les *quartz aurifères réfractaires* nécessitant un traitement chimique.

Principe et formule du traitement des quartz aurifères.

De la définition précédente il résulte qu'au point de vue pratique de l'extraction du métal précieux, l'or se trouve à deux états distincts dans le *quartz aurifère normal;* il est disséminé dans le quartz, disséminé ou combiné au milieu des sulfures. Le traitement doit donc comprendre trois opérations distinctes :

1° Un broyage assez fin pour rendre effective la séparation des parcelles

(1) *Encyclopédie chimique*, publiée sous la direction de M. Frémy, tome V, chapitre II, pages 101 et suivantes. — Vve Ch. Dunod éditeur, 49, quai des Augustins, Paris. Prix 12 fr. 50.

d'or libre et des parcelles de sulfure d'avec la gangue quartzeuse et permettre à chacun de ces éléments d'être soumis au traitement qui lui convient sans que l'interposition du quartz stérile puisse gêner les réactions;

2° La mise en contact avec le mercure des parcelles d'or libre *(free gold)* ainsi isolées, de manière à réaliser leur amalgamation; puis la récolte, et enfin le traitement de l'amalgame;

3° La séparation par voie mécanique des sulfures aurifères non amalgamés *(sulphurets)* et leur traitement métallurgique.

Usine de traitement des quartz aurifères.

Stamp mill. — Les usines où s'effectue le traitement des quartz aurifères que nous venons d'indiquer s'appellent *stamp mill* (moulin à pilons).

Mode de fonctionnement d'un moulin. — Le minerai quartzeux, tel qu'il arrive de la mine contient presque toujours des morceaux de dimensions trop grandes pour être introduits directement dans l'appareil destiné à le broyer finement; aussi y a-t-il lieu de les faire passer d'abord à travers un concasseur spécial.

Le minerai concassé est introduit dans des mortiers où le broyage s'effectue comme dans tous les bocards, par le choc répété d'un pilon sur la matière. En même temps que le minerai, on introduit dans le mortier une certaine quantité d'eau destinée à faciliter le broyage et à entraîner, hors du mortier, les particules de minerai rendues assez fines pour passer au travers des grilles par lesquelles se fait l'écoulement de la *pulpe* ainsi formée.

C'est cette *pulpe* qui, soit avant, soit après sa sortie du mortier, est soumise à l'action du mercure servant à amalgamer l'or libre, puis à celle des concentrateurs divers destinés à retenir les matières aurifères qui ont échappé à l'amalgamation.

Emplacement du moulin. — Le choix de l'emplacement du moulin à pilons est un point très important. On devra chercher à réunir les deux conditions suivantes qui sont capitales :

1° Proximité du point d'extraction du minerai pour diminuer autant que possible les frais de transport;

2° Voisinage immédiat d'un cours d'eau; car non seulement l'eau est l'élément indispensable du broyage, mais encore le voisinage d'un cours d'eau peut permettre de créer une force motrice économique et subsidiairement il facilite l'évacuation des résidus ou *tailings* qui deviennent vite un encombrement préjudiciable.

Détail des appareils composant une usine de traitement des quartz aurifères.

A. — APPAREILS DE BROYAGE

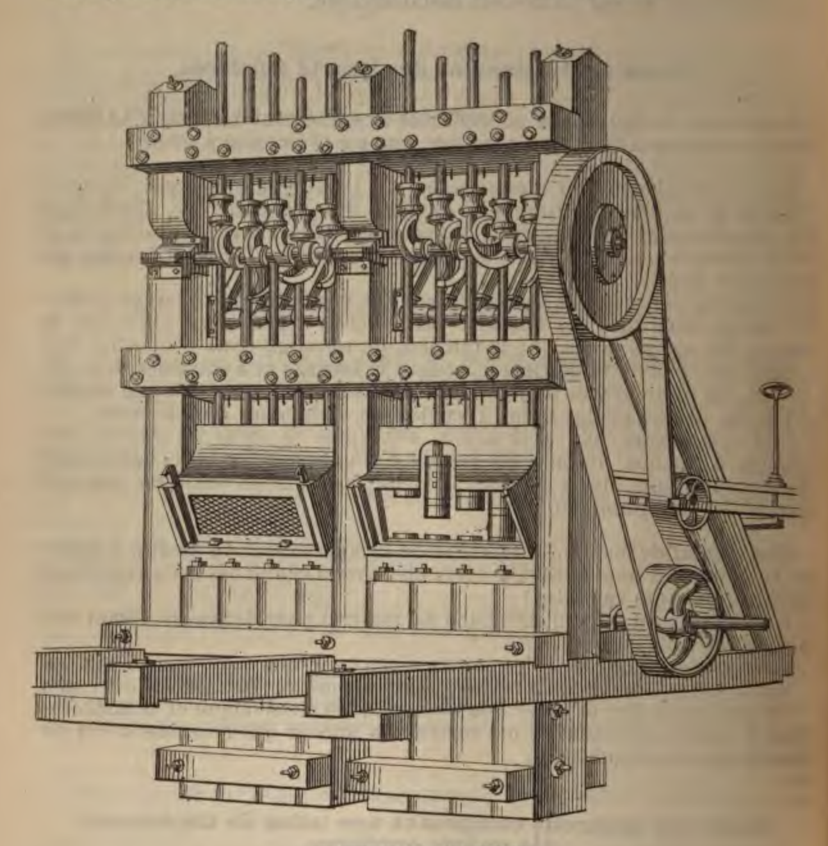
Concasseurs. — C'est l'appareil servant à réduire les morceaux de quartz à la grosseur convenable pour être pulvérisés ensuite par les pilons. On se rend suffisamment compte de la disposition d'un appareil de ce genre pour qu'il soit inutile de le décrire.

Batterie ou bocards. — Le broyage du minerai s'effectue à l'aide de pilons *(stamps)*.

Le pilon consiste en une tige ou flèche *(stem)*, un taquet *(tappet)*, une tête *(head)* et un sabot *(shoe)*; il travaille sur un dé *(die)*, dans un mortier *(mortar)*. Il est soulevé par une came *(cam)*, dont l'arbre est supporté par un bâti en bois.

L'ensemble de plusieurs pilons, se mouvant dans le même mortier, compose une *batterie*.

La figure ci-dessous représente une batterie de dix pilons.



BATTERIE DE DIX PILONS

Nous ne décrirons pas chacune des pièces composant une batterie. Le lecteur qui en voudrait les détails les trouvera dans le travail de MM. Cumenge et Fuchs, cité plus haut. D'ailleurs la figure ci-dessus tient lieu de description. La seule pièce dont nous n'ayons pas parlé est la *grille* qui occupe toute la face antérieure de la boîte à mortier. Elle est représentée dans la figure ci-dessus sur le *mortier* de gauche. On l'a enlevée à droite pour laisser voir les *sabots* et les *dès*. Elle sert à tamiser la boue liquide de quartz projetée contre ses parois par la double action du choc des pilons et de l'eau.

Le poids total d'un pilon est de 380 kilog., ainsi répartis :

Tige	Kg.	180
Tête		90
Sabot		70
Taquet		40
TOTAL	Kg.	380

B. — APPAREILS D'AMALGAMATION

L'amalgamation s'effectue en partie à l'intérieur, en partie à l'extérieur de la batterie, au moyen de *plaques amalgamées*, dont nous allons décrire l'agencement.

Plaques d'amalgamation intérieures. — A l'intérieur du mortier sont adaptées *deux plaques* de cuivre amalgamé, c'est-à-dire recouvertes d'une mince couche de mercure; elles sont destinées à retenir une grande partie de l'amalgame produit dans la batterie. L'une de ces plaques, de $0^m,25$ de hauteur environ, est fixée au moyen de boulons contre la face postérieure du mortier dont elle occupe toute la longueur. La seconde plaque n'a que $0^m,12$ de hauteur; elle est fixée sur la face antérieure du mortier.

Plaques d'almagation extérieures. — A sa sortie de la batterie en passant à travers la grille, la *pulpe* tombe sur une plaque d'amalgation inclinée, dont la largeur est celle du mortier lui-même, soit $1^m,40$ et dont la longueur est de 2^m40. Cette plaque est une feuille de cuivre de 0^m003 d'épaisseur, argentée sur l'une de ses faces, puis almagamée ainsi que nous le décrirons ultérieurement. Cette feuille repose sur une table en bois bien dressée et munie de rebords latéraux. La plaque est ajustée contre le mortier sur le bord inférieur de la grille.

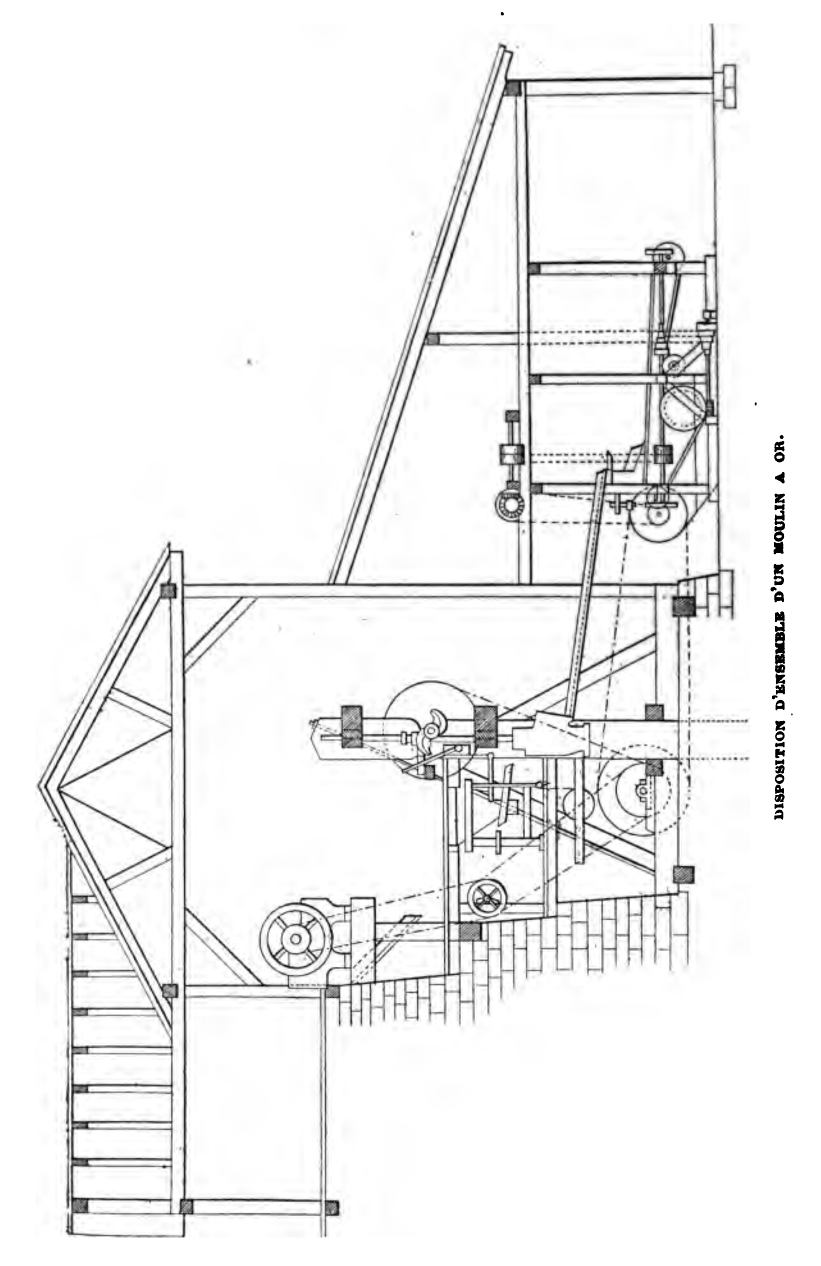
Distribution de l'eau. — Une conduite principale en fer de 0^m10 de diamètre est établie en avant des boîtes à mortier tout le long des batteries. Des branchements partent de cette conduite principale de distance en distance et des sous-branchements terminés par des robinets amènent l'eau au-dessus de chacun des pilons par les ouvertures ménagées dans la boîte pour laisser passer les tiges.

Disposition d'ensemble des appareils. — La figure suivante reproduit la disposition générale d'un moulin à or du type le plus récent. On y remarque l'installation des appareils de concentration à la suite des plaques d'amalgation. Le concentrateur figuré dans le croquis est le *Frue Vanner* dont nous parlons plus loin.

Conduite du travail dans les moulins à or.

Concassage. — Nous avons dit que le quartz arrivant de la mine en blocs plus ou moins gros, doit être d'abord concassé dans un appareil *ad hoc* pour pouvoir être introduit ensuite dans les mortiers. Un concasseur moyen suffit au travail de quatre batteries de cinq pilons tout en ne travaillant que 10 à 12 heures. Un seul ouvrier est affecté à son service.

Alimentation de la batterie. — Le minerai concassé doit être introduit aussi uniformément que possible dans la batterie. L'alimentation à la main est



DISPOSITION D'ENSEMBLE D'UN MOULIN A OR.

trop irrégulière et on se sert d'un appareil appelé *Tulloch's ore-feeder* qui par un système de déclenchement actionné par le mouvement du pilon lui-même, verse sous ce pilon la quantité de minerai concassé convenable.

Mise en marche des pilons. — La figure ci-dessus (batterie de dix pilons) montre que chacun des pilons est actionné par une sorte de *doigt* courbé (*cam*) fixé sur un arbre de couche; dans le mouvement de rotation de l'arbre de couche, ce doigt arrive à butter contre le *taquet* du pilon, le soulève pour se frayer un passage; aussitôt le doigt passé, le pilon retombe. Ces doigts ou *cams* sont disposés sur l'arbre de couche de manière à faire battre les pilons *successivement*, car leur soulèvement simultané surchargerait le moteur et de plus leur chute ébranlerait l'appareil en peu de temps. Le système qui consisterait à les soulever dans leur ordre numérique aurait pour inconvénient de chasser le minerai à l'un des bouts du mortier et de faire exécuter presque tout le travail par le dernier pilon. Il a été reconnu que la meilleure combinaison était de soulever les pilons dans l'ordre suivant : 3, 4, 2, 1, 5; cet ordre produit une égale répartition du minerai sons les *sabots* et entretient la pulpe en mouvement régulier, avec une décharge à peu près uniforme sur toute la largeur de la grille.

Introduction de l'eau dans la batterie. — L'eau est introduite dans la batterie en même temps que le minerai. En moyenne, on emploie de 6 à 7 litres d'eau par minute et par pilon. L'eau doit autant que possible être préalablement portée à une température égale ou supérieure à 15°, au moyen d'une injection de vapeur dans le réservoir général de la batterie, car l'amalgamation devient de plus en plus difficile au-dessous de cette température.

Introduction du mercure. — Le mercure est introduit par la même rainure que le minerai; il est réparti sur toute la longueur de la batterie. La quantité de mercure à fournir varie suivant la nature des minerais; il n'y a pas de règle à ce sujet autre que l'expérience. Un ouvrier amalgamateur expérimenté règle avec une grande précision, d'après l'aspect des plaques, la quantité de mercure à introduire. Pour donner une idée de cette quantité, nous dirons que pour des quartz de richesse moyenne, on verse toutes les demi-heures dans chaque batterie de 5 pilons, avec une petite cuiller en bois, l'équivalent du contenu d'un dé à coudre.

Le mercure, introduit dans la batterie, est divisé par l'action des pilons, en globules qui se répartissent dans la masse en mouvement de la *pulpe*; ils se trouvent ainsi en contact prolongé avec les métaux précieux séparés de leur gangue et forment l'amalgame dont une grande partie se fixe sur les plaques intérieures. L'or gros, trop lourd pour être entraîné dans le mouvement de la *pulpe*, se précipite au fond du mortier en entraînant avec lui une certaine quantité de mercure qui y adhère sans le dissoudre; enfin les particules les plus fines de l'amalgame sont projetées avec la *pulpe* à travers des grilles et coulent avec elle sur les plaques extérieures d'amalgamation.

Fonctionnement des plaques d'amalgamation. — La pente des plaques d'amalgamation est généralement réglée à 14 centimètres par mètre, de manière à ce que la *pulpe* tout en y séjournant assez longtemps, ne puisse pas s'y déposer; en raison de leur densité, les particules d'amalgame viennent en contact avec la surface amalgamée et y adhèrent, tandis que les autres matières sont entraînées, soit au dehors, soit sur les appareils de concentration.

Il est nécessaire d'apporter les soins les plus minutieux à la préparation et à l'entretien des plaques. On les nettoie d'abord énergiquement avec des

cendres de bois pour enlever toutes matières graisseuses dont l'influence nuisible sur l'amalgamation est bien connue. On amalgame ensuite les plaques en répandant du mercure à leur surface et en l'y frottant avec un tampon d'étoupe, jusqu'à ce que cette surface soit unie et brillante.

Lorsqu'on n'a pas de plaques *argentées*, il est nécessaire de faire adhérer la première fois qu'on se sert d'une plaque, une certaine quantité d'amalgame d'or, sans quoi on n'obtiendrait pas un bon fonctionnement.

Les canaux en bois qui reçoivent la décharge des plaques et emmènent la pulpe, soit au dehors, soit aux concentrateurs, ont souvent leur fond garni de plaques amalgamées.

On ne recueille l'amalgame sur les plaques extérieures que lorsque la quantité qui s'y est accumulée devient trop considérable et qu'il y a danger de perte par entraînement; on a remarqué, en effet, que la surface un peu rugueuse et ondulée de l'amalgame a une action plus efficace que la surface lisse des plaques nouvellement nettoyée.

Lorsque le minerai traité est riche, le nettoyage se fait une fois par jour; toutefois les plaques intérieures sont retirées et nettoyées une fois par semaine seulement. Pour recueillir l'amalgame, on emploie soit un morceau de cuir épais, soit un morceau de courroie de caoutchouc; quant aux plaques intérieures, l'amalgame qui peut atteindre par places jusqu'à 0m015, y est parfois si dur qu'il faut employer des grattoirs en acier pour en enlever la plus grande partie; ce qui en reste est amolli par une addition de mercure et enlevé comme il vient d'être dit pour le nettoyage des plaques extérieures.

Nettoyage général. — Une fois par semaine, on nettoie les mortiers en arrêtant successivement les pilons par groupes de cinq. On maintient les pilons soulevés au moyen de *doigts*, on enlève les dés et on retire avec soin la masse accumulée au fond du mortier et composée de morceaux de quartz de toutes grosseurs, de particules d'amalgame, de gros or imparfaitement amalgamé, de pyrites, etc., formant un ensemble généralement très riche.

Cette masse recueillie successivement dans chacun des mortiers est passée d'abord avec un courant d'eau sur un tamis grossier *(rocker)* qui retient les gros morceaux de minerai à repasser dans la batterie. Les matières suffisamment broyées qui ont traversé le tamis sont ensuite soumises à l'action d'une machine spéciale à laver appelée *clean up pan*. C'est une cuve en fonte dans laquelle tourne une meule également en fonte. La matière est mise en mouvement avec un excès de mercure qui au bout d'un certain temps de contact finit par entraîner avec lui tout le métal précieux. Le mercure est retiré du fond de l'appareil par une tubulure latérale, les matières sableuses sont décantées et remises dans la batterie. Le mercure enrichi est filtré et réuni à l'amalgame des plaques pour être traité ainsi qu'il est dit ci-après.

Traitement de l'amalgame. — Comme on vient de le voir, l'amalgame est finalement recueilli en trois endroits : sur les plaques intérieures, sur les plaques exérieures et dans le fond des mortiers.

L'amalgame provenant des plaques tant intérieures qu'extérieures est dissous dans un excès de mercure; cela fait, il suffit d'agiter la masse pour que les impuretés, consistant en quartz et en pyrites mécaniquement interposées, viennent flotter à la surface et soient écumées. Cet écumage *(skimmings)* contient toujours un peu d'amalgame; il est l'objet d'un traitement par fusion au nitre, après un grillage effectué au laboratoire.

Le mercure tenant en dissolution l'amalgame est alors filtré dans un sac conique en forte toile à voiles qui retient la presque totalité de l'amalgame. Le mercure passant au travers du filtre contient des quantités appréciables

de métaux précieux; mais comme il est remis dans la batterie, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper.

Vers la fin du filtrage, le sac est tordu et fortement serré de façon à obtenir, en définitive, un amalgame sec et craquant. Les boules de cet amalgame sont emmagasinées jusqu'à ce qu'elles soient en quantité suffisante pour qu'il y ait lieu de procéder à leur distillation. Cette distillation s'effectue dans des cornues en fonte *(retortes)*.

Les lingots obtenus dans le traitement des quartz aurifères sont rarement d'un titre aussi élevé que ceux des placers ; la proportion d'or fin contenue peut descendre à 55 pour 100 et s'élever rarement au delà de 90 pour 100.

Observations générales sur le travail des moulins à or.

Usures et accidents. — On a vu par ce qui précède qu'une batterie est un appareil assez susceptible. L'accident le plus fréquent est le bris d'un sabot et dans ce cas il entraîne l'arrêt complet de la batterie dont il fait partie.

Causes de pertes de l'or. — Il se perd toujours une quantité plus ou moins considérable d'or dans les résidus *(tailings)*. Ces pertes sont dues, les unes à l'état chimique et à l'état physique de l'or, les autres à l'imperfection même du broyage.

Pendant longtemps on a méconnu la première de ces deux causes, ne soupçonnant pas que l'or renfermé dans les pyrites qui accompagnent le quartz s'y trouvait fréquemment à un état qui ne lui permettait pas de s'amalgamer sous l'action ordinaire des batteries. Aujourd'hui ces *pyrites*, ou sulfure de fer, sont toujours *concentrés*. Nous expliquerons plus loin l'opération de concentration.

Quant aux causes physiques qui ont une importance capitale, outre l'inexpérience des ouvriers, elles peuvent être rapportées à deux états particuliers de l'or qu'on a désignées sous les noms d'*or flottant (float-gold)* et d'*or rouillé (rusty-gold)*.

Le premier de ces états est dû à la forme aplatie de particules d'or extrêmement ténues qui en raison de leur légèreté sont entraînées par l'eau sans avoir pu prendre suffisamment contact avec le mercure pour s'amalgamer avec lui.

L'*or rouillé* est l'état dans lequel le métal précieux se trouve recouvert d'une pellicule qui le fait échapper à l'action du mercure.

La présence de matières graisseuses provenant des huiles des machines ou de la vapeur d'eau sont encore une des causes exerçant une influence des plus funestes sur l'amalgamation.

En définitive, on peut admettre que le jeu *régulier* des appareils fonctionnant dans de bonnes conditions de travail et opérant sur des quartz de teneur et de qualités moyennes, permet de retirer 80 à 85 et au maximum 90 pour 100 du métal précieux accusé par les essais et par conséquent contenu soit à l'état d'or libre, soit dans les sulfures.

La *perte du mercure* dans les moulins ne dépasse guère le poids de l'or recueilli; cette perte est négligeable eu égard au bas prix du mercure.

Concentration des sulfures aurifères dans les moulins à or.

Définition de l'opération dite « Concentration ». — Dans le type de moulin que nous avons décrit plus haut, on tire parti non seulement de l'or libre recueilli par amalgamation, mais encore de l'or contenu dans les sulfures, quel que soit d'ailleurs l'état dans lequel il s'y trouve, qu'il y soit *interposé* ou

combiné. Seulement, ce résultat ne peut être obtenu directement dans les seuls appareils que nous avons décrits, car dans le cas où l'or serait *interposé*, la finesse obtenue par le broyage au pilon ne pourrait suffire à le dégager complètement, et, dans le cas où il serait *combiné*, l'action du mercure serait pratiquement nulle. Les sulfures aurifères sortent donc plus ou moins intacts des appareils, en même temps que la gangue quartzeuse, et l'on doit chercher à les séparer de cette gangue stérile par une préparation mécanique qui les *concentre* dans une très petite fraction de la masse totale.

Pour donner une idée de l'importance de cette opération, nous dirons que la proportion des sulfures dans le quartz aurifère varie de 1 à 5 pour 100 et et qu'elle oscille, en moyenne, autour de 2 pour 100.

Concentration Frue-Vanner. — L'appareil qui donne les meilleurs résultats obtenus jusqu'ici pour la séparation des matières finement pulvérisées est le Concentrateur appelé *Frue-Vanner*, du nom de son inventeur M. Frue.

(Il serait trop long de donner ici la description de cet appareil; on la trouvera complète dans le travail de MM. Cumenge et Fusch.) Disons seulement qu'il consiste essentiellement en une large bande de toile tendue sur deux rouleaux qui tournent en déplaçant continuellement la toile; simultanément un mouvement de secousses latérales assez rapides est imprimé à cette toile qui forme table. Ce mouvement rassemble sur la toile les sulfures aurifères en éliminant la gangue stérile.

La quantité de *pulpe* traitée efficacement par chaque appareil est d'environ 6 tonnes par 24 heures; aussi met-on généralement deux *Frue-Vanner* par batterie.

Traitement des quartz aurifères réfractaires.

Nous venons de décrire le procédé *mécanique* complet de l'extraction de l'or des minerais aurifères. Nous avons suivi la marche du minerai d'abord sous les pilons, puis sur les plaques amalgamées, puis sur les *Frue-Vanners* et nous avons expliqué qu'à la sortie des *Frue-Vanners* on recueillait une matière portant le nom de « concentrés » et composée de parcelles de minerai contenant encore de l'or, non à l'état libre, mais à l'état de combinaison avec un autre métal, combinaison réfractaire à l'action du mercure et ayant par conséquent passé sur les plaques sans y abandonner son métal précieux.

Pour séparer cet or des corps étrangers qui l'emprisonnent, c'est alors qu'il faut avoir recours au traitement *chimique* proprement dit.

On a vu plus haut que les quartz réfractaires étaient presque toujours des composés de sulfures de fer, appelés communément *pyrites*, mais accidentellement on peut trouver l'or combiné avec d'autres sulfures, tels que : la *chalcopyrite* (sulfure double de cuivre et de fer), le *cuivre gris* (sulfure complexe arsenical et antimonial de cuivre et de fer), la *blende* (sulfure de zinc), et la *galène* (sulfute de plomb).

Au Transvaal les minerais réfractaires découverts jusqu'ici ne sont que des *pyrites*.

Nous devons à l'obligeance d'un chimiste alsacien de nos amis la théorie des quatre procédés suivants pour l'extraction de l'or des *pyrites*, et dont le dernier est de son invention.

I. — *Procédé de Plattner* (employé d'abord à Reichenstein, en Silésie, puis en Californie et en Australie). Les pyrites sont grillés à l'air pour éliminer le soufre et l'arsenic. Le résidu, peroxyde de fer et oxyde de cuivre si la pyrite était cuivreuse, contenant l'or, est humecté légèrement et introduit

dans un tonneau en bois enduit d'asphalte, muni d'un double fond percé de trous sur lequel est placée une couche de quartz en morceaux. On fait arriver dans le double fond un courant de chlore gazeux qui traverse la masse de minerai et transforme l'or en chlorure. Quand tout l'air est chassé du tonneau et l'atmosphère de celui-ci composée de chlore, on le couvre et on laisse reposer environ douze heures. On lave ensuite le minerai avec 400 litres d'eau par tonne. La solution contient l'or sous forme de chlorure. On l'en précipite par un des procédés mentionnés plus bas.

Cette méthode donne de bons résultats; elle serait rémunératrice déjà avec une teneur de 22 à 24 grammes d'or par tonne.

L'inconvénient qu'elle a, est qu'elle exige la préparation du chlore gazeux, pour laquelle il faut du bioxyde de manganèse et de l'acide chlorhydrique ou un mélange de bioxyde de manganèse et de sel marin et de l'acide sulfurique.

Depuis peu, une fabrique allemande, la Badische Anilin et Sodafabrick à Ludwigshafen prépare du chlore liquéfié qu'elle expédie en cylindres, comme l'acide carbonique liquide. L'emploi de ce chlore liquide serait avantageux dans un pays comme le Transvaal où il serait difficile de se procurer les matières premières de la fabrication du chlore.

II. — *Procédé de Newbery Vautin* (usité en Australie). Se base sur l'emploi d'un mélange de chlorure de chaux et d'acide sulfurique pour dégager le chlore dans le minerai même.

Les pyrites grillées comme précédemment et humectées sont mélangées avec un pour cent de chlorure de chaux et un pour cent d'acide sulfurique et introduits dans un cylindre animé d'un mouvement de rotation; on insuffle pendant la rotation de l'air sous une forte pression. Au bout de quelques heures, on lave à l'eau qui extrait le chlorure d'or.

III. — *Procédé de Claudel* (employé à la Compagnie de Rio-Tinto, pratiqué surtout pour les pyrites cuivreuses, contenant l'or et l'argent).

Les pyrites sont d'abord grillées à l'air comme ci-dessus, puis elles sont soumises à un second grillage chlorurant avec du sel marin dans des fours à moufle. On extrait à l'eau qui dissout les chlorures de cuivre, d'argent (à la faveur de l'excès du sel marin) d'or et de plomb. Ces eaux sont précipitées par une solution d'iodure de zinc dont la quantité est déterminée par une analyse préalable. Le plomb, l'or et l'argent se séparent sous forme d'iodures tandis que le cuivre reste dans la solution. Le précipité traité par le zinc donne ces trois métaux et de l'iodure de zinc qui rentre dans la fabrication. Les liqueurs cuivreuses traitées par le fer métallique donnent du cuivre brut.

IV. — Précipitation de l'or de la solution de son chlorure. On peut procéder de diverses manières :

1° Diriger dans le liquide un courant d'hydrogène sulfuré qui précipite du sulfure d'or. Celui-ci, calciné, donne l'or métallique;

2° Additionner la solution d'une substance réductrice; sulfate ferreux, acide oxalique, acide sulfureux; trichlorure d'antimoine, etc.

L'or précipité est fondu pour le purifier avec un peu de borax.

3° On filtre les solutions de chlorures d'or à travers une couche de charbon de bois qui retient le chlorure d'or. Quand le charbon est saturé, on le brûle, l'or se trouve dans la cendre.

Il existe encore un cinquième procédé, appelé *Procédé hongrois* dont nous ne connaissons pas la théorie exacte. C'est ce procédé qu'on a commencé à appliquer au Witwatersrand, notamment à la mine *Robinson*.

LISTE

DES PRINCIPALES COMPAGNIES DE TERRAINS, D'EXPLORATION, OMNIUM OU TRUST, SYNDICATS, MINES D'ARGENT, DIVERSES (1)

COMPAGNIES DE TERRAINS ET D'EXPLORATION

Acton's Swaziland.
Alexandra Estate.
Bechuanaland Exploration C°.
Birds Swaziland.
British Bechuanaland C°.
British South Africa C° (Charte Royale).
Elandsfontein Estates.
Exploring (voir Bechuanaland C°).
Forbes Reef.
Gold Estates (Transvaal).
Goldfields of South Africa.
Great Gold Zone.
Henderson et Forbes.
Horo Concession.
Johannesburg Estates.
Kanya Exploration.
Klerksdorp Estates.
London and Orange Free State Exploration.
London and South African Exploration C°.
Luipaards Vley Estate.
Mashonaland and Zoutpansberg.
Exploration Syndicate.
Montrose G. M. and Exploration C°.
Moodies Gold and M. Exploration C°.
New Belgium (Transvaal).
Oceana.
Ophis Concessions.
Pondoland Exploration.
Potchefstroom Exploration.
South African Exploration.
Swaziland (African) Gold Estates.
Swaziland Gold Exploration.
Transvaal Estates.
Transvaal Gold Exploration.
Transvaal Lands.
Transvalia.
Umbelosi Exploration.
Waterberg (Transvaal Land).
Zoutpansberg Exploration.

OMNIUM OU TRUST, SYNDICATS

African Concession Trust.
African Gold Share Investment.
African Investment Corporation.
African Mines Development.
Compagnie Sud-Africaine.
Concession Trust.
Goldfields of South Africa.
GOLD TRUST AND INVESTMENT.
Mines Trust.
Mining Corporation.
South African Gold Trust.
South African Bospection.
Southern Land.

MINES D'ARGENT

Albert Silver Mine.
Victoria Regina Silver.
Willows Copper (argentiferous).

DIVERSES

Johannesburg Waterworks (Eaux de Johannesburg).

(1) Voir pour les détails la Monographie de chaque Compagnie.

SIXIÈME PARTIE

MONOGRAPHIES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE TOUTES LES COMPAGNIES DE L'AFRIQUE DU SUD AYANT POUR OBJET L'EXPLOITATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX, LES COMPAGNIES FONCIÈRES, LES COMPAGNIES D'EXPLORATION, LES OMNIUM OU TRUST, LES SYNDICATS, ETC.

Notice sur les transactions.

Toutes ces compagnies sont enregistrées, soit sous les lois anglaises, soit sous les lois du Tranvaal, qui limitent la responsabilité au capital nominal des titres.

Le marché de ces titres se tient soit à Londres, soit au Sud de l'Afrique. Un très petit nombre seulement se négocient à Paris, nous les indiquons.

Les actions, sauf quelques rares exceptions, sont au capital nominal de £ 1 (25 francs). Elles sont *toutes nominatives*, sauf dans quelques cas également indiqués. Elles s'échangent par voie de transfert. Le transfert pour les compagnies enregistrées à Londres ou y possédant une agenee, est une opération aussi simple que possible; il consiste dans la signature d'une feuille *ad hoc* établie par le broker à la liquidation qui suit l'opération; l'acheteur et le vendeur signent sur la même feuille. Ces feuilles s'envoient par la poste.

Le vendeur peut toucher le montant de sa vente deux jours après la liquidation qui suit l'opération; la liquidation a lieu deux fois par mois, vers le 13 et le 28 de chaque mois.

La feuille de transfert porte l'attestation du secrétaire de la Compagnie du dépôt des titres vendus, *au nom* du nouvel acheteur, dans les caisses de la Compagnie; leurs numéros sont stipulés sur ladite feuille. Cette attestation est la garantie de l'acheteur qui doit renvoyer sa feuille après l'avoir signée pour permettre l'établissement de son certificat. La livraison des certificats demande un délai plus ou moins long qui est rarement inférieur à quinze jours.

Pour les Compagnies qui n'ont pas d'agence en Europe, il faut faire enregistrer le transfert au siège social au Sud de l'Afrique; l'aller, le retour et le séjour dans les bureaux de la Compagnie demandent un délai minimum de dix semaines.

En cas de distribution de dividende chaque actionnaire, inscrit sur les livres de la Société, reçoit directement par la poste, soit de Londres, soit de

l'Afrique, le montant de ce qui lui revient en un chèque à son ordre en livres sterling. La maison Lemaire et Dupont se charge gratuitement de l'encaissement de ces chèques. Tous les documents concernant la Compagnie, comptes rendus d'assemblées, circulaires, annonces de dividendes, etc., sont également envoyés régulièrement et directement par la poste aux actionnaires inscrits. Les transactions sur les titres au porteur et l'encaissement des coupons s'opère comme en France.

Abbots Reef G. M. C°. — Capital £ 12,000 en actions de £ 1. Objet : acquisition de 10 claims sur Moodies, de Kaap. Créée à Durban en 1886. Pas de bureau à Londres. Dernier cours : 6 fr. 25 c.

Une assemblée tenue le 22 août 1889 a approuvé la reconstitution de la Compagnie avec un capital de £ 32,000, dont £ 6,000 aux actionnaires anciens, £ 14,000 aux promoteurs, £ 2,000 en argent pour couvrir les dettes, fonds de roulement £ 5,000, actions en réserves £ 5,000.

Acme and Royal. — Capital £ 5,000 en actions de £ 1. Objet : acquisition de 6 claims, district de de Kaap, à Fig Tree Creek. Créée à Barberton en 1888. Pas de bureau à Londres. Cours inconnu.

Acton's Swaziland Concession. — Enregistrée à Londres le 5 octobre 1889. Objet : acquisition des concessions du syndicat Acton au Swazieland, environ 170 milles carrés. Capital £ 36,000 en actions de £ 1 ; £ 24,000 aux vendeurs, £ 12,000 au fonds de roulement. Siège social, 63 et 64, New Broad str. London E. C. Cours inconnu.

Ada May G. M. C°. — Créée à Klerksdorp en janvier 1889, pour acquérir les 12 claims de l'Ada May Syndicate, situés sur le commonage de Klerksdorp. Capital £ 35,000 dont £ 24,000 aux vendeurs. Pas de bureaux à Londres. Cours et situation inconnus.

Adelaïde G. M. C°. — Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Acquisition de 20 claims situés sur le Block Adelaïde, district de de Kaap. Créée à Maritzburg en 1887. Cours et situation inconnus.

African Association. — Capital £ 2,000,000 en 200,000 actions de £ 10. Syndicat pour toutes opérations en Afrique et ailleurs. Créé à Londres, le 13 juin 1889.

African Concessions Trust. — Syndicat créé à Londres, le 28 janvier 1889, pour envoyer des expéditions en Afrique et acquérir des concessions. Capital £ 30,000 en actions de £ 10. Siège social, 24, Haymarket, Londres W.

African Exchequer G. M. and Prospecting C°. — Enregistrée à Londres, le 11 octobre 1888, pour acquérir 29 claims, ferme Roodepoort, et 3 claims ferme Witpoortje, Witwatersrand. Capital £ 50,000 en actions de £ 1 ; prix de la propriété £ 15,000. Siège social, 29 et 30, Holborn Viaduct, Londres E. C. Dernier cours décembre 1889, 18 fr. 75 c. Au commencement de 1889, ces actions avaient valu jusqu'à 100 francs. Aucun résultat d'exploitation connu.

African Gold Share Investment Company limited. — La première émission de cette Compagnie comprend 249,980 actions ordinaires et 20 actions de fondateur. Les actions ordinaires ont été émises avec 1 sh. (1 fr. 25 c.) de prime. Les directeurs se proposent de faire des émissions successives de temps à autre, jusqu'à ce que le capital atteigne £ 1,000,000 et à telle prime que le marché le comportera. La Compagnie est formée dans le but de faire des placements au Sud de l'Afrique ; elle agira de concert avec la South African Gold Trust and Agency, et les Goldfields of South Africa.

Le Conseil d'administration comprend plusieurs des administrateurs des deux compagnies précédentes, entre autres MM. Thomas Rudd, président des Goldfields of South Africa ; Farmer, administrateur de la Union Steamship Company, président à Londres de la Moodies ; Hamilton, président de la Luipaards Vley, etc. Créée à Londres en février 1889. Siège social, 8, Old Jewry, Londres E. C. Cours au 31 dé-

cembre 1889; 32 à 35 francs; plus haut coté, 40 francs. Aucun dividende depuis la création.

African Investment Corporation. — Capital £ 50,000 en actions de £ 10. Objet: achat et vente de terrains aurifères au Transvaal. Créée à Londres en janvier 1887. En décembre 1887 il a été déclaré un dividende de 10 0/0 et reporté à nouveau £ 2,739. Depuis on a payé en octobre 1888 7 1/2 0/0, en mars 1889 12 1/2, en octobre 1889 7 1/2 a valoir sur l'exercice en cours. Siège social, 3, Fenchurch str. Londres E. C. Les actions ne sont pas cotées sur le marché.

African Mines Developement. — Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Objet: acquisition et exploitation de terrains miniers, spécialement dans le district de de Kaap. Créée à Londres, le 25 février 1888; bureau, 20, Great Winchester str. E. C.

African Prospecting Syndicate. — Capital £ 6,000 en 120 actions de £ 50. Créée le 8 février 1888. Objet: acquisition et exploitation de terrains miniers au Transvaal. Siège social, 82, Hatton Garden, Londres E. C. cours et situation inconnus.

Agnes Munro Main Reef G. M. C°. — Créée en mars 1889, pour acquérir 18 2/3 claims, sur le Main Reef, ferme Driefontein (Knights), Witwatersrand. Capital £ 190,000 dont £ 140,000 aux vendeurs. Dernier cours en 1889, 10 francs. Siége social, 12, UnionBuildings, Johannesburg. Situation inconnue.

Akankoo (Gold Coast) M. C°. — Créée en 1881, pour acquérir certaines propriétés dans la Côte d'Or (Afrique Occidentale). Capital £ 150,000. Liquidée en 1888 et reconstituée sous le nom de New Akankoo au même capital. Dernier cours de cette dernière, 7 fr. 50. Aucun résultat pratique. Bureau, 32, Saint-Helens str., Londres E. C.

Albert District G. M. C°. — Créée en 1887, capital £ 15,000 en actions de £ 1, pour exploiter 27 claims dans le Witwatersrand. Liquidée depuis.

Albert Silver Mine. — Créée en 1886, pour exploiter une partie de la ferme Roodpoortje, d'une étendue de 8,500 acres, tout près de Pretoria et contenant de riches filons argentifères.

D'après le rapport du directeur soumis à l'assemblée générale du 26 septembre 1888, il y avait à cette époque sur le carreau de la mine, 2,285 tonnes de minerai dont la valeur brute était estimée à £ 28,642. Le capital de travail (*working capital*) s'élève à £ 22,793 et il reste à appeler £ 20,000 sur le capital de la Compagnie qui est de £ 50,000. Dans la pensée que le filon sera recoupé de nouveau à la profondeur de 150 pieds, le directeur conseille d'envoyer en Angleterre vingt tonnes de minerai qu'on divisera entre les principaux fondeurs de ce métal dans le but d'obtenir leur avis sur les meilleurs appareils à acheter et à établir sur place pour la réduction des minerais. En admettant qu'au niveau de 150 pieds, le filon ait seulement une largeur de 10 pieds, c'est-à-dire moitié de sa largeur à la surface et qu'il soit de la même qualité, chaque pied du filon donnerait 150 tonnes de minerai. Le minerai envoyé en Angleterre a été évalué à £ 50 la tonne. Les actions de £ 1, avec 10 shillings versés, valent £ 4 (avril 1889).

Le capital est de £ 50,000 divisé en 9,600 actions A et 40,400 actions B de £ 1; toutes les actions A sont libérées; les actions B ne sont libérées que de 15 sh. Au 31 décembre les actions A étaient cotées 145 francs et les actions B 135 francs. Siège social, Warnford Court, Londres.

Albion G. M. C°. — Capital £ 18,000 en actions de £ 1. Acquisition de 7 claims sur le West Creek, de Kaap. Créée en 1886 à Barberton. Capital augmenté en 1889 à £ 55,000. Les comptes soumis le 24 avril 1889 montrent que 731 onces d'or produits de la mine ont réalisé la somme de £ 2,449. Le compte de profits et pertes se soldait par un débit de £ 2,670. Siège social, Barberton. Dernier cours en 1889, 20 francs.

La Compagnie Albion Gold Mining a tenu le 21 décembre 1889 son assemblée semestrielle. Il résulte des documents lus aux actionnaires que la nouvelle batterie à 15 pilons est maintenant prête à fonctionner. La mine est si bien ouverte qu'on pourrait entretenir le moulin sans toucher aux 1,200 tonnes déjà envoyées à l'usine.

Les directeurs ont dû emprunter 5,500 livres sterling, payables en neuf mois, afin de compléter l'érection du matériel neuf.

Alexandra G. M. C°. — Capital £ 35,000 en actions de £ 1. Objet: exploitation de 24 claims sur la ferme Paardekraal, district de Witwatersrand. Enregistrée à Johannesburg en 1887. Cours et situation inconnus.

Alexandra Estate and G. M. C°. — Créée en mars 1889, pour acquérir 1310 acres sur les fermes Luipaards, Vlei et Waterfall, autrefois la propriété de la Groot Paardekraal G. M. C°. Capital £ 250,000 en actions de £ 1. Dernier cours en 1889, 7 fr. 50. Situation financière inconnue.

Alice Yellow Reef. — Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Objet: exploitation de 27 claims, ferme Driefontein, Witwatersrand. Enregistrée à Johannesburg en 1887. Cours et situation financière inconnus.

Alpine G. M. C°. — Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Objet: exploitation de 19 claims sur l'Allans Reef, territoire de Moodies. Enregistrée à Kimberley en 1886. Capital porté à £ 50,000 en janvier 1889. A la troisième assemblée tenue le 24 juillet 1889 la Compagnie avait £ 11,904 d'argent liquide pour les travaux futurs, plus 7,000 actions en réserve. 156 onces d'or extraites de la mine avaient produit £ 524. Dernier cours en 1889, 22 à 25 francs. Bureau de transfert à Londres, 1, Drapers Gardens.

Amazon G. M. C°. — Créée en juillet 1889, pour acquérir 101 claims sur la ferme Nooitgedacht (Klerksdorp). En octobre 1889, cette Compagnie à acquis l'actif d'une Compagnie du district de de Kaap, la French Bob, moyennant £ 30,000 actions libérées. Le capital est de £ 100,000 en actions de £ 1. Dernier cours en 1889, 12 à 15 francs. Siège social à Johannesburg, bureau de transfert à Londres, 32, Holborn Viaduct.

Amatongaland Exploration C°. — Capital £ 151,000 en actions de £ 1 dont 1,500 actions de fondateur. Objet: acquisition de concessions minières dans l'Amatongaland. Créée à Londres en janvier 1889.

Anglo Colonial Syndicate. — Créé le 25 janvier 1888; objet: opérations minières au sud de l'Afrique. Capital £ 100,000 en 10,000 actions de £ 10. Siège social, 20, Bucklersbury, Londres. Cours et situation inconnus.

Anglo Sheba G. M. C°. — Capital £ 70,000 en actions de £ 1. Objet: acquisition de dix claims dans le district de De Kaap. Enregistrée à Londres le 7 janvier 1888; les apports ont été payés £ 35,000. En liquidation volontaire. Bureaux, 19A, Coleman str., Londres.

Angle Tharsis G. M. C° (deep level). — Créée en 1888 pour acquérir 15 claims « deep level » de la Compagnie Nabob et, à l'ouest de la Compagnie Tharsis, sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand. Capital £ 75,000 en actions de £ 1 dont £ 40,000 aux vendeurs. Dernier cours en 1889, 15 à 20 francs. Situation financière inconnue. Siège social à Johannesburg. Pas de bureau à Londres.

Anglo Transvaal Gold Mining Exploration Company. — Capital £ 150,000 en actions de £ 1. Opérations minières de toute nature au sud de l'Afrique. Créée à Londres en février 1889. Bureaux, 110, Cannon str. La Compagnie possède 18 propriétés au Transvaal. Situation financière et cours inconnus.

Antrim Main Reef G. M. C° (affleurement du Main Reef). — Créée en 1888 pour acquérir 10 claims sur les Main et North Reef, ferme Roodepoort, Witwatersrand. En mars 1889, huit nouveaux claims ont été achetés sur l'affleurement du Main Reef pour £ 25,000. Le capital est maintenant de £ 90,000 en actions de £ 1; il y a 20,750 actions en réserve. Dernier cours en 1889, environ 18 fr. 75. Pas de marché en Europe.

A l'assemblée tenue le 16 septembre 1889, le Directeur a déclaré avoir assez de minerai en vue pour alimenter, sans interruption, une batterie de 20 pilons. 10 pilons ont été montés, mais ont nécessité de fréquentes réparations (ils fonctionnaient en décembre 1889). En vue de nouvelles dépenses, l'assemblée a autorisé la vente de 5,000 actions de réserve.

Ariston G. M. C°. — Capital £ 110,000 en actions de £ 1. Réserve £ 10,000. Fonds de roulement £ 20,000. Propriété 43 claims ferme Nooitgedacht. On se propose d'acquérir une batterie de 20 pilons. Siège social, Pretoria. Dernier cours en 1889, 15 à 20 francs.

Arizona prospecting and developing G. M. C°. — Capital £ 16,000 en actions de £ 1. Objet : acquisition de 16 claims situés sur les Thomas Hill, entre les Thomas Reef et les Victory Hill, district de de Kaap. Enregistrée à Barberton en mai 1888. Cours et situation inconnus.

Aureole Bloch G. M. — Créée le 16 février 1888 pour acquérir un bloc de claims connu sous le nom d'Aureole sur la ferme Elandsfontein, Witwatersrand. Capital £ 100,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Aurora G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée à Johannesburg en 1886 pour acquérir 20 claims situés sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand. En janvier 1889, elle a loué à l'Aurora West Company, pour 20 ans, 10 de ses claims situés sur la portion occidentale du Mynpacht, moyennant un loyer annuel de £ 600, plus £ 25,000 comptant et £ 50,000 en actions libérées.

Le capital de l'Aurora est actuellement de £ 50,000 en actions de £ 1 ; il a été augmenté de £ 20,000 en mai 1888.

Un acompte de dividende de 5 0/0 pour octobre a été payé le 16 novembre 1888. En janvier 1889, chaque actionnaire a reçu comme bonus 1 action libérée de l'Aurora West, plus 5 sh. (6 fr. 25) en argent.

Voici le tableau mensuel des broyages de cette Compagnie depuis mai 1888 jusqu'à septembre 1889 inclusivement :

1888	Mai	10	jours	81	onces d'or	1889	Mars	22	jours	429	onces d'or
—	Juin	19	—	184	—	—	Avril	19	—	204	—
—	Août	14	—	193	—	—	Mai	20	—	251	—
—	Septembre	19	—	476	—	—	Juillet	22	—	318	—
—	Octobre	22	—	550	—	—	Août	20	—	250	—
—	Décembre	15	—	190	—	—	Septembre	20	—	220	—
1889	Janvier	22	—	427	—	—	Octobre	23	—	352	—
—	Février	23	—	400	—	—	Novembre et Décemhre, rien.				

Ces résultats ont été obtenus avec une batterie de 10 pilons ; 10 autres sont en érection.

Au commencement du second semestre de 1888, les actions Aurora se cotaient au dessous de 20 francs. Au mois de février 1889, elles sont montées jusqu'à 100 francs. Au 31 décembre 1889, elles étaient cotées 32 fr. 50 à 37 fr. 50.

Siège social à Johannesburg. Pas de bureau de transfert à Londres.

Résumé du rapport des directeurs au 31 août 1889, soumis à l'assemblée du 15 octobre. — La teneur du minerai au présent niveau, la distance de la mine à la batterie, le peu de puissance de cette dernière et la rareté de l'eau, de larges infiltrations d'eau dans les puits de mine, et la mauvaise qualité des machines vendues sur place ont été autant d'obstacles à un développement des travaux. Le Conseil, profitant de l'expérience acquise, étudie un plan devant complètement changer le système d'exploitation et améliorer considérablement la position de la Compagnie. Une petite augmentation de capital pourra être nécessaire pour cela ; des propositions seront soumises dans ce sens aux actionnaires, s'il y a lieu. — La position financière donnait une somme de £ 4,247 au crédit de la Compagnie à la Standard Bank ; divers débiteurs devaient £ 2,658.

Aurora West G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir le droit au bail pendant vingt ans de la portion occidentale du Mynpacht possédé par l'Aurora. La propriété, qui est soumise à un loyer annuel de £ 600, comprend 10 claims sur le Main Reef et est située sur la ferme Klein Paardekraal, Witwatersrand ; 20 pilons. Le capital est de

---

£ 175,000 en actions de £ 1. Dernier cours en 1889, 12 à 15 francs. Siège social à Johannesburg; pas de bureaux à Londres.

Aurum Company. — Créée le 2 février 1889 pour acquérir 50 claims sur les fermes Elandsfontein n° 1, Witwatersrand. Capital £ 75,000 en actions de £ 1, dont £ 58,000 aux vendeurs. Cours et situation inconnus. Siège social, 32, Holborn Viaduct, Londres.

Austral Africa Exploration C°. — Créée le 4 août 1888. Objet: prospections et explorations dans le Matabeleland. Capital £ 20,000. Situation et cours inconnus. Siège social, 10, Throgmorton Avenue, Londres.

B. M. Woollan et C°, Land Mining & Trust C°. — Syndicat créé en février 1889 pour toutes opérations au Sud de l'Afrique. Capital £ 60,000 en actions de £ 1, dont £ 15,000 en réserve. Un dividende de 5 0/0 pour février a été payé le 10 mars 1889. Affaire privée; cours et situation inconnus.

Balkis Consolidated Company. — Créée le 2 septembre 1885 pour reprendre l'actif de la Compagnie Balkis enregistrée le 7 juin 1883. La propriété comprend les fermes Graskop et Eersteling, plus 42 autres fermes connues sous le nom de Mear's Farms, en tout environ 260,000 acres. En novembre 1885, la Graskop Gold and Stores C° (depuis reconstituée sous le nom de Graskop Mill and Mining C°) a été créée pour acquérir le droit au bail des propriétés Graskop et Eersteling pour la somme de £ 80,000, mais seule la mine de Graskop lui a été louée pour la somme de £ 40.000 payable en actions libérées: 6,000 de ces actions ont été données aux chercheurs d'or sur la propriété. Cependant la Graskop Mill and Mining C° a obtenu un intérêt de 15 0/0 sur les bénéfices nets qu'on ferait sur la propriété Eersteling.

Le capital est maintenant de £ 500,000 divisé en 448,311 actions ordinaires et 51,689 actions de préférence de £ 1; il avait été augmenté de £ 100,090 en juin 1887. Sur les actions ordinaires £ 442,735 et sur les actions de préférence £ 20,000 ont été émises et libérées. Ces dernières ont été créées en 1888 par la conversion de £ 51,689 actions ordinaires de £ 1 non émises en actions de préférence portant un intérêt cumulatif de 10 0/0. Les actionnaires de l'ancienne Compagnie Balkis ont reçu, pour chaque action de £ 5, cinq actions dans la nouvelle Compagnie libérées de 18 shillings.

Il existe des obligations première hypothèque qui portent 10 0/0 d'intérêt, pour une somme de £ 9,000; il existe de plus un engagement de £ 5,334 représentant les 5,334 actions (solde des 74,000) nécessaires pour rembourser le solde d'une première hypothèque sur la propriété Graskop. La Compagnie possède 175,000 actions de £ 5 de la Graskop Mill C°.

Comptes annuels arrêtés le 31 mars; assemblées en juillet ou août. Siège social, 28 et 29, St Swithin's Lane, Londres. Dernier cours en 1889, 12 à 15 francs.

Résumé du rapport au 31 mars 1889. — Depuis un an, on a remboursé £ 500 d'obligations hypothécaires grevant les fermes Mear's. £ 12,960 ont été dépensées dans l'année sur les propriétés et ajoutées au compte de premier établissement. — La Graskop Gold and Stores C° a été reconstituée sous le nom de Graskop Mill and Mining C° et des dettes ont été éteintes. Quant aux 42 fermes Mear's, elles sont actuellement prospectées, mais quoiqu'on n'y ait pas encore découvert d'or, elles acquerront avec le temps une valeur agricole considérable. — Depuis la clôture des comptes £ 8,338 ont été reçues du domaine Hollard; on en a employé une partie à des remboursements d'obligations.

Balmoral Main Reef G. M. C°. — Créée en 1889, pour acquérir et exploiter 60 claims sur la ferme Driefontein, Witwatersrand. 12 de ces claims sont situés sur le Main Reef à la suite et à l'est de la Knights Witwatersrand C°. Ils ont été vendus par cette dernière à la Compagnie Balmoral moyennant £ 145,000, partie en argent partie en actions libérées, 30 pilons commandés. Le capital de la Balmoral est de £ 175,000. Siège social, Johannesburg; bureaux de transfert à Londres, 1, Drapers Gardens. Dernier cours en 1889, 12 à 15 francs. Marché en Afrique seulement.

Banket G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée en 1887 pour exploiter des claims (primitivement 293) à l'extrémité occidentale du Main Reef, sur les fermes Roodepoort et Witpoortje, Witwatersrand. La propriété possédée par la Compagnie consiste maintenant en 88 claims, dont 52 en un bloc n° 1 et 36 en un bloc n° 2; le

premier contient 19 1/2 claims sur le Main Reef; les autres sont sur les bas niveaux du Main Reef (deep level); le bloc n° 2 est sur le prolongement direct du Main Reef.

En mars 1889, la Compagnie a vendu 30 de ses claims pour la somme de £ 20,000 en argent et de £ 50,000 en actions d'une nouvelle Compagnie créée sous le nom de Oriel Main Reef G. M. C°. Ces actions ont été distribuées aux actionnaires de la Banket, à raison de 1 par 4 avec un bonus en argent au taux de 10 0/0.

Le capital de la Banket est actuellement de £ 200,000 en actions de £ 1 libérées; il avait été augmenté en novembre 1888 de 80,000 actions, données entièrement libérées pour £ 20,000. 2,000 actions sont tenues en réserve. Elle a 20 pilons montés et 40 commandés.

Siège social, à Johannesburg. Pas de bureaux de transfert à Londres. Dernier cours en 1889, 22 à 25. Marché à Londres et au Cap.

Extrait du rapport au 30 septembre 1889. — Le progrès réalisé dans l'année a été très satisfaisant. Le capital original était épuisé en décembre 1888, la Compagnie avait des dettes et les directeurs approuvés par l'assemblée, avaient acquis 12 nouveaux claims et augmenté le capital à £ 200,000, en creant 80,000 actions données pour £ 20,000 devant servir à payer les dettes. Un travers-banc a été percé de l'est à l'ouest pour recouper divers filons; 630 pieds de galeries ont été creusés et on a recoupé 5 filons. Sur le South Reef, un puits incliné a été foncé à la profondeur de 237 pieds. 3,184 pieds de puits et galeries ont été ouverts en tout, mettant en vue 30,000 tonnes de minerai sur le Main Reef et 8,000 tonnes sur le South Reef, soit de quoi alimenter 20 pilons pendant plus de deux ans. Un broyage d'essai sur 1,200 tonnes a produit 600 onces, soit une teneur moyenne de 10 dwts par tonne.

Banket Junction Main Reef G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 6 claims sur le Main Reef, ferme Roodepoort, à la suite et à l'ouest de la Banket C°. Capital £ 90,000 en actions de £ 1 dont 65,000 aux vendeurs. Dernier cours en 1889, 5 francs. Siège social, Johannesburg; bureaux de transfert à Londres Warnford Court, Londres E. C.

Bantjes Reef G. M. C°. — Créée en septembre 1887 pour exploiter 104 claims, dont 62 sur le Main Reef et 42 sur le Bird Reef, fermes Vogelstruisfontein et Langlaagte, Witwatersrand. Capital £ 95,000 en actions de £ 1; les vendeurs ont reçu £ 70,000. En décembre 1888, 16 claims ont été vendus sur la ferme Langlaagte, en même temps que le mynpacht voisin de 33 1/2 morgen, pour £ 60,000. On en a formé la Western Langlaagte; les claims ont été vendus à M. Kann. 20 pilons montés. Dernier cours en 1889, 31 fr. 25 c. Marché à Londres et au Cap. Siège social, Kimberley; Bureaux de transfert à Londres, Warnford Court E. C.

Extrait du rapport du 30 juin 1889. — Une quantité suffisante de minerai rendant 12 1/2 dwts. est en vue au premier niveau pour alimenter le moulin jusqu'à ce que la mine soit développée jusqu'au second niveau — Les broyages ont été repris en novembre 1888; 5,684 tonnes de minerai ont passé à travers le moulin et ont donné le résultat désappointant de 1,044 onces, soit une moyenne de 3 dwts, 16 grains par tonne. Il fut alors décidé de fermer la batterie et d'ouvrir la mine au second niveau. — Le compte de profits et pertes se soldait par un débit de £ 12.723. — La vente de 16 claims à M. Kann pour £ 60,000 donne à la Compagnie un ample fonds de réserve avec lequel on pourra largement développer la mine au second niveau, et les directeurs ont la confiance qu'on aura là de bien meilleurs résultats.

Bantjes (South) G. C°. — Enregistrée le 17 mars 1889 pour acquérir 26 acres sur la ferme Vogelstrisfontein, Witwatersrand — Le capital était de £ 80,000 dont £ 54,000 ont été offertes en souscription, mais il n'y a pas eu de répartition. Siège social, Ingram Court, Londres E. C.

Barber's Reef G. M. — Capital £ 100,000 en actions de £ 1. Exploitation de diverses concessions dans le district de de Kaap, sur la limite des terrains de la Compagnie Moodies. Siège social : 20, Great Winchester str., Londres. Situation et cours inconnus.

Barberton Gold Mines. — Créée le 5 décembre 1887 pour acquérir 36 claims sur la ferme Walhalla, territoire de Moodies, district de de Kaap. Capital £ 125,000 en actions de £ 1. Siège social à Londres, 31, Saint Swithin's Lane E.C. — Au 30 mars 1889, le compte de profits et pertes se soldait par un débit de £ 2,203. Aux assemblées des 19 novembre et 4 décembre 1889, il a été résolu de reconstituer l'affaire en une nouvelle Compagnie au capital de £ 150,000 en 600,000 actions de 5 shillings, les anciens actionnaires devant recevoir 4 actions de 5 sh. libérées de 40 sh. 3 d., par chaque action de £ 1.

Barberton Gold Prospecting. — Créée en 1886 pour exploiter 5 claims dans e district de de Kaap. Capital £ 120,000 en actions de £ 1. Siège social à Barberton.

Barberton Syndicate. — Créé le 2 novembre 1886 au capital de £ 6,000 en actions de £ 100. Opérations minières au Transwaal. Siège social, Londres, 110, Cannon str. E. C. Liquidée volontairement et capital rendu aux souscripteurs.

Barkly East Daisy G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 85 claims à Malmani. Le capital d'abord de £ 30,000 a été porté à £ 70,000 par actions de £ 1. La propriété consiste en 21 claims, ferme Wonderhoek ; 4 claims, ferme Zoekoe Veli ; 46 claims ferme Rietpoort. Siège social, Barkly East, Sud de l'Afrique. Situation et cours inconnus.

Barlow (Murchison Range) prospecting and developing Syndicate. — Syndicat d'exploration dans le Murchison Range. Capital £ 3,000. Siège social, Barberton.

Baron G. M. Syndicate. — Syndicat créé en 1887 pour acquérir la ferme Goedgewacht, Lydenburg. Capital £ 60,000.

Barrett Gold M. C°. — Créée le 14 octobre 1887, comme reconstitution d'une compagnie sous le même titre fondée en 1885 pour acquérir 14,000 acres de terre dans le district de Lydenburg. Le capital est £ 240,000 en actions de £ 1. Le dernier compte de profits et pertes montrait un débit de £ 5,219 et il était dû £ 2,000 aux administrateurs. Siège social à Londres, 18, Basinghall str. E. C. — La quantité d'or trouvé dans l'année finissant au 30 novembre 1889 s'élève à 392 onces. — Dernier cours en 1889, 6 à 7 francs.

Battery Reef Extension G. M. C°. — Créée en 1889, pour acquérir 16 claims sur la ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand. Capital £ 80,000. Derniers cours, 10 à 12 francs. Siège social, Johannesberg ; bureau à Londres, 32, Holborn Viaduct.

A l'assemblée semestrielle du 29 juillet 1889, le rapport établissait que la totalité du fonds de roulement s'élevait à £ 12,300 dont £ 7,500 avaient été placés en dépôt fixe à la Standard Bank. Le rapport de l'ingénieur montrait que des échantillons avaient été recueillis à la profondeur de 80 pieds et donnaient 2 onces 9 dwts 15 grs d'or et 6 dwts 13 grs d'argent à la tonne; à 100 pieds les essais donnaient 1 once 13 dwts 13 grs d'or et 4 dwts d'argent. Le filon avait de 1 1/2 à 2 1/2 pieds de large.

Battery Reef G. M. C°. — Créée le 14 septembre 1888 pour acquérir de la Compagnie Luipaards Vlei des droits miniers sur la portion orientale du Mynpacht de la ferme Luipaards Vlei. La superficie de la propriété est d'environ 246 acres et s'étend sur une longueur de 2,500 pieds le long des principaux filons de ce district, sur une largeur de 4,300 pieds. Le capital est de £ 120,000 en actions de £ 1 ; 80,000 actions ont été mises en souscription en septembre 1888 ; les vendeurs ont reçu £ 95,000. — Le rapport de l'exercice n'a pas encore été publié. Dernier cours en 1889, 25 à 30 : après l'émission, les cours étaient montés à 50 francs. Siège social, 2, Gresham Buildings, Londres E. C.

Beatrice M. G. C°. — Créée en 1887, au capital de £ 20,000 en actions de £ 1, pour exploiter 9 claims sur le Main Reef, le Block Beatrice, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Siège social à Maritzbury. Fusionné en janvier 1889 avec la Spes Bona moyennant 50,000 actions de cette Compagnie reconstituée sur de nouvelles bases. Cours et situation inconnus.

Bechuanaland Exploration Company. — Administrateurs : Lord Gifford, George Cawston, Ricardo Seaver. Comité local à Cape Town : Th. J. Anderson, John Woodhead, August Lippert, Langerman. Ingénieurs consultants : Ed. Jones, Temple Ellicott. Bureaux : 19, Saint-Swithin's Lane, London E. C.

La Compagnie a été enregistrée le 25 avril 1888 pour acquérir la concession de droits miniers à perpétuité sur 400 milles carrés, concession octroyée par Khama, chef des Bamangwatos. Son territoire s'étend entre le Transvaal et le Zambèze sur une superficie de 80,000 milles carrés, dont un tiers environ se trouve dans la partie du Bechuanaland qui est actuellement sous le protectorat de l'Angleterre. Ces droits sont concédés moyennant un loyer annuel de £ 1 par mille carré, ainsi qu'une redevance de

21/2 0/0 l'an sur la valeur brute de toutes les pierres précieuses ou métaux précieux trouvés ou exploités.

Le capital de la Compagnie est de £ 150,000 en actions de £ 1. La souscription a eu lieu en mai 1888. Depuis lors les actions ont été entièrement libérées.

Les vendeurs ont reçu £ 95,000, payables £ 75,000 en actions libérées, £ 10,000 en argent et £ 10,000 en argent ou en actions au choix de la Compagnie.

Il y a 50,000 actions *au porteur* qui se négocient sur le marché de Paris (en banque Les autres sont nominatives et se négocient sur le marché de Londres.

Extraits du prospectus. — La concession qui est datée du 16 décembre 1887 avait été octroyée au Northern Goldfields Exploitation Syndicate de Cape Town et lui conférait des droits, comme il sera dit plus bas, sur tout le territoire de Khama, comprenant non seulement la portion qui est sous le Protectorat britannique et s'élevant à environ 25,000 milles carrés, mais aussi celle qui est en dehors du protectorat et consistant en 55,000 milles carrés. De cette dernière partie est exclue une étendue d'environ 6, 000 milles carrés entre les rivières Shashi et Macklouse dont les limites sont actuellement l'objet d'une contestation entre Khama et Lobengula. Si l'arbitrage attribue cette portion à Khama, elle appartiendra à la Compagnie.

Dans une lettre supplémentaire, en date du 17 décembre 1887, Khama s'est engagé à n'accorder aucune autre concession minière pendant deux ans à partir de cette date. Ces documents ont été publiés dans la Gazette du Gouvernement de la Colonie du Cap, sous la date du 27 janvier 1888.

La présente Compagnie entend réduire ses opérations pour le moment à l'exploration, la prospection et le marquage des portions qu'elle croira bon de choisir de manière à constituer les 400 milles carrés auxquels elle a droit à perpétuité. A cet effet, l'ingénieur consultant a déclaré qu'un fonds de roulement de £ 20,000 serait très suffisant; toutefois ce fonds de roulement a été fixé à £ 30,000.

Aussitôt que une ou plusieurs portions du terrain auront été ainsi choisies et marquées et la valeur de leurs filons prouvés, la Compagnie prendra telle mesure qu'elle jugera convenable, soit pour créer d'autres compagnies sur ce terrain, soit pour vendre ou louer des claims, ainsi que le font les Compagnies d'exploration au Transvaal et au sud de l'Afrique.

Depuis l'octroi de la concession, le Northern Goldfields Syndicate a exploré le territoire de Khama et par un télégramme daté du 1er mars 1888, a appris qu'un filon aurifère de 12 à 15 pieds d'épaisseur à son affleurement avait été découvert et tracé sur une longueur de plus de cinq milles. Une équipe d'exploration avait travaillé là pendant un mois; une seconde équipe fut organisée à Kimberley et envoyée dans les premiers jours de mars pour étendre les opérations sur d'autres terrains inexplorés jusqu'ici. Des sommes importantes ont déjà été dépensées pour équiper et entretenir ces expéditions.

Le télégramme suivant a été reçu par M. Ed. Jones du Syndicate Cape Town, en date du 8 mai : Prospecteurs rapportent que d'autres formations aurifères ont été découvertes sur une largeur de 200 à 300 pieds et cinq ou six milles de longueur, contenant des vestiges d'anciens travaux miniers exécutés par les indigènes. *(Fin du prospectus.)*

Notes sur les opérations de la Compagnie depuis sa constitution. — La Compagnie ayant été constituée et les titres souscrits par des personnages influents, un conseil exécutif au Cap, présidé par M. Johnson, l'explorateur bien connu, prit le soin d'organiser des expéditions composées de mineurs et de prospecteurs, qu'il envoya dans toutes les directions sur le territoire de Khama. Les opérations commencèrent ausitôt. Sous la conduite de M. Heaney, ces expéditions réussirent, après plus ou moins de vicissitudes, à découvrir plusieurs gisements aurifères.

Dans l'intervalle le Conseil de Londres créa une Compagnie annexe, la Exploring Company, dans le but d'équiper pour le Matabeleland une expédition destinée à obtenir des concessions de Lobengula, dont le territoire, contigu à celui du roi Khama, est connu comme renfermant des gisements aurifères des plus riches. Cette dernière expédition se mit en campagne en août 1888 sous la conduite du lieutenant Maund, un ami de vieille date du roi Lobengula.

Tandis que ces entreprises étaient menées en Afrique, le Comité de Londres fit des démarches auprès du gouvernement de la Reine, par l'entremise du Bureau Colonial, proposant d'établir le tracé et de construire une ligne de chemin de fer de Kimberley vers le nord, lequel traverserait le Bechuanaland et se poursuivrait éventuellement jusqu'au Zambèse. Ce projet devait ouvrir à la civilisation, au commerce et à l'industrie, l'une des plus magnifiques contrées de la terre.

Ce projet sourit à lord Knutsford, ministre des colonies. Il consentit, après examen et discussion, à ce que les travaux du tracé s'exécutassent. Le soin de faire le relevé du tracé fut confié à sir Charles Metcalfe et à sir Douglas Fox, tandis que MM. Lucas et Aird, grands entrepreneurs, devaient leur adjoindre un de leurs représentants afin de vérifier les données et préparer les devis nécessaires pour la construction. Ces arrangements pris, cette troisième expédition partit en septembre 1888, accompagnée de M. R. W. Murray, du *Cape Times*, et exécuta avec un plein succès la tâche qui lui avait été assignée.

Après avoir établi le tracé sur une distance de 200 milles, les membres de l'expédition revinrent en Angleterre en février 1889. Les plans et rapports furent soumis au Gouvernement britannique; d'après un récent avis officiel, ces plans et devis viennent d'être approuvés.

En prévision de la grande impulsion que la construction d'un chemin de fer ne manquera pas de donner à l'industrie et au commerce, la BECHUANALAND EXPLORATION COMPANY est entrée en négociations avec le roi Khama et a obtenu le monopole du commerce du pays sous les conditions indiquées ci-dessous. Pour exercer ce monopole la BECHUANALAND COMPANY a créé au mois de mai 1889 une Compagnie intermédiaire sous le nom de BECHUANALAND TRADING COMPANY à laquelle elle a cédé ses droits en lui fournissant un fonds de roulement de £ 20,000, mais en se réservant tous les bénéfices.

Le monopole concédé à la Bechuanaland Exploration Company stipule que les profits ne devront pas dépasser 100 0/0; jusque-là les trafiquants auxquels on avait accordé provisoirement la permission d'exercer le commerce, faisaient payer les marchandises jusqu'à 300 et 400 0/0 au-dessus de leur valeur réelle.

Le commerce annuel d'importation dans le pays est évalué entre £ 15,000 et 17,000; les marchandises aux prix exorbitants extorqués par les trafiquants, avaient réalisé entre £ 45,000 et £ 50,000. D'après les derniers renseignements, la population de Shoshong seule, la capitale, s'élèverait à 25,000 ou 30,000 âmes.

On a vu au chapitre sur le Bechuanaland comment la BECHUANALAND EXPLORATION COMPANY vient d'être comprise dans la grande Charte royale concédée à la BRITISH SOUTH AFRICA COMPANY sur tous les territoires compris dans la sphère d'influence anglaise. Sa participation dans cette charte n'a pas encore fait l'objet d'une communication officielle de la Direction au moment où nous écrivons, de telle sorte qu'on en est encore réduit aux conjectures sur ce point. On sait toutefois que l'EXPLORING COMPANY, la création de la BECHUANALAND EXPLORATION, a 5 1/2 parts sur les 30 parts entre lesquelles l'affaire est divisée et que, d'un autre côté, la BECHUANALAND EXPLORATION a en portefeuille 7,000 actions EXPLORING.

D'après une dépêche de l'agence Reuter en date des premiers jours de novembre 1889, le premier ministre de la colonie du Cap, sir Gordon Sprigg, avait déclaré, dans un banquet donné à Cape-Town par le maire, qu'un arrangement venait d'être conclu avec M. Cecil Rhodes, d'après lequel la construction du chemin de fer de Kimberley à Vryburg dans le Bechuanaland serait commencée immédiatememt.

Cours. — Au 31 décembre 1889, les actions £ 1 (25 fr.) des deux Compagnies étaient cotées comme suit :

Bechuanaland Exploration Company, 80 francs après avoir valu 105 francs.

Exploring Company, environ 375 francs.

La première assemblée ordinaire de cette Compagnie a eu lieu le 31 décembre 1889, à Londres, sous la présidence de lord Gifford. Le président a expliqué que les retards dans la réception des comptes provenaient surtout de ce que Khama, le chef du Bechuanaland, avait transporté sa résidence de Shoshong à Palapsye, 300 milles plus loin. Toutefois la direction pense pouvoir soumettre les comptes aux actionnaires dans deux ou trois mois et elle pense que ces comptes les satisferont pleinement. La Bechuanaland Company est devenue propriétaire de 7,000 actions de l'Exploring Company, ne lui ayant rien coûté et valant actuellement £ 15 (375 francs) sur marché.

Un actionnaire, M. Chamberlain, a demandé s'il était vrai que tout le comité du Cap avait donné sa démission par suite du reproche qu'il faisait au comité de Londres d'avoir abandonné ses prétentions sur le tiers du territoire contesté et, par ce fait, d'avoir lésé les actionnaires. Le président a vivement repoussé cette allégation; s'il est vrai que le comité du Cap ait donné sa démission, ce que le comité de Londres ne

regrette pas, il n'y a pas le moindre doute que sa détermination provient d'une connaissance incomplète des faits.

Un autre actionnaire a fait observer qu'il était impossible de discuter la question du territoire contesté à ce meeting, et il a proposé d'ajourner cette discussion jusqu'au moment où les comptes seraient soumis aux actionnaires. L'assemblée s'est séparée en votant des remerciements aux directeurs.

Beehive S. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 6 claims sur le Pioneer Reef, territoire de Moodies, district de de Kaap. Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Fusionnée depuis avec la Compagnie United Pioneer.

Beersheba G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 34 claims, ferme Leuwpoort, Witwatersrand. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, 61, Wool Exchange Coleman str., Londres E. C.

Belfast G. M. C°. — Créee en 1886 pour exploiter 36 claims, Fig Tree Creek, de Kaap. Capital £ 90,000. Siège social, Barberton. Dernier cours en 1888, 3 fr. 75 c.

Belmont Gold mining C°. — Capital £ 100,000 en actions de £ 1. Acquisition de 51 claims sur la ferme Witpoortje, Witwatersrand. Créée à Londres en février 1889. Sur des renseignements défavorables reçus par les administrateurs au sujet de la personne qui avait fait un rapport sur les propriétés, le Conseil a décidé de rendre l'argent aux souscripteurs. Bureaux, 24 Old Broad str. Londres E. C.

Ben Lomond G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 10 claims sur le Ivy Reef, Moodies, district de de Kaap. Capital £ 12,000 en actions de £ 1. Siège social à Maritzburg. Il est question d'augmenter le capital. Cours et situation inconnus.

Benoni G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 24 claims sur la ferme Benoni, Witwatersrand. Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Siège social à Durban. En août 1888 on mit en adjudication des obligations, mais il n'en fut demandé que pour £ 1,500. Cours et situation inconnus.

Bertha Estate and G. M. C°. — Créée en décembre 1888 pour acquérir la ferme de Hartbeestfontein, district de Heidelberg. Capital £ 30,000. Dernier cours : 5 à 6 francs, Situation inconnue. Siège social, Johannesburg.

Bertram Luipaards Vlei G. C. — Créée le 20 février 1889 au capital de £ 60,000 pour acquérir 25 claims sur la ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand. Capital porté à £ 120,000 en mai 1880. Dernier cours, environ 10 francs. Siège social, 16, Philpot Lane, Londres.

Big Ben G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 36 claims, district de de Kaap. Capital £ 75,000 en actions de £ 1. Siège social à Kimberley. En liquidation volontaire.

La Compagnie possédait 9,200 actions de la Tharsis G. M. C°, Witwatersrand, qui ont été distribuées aux porteurs des 69.305 actions Big Ben, dans la proportion de 13 1/2 Tharsis par 100 actions Big Ben, et le solde a été donné aux directeurs en rémunération de leurs services.

Big Golden Quarry. - Créée le 11 mai 1888 pour acquérir une propriété comprenant 108 claims, district de de Kaap. Capital £ 150,000 en actions de £ 1, Siège social, 4, Bishopsgate, str. Within, Londres E. C. En liquidation volontaire. Une nouvelle Compagnie des mines nous a été ensuite reconstituée au capital de £ 200,000 en actions de cinq shillings données en échange des anciennes avec 3 sh. 9 d. payés. Siège social. 4, Bishopsgate. 4 str. Within, Londres E. C.

Big Nugget (Waterfall) G. M. Cʸ. — Créée en juillet 1889 pour exploiter 41 claims sur la ferme Waterfall, dans le district de de Kaap Nord. Capital £ 65,000 dont 50,000 aux vendeurs. Siège social, Johannesburg. Situation et cours inconnus.

Bird's Swazeiland. — Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Acquisition de la concession de ce nom au sud de Piggs Peak et de Forbes, Swazieland. Siège social, 64 et 64, New Broad str. Londres. Créée le 5 février 1889. Situation et cours inconnus.

Bixley G. M. Cᵒ — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 27 claims dont 12 sur le Bothas Reef et 15 sur le Keelie Reef, le tout d'un seul bloc, ferme Luipaards Vlei. Capital £ 65,000 en actions de £ 1, dont £ 50.000 aux vendeurs. Derniers cours en 1889, environ 12 fr. 50 au Cap. Siège social, Johannesburg.

Blaauwbank united. — Créée en 1888 pour exploiter un bloc de 130 claims situés sur la ferme Blauwbank, au nord-ouest du district de Witwatersrand. Capital £ 200,000 en actions de £ 1. dont 20,000 en réserve. Siège social, Johannesburg. Bureaux de transfert à Londres, Warnford Court. Au 30 juin 1888, le compte de profits et pertes se soldait par £ 6,297 au débit ; au 31 décembre 1888, ce débit était réduit à £ 2,915. L'exploitation paraît n'avoir donné aucun résultat appréciable jusqu'ici. Dernier cours, 6 à 7 francs à Londres.

Blaauwboschpoort Estate and G. M Cᵒ. — Créée en 1889 pour acquérir la ferme de ce nom dans l'Orange Free State. Capital £ 230,000. Siège social, Bloemfontein. Situation et cours inconnus.

Black Reef G. M Cᵒ. — Créée en mars 1888 pour acquérir un mynpacht de 63 morgen sur la ferme Roodekop traversée par le filon Black Reef, à 7 milles au sud du Main Reef, Witwatersrand. Le capital primitif avait été fixé à £ 80,000, actions £ 1, mais en mai 1889, la Compagnie Black Reef ayant englobé la Compagnie voisine Oosthuizen, son capital a été porté à £ 155,000, chaque action Oosthuizen recevant une action Black Reef en échange et 12,000 actions restant en réserve. Le nombre de ses claims est aujourd'hui de 84.

Extrait du rapport lu à l'assemblée du 9 mai 1889. — Le montant total du quartz extrait est de 1,942 tonnes pour la première qualité et de 2,475 pour la seconde, soit en tout 4,417 tonnes. 1,612 tonnes ont été broyées produisant 1,105 onces d'or, soit une moyenne de 13 dwts 17 grs la tonne. Le restant du minerai a été employé à boucher les stopes.

Le produit de la vente des actions de réserve est destiné au développement des deux propriétés fusionnées et à l'acquisition d'une nouvelle batterie. Aussitôt qu'on le pourra, le comité fera ériger 40 pilons de plus et monter une usine à broyer qui sera pourvue des plus récents perfectionnements de la science.

Lorsque la nouvelle usine projetée aura été complètement installée et que les deux propriétés (qui sont adjacentes) auront été reliées par un *tramway* et exploitées comme un seul domaine, vos directeurs pensent qu'on pourra compter sur un avenir rémunérateur dont sont garantes les économies déjà réalisées sur les frais d'exploitation et celles qui résulteront des simplifications corollaires de la fusion.

En examinant les comptes, il faut avoir présent à l'esprit qu'une forte partie du minerai de basse qualité a été employé à boucher les *stopes* (excavations) des galeries de mine et n'a pas dû être portée sur la feuille de bilan.

Avec une nouvelle batterie moderne, il ne sera pas sans profit de broyer ce minerai inférieur qui rendra probablement quelques pennyweights d'or à la tonne et dont le transport est d'ailleurs d'une facilité extrême et fort peu coûteux, puisqu'il suffira de le pelleter sur les *trucks* qui desservent les tunnels.

Depuis cette assemblée, la production a été de 192 onces en mai 1889 et de 159 onces en juillet ; les broyages ont été ensuite interrompus jusqu'au mois de novembre. Au commencement de décembre, les journaux du Cap ont publié la note suivante : La Compagnie Black Reef a déposé à la Banque un lingot de 571 onces, formant le résultat du broyage pendant 28 jours du mois de novembre avec 20 pilons. Ce résultat est très encourageant, car il faut se souvenir que la batterie est en partie neuve et que les plaques ont eu besoin de se saturer.

Il y a suffisamment de minerai et d'eau en vue pour alimenter sans interruption 20 pilons. La longueur des galeries, le long des filons, atteint près de trois quarts de mille. Ces galeries permettent l'extraction du minerai avec une grande facilité ; cette mine peut être exploitée très économiquement.

Au commencement de 1889, les actions de la Black Reef ont joui d'une faveur

considérable ; elles sont montées en peu de temps jusqu'à 75 fr.; mais à la suite de la crise qui éclata en février, elles revinrent promptement aux environs du pair ; elles étaient cotées de 15 à 18 fr. au 31 décembre 1889. Toutefois, l'impression semble meilleure au sujet des propriétés du Black Reef en général.

Block « B » Langlaagte Estate G. M. C°. — La Compagnie a été créée en février 1889 pour acquérir une portion de la ferme Langlaagte, Witwatersrand, désignée sous le nom de Block « B » et comprenant un mynpacht de 100 morgen, concession d'eau et 33 claims contigus au mynpacht. Le capital a été fixé à £ 550,000 en actions de £ 1 dont £ 450,000 ont été données à titre de bonus aux actionnaires de la Compagnie Langlaagte Estate, propriétaire de toute la ferme, £ 30,000 ont été vendues sur le marché à £ 2 et 70,000 sont tenues en réserve pour être émises ultérieurement. Siège social, Langlaagte, Witwatersrand ; bureaux de transfert à Londres, 52, Holborn Viaduct. Dernier cours au 31 décembre 1889, 52 à 57 francs. Il résulte des rapports mensuels publiés par cette Compagnie, que les travaux sont poussés très activement.

Blue Rock G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 7 claims, sur le Bruce Reef, district de de Kaap. Capital £ 18,000 en actions de £ 1. Siège social à Cape-Town. En 1887, la Compagnie a acquis les propriétés de l'Equafa C°. En 1888 les actionnaires ont autorisé les directeurs à vendre des fractions de la propriété pour couvrir les dettes de la Compagnie. Cours et situation exacte inconnus.

Blue Sky Main Reef G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 71 claims en 3 blocs sur la ferme Vogelfontein. La propriété renferme le Main Reef et ses leaders, les South et North Reefs. Depuis, 8 nouveaux claims ont encore été acquis. Le capital est de £ 250,000. A l'assemblée du 31 octobre 1889, les administrateurs ont été invités à vendre une partie de la propriété. Dernier cours au Cap, 12 à 15 fr. Siège social, Johannesburg. Bureaux à Londres, 1, Drapers Gardens.

Bohemian Main Reef G M. C°. — Créée en février 1889 pour exploiter et acquérir 33 claims situés sur le prolongement de la ligne du Main Reef, la ferme Witpoortje, Witwatersrand. Capital £ 85,000 en actions de £ 1. A l'assemblée dn 11 septembre 1889, il a été déclaré que le filon avait de 3 à 4 pieds de large. Le résultat des essais faits a été le suivant : par la Compagnie Newbery-Vautin, 2 onces à la tonne ; par la Bank of Africa, 1 once 12 dwts 15 grains.

Ces résultats sont considérés comme très satisfaisants. Il y a environ 400 tonnes de minerai sur le carreau, et 3,000 tonnes de plus sont prêtes à être extraites. L'opportunité d'ouvrir une agence à Londres est à l'examen. Derniers cours au Cap, 10 à 12 fr. Siège social, Johannesburg.

Bocksburg (Witwatersrand) Gold Mining Company. — Capital, £ 100,000 en actions de £ 1. Acquisition de claims sur la ferme Leeuwpoort (Witwatersrand)

Booysen Land and Mining C° — Créée le 23 janvier 1888 pour acquérir de la London and South African Prospecting Mining and Land Syndicate une propriété comprenant 1,137 acres et connue sous le nom de ferme Booysen, près de Johannesburg. Le capital est de £ 120,000 en act. de £ 1. Siège social, 4, Tokenhouse Buildings, London E.C

Botha's Reef G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 84 claims sur le Botha's Reef, ferme Luipaards Vley, avec un capital primitif de £ 139,000 ; en décembre 1888 le capital a été augmenté de £ 100,000, ainsi qu'on le verra dans l'extrait du rapport ci-dessous. Il est actuellement de £ 239,125 en act. de £ 1. Siège social, Kimberley; bureaux de transfert à Londres, Salomons Warnford Court. Plus hauts cours, 40 fr. en février 1889 ; dernier cours à Londres en 1889, environ 20 fr.

Extrait du rapport lu à l'assemblée générale, à Kimberley, le 13 décembre 1889. — Lorsque vos directeurs vous présentaient leur dernier rapport, le 29 octobre 1888, la position de la Compagnie était très peu satisfaisante. On devait aux Golds Fields of South Africa plus de 11,000 liv. st. et le développement de la mine était fort peu avancé ; de sorte qu'on dut prendre des mesures pour liquider les dettes de la Compagnie et pour se procurer le fonds de roulement nécessaire.

Dans ce but, on convoqua une assemblée générale pour le 6 novembre 1888 et une autre pour le 16 du même mois sans pouvoir arriver à un résultat quelconque. Mais à une autre assemblée tenue le 4 décembre 1888, il fut décidé d'augmenter le capital et de le porter à 239,125 liv. st. par l'émission de 100,000 actions de 1 liv. st. chacune et d'accepter en échange de ces 100,000 actions une proportion de 40,000 liv. st. comptant, plus 12 claims avoisinant le nord de la propriété Botha's Reef. Au moment où ces arrangements furent conclus, la dette de la Compagnie envers les Golds Fields of South Africa se montait à 12,000 liv. st.; il restait donc 28,000 liv. st. disponibles pour le fonds de roulement.

Voici le résumé du rapport de l'expert chargé d'explorer la propriété : Le filon est large et bien tracé. Les essais indiquent que l'or est à l'état libre et en quantité rémunératrice dans la plus grande partie du terrain actuellement ouvert.

Les facilités d'exploitation sont excellentes. La Compagnie possède un moulin à 40 pilons en bonne condition et capable de broyer 100 tonnes par jour; l'eau est en abondance.

La mine paiera, si les opérations minières sont conduites promptement; cependant il ne faut pas oublier que les pennyweights (rendement moyen actuel du minerai) ne laissent pas une grande marge à une administration inhabile.

D'après les indications de cet expert, la direction se décida : 1° à fermer la batterie jusqu'à ce que la mixe fût assez développée pour pouvoir l'alimenter sans interruption; 2° à foncer un puits vertical; 3° à poser une ligne de tramway de la mine à la batterie, et 4° à se procurer et à ériger la *gear* nécessaire, machine à hisser le minerai.

M. Hallimond a quitté le service de la Compagnie à la fin de mai, et M. Rudolph Schulz a été engagé le 25 juin dernier.

M. Schulz a travaillé depuis cette époque à développer la mine selon les plans de M. Curtis; des progrès considérables et fort satisfaisants ont été faits. Les rapports du directeur-gérant et du chef de mine sont déposés sur le bureau du comité et peuvent être consultés par les actionnaires.

Le puits vertical a été foncé à une profondeur d'environ 80 pieds; trois machines à hisser ont été érigées, et un réservoir a été construit pour assurer un abondant approvisionnement d'eau. Le matériel de tramway, commandé depuis longtemps en Angleterre, est maintenant à Kimberley, attendant des taux de transport réduits. Les travaux de mine ont été beaucoup entravés par la sécheresse et les dépenses d'exploitation ont beaucoup augmenté.

A l'époque de la dernière assemblée générale, la Compagnie possédait 84 claims; au moment où le capital social fut augmenté, 12 claims supplémentaires furent ajoutés au domaine et plus tard l'on acquit encore 10 autres claims, entourés de pieux par le dernier gérant : cela portait le nombre total des claims à 106.

Le 25 septembre dernier, vos directeurs (après un long examen et un échange de lettres) se déterminèrent à accepter une proposition de 30,000 liv. st. comptant pour 12 claims, adjoignant le domaine de la Compagnie Gold Fields of South Africa, ce qui a réduit le nombre des claims à 94.

Comme la Compagnie avait en main assez d'espèces, avant la vente de ces 12 claims, pour mettre à exécution les plans arrêtés, vos directeurs décidèrent de placer liv. st. 15,000 pour six mois, à 4 1/2 0/0 l'an, et de placer une autre somme de liv. st. 15,000 sur une valeur de première sécurité. Cette résolution fut mise à exécution par l'achat de 650 actions de la *De Beers Consolidated Mines*, au prix moyen de 22 liv. st. 16 shillings 6 d. l'action, soit ensemble 14,837, liv. st. 10 shillings.

Vos directeurs sont d'opinion que la mine est maintenant convenablement ouverte; lorsque la batterie commencera prochainement à fonctionner, elle pourra être approvisionnée sans crainte d'arrêt.

Voici la composition actuelle du Conseil d'administration de la *Botha's Reef* :

MM. l'honorable C. J. Rhodes, C. E. Nind, H. J. Feltham, H. Pistorius, H. J. King, J. C. Haarhoff. J. W. Thacker, W. R. Tucker et D. Ziman.

Branstone G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 36 claims dans le district de Witwatersrand. Capital £ 22,000 en actions de £ 1. Siège social, Kimberley. Les broyages n'ayant pas donné de résultats, le matériel et les machines ont été vendus à une autre Compagnie dans laquelle les actionnaires de la Branstone ont reçu des actions à la place des leurs après avoir souscrit £ 1,800 pour l'acquisition de la Compagnie. Siège social, Kimberley; cours inconnu.

Brighton Reef G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée en juillet 1888 pour acquerir 10 claims sur le territoire de Moodies, sur le Brighton Reef. Le capital est de £ 42,000 en actions de £ 1. Les vendeurs ont reçu £ 32,000. Siège social, Kimberley. Dernier cours au Cap, 10 francs environ. Pas de bureau à Londres.

British Bechuanaland C°. — Créée le 4 mars 1889 pour acquérir des terrains dans le Bechuanaland Britannique. La Compagnie a commencé ses opérations par acquérir 60,000 acres le long des rivières Sitalgoli et Maritsani. Elle attend d'importants bénéfices, tant de la culture du terrain que de la découverte de filons aurifères dont l'existence est connue dans la contrée Capital £ 105,000 en actions de £ 1. Siège social, 33, old Broad str. Londres. Cours inconnu.

British and Transvaal financial Company. — Capital £ 90,000 en actions de £ 1. Objet : prospections et acquisitions de terrains miniers dans l'Afrique du Sud. Créée à Londres le 28 septembre 1889.

British South Africa C°. — Compagnie créée par la Grande Charte Royale octroyée le 29 octobre 1889. — Voir à la table le chapitre consacré à la Charte Royale. Le capital autorisé est £ 1,000,000 en actions de £ 1 ; aucune de ces actions n'a été offerte en souscription publique. Bureau, 19, St. Swithin's Lane, London.

Buffels Land and Mining C°. — Cette Compagnie a été créée en août 1889 pour acheter et exploiter 14 propriétés, dont 13 sont situées dans le district de Rustenburg et une dans le district de Potchefstroom, Transwaal, soit une superficie totale de 80,000 acres. — Capital £ 200,000 en actions de £ 1. Cours inconnu. Siège social, 163, West Georges str., Glasgow.

Buffelsdoorn Estate and G. M. C°. — Créée en mars 1889 pour acquérir la propriété Freehold de la ferme de ce nom (9,000 acres), district de Potchefstroom. Le capital est de £ 110,000 en actions de £ 1. La Compagnie a 10 pilons qui ont produit de fin octobre au 27 novembre 1889, 665 onces d'or et en décembre 1889, 500 onces. La Compagnie possède 3,000 places à batir, dont 1,000 ont été offertes au public en décembre 1889. Dernier cours à Johannesburg, 50 francs. Siège social : Johannesburg ; bureaux à Londres, 32, Holborn Viaduct.

Bullion G. M. C°. — Créée en octobre 1888 pour acquérir et exploiter 35 claims près de Barberton, district de de Kaap. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus. Siège social, Kimberley.

Caledonian G. M. C°. — La Compagnie a été créée en 1885 pour exploiter 12 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 20,000. A l'assemblée tenue en septembre 1888, les directeurs ont annoncé qu'il y avait plus de £ 5,000 de dettes et que si l'assemblée n'était pas en nombre pour délibérer, ils liquideraient la Compagnie. Siège social à Durban.

Cascade G. M. C°. — Créée en mars 1888 pour exploiter 24 claims, près de Barberton. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, Port-Elisabeth. Situation et cours inconnus.

Central Exploration Syndicate of South Africa. — Créée le 14 juin 1889 pour acquérir et trafiquer des concessions minières au Transwaal. Capital £ 25,000. Cours inconnu. Siège social, 105, Hatton Garden, Londres.

Central G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 12 claims sur le Rimer's Creek, de Kaap. Capital £ 15,000. Liquidée et achetée par la Compagnie City of Grahamstown, formée en mars 1889. Voir plus loin.

Central Langlaagte G. M. C°. — Créée en décembre 1888 pour acquérir la propriété de la Compagnie Paarl Pretoria et une portion des claims de la Bantjes, le tout situé sur la ferme Langlaagte. La Compagnie comprend actuellement 16 claims sur le Main Reef et 22 claims sur les niveaux inférieurs du Main Reef (South Dip). Le capital est de £ 200,000 dont £ 186,000 aux vendeurs. Aucun dividende n'a été payé jusqu'ici ; le rapport de l'exercice n'a pas encore paru. Le dernier cours à Londres en 1889 était 25 à 30 francs. Siège social, Johannesburg ; bureaux à Londres, 29 et 30, Holborn Viaduct.

Central Montrose Estate and G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir la ferme Montrose à 12 milles de Barberton. Capital £ 160,000 dont £ 125,000 au vendeur. Cette ferme a déjà été développée par une précédente Compagnie ; un moulin de 10 pilons est érigé sur place. Compagnie trop jeune pour avoir donné des résultats. Cours inconnus. Siège social, 10, Throgmorton avenue, Londres.

Central Transvaal G. M. C°. — Créée en août 1886 pour exploiter les deux

fermes The Park et Bognafauran se touchant, dans le district de Waterberg. Capital £ 75,000. En liquidation.

Cerro de Pasco (Transvaal) Goldfields. — Créée le 10 janvier 1888 pour acquérir et exploiter une propriété minière connue sous le nom de Cerro de Pasco, sur la Queen's River, district de de Kaap. Cette propriété consiste en 172 claims, soit environ 225 acres. Le capital est de £ 375,000 en actions de £ 1, sur lesquelles le vendeur a reçu £ 225,000 en actions et £ 75,000 en argent. Siége social à Londres, 3, Great Winchester str. E. C.

Dernier cours en 1889, 6 fr. 25.

Le prospectus d'émission parle d'un filon qui traverserait 126 des claims. Toute l'attention a été portée jusqu'ici sur la construction d'une énorme digue destinée à élever l'eau de la Queen's River pour s'en servir comme force hydraulique. La plus récente communication de la direction est la circulaire suivante :

Se référant à leur circulaire du 8 août dernier, les directeurs ont à vous annoncer l'arrivée de M. Mc Gavin à la mine, où il a été rejoint par M. Numa D. Davis.

Ces messieurs trouvèrent nécessaire un complet changement dans l'administration de la mine et M. Henry Louis n'est plus, dorénavant, employé de la Compagnie.

Les directeurs se félicitent de pouvoir annoncer l'achèvement de la digue et des conduits d'eau. Un traité a été passé par les directeurs avec une Compagnie voisine (The Thomas Reef Company), lui concédant l'usage d'une quantité proportionnelle de la force hydraulique possédée par la Compagnie, contre le paiement d'une partie des frais de construction de la digue et des conduits ; le montant convenu a été dûment acquitté par ladite Compagnie.

Le gros du moulin à 60 pilons est à la mine ; le reste, s'il n'est point encore sur place, y arrivera sous peu de jours.

M. Mc Gavin et M. Davis s'occupent actuellement de l'érection de l'usine ; les directeurs espèrent que, dans leur rapport publié avant la réunion générale annuelle qu'on se propose de convoquer au commencement de décembre prochain, ils seront en mesure d'indiquer la date prochaine des broyages.

Dans les lettres et télégrammes reçus de M. Mc Gavin, les directeurs ont été favorablement impressionnés de l'attention minutieuse avec laquelle il examine les affaires de la Compagnie et ils considèrent que sa présence à la mine a été d'une grande utilité pour les actionnaires.

Les directeurs retarderont, si possible, l'assemblée générale annuelle jusqu'au retour de M. Mc Gavin, afin que les actionnaires puissent avoir l'avantage d'entendre de sa bouche un rapport satisfaisant de leur propriété, du moins il faut l'espérer ainsi.

Les directeurs regrettent d'avoir à annoncer la sortie du comité de sir Albert K. Rollit, L. L. P., M. P., et de M. J. Macdonald Cameron, M P.

L'absence de MM. Mc Gavin et N.-D. Davis, partis pour la mine, a nécessité la nomination d'un autre directeur ; votre comité, en conséquence, a élu M. E.-R. Cummins, un des plus anciens actionnaires, qui a acquis une expérience considérable dans la direction des propriétés de mines d'or. Cette nomination sera soumise à l'approbation des actionnaires, à la prochaine assemblée générale annuelle.

Charlton and Meyer G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 17 claims sur le Main Reef, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Capital £ 63,500 en actions de £ 1. Un dividende de 10 0/0 a été payé en octobre 1888, 10 0/0 en novembre et 10 0/0 en décembre, rien depuis. La Compagnie a changé de direction en octobre 1889.

PRODUCTION AURIFÈRE

1888 Octobre	983 onces	1889 Avril	467 onces
— Novembre	840 —	— Mai	590 —
— Décembre	971 —	— Juin	224 —
1889 Janvier	436 —	— Juillet	619
— Février	140 —	— Septembre	658 —
— Mars	600 —	— Octobre	323 —

Dernier cours à Johannesberg seulement, 50 francs environ. Pas de bureaux à Londres.

Chimborazo G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 12 claims sur le Hislop's Creek, de Kaap. Capital : £ 8,000. Siège social à Maritzburg.

Chimes G. M. C°. — Créée en mai 1888 pour acquérir 24 claims connus sous le nom de Bell Syndicate, situés sur la ferme Benoni à l'est du Witwatersrand, et traversés par le Chimes Reef. Le capital primitif était de £ 40,000 en actions de £ 1 dont £ 29,000 ont servi à payer la propriété.

En août 1889, il a été porté à £ 50,000 par la création de 10,000 actions nouvelles dont 8,000 ont été allouées aux actionnaires *prorata* à £ 2 1/4 et 2,000 gardées en

réserve. Le prix de la propriété avait été de £ 29,000 entièrement payé en actions libérées. Des dividendes de 5 0/0 ont été payés en mars, juin et octobre 1889.

La production d'or a été la suivante :

1888 Décembre	414 onces	1889 Juillet	450 onces
1889 Janvier	445 —	— Aout	601 —
— Février	350 —	— Septembre	610 —
— Avril	413 —	— Octobre	215 —
— Mai	429 —	— Novembre	249 —
— Juin	710 —	— Décembre	565 —

Dernier cours en 1889, 110 francs au Cap. Siège social, Pietermaritzburg; bureaux à Londres, 8, Old Jewry.

Cinderella G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 42 claims sur le Main Reef, ferme Driefontein, Witwatersrand. Capital £ 250,000 en actions de £ 1 (souscriptions privées) dont £ 200,000 aux vendeurs. Derniers cours à Johannesburg, 12 à 15 francs. Siège social : Johannesburg. Pas de bureaux à Londres.

Citizen G. M. C°. — Créée le 18 octobre 1889 pour acquérir 106 claims, ferme Paardekraal, Witwatersrand. Capital £ 175,000 dont 135,000 aux vendeurs. Siège social, 11, Queen Victoria str., Londres.

City and Suburban. — Cette Compagnie a été créée à Maritzburg le 11 juillet 1887 dans le but d'acquérir et d'exploiter 28 claims sur le Main Reef, mynpacht de la ferme Doorfontein, Witwatersrand. La superficie totale de la propriété, y compris les claims ci-dessus, comprend 166 acres; en dehors des filons aurifères contenus dans les claims, les terrains stériles de la Compagnie prennent chaque jour une nouvelle valeur comme terrains à bâtir, par suite de leur proximité de Johannesburg et par le fait qu'ils sont traversés par la grande route qui va de Johannesburg à Heidelberg. — Le capital primitif était de £ 50,000, sur lesquelles les vendeurs ont reçu £ 20,000. Une première augmentation de £ 10,000 fut autorisée en décembre 1887 pour permettre l'acquisition d'un nouveau terrain sur la ferme Doornfontein et l'achat d'un supplément de matériel. Le 6 mars 1889 le capital a été porté de £ 60,000 à £ 70,000, chiffre actuel. Sur ce nombre, 5,000 actions paraissent être encore en réserve, de sorte que le capital émis ne serait actuellement que de £ 65,000. Le matériel de la Compagnie se compose de 20 pilons en marche; 30 autres pilons ont été commandés.

Cette Compagnie est une de celles qui ont distribué le plus de dividendes; en voici la liste :

Novembre 1888	5 0/0	Septembre 1889	15 0/0
Février 1889	5 0/0	Octobre 1889	7 1/2 0/0
Mars 1889	5 0/0	Novembre 1889	10 0/0
Avril 1889	5 0/0	Décembre 1889	7 1/2 0/0
Mai 1889	5 0/0		

Résultats mensuels des broyages.

Octobre 1888	796 onces.	Juin 1889	1550 onces.
Novembre 1888	488 —	Juillet 1889	1396 —
Décembre 1888	491 —	Août 1889	1400 —
Janvier 1889	665 —	Septembre 1889	1916 —
Février 1889	1220 —	Octobre 1889	2074 —
Mars 1889	1850 —	Novembre 1889	2370 —
Avril 1889	413 —	Décembre 1889	2480 —
Mai 1889	1647 —		

Siège social, Maritzburg; bureaux de transfert à Londres, 8, Old Jewry. E. C.; dernier cours à Londres au 31 décembre 1889, 300 à 325 francs; en février 1889, on avait coté jusqu'à 425 francs.

City of Grahamstown G. M. C°. — Créée en mars 1889 pour acquérir 10 claims à

Reiners Creek, tout près de Barberton, district de de Kaap; cette propriété appartenait précédemment à la Central G. M. Cº qui avait été liquidée volontairement en janvier 1888. Capital £ 30,000. Les actionnaires de la Central ont reçu une action nouvelle par 5 actions Central. Siège social, Grahamstown. Cours et situation inconnus.

Clark's Zoutpansberg Exploration G. M. Cº. — Créée en août 1888 pour acquérir diverses propriétés dans le Zoutpansberg et le Murchison Range. Capital £ 300,000. Les vendeurs ont reçu £ 200,000; £ 20,000 ont été mises en souscription publique; £ 50,000 sont en réserve. Cours et situation inconnus. Siège social, Pretoria.

Coetzeestroom Estate and G. M. Cº. — Créée le 15 décembre 1888 pour acquérir la propriété de ce nom, district de de Kaap, sur la Crocodile River et comprenant une superficie de 12,312 acres. Capital £ 170,000, £ 120,000 aux vendeurs. Siège social, 105, Leadenhall street, Londres. Cours et situation inconnus.

Colonial G. M. Cº. of South Africa. — Créée en 1884 avec un capital de £ 60,000 pour acquérir 100,000 acres de terrains dans le de Kaap et le Lydenburg. Absorbée depuis par la Gold Estates (Transvaal) Company.

Comet Main Reef G. M. Cº. — Créée en septembre 1889 pour acquérir et exploiter 36 1/2 claims, ferme Driefontein (propriété Knights), Witwatersrand, sur le prolongement de la ligne du Main Reef. Capital £ 200,000 en actions de £ 1, dont £ 160,000 aux vendeurs. Siège social, Johannesburg; bureaux à Londres, Warnford Court. Dernier cours à Johannesburg, 6 fr. 25 c. Pas de marché à Londres.

Compagnie Sud-Africaine. — Cette Compagnie a été enregistrée à Londres le 6 juillet 1889. Il n'y a pas eu d'émission publique; les titres ont été introduits à la Bourse de Paris en actions au porteur. Le capital est de £ 200,000 divisé en 199,985 actions ordinaires et 15 actions de fondateur de £ 1. Ces dernières ont droit à 15 0/0 des bénéfices nets; le solde va aux actions ordinaires. Objet de la Compagnie : toutes opérations commerciales, minières, financières en Angleterre, en France et au Sud de l'Afrique. Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici; aucune communication sur la situation de la Compagnie n'a été faite. Au 31 décembre 1889, les actions au porteur étaient cotées à Paris 35 francs.

Compton et Gardner Black Reef G. M. Cº. — Créée en février 1889 pour acquérir 81 claims sur le filon Black Reef. La propriété est située sur la Klip River et touche la Golden Kopje. Capital £ 150,000 en actions de £ 1. Derniers cours à Johannesburg, environ 10 francs. Siège social, Johannesburg; bureaux à Londres, 1, Drapers Gardens; pas de marché à Londres.

Concessions Trust. — Créée le 11 mars 1889; syndicat pour l'acquisition et l'exploitation de mines du Sud de l'Afrique et ailleurs. Capital £ 100,000 divisé en 399,000 actions ordinaires et 1,000 actions de fondateur de 5 shillings (6 fr. 35) chacune. Dernier cours, 9 à 10 francs. Siège social, 31, Lombard st., Londres.

Concordia G. M. Cº. — Créée en 1887 pour exploiter 2.630 acres sur la ferme Zurfontein, Witwatersrand. Capital £ 72 000 en actions de £ 1, dont le vendeur a reçu £ 54,000. Siège social à Pretoria. Cours et situation inconnus.

Consolidated G. M. Cº — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 38 claims sur la ferme Witpoortje, Witwatersrand. Capital £ 75,000 en actions de £ 1, dont £ 40,000 aux vendeurs, 12,500 en réserve, le solde souscrit en espèces.

A l'assemblée du 15 octobre 1889, il a été déclaré qu'une batterie de 10 pilons commandée était attendue vers le milieu de décembre, que 1,200 tonnes de minerai étaient sur le carreau de la mine, et que la teneur moyenne était de 18 dwts.

Siège social, Johannesberg; agence à Londres, 1, Drapers Gardens. Cours inconnu.

Consolidated G. M. Cº. Créée en 1887 pour exploiter 78 claims à Malmani. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Siège social, Cape-Town.

Consort nº 2 G. M. Cº. — Créée en juin 1889 pour acquérir divers claims dans

le district de de Kaap Nord, connus sons le nom de Consort n° 2. Capital £ 30,000 en actions de £ 1, dont 20,000 aux vendeurs. Siège social, Durban. Cours et situation inconnus.

Consort prospecting and developing Syndicate. — Capital £ 10,000 en actions de £ 1. Prospections minières au Transwaal. Créée le 27 mars 1889. Siège social, 4, Tokenhouse Buildings, Londres EC.

Consort Reef G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 14 laims, situés sur les reef Consort et Empress, district de de Kaap. En juin 1889, la Compagnie a acheté de la O'Dowd C° pour £ 8,000, une batterie de 40 pilons, une concession d'eau et les claims de la Compagnie.

Le capital est maintenant de £ 25,000; il avait été augmenté en septembre 1888 de 7,000 actions de £ 1, dont 3,000 furent remises aux actionnaires à £ 2 et 4,000 tenues en réserve. En janvier 1889, la Compagnie accepta une offre de £ 20,000 en argent comptant pour ses 4,000 actions de réserve.

Des dividendes de 10 0/0 ont été payés le 30 janvier et le 21 février 1889, et de 5 0/0 en mars 1889, soit 25 0/0 pour le semestre finissant au 30 juin 1889.

Le rapport du 30 juin indique un crédit au compte de profits et pertes de £ 17,166, soit une augmentation de £ 12,994 depuis décembre 1888.

Dernier cours à Barberton en 1889, 130 à 140 francs. Pas de marché à Londres.

Extrait des derniers rapports de Barberton. — On s'attend à ce que le nouveau matériel devra augmenter la production aurifère d'au moins 50 0/0. La mine depuis sa découverte a produit près de 750,000 francs d'or. Il est bon de remarquer que jusqu'au 31 juillet 1889 on a broyé 7,615 tonnes de quartz qui ont produit 7,377 onces d'or et cela seulement avec une batterie de 10 pilons. Malgré cette grande production d'or, les filons sont à peine effleurés, de sorte que l'avenir de la Compagnie se présente comme très brillant.

Depuis juillet, les productions mensuelles connues ont été les suivantes : Août 277 onces; septembre, 831 onces.

Constance G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 3 claims sur la ferme Roodepoort. Capital £ 5,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesberg. Cours et situation inconnus.

Cornish G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 7 claims sur le Cornish Reef, territoire de Moodies, de Kaap. Capital £ 15,000 en actions de £ 1. Siège social à Moodies. Fusionnée avec la United Pioneer, Moodies.

Cornucopia G. M. C°. — Créée en avril 1888 pour acheter le droit au bail et à l'exploitation d'un certain block de terrain connu sous le nom de " Cornupia Block " d'une superficie d'environ 50 acres sur la ferme Roode Kop, et situé immédiatement entre les Compagnies Golden Kopie et Meyer et Leeb, sur le black Reef, a environ huit milles au sud de Johanburg, Witwatersrand.

Capital £ 100,000 en actions de £ 1 dont £ 80,000 au vendeur Siège social, Johannesburg.

Le rapport au 30 juin 1889 montre que la Compagnie avait en caisse à cette époque £ 3,000, solde des £ 20,000 ayant formé un fonds de roulement et que 4,000 tonnes étaient prêtes à être broyées.

Cette Compagnie a un matériel de 10 pilons. — Siège social, Johannesburg; pas d'agence à Londres. Dernier cours à Londres, 15 francs.

Cosmopolitan G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 16 claims sur la ferme Doornfontein, Witwatersrand. Capital £ 22,000 en actions de £ 1.

Siège social, Johannesburg. Situation et cours inconnus.

Courtney Pioneer G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 51 claims, Homtini Concession, Milwood. Capital £ 15,000 en actions de £ 1. Siège social à Mossel Bay.

Criterion G. M. C°. — Créée le 13 mai 1887, pour acquérir un terrain minier de 36 acres, sur le Criterion Reef, près de James Town, district de Kaap. Capital £ 60.000 en actions de £ 1 dont 46,000 au vendeur. Siège social, 58 Coleman st. Londres. E. C.; jusqu'ici £ 57,100 actions ont été émises; au commencement de 1889, la Compagnie

14

a acheté la mine Eldorado. Siège social, 12, Queen Victoria str., Londres. Cours inconnus.

Au 3 juillet 1889 la position de la Compagnie était la suivante : il existait £ 4,640 d'obligations, plus £ 1,000 de ces mêmes titres donnés en garantie d'effets souscrits. Le solde en caisse était de £ 48 et on devait £ 105 d'intérêt aux obligations, plus un effet échu de £ 290.

Cristal Creek (Kobolondo). — Créée le 30 avril 1888 pour acquérir une propriété connue sous le nom de Cristal Creek (Kobolondo) Swazieland. Capital £ 100,000 en act. de £ 1. Siège social 8, Drapers Gardens Ec., Londres.

Crocodile G. M. Co. — Créée en 1887 pour acquérir environ 3,000 acres de terrain aurifère au Witwatersrand, ferme Schurverberg. Capital £ 6,500 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg.

Crœsus G. M. C. — Créée en 1887 pour exploiter 16 1/4 claims sur le main Reef, ferme Langlaagte, Witwatersrand. Capital primitif £ 25,000 porté en novembre 1888 à £ 65,000 par l'émission de 40,000 actions nouvelles qui furent attribuées au pair à un syndicat local. En mars 1889, la Compagnie a acheté 39 claims et une concession d'eau sur le Bird Reef. Le rapport semestriel soumis au 30 avril montre que pour les trois premiers mois de 1889, 1,160 tonnes broyées avaient produit 742 onces d'or.

Depuis, les productions ont été les suivantes :

Avril 1889	350	Août	320
Mai	296	Septembre	630
Juin	515	Octobre	220
Juillet	940	Novembre	247

Dix pilons sont en marche et vingt sont commandés.

Derniers cours au 31 janvier 1889, 55 à 60 francs. — Siège social, Johannesburg; bureau de transfert à Londres, 26, Warnford Court.

Crown Mint G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir un claim touchant la Crown Reef, Witwatersrand, et deux autres claims. Capital £ 3.590 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg; situation inconnue.

Crown Reef G. M. Co. — Créée en 1887 pour acquérir le droit au bail pendant 20 ans, consenti par les premiers propriétaires de la ferme Langlaagte sur 243 morgen de terrains aurifères situés sur le Main Reef, entre les terrains de la Compagnie Langlaagte-Estate et la fameuse mine Robinson. Cette location est consentie à partir du 13 mai 1886 pour 20 années, comme il vient d'être dit, et aux conditions suivantes: pour les 5 premières années, un loyer de £ 200 (5,000 francs par an); pour la deuxième période de 5 ans, £ 250 (6,250 francs) l'an; pour la troisième période de 5 ans, £ 250 l'an (6,250 francs); pour la quatrième période, £ 325 l'an (8,125 francs). Le bail comprend le mynpacht n° 118, d'une superficie de 50 morgen (environ 100 acres anglais). La propriété est connue sous le nom de Crown Reef ou Whitehead's et occupe la partie orientale de la ferme Langlaate, district de Wiwatersrand, à environ 1 mille à l'ouest de Johannesburg.

Le capital original était de £ 70,000 en actions de £ 1, versés en mars 1888 il été porté à £ 100,000 par la création de 30,000 actions de £ 1, qui ont été souscrites sans émission publique à £ 2. En novembre 1889, le capital a été de nouveau augmenté de £ 20,000; il s'élève donc actuellement à £ 120,000, sur lesquelles £ 10,000 sont encore en réserve.

Les comptes semestriels au 31 mars 1889 laissaient au compte de profits et pertes un crédit de £ 11,484. Au 30 septembre 1889, ce crédit était de £ 1,029, après avoir porté la somme de £ 2,173 au compte Dépréciation. Le débit du compte Développement de la mine était de £ 9,474; sur cette somme £ 2,764 avaient été dépensées aux puits n°s 1 et 2 et £ 6,709 représentaient le coût de l'extraction du minerai au premier niveau.

Voici la comparaison des rendements en or pour trois trimestres, depuis le 1er Janvier 1888 :

	Tonnes broyées	Onces d'or obtenues	Teneur moyenne par tonne
Janvier à Juin 1888	5,028	5,752	1. 32 dws 21 gr.
Juillet à Décembre 1888	8,371	7,388	0. 17 — 15 —
Janvier à Juin 1899	12,698	7,471	0. 11 — 18 —

Depuis Juillet 1889, consulter le tableau de la production mensuelle au chapitre « Witwatersrand ».

Dividendes distribués

Juin	1888	6 0/0	Décembre	1888	6 0/0
Septembre	—	6 0/0	Mars	1889	6 0/0

Au 31 décembre 1889, la Crown Reef était cotée à Londres 165 à 175. Siège social à Langlaagte-Witwatersrand ; bureaux de transfert à Londres, Warnford Court.

Cristal Reef G. M. C°. — Créée le 20 août 1889 pour racheter l'actif de la Compagnie Crystal Reef, créée en 1887 au capital de £ 60,000 pour exploiter 49 claims sur la ferme Zeekoevlei, district de Malinani. Le capital de la nouvelle Compagnie est de £ 90,000 en actions de £ 1. Situation et cours inconnus. Siège social, 20, Bucklesbury, Londres.

Dacasse G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 1,500 acres de terrains miniers au Witwatersrand. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, Durban. Cours et situation inconnus.

Damaraland Mining and Exploration C°. — Créée en 1888 pour explorer et exploiter une propriété dans le Damaraland, acquise, en date du 9 septembre 1888, par une concession de Kamcherero, chef des Damaras, par Robert Lewis. Capital £ 100,000. Siège social, Cape Town. Situation et cours inconnus.

Day Dawn G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 6 claims sur le Day Dawn Reef, district de de Kaap. Capital £ 18,000 en actions de £ 1. Siège social, Maritzburg. Cours et situation inconnus.

De Kaap Gold Mines. — Créée le 30 janvier 1889 pour acquérir et exploiter 84 claims aurifères connus sous le nom de Big Buffalo et Kerk's Gold Mines et situés sur les terrains domaniaux du Gouvernement du Transvaal, dans le district de de Kaap à 60 milles à l'est de Barberton. Capital £ 150,000 en actions de £ 1 ; les vendeurs ont reçu £ 120,000. Siège social, 1, Drapers Gardens, Londres. Situation de la Compagnie et cours inconnus.

De Kaap Gold Mining and Exploration C°. — Créée en 1886 pour exploiter 72,000 acres sur la frontière du Swaziland, district de de Kaap. Capital £ 30,000 en actions de £ 1 libérées de 70.6 d. Dernier cours, 10 francs. Siège social, Prétoria.

De Pass G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 80 claims au sud de la ferme Turffontein, Witwatersrand. Le capital était de £ 51,000 en actions de £ 1. Cette Compagnie a été liquidée en 1888 et reconstituée en une nouvelle Compagnie sous le titre de Homestead Golden Quarry and Estate C°. Voir à ce nom.

Devonian Main Reef Prospecting and G. M. C°. — Créée en août 1889 pour acquérir 60 claims sur la ferme Witpoortje, Witwatersrand. Capital £ 100,000, £ 10,000 de fonds de roulement ; £ 70,000 données aux vendeurs en actions libérées. Siège social, Johannesburg. Dernier cours en 1889, à Johannesburg, 6 à 7 francs.

Dominion Reefs G. M. C°. — Créée en mars 1889 pour acquérir du syndicat Dominion environ 250 acres ou 51 claims, portion du mynpacht de la ferme Rhenosterprint, district de Klerksdorp. Capital £ 120,000 dont £ 100,000 aux vendeurs. — Siège social, Johannesburg : agence à Londres, 1, Drapers Gardens. Cours et situation inconnus.

Doornfontein Mint G. M. C°. — Créée en février 1889 pour exploiter 2 claims sur le Main Reef et 2 autres claims voisins, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Capital £ 60,000 ; la propriété a été payée £ 35,000 en actions libérées. Siège social, Johannesburg ; dernier cours sur cette place en 1889, 10 à 12 francs. Situation inconnue.

Doornhoek G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 4,417 acres dans le district de Lydenburg. Sur les £ 45,000 en actions de £ 1 formant le capital, £ 32,967 ont été remises aux vendeurs de la propriété et 12,033 souscrites. Actuellement en liquidation. Siège social, Durban.

Doornkop G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir une portion de la ferme de ce nom et 19 claims sur la ferme Zuurbult, Witwatersrand. Capital £ 250,000 en actions de £ 1. Situation inconnue; derniers cours à Londres en 1889, 12 à 15 francs. Siège social, Kimberley; agence à Londres et bureaux de transfert, Warnford Court.

Doornplatz G. M. C°. — Créée le 25 janvier 1889 pour acquérir la ferme de ce nom dans le district de Lichtenberg, sud de l'Afrique. Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Siège social, 15, Finsbury Circus, Londres E. C. Situation et cours inconnus.

Douglas Developing Syndicate. — Ce syndicat a été créé le 24 novembre 1888 pour acquérir des mines, propriétés minières ou domaines au Transvaal ou ailleurs. Par un contrat en date du 25 février 1889, le syndicat a acheté de Thorn Becker, de Johannesburg, 97 claims formant une partie du Block Douglas, sur la ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand, avec une concession d'eau. — Capital £ 60,000. Prix de la propriété £ 48,000, Un dividende de 50 0/0 a été payé le 28 mai 1889, le syndicat ayant vendu une partie de ses claims. Dernier cours en 1889, 22 à 25 francs. Siège social, 44, Coleman street, Londres.

Douglas (Witwatersrand) Company. — Créée le 19 avril 1889 pour acquérir certains droits miniers sur la ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand. Le capital était de £ 250,000. Il n'a pas été donné suite à cette Compagnie; on a formé à la place le Douglas Developing Syndicate.

Douglas Gold Mining C°. — Créée en 1886 pour exploiter 54 claims à Malmani. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Les comptes au 31 décembre 1887 accusaient une encaisse de £ 1,383. Cours inconnus. Siège social, Grahamstown.

Driefontein G. M. C. — Créée en février 1889 pour acquérir 156 claims, connus sous le nom de Driefontein Amalgamated Syndicate, situés entre le Block Gardner à l'ouest et le Block Comet à l'est, sur la ferme Driefontein, Witwatersrand. Le capital est de £ 300,000 en actions de £ 1, avec £ 44,000 en réserve. A l'assemblée du 8 août 1889, les comptes donnaient un crédit de £ 6,349, et il y avait £ 15,000 à la Bank en dépôt fixe à 4 0/0. Dernier cours à Johannesburg, siège social, 12 à 15 francs.

Du Preez G. M. and Estate C°. — Créée en 1888 pour exploiter la ferme du Peez, environ 4,500 acres, et aussi les droits miniers sur la portion de Muller de la ferme Rietfontein, Witwatersrand. Capital £ 300,000. La situation financière et minière de la Compagnie est inconnue. Dernier cours, 8 à 9 francs. Siège social, Johannesburg; agence et bureaux de transfert à Londres, 105, Hatton Garden.

Dudley G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir les 24 claims connus sous le nom de Dudley dans le district de de Kaap nord. Le capital est de £ 55,000. Situation et cours inconnus.

Durban Roodepoort Deep Level G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 8 claims « deep level » de la Durban Roodepoort (voir Compagnies deep level, district de Witwatersrand en troisième partie). Capital £ 55,000, la propriété a été payée £ 35,000 en actions. Siège social, Johannesburg. Dernier cours sur cette place, environ 45 francs.

Durban-Roodepoort G. M. C°. — Créée à Londres le 2 janvier 1888 pour acquérir la propriété de la Durban-Roodepoort G. M. C., enregistrée sous les lois du Transvaal, avec ses droits miniers, concession d'eau, machines, matériel, ensemble une propriété freehold de 343 acres, loués à bail par le Gouvernement du Transvaal pour 10 années à partir du 11 septembre 1886, et situés sur la ferme Roodepoort, district de Witwatersrand; plus 23 claims en deux blocs de 10 et 13 claims respectivement, situés sur le Main Reef, ces derniers sous les conditions ordinaires imposées par le Gouvernement, à savoir à raison de £ 1 par mois et par claim.

Le capital primitif était de £ 90,000 en actions de £ 1. Le vendeur a reçu £ 70,000 dont £ 50,000 en argent et £ 20,000 en actions. Il est ainsi resté £ 20,000 pour le capital d'exploitation. L'émission fut couverte plusieurs fois et les titres s'établirent de suite à une prime.

Le propectus exposait que le matériel compris dans les apports comprenait une locomobile de 25 chevaux et une batterie de 10 pilons.

En avril 1889 il fut créé 10,000 actions nouvelles qui furent mises en adjudication parmi les actionnaires et adjugées au prorata des demandes à £ 4 (100 francs).

Extrait du rapport au 31 décembre 1889 soumis à l'assemblée du 1er mai 1889. — Le compte de profits et pertes se solde par un débit de £ 705. Cela provient du fait que les rendements d'or n'ont commencé que tout à fait à la fin de l'année, alors que l'exercice supporte les dépenses de toute l'année, plus des frais considérables pour le développement de la mine.

Compte recettes de la mine. — Ce compte a produit £ 13,058 provenant de l'or réalisé depuis fin décembre 1888. La majeure partie de cette somme a été gagnée dans les trois derniers mois de 1888, les crushings n'ayant pas commencé régulièrement avant le commencement d'octobre.

Développement. — Sur le bloc de 13 claims, 3 puits ont été percés sur le Main Reef.

Machinerie. — Vingt pilons sont maintenant en marche actionnés par une locomobile de 25 chevaux; 5 nouveaux pilons ont été envoyés de Londres en mars 1889, et les directeurs se proposent d'en envoyer encore 25 quand la saison des transport sera favorable.

Production d'or. — Les directeurs appellent l'attention sur la régularité des crushings depuis octobre 1888; jusqu'en mars 1889 4,334 tonnes broyées ont produit 8,243 onces, estimées £ 31,143. La teneur moyenne est ainsi presque de 2 onces à la tonne, c'est-à-dire considérablement supérieure aux estimations du prospectus.

Depuis mars 1889 les rendements mensuels ont été les suivants :

Avril	1889	892	onces.	Septembre	1889	1,115	onces.
Mai	—	1,091	—	Octobre	—	1,161	—
Juin	—	1,224	—	Novembre	—	1,097	—
Juillet	—	1,106	—	Décembre	—	1,180	—
Août	—	1,005	—				

Dividendes payés :

Mars	1889	4 0/0.
Avril et mai	—	20 0/0.
Décembre	—	20 0/0.

Siège social, 36, Leadenhall Building, Londres E. C.

Dernier cours, 31 décembre 1889, 125 francs. En février 1889 on avait coté un moment jusqu'à 250 francs.

Durham « Allan Reef » G. M. C°. — Créée le 19 janvier 1888 pour acquérir trois blocs de claims connus sous le nom de Durham, Little Ben et Robert et Bassets, situés sur la ferme Arméide, propriété de la Compagnie Moodies. La Compagnie est locataire de la Moodies pour 21 ans, à partir du 1er janvier 1885, aux conditions ordinaires de la Compagnie Moodies, soit £ 1 par mois et par claim, et une redevance de 8 1/2 0/0 sur la quantité du produit. Capital, £ 50,000 en actions de £ 1, dont le vendeur a reçu 35,000. Siège social, 165, Fenchurch str., Londres. Cours inconnu.

Les comptes au 31 décembre 1888 faisaient ressortir un solde en caisse de £ 4,137; débiteurs divers, £ 187. Effets à payer, £ 450; créditeurs divers, £ 108. Ces comptes ont été soumis à l'assemblée du 14 juin 1889. A cette assemblée, les directeurs ont déclaré que, d'après l'avis des ingénieurs, ils n'avaient pas jugé bon d'envoyer des machines sur place, tant que les travaux miniers n'auraient pas été suffisamment développés, d'autant plus qu'on pouvait faire broyer son quartz à bon compte aux batteries voisines.

Eagle G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir une portion de la ferme Diepkloof, Witwatersrand, comprenant 500 morgen et traversés par le Eagle Reef. Capital, £ 350,000, en actons de £ 1. Dernier cours à Johannisburg et à Londres, 8 à 10 fr. Siège social, Johannesburg. Bureaux de transfert à Londres, 1, Drapers Gardens. Situation inconnue.

East Anglian G. M. C°. — Compagnie reconstituée en mars 1889. Capital £ 36,000 dont £ 23,000 aux vendeurs. Objet : exploitation de 25 claims, ferme Rietvlei, Witwatersrand. Dernier cours, 10 fr. à Johannesburg. Siège social, Johannesburg. Bureaux de transfert à Londres, 26, Warnford Court.

East Nourse G. M. C°. — Créée le 10 septembre 1889 pour acquérir 44 claims sur la ferme Doornfontein. C'est une Compagnie « deep level » de la Henry Hourse; ses terrains sont à 600 ou 700 pieds au sud de l'affleurement du Main Reef. Capital £ 130,000, dont £ 100,000 aux vendeurs. Situation et cours inconnus. Siège social, Londres, 2, Copthal Buildings. F. C.

East Ziervogel, limited. — Capital £ 95,000 en actions de £ 1. Exploitation de claims sur la ferme Leeuwpoort, Witwatersrand.

Eclipse G. M. C°. — Créée en avril 1889 pour reprendre l'actif de l'Eclipse Syndicate au capital de £ 30,000. La propriété consiste en 131 claims sur le mynpacht de la ferme Katboschdraai, district de Potchefstroom. Capital, £ 90,000. Siège social, Potchefstroom. Cours et situation inconnus.

Edinburg G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 18 claims sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand, avec un bail de 21 ans. Capital £ 22,000. Dernier cours à Johannesburg, 15 fr. Un projet de fusion, un moment à l'examen, avec le Mitchell C° a échoué. Situation inconnue. Siège social, Johannesburg.

Edna G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 12 claims sur le Battery Reef, ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand. Capital £ 50,000. Dernier cours, 40 fr. Siège social, Johannesburg. Pas de bureaux ni de marché en Europe.

Edwin Bray G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 6 claims sur la colline de Sheba, district de de Kaap. Capital £ 30,000 en actions de £ 1.

Le 29 janvier 1889 cette Compagnie a été reconstituée à Londres au capital de £ 65,000. £ 45,000 ont été donnés à l'ancienne Compagnie. Dernier cours en 1889, 8 à 10 francs de prime.

La propriété a déjà été largement développée par l'ancienne Compagnie. Depuis la reconstitution, la nouvelle Compagnie n'a pas publié de situation. Siège social: 23, College Hill, Londres.

Eland's Drift G. E. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 8,394 acres, district de de Kaap. Capital £ 100,000. Situation et cours inconnus.

Elandsfontein Estate Company. — Créée en juillet 1889 pour acquérir le droit au bail de la ferme Elandsfontein n° 2, Witwatersrand, de l'Elandsfontein Syndicate. La ferme comprend plus de 2,000 morgen, contenant plus de 1,500 claims, pour lesquels des licences sont délivrées chaque mois par le commissaire des mines; la Compagnie tire ses revenus de ces licences. Le terrain contient aussi divers filons aurifères, parmi lesquels le Kimberley et Free State Reef. Le capital est de £ 18,000, qui ont toutes été allouées à l'Elandsfontein Syndicate. Un dividende de 7 0/0 a été payé le 29 août 1889 et un autre de 5 0/0 le 15 novembre 1889. Cours inconnu. Siège social, Johannesburg.

Elandsfontein G. M. C°, *(Monte Carlo)*. — Enregistrée le 24 mars 1888 pour exploiter 81 claims sur la ferme Elandsfontein. Capital £ 105,000. Le nom de la Compagnie a été changé en celui de Monte Carlo G. M. C°.

Elandslaagte G. M. C°. — Créée le 31 janvier 1889 pour acquérir le droit au bail du mynpacht de la ferme Potchepkoorn. Capital £ 250,000, dont £ 220,000 aux vendeurs. Dernier cours, 8 à 9 francs au Cap. Siège social, Johannesburg; bureaux de transfert à Londres, 32, Holborn Viaduct. Situation inconnue.

Eleazar G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir et exploiter 60 claims sur le Nooitgedacht Reef, fermes Eleazar et Rietfontein, district de Klerksdep. Capital £ 75,000. Dernier cours au Cap, 5 à 6 francs. Siège social, Johannesburg. Situation inconnue.

Elisabeth G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 24 claims sur la ferme Rietpoort, Malmani. Capital £ 24,000 de £ 1. Siège social : Barkly East, Afrique du Sud.

Elsburg G. M. C°. Créée en 1887 pour exploiter 100 claims dans le district de Witwatersrand. Capital £ 80,000 en actions de £ 1. Siège social, Capetown.

Empire G. M. and Prospecting C°. — Créée en 1889 pour acquérir les fermes Waterfall et Weltevreden, Witwatersrand. Capital £ 34,000. Siège social, Kimberley. Situation et cours inconnus.

Equefa G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 12 claims, district de de Kaap. Capital £ 18,000 en actions de £ 1. Fusionnée ensuite avec la Compagnie Blue Rock.

Essansan G. M. C°. — Créée le 4 décembre 1885 pour exploiter certains dépôts aurifères sur la cote occidentale de l'Afrique. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Cours inconnu. Siège social, 32, Great St-Helens, Londres.

Estada G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter la ferme Estada, district de Lydenburg. Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Siège social, Maritzburg. Situation inconnue.

Ethel G. M. C°. — Créée en janvier 1889 pour exploiter 17 claims, dont 4 sur le Main Reef, 12 sur le Van Wyk Reef et 1 sur le mynpacht de la ferme Roodepoort, Witwatersrand. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Dernier cours au Cap, environ 50 francs. Siège social, Kimberley; bureaux de transfert à Londres, Wardnfort Court.

Ethiopian G. M. C°. — Créée le 19 janvier 1889 pour exploiter le Black Ethiopian, ferme Witpoortje, entre les fermes Luipaards Vlei et Roodepoort. Capital £ 80,000 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus. Siège social, 4, Tokenhouse Buildings, Londres.

Eureka G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 12 claims sur la Victoria Hill, district de de Kaap. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton. Transférée depuis à la Victory Hill Consolidated G. M. C° pour 12,500 actions de cette Compagnie. Siège social, Barberton.

Eureka Main Reef Developing C°. — Créée en mars 1889 pour acquérir et exploiter 30 claims, ferme Witpoortje, sur le prolongement du Main Reef. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg ; derniers cours sur cette place, 5 à 6 francs. Pas de bureaux ni de marché à Londres.

Evelyn G. M. C°. — Créee en 1886 pour exploiter 30 claims, dont 9 sont sur le Main Reef, ferme Roodepoort, Witwatersrand. Le capital est actuellement de £ 55,000 en actions de £ 1, dont £ 51,000 ont été émises. Il a été porté en février 1888 de £ 18,000 à £ 26,000 en raison de la fusion avec la Compagnie Excelsior, puis jusqu'à £ 36,000 en décembre 1888 par la création de 10,000 actions vendues à 30 shillings à M. Pam, et enfin jusqu'à £ 55,000, chiffre actuel, en octobre 1889 par la création de 19,000 actions nouvelles.

Au 30 juin 1889, la Compagnie était endettée de £ 8,000, déficit (couvert depuis par l'augmentation du capital) provenant des dépenses imprévues effectuées à la mine.

Un dividende de 10 0/0 a été payé le 8 janvier 1889 sur le capital de £ 26,000.

Le nombre de pilons en fonction est de 15. Les productions mensuelles ont été les suivantes : 1889, mai, 70 onces ; juin, 575 onces ; juillet, 300 ; août, 250 ; septembre, 264.

Derniers cours à Londres en 1889, 45 francs environ. Siège social, Kimberley ; bureaux de transfert à Londres, 40, Coleman str.

Excelsior Estates, limited. — Créée le 4 octobre 1889 au capital de £ 500,000 en actions de £ 1. Acquisition de 10 propriétés minières au Sud de l'Afrique, dans les districts de Zoutpansberg et de Waterberg et comprenant environ 50,000 acres. Toutes les actions ont été remises ou vendues pour prix de la propriété. Siège social, 16, Great Winchester str., Londres. Cours et situation inconnus.

Excelsior Reef G. M. Cᵉ. — Créée en 1887 pour exploiter 12 1/2 claims, ferme Roodepoort. Capital £ 15,000. Fusionnée en février 1888 avec la Evelyn (voir ci-dessus).

Excelsior G. M. Cº. — Une Compagnie de ce nom, créée le 8 février 1889 au capital de £ 150,000 pour acquérir des terrains sur la ferme de Modderfontein, a été liquidée avant d'avoir été constituée définitivement.

Excelsior G. M. Syndicate. — Créée en 1889 pour acquérir 13 claims sur la ferme Boschrand, sur le commonage de Klerksdorp. Siège social, Johannesburg. Capital £ 8,500. Cours et situation inconnus.

Exploration Cᵒ of Central South Africa. — Créée le 27 janvier 1888. Capital, £ 5,000. Objet: achat d'actions de mines ou de terrains miniers en Afrique. Siège social, 2, Threadneedle str., London.

Exploration Company, limited. — Capital £ 500,000 en actions de £ 1; 298,000 actions ordinaires et 2,000 actions de fondateur ayant droit à 50 0/0 des bénéfices, après un dividende de 10 0/0 aux actions. 150,000 actions sont émises à 1 shilling de prime. La Compagnie prend la suite d'une Compagnie du même nom, établie en 1886, sous la présidence de Léopold de Rothschild. L'ancienne Compagnie ne reçoit pour ses apports que des titres, à savoir : 1,500 actions de fondateur et 48,000 actions ordinaires libérées. Le but de la Compagnie est de faire des explorations dans toutes les parties du monde. Siège social, Londres, Union Court. Dernier cours des actions libérées de 5 sch. (6 fr. 35) 65 à 70 fr. de prime.

Exploring Company. — Capital £ 35,000 en actions de £ 1. Augmentation du capital de la Compagnie constituée primitivement le 20juin 1888 au capital de £ 11.000. Voir l'article Bechuanaland Company.

Fern G. M. O. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 36 claims sur la ferme Witpoortje, Witwatersrand. Capital £ 125,000 en actions de £ 1. A la dernière assemblée les directeurs ont déclaré qu'il restait £ 9,000 de versements en retard et que les fonds n'étaient pas suffisants pour continuer l'exploitation. La mine est fermée; on vend le matériel (dont une partie n'est pas payée) pour couvrir les dettes.

Ferreira G. M. C. — La *Ferreira Gold Mining Company* a été créée en 1887 au capital de 12,000 livr. st. pour exploiter 9claims sur le *Main Reef* du Witwatersrand. Le 16 avril 1888, elle engloba quatre claims du *Bijou syndicate*, et le capital social fut porté à cet effet à 28,000 livr. st. Son capital a été augmenté encore de 5,000 livr. st. en mars 1889 pour l'acquisition de 7 « deep level claims » et une concession d'eau. Le capital est donc actuellement de 33,000 actions dont 1,250 sont encore en réserve.

Les comptes au 30 septembre 1888 accusaient un crédit au compte de profits et pertes de £ 32, au 31 mars 1889 un débit de £ 151, au 30 septembre 1889 un crédit de £ 17,840, moins créditeurs divers pour £ 3,406. 1,500 actions de réserve vendeurs en août 1889 out produit £ 23,745, laquelle somme est comprise dans le compte de profits et pertes au 30 septembre.

Cette Compagnie n'a encore donné aucun dividende. Un seul broyage d'essai a été fait donnant 222 onces d'or. Malgré cela les actions se tiennent à une prime considérable. Elles valaient au 31 décembre 1889, environ 375 fr.; en février 1889, elles avaient atteint le cours de 600 fr. Ces cours indiquent une grande confiance dans l'avenir de cette Compagnie qui met pour le moment tous ses efforts au développement des travaux miniers proprement dits. Elle aura prochainement 58 pilons montés. Nous extrayons le passage suivant du compte rendu de l'assemblée de mars 1889 :

Avant de lever la séance, le président a dit qu'il regrettait qu'on n'eût pas pu tenir la promesse faite à la dernière assemblée relativement au paiement d'un dividende. Mais il a toujours la même confiance dans l'avenir de la Compagnie, qu'il regarde comme une des meilleures du Randt. Son reef, en effet, ne forme pas un *dip* de 25 à 30 degrés comme celui de beaucoup de Compagnies; il est, au contraire, presque vertical, ce qui réduit beaucoup les

frais d'extraction. Lorsqu'on commencera à broyer, nul doute que l'on sera en état de payer de bons dividendes. Le président ne craint pas de pronostiquer qu'après deux mois de broyage avec les 50 pilons, le rendement atteindra 10,000 *onces*. Il se fait fort de prouver qu'il peut en être ainsi. Quoique aucun dividende ne soit déclaré, les actionnaires ont toute raison d'être satisfaits. On a pensé qu'il vallait mieux achever d'abord tous les travaux miniers nécessaires et ouvrir immédiatement les filons que de jeter de la poudre aux yeux par quelques broyages exceptionnels mais non continus, destinés à produire une hausse malsaine sur les actions. On ne pourrait guère trouver, sur tout le Randt, qu'une ou deux Compagnies qui aient accompli autant de besogne que la *Ferreira* avec un aussi petit capital.

Figaro Gold Mining C°. — Cette Compagnie a été créée en juin 1888 pour acquérir une propriété minière sur le bord de la Crocodile River, près de Barberton, district de de Kaap.

Le 22 janvier 1889, les directeurs ont publié la circulaire suivante :

La Compagnie existe depuis six mois; la prochaine assemblée générale annuelle ne devant pas avoir lieu avant la fin de juin, les directeurs jugent convenable de notifier aux actionnaires l'état satisfaisant de la Compagnie.

Capital. — Le capital social est de £ 45,000 en actions entièrement libérées de £ 1 chacune.

Propriété. — La Compagnie possède 18 claims avec une concession d'eau suffisante pour actionner 100 pilons; la propriété est située sur la rivière du Crocodile, près de Barberton, dans la République Sud-Africaine au Transvaal.

Travaux. — Au 31 décembre dernier, on avait accumulé autour de la batterie 460 tonnes de minerai. Le puits principal atteint 134 pieds de profondeur; la galerie adjacente a 300 pieds de long et est achevée. Le gérant déclare qu'il a tracé le Reef dans 9 des claims au moyen de travers-bancs. Chose à noter, c'est que le Reef s'élargit en s'enfonçant dans la montagne. A l'entrée du tunnel, il mesure 12 pieds de diamètre, mais à 300 pieds de là, au point où il a été recoupé, il atteint 24 pieds de diamètre et se trouve à une profondeur de 134 pieds.

On prépare l'érection d'une batterie de 20 pilons.

Depuis la création de la Compagnie, on a dépensé £ 3,000 en améliorations.

Finances. — Les directeurs annoncent aux actionnaires qu'ils ont réussi à négocier pour £ 13,750, le stock d'actions de réserve. La Compagnie possède à son crédit à la Natal Bank £ 18,000, plus £ 2,455 12 sh. d'argent courant.

Machines. — La Compagnie possède: une batterie Sandycroft à 20 pilons, une machine à vapeur de 25 chevaux avec chaudière et tous les engins mécaniques nécessaires aux travaux.

A l'assemblée tenue le 27 juillet 1889, à Kimberley, le rapport présenté constatait une encaisse des £ 17,324 déposées à la banque, ce qui indiquait une situation financière satisfaisante. Le président a annoncé que toutes les machines étaient arrivées à la mine, qu'on était occupé à les monter et qu'on espérait une prompte mise en marche de la batterie. On estimait à 4 à 5,000 tonnes le minerai sur le carreau de la mine. Siège social, à Kimberley. Bureau de transferts à Londres, Warnford Court.

Dernier cours à Barberton, 17 à 18 francs.

Finsbury G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir et exploiter la ferme Finsbury d'une étendue de 5,774 acres sur la rivière Spekboom, Transvaal. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. On se propose de le porter à £ 80,000. Siège social, Lydenburg. Cours et situation inconnus.

First Netherlands Transvaal G. M. C°. — Créée en janvier 1889, sous les lois hollandaises, pour acquérir 140 claims sur la ferme Rietvlei, Witwatersrand, connue sous le nom de Oakley. Capital £ 150,000 en actions de £ 1. Siège social, 124, Prins Hendrik Kade, Amsterdam. Cours et situation inconnus.

Flemming G. M C°. — Créée en 1889 pour acquérir 40 claims d'alluvions sur la ferme Rietfontein, Witwatersrand. Capital £ 12,000 en actions de £ 1. A une assemblée, tenue le 18 septembre 1889, il a été décidé que l'actif de la Compagnie serait réalisé et divisé entre les actionnaires inscrits au 22 octobre. La Compagnie, avec d'autres, doit être reconstituée sous le nom de Flemming Consolidated G. M. C°. Siège social, Johannesburg.

Flora G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir 36 claims sur la ferme Battery Reef, Luipaards Vlei, Witwatersrand. Capital £ 100,000, dont 85,000 ont été émises et libérées; 15,000 sont en réserve. Dernier cours, environ 15 francs. Siège social, Johannesburg. Bureaux à Londres, Warnford Court.

Florence G. M. C° .— Créée en 1889 pour acquérir 24 claims, ferme Benoni,

Heidelberg. Capital £ 70,000. Dernier cours à Johannesburg, siège social, 18 à 20 francs.

Florida G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir une propriété de 4,500 acres, ferme Maria's Drift, district Heidelberg, touchant la Compagnie Nigel. Capital, £ 40,000 en actions de £ 1. En mars 1889, il a été porté à £ 125,000. Dernier cours à Johannesburg, environ 10 francs. Siège social, Pretoria.

Forbes' Reef Gold Mining Company. — Cette Compagnie a été créée le 14 août 1885 pour exploiter une concession de 52,260 acres au Swazieland.

Le capital avait été fixé primitivement à £ 120,000, en 120,000 actions de £ 1; au commencement de 1889, ces actions étant montées à £ 4, on décida de les diviser en trois actions de £ 1, ce qui formait un capital de £ 360,000; on émit en même temps dans le public 40,000 actions nouvelles, de sorte que le capital total est aujourd'hui de £ 400,000 divisé en 400,000 actions de £ 1.

La *Forbes' Reef Gold Mining* produit assez régulièrement de 950 à 1,000 onces d'or par mois avec une batterie de 40 pilons. On y prépare actuellement l'érection d'une batterie de 100 pilons.

Le Reef *Forbes* est un filon de 22 pieds de large, situé à 120 pieds de la surface du sol; il rend au broyage 1 1/4 d'once par tonne.

Mais en dehors de ce reef, il a été découvert sur la propriété plus de 20 autres filons différents, dont huit d'une grande richesse. On a en général une haute opinion de cette entreprise.

Au commencement d'octobre 1889, la *Forbes' Reef* créa une Compagnie subsidiaire sous le nom de *Southern Forbes' Reef* et ayant pour objet l'exploitation de 15,000 acres de terrain pris à l'extrémité méridionale des propriétés de la Compagnie mère. La *Southern Fortes' Company* a été formée au capital de £ 250,000, en 250,000 actions de £ 1; la Compagnie mère a reçu pour son apport 160,000 actions libérées. Il résultera de là pour les actionnaires de la Compagnie mère un bonus qui n'a pas encore été distribué. Les actions de la Southern Forbes n'ont donné lieu jusqu'ici à aucunes négociations suivies sur le marché; on ne peut en préciser le cours au 31 octobre.

Des dividendes de 5 0/0 et de 10 0/0 ont été payés par l'ancienne Compagnie en 1887 et 1888.

Les actions de la Compagnie actuelle étaient cotées, fin décembre 1889, aux environs de 35 francs. Siège social, 52, Leadenhall str., Londres.

Conformément à ses statuts, la *Forbes Reef Gold Mining Company* a décidé d'émettre des titres d'actions au porteur.

Ces titres sont par coupures de dix et vingt-cinq actions et munis de feuilles de coupons. On peut dès maintenant faire l'échange des certificats nominatifs contre les nouveaux titres au porteur, moyennant le paiement du droit de timbre et de commission.

Les coupons des dividendes ultérieurs seront payables soit à la Standard Bank of South Africa, à Capetown, ou chez MM. Glyn, Mills, Currie et Cie, à Londres.

Forest Creek G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 167 claims situés à Milwood. Capital social £ 5,750 en actions de £ 1. Siège social, Moisel Bay, Afrique du Sud.

Forsesman Transvaal C°. — Créée le 9 mai 1888 pour poursuivre toutes opérations minières, monter des usines, acheter des terrains au Transvaal. Capital £ 500,000 en actions de £ 1. Siège social, 26, Austin Friars, Londres. Situation inconnue.

Founders' Prospecting and Agency Syndicate. — Le syndicat a été enregistré le 30 mars 1889, dans le but de poursuivre toutes opérations minières, foncières et financières au Transvaal. Capital £ 25,000, dont 100 actions de fondateur partageant les bénéfices après 20 0/0 aux actions. Siège social, 9, Waalbrook, Londres, E. C.

Frankfort Mineral Developing Syndicate. — Créée en avril 1888 pour acquérir la ferme de Frankfort, district de Lydenburg. Capital £ 15,000 en actions de £ 10. Siège social, Pretoria. Situation inconnue.

French Bob Extension G. M. C°.— Créée le 15 février 1888 pour acquérir 22 claims sur la propriété Crown Reef Caroline, district de de Kaap. La propriété a été achetée

de la Compagnie des Goldfields of South Africa. Le capital est de £ 125,000, sur lesquelles £ 100,000 ont été données aux vendeurs. Les comptes, au 31 mars 1889, accusaient un solde en caisse de £ 1,323. Par contre, on devait à divers £ 4,248. La Compagnie n'a sur place qu'une batterie d'essai de trois pilons; elle ne pense envoyer un matériel plus important que lorsque la mine sera convenablement ouverte. Au dernier rapport, les travaux se poursuivaient. Siège social, à Bishopsgate str., Within. Derniers cours.

French Bob Reef G. M. C°.— Créée en 1886 pour acquérir 24 claims sur le Caroline Reef, district de de Kaap. Capital £ 65,000 en actions de £ 1. En juillet 1888, on décida d'abandonner 12 claims qui paraissaient improductifs; à la même assemblée les comptes accusaient un solde en caisse de £ 4,557. A une assemblée générale spéciale des actionnaires tenue au siège social, à Kimberley, le 8 octobre 1889, on confirma un arrangement intervenu avec M. W. P. Taylor au sujet de l'actif de la Compagnie. La liquidation a été votée et il fut décidé que les actionnaires de la *French Bob* recevraient, en échange de leur encaisse de £ 4,000 et de leur batterie de 30 pilons, 30,000 actions d'une livre sterling dans l'Amazon Gold Mining Compagny, créée pour acquérir 101 claims sur la ferme Nooitgedacht, dans le district de Klerksaorp. La base de répartition était : une action *Amazon* en échange de deux actions *French Bob*. Le capitaltotal de la nouvelle Compagnie était de £ 100,000. (Voir Amazon.)

Freya G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 19 claims, ferme Luipaards Vlei, Wiwatersrand. Capital £ 100,000. Siège social, Johannesburg. Situation inconnue.

Ganna-Aar Proclaimed Goldfield. — Cette Compagnie a été émise le 30 septembre 1889, pour acquérir la ferme de ce nom dans le Bechuanaland Britannique. Le capital a été fixé £ 250,000 en 249,000 actions ordinaires et 100 actions de fondateur de £ 1 chacune. Mais il n'a été émis alors que 100,000 actions ordinaires, dont 57,910 attribuées au vendeur en paiement de la propriété et 42,000 offertes au public. Les versements avaient lieu comme suit : 5 sh. à la répartition ; 5 sh. le 7 novembre 1889 ; 5 sh. le 7 décembre 1889. — Administrateurs : Thorp Becker, Louis Hirsch, John Hunter ; Richard Simpson, Van Ryn. — Courtiers : Hollebone Brothers et Trench. — Bureaux : 26, Warnford Court, London E. C.

Avant que la propriété n'ait été régulièrement transférée à la Compagnie et le montant de l'achat payé aux vendeurs, les administrateurs ont appris que la ferme Ganna n'était *pas proclamée*, comme le prospectus l'affirmait. En conséquence, ils ont proposé la liquidation ; deux assemblées extraordinaires ont approuve cette résolution ; le montant des versements sera retourné aux souscripteurs vers fin février ou mars 1889.

Gardner Main Reef G. M. C°.— Créée le 5 décembre 1888 pour acquérir 26 claims sur la ferme Driefontein, entre les Compagnies Balmoral et Driefontein, sur le prolongement de la ligne du Main Reef vers l'est. Le capital est de £ 70,000, dont £ 45,000 aux vendeurs, 15,000 souscrites et 10,000 en réserve. Au 31 août 1889 la Compagnie avait à la Banque £ 8,059 et on lui devait £ 581 ; il lui restait 10,000 actions en réserve. Une assemblée générale extraordinaire a été tenue le 18 novembre pour examiner une proposition de reconstitution de la Compagnie, dans les conditions suivantes : Capital £ 250,000 subdivisées ainsi : 2 1/2 actions de liv. st. à chaque action ancienne de la Gardner, £ 150,000 ; paiement de 9 claims à la Driefonten G. G. C°, £ 35,000 ; actions de réserve, £ 15,000 ; fonds de roulement espèces, £ 25,000 ; promoteurs, £ 25,000. La nouvelle Compagnie devait prendre l'actif de la Société Gardner actuelle. Nous ignorons si cette proposition a été votée. Dernier cours

de l'ancienne Compagnie à fin décembre 1889, environ 25 fr. Siège social, Johannesburg. La Compagnie n'est pas encore dans la période d'exploitation.

Geldenhuis Estate and G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir une propriété consistant en 97 morgen sur le mynpacht de la ferme Elandsfontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 80,000; il est actuellement de £ 120,000.

Le rapport du directeur, pour le semestre finissant au 31 mars 1889, constate que, depuis la dernière assemblée ordinaire, le capital de la Compagnie a été augmenté de £ 40,000, dans le but d'acheter la ferme de franc fief *(freehold) Elandsfontein* n° 1, sur laquelle est située le *Mynpacht* de la Compagnie. Le prix d'achat a été de £ 26,500 en actions. Cette acquisition est devenue très précieuse pour la Compagnie : elle a vendu une petite partie de son terrain de réserve à la *Geldenhuis Main Reef Gold Mining Company* pour 60,000 actions qui seront réparties entre les actionnaires prochainement dans la proportion d'une action pour chaque deux actions possédées dans la Compagnie primitive.

Les recettes provenant des licences, etc., donneront, on l'espère, un intérêt d'au moins 5 0/0 du capital engagé.

Durant le semestre passé, de grandes améliorations ont été effectuées dans l'exploitation de la mine.

On a prospecté les *North* et *South Main Reefs* au moyen de galeries; mais, quoique les roches montrassent de favorables indices, aucun filon n'a été coupé.

On a tracé le *South Reef* sur une longueur de 17 claims; il mesure 5 pieds de diamètre et on estime qu'il rendra environ 15 pennyweights à la tonne.

Le montant total du minerai extrait et broyé a été de 3,272 tonnes qui ont produit 2,833 onces 19 pennyweights d'or, ce qui représente en moyenne 17 1/2 pennyweights à la tonne.

L'examen du compte général prouve que la Compagnie a débuté avec un débit de £ 1,055 6 sh. 1 d.; aujourd'hui, tous frais payés, les comptes se balancent par un crédit de £ 2,781 13 sh. 7 d.

Sur le conseil de l'ingénieur consultant et du gérant, les directeurs ont décidé de fermer la batterie pour le moment, afin de concentrer tous leurs efforts sur le développement de la mine.

Le comité est persuadé qu'à la réouverture de l'usine on n'aura aucune peine à approvisionner sans relâche de minerai 50 pilons.

Siège social : Johannesburg. Agence de transfert à Londres, Mathers, Warnford Court. Dernier cours à Londres, en 1889, £ 60 à 65.

Avant la fermeture de la batterie, le broyage avait donné les résultats suivants : février, 1889, 875 onces ; mars, 625 onces ; avril, 314 onces.

Geldenhuis Main Reef G. M. C°. — Créée en avril 1889 sur un bloc de 12 claims achetés à la Geldenhuis Estate (voir ci-dessus). Capital : £ 150,000. Dernier cours, 30 fr. Siège social, Johannesburg; bureau de transfert à Londres, 47, Holborn Viaduct.

Gem. G. W. C°. — Créée le 7 mai 1887, pour acquérir 108 claims sur le Main Reef, à Jamestown, district de Baberton. Capital : £ 100,000. En liquidation judiciaire.

Geo Goch Amalgamated G. M. C°. — Créée pour acquérir 10 claims sur le *Main Reef*, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 15,000; mais en février 1889, elle fut reconstituée au capital de £ 150,000, en achetant 20 nouveaux claims sur le Witwatersrand et 78 sur la ferme Eleazar, district de Klerksdorp.

Voici un extrait du journal "*La Fortune*," donnant des détails sur cette Compagnie :

Cette Compagnie possède deux propriétés : l'une près de Johannesburg et l'autre à Klerksdorp. Son capital social est de 150,000 liv. st.

La mine de Johannesburg se compose de *claims* sur le *Main Reef* à 4 milles de cette ville. Les claims se répartissent en 2 blocs séparés par le terrain de la *Spes bona*. Chaque bloc se compose de 5 claims sur le *Main Reef* et 10 sur le *dip*; cela fait en tout 30 claims. Les filons coupés jusqu'à présent sont le *Main Reef*, qui mesure en moyenne dans la propriété 6 pieds d'épaisseur et qui rend près d'une once à la tonne. Le *Middle Reef*, 3 pieds d'épaisseur, donne 15 pennyweights, et à 2 pieds de distance on trouve un *leader* de 6 pouces qui rend de 7 à 8 onces. A cause de la proximité, on peut travailler les deux au moyen d'une seule et même galerie. Plus loin vient le *South Reef* qui produit 1 once 5 pennyweights à la tonne.

La longueur totale des galeries se monte maintenant à 3,000 pieds dont la plus grande partie se trouve dans le bloc Est. Le puits principal marche rapidement vers le niveau de 100 pieds, d'où on le foncera jusqu'à 200 pieds.

L'usine à broyer se trouve à environ mille mètres de la mine. Elle se compose d'une batterie de 10 pilons Sandycroft actionnés par une machine Hornsby de 12 chevaux-vapeur. Outre l'usine, la Compagnie possède tous les bâtiments d'exploitation nécessaires, tels que : maison

du gérant, cottages des ouvriers blancs, hangar approprié aux indigènes, maréchalerie, écuries, etc.

Depuis quelques mois, l'attention de la Compagnie se porte principalement sur le développement de la mine, afin d'extraire assez de minerai pour assurer le service des nouvelles batteries qu'on veut installer.

Ces nouvelles batteries comprendront 40 pilons Sandicroft et une machine motrice de 26 chevaux-vapeur.

La propriété de Klerksdorp consiste en 78 claims, dont 26 sur le *reef*. Ce filon se compose de conglomérat et varie beaucoup en épaisseur, de 3 à 10 pieds. Il en est de même de sa richesse aurifère : aux essais, il a donné de 1 once 12 pennyweights à 18 onces d'or à la tonne. Aucune batterie n'a encore été installée.

Le développement est comme suit: cinq puits ont été foncés ; c'est un total, avec la galerie, de 450 pieds. L'angle d'inclinaison du *reef* est de 25 degrés. — *(La Fortune.)*

A une assemblée tenue le 25 septembre 1889, les directeurs ont annoncé que pendant l'année ils avaient vendu 5,000 actions de réserve à 25 sh. et que l'argent encaissé, y compris la valeur de l'or en transit, s'élevait à 10,917 fr. Cette somme, avec les 10,500 actions restant encore en réserve, sera suffisante pour placer la Compagnie dans une situation parfaitement bonne, Siège social, Johannesburg. Dernier cours sur cette place, 40 à 45 fr. Pas de bureau de transfert à Londres.

George Walker (Moodies) G. M. C°. — Créée le 10 novembre 1888 pour acquérir 12 claims connus sous le nom de George Block, situés sur la ferme Armeide, propriétés de La Moodies C°. Capital : £ 50,000 en actions de £ 1, dont £ 36,500 aux vendeurs. Siège social, 8, Old Jewry, Londres, E.C. Situation et cours inconnus.

Gipsy Queen G. M. C°. — Créée le 1er novembre 1889 pour acquérir et exploiter une propriété minière dans le district de Komati et comprneant 20 claims. Capital : £ 75,000, dont £ 50,000 aux vendeurs. Siège social, 128, St. Vincent st., Glasgow. Cours inconnu.

Gipsy Reef G. M. C°. — Créée en 1888, pour exploiter 36 claims situés sur la ferme Witpoortje, Witwatersrand, au capital primitif de £ 36,000. Ce capital a été porté à £ 86,000, en décembre 1888. Dernier cours, en 1889, fr. 30 à 35 au cap. Siège social, Johannesburg.

L'assemblée générale semestrielle des actionnaires de cette Compagnie a été tenue le 1er mai 1889, à Johannesburg.

Le président dit qu'on a eu à lutter contre beaucoup de difficultés, mais que l'augmentation du capital social a permis d'y faire face. La mine se développe régulièrement; la batterie a été fermée jusqu'à ce que les travaux d'excavation et d'extraction fussent assez avancés pour assurer l'approvisionnement des filons. On a en caisse actuellement 15,000 liv. st. Le gérant estime à 15 pennyweights d'or à la tonne le rendement moyen, quoique certain minerai très riche ait rendu plusieurs onces à la tonne.

Glencairn Main Reef G. M. C°. — Créée en novembre 1888 au capital de £ 175,000 en actions de £ 1. Dernier cours du Cap, 25 francs. Siège social, Johannesburg. Bureau de transfert à Londres, 1, Drapers Gardens, E. C.

Cette propriété faisait partie du *Driefontein Estate*, et elle a été vendue à la Compagnie actuelle par M. Knight, Le domaine entier comprend 105 acres ; le sol contient plusieurs filons aurifères. Il formait, d'ailleurs, dans toute sa largeur le *Knight's mynpacht*.

La Compagnie possède 800 pieds de terrain au nord et 1,700 pieds au sud du *Main Reef*. On compte 12 claims sur le *Main Reef*, lequel traverse complètement tout le terrain.

La partie moyenne du reef mesure de 5 à 6 pieds de large ; la partie la plus étroite mesure 4 pieds de diamètre. Les essais prouvent que le filon est homogène dans sa richesse aurifère.

On attend incessamment 14 machines à hisser et une batterie Sandycroft de 30 pilons.

Les travaux miniers de cette Compagnie paraissent bien conduits. Le puits principal est foncé à 90 pieds; on y a poussé une galerie qui a coupé les reefs *North* et *South*, ouvrant toute la série des filons qui traversent la propriété. On n'a pas trouvé réunis, sur une étendue de 60 pieds, moins de 6 reefs, y compris le *Main Reef* et son *leader* et le *North Reef*. La batterie sera érigée à l'entrée même de la mine. La concession hydraulique se trouve au-dessous de la Compagnie *Knight's, Witwatersrand*. (*La Fortune*, août 1889.)

Gold Estates (Transvaal) C°. — Créée le 26 avril 1886 pour acquérir et donner plus de développement aux propriétés de la Colonial G. M. C°, comprenant la ferme Nooitgedacht dans le district Lydenberg et neuf autres fermes d'une superficie d'environ 52,389 acres, plus des intérêts dans sept autres fermes formant environ 48,937 acres, toutes situées dans les districts de de Kaap, Zoutpansberg, Waterberg.

Le capital est de £ 130,000 divisé en actions de £ 1. Le vendeur a reçu £ 100,000 dont £ 10,000 en argent et £ 90,000 en actions libérées. Les actions souscrites par le public n'ont été jusqu'ici libérées que de 10 shillings. Siège social, 46, Queen Victoria Str., Londres. Dernier cours à Londres en 1889, 37 à 42 francs actions libérées, 12 fr. 50 c. de prime les actions non libérées.

En février 1889, la Compagnie a vendu sa ferme Nooitgedacht (Lydenburg) à une Compagnie formée le 1er mars 1889 sous le nom de Nooitgedacht Estate and G.M.C°. Le prix reçu par la Compagnie Gold Estates a été de £ 37,000 en argent comptant et 85,000 actions libérées sur les 160,000 formant le capital de la nouvelle Compagnie.

Sur cette opération, la Compagnie Gold Estates a déclaré en décembre 1889 un dividende sur le pied de 15 0/0 l'an, soit 3 sh. par action libérée et 1 sh. 6 d. par action non libérée.

Les comptes, de mai 1888 au 30 septembre 1889 (16 mois), accusent un crédit au compte de profits et pertes de £ 23,477 ; fonds de réserve £ 2,712 ; argent en caisse £ 8,434.

Extrait du rapport au 30 septembre 1889. — La première occupation de la Compagnie, aussitôt sa constitution, a été de développer la ferme Nooitgedacht pour la mettre en état d'être vendue. Après la réalisation de cette vente, les directeurs ont tourné leur attention sur un groupe de fermes touchant les propriétés Moodies et Montrose. Un filon d'apparence très riche a été découvert sur ces terrains. Trois fermes possédées par la Compagnie sur la frontière du Zwaziland sont supposées contenir de riches dépôts aurifères. Il n'a encore été rien fait sur les propriétés de la Compagnie dans le district de Waterberg. La Compagnie possède un grand nombre d'autres fermes dans le district de Zoutpansberg et Murchison Range; elle est propriétaire de compte à demi avec d'autres personnes.

Goldfields of South Africa. — Cette Compagnie a été enregistrée le 9 février 1888 dans le but de trafiquer des actions et des propriétés minières au Sud de l'Afrique, entreprendre des explorations, faire des placements de toute nature, etc.

Le capital primitivement émis a été de £ 250,000 divisé en 230,000 actions ordinaires de £ 1 et 2,000 actions de fondateur de £ 100 chacune. Les actions de fondateur ont été réparties aux directeurs-gérants, MM. C. Rhodes et C. D. Rudd, en paiement de leur apport de certaines propriétés, et il est stipulé que ces actions de fondateur donneront droit à 1/3 dans les bénéfices, tant que MM. Rudd et Rhodes resteront les directeurs actifs de la Compagnie. Ensuite ces actions n'auront plus droit qu'au cinquième des bénéfices.

En mars 1889 le capital a été augmenté de £ 120,000 par la création de 120,000 actions nouvelles dont la souscription a été réservée *au pair* aux porteurs d'actions anciennes à raison de 48 actions nouvelles par 100 anciennes. Il faut remarquer que les actions anciennes étaient alors cotées 75 francs. Ce droit de souscription représentait donc un *bonus* important. Sur les actions nouvelles, 5 sh. seulement furent appelés en souscrivant. Depuis, la Compagnie vient de faire un nouvel appel de fonds de 5 sh. payable le 1er mars 1890. Les actions nouvelles, depuis le 30 juin 1889, sont sur le même pied que les anciennes, avec cette seule différence qu'elles ne participent aux dividendes, droits de souscription, répartition, etc., que *proportionnellement aux versements effectués*.

Les dividendes suivants ont été payés sur les actions anciennes seulement : le 28 mars 1889, 5 sh (6 fr. 25) par action ; le 25 novembre 1889, 1 sh. 6 d. (1 fr. 87), soit en tout 6 sh. 6 d. (8 fr. 10) égal à 32 1/2 pour cent l'an.

En raison des personnalités qui sont à la tête de cette entreprise, de son capital, des dividendes distribués, de la prime élevée de ses actions et surtout de la part qu'elle a prise dans l'annexion du Matabeleland et dans la Charte Royale accordée à la British South Africa Company (Voir le chapitre consacré à la Charte) la Compagnie des Goldfields of South Africa est une des plus importantes de toutes celles du Sud de l'Afrique.

Voici les noms des administrateurs : Thomas Rudd, *président ;* William Mortimer Maynard Farmer ; John James Hamilton ; Leigh Hoskyns ; Herbert Ernest Matthews Davies ; Major général Sir Frederick Richard Pollock.

Directeurs-gérants : Charles Danell Rudd et l'honorable Cecil John Rhodes.

…ocial : 2, Gresham Buildings, Basinghall str. Londres E. C.

…mbre 1889 les actions étaient cotées :

…nes libérées, 135 à 140 francs ;

…s libérées de 5 sh. 80 à 85 francs *de prime*.

…ennes sont cotées à la cote officielle de Londres.

Les comptes annuels sont arrêtés au 30 juin et soumis à une assemblée en novembre suivant.

Voici les diverses situations financières depuis la création de la Compagnie :

Les premiers comptes donnés au 31 décembre 1887 faisaient ressortir un débit au compte de profits et pertes de £ 5,732.

Au 30 juin 1888 ils s'établissaient ainsi : Créditeurs, comptes ouverts à Londres et en Afrique, £ 4,952. Actions en portefeuille, £ 14,906. Débiteurs à Londres et au Sud de l'Afrique, £ 5,413. Argent en caisse ou en dépôt, £ 14,135. Crédit à la balance des recettes et des dépenses, £ 40,770. Fonds de réserve, £ 3,013.

Au 30 juin 1889 : Créditeurs à Londres et au Sud de l'Afrique £ 7,725 ; argent en caisse ou chez les banquiers £ 76,342. Débiteurs divers à Londres et au Sud de l'Afrique £ 13,040. Crédit à la balance du compte de Profits et Pertes £ 18,636 ; fonds de réserve £ 12,452 dont £ 3,013 placées en Consolidés. Report à nouveau £ 1,386.

Extraits du rapport au 30 juin 1889. — Le principal intérêt de cette Compagnie est dans la Luipards Vlei Estate G. M. C° ; il était au 30 juin de 202,034 actions libérées de £ 1. Ces actions ont été portées au bilan au prix coûtant, soit £ 67,000 et quand ce placement sera réalisé, il donnera un bénéfice considérable. L'intérêt le plus important ensuite est dans la May Consolidated C°, 28,500 actions. La Banket C° a été reconstituée pendant l'année. Nous en possédons 33,662 actions qui représentent au cours actuel un beau bénéfice sur leur prix coûtant. La Compagnie a encore acquis 32,390 actions de l'Oriel G. M. C°, à très bas prix et un intérêt de 2,500 actions dans la New Primrose G. M. C°. Ces Compagnies sont *sur le Main Reef*.

La Compagnie possède en outre un lot de 135,198 actions dans diverses autres Compagnies. Elle a acquis un intérêt de deux vingt-huitièmes dans le Syndicat des terrains à bâtir de Johannesburg et aussi un intérêt considérable dans le Potchefstroom Exploration Syndicate. La propriété de la ferme Windheuvel qu'elle possède dans le district de Malmani, a été développée avec la plus grande énergie, le filon a été mis à jour et a été reconnu « payant » sur plusieurs points ; les broyages d'essai ont été très satisfaisants, l'un d'eux a donné jusqu'à 1 1/2 once à la tonne. On a l'intention de créer, pour exploiter cette propriété, une Compagnie dans laquelle les Goldfields auront un intérêt d'environ moitié.

Le rapport ci-dessus a été présenté à l'assemblée tenue à Londres, le 11 novembre 1889 ; voici le résumé du compte rendu de cette assemblée présidée par M. Rudd :

Dans son discours, le président a dit que jusqu'ici la Compagnie s'était bornée à explorer le Witwatesrand et le district de Malmani, mais que maintenant elle venait d'étendre la sphère de ses opérations au Matabele et au Mashonaland, et qu'elle avait acquis également des intérêts dans le district de Potchefstroom et envoyé des expéditions dans les zones actuellement en renom du Zoutpansberg et du Murchison Range.

Y compris le Luipaards Vlei, la Compagnie des *Gold Fields of South Africa* détient 500,000 actions des autres Compagnies.

Après ces détails préliminaires, le président s'est exprimé ainsi sur la concession du Matabeleland :

« Je viens maintenant à ce que je considère comme étant sans comparaison aucune : la concession Matabele ou Rudd. Mon frère est présent dans cette salle ; il pourra répondre à toutes les questions que les actionnaires lui adresseront sur les détails de cette affaire. Je m'expliquerai seulement sur nos rapports avec la nouvelle Compagnie *British South Africa Chartered*.

Ainsi que cela a été expliqué dans le rapport qui vous a été distribué, les nombreux intérêts opposés de ceux qui ont des droits au Matabeleland ont été conciliés et réunis, après bien des efforts, en une seule Compagnie consolidée qui a obtenu une charte royale et qui possède seule la concession Matabele.

Dans cette Compagnie, les *Gold Fields of South Africa* possèdent la portion la plus forte, savoir 17/60mes du capital ou 8 unités 1/2 sur trente.

La Compagnie royale est désormais créée et j'apprends que les directeurs ont déjà commencé les opérations. Son comité étant composé d'hommes de premier ordre, avec M. Cécil Rhodes comme administrateur au Sud-Afrique, j'ai la plus entière confiance dans son succès et lui prédis un brillant avenir ; j'ajoute que beaucoup des avantages matériels qui en découleront, reviendront à la Compagnie *Gold Fields of South Africa*.

Depuis le 30 juin dernier, nous avons vendu un grand nombre d'actions de diverses Compagnie, à des prix très satisfaisants ; de ce chef, nous avons actuellement en caisse plus de 250,000 liv. st. Je ne donnerai pas de plus grands détails sur ce sujet.

Quant à la ferme *Windheuvel*, dans le district de Malmani, notre Compagnie en a fait l'acquisition en 1887, et nous l'avons exploitée avec succès depuis cette époque. Nous croyons le moment venu de la lancer en une Compagnie séparée.

Cette ferme est vaste, elle contient 2,062 acres ; nous espérons créer avec ce domaine une deuxième *Luipaard's Vlei*.

Nous proposons aujourd'hui de déclarer un dividende de 6 sh. 6 d. ou 32 1/2 0/0 par action, franc d'*income-tax*, sur lesquels nous avons payé par anticipation 5 shillings par action. On conviendra avec moi que c'est là un beau rapport pour notre courte existence. Je vous rappellerai aussi que vous avez touché un second dividende sous la forme de *bonus* en actions

au pair que vous vous êtes voté à vous-mêmes. Ces actions, dont vous avez reçu 12 au pair pour chaque lot de 25 anciennes possédées par vous, se cotent maintenant sur le marché à 3 et 4 livres. st. de prime.

M. C. D. Rudd, le directeur-gérant, frère du président, a parlé ensuite du malentendu qui s'est élevé au sujet de la part attribuée aux *Gold Fields of South Africa* dans la concession. Beaucoup d'actionnaires se sont plaints de n'avoir que la moitié de la concession. Voici la position de l'affaire. Avant la clôture du Parlement, plusieurs personnages, formés en syndicat, lui demandèrent d'aller au Matabeleland et de voir ce qu'on pouvait y faire. Mais, en ce moment même, M Rhodes et lui sentaient qu'ils n'avaient pas rempli entièrement les promesses qu'ils avaient faites à leurs actionnaires en ce qui concerne le Witwatersrand.

C'est pourquoi il répondit auxdits personnages : « Si vous me donnez la moitié de la concession Matabele, j'irai. » C'est de cette manière que la Compagnie *Gold Fields of South Africa* a acquis sa moitié. Les actionnaires la doivent uniquement à ses efforts et à la ténacité déployée par le comité des directeurs. En conséquence il les prie de ne p s se séparer avec l'idée qu'ils avaient des droits à l'entière concession Matabele. On n'a jamais pensé une minute à cela.

M. Rudd expliqua ensuite comment les diverses unités et actions avaient été obtenues dans la présente Compagnie qui tient la concession, et il affirma que, si les projets actuellement formés étaient exécutés, l'intérêt des *Gold Fields of South Africa* dans la Compagnie *chartered* représenterait alors une somme énorme

(*La Fortune*, 18 novembre 1889.)

Goldfields Prospecting C°. — Créée le 25 avril 1887 dans le but d'entreprendre des prospections dans toute l'étendue du Transwaal. Capital £ 50,000. Siège social, 4, Bishopsgate str., Within, Londres, E. C. Cours et situation inconnus.

Gold Mining Agency. — Créée en 1886 pour trafiquer des terrains et valeurs minières. Capital £ 6,000 en actions de £ 1. Siège social, Capetown. Le compte de profits et pertes soumis aux actionnaires en août 1888 donnait un débit de £ 2,953.

Golden Crescent G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir deux blocs de 9 et 12 claims, soit 21 claims sur les Battery Reef, Luipaards Vley, Witwatersrand. Le capital est de £ 75,000 dont £ 50,000 aux vendeurs. Siège social, Pietermaritzburg; bureaux de transfert à Londres, Broad street, avenue E. C.

Golden Hill G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 4 claims, sur le territoire de Moodies, district de de Kaap. Capital originaire, £ 4,000, porté ensuite à £ 8,500. Siège social, Moodies. Englobée depuis par la Moodies Golden Hill C°, créée le 20 avril 1888 au capital de £ 33,000. Les actionnaires de la Golden Hill ont reçu 2 actions dans la nouvelle Compagnie, plus 13 sh. 7 d. en argent par titre.

Golden Kopje G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir le droit au bail d'un terrain avec concession d'eau sur les fermes Rooi-Kopjies, district de Witwatersrand, à environ neuf milles au sud de Johannesburg, sur la ligne du Black Reef. La propriété consiste en 50 morgen donnés à bail pour 15 ans, moyennant un loyer de £ 500 (12,500 francs) par an. Le capital est de £ 75,000 en actions de £ 1 dont 15,000 ont été offertes en souscription publique en mars 1888. Les vendeurs ont reçu £ 55,000 en actions libérées et £ 3,500 en espèces ; 5,000 actions furent mises à la réserve; le solde fut appliqué au fonds de roulement. En octobre 1888 les 5,000 actions de réserve ont été vendues à 30 sh.

Dividendes distribués : en novembre 1888, 5 0/0; en décembre 1888, 2 1/2 0/0; rien depuis. Siège social, Johannesburg. Dernier cours sur cette place en 1889, environ 20 francs. Pas de bureaux à Londres.

Comptes au 28 février de chaque année.

Extraits du dernier rapport lu à l'assemblée du 13 mars 1889. — Le montant net de l'or obtenu jusqu'au 28 février avec une batterie de 20 pilons a été de 4,227 onces 11 dwts d'or, qui ont été négociés, à Londres, au prix de 3 £ 17 sh. 10 d. par once. Ce taux est plus élevé que le cours moyen de l'or du Witwatersrand.

Les directeurs, agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par les statuts, ont jugé opportun d'accepter une offre de 30 shillings par action pour les 5,000 actions de réserve, faite par MM. B.-M. Woolan et C°. La somme de £ 7,500, produite par cette opération, a été portée au crédit du compte *capital*. Le bilan de la Compagnie, dûment vérifié par les censeurs, se solde par un crédit de £ 9,308, 14 sh. 8 d. Nous avons payé les dividendes suivants : en novembre, 5 0/0 ; en décembre, 2 1/2 0/0. Pour les mois de janvier et février 1889, nous avons jugé convenable de ne point déclarer de dividende à cause des lourdes dépenses encourues par la réfection de l'ancien matériel et l'achat d'une chaudière à vapeur, d'un *gear* pour pomper et d'autres machines. La dépense totale de ce chef se chiffre par £ 2,155, 12 sh. Les dépenses d'exploitation s'élèvent à £ 693, 15 sh., 3 d. pour les deux mois passés; ce chapitre est très élevé à cause des

gages exceptionnels qu'il a fallu payer aux ouvriers indigènes; en vue de l'extrême rareté de la main-d'œuvre pendant l'hiver, nous avons conservé un personnel plus considérable. Mais, par contre, nous avons rassemblé une réserve sur le carreau de la mine de 2,500 tonnes de quartz. *Houille.* — La dépense totale en combustible a été de £ 2,152, 5 sh. 2 d.; nous avons en réserve un approvisionnement de 300 tonnes de bon charbon qui revient à 60 shillings la tonne délivrée à la batterie. Nous attendons une livraison de 150 autres tonnes, complément d'un contrat de 600 tonnes. Nous croyons avoir ainsi un approvisionnement de combustible suffisant pour six mois.

Extrait du rapport du gérant de la mine. — Les rendements d'or fin ont été comme il suit :

Septembre 1888	565 onces	10 dwts.
Octobre —	313 —	» —
Novembre —	1,207 —	13 —
Décembre —	511 —	10 —
Janvier 1889	515 —	5 —
Février —	506 —	16 —
Ensemble	3,678 onces	13 dwts.

Nous avons actuellement sur le carreau de la mine 2,500 tonnes de minerai prêtes pour le broyage.

Avenir. — Les claims de la Compagnie comprennent 50 morgen traversés par le *reef;* il y a là du minerai en quantité illimitée, c'est pourquoi je conseille de porter à 40 et même 50 le nombre de nos pilons. 40 pilons broyant chacun 2 tonnes par jour pendant 26 jours, soit 2.080 tonnes, donneraient à raison de 1/2 once par tonne, un rendement mensuel de 1,040 onces d'or. Dans les mêmes conditions, 50 pilons produiraient 1,300 onces d'or par mois.

Depuis ce rapport les rendements ont été les suivants : août 1889, 195 onces; mai, 94; juin, 168; juillet, 135; septembre, 200 ; rien en novembre et décembre.

Golden Quarry Deep Level G. M. C°. — Créée en 1886 au capital de £ 20,000 pour exploiter 6 claims sur les collines de Sheba. Fusionnée en janvier 1888 avec la Sheba Reef Golden Quarry, laquelle fut liquidée en novembre 1888; on remboursa aux actionnaires 19 shillings sur £ 1. Le 24 juillet 1889, la Compagnie Oriental and Sheba Valley United G. M. C° a acquis cette propriété par voie de fusion.

Golden Sheebang Developing and G. M. Syndicate. — Créée en 1888 pour acquérir 12 claims sur la ferme Armeide, territoire de Moodies, à l'est de la Compagnie Union. Capital £ 24,000 dont 14,000 aux vendeurs en actions de £ 1. Siège social, Barberton.

Golden Snake and Abbotsford. — Créée le 13 juin 1889, pour acquérir 115 claims, ferme Rietkuil, district de Klerksdorp. Capital £ 200,000 en actions de £ 1, dont £ 175.000 aux vendeurs. Siège social, 26, Austin Friars, Londres. Dernier cours en 1889, 18 fr. 75 c. à 20 francs.

Golden Vein G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 12 claims sur la colline de Sheba, district de de Kaap. Capital £ 36,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton.

Gold Trust and Investment Company limited. — Cette Compagnie a été enregistrée à Londres le 30 janvier 1889, avec un capital de £ 50,000 divisé en 50,000 actions de £ 1 (25 francs). Mais à cette époque il ne fut émis qu'un petit nombre d'actions. A une assemblée extraordinaire tenue le 7 mai 1889, il a été décidé que 1,000 actions, numérotées de 49,001 à 50,000, seraient constituées « actions de Fondateur » et qu'elles auraient droit à la moitié des bénéfices, après un premier prélèvement semestriel en faveur des actions ordinaires. Il fut résolu en même temps de faire l'émission de 40,000 actions restées à la souche. Cette émission a été présentée en France le 29 mai 1889, sous les auspices de MM. Lemaire et Dupont, banquiers, 30, rue Ber-

gère, Paris. Nous reproduisons le prospectus dans lequel on trouvera l'explication du fonctionnement des « Trust Companies ».

THE GOLD TRUST AND INVESTMENT COMPANY LIMITED

OMNIUM DES MINES D'OR ET PLACEMENTS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Constitué suivant les lois anglaises sur les Sociétés, de 1862 à 1888.

CAPITAL : £ 50,000 (1,250,000 FRANCS)

Divisé en 49,000 actions ordinaires et 1,000 actions de Fondateur de £ 1 chacune.

Sur les bénéfices, les actions ordinaires ont droit à un premier prélèvement semestriel à raison de 15 0/0 l'an; le solde est ensuite partagé par moitié entre les actions ordinaires et les actions de Fondateur.

10,000 actions, y compris les 1,000 actions de Fondateur, étant déjà souscrites et intégralement payées

40,000 actions ordinaires de £ 1 (25 fr. 30)

SONT ACTUELLEMENT OFFERTES EN SOUSCRIPTION AU PAIR

EN TITRES NOMINATIFS OU AU PORTEUR

PRIX D'ÉMISSION:

Les titres nominatifs	. . . .	**25 fr. 30**
Les titres au porteur	y compris le timbre anglais, 0 fr. 38, et le timbre français, 0 fr. 48.	**26 fr. 15**

Payables 10 sh. ou 12 fr. 65 c. en souscrivant et le solde à la répartition.
Les titres seront négociables sur le marché de Paris.
Les coupons seront payables à Paris chez les banquiers de la Compagnie.

Administrateurs.

P. E. LINTILHAC, Esqre (Administrateur de la « Hill's Waterfall »), 8, Great Winchester str., Londres, E. C.
HENRY DUPONT (de la Maison LEMAIRE ET DUPONT), 30, rue Bergère, Paris.
S. BARNARD, Esqre, 11, Crosby Hall Chambers, Londres.

Banquiers.

THE NEW ORIENTAL BANK CORPORATION, limited, 40, Threadneedle str., Londres, E. C.
MM. LEMAIRE ET DUPONT, banquiers, 30, rue Bergère, agents de la Compagnie, à Paris.

Avoués conseils.

MM. MICHAEL ABRAHAMS, SONS ET C^o, 8, Old Jewry, Londres, et 23, rue Taitbout, Paris

Courtiers (brokers).

MM. LEMAIRE ET DUPONT, banquiers, 30, rue Bergère, Paris.
M. FRANK S. BARNARD, Crown Court old Broad Street et Stock Exchange, London, E. C.

Commissaires de surveillance.

MM. J. et F. FORD ET RHODES, experts comptables, 15, Queen Street, London, E. C

Secrétariat et bureaux.

M. J.-J. TRURAN, 184, Gresham House, London, E. C.

PROSPECTUS

La *Gold Trust and Investment Company* a été créée au mois de janvier 1889, au capital nominal de £ 50.000, mais il ne fut émis alors qu'un petit nombre d'actions pour mettre l'affaire sur pied et s'assurer (ce qui est démontré aujourd'hui d'une façon palpable) que des bénéfices considérables peuvent être réalisés :

1° En appliquant aux placements sur valeurs minières le principe de la division des risques, qui consiste à répartir les fonds à placer sur un grand nombre de titres différents de manière à obtenir *une moyenne* ;

2° En faisant des « reports » d'une liquidation à l'autre sur les valeurs de mines (aucune facilité suffisante n'est actuellement donnée au marché sous ce rapport) ;

3° En achetant des propriétés minières dans le but de les revendre ensuite ;

4° En aidant à la formation des Compagnies, en fournissant les fonds nécessaires à l'exploitation des mines d'or, d'argent et autres propriétés, et en un mot en trafiquant des valeurs minières et des propriétés en général.

Le succès de cette tentative a été si grand, que l'on n'hésite pas aujourd'hui à faire l'émission du solde des actions.

La Compagnie possède actuellement un *capital liquide* de £ 10,000 (253,000 francs), représentant 10,000 actions émises. Pour le premier trimestre de son existence, le bénéfice net à distribuer s'est élevé à plus de £ 8,000 (202,400 francs).

Quelques mots d'explication sont nécessaires pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec le fonctionnement des *Trust Investment*. Les « Trust Compagnies » sont formées d'après le même plan que les Compagnies d'assurances; c'est l'application aux placements financiers du grand principe de la *moyenne* que les Compagnies d'assurances appliquent aux incendies, à la vie humaine, aux accidents, toutes choses essentiellement aléatoires prises isolément, mais dont la réunion en masse donne pour résultat une moyenne remarquablement stable.

Les valeurs minières, étant plus particulièrement aléatoires, conviennent mieux que toutes les autres à l'application du principe des moyennes, et il est certain que la création d'une Compagnie de ce genre répond à un besoin du public français. — Tout le monde sait, en effet, que souvent les mines sont susceptibles de donner des bénéfices considérables, mais on hésite généralement à placer son argent dans ce genre de valeurs, à cause de la difficulté qu'on éprouve à faire son choix parmi la quantité innombrable d'affaires tentantes qui sont présentées. De plus, son choix fait, le particulier reste dans l'impossibilité de surveiller la marche des affaires et de vendre à temps. Le but de la *Trust Company* est de faire disparaître ces inconvénients; disposant de moyens d'information qui ne sont pas à la portée du particulier, elle est tenue constamment au courant de la situation des entreprises et peut agir immédiatement en conséquence.

Le moment actuel ne saurait être plus favorablement choisi pour la création d'une *Trust Company*. Tout le monde a entendu parler de l'immense mouvement de hausse qui s'est produit pendant les derniers six mois sur les mines d'or de l'Afrique du Sud; les actions de 25 francs de quantité de Compagnies ont atteint, en peu de temps, 5, 10, 20 et jusqu'à 60 fois leur valeur nominale. Mais les exagérations de la spéculation ont amené au Cap une crise financière qui, sans toucher à la valeur intrinsèque des mines, a ramené les cours en arrière, à des prix inespérés. Il ne fait doute pour personne qu'une reprise considérable aura lieu avant quelques mois, au grand bénéfice de ceux qui auront su profiter des cours actuels. Pour la nombreuse clientèle française qui vient d'éprouver de cruelles pertes sur le Panama, le Comptoir d'Escompte ou les valeurs de cuivre, il y a là une chance de reconstituer peut-être tout le capital perdu.

Les administrateurs comptent également tirer un profit important des « reports » ou prêts sur valeurs minières. En effet, les hommes d'affaires qui ont pressenti l'avenir des valeurs d'or ont souvent exprimé le désir qu'une Société sérieuse se crée pour faire des prêts sur titres miniers à des taux inférieurs à ceux de 50 et 100 0/0 l'an couramment pratiqués. On comprendra, d'après ces taux, qu'il y a une place à prendre sur les marchés de Londres et du Sud de l'Afrique, à côté de Sociétés déjà existantes et dont les exigences portent préjudice aux valeurs minières

En dehors des opérations d'achat et de vente et de prêts sur valeurs minières, il ne faut pas perdre de vue que le but principal de la Compagnie sera la création de Compagnies minières et leur émission sur les marchés combinés de Londres et de Paris. L'expérience des trois premiers mois d'existence de la *Gold Trust and Investment Company* démontre que deux ou trois émissions sérieuses et correctement presentées peuvent produire un bénéfice considérable.

On peut encore citer, comme preuve du succès réservé aux Sociétés de ce genre, le résultat obtenu par la *South African Gold Trust and Agency*, qui, pour le premier trimestre de son existence, a distribué 25 0/0 du capital versé, soit un taux de 100 0/0 l'an. Les actions de £ 1 de cette Compagnie, libérées de 12 fr. 50 c., sont actuellement cotées 65 francs net à payer, soit 400 0/0 de prime.

Mais la *Gold Trust Company* aura encore cet avantage d'être tout à la fois *un guide et une garantie* pour ses actionnaires. Lorsqu'elle présentera une affaire au public, ils sauront qu'elle a été étudiée à fond par des hommes compétents et qu'elle présente de sérieuses chances de succès. Bien plus même, en souscrivant aux émissions patronnées par leur Compagnie, les actionnaires de la *Trust* en faciliteront le succès tout en participant aux bénéfices des émetteurs, tandis que dans toutes les autres affaires ces bénéfices restent aux mains de syndicats privés.

Une agence spéciale de la Compagnie sera créée au Transvaal (Sud de l'Afrique); la direction sera confiée à un homme possédant dans le pays une situation prépondérante qui le met à même de saisir toutes les occasions qui pourraient se présenter.

La confiance des Administrateurs dans l'avenir de la Compagnie est telle qu'ils acceptent de n'avoir droit à aucune rémunération avant que les actions ordinaires n'aient reçu un dividende semestriel sur le pied de 25 0/0 l'an. Ils n'ont pas d'autre bénéfice que celui qui leur revient comme porteurs des 1,000 actions de fondateur qu'ils se sont partagées après les avoir payées intégralement au pair.

Aucune somme ne sera prélevée sur le nouveau capital de la Compagnie pour paiement de commissions ou bonification de quelque nature que ce soit, à l'exception du courtage usuel de 6 pence par action, qui sera employé à couvrir tous les frais préliminaires jusqu'à la répartition.

La Compagnie a transféré tous les contrats, engagements et propriétés qu'elle possédait, au 7 mai 1889 (à l'exception de son capital-actions), aux porteurs des actions de la première

émission représentés par M. Scard Barnard, lequel prend en outre à sa charge tout le passif pouvant exister ou survenir des opérations en cours, de telle sorte que la Compagnie, après l'émission du solde de ses actions, entrera en fonction avec son capital entièrement liquide et libre de tout engagement. Le transfert a été fait par un acte passé le 7 mai 1889 entre la Compagnie et M. Scard Barnard agissant comme mandataire tant pour lui-même que pour les autres actionnaires de la première émission.

Il est donc bien entendu que la nouvelle Société n'assume aucune responsabilité à l'égard des contrats passés et en cours d'exécution, de même qu'elle n'en peut attendre aucun avantage; mais la loi anglaise sur les Compagnies de 1867, 38ᵉ section, exige que les souscripteurs soient informés des détails de ce contrat, il est donc nécessaire qu'ils acceptent, comme avis suffisant, la présente notification.

Les actions émises comme on vient de le voir à 26,15, y compris les timbres anglais et français des titres au porteur, n'ont pas tardé à être l'objet d'une faveur marquée sur le marché de Paris. Dès le lendemain de l'émission, elles s'établirent avec une prime qui a été en augmentant progressivement, d'autant plus que vers le mois de juillet, il se produisit, conformément aux prévisions très nettes du prospectus, une reprise considérable des mines d'or de l'Afrique du Sud et que l'on savait que la *Gold Trust* y avait placé une partie de son capital dans les plus bas cours.

Le 20 novembre 1889, c'est-à-dire cinq mois seulement après le dernier versement sur les actions exigé le 20 juin précédent, la *Gold Trust and investement Company* déclarait un premier acompte de dividende de 4 fr. 05 par action de 25 francs, soit 16 1/4 0/0 pour le semestre, à dater du jour de l'émission, ce qui représentait un revenu sur pied de 32 1/2 0/0 l'an.

Un semblable résultat ne pouvait manquer de produire un vif mouvement de hausse. En deux bourses, les cours montent de 50 à 75 francs ; mais des réalisations très naturelles de la part des souscripteurs primitifs qui gagnaient 300 0/0 de leur capital en six mois, firent revenir les prix en arrière ; au 1ᵉʳ décembre 1889, ils s'établissaient à 60 francs, coupon de 4 fr. 05 détaché ce jour-là. Depuis lors, cette valeur n'a pas cessé de donner lieu à des demandes suivies pour le compte des portefeuilles. Au 31 décembre 1889 elle était cotée 70 francs.

Depuis la déclaration du dividende de 4 fr. 05, en dehors des reports sur les valeurs minières qui sont une des bases des opérations de la Compagnie et dont le taux moyen sur le marché s'est toujours maintenu entre 12 et 20 0/0 l'an, en dehors des autres opérations qui ont pu être faites et qui ne sont pas connues du public, la *Gold Trust* a prêté son concours à deux importantes émissions. La première est celle de la PERSIAN INVESTIMENT CORPORATION, Compagnie créée pour l'exploitation, en Perse, du monopole des loteries gouvernementales telles qu'elles existent en Autriche, en Italie et en Espagne, où elles constituent un revenu considérable pour l'Etat. Cette Société est au capital de £ 275,000 (6,750,000 francs). — La seconde est la COMPAGNIE DES PIERRERIES DE CEYLAN (The Gemming and Mining Company of Ceylon) dont les actions de 50 francs ont été émises simultanément en Angleterre et en France, sous les auspices de MM. Lemaire et Dupont, banquiers, 30, rue Bergère, Paris. Ces dernières se négocient déjà à une prime de 10 francs sur le marché de Paris. Depuis la plus haute antiquité, l'île de Ceylan est renommée pour ses pierres précieuses. Jusqu'ici l'exploitation en a été faite par les indigènes, travaillant isolément et de la manière la plus rudimentaire, et cependant, pendant l'année 1889, le *Ceylon Observer* principal journal du pays a rapporté de merveilleuses trouvailles ; par exemple en mai 1889, un rubis estimé 50,000 francs ; en juin, un saphir estimé 24.000 francs ; en juillet, une alexandrite estimée 400,000 francs. Il parle encore d'œils-de-chat valant 25,000 francs pièce. — Mais, en dehors des pierres précieuses, les terrains de la COMPAGNIE DES PIERRERIES DE CEYLAN contiennent encore de riches veines de plombagine employée non seulement pour la confection des crayons, mais encore et surtout dans la métallurgie pour la fabrication de creusets réfractaires et de moules infusibles servant à couler les grosses pièces de fonte et d'acier. La direction compte sur la plombagine seule pour payer un dividende. — En outre, une partie des terrains de la Compagnie est couverte d'une plantation de thé qui promet pour l'année courante une récolte de 25 à 30,000 kilos, qui représenteraient un bénéfice de 60 à 80,000 francs. Le capital émis de la COMPAGNIE DES PIERRERIES DE CEYLAN est de 1,750,000 francs, divisé en 35,000 actions de 50 francs.

On calcule que ces deux émissions ont rapporté un bénéfice considérable à la Gold Trust et l'on compte sur un important dividende au 1ᵉʳ juin 1890.

Pour résumer l'explication de ce qu'est la *Gold Trust and Investment Company*, nous citerons l'extrait suivant d'un article du journal *la Fortune*, au moment de l'émission de la Compagnie des Pierreries de Ceylan :

C'est ici l'occasion de rappeler l'idée qui a présidé à la création de la *Gold Trust*. Notre but en constituant cette Compagnie a été de fonder comme une sorte d'association entre notre clientèle et nous, association libre, dont chacun peut se dégager, le jour où il le désire, et la reprendre plus tard si telle est son opinion. Or, qui dit associés, dit intéressés à un but commun; ce but, c'est la réussite des affaires présentées par la *Gold Trust*, c'est, de la part des administrateurs, une sérieuse étude des affaires proposées et, de la part des actionnaires, un appui immédiat et aussi large que possible, à tout appel de leur Compagnie. Dans cette association, nul n'est partagé au détriment de l'autre; si les actionnaires apportent leurs capitaux, les directeurs apportent leurs relations et leur habitude des affaires et nous ne saurions assez rappeler que la direction n'a droit à aucune sorte de rémunération, jetons de présence ou autre, avant qu'elle n'ait produit pour les actions un dividende sur le pied de 25 0/0 l'an.

Nous mettons au défi de trouver, soit en France soit à l'étranger une autre Compagnie par actions constituée sur des bases semblables.

Les actionnaires doivent se rendre compte de tout l'intérêt qu'ils ont à favoriser les affaires présentées par la *Gold Trust*. Tandis que dans toutes les autres émissions auxquelles ils souscrivent, le bénéfice des émetteurs passe aux mains de syndicats avec lesquels ils n'ont rien de commun, là, au contraire, l'argent ne sort pas de la grande famille des actionnaires; ils se constituent à eux-mêmes un premier bénéfice sur l'opération financière sans compter ensuite :

1° Le bénéfice à faire sur les actions nouvellement émises et dont la plus-value sera d'autant plus grande qu'elles auront été plus solidement souscrites !

2° Le bénéfice à attendre de l'entreprise nouvellement créée;

3° La plus-value nouvelle que ne peut manquer de donner aux actions de la *Gold Trust* toute opération bien lancée et toute émission largement couverte.

Il ne nous appartient pas de vanter l'idée de la création de la *Gold Trust*, parce qu'elle est la nôtre, mais quelques instants de réflexion suffisent pour faire comprendre toute l'économie de la combinaison et pour démontrer quels résultats les actionnaires peuvent obtenir s'ils veulent s'unir pour travailler dans le but commun. — (*La Fortune*, 5 décembre 1889.)

Les dividendes de la Gold Trust and Investment Company sont payables le 1er juin et le 1er décembre, à Paris, chez MM. Lemaire et Dupont, banquiers, 30, rue Bergère.

Good Hope G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 8 claims, district de Witwatersrand. Capital £ 15,000 en actions de £ 1. Siège social, Maritzburg. Situation inconnue.

Gordon Gold. — Créée en 1886, pour exploiter 8 claims, district de de Kaap. Capital, £ 11,500 en actions de 10 shillings, libérées. Siège social, Maritzburg.

Grahamstown G. M. C°. — Créée en 1887, pour exploiter 10 claims sur le Main Reef, ferme Turffontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 11,600 en actions de £ 1. Il fut augmenté en octobre 1888 à £ 16,500 par la création de 5,500 actions de £ 1 qui furent réservées en souscription aux anciens actionnaires *au prorata*.

Un dividende de 10 0/0 a été déclaré en novembre 1888 et payé le 30 décembre suivant.

La production aurifère avait été en 1888 : octobre, 202 onces; novembre, 281 onces; décembre, 200 onces.

En décembre 1888, la Compagnie fut vendue à la New Grahamstown Syndicate pour la somme de £ 60,000. Les actionnaires reçurent £ 3.15 par action, ou le droit de prendre 4 actions de la nouvelle Compagnie. (Voir New Grahamstown.)

Grand National Main Reef G. M. C°. — Créée en février 1889, pour exploiter 3 claims sur le Main Reef situés entre les Compagnies Edinburgh et National. Le capital est de £ 50,000 en actions de £ 1, dont £ 35,000 aux vendeurs. Siège social, Johannesburg; situation et cours inconnus.

Grange G. M. Estates and Exploration C°. — Créée en 1889, pour acquérir et exploiter 16 fermes supposées être sur la continuation de la ligne du Main Reef dans le district de Heidelberg. La Compagnie avait également une option sur 26 claims situés sur la ferme Roodepoort. Capital £ 60,000 dont la souscription a été privée. Siège social, Johannesburg; cours et situation inconnus.

Graskop Gold and Stores C°. — Créée le 12 novembre 1885, pour acheter de la Balkis Consolidated Company le droit au bail sur 16,000 acres de terrains, fermes Graskop et Eersteling, district de Lydenburg. Le 11 juillet 1888, la Compagnie renonça à ses droits sur la ferme Eersteling en faveur de la Compagnie Balkis à la condition qu'elle recevrait 15 0/0 des bénéfices de l'exploitation de cette propriété qui

depuis est travaillée par la Balkis. Le capital est de £ 100,000 dont £ 80,000 aux vendeurs. — Au 30 décembre 1888, le compte de profits et pertes accusait un débit de £ 3,749.

Aux assemblées des 3 et 28 décembre 1888, la liquidation volontaire fut votée en vue d'une reconstitution en une nouvelle Compagnie. La nouvelle Compagnie a été enregistrée le 11 décembre 1888 sous le nom suivant:

Graskop Mill and Mining C°. — Créée le 11 décembre 1888, comme reconstitution de la Compagnie ci-dessus. Capital £ 100,000 divisé en 400,000 actions de 5 shillings. Les actionnaires de l'ancienne Compagnie ont reçu quatre actions de la nouvelle avec 4 sh. 3 d. payés; les 9 deniers pour solde de libération ont été appelés depuis. Derniers cours, 3 à 4 francs. — Siège social, 28 et 29 St Swithin's Lane, Londres.

Le secrétaire a fait savoir que la valeur de l'or obtenu jusqu'ici s'élevait à £ 22,287, mais que les dépenses ont dépassé cette somme, principalement à cause des frais de transport du minerai au moulin; toutefois, la production des quatre derniers mois aurait laissé un bénéfice.

Great Britain G. M. and Estate C°. — Créée en décembre 1888, au capital de £ 170,000 en actions de £ 1 souscrit tout entier, au sud de l'Afrique. Cette propriété est située sur la ferme *Vogelstruisfontein;* elle comprend environ 7 milles d'étendue du nord au sud ; elle est limitée au nord par la ferme Roodepoort, à l'ouest par le Meyer Estate et à l'est par Klipspruit. On y a constaté la présence de 20 filons différents qui la traversent entièrement; le principal de ces filons est le *Ida Reef,* vaste volume de conglomérat aurifère qui a rendu aux essais une once d'or à la tonne. On fonce plusieurs puits dont l'un atteint déjà 120 pieds de profondeur. On se propose entre autres de foncer un puits à l'effet de couper le *Zuurbull Reef* à 180 pieds de profondeur. On a commandé une batterie de cinquante pilons qui se trouve en ce moment à Natal. La Compagnie possède une excellente concession hydraulique. Les travaux de la mine sont aux mains de deux véritables ingénieurs, MM. Wade et Williams. La *Great Britain* est une des plus vastes propriétés du *Randt.* Dernier cours, 12 50. Situation financière inconnue. Siège social, Johannesburg. Bureaux de transfert à Londres, 46, Holborn Viaduct E. C.

Great Britain G. M. C°. — Créée en mars 1889 pour exploiter les propriétés de la Great Britain Amalgamated Block consistant en 96 claims dans le district de de Kaap nord. Capital £ 60,000 dont £ 34,000 aux vendeurs, et £ 10,000 en réserve. Siège social, Port-Elisabeth. Cours et situation inconnus.

Great Gold Zone Mining Exploration and Estate C°. - Créée le 1er octobre 1889 pour acquérir les concessions minières et les droits exclusifs d'exploration concédés par le gouvernement du Portugal à M. Salom Bensaude, et pour explorer et exploiter les filons de quartz et les dépôts d'or alluvionnaires de la Great Gold Zone située dans le bassin de la Lombège river et de ses affluents, province d'Angola, sud-ouest de l'Afrique. Ces concessions et droits, qui s'étendent sur une superficie de 1,200 milles carrés, sont donnés directement par la couronne de Portugal, moyennant une redevance de 5 0/0 des bénéfices nets ; la Compagnie a le droit exclusif d'accorder des licences, de louer et de concéder des claims miniers sous les conditions des lois du Portugal. Le capital est de £ 90,000 en actions de £ 1, dont £ 60,000 ont été mises en souscription en octobre 1889. Les vendeurs ont droit à £ 65,000 plus à 10 0/0 du prix qui pourrait être payé pour des terrains par des Compagnies sous-concessionnaires.

Dernier cours, 25 à 30 francs. Siège social, 32, Holborn Viaduct, Londres.

Great Kruger G. M. C°. — Créée le 7 décembre 1887 dans le but d'acquérir 204 claims, ou environ 275 acres, sur la ferme Luipaard's Vlei, Witwatersrand. Toutefois, la Compagnie n'a acquis que 50 claims sur la ferme Luipaard's Vlei. Le capital est de £ 150,000 en actions de £ 1.

En date du 1er décembre dernier, le gérant de la mine mandait :

« Notre propriété consiste en 50 claims sur le domaine *Luipaard's Vlei Estate* et 4 claims sur la ferme *Witpoortje*. Les 50 claims sur Luipaard's Vlei sont divisés en deux blocs, A de 23 et B de 27 claims chacun. Le claims du bloc A sont situés immédiatement au sud de la propriété de la Midas Battery Reef et de la Britannia Gold Mining. Le filon *Sydney Reef*, exploité par les Compagnies VanWyk et Consolidated Gold Mining, passe à travers la partie méri-

dionale de ces claims. Trois autres filons distincts, ainsi qu'un *banket leader* dont l'épaisseur varie de 18 pouces à 1 pied, courent à travers la partie méridionale de ces claims. Un puits vertical a été foncé à une profondeur de 50 pieds et je pousse maintenant des galeries au nord pour couper ces filons.

» Bloc B, 27 claims. — Il y a deux gisements bien définis de *Banket* aurifère sur ce bloc, lesquels ont donné à l'essai des résultats excessivement riches. Je fonce un puits sur la partie orientale de la propriété et, aussitôt que j'aurai atteint la profondeur de 40 pieds, je pousserai une galerie transversale afin d'intercepter les filons qui ont donné de si bons résultats près de la surface.

» Quant aux claims de Witpoortje, ils sont traversés par un corps de banket variant de 8 pouces à 1 pied d'épaisseur le long de leur frontière septentrionale. J'ai fait de fréquents essais avec des résultats très satisfaisants, considérant surtout qu'ils avaient lieu sur des minerais de surface. Ces 4 claims ont été achetés uniquement en vue d'une concession hydraulique. »

Great Laxey Black Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir une portion de la ferme Witpoort, à 15 milles au sud-est de Johannesburg, et traversée par le Black Reef. Le capital est de £ 300,000 divisé en 300,000 actions de £ 1 ; le prix de la propriété avait été de £ 256,000. Siège social, Johannesburg. Bureau de transfert à Londres, 26, Warnford Court.

Great She G. M. C°. — Créée le 12 décembre 1887 pour acquérir et exploiter 143 claims aurifères situés dans la vallée de Sheba, district de de Kaap. Le capital est de £ 450,000, dont 300,000 ont été offertes en souscription en décembre 1887, mais sur une revision du prospectus, le montant offert fut réduit à £ 35,000. 50,000 actions furent réservées en souscription au Sud de l'Afrique et 25,000 furent souscrites d'une manière privée. Tous les versements faits sur l'émission du premier prospectus furent renvoyés aux souscripteurs, ceux-ci ayant l'option de souscrire à nouveau sur le prospectus revisé. Les lettres d'allotment ont été envoyées en janvier 1888, 370,141 actions ont été émises et £ 367,880 ont été payées, soit 340.000 actions de vendeurs furent libérées et 30,141 actions furent libérées de 18 s. 6 d.

Le prix de la propriété avait été fixé à £ 350,000.

Au 31 décembre 1888, le compte de profits et pertes donnait un débit de £ 2,026. — Cours inconnu. Siège social, 2, Metal Exchange Buildings, Londres.

Great Sheba G. M. C°. — Créée le 24 avril 1888 pour acquérir 48 claims connus sous le nom de Lombard et Sheba Independant Block, sur la colline de Sheba. Le capital est maintenant de £ 250,000 en actions de £ 1. Il avait été augmenté de £ 120,000 à £ 250,000 par la création de 130,000 actions nouvelles pour l'achat de 60 nouveaux claims sur le Madeline Reef, district de de Kaap, à environ 30 milles de Barberton. 100,000 des premières actions furent offertes en souscription en décembre 1888 et 60,000 des nouvelles actions furent émises en décembre 1889 à 22 sh. 6 d., soit 2 sh. 6 d. de prime. — Cours et situation inconnus. Siège social, 127, Leadenhall, street, Londres.

Great United G. M. C°. — Créée le 9 Juillet avec un capital de £ 30,000 en actions de £ 1, pour acquérir 30 claims sur la colline de Sheba, district de de Kaap. En liquidation volontaire depuis le 3 juillet 1889. Siège social, Leadenhall Buildings, Londres, E. C

Great Western Exploration and Prospectuvy C°. — Cette Compagnie a été créée en 1886 au capital de £ 30,000 en actions de £ 1, pour acquérir 30 fermes dans le district de Malmani. Situation inconnue. Siège social, Capetown.

Grey's Gold Mines. — Créée le 18 septembre 1889, pour acquérir 51 claims situés sur la ferme Witpooi, à côté de Kugersdop et à 12 milles à l'ouest de Johannes-

---

burg, district de Witwatersrand. Cette Compagnie a d'abord été proposée au public en février 1889 sur le nom de Belmont (Witwatersrand) G. M. C°, enregistrée le 20 janvier 1889 au capital de £ 100,000 ; mais à la suite de renseignements peu favorables obtenus par la direction sur la personne qui avait fait le rapport sur la propriété, le montant des souscriptions fut rendu aux souscripteurs.

Le capital de la Grey's C°, £ 175,000 en actions de £ 1, a été offert en souscription publique en octobre 1889, mais il n'a pas été procédé à la répartition. — Siège social, 3, Copthall Court.

Griqualand West Main Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter 14 claims situés sur la ferme Driefontein, district de Wistwatersrand. Le capital primitif était de £ 26,000 en actions de £ 1. — Les comptes semestriels, soumis en mars 1889, montraient un débit de £ 1,947.

Une assemblée générale d'actionnaires de la *Griqualand West Gold Mining Company* a eu lieu le 8 août 1889, dans le but de discuter l'augmentation du capital social. M. David Holt, le président, a rappelé que la Compagnie avait été lancée avec un capital de 30,000 liv. st. La faible portion de cette somme mise de côté comme fonds de roulement a été depuis longtemps dépensée; même le capital réellement disponible, il y a un an, n'était que de 17 liv. st. et la batterie a été maintenue en œuvre au moyen de l'or produit. On a fermé la batterie la semaine dernière. On a décidé de porter le capital social à 120,000 liv. st. dont 10,000 comme fonds de roulement avec 10,000 actions de réserve. On a décidé aussi la fusion avec le *Benjamin Block*, qui comprends 14 claims sur le *Main Reef*. On procédera sur-le-champ aux travaux miniers de développement.

(La Fortune.)

Siège social : Johannesburg. Dernier cours en 1889 sur cette place, 18 fr. 75 c.

Great Paardekraal G. M. Syndicate. — Ce syndicat a été créé au capital de £ 40,000 en actions de £ 100, pour exploiter 34 claims sur le Main Reef, Booysens farm, Witwatersrand. En juin 1889, la propriété a été achetée par la Compagnie Alexandra Estate, créée en mars 1889. Les actions du syndicat ont été échangées contre des actions de l'Alexandra.

Haenerton G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 12 claims sur le Reef Helen's Fortune, 12 sur le Bismarck Reef et 7 claims sur le Haenert Reef, district de Zoutpansberg, ferme Woodbrush. Capital : £ 50,000 en actions de £ 1. Siège social : Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Hansa Estate G. M. C°. — Créée en juin 1889 pour acquérir la ferme Kroomdriaai, dans le district de Heilbron, Orange Free State. Capital : £ 150,000 en actions de £ 1. Siège social : Pietermaritzburg. Situation et cours inconnus.

Hermony Proprietary. — Créée le 28 mars 1888 pour acquérir 270 mille carrés, situés dans le Zoutpansberg. Capital : £ 1,000,000 en actions de £ 1. Siège social : 16, Great Winchester str., Londres.

Hartbees Union Crushing and G. M. C°. — Capital £ 150,000 en actions de £ 1, libérées. Fonds de roulement, £ 30,000. Réserve, £ 10,000. Propriété, environ 199 claims à Rietkuil (y compris les claims des propriétaires). Diverses concessions d'eau. Batterie de 30 pilons.

(*Extrait du Journal* La Fortune *du 23 juin 1889.*) — Dans une récente circulaire adressée aux actionnaires, les directeurs résidant à Kimberley s'expriment ansi : « En procédant à l'émission du nouveau fonds de roulement, les directeurs saisissent l'occasion pour vous faire connaître, par un résumé succinct, les propriétés possédées par votre Compagnie et le degré d'exploitation dont elles ont été jusqu'ici l'objet.

Situation géographique. — Le domaine de la *Hartbees Union Crushing and Gold Mining* est situé sur la ferme *Rietkuil* dans les champs aurifères de Klerksdorp, au Transvaal.

Claims. — La Compagnie possède 199 claims miniers répartis par blocs sur les meilleurs *reefs* ouverts et reconnus de ladite ferme; ces 199 claims ont été soigneusement choisis après des mois d'examen parmi les 431 claims qui composaient le domaine de l'ancien syndicat concessionnaire.

Le comité d'examen ne craint pas d'exprimer l'opinion que les *reefs* de la série formant les champs aurifères de *Klerksdorp* traversent les *claims* de la Compagnie. On remarquera aussi tout particulièrement que la Compagnie possède le bloc appelé *Owners' claims*, qui répond au *mynpacht* des autres mines.

Concession hydraulique. — La ferme offrait à la Compagnie les plus grandes facilités pour la force hydraulique; aussi a-t-elle déjà choisi les deux meilleures prises d'eau sur les deux rivières qui arrosent *Rietkuil*, entre les concessions d'eau qui lui reviennent par la fusion avec plusieurs blocs voisins.

Batterie. — La batterie se compose de 30 pilons système *Sandycroft* actionnés par une machine de 30 chevaux-vapeur *Fowler*; cette machine a une réserve de force motrice capable d'actionner un certain nombre de pilons supplémentaires. La batterie et ses dépendances sont abritées dans de vastes et confortables bâtiments; tout est dans l'ordre le plus parfait et prêt à fonctionner.

Matériel et bâtiments d'exploitation. — La Compagnie a acquis trente-six lots ou parcelles de terrain à bâtir pour son matériel et pour construire les bâtiments de service et d'exploitation. Elle possède des terrains à bâtir en quantité suffisante pour le cas où l'on viendrait à morceler le domaine en plusieurs Compagnies d'exploitation séparées; on ne manquerait pas alors de places convenables pour installer les nouvelles batteries.

Mines et travaux d'exploitation. — Tous les travaux préliminaires de «*prospecting*» ont été faits: on a même commencé le fonçage de puits permanents sur deux des blocs, savoir l'*Owners' bloc* à 200 mètres environ au-dessus de la batterie et sur le bloc immédiatement voisin du riche *reef* de la *Worcester Hope Company* pour couper ce filon sur notre terrain.

On se propose de foncer un *Main Shaft* (puits principal) sur le bloc qui est près de la propriété *Rietkuil Kops* pour essayer d'atteindre le prolongement du *reef* de cette Compagnie.

Fonds de roulement. — La Compagnie est en possession d'un ample capital de roulement. En effet, les versements appelés sur les actions nouvellement émises et les sommes à recevoir pour les actions vendues aux enchères fourniront un solde créditeur disponible de plus de 30,000 livres sterling. En outre, la Compagnie conservera intactes en réserve les 10,000 actions parts de fondateur.

Agence à Londres. — Les directeurs veulent créer, à Londres, un bureau d'enregistrement pour faciliter le transfert des actions de la Compagnie qui se trouvent entre des mains européennes.

Conclusion. — Vos directeurs vous rappellent que la *Hartbees Union* a été expressément constituée à titre de Société-mère destinée à donner successivement naissance à plusieurs autres grandes Compagnie minières qui se partageraient les blocs de ses claims formant un domaine trop vaste pour qu'une seule Société puisse l'exploiter convenablement. Votre comité vous informe qu'il a déjà reçu une offre d'achat pour 25 ou 30 de vos claims, y compris une concession hydraulique. Cette proposition est en ce moment à l'étude.

(Extrait du rapport technique du gérant de la mine.)

La propriété est située sur la ferme bien connue et proclamée aurifère Rietkuil; c'est une des plus étendues du district, puisqu'elle comprend 200 claims, répartis en blocs de diverses dimensions, sur les *reefs* les plus riches de la ferme.

Les claims sont ainsi distribués :

Bloc A.	Claims	86
Bloc B.		91
Bloc C.		22
Bloc D.		1
Total.		200

Dans les claims du *bloc A*, il y a trois reefs parfaitement distincts qui mesurent en moyenne de 2 1/2 à 3 pieds d'épaisseur et traversent sur une ligne non interrompue les claims sur toute leur longueur. Tous «*pan*» bien, l'un surtout donne des résultats extraordinairement bons et, lorsqu'il sera complètement ouvert, pourra suffire à l'alimentation de 50 pilons.

Les reefs, contrairement à tous les autres du district, affectent la position verticale; ils peuvent, par conséquent, être exploités avec la moitié moins de frais que les filons horizontaux ordinaires.

Le *bloc B* renferme des *reefs* nombreux et variés. On a déjà ouvert partiellement

quelques-uns de ces filons au moyen de petits puits et de tranchées de « *prospecting* ». Les plus précieux sont peut-être : le *reef* de huit pieds près de la batterie et un *leader* ou plutôt une série de *leaders* qui passent également non loin de cet endroit.

Le *reef*, étant donné son diamètre et sa proximité de l'usine à broyer, payera certainement bien avec un rendement de 6 à 3 pennyweights à la tonne. Le *leader* lui sera un précieux auxiliaire.

Dans le *bloc C*, les claims ont été jalonnés en deux sections contenant respectivement de 8 à 14 claims.

La première section avoisine le terrain de la *Worcester Hope Gold Mining Company* et la deuxième celui de la Rietkuil Kopje Gold Mining Company; comme chacune de ces sections contient une portion des *reefs* de la Compagnie limitrophe, la richesse du *bloc C* est hors de question.

Le claim unique qui forme le *bloc D* étant trop peu considérable pour être exploité séparément, pourra être vendu à bon prix aux futurs possesseurs des claims avoisinants.

La batterie, une *Sandycroft* à 30 pilons, actionnée par une machine à vapeur, système *Fowler*, dès qu'elle aura été pourvue des accessoires nécessaires, broyera 1,500 tonnes de minerai par mois, lesquelles à raison de 1/2 once à la tonne, rendront 750 onces d'or valant environ 2,800 livres sterling. Déduisant 15 shillings par tonne pour couvrir toutes les dépenses minières, il restera un bénéfice de 22,000 livres sterling par an.

L'or dans tous les *reefs* est presque partout à l'état brut et libre d'alliage étranger; on n'a donc aucune difficulté à redouter pour le procédé d'amalgamation par les plaques.

Des claims à la batterie, le chemin suit une pente douce et lorsque le tramway sera posé, le transport du minerai de la mine à l'usine coûtera à peine 26 shillings par cent tonnes.

En conclusion, je puis ajouter que la grandeur du domaine, le nombre des reefs, leur richesse, les réelles facilités d'extraction et de transport et d'autres avantages économiques encore rendent la *Hartbees Union* inférieure à aucune et supérieure à la plupart des mines des champs aurifères du *Schoonspruit*.

A l'assemblée générale ajournée, qui a eu lieu en octobre 1889, à Kimberley, la proposition de M. H. Mitchell et C°, au nom d'un syndicat de Londres, a été acceptée et votée. Il s'agit de l'organisation en Compagnie particulière de 110 claims de la *Hartbees Union* avec un capital de £ 125,000 et un fonds de roulement de £ 20.000 ; la nouvelle Compagnie remettra à l'ancienne £ 33,000 en actions.

Le gérant de la *Hartbees Union Crushing and Gold Mining Compagnie, Limited*, écrit en date du 29 octobre dernier : « Notre nouveau filon s'améliore quotidiennement; il en sera fait mention détaillée dans mon prochain rapport mensuel. »

Siège social, Kimberley; bureau de transfert à Londres, 5 Copthall Buildings. Dernier cours au Cap 12 à 15 francs.

Havelock G. M. Q. and Exploitation C°. — Créée le 13 août 1888 pour acquérir une concession dans le Swaziland. Capital £ 120,000 en actions de £ 1. Siège social, 11 Orange court, Castle str. Liverpool.

Au 31 juillet 1889, l'argent en caisse s'élevait à £ 2,144. Les créditeurs divers étaient portés pour £ 380. Le rapport explique qu'il y a deux mines distinctes : Nottingham Peak où une batterie de 10 pilons a été érigée et est en marche, et Emlembo Reef à 4 milles plus loin. De grands travaux de développement ont été faits sur ces deux points. — Durant la période du 27 juillet 1888 au 24 septembre 1889 en dehors d'un développement régulier de travaux miniers, il a été construit des maisons, des chemins, des tramways, digues, etc.

Heidelberg Roodepoort S. M. C°. — Créée en avril 1889 pour acquérir 25 claims situés sur la ferme Roodepoort, district de Heidelberg. Le capital est de £ 54,000. Siège social, Johannesburg. Dernier cours, 10 à 12 francs. Situation inconnue.

Henderson et Forbes G. M. C°. — Créée le 22 mars 1889 pour acquérir de la South African Exploration and Mining Co la concession de droits miniers sur 22,045 acres de terrains situés dans le Swaziland et concédés par le roi pour 50 années, à partir du 28 avril 1887 moyennant £ 50 par an. Capital £ 150,000 en actions de £ 1. Siège social, 6 Queen street place, Londres, Cours et situation inconnus.

Henry Nourse Deep Level G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 15 claims «deep level» au sud de la propriété de la Cie Henry Nourse, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Dernier cours au Cap, 12 à 15 francs. Siège social, Johannesburg.

Henry Nourse G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 34 claims sur le Main Reef, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 35,000. A l'Assemblée du 4 juin 1888, il a été porté à £ 50,000 en actions de £ 1.

La propriété est vaste, contenant 33 claims sur le *Main Reef*, outre 38 claims sur le *South Reef*. Quelques-uns de ces derniers claims sont *Deep Level* et plusieurs autres doivent se trouver sur la ligne supposée du *Bird Reef*. La propriété est bornée au nord par la *Great Scot*, le *Kimberley Syndicate* et une partie de la *Doornfontein Mint*; à l'ouest, par le *Metropolitan* et à l'est par la *Ruby*. Elle est à environ 4 milles de la ville de Johannesberg et sur le *Main Reef*. Les claims du *Main Reef*, qui longent ce filon fameux pendant près d'un mille, sont divisés presque également par trois puits verticaux. Le puits occidental est foncé à 179 pieds de profondeur. Le puits central est foncé à 84 pieds et le puits oriental à 93 pieds de profondeur. M. A. Thompson a été remplacé comme gérant par M. N. Whitburn. On alimente une batterie de 15 pilons avec l'eau pompée du puits occidental.

(La Fortune.)

A l'assemblée du 4 octobre 1889 on a fait connaitre que la perte sur les opérations minières pour le semestre finissant au 30 juin, s'élevait à £ 3,300, mais que durant juillet et août, elles avaient donné un bénéfice de £ 950 et que le bénéfice de septembre devait être beaucoup plus grand. A cette époque, la Compagnie avait £ 16,000 en caisse.

Voici les rendements en onces d'or; 1888, octobre, 400; novembre, 516; décembre, 272; 1889, janvier, 300; avril, 203; mai, 217; juin, 257; juillet, 480; août, 520; septembre, 500; octobre, 430; novembre, 425; décembre, 352.

Aucun dividende depuis la création. Dernier cours en 1889, 165 à 170. Siège social, Pretoria; pas de bureau de transfert à Londres, bien qu'il y ait un marché pour les actions sur cette place.

Hercules G. M. C°. — Créée le 4 mai 1889 pour exploiter le Hercules Reef situé dans le district de Kaap Nord. Capital £ 75,000, cours et situation inconnus. Siège social, 105 Halton Garden, Londres.

Hercules Reef, G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir environ 3,000 acres de terrains miniers dans le district de Heidelberg. Le capital est de £ 18,000 en actions de £ 1. Siège social, Durban. Cours et situation inconnus.

Heriot Deep Level G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir 11 claims, situés au sud de la Compagnie Hériot, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Capital £ 35,000 en actions de £ 1. Les comptes en août 1889 donnaient une balance au crédit de £ 3,030 et 5,000 actions à la réserve. Dernier cours au Cap, 5 à 6 francs. Siège social, Johannesburg.

Hériot G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 39 claims sur le Main Reef, à l'est de la Henry Nourse, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Capital primitif £ 50,000 en actions de £ 1. Ce capital a été porté à £ 60,000 en novembre 1888 par la création de 10,000 actions nouvelles qui ont été émises à 10 sh. *de prime* aux actionnaires enregistrés à cette époque.

Cette Compagnie possède 39 claims à Doornfontein sur le Randt, dans la banlieue de Johannesburg. On a foncé des puits sur le *Main Reef* et sur le *Main Leader* à une profondeur de 65 pieds. Les galeries ont été solidement travaillées, selon toutes les règles de la vraie science minière. Le *Main Reef* a 10 pieds d'épaisseur; il rend de 10 à 16 pennyweights à la tonne. Le *Main Leader* a 2 pieds d'epaisseur et rend une once d'or à la tonne.

Le filon intermédiaire a été coupé à 100 pieds de profondeur; il rapporte 1 1/2 once d'or à la tonne. Au moment de la grande hausse, M. Barnato fit aux directeurs de la *Heriot Gold Mining* la proposition de réorganiser la Compagnie et de porter son capital nominal à £ 700,000, dont £ 25,000 de commission pour les maisons de Londres et d'Europe qui auraient aidé au lancement de la nouvelle Compagnie. La proposition Barnato, quoique appuyée par le président, a été rejetée par une assemblée générale d'actionnaires. *(La Fortune.)*

Le rapport annuel des directeurs de cette Compagnie pour l'exercice clos au 31 juillet 1889 contient les renseignements suivants :

Le capital de la Compagnie est de £ 60,090, dont £ 40,000 sont représentées par les actions remises aux vendeurs du terrain et £ 20,000 par les actions de souscripteurs. Le montant du crédit inscrit au compte capital est de £ 2,270, 7 sh. 9 d.

Le montant dépensé au débit du compte capital pendant l'année courante en développement et en œuvres permanentes a été de £ 10,863, 17 sh 1 d. Les dépenses imputables au compte profits et pertes sont de £ 4,049, 6 sh 6 d. en dehors de la somme de £ 591, 13 sh. 10 d. pour dépréciation du matériel, des machines, de bâtiments, etc. Le bénéfice net en fin d'exercice a été de £ 9,228, 7 sh. 9 d.

Les dividendes payés dans l'année ont été comme suit :
5 0/0 le 26 janvier 1889.
— le 22 avril 1889.
— le 11 juillet 1889.

Le rendement total de l'or pendant l'année a été 6,579 onces valant £ 22,734, 17 shillings 10 d. Ce résultat avait été obtenu par le bocardage de 10,301 tonnes de minerai. *(La Fortune.)*

Depuis le 1er août 1889, les rendements en or ont été les suivants : août, 500 onces; septembre, 889; octobre, 865; novembre 925; décembre, 719. Il n'y a pas eu de nouveau dividende. — Derniers cours en 1889, 115 à 120. — Siège social, Maritzburg. Agence de transfert à Londres, 8, Old Jewry.

Hex River Estate and G. M. Syndicate. — Créée en 1887 pour acquérir 6,898 acres de terrains aurifères dans le district de Heidelberg. Capital £ 35,000 en actions de £ 1. Siège social, Kimberley.

A une assemblée tenue le 8 novembre 1889, il a été résolu d'émettre 5,000 actions de réserve pour se procurer £ 1,000. Si on ne pouvait se procurer cette somme, le syndicat devait être liquidé.

Highland Reef G. M. Co. — Créée en 1886 pour exploiter 7 claims sur la ferme Armeide, Ivy Reef, territoire de Moodies. Capital primitif £ 14,000, porté en janvier 1888 à £ 21,000 par l'émission de 7,000 actions nouvelles de £ 1. Siège social, Cape-Town.

Une assemblée d'actionnaires a eu lieu à Cape-Town, lundi, 5 mai 1889, à l'effet d'entendre lecture du rapport de l'expert ingénieur, chargé d'examiner la mine, M. C. G. Alford. Ce rapport déclare que l'or n'existe qu'à la surface et que le gisement se change dans les profondeurs du terrain, en quartzite pyriteuse fort peu aurifère et d'une manipulation trop coûteuse. Les premiers prospecteurs ne pouvaient prévoir cette transformation. Il faut se hâter d'exploiter, à moins de frais possible, les couches supérieures qui sont très riches et s'épargner à l'avenir tout travail d'excavation inutilement dispendieux. Le président, M. W. J. Knight, a informé l'assistance que d'importantes économies avaient été réalisées par la suppression de tous les employés les mieux rétribués. On a mis aux voix la proposition de convoquer une assemblée générale d'actionnaires pour discuter la question de savoir s'il fallait dissoudre et liquider la Compagnie. Cette motion a été adoptée à l'unanimité. *(La Fortune.)*

A une assemblée extraordinaire tenue le 30 septembre 1889, on a donné aux Directeurs le droit d'employer les fonds disponibles de la Compagnie en achat d'actions des mines d'or présentant des chances de hausse.

Hill's Waterfall Estate and G. M. Co. — Créée le 3 janvier 1889 pour exploiter en toute propriété (Freehold) toute la partie septentrionale de la ferme Waterfall, à l'ouest du district de Witwatersrand. La propriété, bien connue dans le district, se compose de 905 Morgen, soit 1,917 acres anglaises (775 hectares 58) : outre d'autres filons, il s'y trouve un banc de filon, appelé le Banket Reef (filon) d'une largeur de 11 pi. 6 po. (3 m. 50), lequel court sur presque toute la longueur de la propriété, et un filon de quartz, appelé le Quartz Reef (filon, d'une largeur de 4 pi. (1 m. 22), qui est presque parallèle au premier. La propriété touche aux « Gold Fields of South Africa », au « J. B. Robinson's Syndicate », au domaine « Luiparsvley Gold Mining Company » ; dans les environs se trouvent les Compagnies « Durban Roodepoort, Vogelstruis, Roodepoort, Bantjes, Main Reefs », etc.

Le capital est de £ 140,000 en actions de £ 1, dont 93,334 ont été émises. Elles sont actuellement libérées de 15 sh. Le prix de la propriété a été fixé à £ 105,000, dont £ 58,334 en argent comptant et £ 46,666 en actions libérées. Le vendeur s'est engagé à ne pas vendre ces actions avant qu'un dividende ait été payé sur le capital tout entier. Des actions au porteur sont délivrées à la demande des actionnaires. Cette émission a eu un succès considérable; elle fut souscrite de trois à quatre fois et les actions à peine émises montèrent jusqu'à 40 francs de *prime*. Il est vrai qu'un découvert s'était formé à la Bourse sur ces titres et que, aussitôt la constitution de la Compagnie, un syndicat faisait l'offre de £ 70,000, soit la moitié du capital, pour la cinquième partie du territoire. Cette offre ne put être acceptée à ce moment, parce que les formalités de transfert n'étaient pas encore terminées et que la direction ne voulait céder aucune portion de son territoire avant de s'être rendu un compte exact de sa valeur. Sur ces entrefaites, une crise financière, provoquée par la débâcle du syndicat des cuivres en Europe, survint au Cap et fit reculer les cours de toutes les mines d'or. Les actions Waterfall revinrent alors aux environs du pair.

Circulaire de la Compagnie du 6 septembre 1889. — Depuis l'Assemblée statutaire des actionnaires tenue en avril dernier, le gérant s'est occupé d'ouvrir les filons selon les préceptes de l'art minier et de développer la propriété en fonçant des puits et en poussant les galeries.

Il mandait en date du 26 juillet 1889 :

Je fais de grands progrès dans le développement de la mine. Le puits vertical est foncé à 44 pieds au-dessous de la surface ; je compte atteindre le *reef* vers le niveau de 70 pieds ou 26 pieds plus bas. Ce sera là une profondeur suffisante, et j'espère y rencontrer un bon filon aurifère.

Le puits diagonal ou cheminée a été foncé à 45 pieds de la surface. Le niveau de surface ou *adit* a été foncé du côté est de la colline dans la direction du puits diagonal ; pendant les deux derniers mois, 180 pieds ou 30 fathoms (toises). On peut être satisfait du travail. L'extrémité de la galerie se trouve dans un terrain très tourmenté, et le reef n'a environ que 6 pouces de large. Ceci arrive souvent et est seulement temporaire. Je pousserai ce niveau aussi vite que possible, car, dès qu'il communiquera avec le puits, une grande quantité de minerai sera ouverte et disponible pour la batterie. Veuillez me faire crédit d'un peu de temps pour ouvrir convenablement la mine. On ne saurait nulle part, en quatre ou cinq mois, accomplir beaucoup de travaux de mine, pas même au Sud de l'Afrique.

Les directeurs ont appris avec plaisir l'arrivée sur place de la batterie de 10 pilons et de la machine à vapeur, vers la fin d'août, 30 pilons de plus sont en route.

Le capitaine R. Arthur Thomas (gérant de la City et Suburban) est parti de Southampton le 22 août après avoir conclu un arrangement avec notre Compagnie et accepté le titre d'ingénieur consultant. Les Directeurs sont convaincus que les efforts combinés du gérant (capitaine Pascoe) et du capitaine Thomas amèneront des résultats aussi prompts que satisfaisants.

Circulaire du 29 novembre 1889. — À l'Assemblée statutaire de la Compagnie tenue en avril dernier, les actionnaires exprimèrent le désir (approuvé par le comité des Directeurs) qu'on convoquât désormais une Assemblée d'actionnaires pour chaque période semestrielle Mais les directeurs n'ont pas jugé opportun de convoquer l'assemblée en octobre dernier (époque convenue), parce que les informations qu'ils auraient pu alors fournir aux actionnaires auraient été trop peu importantes pour justifier un tel dérangement.

Le gérant Pascoe, gérant de nos mines, mande qu'on a éprouvé un grand manque de *main-d'œuvre* ; le district entier a été fortement éprouvé par une forte sécheresse.

Le capitaine A.-A. Thomas, ingénieur consultant de la Compagnie, parti pour l'Afrique le 22 août dernier, n'a pas encore envoyé son rapport sur nos mines.

Mais on peut, dès maintenant, constater que le gérant a fait tout ce qui était en son pouvoir pour développer entièrement les ressources minérales de la propriété : il annonce dans sa dernière lettre qu'il a déjà sur le carreau de mine 1,000 tonnes de minerai qui sont prêtes pour le broyage par pilons. *(La Fortune.)*

La ferme Waterfall a été proclamée aurifère au mois de novembre 1889. Siège social, 184 Gresham House, Londres E. C. Derniers cours, 15 à 18 fr. 75 c.

Homestead Golden Quarry Mining and Estate. — La Compagnie a été créée en 1888 pour acquérir la propriété de la de Pass Company, consistant en 80 claims sur la ferme Turffontein, Witwatersrand, et pour se fusionner avec le syndicat Beekett. Capital £ 130,000. Les actionnaires de la de Pass ont reçu 80,000 actions et les actionnaires du syndicat Beekett 35,000 actions. Situation et cours inconnus. Siége social, Kimberley.

Homestead (Komati) Goldfields of South Africa. — Créée le 15 décembre 1887 pour acquérir une propriété connue sous le nom de Homestead, district de Homati, comprenant 18 claims. Capital £ 35,000. Cours et situation inconnus. Siège social, 139, Cannon str., Londres:

Horo Concession and Exploration Company of Swaziland. — Créée en 1886 pour acquérir environ 400 milles carrés de terrains dans le Swaziland. Le capital primitif était de £ 100,000 en actions de £ 10. Le compte de profits et pertes au 30 juin 1888 laissait un débit de £ 5,661.

En novembre 1889 la Compagnie a envoyé aux actionnaires la circulaire suivante : « Avis est donné, par les présentes, qu'une Assemblée des actionnaires de l'*Horo Concession Exploration Company of Swaziland* sera convoquée dans les bureaux de l'*Argus Assurance and Trus Company*,

à Port-Elizabeth, le 3 décembre 1889, dans le but spécial d'examiner les questions suivantes: 1° l'augmentation du capital social, qui serait porté à 200,000 par la création et l'émission de 100,000 actions nouvelles d'une livre sterling chacune, entièrement libérées; 2° la modification des statuts, permettant le transfert du siège de la Compagnie de Port-Elisabeth, à Londres, afin que toutes les Assemblées générales puissent se tenir dorénavant dans cette ville.

Ces résolutions ont été votées. Dernier cours en décembre 1889, à Londres, 30 à 35 francs.

Horsham (Battery Reef) G. M. C° — Créée en 1889 pour exploiter 13 1/2 claims sur le Battery Reef et 14 claims sur la ferme Riet Vlei, Witwatersand. Capital £ 60,000 en actions de £ 1. Dernier cours, 5 fr. Siège social, Johannesburg. Agence à Londres, 26, Warnford Court.

Houghton Estate G. M. C° — Créée en 1889 pour acquérir en toute propriété des portions des fermes Klipfontein, Bramfontein et Cypherfontein, en tout environ 2,100 acres. Capital £ 70,000 dont 10,000 en réserve. Siège social, Maritzburg. Agence à Londres, 8, Old Jewry. Cours et situation inconnus.

Huguenot G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 52 claims sur la ferme Riet kuil, district de Klerksdorp. Capital £ 56,000. Siège social, Cape-Town. Cours et situation inconnus.

Howick et Rockley G. M. C°. — Créée en janvier 1889 pour exploiter les propriétés de ce nom, consistant en 343 morgen sur la ferme Middle Vlei à environ 24 milles au sud-ouest de Johannesburg, Witwatersrand. Capital £ 25,000 en actions de £ 1.

A l'Assemblée du 2 novembre 1889 il a été déclaré que trois blocs du filon Black reef avaient rendu respectivement 10 dwts, 19 dwts et 103 14 gr. Aucun travail de développement n'a été fait à l'exception du forage de deux puits; la mine a été très endommagée par une mauvaise exploitation; les machines laissent perdre 70 % de l'or. Il a été décidé de convoquer une seconde Assemblée pour prendre des mesures sur ce qu'il conviendrait de faire.

Cours inconnu. Siège social, Maritzburg.

Ida G. M. C°. — Créée en 1889 pour exploiter 48 claims sur la ferme Roodepoort, Witwatersrand, dont 40 sur le Ida Reef et 8 claims deep level. Capital £ 80,000 en actions de £ 1 dont £ 55,000 aux vendeurs et £ 5,000 à la réserve. Dernier cours, 8 à 10 francs. Siège social, Maritzburg.

Indimba Land Exploration Syndicate. — Créée le 26 juillet 1889 pour acquérir certaines propriétés minières dans le Swaziland. Capital £ 16,750 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus. Siège social, 9, New Broad street, à Londres.

Inverness G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 12 claims dans le district de Kaap. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton.

Iron Crown Reef G. M. C°. — Créée en novembre 1888 pour exploiter 18 claims sur le Iron Reef, district de Zoutpansberg. Capital £ 45,000 en actions de £ 1. Au 30 juin 1889, le compte de profits et pertes se soldait par un débit de £ 703. Dernier cours en 1889, 12 fr. 50.

Ivy Reef G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 5 claims sur le Ivy Reef, de Kaap, territoire de Moodi'es. Capital £ 15,000 en actions de £ 1. Siège social, Durban. A l'assemblée du 6 août 1888 cette Compagnie a été fusionnée avec la Moodie's Reserve et en novembre 1888, le tout forma la Compagnie United Ivy Ree G. M. C° au capital de £ 45,000. Siège social, Durban.

Joes Luck et Bon Accord (Sheba) G. M. C°. — Créée le 28 avril 1887 pour acquérir 34 claims dans le district de de Kaap. Le capital primitif était de £ 60,000 en actions de £ 1, dont 40,000 au vendeur. Il fut augmenté en mai 1889 de 20,000

actions; mais aucune de ces actions ne fut répartie. En octobre 1889, les actionnaires furent invités à souscrire pour £ 10,000 d'obligations rapportant 10 0/0 et échangeables pendant deux ans contre des actions ordinaires au pair. £ 4,620 seulement de ces actions ont été souscrites.

Au 30 septembre 1889, le compte de profits et pertes se soldait par un débit de £ 14,352. — Dernier cours, 20 à 25 francs. Siège social, 26 Austin Friars, Londres.

Johannesburg and East African Exploration Syndicate. — Créé le 31 janvier 1888 pour acquérir des propriétés minières au sud de l'Afrique ou ailleurs. Capital £ 12,000 en 240 actions de £ 50 chacune. Siège social, 105, Hatton Garden, Londres. Cours et situation inconnus.

Johannesburg Estate Company. — Capital £ 175,000 en actions de £ 1.

L'Assemblée générale de cette Compagnie a été tenue pour la première fois à Johannesburg, le 20 juillet 1889.

Il résulte du rapport des Directeurs qu'un *dividende* de 5 0/0 a été déclaré, et qu'il a dû être payé le 15 août 1889 aux actionnaires dûment enregistrés.

La Compagnie possède la Bourse de Johannesburg et ses dépendances et le domaine de *New Doornfontein* qui comprend 900 places à bâtir.

Les revenus de la Compagnie proviennent principalement de la location de la Bourse et de ses dépendances ainsi que de l'immeuble *Tollmache.*

Elle fait aussi des prêts hypothécaires et l'escompte.

Ces différentes sources de profits lui ont procuré un bénéfice total de 12,328 liv. st. 4 sh. 3 d., dont il faut déduire les frais généraux 1,398 liv. 10 sh. 3 d.; reste, bénéfice net 11,019 liv. st. 14 sh. *(La Fortune.)*

Siége social, Johannesburg. — Dernier cours, 70 francs.

Johannesburg Goldfields. — Créée le 25 février 1889 pour exploiter 850 claims, ferm eRietfontein, sur la partie qui touche immédiatement la ville de Johannesburg. Capital £ 150,000, dont £ 147,910 actions ordinaires, et 100 actions de fondateurs ayant droit à la moitié des bénéfices après que les actions ordinaires ont reçu 20 0/0. Siège social, Drapers Gardens, Londres. Cours inconnu.

Johannesburg Pioneer G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 20 claims, sur la ferme Langlaagte, Witwatersrand, dont huit sur le Main Reef et douze sur les Reefs Bird et Hattwell. Le capital est actuellement de £ 21,000 en actions de £ 1; il avait été augmenté en août 1888 de 6,000 actions pour donner plus de développement à la mine et pour acheter de nouvelles machines.

Au 30 septembre 1888, le compte de profits et pertes laissait un débit de £ 753. — Dernier cours en 1889, à Londres, 175 francs.

Le dernier rapport du Directeur-Gérant disait : Du 31 juillet au 30 septembre 1889 1,060 tonnes de quartz avaient été extraites; 415 tonnes avaient été broyées rendant 655 onces d'or. Environ 800 tonnes étaient sur le carreau prêtes à être broyées.

Siège social, Johannesburg. Pas d'agences à Londres.

Johannesburg Roodepoort G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir et exploiter 22 1/2 claims sur la ferme Roodepoort et Witwatersrand. Capital, £ 70,000 en actions de £ 1, dont £ 50,000 aux vendeurs. — Dernier cours en 1889, 5 à 6 francs. Siège social, Johannesburg.

Les comptes au 31 août 1889 soumis à l'Assemblée du 17 septembre 1889 montrent qu'il a été dépensé £ 1,738 pour le développement des travaux miniers. Les essais faits avant l'achat de la propriété n'ayant pas été confirmés par des recherches répétées, le directeur a réussi à trouver un filon payant sur la frontière nord du bloc occidental. Les directeurs trouvant le fonds de roulement insuffisant pour l'acquisition de machines et la construction de bâtiments nécessaires demandent l'autorisation de vendre les 10,000 actions de réserve. Le bilan montre une encaisse de £ 3,747; les dépenses de bureau et à la mine se sont élevées à £ 4,621.

Johannesburg Waterworks Estate and Exploration Company. — Créée en mai 1888 pour fournir l'eau à la ville de Johannesburg et pour acquérir le droit au bail de la ferme Doornfontein d'une superficie de 600 acres touchant les terrains à bâtir du Gouvernement. La Compagnie a acquis depuis les prises d'eau sur la ferme Benzuidenhout. Le capital primitif était de £ 150,000; il a été porté en octobre 1889 à

185,000 pour cette acquisition et pour rembourser un emprunt. Voici le télégramme qui annonçait cette nouvelle à Londres :

« Assemblée annuelle tenue ; il a été décidé de porter le capital social à £ 185,000, afin d'acheter une concession d'eau supplémentaire qui triplerait l'approvisionnement disponible et solderait un compte débiteur en banque. Les travaux supplémentaires seront couverts au moyen d'obligations, et on cessera d'employer les recettes à payer les dépenses d'extension. »

La Compagnie espère commencer à payer régulièrement des dividendes trimestriels ou semestriels, à partir du 1er janvier prochain. *(La Fortune.)*

Un dividende de 7 1/2 0/0 a été payé en mars 1889. Dernier cours en 1889, 45 à 50 francs. Siége social, Johannesburg ; bureaux de transfert à Londres, Davis et Soper, Bury Street, St Mary Axe, Ec.

Extrait du rapport au 30 juin 1889, soumis à l'Assemblée du 10 septembre suivant. — Le compte de profits et pertes se solde par un crédit de £ 30,114. Après avoir payé un acompte de dividende, avoir porté £ 1,648 à l'amortissement du matériel et payé toutes les dépenses de constitution de la Compagnie, il reste un solde à reporter à nouveau de £ 17,790. Les recettes de cette période ont été considérablement augmentées par la vente de terrains à bâtir pour £ 15,764 (qui produiront une rente annuelle de £ 5,000) et aussi par un bénéfice de £ 5,000 fait sur la vente de 17,550 actions de réserve. On observera dans le bilan que sous la rubrique débiteurs divers, il y a un crédit pour la Compagnie de £ 18,654, dont £ 15,000 étaient dues le 30 juin, mais n'ont pas été payées avant le 19 juillet. — Doornfontein : près de £ 3,000 ont été dépensées pour améliorations générales sur le domaine Doornfontein.

Jubilee G. M. Co. — Créée en 1887, pour exploiter 6 claims sur la Main Reef ferme Turffontein, district de Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 15,000. En mars 1888 il fut porté à £ 21,000 par la création de 7,000 actions nouvelles. 2,000 de ces actions furent données au Syndicat Iris pour acquérir les trois claims qu'il possédait sur la limite méridionale de la Compagnie Jubilee ; 4,000 actions furent offertes aux anciens actionnaires, *prorata*, avec une prime de 10 shillings ; 1,000 actions furent mises en réserve. Plus tard, 5,000 actions nouvelles furent encore créées, 3,000 de ces actions furent vendues par adjudication à £ 4 1/2, de sorte que le capital actuel est de £ 26,000 en actions de £ 1.

Voici la description de la mine et du fonctionnement des machines, extrait du rapport d'un ingénieur des mines, M. T. Williams, chargé par la direction de faire l'inspection de la propriété. Ce rapport est en date de mai 1889.

Description de la propriété. — Le domaine consiste en 11 3/4 claims sur les filons *Main* et *South Reefs* ; ils sont contigus aux claims de la Compagnie *Grahamstown* à l'ouest et aux claims de la *City et Suburban* à l'est.

Exploitation. — Le développement de la mine au premier niveau est très avancé. Un puits principal a été foncé à 90 pieds et est presque entièrement boisé. On a l'intention de le pousser à 190 pieds et de le relier aux diverses galeries de mine.

L'ancien puits *b*, poussé trop près des couches de surface du *South Reef* pour être utile aux opérations minières, est employé comme cheminée de ventilation : c'est le meilleur usage qu'on pouvait en faire.

Le puits *c* sert pour la pompe d'épuisement ; on l'emploie aussi pour monter et descendre les ouvriers.

La cheminée *d* communique au niveau de 180 pieds avec le puits principal. On compte trois *cross-cut* (travers bancs) ; l'un de ces *cross-cut* atteint 84 pieds. Les galeries principale et méridionale ont été toutes les deux boisées. Des travaux d'extraction ont été entrepris sur toute la ligne du *Main Reef* ; les excavations des galeries atteignent de 12 à 15 pieds. Un tramway a été posé dans presque toute l'étendue de la galerie principale. Des *shoots* (ouvertures de dégagement) ont été établis entre plusieurs niveaux pour faciliter le transport des blocs de minerai par la voie ferrée ; le minerai tombe directement dans les wagonnets.

Filons. — Le *Main Reef* mesure de 4 à 14 pieds de diamètre ; il présente une excellente apparence. Les deux *leaders* rendent environ une once à la tonne. Ce reef et ses leaders pourraient approvisionner de minerai 50 pilons.

Le *South Reef* montre une largeur variant de 6 à 12 pouces, qui augmentera certainement dans les niveaux profonds ; ce reef augmente parfois de 4 pieds. Il sera suffisant pour entretenir 10 pilons.

Broyage du minerai. — Tout le minerai broyé jusqu'ici a donné une moyenne d'une once d'or à la tonne ; avec un meilleur système de pilons on obtiendrait un rendement supérieur.

Gestion minière. — Je considère la manière actuelle de gérer la mine comme efficace et aussi parfaite que possible. Cette mine n'aura pas de rivale, si l'on se procure le matériel nécessaire.

Tramway. — Je recommanderais fortement la pose d'un tramway de la mine à la batterie avec deux stations, cela réduirait beaucoup le coût de production.

Machine. — Un *Head-Gear* bien conditionné a été érigé au-dessus du puits principal et pourvu de seaux en fer. Dans la construction du puits, on a prévu la pose de cages qui

seront mises en usage lorsqu'on aura atteint de plus grandes profondeurs. Une petite machine à vapeur motrice du gear a été installée. Elle possède 16 chevaux-vapeur système Marshall ; elle est abritée par un hangar solidement bâti. Je recommande de changer aussitôt que possible la machine actuelle par une autre de 20 chevaux-vapeur pourvue d'une chaudière et d'un tube en cuivre.

Moulin. — L'usine à broyer est située à un mille au sud-est de la mine, sur une pente douce facilement accessible aux wagonnets. Cette usine consiste en 15 pilons modèle Sandycroft mus par une machine de 16 chevaux-vapeur du type Turner et Cie d'Ipswich. Les batteries sont bien disposées. Mais les tables sont trop étroitement placées. Je conseille de les écarter de 6 pouces. On s'est aussi procuré un brise-pierres, qui est mû par une poulie et qui travaille près du puits principal.

Eau. — L'approvisionnement d'eau comprend : 1° une petite quantité prise de la source Natal, et 2° une quantité plus considérable provenant de la mine. L'approvisionnement actuel est amplement suffisant, et sera augmenté lorsque d'autres parties de la mine seront ouvertes dans les couches profondes qui contiennent des nappes aqueuses. Il sera bon d'installer alors cinq pilons de plus. On procède maintenant à l'érection d'une nouvelle pompe près du moulin. Je pense que la Compagnie devrait sans délai obtenir ou acheter une concession d'eau aussi près que possible des mines afin de monter plus tard 20 pilons de plus. Je suis convaincu que, dès que l'extraction atteindra le deuxième niveau, on pourra alimenter facilement 40 pilons et obtenir une production d'or de 18 pennyweights à une once à la tonne. Il faudrait aussi pousser les galeries au nord et au sud afin de couper les *reefs* inconnus qui peuvent exister.

(L. S.) THOS D. WILLIAMS,
Ingénieur des Mines.

Le personnel de la *Jubilee* comprend 1 gérant, 3 amalgamateurs, 3 mécaniciens et 50 indigènes pour la batterie ; en outre, travaillent dans les mines : 1 contre-maître, 7 mineurs, 5 terrassiers et 83 ouvriers noirs. Ce qui donne un personnel total de 19 blancs et 133 indigènes. (*La Fortune*, mai 1889.)

Les comptes de la Jubilee sont arrêtés chaque année au 31 décembre et soumis à une assemblée qui se tient à la fin du mois de janvier suivant.

Extraits du rapport au 31 décembre 1888. — Ce rapport annuel est le deuxième depuis la création de la Compagnie.

Finances. — Le compte profits et pertes montre que les gains bruts en 1888, y compris le solde créditeur de la précédente balance, s'élèvent à £ 18,893.17 sh. 11 d. dont il faut déduire pour frais d'exploitation £ 10,026.5,11, ce qui donne un bénéfice net de £ 8,867.12.

Sur ce bénéfice, un dividende de 45 0/0 a été réparti, soit £ 7,950 ; il reste donc encore un solde créditeur de £ 917, 12 à reporter sur l'exercice suivant.

Production aurifère. — Nous appelons votre attention sur le rapport du superintendant, qui contient les renseignements les plus complets concernant les broyages et les travaux miniers. Il résulte de ce rapport que 3,687 tonnes de minerai broyé ont rendu 4,927 onces 11 dwts d'or fin, soit une moyenne de 1 once 6 dwts 17 grains par tonne, dont la valeur vénale, à raison de 69 shellings par tonne, est de £ 17,000.

L'extraction et le broyage du minerai revient, en conséquence, à 40 sh. 9 d. par tonne et la production de l'or a coûté 30 sh. 6 d. par once.

Vos Directeurs ont l'honneur de vous faire remarquer que les résultats ci-dessus ont été obtenus avec une défectueuse batterie à 8 pilons pour 10 mois et à 15 pilons pour deux mois.

Les 15 pilons n'ont réellement commencé à travailler qu'au mois de décembre 1888, et le résultat du mois, pris en lui-même, accuse en frais de revient 25/6 par tonne de minerai et à la Compagnie la production d'une once d'or ne coûte plus que 28 sh.

On peut conclure de ce qui précède que notre rendement en 1889 dépassera largement celui de 1888, tandis que les dépenses d'exploitation seront beaucoup moindres.

Des négociations se poursuivent pour arriver à la construction d'un tramway des claims à la batterie ; quand ce moyen de transport existera, il en résultera une nouvelle réduction de dépenses.

Domaine. — Durant le mois de février 1888, la Compagnie a accru son domaine ; elle a acheté moyennant 2,000 actions, trois claims au sud de ses propriétés pour s'assurer de tous ses divers reefs dans leur pente souterraine. Le résultat a complètement justifié leur action. On a aussi acheté dans la commune Prospect quatre pièces de terre destinées à l'emplacement d'une nouvelle batterie ; cet achat a eu lieu sur les conseils de MM. Howard Faar et Ce, au prix de £ 114,3 sh. On a construit de nouvelles maisons pour les ouvriers et on a complété et amélioré l'habitation de la maison du surintendant.

Machines. — On a acheté une nouvelle batterie Sandycroft à 15 pilons avec une machine de 15 chevaux-vapeur, 1 machine à pomper de 4 chevaux-vapeur et une machine à hisser le minerai de 10 chevaux-vapeur et pourvue d'un appareil de « gear » complet. Toutes ces diverses machines fonctionneront à partir de février 1889, avec le double avantage d'activer les travaux et d'économiser fortement la dépense.

Le comité se propose de vendre la vieille batterie à 8 pilons et sa couverture ; elle ne fonctionne plus depuis novembre. On a vivement déploré tous les retards qui ont entravé la mise en œuvre de la nouvelle batterie, commandée en mai et installée en novembre seulement. Sans tous ces délais et d'autres difficultés encore, la production aurifère de l'année eût été beaucoup plus considérable.

Augmentation du capital. — Conformément au vote du meeting spécial tenu le 9 mars 1888, le capital de la Compagnie a été porté de £ 15,000 à £ 21,000 par la création de 7,000 actions nouvelles réparties comme suit :

2,000	actions pour l'achat de nouveaux claims.	
3,819	prorata aux actionnaires à 10 sh. de prime donnant un profit de . . . . £	1,909.10.»
1,181	réservées, vendues plus tard à 2, 8, 3 de prime.	2,624.13.6
7.000	Bénéfice total réalisé. . . . . £	4,534. 3.6

Au rapport qui précède, nous ajouterons quelques statistiques tirées du rapport technique du gérant de la mine :

SITUATION DES TRAVAUX D'EXPLOITATION

Nouveau puits principal.	85	pieds de profondeur
Puits principal. . .	66	—
Puits Est	66	—
Puits sur le Main Reef.	60	—
4 galeries verticales sur le South Reef	225	—
Galerie horizontale sur le South Reef.	571	—
Galerie horizontale sur le Main Reef.	418	—
A reporter. . . .	1.491	pieds de profondeur
Report.	1.491	pieds de profondeur
Galerie transversale Nord.	154	—
Galerie transversale Sud.	55	—
Galerie transversale nº 2 reliant au puits principal. .	76	—
Galerie transversale nº 3 Nord	55	—
Trous de mines . .	294	—
TOTAL des creusements.	2,125	pieds de profondeur

Le South Reef, quoique peu large, est excellent; son rendement est de 3 onces d'or par tonne au sortir des plaques. Sa largeur actuelle est de 6 pouces; mais tout indique qu'il va s'élargissant, et qu'à une profondeur de 160 pieds il pourra mesurer 2 et 3 pieds de large. Le Main Reef est très irrégulier : tantôt il rend 15 pennywights, tantot une once. Le leader qui longe le Main Reef donne régulièrement une once à la tonne.

Voici les résultats de l'extraction du minerai du 1er janvier au 31 décembre 1888 :

Main Reef.	1,365 tonnes.
Main Reef leader	1,225 —
South Reef	1,625 —
TOTAL	4,215 tonnes.
VBroyé	3,687 —
RESTE DISPONIBLE	528 tonnes

Voici maintenant le rendement mensuel en or de janvier à décembre 1888 :

	Minerai.	Or fin.
Janvier	207 tonnes	468 onces
Février.	215 —	365 —
Mars.	235 —	329 —
Avril.	230 —	348 —
Mai	235 —	265 10 dwts
Juin	260 —	294 10 —
Juillet	270 —	445 10 —
Août.	280 —	453 » —
Septembre	275 —	443 15 —
Octobre	240 —	416 16 —
Novembre	490 —	418 » —
Décembre	750 —	680 5 —
	3,687 tonnes	4,227 onces 10 dwts

Le gérant de la mine,

(L. S.) CHAS. GLUYAS.

(Extrait de *La Fortune,* mars 1889.)

En 1889, les rendements mensuels ont été les suivants :

1889	Janvier	517 onces
—	Février	272 —
—	Mars	437 —
—	Avril	360 —
—	Mai	408 —
—	Juin	406 —
—	Juillet	368 —
	A reporter	2,768 onces
	Report	2,768 onces
1889	Août	576 —
—	Septembre	551 —
—	Octobre	815 —
—	Novembre	876 —
—	Décembre	917 —
	TOTAL	6,503 onces

DIVIDENDES DEPUIS L'ORIGINE

En 1887	25 0/0	du capital nominal
— 1888	45 0/0	—
— 1889 pour février	5 0/0	—
— — pour juillet	5 0/0	—
— — pour août	5 0/0	—
— — pour décembre	5 0/0	—

FLUCTUATION DES COURS DEPUIS L'ORIGINE

Emission en septembre 1887	25 francs
Plus haut en 1888 (mars)	170 —
Plus bas en 1888 (juillet)	90 —
Plus haut en 1889 (mars)	400 —
Au 31 décembre 1889	165 —

Siège social, Pietermaritzburg. Bureau de transfert à Londres, 8, Old Jewry. Marché suivi à Londres aussi bien que sur toutes les places de l'Afrique du Sud.

Jumpers Extension G. M. Cº. — Créée en 1889 pour exploiter deux claims situés sur l'extension orientale de la propriété de la Compagnie Jumpers, Witwatersrand. Capital, £ 13,300 en actions de £ 1. Dernier cours à Johannesburg, environ 30 francs. Situation inconnue. Siège social, Johannesburg.

Jumpers Gold Mining Company. — Cette Compagnie a été créée en août 1887, au capital de £ 42,000 en actions de £ 1 ; 15,000 actions furent offertes en souscription publique, mais les demandes ayant dépassé de beaucoup le nombre de titres disponible, 3 0/0 seulement des souscriptions fut alloué à la répartition.

Le but de de la Compagnie était d'acquérir et d'exploiter 39 claims situés sur la ferme Doornfontein, district de Witwatersrand. 20 de ces claims sont situés sur le Main Reef; les 19 autres sont au sud et sur une ligne parallèle aux précédents et parallèlement aussi à une importante concession d'eau dont les vendeurs s'étaient assuré la jouissance. Ces claims sont mitoyens avec ceux de la Geldenhuis.

A l'époque où la Compagnie reçut la propriété des mains des vendeurs, deux puits avaient été creusés à une profondeur de 50 pieds chacun et le filon avait été mis à découvert sur une distance considérable; on broya cent tonnes de minerai avec une mauvaise batterie de 5 pilons achetés au Cap, et malgré cet outillage rudimentaire, le premier lavage de 59 tonnes produisit 122 onces d'or, soit plus de 2 onces à la tonne. La Compagnie a ensuite acheté une batterie de 20 pilons. Les claims ayant été exploités dans les règles, un nouveau lavage de 75 tonnes donna 478 onces, soit 6 1/2 onces à la tonne; sur ces excellents résultats la Compagnie déclara un dividende de 5 0/0 (1 fr. 25) pour le mois d'octobre 1887 (*La Fortune*, 1er janvier 1888).

En août 1888 le capital a été augmenté de 8,000 actions et porté ainsi à £ 50,000 Sur ces 8,000 actions, 5,000 furent vendues de suite pour £ 32,422 et 3,000 gardées en réserve. Avec les nouveaux fonds, on acheta 10 nouveaux pilons (les 5 premiers trouvés défectueux avaient été revendus), et à la fin de 1888 la Compagnie travaillait avec 30 pilons en parfait état.

Les comptes sont arrêtés semestriellement les 31 janvier et 31 juillet de chaque

année, et soumis à une assemblée deux mois après. Voici divers extraits du rapport au 31 juillet 1889:

Opérations minières. — On a fait des progrès très satisfaisants. Le développement, au 31 juillet, était comme suit :

Puits principal Est.	190 pieds vertical.
Puits principal Ouest	70 id. id.
Galeries principales sur les filons :	
Main Reef	2,925 pieds.
North Reef.	1,627 id.
Couloirs de coupe	589 id. 1/2
Cheminées, ...	1,092 id.
Ensemble.	6,234 pieds 1/2

Les puits principaux sont entièrement boisés et pourvus de tous les appareils les plus modernes et les plus commodes : pompes, échelles de sûreté, ascenseur, tuyaux pour l'écoulement des eaux, etc.

Plus de 2,000 pieds de boisage en charpentes ont été effectués dans les galeries pour soutenir les murs, sans compter une grande quantité de boisage entreprise dans les excavations à minerai *(stopes)* le long des galeries.

On a foncé 28 passes ou *shoots* pour faciliter le passage du minerai entre niveaux et on a posé 1,800 pieds de tramway dans la mine.

Les pompes à vapeur fixées au premier et au deuxième niveau continuent à garder la mine libre d'eau, en fonctionnant un quart de la journée environ.

Le rapport semestriel précédent vous a informé que le quartz des premiers niveaux du développement Nord seulement sur les filons *Main* et *South Reef* suffiraient pour approvisionner cent bocards pendant au moins quatre ans.

Les diverses cheminées des premier et deuxième niveaux ont été poussées à 60 pieds et prouvent que le filon conserve sa richesse et son volume à cette profondeur. Le développement ultérieur de la mine, quoique peu considérable, a néanmoins révélé une nouvelle quantité disponible de quartz égale à un autre approvisionnement de trois ans; ce qui équivaut à six ou sept années de minerai pour cent pilons.

Jusqu'ici tout le quartz rencontré est d'un broyage facile; mais nous avons la certitude de rencontrer très prochainement le quartz pyriteux.

On n'a pas encore entrepris les travaux de développement sur le *South Reef*, de sorte que les riches filons Sud restent entièrement à ouvrir à partir de la surface et donneront, d'ici à quelques années, une masse additionnelle de quartz aurifère pour l'entretien des cent pilons.

Pendant le semestre dernier, 13,055 tonnes de quartz ont été obtenues et sorties de la mine. Il y avait 4,731 tonnes de quarts sur le carreau. En outre, il y avait dans les passages entre niveaux de grandes quantités de quartz prêtes à être hissées dehors.

On a reçu avis de l'embarquement de deux perforateurs *Hollmann* avec tous les accessoires, compresseurs à air, etc. Aussitôt l'arrivée de ces machines sur place, un progrès rapide s'opérera au deuxième niveau.

La machine à hisser pour le puits principal Ouest est également en transit.

En un mot, on peut affirmer que la mine est préparée pour le service contenu d'une batterie de cent pilons.

Les lignes de tramways desservant les deux puits principaux comprennent maintenant 9,345 pieds de voie avec tout le matériel *ad hoc*.

Usine. — Pendant le semestre dont il s'agit, 30 pilons Sandycroft ont fonctionné sans interruption, broyant 9,864 tonnes de quartz.

Production d'or. — Cette productioa a été de 9,127 onces 13 pennyweights tirés de 9,864 tonnes de quarts; cela donne un rendement de 18 1/2 pennyweights à la tonne.

Une quantité de grès peu aurifère s'est trouvée mélangée au quartz broyé.

Machines. — Notre matériel de machines a été augmenté de :

70 bocards Sandycroft avec tous les appareils convenables au traitement du quartz;

Complément à l'ancienne batterie de 30 pilons Sandycroft;

Machine à vapeur de 20 chevaux avec deux chaudières Hornsby;

Machine à vapeur de 100 chevaux, système Fowler, avec les chaudières nécessaires à la mise en actions de 100 bocards, plus un appareil d'amalgame;

Deux appareils d'amalgamation, système Wheeler, y compris 4 cuvettes et 2 *setlers;*

Deux pompes Tangye Holman, avec 4,938 pieds de tuyaux de 4, 5, 6 et 8 pouces formant le service d'approvisionnement, ainsi que 950 pieds de tuyaux de 12 pouces encore en transit;

Une pompe Tangye d'une batterie de 30 pilons;

Trois pompes de mine Tangye; une machine à hisser Marshall, de 16 chevaux-vapeur avec une chaudière de 20 chevaux vapeur, deux cages, un *head gear* complet érigés au puits principal Est.

Une machine à hisser, de 6 chevaux-vapeur, avec *Poppet head*, etc., érigée au puits principal Ouest;

Deux cages et un *Head gear* en acier pour la fosse d'épuisement et une chaudière pour la pompe à vapeur, au puits principal Ouest;

Une batterie à 5 pilons avec plaques et divers autres instruments;
Une machine à hisser *Marshall* de 20 chevaux-vapeur avec une chaudière de 25 chevaux-vapeur;
Un appareil de lumière électrique pour la batterie et deux appareils perforateurs, etc., sont en transit.

Bâtiments. — Les immeubles de la Compagnie se sont accrus d'un hangar pour abriter la batterie de 100 pilons, la machine à vapeur et sa chaudière, de soutes à charbon, de granges pour le minerai, etc., d'une usine pour l'appareil d'amalgamation, de magasins, d'entrepôts, de maisons d'ouvriers, etc., etc. Les employés et salariés de la Compagnie sont maintenant si nombreux que les bâtiments qui les logent forment un village.

Concession d'eau. — La concession hydraulique actuelle a suffi jusqu'ici aux besoins de la Compagnie, et le gérant de la mine est persuadé qu'il n'a pas à redouter aucun arrêt dans les opérations de l'usine, malgré les récentes sécheresses qui ont réduit considérablement l'eau des bassins.

Coût de production. — Extraction de quartz	9 sh. 0 ./. d. par tonne.
Transport du quartz	1 sh. 5 1/2 d. —
Broyage du quartz	12 sh. 1 3/4 d. —
Ensemble	21 sh. 7 1/4 d. par tonne.

Dépenses générales. — Licences du gouvernement, agence de Londres, annonces, papeterie, avocat, honoraires des directeurs, dépenses générales et spéciales	6 sh. 4 d. par tonne.
Ouvrages permanents	2 sh. 6 ./. d. —
Dépréciation du matériel	2 sh. 7 1/2 d. —
Total du coût moyen de production du matériel et de la dépréciation	33 sh. 0 1/2 d. par tonne

Pour le semestre précédent, le coût a été de 32 sh. 0 3/4 d. ou 11 3/4 par tonne en moins. Le coût ci-dessus de production est basé sur 30 pilons en fonction, tandis qu'en réalité beaucoup de dépenses ont été encourues par l'installation de la batterie de cent pilons.

En résumé, les dépenses de production ont diminué pendant le dernier trimestre de 3 sh. 1 1/2 d. par tonne.

Aussitôt que les pilons marcheront et que l'installation du nouveau matériel sera complète, vos directeurs sont persuadés que le coût de production diminuera encore sensiblement.

Observations générales. — Durant le dernier semestre, l'érection de la batterie de 70 pilons, celle de la machine à 100 chevaux-vapeur et des chaudières à 30 chevaux-vapeur et d'autres machines ont absorbé complètement l'énergie et les labeurs du gérant, du comité et des employés de la Compagnie. Le 31 juillet dernier, les 70 bocards étaient presque prêts et à la veille de broyer.

On nous a communiqué à diverses reprises les ennuis et les contrariétés que la Compagnie avait eu à subir de la part de ceux qui étaient responsables envers elle de la fourniture et de l'envoi des machines. Sans ces vicissitudes, les 100 pilons auraient dû fonctionner depuis longtemps et il en serait résulté de grands bénéfices.

Aussitôt que la nouvelle batterie pourra travailler, on transportera les 30 pilons anciens à côté des 70 nouveaux, et l'on installera les cuvettes d'amalgamation système Wheeler et les autres appareils destinés au traitement des détritus de Blanket *(Blankelings)*.

Nous avons employé une grande quantité de main-d'œuvre européenne et indigène, savoir : 150 Européens et jusqu'à 500 noirs indigènes.

La nourriture et les gages des indigènes reviennent fort cher et la qualité de cette main-d'œuvre est, en général, médiocre.

Les circulaires mensuelles envoyées à chaque actionnaire et publiées dans la presse, donnent non seulement l'information la plus complète sur les opérations de la Compagnie, mais un aperçu de la comptabilité sociale montrant les bénéfices réalisés pour chaque mois. Les comptes vus et vérifiés par les censeurs que nous vous présentons aujourd'hui attestent la correction des bulletins mensuels.

Dividende. — Deux dividendes de 10 0/0 chacun, soit 20 0/0, ont été payés pendant le dernier semestre. Vous pouvez compter avec confiance sur de plus considérables pendant le semestre qui court.

Votre gérant de la mine M. Z. Williams a pleinement justifié sa renommée d'habileté et son dévouement aux intérêts de la Compagnie; vos Directeurs éprouvent un grand plaisir à lui en rendre publiquement témoignage.

Finances. — Les bénéfices du dernier semestre sont 20,078 liv. st. 16 sh. 11 d.; si l'on déduit de cette somme les dépenses générales et spéciales, il reste pour le premier semestre de 1889, un bénéfice net de 12,950 liv. st. 5 sh. 4 d.

Le montant du crédit au compte profits et pertes est de 50,781 liv. st. 12 sh. 10 d.

Le projet original avait été d'augmenter la puissance broyante de la Compagnie jusqu'à pilons; mais plus tard, ainsi que vous le savez, nous avons décidé de pousser jusqu'à cent lons

Cette augmentation de la force broyante et l'achat des appar ls d'éclairage électrique pour

le service de l'usine et d'autres machines utiles à l'exploitation, ont nécessité une plus grande dépense plus que couverte, d'ailleurs, par la négociation des actions de réserve.

(La Fortune.)

Production aurifère depuis l'origine:

En 1887	976 onces	de	175 tonnes
1er semestre de 1888	4,603	—	4,382 —
2e — —	8,627	—	8,627 —
1er — 1889	9,127	—	9,864 —
2e — —	13,234	—	—

Dividendes depuis l'origine:

Novembre 1887	5 0/0
4 Janvier 1888	10 0/0
Février 1889	10 0/0
Avril 1889	10 0/0
Rien depuis.	

Fluctuations des cours depuis l'origine.

Émission en août 1887	25 francs.
Plus haut en 1888 (mars)	100 —
Plus bas en 1888 (juillet)	62 —
Plus haut en 1889 (août)	500 —
Au 31 décembre 1889	380 —

Siège social à Johannesburg. Bureaux de transfert à Londres, 29 et 30, Holborn Viaduct E C. Marché suivi aussi bien à Londres que sur toutes les places de l'Afrique du Sud.

Kaap G. M. and Exploration Cº. — Créée en 1886 pour acquérir 10 fermes sur le Kambula Block, district de de Kaap. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton. Cours et situation inconnus.

Kanya Concession Gold Prospecting and Exploration Cº. — Créée en 1887 pour acquérir environ 400 milles carrés de terrains dans le pays de Panywaketsi, Bechuanaland sous le Protectorat. Le capital était de £ 35,000. Cette propriété a été vendue pour £ 95,000 dont £ 25,000 en espèces et £ 70,000 en actions libérées à la Compagnie suivante:

Kanya Exploration Cº. — Créée le 10 octobre 1889 pour acquérir les propriétés de la Compagnie ci-dessus résultant de la concession accordée par le chef Gaseitsive. Cette concession donne à perpétuité un droit sur tous les minéraux ou métaux précieux pouvant être découverts dans le pays de Panywaketsi et sur une superficie de 17,000 milles carrés comprise entre Mafeking, le pays de Khama et le Matableland et la frontière du Transvaal, moyennant un loyer de £ 1 par an et par mille et une redevance de 2 1/2 0/0 de la valeur brute de tous les métaux ou minéraux précieux découverts. Capital £ 250,000 en actions de £ 1. Cours inconnu. Siège social, Broad street avenue, Londres.

Kharaskhoma Exploring and Prospecting Cº. — Créée le 25 février 1889, pour entreprendre des prospections au Sud de l'Afrique et ailleurs. Capital £ 15,000 en actions de £ 10. Siège social, 63, Cornhill Ec. Londres. Cours et situation inconnus.

Kidson's Reef G. M. Cº. — Créée en 1887 pour exploiter 13 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 18,000. Dernier cours, 10 francs. Situation inconnue.

Kimberley Imperial G. M. Cº. — Créée en 1886 pour exploiter 60 claims sur le filon Three Sisters, à 20 milles à l'est de Sheba, district de de Kaap. Capital £ 80,000 en actions de £ 1. Au 31 mars 1888 le compte de profits et pertes se soldait par £ 7,729 au débit.

Rapport au 31 mars 1889 soumis à l'assemblée du 6 juin 1889. — Les opérations ont été continuées sur les anciens travaux ; la profondeur de 220 pieds a été atteinte sur le filon ; là on a creusé une galerie de 80 pieds vers l'est ; à cet endroit la formation contient un filon assez bien défini. M. Armstrong, l'ancien Directeur, a conseillé l'abandon de la partie occidentale, mais on fait encore prospecter cet endroit avant de se décider à suivre ce conseil. La direction attend les résultats de cette prospection pour prendre un parti.

Siège social, Kimberley ; dernier cours sur cette place, 5 à 6 francs.

Kimberley Sheba G. M. C°. — Créée en 1886 avec un capital de £ 36,000 en actions de £ 1 pour exploiter 14 claims sur la colline de Sheba. Au 7 mars 1888, le débit du compte de profits et pertes s'élevait à £ 6,561. La Compagnie est en voie de reconstitution. Siège social, Barberton. Cours nominal sur cette place, 5 à 6 francs.

King David G. M. C°. — Créée en 1886 au capital de £ 32,000 en actions de £ 1 pour exploiter 6 claims sur la colline de Sheba. Liquidation votée le 12 octobre 1888. Propriété vendue à l'encan le 16 février 1889.

King Solomon Mines. — Créée en 1887 pour acquérir et exploiter 19 claims sur le Bothas Reef, ferme Witpoortje, Witwatersrand. En décembre, 12 autres claims « deep level » ont été acquis. Le capital primitif était de £ 30,000 ; il a été porté à £ 60,000 en décembre 1888 au moyen de la création de 30,000 actions données en échange des 12 claims cités plus haut et de £ 10,000 en espèces.

A l'assemblée générale de cette Compagnie, tenue le 11 août 1889 à Johannesburg, le président résumait la situation en ces termes : « Nous avons maintenant 1,100 tonnes de minerai sur le carreau de mine ; nous espérons, dans l'état actuel des travaux, pouvoir accroître ce stock de 250 à 300 tonnes par semaine ; nous avons 7,500 liv. st. à la Banque, un bon gérant de mine et une batterie excellente. Si le minerai continue à abonder dans les niveaux inférieurs, comme il est très probable, notre Compagnie ne tardera pas à occuper une des premières places au Transvaal. On vient de couper un riche filon de 18 pouces. — *(La Fortune.)*

Dernier cours 15 à 20 francs. Siège social, Johannesburg ; il n'y a pas de bureau de transfert à Londres, bien que les actions s'y traitent sur le marché.

Kleinfontein G. M. C°. — Créée en octobre 1888 pour exploiter 27 claims, ferme Kleinfontein sur la prolongation du Main Reef. Le capital était primitivement de £ 70,000 ; il a été porté à £ 100,000 en décembre 1888 par la création de 30,000 actions nouvelles, dont 10,000 sont en réserve. Dernier cours, 35 à 40. Siège social, Johannesburg.

Rapport annuel au 30 septembre 1889. — Au 30 septembre dernier, le solde créditeur en caisse était de £ 2,670 15 sh. 6 d. Cette somme étant insuffisante pour exécuter les travaux très vastes de développement projetés par le comité, et, en même temps, le marché n'étant pas favorable pour la négociation des 10,000 actions de réserve, les Directeurs ont jugé préférable d'obtenir une avance temporaire sur leur propre garantie, remettant la vente ultérieure de ces valeurs jusqu'au moment où l'on pourrait en disposer avec avantage. On avait eu l'intention d'activer le développement de la mine dans une mesure telle qu'on n'aurait plus éprouvé de difficulté à fournir constamment du minerai, non seulement à l'ancienne batterie de 25 pilons, mais encore aux 25 pilons supplémentaires qui vont être érigés très prochainement. Les Directeurs regrettent que les opérations minières n'aient pas progressé plus rapidement, mais ce retard a eu plusieurs causes de force majeure.

Malgré tous ces délais, ce n'est qu'une question de peu de mois pour mettre la Compagnie en état de donner des rendements substantiels. La batterie de 25 pilons, travaillant pendant 55 journées, a produit £ 1,662. Comme le minerai dont on a obtenu ce résultat très favorable a été tiré de toutes les parties de la mine, les actionnaires ont lieu d'être satisfaits de cet essai.

Les Directeurs sont très heureux de pouvoir dire qu'il résulte des essais minutieux exécutés dans toutes les parties de la mine, aux niveaux inférieurs, et donnant deux onces d'or à la tonne, qu'on peut raisonnablement espérer un broyage moyen à l'usine de 15 pennyweights par tonne de quartz. Un tel rendement, avec 50 pilons, sur une propriété de l'étendue de Kleinfontein, au capital de £ 100,000 seulement, dont 10,000 actions en réserve, placerait la Compagnie au premier rang des entreprises minières du *Rand*, capables de payer de bons dividendes.

Dans son discours, le président a déclaré que le chef de la mine avait soigneusement examiné la situation sous toutes ses faces, et qu'il en avait conclu que £ 25,000 étaient indispensables pour ériger le moulin à 50 pilons, et pour mettre l'extraction de la mine à l'abri de tout arrêt. Le président ne pense pas qu'actuellement on puisse espérer réaliser ce montant par la vente des 10,000 actions de réserve. Il pense donc proposer prochainement l'augmentation du capital. En attendant, la batterie a été arrêtée et on ne reprendra les broyages que lorsque les travaux de puits et galeries seront suffisamment avancés pour alimenter sans interruption les pilons. *(La Fortune.)*

Klerksdorp Gold Estates. — Créée le 6 décembre 1888 pour acquérir et exploiter 2 mynpachts avec baux miniers pour vingt ans à partir du 9 février 1888 moyennant un loyer annuel de £ 467, situés sur les terrains communaux de Klerksdorp. La propriété comprend : mynpacht A, 1,562 acres, et mynpacht B, 412 acres ; plus deux concessions d'eau sur les rives du Schoon Spruit de 100 et 150 pieds respectivement le long de cette rivière. Les principaux filons sont les Township Reef n° 1 et n° 2 et le Wittakers Reef. Il y a aussi d'autres reefs parallèles. Le capital est de £ 150,000 en actions de £ 1. Derniers cours, 30 à 35 francs. Siège social, 110, Cannon str., Londres.

On monte actuellement une batterie de 20 pilons et on pousse simultanément les travaux miniers.

Klerksdorp Gold Mining Company. — Créée en 1887 pour acquérir 30 claims aurifères sur la ferme Nooitgedacht ; 15 autres claims ont été achetés ensuite. Le capital était primitivement de £ 30,000 ; en octobre 1888, il a été porté à £ 40,000 et plus tard à £ 125,000, chiffre actuel.

Extraits du journal « La Fortune ». — L'assemblée générale semestrielle des actionnaires de la *Klerksdorp Gold Mining Company* a eu lieu à Kimberley, le 30 avril 1889, sous la présidence de M. S. J. Towert.

Il résulte du rapport des directeurs que la Compagnie dispose d'une propriété minière dont le rendement dépasse une once d'or à la tonne.

Depuis la fusion avec l'*Argosy Syndicate*, en mars dernier, 33 claims ont été ajoutés aux 45 claims de la Compagnie qui possède actuellement un vaste domaine de 78 claims. Le capital social a été porté de £ 40,000 à 125,000 dont £ 20,000 en argent comptant et £ 15,000 en actions de réserve forment le fonds de roulement. La position financière de la Compagnie repose actuellement sur une solide base : son passif à la Banque a été soldé et maintenant elle a même une balance considérable à son crédit.

La batterie, mise en action en octobre dernier, a broyé depuis novembre jusqu'à mars exclusivement 1,230 tonnes de minerai qui ont rendu 587 onces d'or.

Il résulte d'une lettre du gérant de la Compagnie *Klerksdorp Gold*, en date du 17 août 1889, que les essais des minerais pris au centre du *reef* à sept profondeurs différentes ont donné les résultats suivants :

	Onces	dwts	gr.
1er essai à 10 pieds, puits incliné	1	6	4
2e — 10 pieds plus bas	1	2	20
3e — 10 — —	2	6	3
4e — 10 — —	1	6	3
5e — 10 — —	1	19	4
6e — 10 — —	1	2	20
7e — 10 — —	1	12	6

Sur une inclinaison de 70 pieds, le filon paraît à peu près homogène en richesse.

Cette Compagnie vient de fusionner avec la Nooitgedacht Gold Mining Company, ainsi qu'on le verra à la monographie de cette dernière. — Siège social : Kimberley.

Klerksdorp Main Reef Gold Mining, limited. — Créée en 1888, capital £ 80,000 en actions de £ 1, libérées. Fonds de roulement £ 20,000. Réserve £ 5,000. Propriété, 52 claims, sur la ferme de Rietkuil, touchant à l'est la Wolverand Company ; à environ huit milles de Klerksdorp. La batterie commandée est de 30 pilons et on espérait commencer le broyage en octobre. — Siège social, Klerksdorp. Cours inconnus.

Klipfontein Gold Mining Syndicate, — Créé en décembre 1889 pour prospecter la ferme Klipfontein, Witwatersrand, et y rechercher la continuation du Main Reef. Cette ferme est louée pendant douze ans moyennant £ 600 par an, après promesse de vente durant tout ce temps pour £ 40,000. Le capital est de £ 70,000 dont £ 20,000 comme fonds de réserve.

Klippoortje G. M. Co. — Créée en 1889 pour acquérir 31 claims sur la ferme Klippoortje, Witwatersrand. Capital £ 75,000 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus. Siège social, Kimberley.

Klipriversberg Estate and G. M. C°. — Créée en mai 1888 pour acquérir le droit au bail pendant 25 ans moyennant £ 1,000 par an et promesse de vente à £ 30,000

de 2,800 acres de terrain sur la ferme de ce nom district de Witwatersrand à 2 milles au sud de Johannesburg. Capital £ 125,000 en actions de £ 1.
Un dividende de 2 1/2 0/0 a été payé le 24 janvier 1889. Dernier cours, 10 à 12 fr. à Johannesburg. Siège social, Johannesburg; bureaux de transfert à Londres, Warnford court.

Klipspruit G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir et développer 28 claims sur la ferme de Klipspruit. Capital £ 80,000 en actions de £ 1. A l'Assemblée semestrielle du 1[er] août 1889 les comptes donnaient un solde de £ 14,457 chez les banquiers. Dernier cours, 5 à 6 francs. Siège social, Pietermaritzburg.

Knysna Concession G. M. C° — Créée le 4 avril 1888 pour acquérir diverses concessions minières dans les champs d'or de Milwood, district de Knysna, Colonie du Cap.
Le capital est de £ 100,000 divisé en 100,000 actions de 15 shillings chacune, et 100,000 actions de préférence de 5 shillings chacune; ces dernières ne sont libérées que de 2 shillings; les autres sont libérées entièrement.
Le capital était originairement de £ 100,000 en actions de £ 1, mais aux assemblées des 8 et 24 juillet 1889 il fut résolu de diminuer le capital émis et non émis en réduisant les actions de 5 shillings chacune, faisant ainsi un capital de £ 75,000 divisé en 100,000 actions de 15 shillings; aux mêmes assemblées il fut résolu d'augmenter le capital de £ 25.000 par la création de 100,000 actions de préférence de 5 shillings chacune. De cette façon le capital était rétabli à son chiffre primitif. Les actions de préférence ont droit aux neuf dixièmes des bénéfices; le dixième restant appartient aux actions ordinaires.
D'après le contrat de reconstitution, toute la propriété a été louée à la Knysna Consolidated G. M. C° pour 40 ans à la condition que la Compagnie fournisse un fonds de roulement de £ 7,500. Dernier cours des actions ordinaires, 2 à 3 francs. Siège social, 150 Leadenhall street, E. C., Londres.

Knysna Consolidated G. M. C°. — (Voir ci-dessus.)

Komati Amalgamated G. M. C°. — Créée le 2 mars 1889 pour racheter les propriétés du Komati Amalgamated Syndicate situées près de Steynsdorp, district de Komati, et consistant en une superficie de un mille de long sur mille pieds de large.
Le capital était de £ 165,000 en actions de £ 1, mais il n'a pas été procédé à la répartition et les souscriptions ont été renvoyées en entier.

Komati River Exploration C°. — Créée le 23 juillet 1887 pour acheter et exploiter une propriété minière connue sous le nom de Violet Reef, située dans le district de Lydenburg. Capital £ 120,000 en actions de £ 1. — Les opérations sont suspendues et aucun rapport n'a été publié. Siège social, 6, Queen street place, Londres. Cours inconnu.

Kriels Oriental Sheba Reef Syndicate. — (Fusionnée avec la Oriental and Sheba Valley G. M. C° ; voir cette Compagnie.)

Kroomdraai G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir et exploiter 1,400 acres, ferme Kroomdraai, Witwatersrand. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Situation et cours inconnus. Siège social, Pretoria.

Kruisrivier (Whiteheads) Roodepoort and Blœmhof Transvaal Estates C°. — Enregistrée le 20 février 1889, au capital de £ 250,000. Le vendeur n'ayant pas pu

---

transférer à la Compagnie les propriétés vendues, la Compagnie a été liquidée. Liquidateur, 31, Saint-Swithin's Lane, E. C., Londres.

La Fortuna developing and G. M. C° Syndicate. — Créée en 1888 pour acquérir 27 claims sur le Breda's Reef, Moodies. Capital £ 12,000 en actions de £ 1. Au 31 mai 1889, l'encaisse s'élevait à £ 244, et il restait £ 1,500 à appeler sur le capital. Siège social, Barberton. Cours et situation inconnus.

Ladysmith G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir 36 claims sur le Reef Ladysmith, district de Konrats'. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus.

Langlaagte Block B. Deep Level G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir 21 claims (en deux blocs) dont 12 touchent immédiatement la limite sud de la Block « B » Langlaagte Estate C°, ferme Langlaagte, district de Witwatersrand.

Le capital est de £ 75,000 en actions de £ 1 ; la propriété a été payée £ 45,000.

Les comptes semestriels soumis le 30 octobre 1889, donnaient un solde en caisse de £ 6,577; £ 12,000 étaient chez les banquiers à intérêt fixe. La somme dépensée à cette époque sur le fonds de roulement (£ 20,000) était de £ 5,222, comprenant, pour les bâtiments £ 335, pour les machines £ 597, participation avec quelques autres Compagnies dans l'achat d'un diamond drill £ 1,548, approvisionnements £ 119, travaux miniers £ 1,691. On espérait que le fonçage des puits serait rapidement mené et que le filon serait recoupé à une faible profondeur.

Siège social, Johannesburg. Dernier cours sur cette place, environ 10 francs.

Langlaagte Estate and G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée au Sud de l'Afrique, le 13 janvier 1888, pour acquérir toute la moitié septentrionale de la ferme Langlaagte, district de Witwatersrand, y compris la ferme Middlefontein qui la touche au nord.

La propriété est divisée en cinq parties désignées comme suit : en allant de l'ouest à l'est, Block « A », Block « B », Block « C », « Restante » et au nord, ferme Middlefontein. Cette propriété comprend une superficie de 4,070 acres. Elle renferme 60 claims sur le Main Reef et cinq prises d'eau.

Le capital est de £ 450,000 en actions de £ 1.

En janvier 1889, la propriété Freehold du Block B avec son mynpacht, concession d'eau, etc., fut formée en une Compagnie séparée sous le titre de Block B Langlaagte Estate G. M. C°, avec un capital de £ 550,000 en actions de £ 1 ; 450,000 de ces actions entièrement libérées furent distribuées aux actionnaires de la Langlaagte Estate, *prorata* (Voir Block B).

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre de chaque année et fournis à une Assemblée en janvier suivant.

Extraits du rapport au 31 décembre 1888. Le moulin. — Nous avons employé jusqu'ici une petite batterie à 10 pilons d'une faible capacité, mus par une machine de 12 chevaux-vapeur qui actionne en même temps un brise-pierre.

La batterie à 60 pilons. — Cette batterie qui fonctionnera à partir du 18 février 1889, appartient au système Fraser et Chalmers ; elle sera actionnée par une machine Corliss de 125 chevaux-vapeur. Cette batterie est un « *High mill* » de la plus moderne construction. On l'a installée dans les meilleures conditions possibles. Un tramway protégé par de bonnes jetées a été construit de la mine à niveau avec la batterie, de sorte que les wagonnets de minerai déchargeront jusqu'au dessus du wagonnet de brise-pierre. L'eau des diverses digues est amenée, par des tuyaux de 6.4 1/2 pouces, au réservoir de la station à pompe, d'où elle sera projetée sur la batterie à 60 pilons. Quant à la petite batterie de 10 pilons, elle est actionnée par la gravitation de l'eau de la digne à la batterie.

Compte rendu financier. — La valeur totale de l'or obtenu pendant l'année 1888 avec la batterie à 10 pilons est de £ 36,603, 19 sh, 5 d.

Balance. — Les articles portés au compte propriété y figurent avec un chiffre inférieur à leur valeur réelle. Le matériel et ses machines étant presque entièrement neufs, on n'a rien diminué pour l'usure. Le puits permanent et les galeries principales sont également marqués au-dessous de leur valeur. La balance de l'or produit, qui nous est encore due, s'élève à £ 1,902, 7 s. 4 d., ce qui, avec un solde créditeur à la Banque de £ 5,600, 1 s. 8 d. et une somme de 92 liv. st. 4 s. 6 d. en caisse, donne une somme totale disponible de £ 7.295, 13 s. 6 d. Quant aux paiements à effectuer pour salaires dus au moment de la balance. on a mis de côté les provisions nécessaires.

Profits et pertes. — Les frais d'extraction et ceux de broyage, totalisés ici ensemble pour la

commodité de l'examen comparatif des recettes et dépenses, ont été, autant que possible séparées sur les livres de comptabilité ; nous broyons avec une petite machine à 10 pilons, tandis qu'on a extrait huit fois plus de minerai qu'il n'en fallait pour approvisionner le moulin.

L'article « Organisation de la Compagnie » mentionne le total des dépenses du lancement *(floating)* de ladite Compagnie, en transfert, droits miniers et autres dépenses légales, soit £ 12,080, 16 sh. En regard de cette dépense figure, outre les £ 36,603 19 sh. 5 d. d'or fin obtenu dans l'année, une somme de £ 2,232 13 sh. 2 d. pour loyers perçus et autres revenus. Vos directeurs ont vendu 2,000 actions de réserve, nominales d'une livre pour £ 6, soit £ 12.000 de sorte que, toutes déductions faites, il est resté à notre Compagnie, pour l'année 1888, un bénéfice net de £ 31,355 17 sh. 10 d. Nous ajouterons que le solde des actions de réserve, 18.000, aurait pu être vendu par vos directeurs pour £ 126,000, s'ils avaient cru désirable de les aliéner. Il est inutile de mentionner les autres articles du comptes profits et pertes dont vous pouvez prendre connaissance avec les annexes de ce rapport.

En résumé, on trouvera qu'une immense quantité de travail a été effectuée pendant l'année 1888, que la plus grande économie et le contrôle le plus vigilant ont été exercés quant aux dépenses, sans nuire au développement de la mine et aux travaux nécessaires et qui seront rémunérateurs dans un prochain avenir.

PRODUCTION AURIFÈRE DEPUIS L'ORIGINE

En 1888, l'or extrait a été réalisé pour . . . .£. 36.603
(Le rapport n'indique pas le nombre d'onces.)

1889 Janvier . . . onces.	741	1889 Juillet . . . onces.	6,176
Février	665	Août	6,500
Mars	4,800	Septembre	6,550
Avril	4,374	Octobre	6,500
Mai	6,970	Novembre	6,500
Juin	6,027	Décembre	6,250

DIVIDENDES DEPUIS L'ORIGINE

1er Trimestre de 1889	5 0/0
2e — —	8 0/0
3e — —	8 0/0
4e — —	8 0/0

Plus au 30 janvier 1889, une action Block B comme bonus par action Langlaagte. — Les actions Block B valaient £ 2.

FLUCTUATION DES COURS DEPUIS L'ORIGINE

Émission en janvier 1888	Fr. 25
En janvier 1889 (avec droit au bonus Block B)	175
En juin 1889 (ex-droit)	90
Au 31 décembre 1889	115

Little William G. M. Cº — Créée en 1888 pour acquérir une propriété à Malmani consistant en 31 claims dont 21 sur le Colorado Reef et 10 sur la ferme Wonderhoek. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Le vendeur a £ 21,200. Siège social à Otto's Hope, Malmani. Cours et situation inconnus.

Livingstone Reef G. M. Cº — Créée en 1887 pour acquérir une propriété consistant en 36 claims sur le Livingstone Reef, ferme Driefontein, touchant la propriété de la Kinghts Witwtersrand. Capital £ 27,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg. Dernier cours, 7 à 8 francs.

London African prospecting Cº. — Créée le 17 février 1887; objet: prospections au sud de l'Afrique. Capital £ 12,000 en actions de £ 1. Siège social, 28, Budge Row, London, E. C. En liquidation volontaire.

Dans le but de se procurer un nouveau fonds de roulement, il fut décidé, en juillet 1889, de faire une nouvelle reconstitution sur les bases de la Compagnie dont la monographie précède et qui n'a pas encore eu d'effet à l'heure actuelle.

Derniers cours : 12 à 14 francs. Siège social : 110, Cannon str., Londres.

Little Bess G. M. Cº. — Créée en 1887, pour exploiter 6 claims, district de Kaap. Capital, £ 35,000 en actions de £ 1. Au 14 mars 1889, les comptes se soldaient par un débit de £ 2,858 et ceux au 14 septembre, par un débit de £ 1,432. On émet, en ce moment, 10,000 actions de réserve. Cours inconnus. Siège social : Barberton.

Lisbon Berlyn Company. — Créée le 10 septembre 1889, avec un capital de £ 93,750 en 750,000 actions de 2 sh. 6 d. chacune, pour racheter l'actif de la Lisbon Berlyn Goldfields ; jusqu'à ce jour le transfert n'a pas encore été effectué en raison d'une difficulté légale soulevée. Siège social : 110, Cannon str., Londres.

Lisbon Berlyn Goldfields. — Créée le 9 mai 1888, au capital de £ 750,000 en actions de £ 1. La Compagnie possède environ 22,000 acres de terrain dans le district de Lydenburg.

Originairement cette Compagnie avait été créée en décembre 1883 sous le nom de *Lisbon Berlyn (Transvaal) Goldfields*, au capital de £ 500,000. Elle fut reconstituée le 16 septembre 1885 sous le nom de *New Lisbon Berlyn*, avec un capital de £ 450,000, qui furent données en échange aux anciens actionnaires avec 18 shillings payés; ils s'engageaient ainsi à un nouveau versement de 2 shillings. En avril 1886, le capital fut porté à £ 500,000, pour faire face à des dettes de l'ancienne Compagnie. En mars 1887, il fut encore porté à £ 750,000.

Leuwpoort G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 34 claims sur la ferme de ce nom (Witwatersrand). Le capital primitif était de £ 12,000. En février 1889, la Compagnie a été reconstituée au capital de £ 100,000. Dernier cours : 5 à 6 francs. Siège social : Johannesburg. Situation inconnue.

Lester G. M. C°. — Créée en mai 1888 pour acquérir 9 claims, situés sur le Ivy Reef, territoire de Moodies. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Siège social : Durban. Cours et situation inconnus.

Le Roux Roodepoort G. M. C°. — Créée le 9 mars 1889 pour acquérir une propriété minière sur la ferme Roodepoort. Capital £ 85,000. Cours et situation inconnus. Siège social : 74, Gresham House, Londres, E. C.

Lily Main Reef G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 23 1/2 claims et une concession d'eau sur les fermes de Roodepoort et de Witpoortje, Witwatersrand Capital £ 115,000 en actions de £ 1. Siège social : Johannesburg. Cours et situation inconnus.

London and African Syndicate. — Créé le 20 février 1889 pour acquérir des terrains miniers en Afrique ou ailleurs. Capital £ 100,000 en 200 actions de £ 500 chacune et deux actions de fondateurs de £ 50 chacune. Ces dernières ont droit à 25 0/0 des bénéfices après prélèvement de 10 0/0 pour les actions. Cours et situation inconnus. Siège social, 29, Holborn viaduct.

London and de Kaap Exploration Syndicate. — Créé le 16 Janvier 1888, opérations minières de toute nature au sud de l'Afrique. Capital £ 12,000 en actions de £ 50. Siège social, 105, Hatton Garden, Londres E. C. En liquidation volontaire.

London and Orange Free State Exploration and Mining C°. — Créée le 31 octobre 1881 pour acquérir deux fermes sur lesquelles se trouve la mine de diamant Koffyfontein. Le capital était originairement de £ 284,000 en actions libérées de £ 10 chacune; mais en août 1885 chaque action de £ 10 fut réduite à £ 1, formant ainsi un capital de £ 28,400.

A une Assemblée spéciale tenue le 25 août 1888, le capital a été porté de £ 28,400 à £ 202,800 devant être divisées en actions de £ 1.

Les dividendes suivants ont été payés : en 1883 2 1/2 0/0; 1884, rien ; 1885 1/2 0/0: 1886, rien. En décembre 1889 il a été déclaré un dividende de £ 1,10 payable le 1er février 1890 et provenant de la location de tous les claims de la Koffyfontein à une compagnie fermière.

Siège social, Kimberley. Agence à Londres, 12, Moorgate str., Londres. Dernier cours, 175 francs.

London and Pretoria Land and Mining Syndicate. — Créée le 16 décembre 1887, au capital de £ 25,000, pour acquérir des propriétés au Transvaal. En liquidation volontaire. Bureaux, 10, New Broad str., Londres.

London and South African Prospecting Mining and Land Syndicate. — Créée le 25 mai 1887, pour entreprendre des explorations au Sud de l'Afrique. Capital £ 25,000. Siège social, 4, Tokenhouse Buildings, Londres.

London and South African Exploration C°. — Cette Compagnie a été créée le 22 novembre 1870, pour acquérir des terrains au sud de l'Afrique avec le droit de les explorer.

La propriété de la Compagnie comprend les fermes diamantifères Bultfontein, Dorstfontein et Alexanderfontein sur lesquelles se trouvent les deux grandes carrières diamantifères portant les noms de Bultfontein et de Dutoitspan. Elle tire ses revenus de la location de ses terrains à des compagnies qui exploitent les diamants.

Le capital primitif était de £ 50,000 en actions de £ 10, mais en août 1882, il fut divisé en 100,000 actions de 10 shillings (12 fr. 50). Chaque action de 10 shillings valait à fin décembre 1889 £ 26, soit 650 francs. C'est le plus haut cours atteint depuis l'origine. Il représente le cours de **13,000** francs par action primitive de **250** francs.

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et l'Assemblée générale a lieu en mai.

Voici la liste des dividendes payés depuis l'origine :

En Mars	1880	7 s. 6 d.	par action libérée de £ 8.	
En Mai	—	7 s. 6 d.	—	
En Octobre	—	£ 10	—	
En Décembre	—	£ 2	—	
En Août	1881	£ 5	—	
En Novembre	—	£ 7	—	de £ 10.
En Décembre	—	£ 3	—	
En Avril	1882	£ 5	—	
En Juin	—	£ 5	—	
En Décembre	—	2 s.	—	de 10 sh.
En Mars	1883	2 s.	—	
En Juin	—	2 s. 6 d.	—	
En Octobre	—	2 s. 3 d.	—	
En Décembre	—	6 s.	—	
En Avril	1884	2 s.	—	
En Juin	—	2 s.	—	
En Octobre	—	3 s.	—	
En Décembre	—	2 s. 6 d.	—	
En Avril	1885	2 s. 6 d.	—	
En Juin	—	3 s.	—	
En Septembre	—	2 s.	—	
En Décembre	—	3 s.	—	
En Avril	1886	2 s. 6 d.	—	
En Juin	—	3 s.	—	
En Septembre	—	3 s.	—	
En Décembre	—	3 s.	—	
En Avril	1887	3 s.	—	
En Juillet	—	3 s.	—	
En Septembre	—	3 s.	—	
En Décembre	—	3 s. 6 d.	—	
En Mars	1888	3 s.	—	
En Juin	—	3 s. 6 d.	—	
En Septembre	—	3 s. 6 d.	—	
En Décembre	—	5 s.	—	
En Mars	1889	5 s.	—	
En Juin	—	3 s. 6 d.	—	
En Septembre	—	4 s.	—	
En Décembre	—	7 s. 6 d.	—	

En outre, un bonus de 2 s. 6 d. a été payé en décembre 1887. De plus, en décembre 1888, les actionnaires eurent le droit de souscrire au pair et *prorata* 18,000 actions de la Read's Drift, qui s'établirent de suite à £ 3 de prime.

Rapport au 31 décembre 1888 soumis à l'assemblée du 21 mai 1889.

Le revenu de l'année s'élevait à £ 85,326 contre 83,541 en 1887, et 77,864 en 1886. On a distribué 16 sh. (18 fr. 75) par action, soit £ 75,000.

En décembre 1888, la Compagnie a vendu une partie de ses terrains dans l'Orange Free State à la Compagnie Read's Drift, comme il a été dit plus haut. (Voir Read's Drift.)

Les administrateurs sont : Ch. J. Posno, président; Sir G. R. Prescott; Harry Mosenthal; Louis Schott, H. B. Webb.

Siège social, 19, Finsbury Circus, Londres.

Lothian G. M. C°. — Créée en avril 1888 pour acquérir et exploiter 26 1/2 claims sur la ferme Elandsfontein, Witwatersrand. Capital £ 22,000, en actions de £ 1. Siège social, Pietermaritzburg. Cours et situation inconnues.

Louise G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 40 claims

sur la ferme Luipaards Vlei. Capital £ 125,000, en actions de £ 1. Dernier cours, 5 à 6 fr. à Johannesburg, siège social. Situation inconnue.

Lower Langlaagte G. M. C°. — Créée le 2 octobre 1889 pour acquérir 24 claims sur la ferme Paardekraal Witwatersrand, Capital £ 150,000, souscription privée. Derniers cours, 25 à 30 fr. Siège social, 20, Abchurch Lane, Londres, E. C.

Luipaards Vlei Estate and Gold Mining C°. — Créée le 5 mai 1888 pour acquérir en toute propriété (Freehold) le domaine aurifère de Luipaards Vlei, district de Witwatersrand, et comprenant une superficie d'environ 6,520 acres.

Le capital est de £ 250,000 en actions de £ 1. La Compagnie des Goldfields of South Africa à laquelle cette propriété appartenait a reçu en paiement £ 225,000, dont £ 83,333 en actions libérées et £ 141,667 en argent.

La Compagnie a en portefeuille des actions libérées dans diverses autres Compagnies ; ce sont les suivantes : Battery Reef, 75,000 actions ; West Battery Reef, 40,000 actions ; Mynpacht (Luipaards Vlei) C°, 43,333 actions et Midas Battery Reef, 45,000 actions.

Les comptes sont arrêtés au 30 juin de chaque année et soumis à une assemblée en octobre. Au 30 juin 1889 la balance des recettes et dépenses se soldait par £ 5,765 au crédit ; créditeurs £ 6,017 ; débiteurs divers £ 5,453 ; argent en caisse ou à la Banque £ 3,576.

Extraits du rapport au 30 juin 1889. — Les recettes provenant de location de claims pour l'exercice clos au 30 juin 1889 se sont élevées à £ 8,153, tandis qu'elles sont actuellement de £ 1,127 par mois, soit £ 13,500 par an. Ces recettes peuvent être considérées comme assurées, étant donné qu'elles proviennent des Compagnies par actions qui exploitent le domaine de la Compagnie sur une plus ou moins grande échelle. Ces Compagnies ont nécessairement un grand nombre d'employés et les directeurs peuvent tirer un bon revenu de la location de terrains à bâtir où des maisons seront construites pour les recevoir.

La balance au crédit de la Compagnie s'élève à £ 13,390 ; malgré cette somme importante, le Conseil a jugé prudent pour un premier exercice de reporter cette somme à nouveau.

Les ressources de la Compagnie pour l'avenir peuvent se résumer ainsi : dividendes sur les actions en portefeuille ; bénéfices sur la vente de ces mêmes actions ; licences de recherches ; loyers de terrains à bâtir ; locations de claims ; plantations d'arbres ; avances d'argent aux Compagnies créées sur le domaine ; intérêt sur l'argent en caisse.

Il faut se rappeler que la somme payée aux Goldfields of South Africa pour la propriété est de £ 225,000. Une nouvelle dépense de £ 14,759 est survenue ; et en déduisant la valeur de l'or extrait du Mynpacht exploité actuellement par la West Battery Reef C°, la dépense d'acquisition de la propriété s'élève à £ 234,918. Cette somme a été réduite cette année par la vente du Mynpacht, ce qui fait ressortir le prix du domaine de la Compagnie à £ 168,251.

Derniers cours, 30 à 35 francs. Siège social, 2, Gresham Buildings, Londres.

Luipaards Vlei G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 50 claims sur la ferme Luipaards Vlei, au capital de £ 35,000 porté en avril 1889 à £ 80,000 en actions de £ 1. Les comptes pour le semestre finissant le 30 juin 1889 donnaient un solde espèces chez les banquiers de £ 13,330. — Cours inconnus. Siège social : Johannesburg.

Luipaards Vlei Alluvial Syndicate. — Créée en avril 1888 pour acquérir 200 claims de terrain d'alluvion sur la ferme Luipaards Vlei, Capital £ 3,000 en 6,000 actions de 10 sh. Siège social, Krugersdorp, Witwatersrand.

Lydenburg G. M. C°. — Créée le 8 avril 1889 pour acquérir trois fermes aurifères à environ 20 milles de la ferme de Lydenburg. Capital £ 60,000 dont £ 40,000 aux vendeurs. Cours et situation inconnus. Siège social : 4 Chapel Walks, Manchester.

Macedonia Developing and Prospecting G. M. Syndicate. — Créée en mai 1889 pour acquérir et exploiter deux blocs ensemble, 15 claims, dans le district de de Kaap Nord. Capital £ 27,500. Siège social, Kimberley. Cours et situation inconnus.

Macmac G. M. C°. — Créée le 5 novembre 1886 pour acquérir une ferme dans le district de Lydenburg, avec un capital de £ 50,000. La Compagnie n'a pas été constituée et l'argent des souscripteurs a été rendu. Bureaux, 4, Bishopsgate str. Within. Londres.

Madeline Witwatersrand G. M. C°. — Créée le 7 janvier 1889 pour acquérir le droit au bail sur 60 claims sur la ferme Luipaards Vlei. Capital £ 195,000 en actions de £ 1, dont £ 145,000 aux vendeurs. Situation et cours inconnus. Siège social, 16, Holborn viaduct, E.C., Londres.

Main Reef Extention G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 17 claims sur la ferme Driefontein, Witwatersrand. Capital £ 80,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Main Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir une propriété minière située sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand, entre les Compagnies Bantjès et la ferme Langlaagte. Le capital primitif était de £ 63,000; en décembre 1888, il a été porté à £ 100,000. En février 1889 la Compagnie a fusionné avec l'Alexandra Syndicate dans les conditions suivantes : la Compagnie Main Reef remettrait à l'Alexandra Syndicate 80,000 actions nouvelles libérées; le syndicat lui remettrait tous les claims et droits, plus £ 25,000 en espèces. Le capital de la Main Reef est donc actuellement de £ 180,000 et la propriété comprend 35 claims sur le Main Reef.

Voici les rendements en or avec une batterie de 20 pilons :

1888 Octobre	onces	520	1889 Mai	onces	375
— Décembre	—	183	— Juin	—	194
1889 Janvier	—	326	— Juillet	—	400
— Avril	—	641			

Depuis juillet 1889 les broyages ont été suspendus pour développer les travaux miniers. On monte 10 nouveaux pilons. La Compagnie devait reprendre les broyages au commencement de 1890. Derniers cours, 40 à 45 francs. Siège social, Kimberley. Bureaux de transfert à Londres, Warnford Court, E.C., Londres.

Makevassee G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 5 fermes dans le district de Klerksdorp. Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Siège social, Kimberley.

Malmani Primrose G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter 70 claims à Malmani. Le capital primitif était de £ 80,000. En 1889 l'assemblée a voté à l'unanimité que le capital serait augmenté de £ 20,000 par une émission de 20,000 actions à £ 1. Ces actions seront émises à 6 shillings et les actionnaires jouiront d'un privilège de 8 jours pour les souscrire. Passé ce délai, les directeurs vendront le stock restant selon qu'ils le jugeront le plus convenable. La vente de 20,000 actions à 6 shillings procurera les £ 6,000 dont la Compagnie a besoin pour l'achat des machines et l'extension des travaux. D'après l'aveu de M. Graves, l'or extrait à Malmani est fortement mélangé de cuivre. Le capital nominal de la Compagnie est actuellement de 100,000 actions à £ 1, soit £ 100,000. Siège social, Kimberley.

Manica Ophir Mining Company. — Créée le 11 mai 1889 pour acquérir 50 claims dans le district de Manica, province de Mozambique territoire portugais, côte Orientale de l'Afrique. Cette concession a été donnée par la Compagnie Mozambique de Lisbonne. Capital £ 120,000 en actions de £ 1. Siège social, 31, Lombart street, Londres E.C. Derniers cours 10 à 12 francs. Situation inconnue.

Mapootaland Syndicate. — Créée le 17 avril 1888, pour exploiter une concession dans le Tongaland. Capital £ 50,000 en action de £ 1. Siège social, Warnford Court, London E. C. Cours et situation inconnus.

Marais Reef Extension (Nigel Reef) G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 31 claims sur la ferme Bultfontein entre les Compagnies Nigel et Marais, district de Heidelber. Capital £ 45,000. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Marais Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 54 claims sur le Nigel Reef, district de Heidelberg. Capital £ 100,000. A une assemblée tenue le 19 février 1889, il a été résolu de vendre 24 claims à une Compagnie au capital de £ 125,000 dont les actionnaires de la Compagnie, Marais Reef, devaient recevoir £ 100,000 en actions libé.ées. Dernier cours, environ 25 francs. Siège social, Johannesburg; pas de marché en Europe. Situation inconnue.

Maritzburg Roodepoort G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter 6 claims sur le Main Reef, ferme Roodepoort, Witwatersrand. Le capital primitivement de £ 24.000 a été porté en juin 1889 à £ 40,000. La balance en caisse au 30 juin 1889 s'élevait à £ 622. Derniers cours, 25 à 30 francs. Siège social, Johannesburg.

Mashonaland and Zoutpansberg Exploration Syndicate. — Créée le 13 juin 1889 pour acquérir des concessions minières dans les districts de Zoutpansberg et de Waterberg. Capital £ 25,000 divisé en 95,000 actions ordinaires et 5,000 actions de fondateur de 5 shillings chacune. Les actions ordinaires ont droit à un dividende de 10 0/0 avant qu'il soit rien attribué aux actions de fondateur; les bénéfices sont ensuite partagés par moitié entre les deux sortes de titres.

En decembre 1889, il a été distribué un dividende de 25 0/0 sur les actions ordinaires et de 60 0/0 sur les actions de fondateur. Derniers cours : actions ordinaires de 5 sh., 15 à 17 francs; actions de fondateur 500 à 600 francs. Siège social, 31, Lombard str. Londres.

Matabele Concessions. — Créée le 2 avril 1889 pour acquérir des concessions dans le Matabeleland et ailleurs. Le capital est de £ 5,000. Situation inconnue. Siège social, 31 Lombard str. Londres.

Matabili Frontier G. and Land C°. — Créée le 8 octobre 1889 pour acquérir des concessions minières dans le nord du Transvaal, sur la frontière du Matabeleland. Capital £ 25,000, dont £ 20,000 actions ordinaires et £ 5,000 actions de fondateur, ces dernières ayant droit à la moitié des bénéfices après 10 0/0 aux actions ordinaires. Siège social, 31, Lombard str., Londres. Situation et cours inconnus.

May Consolidated G. M. C°. — Cette Compagnie a été primitivement créée à Natal, le 11 juillet 1887, sous le nom de May G. M. C°, avec un capital de £ 22,000; en 1888, le capital fut porté à £ 40,000 pour l'acquisition de 12 claims voisins sur le Main Reef, appartenant à la Knights C°. En février 1889, la Compagnie absorba le block Annie, comprenant 12 claims et fut reconstituée sous son nom actuel avec un capital de £ 450,000, actions de £ 1, dont 250,000, plus £ 50,000 comptant furent donnés au vendeur du block Annie.

Premier rapport annuel soumis à l'Assemblée du 24 juin 1889. — En soumettant à votre approbation son premier rapport, le comité se flatte que les résultats constatés seront jugés satisfaisants.

Aux termes des résolutions adoptées aux Assemblées générales extraordinaires tenues à Maritzburg, le 30 janvier 1889 et le 6 mars 1889, la nomination de vos Directeurs a été sanctionnée, ainsi que l'augmentation du capital social porté à £ 450,000, l'achat du bloc *Annie* procurant un fonds de roulement de £ 50,000 en espèces, le transfert du siège social à Johannesburg et le changement du nom de la Compagnie en celui de *The May Consolidated Gold Mining*.

Le domaine se compose actuellement de : 1° 12 claims de la ferme *Elandsfontein* sur le *Main Reef*, propriété originaire de la *May Company ;* 2° de la partie la plus occidentale du *Mynpacht* de la ferme *Driefontein*, accordée à la *Witwatersrand Gold Mining Company*, ce qui équivaut à 12 autres claims sur le *Main Reef*, plus une série de claims au nord et au sud de ce filon.

Les comptes embrassent la période comprise entre le 1er février et le 30 mai 1889.

En tenant compte des frais du transfert du bloc *Annie*, du réarpentage de la propriété, de la dépréciation des outils, matériel et machines, des gratifications au personnel de la *May Company*, on a réalisé, en quatre mois, le beau bénéfice de £ 7,695, 6 sh. 11 d,, quoique 10 pilons seulement aient été actionnés.

Nous avons en dépôt à la *Standard Bank* une somme de £ 35,000.

Mine. — Pendant la période dont il s'agit, un puits principal de 12 pieds sur 5 a été poussé à une profondeur de 158 pieds. On a dû interrompre ce travail a cause de la difficulté qu'on a eue pour se procurer une pompe convenable. On en a une sur place maintenant, et ce puits ne tardera pas à atteindre le niveau de 165 pieds, où l'on espère couper le *North Reef* d'ici à peu de jours.

Le premier niveau vertical a été boisé sur une longueur de 50 pieds, et le moulin a été approvisionné constamment avec le minerai de ce niveau.

A l'extrémité Est de ce niveau, 3 winzes ont été foncés à 200 pieds l'un de l'autre et à 66 pieds de profondeur. On a suspendu cette opération pour le moment à cause du drainage.

Le filon dans ces 3 winzes mesure 3 pieds 6 pouces de large, et l'on est persuadé qu'il produira 1 1/2 once d'or à la tonne,

Les travaux sur l'ancienne propriété de la *May* ont été concentrés exclusivement sur le *North Reef* mais on commence à pousser des galeries sur le *Middle Reef* qui est situé à 20 pieds au sud du *Main Reef*. Il s'enfonce à un angle de 75 degrés, à 3 pieds de large, et rendra 15 pennyweights d'or à la tonne.

Le *South Reef* a également été coupé à 60 pieds au sud du *Main Reef*. Il est mêlé de grès et a 5 pieds de large.

Un essai de broyage de 20 tonnes de reef mêlé de grès a eu lieu et a rendu une once d'or à la tonne.

Dans le bloc de claims jusqu'ici connu sous le nom d'*Annie Bloc*, on a foncé 8 winzes, sur le *North Reef*, 7 sur le *Middle Veef;* chacun à une profondeur de 100 pieds, et 9 sur le *South Reef*.

En résumé, 4,010 pieds de galeries ont été poussés, et 3,550 tonnes de minerai ont été broyées, produisant 3,750 onces d'or, ce qui donne une moyenne de 1 1/2 once d'or par tonne.

On estime que, lorsque le premier niveau sera achevé, 97,309 tonnes de minerai seront disponibles et que le deuxième niveau ajoutera à ce chiffre 110,500 tonnes de plus, sans parler du *Main Reef* qu'on n'a pas l'intention d'exploiter maintenant.

Usine. — Une batterie supplémentaire de 10 pilons Sandycroft a été érigée et reliée aux 15 pilons qui travaillent actuellement.

On a commandé un moulin de 50 bocards Sandycroft qui sera mû par une machine à vapeur Marschall. On se propose d'installer ce moulin près des claims à un mille de la concession hydraulique ; on ferait venir le courant d'eau au moyen de pompes à vapeur.

L'acquisition de la concession hydraulique voisine, qui appartenait à la *Moss Rose*, permettra de construire un vaste réservoir.

Tramway. — Un tramway relie la mine à l'usine de traitement ; un autre tramway traverse les galeries de mine et touche au bloc *Annie*.

M. D. F. Fern a été nommé gérant de la mine, le 1er février dernier ; il a rempli ses fonctions à l'entière satisfaction des Directeurs.

En proposant l'adoption du rapport qui précède, le Président a ajouté que, sur £ 50,000 formant le fonds de roulement, £ 5,000 seulement avaient été dépensées, *(La Fortune.)*

Depuis le 31 mai 1889 les productions aurifères ont été les suivantes :

Juin	700 onces	Octobre	450 onces
Juillet	860 —	Novembre	741 —
Août	850 —	Décembre	685 —
Septembre	850 —		

Dernier cours en 1889, 40 à 45 francs. Siège social, Johannesburg. Bureau de transfert à Londres, 4, Lotbury.

May Deep Level G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 12 claims « deep level » sur la ferme Elandsfontein, au sud des terrains de la May Consolidated. Le capital primitif était de £ 14,000 ; la propriété avait été payée £ 7,000 en actions libérées. Les comptes au 30 juin faisaient ressortir un solde en caisse chez les banquiers de £ 1,479.

En septembre 1889 la Compagnie a été reconstituée au capital de £ 175,000. Le dernier cours, en 1889 au Cap, était de 12 à 15 francs (actions nouvelles). Siège social, Johannesburg.

Metropolitan G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 17 claims dans le district de Witwatersrand, sur le Main Reef, ferme Doornfontein, à l'est de la Compagnie George Goch, avec un capital £ 20,000 en actions de £ 1. En août 1888 le capital a été augmenté de 10,000 actions et, en novembre suivant, de 2,000 actions de plus pour l'acquisition de 18 nouveaux claims touchant la propriété.

Les comptes soumis en novembre 1888 laissaient une perte de £ 2,607. En novembre 1889 ils indiquaient que les crushings avaient été suspendus depuis le mois de juillet pour permettre de porter tous les efforts sur le développement des travaux miniers proprement dits et l'érection de 20 pilons. La production pour dix mois avait donné 1,351 onces de 3.345 tonnes de minerai ayant produit £ 4,399. La balance à cette date laissait un crédit de £ 1,859. Dernier cours en 1889, 60 à 65 francs. Siège social, Maritzburg. Bureau de transfert à Londres, 8, Old Jewry.

Meyer et Charlton G. M. C° — Créée en 1888 pour acquérir 17 claims sur le Main Reef, ferme Doornfontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 40,000, il fut augmenté de £ 3,000 en novembre 1888 et en septembre 1889 il a été porté

à 64,500 par la création de 21,500 actions offertes aux actionnaires à 30 shillings. A l'assemblée de septembre 1889 il a été déclaré que le compte à la banque était débiteur de £ 6,700.

Un dividende de 10 °/₀ a été payé en octobre 1888 ; depuis, rien.

PRODUCTION AURIFÈRE :

1888 Octobre	983 onces.	1889 Mai	590 onces.
— Novembre	840 —	— Juin	224 —
— Décembre	971 —	— Juillet	619 —
1889 Janvier	436 —	— Septembre	658 —
— Mars	1.000 —	— Octobre	323 —
— Avril	467 —	— Décembre	552 —

Dernier cours en 1889, 130 à 140 francs. Siège social, Johannesburg; pas de bureaux à Londres.

Meyer and Leeb G. M. C° — Créée en 1888 pour acquérir environ 15 claims sur le Black Reef, ferme Rooi Kopjes, Witwatersrand. Capital £ 60,000; il était d'abord de £ 20,000 ; fut augmenté en octobre 1888 de 5,000 actions offertes à 8 schillings, aux actionnaires d'alors. En avril 1889 on créa 35,000 actions nouvelles. Dernier cours, environ 10 sh. Siège social, Johannesburg. Situation inconnue.

Midas Battery Reef G. M. C° — Créée en avril 1889 pour acquérir 40 claims sur les Reefs Bothas et Battery, ferme Luipaards Vlei, Witwatersrand. Le capital est de £ 200,000. Dernier cours, 1889, 8 à 10 francs. Siège social, Johannesburg ; situation inconnue.

Midas Black Reef G. M. C° — Créée en février 1889 pour acquérir une propriété d'environ 2,000 acres sur la partie orientale de la ferme Middle Vlei, à environ 20 milles à l'ouest de Johannesburg. Capital £ 200,000, dont £ 160,000 aux vendeurs. Dernier cours en 1889, 6 à 7 francs. Siège social, Durban. Situation inconnue.

Middleton G. M. C° — Créée en 1886 pour exploiter 6 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 15,000 en actions de £ 1, porté à £ 25,000 en décembre 1888. Dernier cours, 4 à 5 francs. Situation inconnue. Siège social, Durban.

Middlevlei Estate and G. M. C° — Créée en février 1889 pour acquérir 1928 acres sur la ferme de ce nom, Witwatersrand. Ce terrain est, dit-on, traversé par le Black Reef et le Randfontein Reef. Capital £ 175,000 dont £ 135,000 aux vendeurs. Dernier cours en 1889, 6 fr. 25. Siège social, Johannesburg. Bureaux à Londres, Warnford court. Situation inconnue.

Mines Trust. — Créée le 24 octobre 1889. Objet : tout ce qui concerne les « Trust Compagnies ». Capital £ 500,000 en 100,000 actions de £ 5, dont 99,500 actions ordinaires et 500 actions de fondateur ayant droit à la moitié des bénéfices après 10 0/0 aux actions ordinaires. Les actions ordinaires sont libérées de £ 2. Cours et situation inconnus. Siège social, 130, Winchester House, Londres.

Mining Corporation. — Créée en avril 1888. Syndicat pour le lancement des Compagnies, principalement au sud de l'Afrique. Capital £ 400,000. En liquidation. Siège social, 11, Queen Victoria street, Londres.

Mint G. M. C°. — Créée en 1887, pour acquérir deux tiers d'intérêt dans deux claims et un cinquième de claim sur le Main Reef, ferme Langlaagte, entre les Compagnies Crown Reef et Johannesburg Pioneer.

Le capital était primitivement de £ 13,500. Il a été augmenté de £ 5,000 en mars 1889. Derniers cours en 1889, 70 à 75 francs. Situation financière inconnue.

Production aurifère :

1888 Octobre	431 onces.	1889 Juin	231 onces.
1889 Janvier	190 —	— Juillet	208 —
— Avril	400 —	— Août	181 —
— Mai	368 —		

Siège social, Johannesburg; pas de bureau à Londres.

Misgund G. M. C°. — Créée en 1889, pour exploiter 30 claims sur le Black Reef, ferme Misgund, district de Heidelberg. Capital £ 75,000. Dernier cours, 4 à 5 francs. Siège social, Johannesburg. Situation inconnue.

Mitchell G. M C°. — Cette compagnie a été créée en 1888, à Kimberley, pour acquérir et exploiter 53 claims situés sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand. Le capital est de £ 45,000. Le prix de la propriété était £ 30,000 en actions libérées dont £ 5,000 ne pouvaient pas être vendues avant qu'un dividende de 20 0/0 ait été déclaré. Sur les 45,000 actions de la Compagnie, 30,000 environ sont entre les mains d'actionnaires européens.

En octobre 1888, il a été question d'une fusion avec la Compagnie Edinburg; les actionnaires des deux Compagnies devaient recevoir une action pour une.

Rapport in extenso au 31 mai 1889. — « Messieurs, en soumettant à votre approbation leur rapport annuel, vos directeurs ne peuvent qu'exprimer leurs regrets relativement aux résultats négatifs des opérations de la Compagnie pendant la période annuelle close le 31 mai dernier. Ces résultats, en effet, n'ont point été aussi satisfaisants qu'on l'espérait et qu'on devait peut-être s'y attendre.

» Après la formation de la Compagnie on a eu à supporter de longs retards avant de se procurer et de pouvoir installer le matériel de machines nécessaires à l'exploitation. La batterie n'a pu entrer en action que le 18 décembre dernier. Les prévisions quant au rendement du quartz qui avait été amoncelé en vue du broyage, ne se sont pas réalisées. La batterie a marché pendant *26 jours*, et les *800 tonnes de quartz* qu'elle a broyées ont produit *48 onces d'or;* le compte de vente reçu montre qu'après la fonte, le poids était 40,267/1,000 onces dont la négociation a donné net £ 153 13 sh. 4 d. On a essayé les *tailings* (détritus), mais ils ne contenaient guère que dix grains d'or à la tonne. Il était donc de toute évidence qu'il fallait s'occuper de découvrir un minerai d'une meilleure qualité.

» Le 25 janvier dernier, M. Mitchell, gérant de la mine, annonça qu'il avait réussi à trouver deux filons situés dans la partie nord de la propriété; l'un avait quatre pieds de large, et les *pannings* auxquels on le soumit indiquaient une richesse croissant en raison de l'éloignement de la surface. On assura que ces *reefs* avaient toute l'apparence d'une grande richesse et qu'ils promettaient de rendre beaucoup à une plus grande profondeur. Le gérant reçut l'ordre d'agir d'après ses propres inspirations et de foncer trois puits sur chaque filon et de broyer 50 à 100 tonnes de minerai provenant de chacun des puits; après quoi, si les rendements obtenus étaient satisfaisants, il lui était enjoint de prendre tous les arrangements pour exploiter sérieusement les filons.

» Le 4 février suivant, le gérant mandait qu'à une profondeur de 35 pieds pour l'un et de 30 pieds pour l'autre, ces reefs n'avaient plus aussi bonne apparence, et on interrompit subséquemment les travaux miniers commencés. M. Mitchell donna sa démission de gérant à cette époque, mais il resta pratiquement en charge jusqu'au 22 mars 1889; il fut remplacé à cette date par M. R.-H. Scaddon.

» Le 9 avril, M. Scaddon fit son rapport sur la propriété; il constatait l'existence de trois reefs de conglomérat, bien définis, d'une inclinaison respective de 40°, 48° et 50°, mesurant chacun de 3 pieds à 3 pieds 1/2 d'épaisseur; il ajoutait que les nouveaux prospects obtenus par lui étaient tous d'un maigre caractère. On a immédiatement arrêté tous les travaux inutiles, et votre président, M. Henry Mitchell, a été à Johannesburg pour conférer avec les directeurs résidant dans cette ville et décider du nouveau plan d'exploitation qui devra être adopté à l'avenir.

» Il faut regretter que la fusion avec l'*Edinburg Company*, sanctionnée par vous au meeting tenu spécialement à cet effet, le 25 octobre 1888, et conclue provisoirement avec cette Compagnie, ait définitivement avorté, d'autant plus que les arrangements proposés offraient de grands avantages aux deux Compagnies.

» Vos Directeurs tiennent à établir que les pauvres résultats obtenus jusqu'à ce jour dans l'exploitation des propriétés de la Compagnie ne sont nullement imputables à l'inhabileté ou au manque d'énergie des gérants, car les travaux ont été dirigés de la meilleure manière possible et le matériel ne le cède à aucun autre de champs aurifères du Witwatersrand.

» Vos Directeurs ont également l'honneur de soumettre à votre approbation la feuille de balance arrêtée au 31 mai 1889 et le compte de profits et pertes arrêté à la la même date.

» Pour le comité des directeurs :
» *Le président,*
» (L. S.) Henry Mitchell. »

Extrait du journal « La Fortune » à la suite de la publication du rapport. — Il résulte du rapport et des pièces comptables que nous avons reproduits qu'aucune exploitation sérieuse n'a encore eu lieu des claims de la *Mitchell*. Les chefs de cette Compagnie paraissent avoir donné plus d'attention à l'agiotage sur leurs propres actions qu'à l'exploitation sérieuse des 53 claims que la *Mitchell* possède sur la ferme *Klein Paardekraal*, l'une des meilleures du *Rand*. Cette ferme, située à trois lieues de Johannesburg, est sillonnée par les filons *Main Reef, Erasmus Reef, Hibernian Reefs* et *Kimberley Reefs*.

Le domaine de la *Mitchell*, en particulier, est traversée par les filons *Yellow, K[illegible] Van Sraat, Free State* et *Sunday Reefs*.

Mais il ne suffit pas qu'il y ait de l'or sur un domaine, encore faut-il pre[illegible] l'exploiter! Aucun puits, aucune galerie, nulle cheminée n'ont été foncés; o[illegible]

de gratter la surface du sol. La meilleure preuve en est dans la somme dérisoire inscrite sur la feuille de balance pour travaux permanents : 70 £ 2 sh. 6 d!!

Nous le répétons, la ferme Paardekraal est une des mieux pourvues du *Rand ;* elle vaut la *Turffontein,* la *Doornfontein,* la *Langlaagte* et la *Roodepoort.,* où des Compagnies bien dirigées et des mines exploitées par de vrais ingénieurs ont donné les résultats que l'on sait.

Les actionnaires de la *Mitchell* ne pourront avoir une opinion sérieuse de leur propriété que lorsqu'on aura au moins exécuté des travaux de développement analogues à ceux des mines voisines.

Les actionnaires de Londres, mécontents de l'apparence de mauvaise direction et de négligence de la part des administrateurs au Sud de l'Afrique dont on ne pouvait obtenir aucune information sur les opérations de la Compagnie, ont formé un Comité de défense. A une réunion de ce Comité, tenu le 7 octobre 1889, il a été décidé d'appeler 2 shillings par action, de manière à réunir une somme de £ 225 devant servir à faire une sérieuse enquête sur la gestion des Directeurs.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître les noms des administrateurs, sur la foi desquels le public européen s'est engagé dans la Compagnie Mitchell, et qui aujourd'hui paraissent se retrancher derrière une démission donnée clandestinement. Ce sont : l'honorable William Ross, membre du Parlement du Cap ; James Grewer, maire de Kimberley ; Henry Mitchell ; John Morrogh ; James Wilson. C'est Henry Mitchell, Stockbroker à Kimberley, qui a introduit ces actions en Europe, dans un voyage qu'il paraît avoir entrepris exprès.

Siège social, Kimberley ; bureaux à Londres, 16, Philpot Lane E. C. Dernier cours en 1889, 5 francs nominal.

Modderfontein G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir la ferme Modderfontein, située à l'extrémité orientale du district de Witwatersrand. Capital £ 200,000 en actions de £ 1.

Rapport lu à l'Assemblée du 20 août 1889. — Les Directeurs, dans leur rapport, ont donné quelques renseignements sur les travaux exécutés dans la propriété. La Compagnie a été formée en avril 1888. Son domaine consiste en une partie de la ferme aurifère *Modderfontein ;* il mesure en étendue 1,200 morgen, il avoisine les propriétés de la *Van Ryn* et aboutit aux claims de la *Chimes.*

Les opérations minières ont commencé au nord-ouest de la concession et le minerai s'y est montré d'excellente qualité. On a foncé trois puits inclinés : deux sur le *Main Reef* et un sur le *North Reef ;* ils atteignent actuellement 200 pieds.

Le puits principal coupe verticalement le Main-Reef à cent pieds. Ce puits est foncé au moyen d'une machine Robey de huit chevaux-vapeur et d'une pompe Cornish ; il est bien boisé et est pourvu d'un *head gear* en fer. Toutes ces machines sont abritées par des hangars ou des toitures. On a poussé des galeries de mine du fond de ce puits vers le *Reef East* (123 pieds), et vers le *Reef West* (139 pieds), et un corridor d'intersection sera percé pour atteindre et couper le North Reef ; il y a déjà 70 pieds de creusés.

Le reef continue à fournir de bons échantillons au *pan ;* mais on remarque que sa largeur diminue. Cependant, par l'expérience des autres Compagnies voisines, on peut s'attendre à une amélioration à mesure que les travaux progresseront.

Dans les premiers jours du mois de mars 1889, un riche filon a été découvert près des claims de la *Chimes Reef Company* et on ne doute pas qu'il ne soit la continuation du précieux reef de cette Compagny.

On doit foncer des puits d'essai sur ce terrain ; l'un atteint déjà plus de 50 pieds ; à cet endroit le filon mesure deux pieds de diamètre et, sur échantillons, rend de 2 à 3 onces à la tonne.

Ce reef a été tracé dans la direction de l'est, et il y a tout lieu de croire qu'il se continue à travers toute la propriété *Modderfontein.*

On prospecte, en ce moment, la partie sud, où des veines de surface se présentent çà et là, toutes donnant à l'essai au *pan* un minerai très rémunérateur.

Vos directeurs ont différé l'installation de la batterie de 25 pilons, quoiqu'elle soit arrivée sur la mine, jusqu'au moment où le gérant pourra fournir du minerai pour approvisionner l'usine et tenir la batterie continuellement et régulièrement en action.

Quant à l'eau, nous possédons deux rivières qui parcourent tout le domaine et qui fourniront une ample provision d'eau et suffiront entièrement aux besoins du moulin. On a découvert un gisement de houille sur la ferme limitrophe *Brakpan,* et la contexture du pays permet de croire que ce gisement s'étend aussi sur nos terres. On travaille à le découvrir et l'on y réussira probablement bientôt.

D'imporfants et coûteux bâtiments ont été construits ; ils consistent en maisons d'habitation du gérant, logements d'ouvriers blancs, abris-hangars pour les indigènes, ateliers, magasins, écuries, etc., etc. M. F. von Hessert, jadis au service de la *French Diamond Mining Cy,* a accepté les fonctions de Directeur-Gérant. Jusqu'ici, les opérations minières avaient été conduites par M. A. Osborne, qui a récemment démissionné. C'est M. W. H. Vigne qui le remplace ; il a appartenu au personnel de la *South African Diamond Mining Company.*

M. Von Hesser et M. Vigne sont bien connus tous les deux de la plupart d'entre vous ; vos

Directeurs ont, d'ailleurs, la plus entière confiance dans leur habileté et dans leur énergie, et ils sont convaincus que les intérêts de la Compagnie sont en sûreté entre leurs mains.

MM. A. Beit et Neumann sont les Directeurs sortants; aucune candidature n'a été proposée pour les remplacer.

Les comptes ont été dûment examinés, contrôlés et approuvés par les censeurs; ils vous sont soumis, accompagnés du rapport desdits censeurs.

Cette Assemblée aura à nommer d'autres censeurs, MM. A. E. Tancred et L. Green ont été les premiers nommés; ils offrent de nouveau leurs services à la Compagnie.

Nous avons créé à Londres une agence pour les transferts d'actions. Notre agent est M. John Seear; son adresse est : nº 4, Varnford court.

(L. S.) H.-J. King, président.

Après la lecture du rapport qui précède, le Président a ajouté que la situation financière de la Compagnie était excellente et qu'elle possédait un fonds de roulement suffisant.

« Nous avons maintenant, a t-il dit, en dépôt permanent, à la *Cape of Good Hope Bank*, une somme de £ 15,000, et notre compte courant dans cette Banque se solde, en outre, par un crédit de £ 5,000. Notre matériel d'exploitation est complet, et nous croyons fermement à la prospérité future de notre Compagne. » *(La Fortune.)*

Siège social, Kimberley; agence à Londres, Warnford Court, E.C. Derniers cours, en 1889, 20 à 25 francs.

Monarch G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir 21 claims sur la ferme Luipaard's Vlei Witwatersrand (côté ouest). Capital: £ 75,000, dont £ 55,000 au vendeur. Cours et situation inconnus. Siège social: Maritzburg. Agence à Londres, 8, Old Jewry, E. C.

Mont Maré G. M. C°. — Créée en 1888, pour acquérir la ferme Freehold, proclamée Zandrivier, d'une superficie de 5,997 acres, située dans le district de Zoutpansberg, près de Marabastad et pour exploiter un mynpacht de 633 acres. La Compagnie a la moitié des droits à percevoir par le Gouvernement pour licences dans le cas où il déclarerait la ferme champ d'or public. Capital: £ 150,000; 100,000 actions libérées ont été remises au vendeur. Celui-ci a cédé à la Compagnie une batterie, des bâtiments et un matériel pour £ 12,000.

Le rapport au 30 septembre 1889 déclare qu'une importante quantité d'or a déjà été tirée de la propriété; mais que dans les conventions elle restait la propriété du vendeur jusqu'au 31 mars 1889. Depuis lors il a été tiré 73 onces d'or; des essais ont donné dans certaines parties du terrain jusqu'à 42 onces à la tonne et d'autres seulement 4 pennyweights. Le solde en Banque s'élevait à £ 6.178; la Compagnie avait, en outre, en dépôt à intérêt fixe, £ 25,000.

Cours inconnu. Siège social, Johannesburg.

Monte-Carlo G. M. C°. — Créée le 16 mars 1888, sous le nom de Elandsfontein, G. M. C., pour acquérir 17 claims sur la ferme Doornfontein. Une émission de £ 150,000 eut lieu en mars 1888, mais il ne paraît pas y avoir eu de répartition, et il fut résolu de changer le nom de la Compagnie en celui de Monte Carlo. Le capital: £ 150,000 en actions de £ 1. Situation et cours inconnus. Siège social, 3, Throgmorton Avenue, Londres, E.C.

Monte-Christo Estate and G. M. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir la ferme Wolvefontein, district de Potchesstoom. Capital: £ 130,000. Les comptes, au 30 juin, se soldaient par un déficit de £ 428. Dernier cours, 15 à 18 francs. Siège social: Johannesburg.

Montrose G. M. and Exploration C°. — Créée le 18 avril 1888 pour exploiter la ferme aurifère de Montrose, district de Komati, à 12 milles au sud de Barberton et sur la frontière orientale des terrains des Moodies. La Compagnie possède, en outre, des intérêts dans 18 fermes disséminées dans les districts de Lydenburg, Zoutpansberg,

---

Waterberg, Pretoria et Middleburg. La Compagnie Montrose tient ses concessions directement du Gouvernement du Transvaal. Le capital est de £ 70,000 en actions de £ 1. Les apports ont été payés avec £ 40,000, dont £ 30,000 en actions libérées et £ 10,000 en argent.

Au 30 avril 1889, le compte de recettes et dépenses se soldait par £ 5,693 au débit; argent en caisse £ 5,634; débiteurs divers £ 35; créditeurs divers £ 715.

Extrait du rapport au 30 août 1889. — Durant les douze mois écoulés, des progrès satisfaisants ont été faits à la mine; on a découvert plusieurs filons et on a poussé le développement des travaux miniers. Pendant les premiers mois, le travail s'est concentré sur le Scott's Reef. A la suite d'une visite de M. Furlonge, l'ingénieur bien connu, celui-ci estimait qu'il y avait en vue environ 6,000 tonnes de quartz devant rendre près de 1 1/2 once à la tonne. — En même temps, la Compagnie poursuit le développement des travaux de recherches sur toutes les autres propriétés qu'elle possède.

Derniers cours en 1889, 60 à 62 francs. Siège social, 65, New Broad str., Londres.

Moodies Gold Mining and Exploration Company. — Créée à Natal au capital de £ 240,000.

(Voir la description de cette Compagnie et son histoire page 51.)

Rapport au 31 mars 1889. — Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre la feuille de balance et l'état des profits et pertes pour l'année finissant au 31 mars 1889.

Le résultat obtenu (y compris le solde de balance de l'année précédente, £ 598 0 sh. 10 d., et après déduction de £ 2,249 11 sh. 11 d. pour développement et dépréciation) consiste en un bénéfice net de £ 3,768 5 sh. 5 d. que les Directeurs proposent de reporter au crédit du compte *profits et pertes* du nouvel exercice.

La comparaison avec le bilan précédent montre une légère augmentation seulement sur les diverses sources habituelles du revenu de la Compagnie. Par contre, on constate une augmentation de £ 1,184 3 sh. 10 d. sur les permis de prospecting et la location de claims.

La diminution la plus notable est celle des claims produisant de l'or, dont le nombre s'est trouvé réduit à 9 pendant les trois derniers mois.

Mais, tandis que la moyenne de production par claim était de 190 onces d'or seulement en 1887-88, elle atteint 648 onces en 1888-89. De sorte que si le nombre des claims produisants a bien diminué, le rendement de ceux qui restent a bien augmenté.

Le rendement total de l'année a été de 9,717 onces d'or tirées de 10,421 tonnes de minerai. Des chiffres constatent une légère augmentation de production totale sur ceux de l'année précédente, mais en même temps une diminution du rendement par tonne, de $\frac{1.194}{1.000}$ once en 1887-88 à $\frac{0.922}{1.000}$ once en 1888-89.

Nous attribuons cette baisse dans le rendement au broyage des minerais inférieurs effectué par un de nos tenanciers l'an dernier.

Pendant l'année, nos batteries se sont accrues de 6 pilons; notre usine a broyé 1,761 tonnes; le tram funiculaire a transporté 782 tonnes de quartz de l'*Ivy range* à l'usine.

Nous avons construit une solide route charretière de la grand'route de Natal au plateau qui domine la vallé de De Kaap allant jusqu'à la ferme *Ameide* au delà du Brighton Reef. La longueur de cette route est de 18 milles; elle constitue un grand bienfait pour le pays et une grande facilité pour l'exploitation et le commerce.

L'année précédente nous avions reboisé 92 acres de terre; dans cet exercice, nous avons planté de conifères 145 acres, et nous avons préparé pour le reboisement au printemps 50 autres acres. Mais la croissance des arbres est lente dans ces terrains métallifères. Il faudra bien du temps avant que nous puissions utiliser ces plantations pour le boisage de nos puits et de nos galeries.

Nous avons lancé la *United Ivy Reef Gold Mining Company* avec un capital de £ 45,000 pour exploiter 24 1/3 claims sur le filon *Ivy Reef*, y compris une réserve de 13 1/3 claims tenus par notre Compagnie.

Pour cette réserve, nous avons acquis 13,250 actions de £ 1.

Nous avons maintenant en cours de formation deux Compagnies: l'une avec un capital de £ 25,000 se forme pour exploiter la ferme « *Brommers* », et l'autre avec un capital de £ 50,000 pour exploiter les fermes *Oorshot* et *Ameide*. Notre Compagnie recevra de ces deux Sociétés 12,000 actions de £ 1.

Le Président, en proposant l'approbation du rapport ci-dessus, a exprimé le regret de ne pouvoir déclarer de dividende. Mais il espère que la Compagnie *Moodie's* sera en état de présenter de meilleurs résultats à la prochaine Assemblée générale annuelle.

Ont été élus Directeurs : MM. Finlay, Carmichel, Windham, Raw et Runciman.

MM. Campbell et Taunton ont été réélus censeurs, et une indemnité de 40 guinées leur a été votée pour leurs services passés. *(La Fortune.)*

Siège social, Maritzburg; bureaux de transfert à Londres, 8, Old Jewry.

Moodie's Golden Hill G. M. C°. — Créée le 20 avril 1888 pour acquérir les

propriétés de la Compagnie Golden Hill alors enregistrées au Transvaal et situées sur le territoire de Moodie's. Capital £ 33,000 en actions de £ 1. Siège social, 2, Gresham Buildings, Londres E. C. Cours et situation inconnus.

Mooi River G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter une propriété située à Katboschdraai, district de Potchefstroom. Capital £ 1,000,000 en actions de £ 100. Siége social, Johannesburg.

Moonlight Reef G. M. C°. — Créée pour acquérir 25 2/3 claims dans le district de Malmani. Capital £ 28,000 en actions de £ 1. Le vendeur a reçu £ 18,000 en actions libérées. Siège social à King William's Town, colonie du Cap.

Moodie's Golden Hill G. M. C°. — Créée le 20 avril 1888 pour acquérir 5 3/4 claims sur la ferme de Oorschot, territoire de Moodie's, district de De Kaap. Capital £ 33,000 en actions de £ 1. Siège social, 8, Old Jewry, Londres. Cours et situation inconnus. (Voir page 51.)

Morgenson G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 2,126 acres de terrains miniers à environ 25 milles de la ville de Lydenburg. Capital £ 45,000; le prix de la propriété comprenant une batterie de 10 pilons était de £ 40,000. Cours et situation inconnus. Siège social, 32, Holborn Viaduct, Londres.

Morkel G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 60 claims sur la ferme Luipaards Vlei, à cette époque propriété des Gold Fields of South Africa. Le capital est de £ 60,000; le vendeur a reçu £ 45,000 en actions.

Extrait du rapport au 31 octobre 1889. — La batterie a commencé à broyer en mars 1888, mais les résultats en ont été décourageants. Néanmoins le Comité décida d'essayer un autre broyage sous la surveillance de M. White, l'amalgamateur de la Compagnie Gold Fields of South Africa ; mais ce second broyage fut également très peu satisfaisant, et il ne restait plus d'autre alternative que de fermer la batterie; ce qui fut fait. Après cela, le comité local, avec la sanction du bureau de Kimberley, fit tous ses efforts pour fusionner avec des propriétaires de terrains de rapport voisins; ces démarches restèrent sans résultat. Vers le mois d'août dernier, la Compagnie, se trouvant endettée et dans l'impuissance de vendre ses actions de réserve à un prix quelconque, résolut d'accepter une proposition de la Gold Fields of South Africa qui offrait £ 3,300 pour 23 claims de la Morkel Gold Mining et pour la concession d'eau. Une partie de cette somme fut employée à couvrir les dettes de la Compagnie qui s'élevaient alors à environ £ 1,100. Au commencement d'octobre dernier un bloc de 9 claims sur le Bothas Reef a été acquis, pour le compte de la Compagnie, contre £ 250 comptant et 4,500 actions de réserve. Un contrat fut signé aux termes duquel on doit extraire 50 tonnes de minerai pour les soumettre à un broyage d'épreuves. Le comité local a des raisons de croire que cette veine donnera de 15 dwt à une once d'or par tonne. *(La Fortune.)*

Siège social, Kimberley; derniers cours en 1889, 8 à 10 fr.

Moss Rose Deep Level G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir 7 claims « deep level » de la Moss Rose C°. Capital £ 75,000 dont £ 50,000 au vendeur. Dernier cours, 1889, 15 francs. Siège social, Johannesburg. (Voir deep level, Witwatersrand.)

Moss Rose Extension G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée au capital primitif de £ 15,000 pour acquérir une propriété minière au nord de la Compagnie Moss Rose.

En janvier 1889, un meeting d'actionnaires de cette Compagnie a eu lieu à l'effet de discuter l'acquisition par la Compagnie d'une concession d'eau et de 26 claims appartenant au syndicat « Anniversary », et aussi pour augmenter le capital social de £ 125,000, ainsi réparti :

Moss Rose Extension . .	29,000	actions	à £ 1
Anniversary Syndicate. .	60,000	—	à £ 5
Capital de roulement . .	21,000	—	à £ 9
Promotion	15,000	—	à £ 5
Ensemble . . .	125,000	actions.	

La proposition fut faite par M. L. Abrahamson, au nom de l'Anniversary Syndicat, de souscrire immédiatement £ 15,000 du capital demandé, si la Compagnie Moss Rose

Extension s'engageait à fournir les autres £ 6,000 complétant le capital de roulement.

L'Assemblée a accepté provisoirement cette motion, qui sera soumise à l'approbation du Comité des Directeurs. Après discussion, on a aussi porté de 29,000 à 30,000 actions la part réservée à la Moss Rose Extension.

(La Fortune.)

Résumé du dernier rapport. — Du rapport du Gérant de la mine, présenté à l'Assemblée semestrielle tenue à Johannesburg le 31 juillet 1889, il résulte ce qui suit: A ses débuts, la Compagnie prit des arrangements, relativement au broyage, avec la *Griqualand West Compagny*, dont, durant cinq semaines, la batterie à 5 pilons broya le minerai de la *Moss Rose Extension*, donnant un rendement de 341 onces d'or. Mais une batterie à 20 pilons fut alors érigée sur la propriété de cette dernière; elle produisit, en trente deux jours, 713 onces d'or. On a accumulé maintenant sur le carreau de mine environ 8,000 tonnes de minerai rendant de 15 pennyweights à une once d'or à la tonne et 15,000 autres tonnes sont prêtes dans les *stopes*. La position financière de la Compagnie est bonne; il reste en caisse un solde créditeur de £ 4,248 18 sh., après avoir payé pour £ 1,078 6 sh. 4 d. Le droit hydraulique appartenant à la Compagnie est suffisant pour actionner 50 pilons. En outre, elle possède une prise d'eau située entre les Compagnies Wolhuter et Georges Goch, dont elle a l'intention de disposer prochainement. *(La Fortune.)*

Un dividende de 5 0/0 a été déclaré en novembre 1888.

Rendements mensuels :

1889 Janvier	380 onces	1889 Août	656 onces
— Février	580 —	— Septembre	666 —
— Mai	400 —	— Octobre	132 —
— Juin	334 —	— Novembre	305 —
— Juillet	476 —		

Derniers cours 1889: 20 à 22 francs. Siège social, Johannesburg; pas d'agence à Londres.

Moss Rose Main Reef G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 14 claims, 10 1/2 sur le Main Reef et 3 1/2 sur le North Reef, entre les Compagnies May Consolidated et Moss Rose Extension, ferme Elandsfontein n° 2, district de Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 27,000. A une Assemblée tenue le 17 août 1888, il fut augmenté de £ 10,000 offertes au pair aux actionnaires d'alors; il est aujourd'hui de 37,000 en actions de £ 1.

L'Assemblée semestrielle a été tenue le 15 mars 1889. Le rapport financier constate au crédit de la balance £ 4,503 5 sh. 2 d. La batterie de 10 pilons a été entièrement soldée.

Jusqu'au 31 décembre 1888 quatre dividendes de 5 0/0 chacun avaient été déclarés. Il n'y a pas eu de dividende en 1889.

Il est question d'augmenter le capital de 23,000 actions pour le porter à £ 60,000.

Rendements mensuels avec une batterie de 10 pilons (10 autres sont commandés).

1889 Janvier	532 onces.	1889 Juin	72 onces.
— Février	581 —	— Juillet	118 —
— Mars	396 —	— Août	220 —
— Avril	90 —	— Septembre	240 —
— Mai	165 —	— Octobre	141 —

Derniers cours, 1889, 60 à 65 fr. Siège social, Johannesburg. Bureau de transfert, à Londres, 26, Warnford court E. C.

Mount Edgecombe G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir 12 claims sur le territoire de Moodie's, district De Kaap. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Siège social, Maritzburg.

En juillet 1889 une pétition a été présentée à la Cour de justice demandant la liquidation de la Société, les 3/4 du capital étant perdus et les broyages ayant été tout à fait décourageants.

Mozambique South Africa Land and Exploration C°. — Créée le 25 février 1889 pour acquérir des concessions minières sur le territoire de Lourenzo Marques, Mozambique. Capital £ 126,000 en 125,000 actions ordinaires et 1,000 actions de fondateur. Situation, cours et siège social inconnus.

Mulders Farm G. M. C. — Créée en décembre 1888 pour acquérir 330 morgen, ferme Mulders, Roodekop, sur le Black Reef. Capital £ 200,000 dont £ 159,000 aux vendeurs. Les comptes au 30 juin 1889 laissaient un solde en caisse de £ 9,689. On avait dépensé sur la mine £ 10,310. Dernier cours, 1889, 10 francs. Siège social, Johannesburg.

Murchison Crown Exploration and Mining C°. — Créée le 1er octobre 1889 pour acheter de la Zoutpansberg Exploration C°, 105 claims, situés sur les Champs d'or du Murchison Range. Le capital est de £ 151,000, dont £ 150,000 en actions ordinaires et 1,000 actions de fondateur, ces derniers ayant droit à 10 0/0 des bénéfices après qu'un dividende *cumulatif* de 5 0/0 par an aura été payé aux actions ordinaires; le solde des bénéfices revient aux actions ordinaires.

Sur les 151,000 actions, 100,000 actions ordinaires et les 1,000 actions de fondateur ont été émises d'une manière privée; toutefois les actionnaires de la Compagnie venderesse, la Zoutpansberg Exploration C°, ont été invités par circulaire à souscrire à 20,000 actions *prorata*. Le prix de la propriété était de £ 60,500, payables par 60,000 actions libérées ordinaires et 500 actions de fondateur.

Derniers cours, 1889, 30 à 35 francs. Siège social, 83, Hatton Garden, Londres.

Mynpacht (Luipaards' Vlei) G. M. C°. — Créée le 28 février 1889 pour acquérir et exploiter la portion septentrionale du mynpacht de la ferme de Luipaards'Vlei, Witwatersrand. La propriété s'étend sur une longueur de 4,500 pieds le long des reefs Bothas, Van Wyk et autres filons parallèles. Capital £ 150,000. Prix de la propriété £ 43,333 en actions libérées et £ 51,667 en espèces. Cette Compagnie n'a pas encore publié son rapport. Cours inconnu. Siège social, 8, Old Jewry, Londres.

Myra G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 7 claims, district de Witwatersrand. Capital £ 7,500 en actions de £ 1. Siège social, Durban. Cours et situation inconnus.

Nabob G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter un mynpacht de 112 morgen sur le Main Reef, ferme Paardekraal, Witwatersrand, en vertu d'un bail de 10 ans avec promesse de vente à £ 5,000 pendant ce temps. Le capital primitif était de £ 50,000; il a été augmenté de £ 25,000 en 1888 et s'élève actuellement à £ 75,000 en actions de £ 1. A une assemblée tenue en novembre 1888, il fut résolu d'accepter l'offre d'une avance de £ 10,000 en échange d'actions nouvelles et pour faire face à des besoins de fonds de roulement. A cette époque la Compagnie était en dette de £ 3,500 envers une banque locale. — Derniers cours en 1889, 30 à 35 francs. Siège social, Johannesburg. 10 pilons sont commandés, mais la Compagnie n'a encore rien produit.

Natal Prospecting Company. — Créée le 12 juillet 1887 pour faire des explorations sur les terrains appartenant à la Natal Land and Colonisation C° dans la colonie de Natal. Capital £ 4,000 en actions de £ 1. Siège social, 41, Threadneedle street, Londres. Cours inconnu.

Natalia G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 2 claims sur le Pioneer Reef, territoire de Moodies, district de de Kaap.

National Exploration Mining and Investment C° of the Orange Free State. — Créée en avril 1889; objet : explorations dans l'Orange Free State. Capital £ 500,000 en actions de £ 1. Cours et situation inconnus. Siège social, Bloemfontein, Etat d'Orange.

National G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 12 claims dans le district de De Kaap. Capital £ 8,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton.

National G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 34 3/4 claims dont 11 sur le Main Reef et 23 3/4 au sud du Main Reef, ferme Kleinpaardekraal, Witwatersrand. Capital primitif £ 35,000, porté en février 1889 à £ 170,000 par une reconstitution de la Compagnie. Dernier cours, 1889, 20 francs.

National Syndicate. — Créé en février 1887 au capital de £ 11,200 en 448 actions

de £ 25 chacune pour exploiter 50 claims dans le district de Malmani. En août 1887 le syndicat acquit 34 claims sur la ferme Paardekraal et créa sur ces claims la National G. M. C° au capital de £ 35,000; chaque action du Syndicat recevant 52 actions libérées de la nouvelle Compagnie. Le capital du Syndicat fut ainsi réduit à £ 4,000 et il acheta 3,000 autres actions de la nouvelle Compagnie. Un peu plus tard, il acquit un cinquième d'intérêt dans cent claims sur les fermes Stinkhoutboom et Hartbeest Laagte, district de Malmani; depuis, les travaux de prospection se poursuivent activement sur cette propriété.

Les comptes arrêtés au 15 mai 1889 montrent qu'il a été réalisé un profit de £ 3,729 sur l'achat des actions de la National C°. Tous frais déduits, et après avoir payé un dividende de £ 3 par action, le solde créditeur s'élevait à £ 1,612.

Neebe London and Transvaal Syndicate. — Créé le 14 octobre 1887; objet: explorations de terrains miniers au Transvaal. Capital £ 15,000 en actions de £ 1.

Les comptes, au 31 décembre 1888, donnaient: solde en caisse £ 2,562; valeurs en portefeuille £ 6,462; crédit au compte de profits et pertes £ 2,663,

Un acompte de dividende de 30 0/0 et un autre de 25 0/0 en actions de la Midas Black Reef C° ont été payés en 1889. Siège social, 1, Drapers Gardens, Londres, E. C. Cours inconnu.

New Akankoo (Gold Coast) M. C°. — Créée le 9 avril 1888 comme reconstitution de la Akankoo C°, créée en 1881 pour acquérir des propriétés minières sur la Côte d'Or, Afrique occidentale. Capital £ 150,000, divisé en 127,500 actions ordinaires et 22,500 actions de préférence. Siège social, 32, Great St-Helen's, Londres. Cours et situation inconnus.

New Belgium (Transvaal) Land and Developement C°. — Créée le 22 août 1889 pour acquérir de la Transvaal Mortgage Loan and Finance C°, une propriété connue sous le nom de New Belgium et ayant primitivement appartenu à la Compagnie Oceana, dans le district de Waterberg, et comprenant une superficie d'environ 380,997 acres. Ce domaine se compose de 60 fermes d'un seul bloc à travers lesquelles coule la rivière Palala. Capital £ 260,000, divisé en 250,000 actions ordinaires et 10,000 actions différées, ces dernières n'ayant droit à aucun dividende avant que les actions ordinaires aient reçu un dividende de 25 0/0 dans une même année; ensuite elles partagent les bénéfices avec les actions ordinaires. La propriété a été payée £ 182,000 dont £ 40,000 en espèces, £ 75,000 en actions ordinaires libérées, £ 10,000 en actions différées libérées et £ 57,000 en espèces ou en actions au choix des vendeurs.

Les actions ordinaires n'ont été, jusqu'ici, libérées que de 10 sh. Dernier cours de ces dernières, 1889, 3 francs de prime. Siège social, 33, Cornhill, Londres.

New Bonanza G. M. C°. — Créée en 1886 pour exploiter 18 claims sur le filon Sheba, district de de Kaap. Capital £ 50,000 en actions de £ 1. Les comptes arrêtés en octobre 1888 donnaient un solde en caisse de £ 1,300. A une Assemblé spéciale tenue en novembre 1888, un emprunt de £ 6,000 a été voté pour la construction d'un tramway, d'uue canalisation d'eau et l'achat de nouvelles machines.

Le rapport soumis à l'Assemblée du 25 octobre 1889 dit:

Un total de 242 tonnes broyées a rendu 24 onces 10 dwts. Devant ce pauvre résultat, la batterie a été arrêtée, en attendant qu'on prenne une décision. Il a été décidé de faire visiter la propriété par un ingénieur et, suivant son avis, de reconstituer la Compagnie ou de la liquider.

Derniers cours, 15 à 17 francs. Siège social, Durban.

New Callao and Trojan G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir 26 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 36,000 en actions de £ 1. Siège social, Barberton. Derniers cours, 1889, 2 à 3 francs.

New Grahamstown. G. M. C°. — Créée en janvier 1889 pour racheter du Syndicat Grahamstown la propriété et le matériel de la Compagnie Grahamstown, consistant en 10 claims sur le Main Reef, ferme Turfontein, Witwatersrand, et 10 pilons. Le capital de l'ancienne Compagnie était de £ 15,000; le capital de la nouvelle est de £ 150,000. Les actionnaires de l'ancienne Compagnie eurent droit à

quatre actions par action ancienne; 20,000 actions furent offertes en janvier 1889 en souscription publique.

Compte rendu de l'Assemblée du 30 mai 1889. — Les directeurs présentent la situation financière de la Compagnie depuis sa fondation en janvier 1889 jusqu'au 31 mars dernier. Voici en substance le rapport des directeurs :

Votre propriété se compose de 10 claims, situés entre les Compagnies Jubilee et Royal, sur la ferme Turffontein, dans le district du Witwatersrand.

Le gérant de la mine résume ainsi les rendements obtenus pendant les trois premiers mois de cette année :

	Bocards	Journées de travail	Tonnes de minerai	Or produit onces	Dwts
	—	—	—	—	—
Janvier..........	5	27	227	304	10
Février..........	5	28	245	323	14
Mars............	5	14	102	123	5
Ensemble........		69	574	751	9

Moyenne : 1 once 6 dwts 6 grs à la tonne.

On observera que la batterie n'a fonctionné que quatorze jours pendant le mois de mars. Cela tient au délai qu'il a fallu pour enlever la vieille machine qui était en mauvais état, ainsi que l'ancienne batterie à 5 pilons. L'ajustage de la machine qui actionne la nouvelle usine à broyer a aussi pris beaucoup de temps. Depuis le 1er avril, on a 10 pilons en œuvre, et l'on négocie en ce moment l'achat de 10 autres pilons supplémentaires.

D'autre part, le développement de la mine est poussé avec la plus grande activité, afin de pouvoir assurer l'approvisionnement constant de l'usine et des pilons supplémentaires, M. T. von Hesser, anciennement de la Compagnie Française des Diamants, a été nommé directeur gérant de la mine, et les actionnaires lui doivent des remercîments tout particuliers pour l'energie et la capacité qu'il a déployées dans l'intérêt de la Compagnie.

On a reconnu que plusieurs articles des statuts avaient besoin d'être amendés, et une assemblée spéciale sera convoquée à ce sujet après la séance.

Aux termes des statuts, tous les directeurs doivent se retirer ; mais tous sont rééligibles.

Il ressort au meeting de nommer des auditeurs de comptes ; on a réélu les candidats des directeurs, MM. A. Tancred et L. Green.

On a créé deux agences de transfert, outre l'office principal de Grahamstown : l'une à Londres, 28, Hatton Garden ; directeur de l'agence, M. J. Wagner ; l'autre agence, à Johannesburg, avec M. L. Schneider pour agent.

Les directeurs sortants ont été réélus sans commentaires.

Dans la séance spéciale qui a suivi l'assemblée générale, on a voté plusieurs modifications aux statuts :

1° Dorénavant les trois cinquièmes des voix suffiront pour l'adoption d'une motion, au lieu des quatre cinquièmes des votes des actionnaires présents.

2° L'article 55 est ainsi modifié : il n'y aura plus d'assemblées générales semestrielles, mais une assemblée générale annuelle qui devra se tenir au plus tard le dernier jeudi de mai.

3° Aux termes de l'article 75, il fallait, pour se faire représenter aux assemblées d'actionnaires, envoyer une procuration transférable vingt et un jours avant la date de convocation. Maintenant ce délai est réduit à un seul jour.

Ces modifications ont été votées à l'unanimité. *(La Fortune.)*

Voici les productions depuis le 31 mars 1889 :

1889	Avril	280 onces.
—	Mai	320 —
—	Juin	156 —
—	Juillet	183 —
1889	Août	171 onces.
—	Novembre	353 —
—	Décembre	605 —

Derniers cours, 1889, 18 à 20 fr. Siège social, Kimberley ; agence à Londres, 28, Hatton Garden.

New Nooitgedacht G. M. C°. — Créée en 1888 au capital de £ 200,000 pour

acquérir la moitié du mynpach de la ferme Nooitgedacht. Fusionnée en 1889 avec la Nooitgedacht G. M. C°.

New Primrose G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 12 claims sur le Main Reef, ferme Elandsfontein, 12 claims au sud du Main Reef et parallèles à ce dernier; 12 claims sur la ferme Turffontein; 5 claims sur le mynpacht Hartog et un douzième d'intérêt dans le Syndicat Hartog. Le capital était primitivement de £ 35,000. A l'assemblée du 25 septembre 1889, la Compagnie a été reconstituée avec un capital de £ 175,000. Les premiers actionnaires avaient droit à cinq actions uouvelles par chaque action ancienne, plus à une action pour rien pour deux anciennes. 10,000 actions sont en réserve.

Depuis juillet 1888 jusqu'au mois d'août 1889, on a broyé 8,000 tonnes qui ont rendu un total de 4,252 on es 1/2 d'or.

Depuis, la production a été la suivante: septembre, 669 onces; octobre, 555.

Dernier cours, 1889, 40 francs. Siège social, Harrismith. Pas d'agence à Londres.

New Republic G. M. C°. — Créée en août 1889 pour racheter l'actif de la Republic G. M. C, créée en 1886 et comprenant 77 claims dans la vallée de de Kaap à 3 milles au nord-est de la ville de Barberton. Le capital est de £ 160,000 divisé en 110,000 actions de préférence de 4 sh. entièrement libérées et 50,000 actions ordinaires de £ 1 libérées.

Les liquidateurs du syndicat ont reçu £ 6,000 en espèces pour payer les dettes existantes; 50,000 actions ordinaires de £ 1 libérées ont été échangées contre 150,000 actions anciennes; 10,000 actions de préférence de 4 sh. libérées ont servi à payer ce qui restait dû aux vendeurs. Le solde des actions de préférence, 100,000 actions, ont été offertes en souscription aux anciens porteurs à raison de 2 actions de préférence par 3 actions nouvelles.

Siège social, Barberton. Agence à Londres, Warnford Court, E. C.

New Ross Hill G. M. C°. — Créée le 23 novembre 1886 en reconstitution de la Compagnie Ross Hill, créée en 1882 pour exploiter un terrain minier au Transvaal. Capital £ 81,000 en actions de £ 1. Siège social, 2, Suffolk Lane, London E. C. Dernier cours, 1889, 8 à 10 francs.

New Spitz-Kop. — Créée le 25 juillet 1889 en reconstitution de la Spitz-Kop G. M. C. formée en 1887 pour exploiter la ferme Spitz-Kop. Au 31 décembre les comptes de l'ancienne Compagnie s'établissaient ainsi : débit du compte de recettes et dépenses £ 10,485; argent en caisse £ 3,725; autres articles à l'actif, y compris des versements non effectués, £ 4,994 ; créditeurs divers £ 1,330.

La nouvelle Compagnie est au capital de £ 200,000 en actions de £ 1 dont £ 131,086 ont été émises et libérées.

Nigel G. M. C° — Créé en juillet 1888 pour acquérir une propriété minière d'une étendue de 5,600 acres, ferme Varkensfontein, près de la ville de Heidelberg, sur le Nigel Reef. Le capital est de £ 160,000 en actions de £ 1.

La première assemblée annuelle de cette Compagnie a eu lieu à Petermaritzburg le 29 juillet 1889. La *Nigel Gold Mining Company* a été enregistrée dans la colonie de Natal en juillet 1888 et dans la République Sud-Africaine en septembre 1888. Le capital social est de £ 160,000 dont £ 112,000 en actions de £ 1 ont été remises aux vendeurs des terrains et £ 48,000 souscrites par les actionnaires. La propriété de la Compagnie consiste en 5,600 acres sur la ferme *Varkensfontein*, près de Heidelberg.

On a obtenu jusqu'ici 3,677 onces d'or tirées de 1,392 tonnes de minerai et valant £ 13,382 7 sh. Le nombre des filons découverts sur la propriété est de six. Le rendement moyen des broyages est de 2 onces 13 pennyweights et 21 grains par tonne de quartz.

L'existence de la houille sur le domaine de la Nigel est aujourd'hui hors de doute.

Le personnel blanc et noir employé dans la mine et à l'usine comprend 329 individus.

La batterie actuelle comprend 20 pilons; mais on se propose de monter prochainement 30 pilons Sandycroft, pour lesquels on prépare du minerai en suffisance.

Le montant total des dépenses en travaux miniers s'élève à £ 24,963. Les bénéfices nets s'élèvent à £ 4,757. La vente de l'or a produit £ 13,382. Il y a 1,100 tonnes de quartz sur le carreau de la mine. *(La Fortune.)*

Un dividende de 5 °/. a été déclaré en mars 1889.

Voici la production mensuelle depuis le 30 juin 1889: juillet 80 onces; en décembre 1,470 onces. Dernier cours, 1889, 80 à 85 francs. Siège social, Maritzburg. Pas d'agence à Londres.

Nigel Jumpers G. M. Cº — Créée en 1889 pour exploiter 7 claims sur la ferme Bultfontein, district de Heidelberg. Capital £ 25,000; prix de la propriété £ 15,000. Dernier cours, 1889, 12 fr. 50. Siège social, Johannesburg.

Nil Desperandum G. M. Cº — Créée en 1886 pour exploiter 12 claims de la colline de Sheba. Capital £ 29,000. Fusionnée depuis avec la Oriental and Sheba Valley Cº (voir cette dernière). Les actionnaires de la Nil Desperandum ont reçu une action de la Compagnie Oriental pour deux actions de leur Compagnie.

Nooitgedacht Estate and G. M. Cº Lydenburg. — Créée le 1er mars 1889 pour acquérir de la Compagnie Gold Estates (Transvaal) la ferme Nooitgedacht, district de Lydenburg, à environ sept milles de la ville de ce nom. Cette propriété était déjà en exploitation et comprenait tout un matériel en activité. Capital £ 160,000. (Voir Gold Estates (Transvaal).

Dernier cours 1889, 6 à 7 francs de prime. Les actions offertes au public ne sont libérées que de 10 sh. — Siège social, 8, Old Jewry.

Nooitgedacht Extension G. M. Cº, Klerksdorp. — Créée en 1888 pour acquérir 55 claims sur la ferme Nooitgedacht, district de Klerksdorp. Capital £ 100,000. A l'Assemblée du 30 septembre 1889, le compte de profits et pertes se soldait par £ 1,837 au crédit. A cette assemblée, les directeurs ont été autorisés à vendre 5 claims pour £ 2,000 chacun.

Nooitgedacht Gold Mining Company, limited.— Capital £ 100,000, en actions de £ 1 libérées. Réserve £ 10,000. Propriété: la moitié du mynpacht de la ferme Nooitgedacht (435 morgen) à trois milles de Klerksdorp. Batterie de 20 pilons ouverte le 1er décembre 1888

La Compagnie Nooitgedacht avait été primitivement créée au capital de £ 80,000, mais par une assemblée en date du 16 février 1889 son capital fut porté à £ 100,000 par la création de 20,000 actions nouvelles. Sur ces 20,000 actions, 10,000 ont été prises ferme à £ 2 par un M. King, le 10,000 autres ont été conservées en réserve pour être émises ultérieurement au moment jugé le plus favorable par la direction.

A cette même assemblée, le même M. King avait soumis une proposition d'achat de la moitié du mynpacht de la Compagnie Nooitgedacht moyennant 80,000 actions d'une Compagnie à créer sous le nom de *New Nooitgedacht Gold Mining Company*. La proposition était formulée en ces termes :

« La nouvelle Compagnie devra être constituée sur les bases suivantes : Capital nominal, £ 200,000 en actions d'une £ 1 ,y compris un fonds de roulement de £ 25,000 et 10,000 actions en réserve. Votre Compagnie devra recevoir, en échange de la portion vendue de son domaine, 80,000 actions de £ 1 entièrement libérées, de la nouvelle Société, plus une somme de £ 25,000 comptant. Le paiement de ces £ 25,000 aura lieu au transfert de la moitié de votre mynpacht à moi ou à mes mandataires légaux. Les 80,000 actions de la nouvelle Compagnie vous seront remises aussitôt que possible après l'enregistrement des statuts. »

Cette proposition ayant été acceptée à l'unanimité, la Compagnie New Nooitgedacht fut créée aussitôt et les actionnaires de la Compagnie Nooitgedacht anciennes reçurent à la fin de mai 1889 une action de la Compagnie nouvelle par chaque action de la Compagnie ancienne.

Fusion des compagnies Nooitgedacht, New Nooitgedacht et Klerksdorp Gold Mining.

Cette première division de la Compagnie Nooitgedacht a été bientôt suivie d'une importante fusion des trois Compagnies : *Nooitgedacht Gold Mining, New Nooitgedacht et Klerksdorp Gold Mining Cº* en une vaste Compagnie sous le nom de : NOOITGEDACHT GOLD MINING COMPANY.

Cette fusion a été décidée le 27 juillet 1889, les droits des Compagnies respectives ayant été réglés de la manière suivante :

Chaque porteur de *cent* actions *Klerksdorp* reçoit en échange *cinquante* actions de la Compagnie de fusion.

Chaque porteur de *cent* actions *New Nooitgedacht* reçoit 53 13/16 d'actions de la Compagnie de fusion.

Chaque porteur de *cent Nooitgedacht* reçoit 126 2/3 actions de la Compagnie de fusion.

Le capital de la nouvelle Compagnie sera £ 275,000 en actions d'une livre sterling, dont 4,000 restent en réserve. Le fonds de roulement est de £ 70,000.

Notre journal *La Fortune* dans son numéro du 11 août 1889 expliquait ainsi la combinaison :

« Voici la position respective des Compagnies intéressées dans le projet de fusion :

Compagnies	Capital	En Caisse	Actions de réserve
Nooitgedacht . . . . Livres.	100,000	37,000	10,000
New Nooitgedacht.	200,000	20,000	10,000
Klerksdorp.	125,000	13,000	15,000
Totaux.	425,000	70,000	35,000

Conformément aux stipulations arrêtées, et qu'on ne pourrait d'ailleurs guère améliorer, il ne s'agit que du montant déjà versé du capital nominal de chaque Compagnie; de sorte que les actionnaires recevront les titres de la nouvelle Compagnie proportionnellement aux valeurs qu'ils possèdent.

Nooitgedacht Company, capital payé £ 90,000, reçoit en *Nooitgedachts* 90,000 actions + 24 0/0 pour supplément de fonds de roulement.

New Nooitgedacht Company, capital payé £ 190,000, reçoit 95,000 actions + 7 0/0 pour fonds de roulement supplémentaire.

Klersdorp Company, capital £ 110,000, reçoit 55,000 actions.

Le capital de la nouvelle Compagnie sera de £ 275,000, y compris 4,000 actions de réserve, tandis que le fonds de roulement se composera de £ 70,000 ou près de 25 0/0 du capital nominal. Les actions supplémentaires reçues par les Compagnies *Nooitgedacht* et *New Nooitgedacht* représentent la différence entre l'encaisse disponible de la *Klerksdorp* £ 130,000 et les sommes figurant comme capital de roulement chez les deux premières Compagnies susmentionnées.

Les bénéfices qui résulteront de l'exploitation collective des trois propriétés par une seule administration disposant d'une somme de £ 70,000 seront certainement considérables. Non seulement la nouvelle Compagnie pourra monter de 60 à 100 pilons ; mais les frais de manipulation seront tellement réduits que même le minerai le plus inférieur produira des rendements rénumérateurs en bons dividendes, résultat impossible à obtenir lorsque le travail est exécuté sur une petite échelle dans une mine sans grande étendue. »

(*La Fortune*, numéro du 11 août 1889.)

Les rendements de la Nooitgedacht ancienne ont été les suivants : février 1889, 363 onces; avril 1869, 321 onces; juillet 1889, 675 onces; de juillet à décembre 1889; 3,531, 30 pilons en fonction, 60 commandés.

Dernier cours des actions de la Compagnie fusionnée 1889, 40 francs.

Siège social, Kimberley; agent à Londres, Wagner, 28, Hatton Garden E. C.

Nooitgedacht Victoria G. M. C°, Limited. — Capital £ 100,000 en actions de £ 1, libérées. Fonds de roulement £ 15,000. Réserve £ 10,000. Propriété, 47 claims touchant le Mynpacht de Nooitgedacht, et deux concessions d'eau. A l'Assemblée de septembre 1889, le solde en caisse s'élevait à £ 6,066. Dernier cours 1889, 6 à 7 francs. Siège social, Johannesburg.

North de Kaap G. M. C°. — Capital £ 30,000 en actions de £ 1. Acquisition de terrains miniers et concession d'eau dans le nord du district de de Kaap. Créée le 28 mai 1889. Siège social, 1, Jeffrey's Square, Londres. Cours et situation inconnus.

North Jumpers G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 27 claims sur la ferme Doornfontein, au nord de la Compagnie Jumpers, Witwatersrand, Capital £ 10,000 en actions de £ 1. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Northern Transvaal G. M. C°. — Créée le 6 décembre 1886 pour acquérir environ 6,300 acres dans le district de Waterberg, Capital £ 60,000 en actions de £ 1. Siège social, St. Stephen's Chambers, Telegraph str., Londres E. C. Cours et situation inconnus.

Northern Transvaal Lands C°. — Créée le 11 octobre 1889 pour acquérir et exploiter 66 fermes situées dans les districts de Zoutpansberg, Waterberg et Blœmhof, (Transvaal), et représentant une superficie d'environ 620 milles carrés. Ces fermes sont pour la plupart situées le long des rivières Silati, Letaba, Palala, Zand Tambookie et Sterks. Capital £ 200,000. 120,000 actions de £ 1 ont été offertes en sourscription publique, au mois d'octobre 1889, avec 5 sh. de prime. Les vendeurs ont reçu £ 100,000 en espèces et £ 60,000 en actions libérées. Dernier cours 1889, 25 sh. *de prime*. Siège social, 33, Cornhill.

Northey G. N. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 33 claims sur la ferme Langlaagte. Situation inconnue. Siège social, Aliwal North.

Notre-Dame-des-Victoires (Transvaal) G. M. C. Wolverand Klerksdorp. — Créée le 28 avril 1888. Capital £ 250,000 en actions de £ 1, libérées. Fonds de roulement £ 50,000. Propriété, 103 claims dans le Mynpacht de la ferme Wolverand, 9 milles à l'ouest de Klerksdorp. Machinerie, un moulin Davey Paxman Huntington, qu'on estime pouvoir broyer 60 tonnes par jour, est actuellement en voie de construction.

(Extraits du journal *La Fortune*). — Les directeurs de la Notre-Dame des Victoire (Transvaal) Gold Mining Company ont reçu le télégramme suivant de leur superintendant des mines, en date du 30 juillet 1889 :

« Nous avons découvert un gisement de minerai friable de la plus belle qualité. Nous avons fait opérer divers essais par Holleman, lesquels ont donné les résultats suivants :

» Essais au feu, 6 onces 7 1/2 dwts d'or à la tonne : essai au pilon, 5 onces 6 dwts d'orà la tonne de 2,240 livres. Nous travaillons jour et nuit afin de développer cette importante découverte. »

A la date du 26 août 1889, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu au siège social à Londres. Le colonel Coxon présidait, en l'absence du président de la Compagnie lord Gifford. Sur la proposition de M. Edward Jones, l'amendement technique introduit dans les statuts a été voté à l'unanimité.

Le président a annoncé que la mine était en excellente voie ; on peut s'attendre à recevoir, d'un moment à l'autre, des nouvelles confirmant la découverte d'un riche filon qui rend 1 1/2 once à la tonne.

A la date du 29 septembre 1889, la Compagnie a publié le télégramme suivant :

« On a foncé 830 pieds de puits ; on a poussé sur la veine 1,150 pieds de galeries. Le filon mesure en moyenne 5 pieds de large. On a amoncelé sur le carreau de la mine 1,100 tonnes de minerai très riche. Il y a en vue de la mine un énorme volume de minerai d'excellente qualité. Je vous enverrai demain des échantillons. Nous poussons les travaux avec la plus grande énergie, travaillant jour et nuit.

Dernier cours, 1889, 20 à 25 francs. Siège social, 19, St. Swithin's lane, Londres.

Les actions libérées et *au porteur* se négocient sur le marché en Banque de Paris ; ces dernières étaient cotées 24 francs, le 31 décembre 1889. Aucun dividende n'a été distribué, aucun rapport sur la situation financière n'a été publié jusqu'ici.

Nottingham Mining Property (Barberton). — Créée le 20 mars 1889 pour acquérir la mine de ce nom située à côté de Barberton, district de de Kaap. Capital £ 45,000 dont £ 30,000 au vendeur. Siège social, 19, Queen Victoria str., Londres. Cours et situation inconnus.

Nylstroom Company. — Créée le 17 novembre 1886 pour acquérir plusieurs fermes dans le district de Waterberg. Capital £ 20,000. A une Assemblée tenue le 12 avril 1889, le Président répondant à une question, a déclaré que les fermes (pour lesquelles on a payé £ 6,250) n'avaient jamais pu être découvertes dans le Transvaal. Siège social, 66, Coleman str., Londres.

Nylstroom Land and Exploration Syndicate. — Créé le 14 février 1889 pour acquérir des propriétés minières au Transvaal. Capital £ 12,000 en actions de £ 100. Siège social, 72, King William str., Londres. Cours et situation inconnus.

Oakley G. M. C°. — Créée le 30 septembre 1887, au capital de £ 50,000. Fusionnée en mai 1889 avec la First Netherlands Transvaal G. M. C°. (Voir cette dernière.)

Oaks Silver Prospecting and Developing Syndicate — Créé en 1889 pour exploiter la ferme Pienaar Poortje, comprenant 85,000 acres, Transvaal. Capital £ 30,000. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Oceana Transvaal Land. — Créée le 18 novembre 1886 pour acquérir 1,500,000 acres de terrain au Transvaal, comprenant 299 fermes ou portions de fermes. Ces propriétés qui ont coûté en moyenne 1 sh 3 d (1 fr. 55) l'acre, sont situées dans les districts suivants : Heidelberg, Middleberg, Rustenberg, Waterberg, Zoutpansberg et Lydenburg.

Le capital est de £ 150,000. Il était originairement divisé en actions de £ 5; mais en février 1889, ces actions étant montées jusqu'à £ 20, on décida de les diviser en cinq actions de £ 1 chacune, de telle sorte qu'aujourd'hui, il existe 150,000 actions de £ 1.

Rapport au 30 juin 1889, soumis à l'Assemblée du 21 novembre 1889. — Les directeurs s'estiment heureux de pouvoir communiquer à l'Assemblée les résultats importants obtenus depuis la fin de l'année financière, le 30 juin 1889, jusqu'à ce jour, par des ventes de terrains à un prix hautement rémunérateur.

Le bloc de 60 fermes, connu sous le nom de *New Belgium*, dans le district de Waterberg, a été vendu à la Compagnie subsidiaire *The New Belgium Land and Developement Company, Limited*, pour une somme de £ 150,000, payable ainsi :

En espèces	65,000	liv. st.
En actions liberées	75,000	—
En actions privilégiées.	10,000	—

Ces actions privilégiées auront droit à la moitié des bénéfices réalisés à partir de l'année qui suivra le paiement d'un dividende de 25 0/0 aux actions ordinaires.

Le mois dernier, les directeurs ont pu terminer heureusement la vente de la ferme *Burgersdorp*, portion du bloc de six fermes appartenant à la Compagnie et située dans le Murchison Range, district de Zoutpansberg, et sur laquelle le riche filon *Swiss Reef* a été découvert.

Ce bloc a été vendu pour la somme de £ 200,000 en actions libérées de la *Silati River Gold Mining and Prospecting Limited*. plus 500 parts de fondateur de la même Compagnie, lesquelles auront droit à la moitié des bénéfices nets de la Compagnie après que les actions ordinaires auront touché, en dividendes ou autrement, un montant égal à leur valeur nominale.

Les directeurs auront ainsi à leur disposition, d'ici à peu de temps, une somme en espèces de £ 260,000 environ et un actif sous forme de titres et actions représentant une valeur très considérable. Après mûre délibération, ils ont décidé de soumettre aux actionnaires le plan de répartition qui suit :

1° Garder un fonds de roulement d'au moins £ 50,000, somme que le comité considère comme amplement suffisante pour l'exploration, le développement et l'administration de la Compagnie;

2° Répartir, aussitôt qu'on le pourra, une somme de £ 150,000, montant égal au capital total de la Compagnie ;

3° Diviser les actions d'une livre actuelle en dix actions de deux shillings chacune. Le but de cette mesure est d'augmenter considérablement le nombre des actions, sans grossir le capital social, qui restera au chiffre relativement modeste de £ 150,000.

Si l'assemblée générale approuve les propositions précédentes, les directeurs prendront les mesures nécessaires pour les mettre sans délai à exécution.

Les directeurs examinent en ce moment la question de savoir ce qu'il faut faire de l'actif non liquidé de la Compagnie.

Le nombre des actionnaires s'est beaucoup accru récemment; la plupart des nouveaux n'ont probablement qu'une connaissance assez imparfaite de l'étendue et de la valeur des propriétés possédées par la Compagnie; c'est pourquoi les directeurs ont pensé qu'il pourrait être utile de leur soumettre un relevé succinct des présentes possessions de l'Oceana Company et quelques considérations sur leurs perspectives futures. Ce travail est dû à l'administrateur local, M. J. C. A. Henderson.

Malgré la longueur du document ci-dessous, nous avons cru devoir le publier *in extenso*, parce qu'il constitue une description détaillée des terrains du Transvaal, description qui n'existe pas jusqu'ici dans ce livre. De plus, l'importance de la Compagnie et l'avenir auquel elle paraît appelée méritent qu'on s'étende longuement à son sujet.

Rapport du Président sur son voyage au Transvaal. — M. Pasteur, le Président, s'exprime ainsi :

J'ai le plaisir de vous adresser la relation de mon voyage au Transvaal; je pense que la meilleure voie sera de vous donner une description successive de mes diverses visites aux fermes possédées par notre Compagnie, dans l'ordre où ces visites ont été effectuées.

Le 21 juin 1889, je quittai Johannesburg pour Heidelberg, avec MM. E. R. Thompson, M. Wills et William Pott, dans la calèche à quatre chevaux de la Compagnie; nous atteignimes l'hôtel Rietspruit en deux heures; de là, à travers le cours d'eau *(spruit)*, nous pénétrâmes en quelques minutes sur l'extrémité nord-ouest de Koppieskraal ; une heure après, nous

arrivions à Eendragt qui se trouve sur les pentes septentrionales des collines Zwartberg, à environ quarante minu es de marche de la ville de Heidelberg.

Rien ne peut surpasser la beauté du manoir d'Eendragt; une belle vieille ferme, entourée d'arbres magnifiques, gommiers, chênes, etc., en contre-bas de laquelle s'étend, en pente douce, un enclos de dix-huit acres bien arrosé et partiellement cultivé en orge, avoine et maïs; le reste de l'enclos forme un ancien jardin potager et un verger qui abonde en arbres fruitiers de toutes sortes. Le ruisseau qui baigne la partie inférieure du verger est bordé de taillis, de peupliers, de gommiers, de châtaigniers espagnols, etc., etc.

Les deux fermes s'étendent de la crête des collines jusque vers les gorges et les vallées formées par les éperons ou contreforts courant de la chaîne principale dans la direction du nord, et s'ouvrant graduellement en un vaste plateau légèrement ondulé, que traverse la grand' route de Heidelberg à Johannesburg. Par un temps clair, on peut apercevoir cette dernière ville sur les pentes du Witwatersrand.

L'altitude est de 5,000 à 5,600 pieds; à l'exception de quelques places fort pierreuses, le sol est un humus noir et pro ond, couvert d'herbe tendre et fine et admirablement convenable à l'élève du bétail, spécialement des moutons.

Dans chaque gorge, on trouve des sources qu'on pourrait ouvrir et dégager, et qui, au moyen de réservoirs, fourniront un ample approvisionnement d'eau à l'agriculture et à l'élevage. M. W. Pott a entrepris l'œuvre d'ouvrir ces sources de façon à augmenter à peu de frais l'approvisionnement d'eau dans chacune des quatre vallées. A en juger par la manière absolument efficace avec laquelle il a organisé un enclos de 70 acres pour former une pépinière à Eendragt, au moyen de tranchées et de conduites pour drainer quelques places marécageuses, dans l'espace de trois semaines, je ne doute pas qu'il ne réussisse à accomplir ce travail avec promptitude et intelligence.

Ces deux fermes, étant données leur situation et la richesse de leur sol, devront fournir des résultats excellents au point de vue agricole.

Les deux grands ennemis des fermiers au Transvaal, l'épizootie des bestiaux et la maladie des chevaux, y sont inconnus; on pourrait donc créer là un grand établissement d'élevage et une laiterie modèle; la culture des fourrages et du blé cafre rapporteraient aussi de beaux revenus. Je ne doute pas qu'un tel établissement agricole ne tardera pas à être créé.

M. Dick a entouré 400 acres sur Koppieskraal, dont déjà vingt environ ont été labourés et plantés de pommes de terre, orge, etc., lorsque je visitais la propriété, le 5 septembre dernier; je suis persuadé que la plus grande partie du reste aura été emblavée avant la saison pluvieuse.

M. Dick avait déjà vendu à Heidelberg du fourrage provenant des 18 acres enclos à raison de 8 à 10 pence par botte, ce qui représente un bénéfice largement rémunérateur.

On continue le plantage d'arbres sur les 70 acres enclos d'Eendragt sous la surveillance de M. Collingbourne, gérant des pépinières de Leuwkop; on reboise avec des gommiers bleus et l'on sème plusieurs espèces de conifères résineux.

Pour donner un exemple de l'aptitude du sol à recevoir et à nourrir les espèces ligneuses, je citerai ce gommier planté dans le jardin en bas de la ferme, il y a quelque trente ans; il atteint aujourd'hui 100 pieds de haut et 19 pieds de circonférence. On dit que c'est le plus grand arbre de tout le pays.

De l'énorme développement des mines entre Johannesburg et Heidelberg et de l'absence complète d'arbres dans cette partie du pays, la demande pour le bois nécessaire aux mines et à la construction des bâtiments d'exploitation ne peut que suivre une progression croissante d'année en année, et fort probablement la culture forestière deviendra la plus profitable de toutes les branches de l'agriculture.

Nous fîmes une longue visite, sous la direction de M. Sims, au *Black Reef* dont on peut tracer les affleurements sur 3 1/2 milles à travers la partie basse septentrionale du Koppieskraal. A en juger par les tranchées que je vis sur la ligne de ce filon et par les « pannings » que nous exécutions avec du minerai prélevé de chacune de ces tranchées, le *reef* paraît être très morcelé. Jusqu'à ce qu'il ait été coupé à un niveau plus profond au moyen de puits ou d'une machine à perforer, il est inutile de s'aventurer à émettre des prédictions; mais il n'y a aucune raison pour que, sur une telle longueur d'affleurement, on ne trouve pas à quelque profondeur de la surface plusieurs filons rémunérateurs.

Nous inspectâmes les puits et les tranchées, creusés par M. Sims, à une courte distance au sud du *Black Reef*, sur indices de quartz de bonne apparence. M. Henderson et moi décidâmes de permettre à M. Sims de continuer à chercher le filon au moyen d'une tranchée continue à angle droit avec la ligne du Black Reef.

Une dépense de quelques centaines de livres sterling pour cet objet nous paraît parfitement justifiable.

Quant à Eendragt, j'ai requis M. Sims d'examiner chaque tranchée ou puits creusé par MM. Allen, Walker et autres, de prendre de nouveaux échantillons de chacun, de les essayer et d'envoyer au comité son rapport avec des prospecteurs originaux. La formation à Eendragt, qui

est plus montagneuse qu'à Koppieskraal est, en conséquence, moins régulière, et les filons, s'ils existent, peuvent être profonds et plus difficiles à trouver.

Le 3 juillet dernier, je partis de Pretoria avec M. Thompson et M. Van Reesend pour excursion à Rustenburg. M. Widis et M. Barnard nous accompagnent dans une voiture du Cap. Nous atteignîmes Rustenburg le 5, où nous fûmes reçus de la façon la plus aimable par M. Kemsley; il nous communiqua les plus précieuses informations sur ce district. Nous visitâmes aussi M. Schoch à sa belle ferme de Boschval où nous visitâmes ses orangeries, son champ de canne à sucre et particulièrement sa plantation de caféiers chargés de fruits : M. Van Reesend déclara ces cafés égaux sinon supérieurs à ceux qu'il avait vus aux Indes.

De là, nous voyageâmes vers le nord, passant la mission de Saul's Poort dans le Buschveldt, jusqu'à la rivière Crocodile; la contrée est épaissement boisée, principalement de *camelthorns* ou de mimosas épineux, et est très sèche à cette époque de l'année; mais en approchant les collines qui bordent la rivière Crocodile, la végétation prend un aspect plus riche et plus tropical, et on trouve en abondance des bois magnifiques de mimosas poussant sur les bords de la rivière à une hauteur de 80 à 100 pieds. Nous traversâmes le Crocodile sur un banc de sable près du camp du capitaine Baillie, suivant à notre retour la rive droite. Notre ferme Koedoes Wey est dans les montagnes non loin de ce point : on dit qu'il y a de l'or dans son voisinage immédiat.

Continuant à longer la base du Boshof Range, nous passâmes sur la partie inférieure de notre ferme Olifant's Hock, qui s'étend sur une contrée couverte de pâturages et bien boisée avec de l'eau jusqu'au sommet des montagnes; là Paarde Kraal commence, s'étendant de l'autre côté de la chaîne, à travers une vallée latérale, les deux fermes ne formant qu'un bloc.

Huit des fermes de la Compagnie sont situées à l'extrémité nord de Rustenburg à l'angle formé par la jonction du Crocodile avec la rivière Matlabas. Quatre sont sur les bords de ces cours d'eau, très bon pâturages et abondance de beau bois; les quatre autres sont dans le Busch Veldt, à quelque distance des rivières. Toutes sont de grande valeur, quelques-unes sont fortement peuplées de Cafres et situées dans l'enceinte du pays où les Boërs ont coutume d'hiverner avec leurs troupeaux. M. Rawbone, notre agent et représentant dans le district, a pour instruction de percevoir, chaque fois que cela est possible, des loyers des Boers et des Cafres; il a réussi à obtenir trente excellents bœufs, les Cafres préférant ce mode de payement en nature à l'acquittement en espèces. Ceci nous convient également, car nous désirons garnir de bétail nos fermes d'Heidelberg. Nous avons donné aussi à M. Rawbone des instructions rigoureuses afin qu'il tente de mettre un frein à l'abattage du bois de nos fermes en imposant des amendes sur les délinquants partout où il pourra.

La valeur de la terre augmente progressivement à Rustenberg, surtout depuis que l'or a été découvert récemment dans plusieurs localités du district. On procède à un prospecting persévérant.

Je n'ai pas visité Boschfontein, à une heure de cheval de Rustenberg ni Blauwbank, parce que, à cause de détails vexatoires provenant des propriétaires d'autres portions de deux fermes, nous n'avons pu encore obtenir que les arpenteurs du gouvernement fixassent les limites de ce qui nous appartient. Cependant cette opération cadastrale ne tardera pas à avoir lieu.

Le 20 juillet, je partais avec M. Henderson, M. Van Reesema et M. Wills, dans une voiture à ressorts traînée par dix mules et chevaux, pour le nord. Après avoir passé les plaines de Springbok, où, pendant 23 milles, on ne peut trouver une goutte d'eau, nous atteignîmes la ferme Tweefontein appartenant à M. De Beer, à 10 milles au sud de Nylstroom; nous visitâmes là de magnifiques plantations de café.

De là nous nous rendimes, accompagnés de MM. Steynburg, à notre ferme de Modderpoorf, 4 milles plus ou moins à l'ouest.

C'est une très belle ferme, avec un sol profond et riche; elle est fort bien boisée et occupe les deux versants d'une vallée à travers laquelle coule le Klein Nyl; les ruines d'un vieux manoir entourées d'arbres fruitiers : citronniers, pêchers et orangers, un kraal de Cafres, des champs de blé indigène arrosés par un charmant ruisseau, témoignent des avantages de cette terre que M. Van Reesema considère comme étant propre à la culture du café. De Nylstroom où nous campâmes pendant la nuit, nous continuâmes notre voyage dans la direction du nord, et nous atteignîmes, après une course d'une heure, Rietspruit, ferme indivise, dont l'*Oceana Company* possède un quart et la *Balkis Company* les trois autres quarts. Cette ferme couvre une vaste vallée du sud-ouest au nord-est, entre deux rangées de collines. A mi-chemin dans la vallée, on voit les ruines d'un vieux manoir boer, avec jardin et moulin fourni d'eau par un torrent qui descend d'une vallée latérale ouverte vers le nord et vers laquelle nous nous dirigeâmes, montant une côte bien boisée le long d'un précipice où mugit un torrent. On pourait planter des caféiers dans beaucoup d'endroits de cette localité.

Montant le ruisseau jusqu'à sa source, nous entrâmes sur la ferme Sandfontein, dont la moitié appartient à l'*Oceana Company*. Cette ferme est plus élevée et plus pierreuse que celle de Rietspruit; on y voit divers affleurements de filons qui méritent d'être prospectés plus tard.

Nous visitâmes ensuite les fermes suivantes appartenant à la Compagnie : *Buffelsfontein*. *Sterkfontein* et *Paarde Drift*, situées toutes les trois sur le côté sud d'une vallée longue et large, bordée au nord par la chaîne des montagnes Hanglip. Ces fermes s'étendent du sommet des collines le long d'une contrée en pente douce et ondulée, couverte de forêts et de vastes parcelles d'un sol riche en humus convenable pour le blé cafre et autres cé[illegible]s le long des rives du Sterkstroom un beau ruisseau limpide court dans la direction

du nord-est ; elles sont aussi bien arrosées par des sources, dont l'une, jaillissant au milieu d'une grande prairie, donne son nom à Sterkfontein (fontaine forte).

Les trois fermes sont bien boisées avec de grands arbres, tels que karehauts, syringas, figuiers et oliviers sauvages. Elles paraissent être bien situées pour l'élevage des bestiaux, et plusieurs parties s'adapteraient probablement aux cultures tropicales. On trouve un affleurement considérable de bon conglomérat aurifère sur la ferme Buffelsfontein, s'étendant à la frontière de Wohlgevonden, la propriété de M. Von der Wenter, sur laquelle quelques reefs ont été ouverts depuis les neufs derniers mois par des prospecteurs anglais. Nous avions visité leur camp le jour précédent et obtenu d'eux des échantillons des divers filons, que nous essayâmes au *pan*, trouvant à chaque expérience un rendement d'or satisfaisant.

Sur le versant nord de la vallée, nous aperçûmes à une distance de quelques milles de Sterkfontein notre ferme de Buffelshoek qui s'étend sur les pentes méridionales des montagnes Hanglip, vers le Sterkstroom, et qui paraît être semblable aux trois autres qu'on vient de décrire. Ces quatre fermes se trouvent toutes à 25 ou 30 milles de Nylstroom.

De Paarde Drift, le point oriental extrême du groupe, nous tournâmes au sud, chevauchant sur la route du Hanglip, à travers le Rietbokspruit et nous atteignîmes Riesfontein, qui appartient à notre Compagnie.

Cette ferme s'étend sur une grande étendue de terres à pâturages bien boisées, arrosées par le ruisseau Andrea's Loop et d'autres petits cours d'eau ; la grand' route de Nylstroom, vers le sud, traverse la partie basse du pays. Des filons existent sur cette ferme où l'on a constaté la présence de l'or ; de sa situation et de la qualité de son terrain, on peut conclure que cette propriété possède une grande valeur intrinsèque.

Suivant pendant trois ou quatre heures la grand' route qui se dirige au nord, nous traversâmes le Nyl à Moord's Drift, et campâmes bientôt après sur notre ferme Rooipoort, magnifiquement située dans une vallée largement ouverte, bordée de chaque côté par de belles rangées de montagnes. Rooipoort a un sol noir très riche, où les Cafres cultivent des céréales splendides. L'abondance de bois et d'herbe tendre permet de conclure à l'extrême fertilité de ce district; le tabac, le café, etc., peuvent sans aucun doute y prospérer, tandis que la route qui le traverse offre de grandes facilités pour le transport. Il est arrosé par plusieurs ruisseaux, mais se trouve séparé du Nyl par une étroite langue de terre. Nous continuâmes notre voyage vers le nord, par Makapan's Poort, vers Smitsdorp et Marabastadt, visitant en route les mines de Waterfal et de Mont-Maré par Eersteling. A un couple de milles de Marabastadt, nous longeâmes, sur une courte distance, notre ferme Leuwkuil, située sur les pentes des collines à herbes basses courant vers la rivière Sand.

Malheureusement, la commission de réinspection a planté les poteaux de démarcation de la ferme à plusieurs centaines de mètres loin de la rivière à laquelle on croyait que nos limites atteignaient. Cependant, cela pourra devenir avantageux si la ville augmente et si l'on trouve que la ferme contient de l'or, ainsi que cela a déjà eu lieu tout près de ses limites.

Après avoir passé à travers Pietersburg et Klipdom Fort où nous fûmes très hospitalièrement reçus par le capitaine Dahl, le commissaire indigène du district, nous nous dirigeâmes vers la partie inférieure de Rooidrai, ferme dont nous possédons la moitié, l'autre moitié appartenant au beau-frère du président Krüger. Rooidrai est situé sur la Sand river, et du fait qu'on y trouve les kraals des Cafres et une mission allemande les avoisinant, il faut que ce soit une bonne et avantageuse propriété agricole. Nous campâmes près du tourbillon de la rivière Dwars, et, de bonne heure dans l'après-midi, nous atteignîmes Lovedale Park, dans le Spelonken, résidence de M. et Mme Cooksley, où nous profitâmes pendant trois jours de l'hospitalité de leur délicieux *home* anglais. Cette portion du pays est très belle; au nord, s'élève la grande chaîne du Zoutpansberg, longue suite de montagnes dont plusieurs sont très épaissement boisées et qui courent de l'est à l'ouest. Sur le plus haut sommet, au centre de la chaîne, on voit la forteresse du fameux chef Makato, laquelle a bien quelques chances de résister aux attaques du général Joubert, chef de l'expédition envoyée par le Transvaal pour la réduire. Un corps de troupe nombreux sera probablement nécessaire pour vaincre la résitance de Makato ; comme nous entrons dans la période des chaleurs qui rendent impossibles toutes les opérations militaires, l'expédition sera nécessairement remise à la prochaine saison froide.

Au pied de Zoutpansberg s'étend une vaste plaine, arrosée par la rivière Doorn et ses affluents, courant dans la direction de l'est; au sud s'élève la chaîne des collines élevées appelées le Klein Spelonken, sur les pentes desquelles sont situées la ferme de M. Cooksley avec plusieurs autres fermes de résidants anglais et les stations de mission suisse d'Elim et Valdezia.

Dans la plaine et sur la route de la forteresse de Makato s'élève notre ferme Vygeboomsdrift, où d'énormes dépôts de pierres savonneuses ont été trouvés ; une partie de ces pierres sont très unies et ressemblent au jade. Des échantillons envoyés à Londres et essayés comme aurifères ont rendu de 3 à 4 pennyweights d'or à la tonne ; ceci a été confirmé par des essais faits à Pretoria ; des travaux ultérieurs de prospection seront effectués aussitôt que possible. On prospecte actuellement l'or dans le district de Klein Spelonken, et j'ai visité, en compagnie de M. Cooksley, plusieurs de ses fermes où l'on peut voir de nombreux affleurements de quartz et de conglomérat.

On agit de même sur sa ferme de Madrid à 20 milles plus loin à l'est sur la rivière Doorn ; on creusa un puits de 35 pieds de profondeur dans lequel nous prélevâmes des échantillons d'un filon de quartz qui, au *panning*, donnèrent une apparence d'or ; cette ferme contient de nombreux affleurements de filons.

La vallée de Klein Spelonken est très bien située pour toute espèce de culture, depuis les blés et maïs jusqu'à la canne à sucre et au café. Elle est fort bien arrosée et, sur bien des

points, magnifiquement boisée. Il n'y a pas d'orange supérieure à celles qu'on peut admirer à Lovedale Park et dont Mme Cooksley surveille la croissance.

Après avoir visité les stations de la mission suisse établies à Elim et à Valdezia où nous fûmes traités avec la plus cordiale hospitalité par M. Creux et sa famille et par Mmes Berthoud et Schlœfli, et après avoir visité aussi la station de la mission allemande de M. Schnellnus, à Tsakoma, nous rebroussâmes chemin vers l'ouest et traversâmes la chaîne du Spelonken près de Mashao Kop, nous descendîmes vers le fond du bassin de la Letabi et établîmes notre camp à Pisangfontein.

Les fermes *Tours*, *Sedan*, *Burghersdorp*, *Schelm*, *Inglesberg* et *Bordeaux*, appartenant à la Compagnie Oceana, forment un bloc de deux fermes de large sur trois en profondeur et sont situées au pied ou sur les fentes du Drackenberg et immédiatement en face de l'éperon connu sous le nom de Murchison Range qui n'est qu'à quelques milles de distance, formant presque un angle droit avec les principales chaînes de montagnes.

La direction de ces montagnes est de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est.

Le bloc est borné au nord et à l'ouest par les terres du Gouvernement, au sud par les fermes *Paris*, *Calais* et *Pretoria*, qui appartiennent à M. Nelmapius, et à l'est par le bloc *Harmony*, propriété de MM. Mockford.

La rivière Silati se fraye une route par le coin sud-ouest du bloc, et la rivière Thabina court presque parallèle et à environ 1 1/2 mille de sa ligne frontière nord. La formation sur les hauteurs consiste principalement, autant qu'on a pu jusqu'ici s'en assurer, en conglomérats et en grès et en ardoises ; celle des pentes inférieures et des parties plates, de roches chloritiques, talcasiques, micacées et argileuses, en ardoises avec des bancs de granit, gneiss, steatite, quartzose micacée, grès et schiste. Toutes ces couches sont traversées par de nombreux filons de quartz blanc, la plupart aurifères. Le pays est entrecoupé çà et là par des étangs et par des roches volcaniques.

M. Henderson et moi nous jugeâmes la découverte assez importante pour justifier notre envoi par la Delagoa Bay. à Londres, d'une cargaison de deux à trois tonnes de quartz en blocs énormes, qu'on avait fait sauter à la dynamite devant nous. On avait soigneusement empaqueté ces échantillons dans des peaux et dans des bâches et ils avaient été transportés à Lourenco-Marquez, sous la surveillance de M. Large. Outre cela, j'ai apporté avec moi plusieurs échantillons, ramassés parmi les débris produits par l'explosion de la dynamite, lesquels vous mettront à même de juger de la richesse extraordinaire du quartz aurifère dans cette région.

La mission évangélique de Shilouvane a été fondée, il y a trois ans, par M. Thomas sur une terre qu'on lui dit être alors propriété du Gouvernement.

A la réinspection cadastrale faite en juillet dernier par la commission présidée par M. Rissick, on trouva que ce terrain appartenait à la Compagnie Oceana. Confiants dans votre approbation, M. Henderson et moi, nous avons décidé de laisser la mission en libre possession de ses maisons, bâtiments et terres pour une période de vingt ans, moyennant paiement d'une rente annuelle de £ 1.

En retour de cette gracieuseté, M. Thomas s'engage, pour lui et ses successeurs, à s'instruire très exactement des démarcations de nos fermes, afin d'être au besoin capable de les distinguer et de les signaler à qui de droit. Il consent de plus à agir comme représentant de la Compagnie et à s'opposer et à punir, si possible, l'abatage et l'incendie des bois sur les fermes.

Ses relations intimes avec tous les chefs et capitaines du voisinage, sa connaissance du langage cafre en feront un appui inestimable pour nous.

M. Thomas avait bâti sur les collines à environ 600 pieds au-dessus de sa propre habitation trois vastes huttes formant une sorte de station estivale. Il les a louées à nos prospecteurs pour établir leur camp, et, comme il n'en a plus besoin, nous avons décidé de les acheter de la Société des missions pour la somme de £ 25.

Le temps ne nous a pas permis de visiter Barberton et le district de Lydenburg, où nous possédons plusieurs fermes. Quelques-unes sont situées entre la ville de Lydenburg et la rivière Olifants, dans un district qui est maintenant ouvert par nos prospecteurs et où l'on a trouvé des filons d'or rémunérateurs en plusieurs endroits. Il est plus que probable que certaines de nos fermes du Lydenburg deviendront de précieuses propriétés.

La ligne de frontière entre le Transvaal et les possessions portugaises au nord de Komati-Poort ne sera pas fixée avant l'année prochaine ; jusqu'à ce moment, ce serait une perte inutile de temps et d'argent de prospecter nos fermes des Lebombos. On croit cette région riche en minéraux, or, houille, fer, etc.

En ce qui concerne le réarpentage de nos fermes par le Gouvernement, nous n'avons aucun motif d'être mécontent des résultats de cette opération autant que nous pouvons les connaître jusqu'à présent. Le réarpentage devra prendre encore de 12 à 18 mois au moins. Nous avons un représentant dans chaque commission opérant dans les zones où nous sommes proprietaires, car il est de la plus haute importance de s'assurer des poteaux dès qu'ils ont été fixés par les commissaires du Gouvernement.

Nous avons d'importants blocs de terre dans ces districts, notamment les sept fermes sur le Blauwberg, que l'expert-mineur, M. Hamilton, m'a dit être riches en dépôts de conglomérats aurifères.

Nous possédons enfin quelques fermes près de la rivière Brack, dans le voisinage du lieu où l'on dit avoir découvert des diamants, et aussi au bord du Limpopo, à l'extrême frontière septentrionale du Transvaal, dans une zone que l'inspecteur général du cadastre, M. Rissick, m'a dit être extrêmement riche en cuivre.

A mon grand regret, j'ai dû renoncer, à cause du manque de temps, à visiter le bloc *New B*[illegible] d'une expédition, sous la direction de MM. Peacock et Van Roesema, prospecte en ce

moment au nom de la nouvelle Compagnie. Il résulte des rapports verbaux que j'ai reçus de MM. R.-K. Laveday et James Brooks qui avaient inspecté cette propriété avant 1886, et de MM. Watermeyer et Steynburg, inspecteurs du Gouvernement, que ce bloc de 60 fermes est un des plus beaux du Transvaal.

Parmi nos fermes réinspectées, nous avons : *Nelly, Hooikraal et Jonkershoch* sur la rivière Tambootie ; sur les rivière grande et petite Palala, nous avons : *Kopperfontein, Mnisvogel Kraal Tafelkop, Schikfontein, Scherfpont, Buffelshoek, Hipheuvel, Didimus, Reltbokvaley, Jan Bavan Jan, Baschpoort*, toutes fermes bien cadastrées et auxquelles les commissaires du Gouvernement accordent la plus haute valeur agricole et minière.

En résumé de tout ce que j'ai vu et entendu de personnes compétentes, nous possédons une propriété qui n'a pas d'égale au Transvaal ; je pense que les plus grands éloges sont dus à M. Henderson, qui a montré tant de tact et de jugement dans le choix des propriétés à acquérir.

Les frais de réarpentage sont de £ 10 à £ 15 pour chaque ferme ; ils sont à la charge du propriétaire. La loi donne le droit aux inspecteurs de compter £ 1 par chaque poteau qu'il plante.

En ce qui concerne la diminution de la superficie des propriétés résultant parfois du nouvel arpentage, il ne faut pas y attacher trop d'importance. Une ferme ordinaire au Transvaal consiste en une portion de pays égale à 10 ou 12 milles carrés ; il importe peu qu'on détache quelques centaines d'acres. Les fermiers savent que, sur 6,000 acres, la plus faible portion seule peut être utilisée pour la culture et l'élevage ; ils attachent, en conséquence, beaucoup plus d'importance à la présence de l'eau sur leur propriété qu'à posséder 2 à 3,000 acres de plus ou de moins.

En général, lorsque l'étendue des fermes est réduite par les agents du Gouvernement, cela tient au grand nombre de Boërs qui se sont logés dans les environs à cause de l'excellence du sol et de la présence de l'eau. Il en résulte que les petites fermes de ces localités privilégiées valent beaucoup plus d'argent que les vastes fermes des autres zones.

Pendant ma visite au Transvaal j'ai eu de nombreuses occasions d'entrer en rapport avec plusieurs membres du Gouvernement, y compris le chef de l'Etat et les baillis de plusieurs districts ; je suis heureux de constater que j'ai partout rencontré les meilleures dispositions envers notre Compagnie et ses représentants au Transvaal. M. Henderson surtout paraît jouir de l'amitié personnelle et de la confiance des membres du Gouvernement, ce qui est, selon moi, une chose d'une très grande importance.

Vous voyez que je me suis formé une opinion très favorable de la valeur des propriétés de la Compagnie ; sans doute, cette valeur, en grande partie, dépend encore de l'avenir, des richesses minérales et des ressources agricoles du sol. Pour exploiter nos fermes, le seul moyen est de les vendre à des Compagnies subsidiaires pourvues de fonds de roulement suffisant. Je suis heureux qu'on ait bien débuté dans cette voie par la vente du bloc *New Belgium*.

Quelques-unes des plus belles parties du pays sont inhabitées ; les premières mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses, c'est de bâtir des ponts et de construire des routes. Le Gouvernement a jusqu'ici tristement négligé ses devoirs sous ce double rapport. Même plusieurs des principales grandes routes ressemblent à des amas de sable en hiver et à des marécages en été. Partout, il y a une absence lamentable de ponts.

La négligence du Gouvernement du Transvaal et son opposition systématique à la création de chemins de fer méritent le blâme le plus énergique. Mais je crois que le moment approche où l'opinion publique forcera le Gouvernement à entreprendre des travaux qui, en tout pays se prétendant civilisé, sont considérés comme une des conditions premières de l'existence nationale.

Sans aucun doute, on continuera à découvrir l'or et d'autres métaux sur nos propriétés, au fur et à mesure que les nouvelles zones seront ouvertes et les anciennes mieux prospectées. Mais cela prendra nécessairement du temps, car un prospecting superficiel ne conduit qu'à une dépense d'argent sans résultats pratiques. Ce sujet attire en ce moment l'attention de la direction, car il faut beaucoup de soin dans le choix des prospecteurs ; un grand nombre de gens s'offrent, dont la plupart n'ont aucune des qualités pour cela.

J'espère qu'il ne s'écoulera pas longtemps avant que nous ayons réussi à trouver des colons pour louer nos terres et les cultiver.

La valeur des terres augmente rapidement ; un grand nombre de Boërs, après avoir disposé de leurs fermes à des prix élevés, émigrent avec leur famille et leurs troupeaux vers les districts de Waterberg et du Zoutpansberg ; ils sont prêts à y acheter des fermes pour s'y livrer à l'agriculture. Plusieurs de nos fermes seraient aisément achetées par eux au prix de £ 1,000 à £ 2,000.

Les désastres que peut causer la guerre contre le chef *Makato* ne peuvent guère atteindre que la partie nord-est du Zoutpansberg, au nord du Spelonken, pays où nous ne possédons pas une seule ferme, à l'exception de Vygeboomsdrift, qui est à deux heures de cheval au sud des montagnes de Makato.

(L. S.) H. Pasteur.

Dividendes. — Un dividende de 25 sh. (31 fr. 25) a été payé le 18 décembre 1889.

Fluctuation des cours. — Depuis la création en novembre 1886 jusqu'à la fin de 1888, les actions de £ 5 (125 fr.) de l'Oceana sont restées complètement délaissées et au-dessous du pair. A la fin de 1888, le marché de cette valeur se réveilla brusquement et en quelques semaines elles s'élevèrent à £ 20 (500 fr.). En février on les divisa en cinquièmes de £ 1 chacun, et chaque cinquième s'établit aux environs de £ 3 à £ 4. Les cours restèrent stationnaires jusqu'à la fin de l'été 1889, époque à

laquelle un mouvement de hausse considérable entraîna toutes les valeurs de terrains au Transvaal. Les cinquièmes d'actions Oceana atteignirent alors le cours de £ 20 (500 fr.), ce qui représentait le cours de £ 100 (2,500 fr.) pour l'action primitive de £ 5. Au 31 décembre 1889 on cotait 350 à 375 francs.

Le projet de nouvelle division des actions paraît avoir été abandonné pour le moment.

Siège social, 34, Nicholas Lane, Londres.

Odessa Main Reef G. M. C°. — Créée en janvier 1889 pour acquérir 26 claims sur le *Main Reef*, ferme Vogelstruisfontein, à 7 milles à l'ouest de Johanneseurg, Witwatersrand. Capital : £ 95,000, dont 10,000 sont en réserve. Les vendeurs ont reçu £ 70,000 en actions libérées. Siège social, Johannesburg. Dernier cours, 1889, 20 francs.

O'Dwod's Reef G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir 48 claims dans le nord du district de de Kaap. Capital : £ 100,000 en actions de £ 1 ; £ 72,500 au vendeur. Siège social, Barberton.

Olifants Vlei G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter la ferme de ce nom sur le *Black Reef*. La Klip River traverse la propriété. Capital : £ 250,000. Siège social, Johannesburg. Situation inconnue. Dernier cours, 1889, 3 franés.

Dans une Assemblée générale tenue à Barberton le 29 août dernier, on a décidé la liquidation de la Compagnie *O'Dowd's Reef Gold Mining* et la vente de ses 48 claims et de son matériel à la *Consort Reef Gold Mining Company*, le tout pour £ 8,000. Après les opérations de liquidation, les directeurs pensent avoir £ 11,000 en caisse à la disposition des actionnaires. La cause de la liquidation serait l'impossibilité d'exploiter avec profit. (*La Fortune.*)

Oosthuizen G. M. C°. — Créée en 1888, avec un capital de £ 75,000, pour acquérir 36 claims sur le Black Reef, Witwatersrand. En mai 1889, la Compagnie a été absorbée par la Black Reef G. M. C° (voir cette dernière). Siège social, Langlaagte Restante, Johannesburg. Les actionnaires de cette Compagnie, enregistrés au 20 septembre 1889, ont droit à une action de la Compagnie Black Reef, plus 1 shilling 5 pences, à titres de *bonus*.

Ophir Concessions. — Créée le 25 février 1889, pour reprendre l'actif de l'Ophir Territory, concession créée le 5 janvier 1889, au capital de £ 5,000 en 20,000 de 5 sh. Cette dernière possédait une concession sur le territoire de Mozambique qu'elle détenait de la Compagnie Mozambique, laquelle la tenait elle même du roi de Portugal. Capital £ 250.000. La Compagnie a vendu à des Compagnies subsidiaires 100 claims pour £ 90.000. Dernier cours 1889, 4 à 5 francs. Siège social, 31 Lombard st., Londres. Situation inconnue.

Oriel Main Reef G. M. C°. — Créée en 1889, pour acquérir et exploiter 30 claims, ferme Roodepoort, Witwatersrand. Capital £ 160.000. Dernier cours, 1889, 10 fr. Situation inconnue. Siège social, Johannesburg.

Oriental and Sheba Valley United G. M. C°. — Créée le 24 janvier 1889, comme résultat de la fusion des Compagnies : Kriels Oriental, Golden Quarry Deep Level, Nil Desperandum et de la Sheba Steam Tramway. Ces diverses propriétés sont situées dans la vallée et sur la colline de Sheba, district de de Kaap et comprenant 52 claims ou environ 70 acres. Le Sheba Steam Tramway (tramway à vapeur de Sheba) met en communication les diverses mines avec les usines à broyer.

Le capital de la Compagnie fusionnée est de £ 400,000 en actions de £ 1.

On pense que dans les premiers temps de l'année 1890, la Compagnie aura 135 pilons en fonctions ; 120 pilons seront actionnés par l'eau et 15 par la vapeur. Siège social, Jamaïca Buildings, Cornhill, Londres, E. C. Dernier cours en 1889, 25 à 30 francs.

Oriental (Transvaal) Land and Exploration C°. — Créée le 30 septembre 1889 pour acquérir cinq fermes dans le district de Lydenburg, douze dans celui de Waterberg, trois dans celui de Middleburg et deux dans celui de Rustenburg. Le Compagnie comprend aussi 12 claims sur la colline de Sheba. Capital £ 110,000 en actions de £ 1. Dernier cours 1889, 25 francs. Siège social, 20, Bucklersbury, Londres.

Orkney Estate and G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir une portion de la ferme Witkop, près de Klerksdorp, d'une superficie d'environ 1,600 acres. Capital £ 70,000 dont £ 46,000 au vendeur. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Ormerod G. M. C°. — Créée en août 1889 pour acquérir et exploiter environ 10,000 acres, situés à Blaaubank. Capital £ 35.000, en actions de £ 1. Siège social, Maritzburg. Cours et situation inconnus.

Orotava G. M. C°. — Créée en août 1889 pour acquérir 48 claims, dans le district de de Kaap Sud. Capital £ 22,000. Siège social, Barberton.

Paardekraal G. M. and Milling C°. — Créée en 1887 pour acquérir 100 claims, sur la ferme Paardekraal, Witwatersrand. Le capital est de £ 75,000. En avril 1889, la Compagnie absorba toute la propriété de la Isabel S. M. C°, moyennant 16,000 actions libérées. Siège social, Johannesburg.

Paarl Ophir G. M. and Estates C°. — Créée en 1887 pour acquérir une propriété située tout près de la ville de Johannesburg. Capital £ 12,000, en actions de £ 1.

Le rapport soumis, au 23 août 1889, disait : Pendant l'année on a liquidé un compte d'avance à la banque de £ 2,375 et il reste un solde en caisse de £ 766. En février 1889, on a vendu 315 places à bâtir, pour la somme de £ 2,000, payable en trois acomptes ; les deux premiers ont été touchés, le troisième est dû du 15 septembre 1889.

Un dividende de 15 0/0 a été déclaré en août 1889. Siège social, Johannesburg. Cours inconnu.

Paarl Pretoria G. M. and Exploration C°. — Cette Compagnie a été créée en 1886, pour acquérir 100 claims sur la ferme Langlaagte, dont 18 sur le Main Reef. Le capital était alors de £ 60.000. En 1888, la Compagnie a augmenté son capital à £ 75,000 et a formé deux autres Compagnies, ainsi que l'explique le rapport dont ci-dessous le résumé.

Rapport au 31 décembre 1888 (Assemblée du 28 mars 1889). — Messieurs, conformément à l'article 18 des statuts de votre Compagnie, nous avons l'honneur de vous soumettre le second rapport annuel des directeurs.

1° En vertu de l'autorisation accordée par l'assemblée spéciale des actionnaires du 6 octobre 1887, vos directeurs ont porté le capital social de £ 60,000 à 75,000 par une émission de 10,500 actions nouvelles qui ont servi à acquérir des propriétés entre vos claims et ceux de la *Langlaagte*.

2° Vos directeurs se sont ensuite occupés de s'assurer de la valeur réelle des filons et de l'efficacité des machines. Il a été demontré que le Main Reef rendait 15 pennyweights dor à la tonne, le premier filon secondaire Sud rend jusqu'à 1 once 1/2 à la tonne et le filon secondaire rouge jusqu'à 4 onces à la tonne. Sous l'habile direction de M. Draper, la batterie peut broyer jusqu'à 4 tonnes par pilon en 24 heures de temps.

3° Dans l'intérêt des actionnaires, vos directeurs ont décidé d'organiser les propriétés que votre Compagnie possède à Langlaagte, en deux Compagnies séparés, savoir: la *United Langlaagte* et la *Central Langlaagte*.

Les actionnaires de la *Paart Pretoria* conserveront un intérêt permanent dans les nouvelles Compagnies, tout en procurant ainsi à leur ancienne Société un surcroît de fonds de roulement qu'on emploiera à de nouvelles explorations. Par suite de ces combinaisons, votre comité a été mis à même de donner à chaque actionnaire, comme dividende, une action de la *United* et une 1/2 action de la *Central*. Le capital de roulement s'est trouvé, en outre, triplé.

4° En se servant avec prudence de cet accroissement de fonds de roulement, vos directeurs. ont acquis avec la *South African Exploration and Land Company* et avec la Waterberg-Zoutpansberg Exploration Company, huit propriétés sur les champs aurifères de Klerksdorp ; elles

---

sont en ce moment explorées, sous la direction de M. Draper, et nous espérons pouvoir bientôt en céder l'exploitation à deux Compagnies particulières. Vos directeurs ont aussi loué la ferme Edendal, qui est à deux heures au nord-est de Prétoria ; les riches filons argentifères de la Willows, ainsi que quelques reefs aurifères traversent cette ferme.

5° Il y a un retard considérable dans la répartition du dividende. Ce retard est imputable à la nécessité de se prêter aux convenances de 3,000 actionnaires répandus sur tout le Sud de l'Afrique et qui demandaient les uns après les autres l'inscription ou le transfert de leurs titres. Malgré la clôture annoncée des registres, des demandes continuèrent à affluer qu'on ne pouvait équitablement repousser ; de là, des lenteurs imprévues. On eut aussi à regretter des négligences et des irrégularités dans le service du secrétariat, lesquelles nécessitèrent un remaniement du personnel. Malgré ces obstacles, tous les dividendes ont été délivrés le 25 mars 1889.

L'Assemblée a été présidée par le Révérend S.-J. Du Toit. Le solde en caisse au 31 décembre dernier s'élevait à £ 74,308 plus 17,000 actions non vendues. Calculant ces actions au pair, le capital disponible monte à £ 100,000. Les trois directeurs sortants sont réélus. M. Lofthouse a été nommé censeur et les directeurs ont reçu l'autorisation d'en désigner un second. L'indemnité des censeurs est fixée à £ 25 chacun. On a voté aux directeurs un *bonus* de £ 100 chacun en sus de leur rémunération habituelle.

Un dividende de 25 0/0 a été payé le 20 mai 1889. Les actionnaires ont en plus reçu comme dividende une action Central Langlaagte et une demi-action United Langlaagte par chaque action Paarl Pretorio. Siège social, Pretoria. Pas de siège à Londres.

Palala Estate C°. — Créée le 22 mars 1887 pour acquérir 50,000 acres au Transvaal sur les rives de la Palata River. Capital £ 20,000 en actions de £ 10. Siège social, 26, Great George str, Westminster, Londres.

Palmiet Estate and G. M. C°. — Créée en 1889 pour exploiter la ferme Palmiet-Fontein, Black Reef, comprenant 2,061 morgen. Capital £ 250,000. Siège social, Maritzburg. Dernier cours, 12 à 15 francs.

Palmiet-Fontein Central G. M. C°. — Créée en août 1889 pour exploiter la ferme Palmiet-Fontein n° 2. sur le Black Reef et touchant à la Mulders'Farm. Capital £ 200,000. Siège social, Johannesburg. Situation et cours inconnus.

Pandora Sheba G. M. Syndicate C°. — Créée le 11 juin 1887 pour acquérir 12 claims situés sur la colline de Sheba, district de de Kaap. Capital £ 8,000. Siège social : 5, Laurence Pountriey Hill, Londres E. C. En liquidation volontaire.

Pearl's Hope G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 18 claims sur la ferme Witpoortje, district de de Kaap. Capital £ 23,000. Siège social : Pretoria. Situation inconnue.

Peddie G. M. C°. — Créée en août 1889 pour acquérir 23 claims sur les terrains communaux de Klerksdorp. Capital £ 60,000 ; prix de la propriété £ 34,000 en actions libérées et £ 4,000 en espèces. Cours et situation inconnus. Siège social, Klerksdorp.

Pennefather G. M. C°. — Créée en janvier 1889 pour acquérir et exploiter 60 claims à 4 milles de Haenertsburg, Transvaal. Capital £ 140,000. Siège social : Pietermaritzburg. Situation et cours inconnus.

Percy G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter 1 claim sur le Main Reef entre la Jumpers et la Geldenhuis. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Cette Compagnie a 10 pilons en activité. Voici les résultats connus de ses broyages : 1888, novembre, 515 onces ; décembre, 450 onces ; 1889, janvier, 240 onces. Depuis lors, les broyages paraissent avoir été suspendus.

Un dividende de 10 0/0 a été déclaré en décembre 1888 et un autre de même importance en mars 1889.

Siège social : Johannesburg. Pas d'agence à Londres. Cours et situation financière inconnus.

Phœnix G. M. C°. — Créée en 1886, pour exploiter 8 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 16,000 en actions de £ 1. Siège social : Maritzburg.

Pigg's Peak Estate and G. M. C°. — Reconstitution de la Compagnie Pigg's Peak

G. M. Cette dernière avait été créée au capital de £ 200,000 pour acquérir une concession de 40,000 acres de terrains dans le Swaziland. En mars 1889 un emprunt à court terme de £ 42,000 à 10 0/0 a été contracté en donnant en garantie toute la propriété. En mai 1889, cet emprunt a été augmenté de £ 5,000. En juillet 1889, la liquidation de la Compagnie a été décidée et on a voté la reconstitution en une nouvelle Compagnie avec un capital de £ 250,000 sous le nom de *Pigg's Peak Estate and G. M. Cᵒ*.

Ces £ 250,000 sont divisées en 200,000 actions ordinaires et 50,000 actions de préférence. Les créanciers de l'ancienne Compagnie ont consenti à reculer de cinq ans l'échéance de leur prêt, à la condition que les intérêts soient ponctuellement payés.

Derniers cours, 1889, environ 10 francs. Siège social : Durban ; agence de transfert à Londres, 6, Queen Str. Place.

Pilgrim's Rest. — Créée le 23 septembre 1886 pour acquérir certains terrains miniers appartenant à la *Transvaal Gold Exploration Cᵒ*. Capital £ 100,000 en actions de £ 1. Les comptes au 30 novembre 1888 donnaient un solde en caisse de £ 625 ; débiteurs divers £ 253 ; créditeurs £ 4,341 (y compris les appointements arriérés du personnel).

A cette assemblée, il a été déclaré que les directeurs étaient absolument sans argent et qu'il y avait lieu de s'en procurer, soit par une émission d'obligations, soit par une reconstitution de la Compagnie.

Cours inconnu. — Siège social : 30 et 31, St-Swithin's Lane, Londres.

Plein d'or G. M. Cᵒ. — Créée en août 1889 pour acquérir 40 claims, district de de Kaap et touchant la Compagnie Consort. Le capital est de £ 75,000 dont £ 50,000 aux vendeurs. Siège social, Johannesburg. Cours et situation inconnus.

Pondoland Exploration and M. Cᵒ. — Créée le 21 février 1889 pour acquérir la concession pour 20 ans du droit d'exploration sur tout le territoire du Pondoland, concession accordée par le chef de ce pays, situé entre les colonies du Cap et de Natal. Capital £ 200,000 en actions de £ 1.

En juillet 1889 on annonça dans les journaux du Cap que le chef du Pondoland répudiait cette concession.

En novembre 1889 une assemblée a voté la liquidation volontaire de la Compagnie. Siège social, 20, Bucklersbourg, Londres.

Potchefstroom Exploration G. M. and Estate Cᵒ. — Créée en juillet 1889 pour acquérir et exploiter les propriétés suivantes : le mynpacht sur la ferme Muiskraal, avec une concession d'eau sur la Mooi River ; 128 claims sur Dutoitslaagte, avec deux concessions d'eau ; la propriété Freehold de Droogegrond ; la propriété Freehold de Zypherheuil avec tous droits miniers et d'eau ; le mympacht de Wilgegund-Est avec tous droits miniers et hydrauliques, plus une promesse de vente ; Welgegund West avec tous droits miniers et hydrauliques. Toutes propriétés dans le district de Potchefstroom. La Compagnie, outre l'exploitation minière, a encore pour objet le développement de l'agriculture et l'établissement de villes.

Capital £ 450,000 en actions de £ 1 dont £ 330.000 aux vendeurs.

Siège social, Johannesburg; bureaux à Londres, 5, Copthall Brindings E. C. Dernier cours, 15 à 20 francs.

Potchefstroom Gold Fields Cᵒ. — Créée en octobre 1887 pour acquérir de G. H. Goch de Kimberley les droits miniers sur 1,322 acres de la ferme Ritsfontein et sur 1,030 acres de la ferme Eleazar, district de Potchefstroom. Le capital est de £ 200,000 en actions de £ 1. Apports £ 150,000. Siège social, 19, Bury str. St Mary Ave London EC.

Une partie de la propriété a été vendue à la George Goch G. M. C. contre 60,000 de ses actions. Sur ce nombre 2,500 actions ont été vendues par la Potchefstroom G. F. à 25 sh. (Voir Geo Goch).

Les comptes au 30 septembre 1889 présentaient les articles suivants : encaisse £ 2,109, débiteurs divers £ 512 ; créditeurs £ 1,224.

Dernier cours 1889 15 à 18 francs. Siège social, 19, Bury str., Londres.

Potsdam Reefs. — Créée le 16 octobre 1889 pour acquérir 40 claims aurifères sur

la portion septentrionale du domaine Harmony, Murchison Range, moyennant une location de £ 1 par mois et par claim et une redevance de 2 1/2 °/ₒ de l'or obtenu. Capital £ 150,000 en actions de £ 1 dont aucune n'a été offerte au public ; mais les actionnaires de la Sutherland Reef ont été invités à souscrire ces titres. Le prospectus dit que neuf filons aurifères bien définis ont été mis à jour. Siège social, 16, Great Winchester st., Londres.

President Land and Exploration C°. — Créée le 18 octobre 1889 pour acquérir et développer 54 fermes Freehold dans le Transvaal, une dans l'Orange Free State et une dans le Griqualand West ; ces fermes ont ensemble une superficie d'environ 346,000 acres et sont situées principalement dans les districts de Lydenburg, Zoutpansberg, Pretoria, Rustenberg, Potchefstroom, Klerksdorp et Waterburg.
Capital £ 195,000 en actions ordinaires de £ 1.
Siège social, 17, Basinghall street, Londres. Dernier cours 1889, 6 fr. 25 de perte.

Pretoria G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir la ferme Tweefontein près de Pretoria. Capital £ 20,000 en actions de £ 1. Siège social, Durban. Au 30 juin 1888, les comptes donnaient un solde en caisse de £ 471. Cours inconnus.

Prince of Wales Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir du Zoutpansberg Woodbush Syndicate 55 claims situés dans le Zoutpansberg. Capital £ 85,000. Situation et cours inconnus. Siège social, Kimberley.

Princess Estate and G. M. C°. — Créée en octobre 1888 pour acquérir environ 3,000 acres de terrain avec concession d'eau sur la ferme Roodepoort, Witwatersrand. Le Main Reef, l'Erasmus Reef et d'autres filons traversent la propriété. La Princess Estate est en même temps une Compagnie minière et une Société foncière. L'étendue considérable de terrain qu'elle possède lui permettra de fonder sur plusieurs parties de sa concession des Compagnies subsidiaires. De plus, par sa position spéciale, elle est, pour ainsi dire, maîtresse de toute l'eau de cette région. Elle fait construire un énorme réservoir pouvant contenir 70,000,000 de gallons qu'elle fournira aux Compagnies voisines, moyennant contrat.
Le capital est maintenant de £ 150,000 ; il a été augmenté de £ 25,000 en juillet. Ces actions sont à la disposition de la direction pour être vendues en temps opportun.
La Compagnie a une encaisse disponible de £ 20,000. On a érigé une batterie de 30 pilons ; une autre de même force est en route. Aux dernières nouvelles, on avait annoncé la découverte d'un riche filon.
Dernier cours en 1889, 70 à 75 francs. Siège social, Johannesburg. Il n'y a pas d'agence à Londres, mais il est question d'en ouvrir une prochainement.

Queen G. M. C°. — Créée en 1886 pour acquérir un certain nombre de claims sur la ferme Weltevreden. Le capital était de £ 80,000. La Compagnie est maintenant en liquidation ; elle a été reconstituée à Londres sous le nom de Weltevreden Estate G. M. C°. Les actions de la nouvelle Compagnie ont été distribuées à raison de 24 par 5 actions Queens, moyennant un paiement de 9 pence par action Weltevreden. (Voir ce mot.)

Rae (Transvaal) G. M. C°. — Créé le 14 janvier 1887 pour acquérir deux fermes dans le district de Lydenburg. Capital £ 75,000 en actions de £ 1. L'assemblée tenue le 8 mai 1888 a voté la liquidation. Liquidateur J.-M. Clink, 42, Bishopsgate str. London E. C.

Randfontein Estates G. M. C°. — Cette Compagnie est la plus considérable, comme capital nominal initial de toutes les entreprises aurifères de l'Afrique du Sud. Elle a été constituée en janvier 1889 à Johannesburg au capital de £ 2,000,000 en actions de £ 1 avec £ 250,000 de fonds de roulement et £ 200,000 actions en réserve. Les propriétés englobées par cette Compagnie sont celles désignées sur les cartes sous le nom de Syndicat Robinson. Elles sont situées sur les fermes suivantes : Waterfall, Randfontein, Witwalfontein, Middlesley, Pauvlakte. Toutes ces fermes sont situées à l'extrémité

occidentale des champs aurifères du Witwatersrand, à l'endroit où les filons, après avoir suivi une direction de l'est à l'ouest, se courbent pour redescendre perpendiculairement vers le sud.

« Les renseignements précis manquent complètement sur cette affaire et on en est réduit aux on-dit. On dit que tous les filons connus jusqu'ici dans le Witwatersrand ont été successivement découverts dans ces diverses propriétés; on parle même d'un reef qui se poursuivrait à travers la propriété sur une longueur de neuf milles, soit 130 claims. » (*La Fortune.*)

Les actions de cette Compagnie n'ont pas été offertes en souscription publique. On les a introduites sur le marché avec £ 1 et £ 1 1/2 de prime; au 31 décembre 1889 elles étaient cotées 35 à 40 francs.

La Compagnie est encore dans la période de développement. Siège social, Johannesburg; agence de Londres, 55 Holborn Viaduct.

Ravenscraig G. M. C°. — Créée en avril 1889 pour acheter 24 claims de la Marais Reef G. M. C°, ferme Bulfontein, district de Heidelberg. Capital £ 125,000 en actions de £ 1; prix de la propriété £ 100,000 payable en actions. Au 17 septembre 1889, le compte de profits et de pertes se soldait par une perte de £ 843. Siège social, Johannesburg. Cours inconnu.

Read's Drift Land C°. — Créée le 29 novembre 1888 pour acquérir de la London and South African Exploration C°, une étendue de terrain connue sous le nom de Read's Drift et comprenant environ 90,000 acres, situés sur l'Orange river, district de Herbert, Griqualand West, plus une propriété voisine dans le district de Hay et mesurant environ 80,000 acres. En outre, en septembre 1889, la Compagnie a acheté la ferme Mazelfontein contenant environ 12,000 acres et située sur les rivières Vaal et Orange. Le capital est de £ 60,000 en actions de £ 1; 18,500 actions ont été réservées au pair et *prorata* aux actionnaires de la London and South African Exploration; 18,500 actions ont été placées par le Conseil d'administration. Plus tard le solde (13,500 actions) a été émis au pair pour payer la ferme Mazelfontein.

Le directeur-gérant a récemment annoncé la découverte de l'or sur la ferme Mazelfontein, et les essais ont donné 1 once et 19 dwts à la tonne. Des diamants ont également été découverts sur la propriété; on prétend que le fameux diamant « Star of South Africa » qui appartient à la comtesse Dudley a été trouvé autrefois sur cette ferme.

Aussitôt l'émission, les actions Read's Drift sont montées à £ 3 *de prime*. Le dernier cours en 1889 est 88 fr. 75. Siège social, 19, Finsbury Circus, E. C.

Reebokfontein Mynpacht. — Créée le 1er octobre 1889 pour acquérir les deux tiers du mynpacht situé sur la ferme Reebokfontein, district de Klerksdorp. Capital £ 125,000. Situation et cours inconnus. Siège social, 31, Lombard str., Londres.

Red Reef G. M. C°. — Créée le 5 décembre 1888 pour acquérir et exploiter 66 claims sur la ferme Vogelstruisfontein, Witwatersrand. Capital £ 75,000. Situation et cours inconnus. Aucune production. Siège social, 30 Finsbury Circus, Londres

Regina Estate and G. M. C°. — Créée en avril 1889 pour acquérir 830 morgens sur la ferme Witpoortje; une partie des terrains est située sur le prolongement de la ligne du Main Reef; l'autre est sur le Bothas Reef. Ces domaines rapportent environ £ 2,000 par an du produit des licenses et £ 300 pour la fourniture de l'eau à la Compagnie Banket. Le domaine est loué à la Compagnie pour 30 ans. Le capital est de £ 160,000 en actions de £ 1. C'est une affaire privée dont les actions ne paraissent pas être sur le marché. Siège social, Kimberley.

Rembora G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 29 claims, ferme Bultfontein, district de Heidelberg. Capital £ 100,000. Siège social, Maritzburg. Cours et situation inconnus.

Republic G. M. C°. — (Voir New Republic.)

Request G. M. C°. — Créée en octobre 1889 pour acquérir la ferme Welgegund d'une étendue de 4,400 acres, district de Potchefstroom. Capital £ 200,000 dont £ 142,500 au vendeur. Les actions formant le fonds de roulement ont été souscrites sans émis-

sion publique. — Pendant la constitution de la Compagnie, un filon a été coupé sur la propriété donnant de belles apparences. Le gérant a décidé de commencer le travail de suite. Siège social Potchefstroom. Cours inconnu.

Revolver Consolidated Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour exploiter une propriété minière comprenant environ 84 claims à 35 milles à l'est de Barberton. Capital £ 125,000 en actions de £ 1. Siège social, 6, City Chambers, Barberton. Bureau à Londres, Warnford Court, E. C.

Dernier cours, 1889, 3 fr. 75.

Extrait du rapport soumis à l'assemblée du 29 juillet 1889: Les premiers broyages avaient donné une moyenne de 13 dwts à la tonne, ce qui était très satisfaisant; mais les broyages suivants n'ont rendu que 3 1/2 dwts. Ce dernier rendement est loin de payer les dépenses, surtout parce que les pilons sont actionnés par une machine à vapeur. En conséquence, les directeurs ont arrêté la batterie et renvoyé les ouvriers. Une reconstitution de cette compagnie est à l'étude.

Reynolds G. M. C°. — Créée le 18 novembre 1889 pour acquérir la propriété de ce nom, sur la ferme Rietkuil, district de Klerkdorp. Cette propriété a été achetée du Waterberg Prospecting Syndicate. Capital £ 100,000 dont £ 70,000 aux vendeurs. Siège social, 26, Austin Friars. Cours inconnu.

Rietkuil Kopje G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 89 claims sur la ferme Rietkuil Klerksdorp. En avril 1889, 15 nouveaux claims voisins ont été acquis. Capital £ 200,000 dont £ 175,000 ont été émises et libérées.

La première assemblée générale de cette Compagnie a été convoquée au commencement du mois d'août 1889 à Kimberley. Il résulte du rapport du comité que la Rietkuil Kopje possède cent claims, deux concessions hydrauliques, un capital social de £ 175,000 dont 2,000 actions en réserve. On a jusqu'ici broyé avec une batterie de 10 pilons et envoyé plus de 600 onces d'or en Europe. Mais on érige en ce moment une autre batterie de 30 pilons. *(La Fortune.)*

Siège social, Kimberley; agence de Londres 35 Hatton Garden. Dernier cours à Johannesburg 1889, 8 à 10 francs.

Rietkuil Main Reef G. M. C°. — Créée en mai 1889 pour acquérir et exploiter 23 claims sur la ferme Rietkuil près de Klerksdorp. Capital £ 65,000 dont £ 60,000 ont été émises; fonds de roulement (£ 15,000) souscrit sans publicité. Prix de la propriété £ 45,000 en actions libérées. Cours inconnu. Siège social, Klerksdorp.

Rietvlei G. M. C°. — Créée en 1889 pour prendre la suite d'une Compagnie du même nom créée en 1888 au capital de £ 40,000. La propriété consiste en 17 claims sur les reefs White et Batterg, ferme Rietvlei, Witwatersrand. Capital £ 100,000 dont £ 95,000 ont été émises et libérées. Prix de la propriété £ 40,000 en actions libérées.

Rapport à l'assemblée du 4 septembre 1889. — Les travaux de mine ont été troublés par les infiltrations d'eau, et le creusement des puits a été retardé par le manque d'une machine à hisser. Mais dès qu'un matériel approprié sera arrivé, ces difficultés seront vite surmontées. Vos directeurs se proposent de commencer promptement les broyages et pensent que votre Compagnie prendra bientôt rang parmi celles qui donnent des rendements. Le compte de profits et pertes présente un solde débiteur de £ 1,119, mais il faut remarquer qu'un important travail de développement a été fait. £ 120 ont été passées à l'amortissement du matériel. Le bilan montre que la Compagnie a en caisse £ 15,092; vos directeurs ont l'intention de placer au moins la moitié de cette somme en dépôt à intérêt fixe.

Dernier cours 1889 à Johannesburg, 12 à 15 francs. Siège social, Johannesburg. Agence à Londres, Warnford Court.

Rietfontein Highveld G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir 24 claims sur la ferme Rietfontein et 8 claims sur les propriétés avoisinantes, toutes dans le district de Rustenburg. Capital £ 32,000, dont £ 18,000 au vendeur. Siège social, à Potchestroom. A l'assemblée du 28 juin 1889, on a soumis une proposition de liquidation de la Compagnie. Nous ignorons si cette proposition a été votée. Cours inconnu.

Rietpoort G. M. C. — Créée en décembre 1887 pour exploiter 17 claims sur la ferme Rietpoort, district de Malmain. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Siège social, Cape-Town.

Roartey's Luck Mining and Developing Syndicate. — Créée le 13 janvier 1888 pour acquérir 208 claims dans le district de de Kaap. Capital £ 50,000, dont £ 44,246 ont été émises et £ 38,493 en actions libérées données aux vendeurs de la propriété. Au 31 décembre 1888, il y avait £ 1,486 en caisse; créditeurs divers, £ 1,222. Siège social, 4, Lotbury, Londres. Cours inconnu.

Robinson Gold Mining Company. — Cette Compagnie est jusqu'ici la reine des mines d'or de l'Afrique du Sud. Sa monographie comprend donc un développement particulier et d'autant plus grand que la Robinson est une des rares valeurs Sud-Africaines introduites sur le marché de Paris.

Cette Compagnie a été créée en août 1887 à Johannesburg pour prendre en location une portion de la ferme Turffontein, Witwatersrand, comprenant une superficie de 220 acres (environ 89 hectares), et contenant 17 claims ***sur le Main Reef***. En février 1889, elle a acquis par voie de fusion la propriété du Syndicat Kambola, comprenant 6 claims sur le *Main Reef* et 100 acres du mynpacht.

Dans l'assemblée qui a décidé cette fusion, le Président de la Robinson a expliqué « qu'il était très important d'acquérir ce terrain, concédé à la Kambola bien avant la création de la Robinson. Plusieurs essais de fusion furent vainement tentés, notamment il y a dix-huit mois; mais les prix exigés par le vendeur furent trouvés trop élevés. L'échec de leurs premières démarches ne découragèrent pas les directeurs; ils persévérèrent dans leurs négociations qui viennent enfin d'aboutir dans les conditions suivantes :

« La Compagnie Robinson annexe la moitié de la propriété Kambola au prix coûtant, soit environ £ 15,500. Les propriétaires des trois autres claims recevront 3,375 actions Robinson, pourvu qu'ils paient comptant leur part, au prorata, des dépenses de développement faites par la Compagnie Robinson. »

En somme, la Compagnie possède actuellement ***23 claims sur le Main Reef*** et une superficie de plus de 400 acres.

A l'origine, la Compagnie Robinson avait été constituée au capital de £ 50,000 divisé en actions de £ 1. Il ne paraît pas y avoir eu d'émission publique et les actions semblent avoir été souscrites entre amis. En février 1889, le capital fut augmenté de 3,375 actions remises en paiement des claims Kambola comme il vient d'être dit.

Mais à cette époque, les actions de £ 1 ayant atteint à la Bourse le cours de £ 70, on décida de les subdiviser pour les rendre plus maniables. A cet effet, les 53,375 actions anciennes de £ 1 furent remplacées à raison de *un* titre ancien par *10* titres nouveaux d'une valeur nominale de £ 5 (125 fr.) chacun. Il y eut ainsi 533,750 actions nouvelles à répartir entre les actionnaires. On a créé en outre 16,250 actions nouvelles, ce qui a porté le nombre définitif des actions à 550,000 et le capital social à 2,750,000 livres sterling. Sur les 16,250 actions nouvellement créées, 10,000 ont été vendues au pair, soit £ 5, au mois d'août 1889; 6,250 sont encore à la souche.

En un mot, les actionnaires de la première heure ont en main, pour chaque action de £ 1, 10 actions de £ 5 cotées au-dessus du pair. ***Ils se trouvent donc gagner 50 fois leur mise en deux ans et demi.***

Premier rapport annuel au 31 décembre 1888, soumis à l'Assemblée du 16 février 1889. — La Compagnie, comme vous le savez, a été créée avec un capital de £ 50,000 (1,250,000 francs) sur lesquels d'après un arrangement fait avec le propriétaire du sol, une somme de £ 5,000 (125 mille francs) seulement était réservée pour le fonds de roulement. Cette somme était juste suffisante pour acheter et monter une batterie de 10 pilons, construire un réservoir, se procurer une pompe, etc.; pour élever quelques bâtiments et ouvrir la mine d'une façon convenable, on dut emprunter £ 3,312. Le bilan vous montrera que cette somme a été remboursée, qu'un excellent matériel a été acheté et que la mine est développée sur une large échelle. Tout cela a absorbé

---

une partie des recettes obtenues au moyen de la batterie de 10 pilons et laisse un solde en espèces ou en lingots de £ 32,289. Le bénéfice total des opérations de la Compagnie s'élève à la somme de £ 67,007 que vos directeurs proposent de reporter à nouveau.

Mine. — Du rapport de M. Donald, gérant de la mine, il résulte qu'à l'origine de l'exploitation de la mine on ne broyait que du minerai exclusivement pris dans les tranchées ouvertes. La configuration du terrain favorisait ce travail.

Depuis lors, les travaux souterrains d'exploration ont amené la reconnaissance de cinq filons distincts sans compter d'autres filons plus petits qui n'ont encore donné lieu à aucun travail d'exploitation. De ces cinq filons principaux, le filon *a*, ou North Reef, a environ deux pieds d'épaisseur; le filon *b*, Main Reef, environ 10 pieds; *c*, Main Leader, environ un pied; *d*, Middle Reef, a en moyenne une puissance de trois pieds; *e* South Reef, 3 1/2 pieds d'épaisseur moyenne.

Outre un travers-bancs, on a foncé sur les filons *b c d e* quatorze puits qui tous sont mis en communication avec la galerie par laquelle le minerai est maintenant transporté directement au moulin, au moyen d'une voie ferrée.

Comme résultat, le travail de l'année, travail considérable, qui ne comprend pas le puits principal et ses embranchements, consiste en 5,531 pieds de galerie, 780 pieds de puits, 856 pieds de cheminées et 710 pieds de traverses, soit au total un creusement de 7,877 pieds.

Au moyen de ces travaux, on estime pouvoir atteindre une production d'au moins 80,000 tonnes sur quatre filons seulement (le North Reef n'ayant été que reconnu et étant encore inexploité); 40,000 tonnes sont dès à présent disponibles, et le reste sera prêt dans un délai de quatre mois.

Les installations, machines, moulins, pompes, réservoir d'eau, ont été établis dans ce but.

Voici le tableau mensuel de notre production d'or avec 10 pilons seulement :

		Tonnes broyées.	Rendement.
1888. —	Janvier	284	572 onces 14 dwt.
	Février	220	722 — 2 —
	Mars	223	827 — 2 —
	Avril	214	738 — 14 —
	Mai	634	1,656 — 65 —
	Juin	1,127	1,787 — 6 —
	Juillet	638	2,747 — 14 —
	Août	701	2,454 — 7 —
	Septembre	728	3,296 — 13 —
	Octobre	726	3,551 — 16 —
	Novembre	588	3,947 — 10 —
	Décembre	571	4,042 — 19 —
	Totaux	6,684	26,195 onces 12 dwt.

La valeur de cette production s'élève à £ 91,098 10 sh. 4 d. (2,277,450 francs), soit une moyenne par tonne de £ 13 12 sh. 7 d. (340 fr. 70 c.).

Matériel. — La Compagnie a acquis dans le courant de l'année d'importantes machines. Son intention est de porter le nombre de ses pilons de 40 à 100, en augmentant en conséquence la fôrce motrice.

M. J.-B. Robinson a ajouté quelques observations sur la situation et l'avenir de la Société. Il regarde le district aurifère de Rand comme une des plus grandes découvertes du siècle et la mine Robinson comme le plus remarquable exemple de la richesse de ce pays. Aucune mine d'or dans le monde entier n'a pu rivaliser avec celle-ci, quoiqu'elle ne possédât qu'un moulin de dix pilons. Elle a donné en un an £ 67,000 de bénéfice. On va désormais opérer avec 40, puis 100 pilons. Les filons qui traversent la propriété ont une épaisseur totale de six pieds et donnent une moyenne de cinq onces par tonne. Avec de pareils éléments on peut se rendre compte du produit qui va être réalisé. Non contents de ces résultats, les administrateurs veulent avoir 200 pilons et les alimenter avec des minerais d'une teneur moyenne de 2 à 3 onces par tonne.

Tout en félicitant les actionnaires de ces résultats acquis, M. Robinson ne craint pas d'en annoncer de plus brillants encore qu'il n'est pas possible d'évaluer, car plus on va en profondeur, plus le quartz devient riche. *(La Fortune.)*

Voici les résultats des broyages pendant toute l'année 1889 :

	Tonnes.	Onces.
Janvier (10 pilons)	»	2,250
Février —	499	2,537
Mars (10 pilons, 23 jours)	»	3,363
A partir du 8 avril 1889, 40 pilons sont en fonction.		
Avril (20 jours, 40 pilons)	1,300	3,965
Mai (40 pilons)	»	7,200
Juin —	»	8,009
Juillet —	»	8,250
Août —	»	8,000
Septembre —	3,272	8,002
Octobre —	3,430	8,000
Novembre —	3,597	7,512
Décembre —	3,952	8,008

Fluctuation des cours depuis l'origine. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'émission de la Robinson paraît n'avoir pas été faite publiquement. D'ailleurs, comme on l'a vu, sur les 50,000 actions formant le capital, 45,000 ont été remises aux apporteurs; les 5,000 devant former le fonds de roulement ont été souscrites en espèces entre quelques personnes.

Les intéressés ont soigneusement gardé le silence sur leur valeur depuis sa création jusqu'à la fin de 1887, et la première apparition de ces titres sur le marché ne s'est faite que lorsque la richesse de la mine a été suffisamment démontrée pour qu'on ait pu trouver preneur à 8 ou £ 10 de prime. Bien que la cote d'alors fût assez incertaine, ce cours est à peu près celui des commencements de 1888. Depuis cette époque, la hausse a procédé par bonds prodigieux. A la fin de 1888, on cotait £ 40, soit 1,000 francs; en février 1889, on atteignait le cours £ 70, soit 1,750 francs. En mai 1889, on revenait à 1,000 francs, pour remonter, en août, jusqu'à 1,300 francs. Au 31 décembre 1889, on cotait à Paris l'action subdivisée de £ 5, 131,25, soit 1,312 fr. 50 l'action primitive.

La Robinson a été introduite au mois de novembre 1889, sur le marché de Paris, par la Banque Russe et Française, en titres nominatifs. Il n'en existe pas d'autres en effet, jusqu'ici la Compagnie étant enregistrée sous les lois de la République du Transvaal, qui n admet pas les titres au porteur (une réforme est proche, croyons-nous, sur ce point). La Banque Russe et Française a été désignée pour effectuer les transferts à Paris.

A Londres, les agents de transferts sont: MM. Ch. Rube et Simon Marcus, 24, Holborn Viaduct.

Le siège social est à Johannesburg.

Dividendes. — Un dividende de 5 0/0 (sur les actions de £ 1), soit 1 fr. 25, a été déclaré au mois d'août 1889.

La *Revue économique et financière,* dans son numéro du 19 octobre 1889, commentant l'introduction de la Robinson sur le marché de Paris et la division des titres en dixièmes, s'exprimait ainsi :

En un mot, les actionnaires de la première heure ont en main, pour chaque action de £ 1, 10 actions de £ 5 cotées au-dessus du pair. Ils se trouvent donc gagner 50 fois leur mise. Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner qu'en présence d'un tel bénéfice et d'un aussi grand nombre de titres, les intéressés se soient occupés d'en élargir le marché Cela ne veut pas dire, pour employer une locution courante à la Bourse, qu'ils veulent « passer la main », mais malgré la confiance qu'ils ont dans l avenir, plusieurs gros actionnaires peuvent avoir le désir de s'alléger ou le besoin de se créer des ressources, ce qui revient au même.

La question qui se pose pour ceux qui prendront leur place est de savoir si, malgré le prix atteint par les actions, ils feront une bonne affaire. Sur ce point, si grande que soit la part d'aléa dans une exploitation minière, il n'est pas défendu de penser que l'avenir peut donner de gros bénéfices.

On a vu plus haut que la mine de Robinson s'enrichissait en profondeur. Voici, en effet, le résultat des derniers essais : les couches supérieures produisent environ 3 onces par tonne, les couches inférieures 10 onces environ. Ces dernières contiennent des pyrites, mais le traitement de ces pyrites, pratiqué depuis longtemps en Australie, n'offre pas de difficultés sérieuses. De plus, les essais de laboratoire ont donné pour les pyrites lavées des chiffres tout à fait surprenants de 150 à 180 onces par tonne.

Si l'on s'en tient à la moyenne de quatre onces par tonne déjà obtenue en 1888, et si l'on considère que le tiers à peine de la mine Robinson est exploité, on pourra envisager le champ qui est ouvert aux hypothèses. En doublant la production, le bénéfice serait de 30 0/0.

Quant aux dividendes passés, il n'y a pas lieu de s'y arrêter, les bénéfices ayant été appliqués jusqu'au mois d'août au développement de la mine ; un premier acompte de dividende de 5 0/0 a été annoncé à cette date.

Roodeport Central G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 33 claims, sur le filon Van Wyk, ferme Roodeport. Capital: £ 45,000, en actions de £ 1; le vendeur a reçu £ 33,000. Siège social, Johannesburg.

Le 22 juin 1889, la totalité de la propriété de la Compagnie a été vendue par autorité de justice, en exécution d'une somme de £ 5,405. Dernier cours en 1889, 15 fr.

Roodepoort (Kimberley) G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir un mynpacht de 189 morgen, sur la ferme Roodeport, Witwatersrand. La propriété comprend 220 claims, dont 23 1/2 sont sur le *Main Reef.*

Le capital est actuellement de £ 85,000 en actions de £ 1, dont £ 75,000 sont émises et 10,000 en réserve. Le capital primitif était de £ 50,000; il a été porté à £ 60,000 en octobre 1888 et au chiffre actuel en décembre 1888.

Résumé du Rapport du Conseil au 31 mai 1889. — On ne peut avoir aucun doute de la solidité de cette entreprise minière, l'une des meilleures et des mieux conduites du *Rand;* nous lui prédisons un grand avenir. C'est là aussi l'opinion des directeurs et de plusieurs financiers compétents. La forte demande dont les actions Roodeport sont actuellement l'objet confirme les vues de ses plus optimistes partisans.

Les directeurs croient que leur mine a franchi maintenant la période d'incertitude et entre dorénavant dans la phase des rendements continus avec toutes chances de profits substantiels.

Depuis sa création, jamais la Compagnie n'avait été dans une situation aussi prospère au double point de vue minier et financier qu'elle l'est actuellement. On affirme qu'elle s'achemine lentement, mais sans recul, vers le rang des mines d'or les mieux réputées qui soient situées le long de cette ceinture aurifère qu'on appelle le *Main Reef.*

Les opérations de broyage s'accomplissent maintenant avec 20 pilons, mais on vient de commander une nouvelle batterie de 30 pilons. Lorsqu'elle fonctionnera, il faudra s'attendre à une augmentation énorme de la production aurifère.

En fait, le gérant de la mine prévoit que, d'ici le temps nécessaire à l'arrivée et à l'érection des nouveaux pilons, il aura pu développer l'extraction au point d'assurer une production quotidienne de deux onces d'or par tête de pilon, soit cent onces par jour.

Peut-être cette assertion paraîtra-t-elle un peu extravagante; mais, quant à nous, nous ne doutons plus du résultat après avoir lu les détails donnés par le gérant, M. White, corroborés par les affirmations catégoriques de l'ingénieur consultant, M. T. D. Williams, qui assure de la manière la plus emphatique qu'une fois les mines ouvertes au deuxième et au troisième niveau, la Compagnie approvisionnera facilement cent pilons.

Le capital émis se monte seulement à £ 75,000. A la fin de mai, il y avait en caisse £ 16,000.

Pour neuf claims seulement, on a proposé £ 45,000 au comité, qui a décliné l'offre comme insuffisante.

Voici les derniers rendements mensuels de la *Kimberley Roodeport:*

1889 Mars	560	onces d'or
— Avril	379	—
— Mai	624	—
— Juin	460	—
— Juillet	342	—

Les broyages ont été suspendus depuis, en attendant l'arrivée du nouveau matériel. On travaille activement pendant ce temps au développement de la mine.

Dernier cours en 1889, £ 75 à 80 francs. Siège social, Kimberley. Bureau de transfert, à Londres, 1, Drapers Gardens, E.C.

Roodepoort United Main Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour exploiter 31 claims sur la ferme Roodepoort. Ces 31 claims sont divisés en trois blocs intercalés respectivement entre des blocs de claims appartenant, à l'est à la Compagnie Durban Roodepoort et à l'ouest à la Compagnie Evelyn. Le capital primitif était de £ 50,000, mais il a été porté depuis à £ 100,000, chiffre actuel.

Assemblée du 14 septembre 1889. — Depuis l'assemblée générale ordinaire, tenue le 13 janvier 1889, la valeur des propriétés de la Compagnie s'est beaucoup accrue par l'acquisilton d'un puissant appareil à pomper et à hisser et par l'habile administration de la mine sous la superintendance de M. Robert Williams, ingénieur. Quelques-uns des filons ont révélé une richesse beaucoup plus grande qu'on ne l'avait tout d'abord pensé au début des opérations minières.

On tire la plus grande quantité de minerai du bloc 5, à cause de sa proximité de la batterie, ce qui présente plus de facilités pour travailler économiquement.

Dans l'opinion de l'ingénieur de la mine, le minerai tiré de cette seule source suffira, vers le mois de janvier prochain, pour alimenter sans arrêt 50 bocards. On a fermé le moulin pendant le fonçage d'un puits hydraulique, la construction d'un réservoir et pendant les mois d'hiver, saison de sécheresse. Mais on a conclu avec la *Princess Estate Company* une convention hydraulique très avantageuse donnant à la *Roodeport United* le droit de puiser au réservoir de la *Princess,* lequel reçoit d'une seule source 70 millions de gallons d'eau.

Du rapport annexe de l'ingénieur consultant, résulte la nécessité d'augmenter le matériel, la batterie et la force motrice; ce sujet attirera bientôt d'autant plus d'attention des directeurs que le capital actuel est insuffisant pour effectuer ces achats.

On a pris des dispositions pour faire enregistrer régulièremeut la Compagnie conformément à la nouvelle loi sur les mines d'or.

Le compte de profits et pertes se soldait par £ 7,325 au débit; l'encaisse était de £ 11,733. Si l'on considère la diminution de l'encaisse depuis janvier, sans recettes compensatrices, il ne faut pas oublier qu'aucun broyage n'a eu lieu pendant cette période, qu'on a acheté une machine à pompe et un ascenseur, et bâti une maison d'habitation pour le gérant.

On a dépensé £ 8,331, 2 sh. 11 d. en travaux permanents. On a foncé 262 pieds de puits sur le filon *South Leader* et poussé 953 pieds de galeries. A la fin de l'année, on aura de ce filon 20,000 tonnes de minerai et du Main Reef 15,000 tonnes de minerai disponibles pour le *stoping* (la taille).

En résumé, les directeurs affirment de la façon la plus positive aux actionnaires que les profits couvriront amplement les dépenses faites, lorsque la Compagnie reprendra ses broyages.

La Compagnie a 20 pilons montés. En octobre 1888, elle avait produit 155 onces. Depuis cette époque la batterie avait été fermée pour développer les travaux des mines Les broyages ont recommencé au mois de décembre 1889 et le résultat de ce mois a été de 1,010 onces.

Dernier cours en 1889, environ 50 francs.

Siège social, Johannesburg ; à Londres, il y a une agence Warnford Court E. C. Mais au moment où nous mettons sous presse, l'agent n'est pas encore en mesure de passer les transferts qui doivent s'exécuter au Sud de l'Afrique. Il y a un marché à Londres sur cette valeur, mais seulement sur les coupures qui circulent en Europe, en général 25 ou 50 actions.

Rose (Klerksdorp) G. M. — Créée le 8 novembre 1889 pour acquérir une propriété minière située à Klerksdorp. Capital £ 100,000. Cours et situation inconnus. Siège social, White House, Telegraph str., Londres.

Rosenkrantz Estate and G. M. C°. — Créée le 24 octobre 1889 pour acquérir le domaine aurifère de ce nom dans le district de Lydenburg, d'une superficie de 4,250 acres. Capital £ 100,000 ; prix de la propriété £ 75,000. Siège social, 31, Queen Victoria str., Londres. Cours inconnu.

Royal G. M. C°. — Créée en 1887 pour exploiter 7 claims dont un sur le Main Reef, et 6 claims au nord du Main Reef, ferme Turffontein, Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 15,000. Il a été porté à £ 20.000 en septembre 1888. De plus, en 1889, les 7 claims au nord du Main Reef ont été vendus à une Compagnie qui a pris le nom de Salisbury Extension, au capital de £ 65,000.

La Compagnie Royal a reçu comme prix de sa vente 55,000 actions libérées de la Salisbury Extension ; 40,000 de ces actions ont été distribuées comme bonus à raison de 2 actions pour 1 action Royal, les 15.000 actions pour solde ont été émises et l'argent gardé comme fonds de roulement. De plus, en octobre 1889, le capital de la Royal a été augmenté de 15,000 actions nouvelles, ce qui le porte actuellement à 35,000 actions. D'après une circulaire du secrétaire, cette augmentation est motivée par le fait que les travaux miniers sont arrivés sur les pyrites et qu'il est nécessaire de se procurer 10 nouveaux pilons et un matériel propre à traiter les « concentrates ». La même circulaire disait que lorsque « le matériel serait complet, on n'aurait aucune difficulté à produire 2,000 onces par mois ». La batterie consiste en 15 pilons prêts à marcher, mais les directeurs ont décidé de ne pas recommencer les broyages avant que les travaux miniers au niveau de 100 pieds soient complétés. La Compagnie a une somme liquide importante en main et £ 7,500 sont déposées à intérêt fixe.

Sur les 15,000 actions nouvelles créées en octobre 1889, 10,000 ont été mises en adjudication à Londres.

Nous ignorons le résultat de cette adjudication.

Rendements aurifères :

1888 octobre	463 onces d'or	1889 mai	225 onces d'or
— novembre	476 —	— juin	216 —
— décembre	333 —	— juillet	207 —
1889 avril	273 —		

Dividendes :

Septembre 1888	12 1/2 0/0
Novembre —	5 0/0
Décembre —	5 0/0
Rien depuis.	

Fluctuations des cours :

Émission octobre 1887	Fr. 25
Plus haut atteint (février 1889)	160
Dernier cours en 1889 avec droits à 2 Salisbury Ext.	85

Siège social, Johannesburg ; bureau de transfert à Londres, Parsonson Warnford Court E. C.

Ruby G. M. C°. — Créée en 1887, pour exploiter 6 claims, dont 3 sur le Main Reef, touchant la Compagnie Hériot, ferme Doornfontein, district de Witwatersrand. Le capital primitif était de £ 9,000 ; il a été porté ensuite à £ 12,000 en actions de £ 1. En

août 1889, on fit une nouvelle augmentation de 18,000 actions ; le capital est donc actuellement de £ 30,080, dont 24,000 ont été émises. Cours et situation inconnus. Siège social, Johannesburg, 10 pilons montés.

Sabi Ophir Mining C°. — Créée le 26 février 1889, pour acquérir 50 claims dans le district de Mainca, territoire portugais. Capital £ 110,000. Siège social, Warnford court-Londres E. C. Cours inconnus.

Salisbury Extension G. M. C°. — Créée en avril 1889, pour acquérir 6 claims, appartenant à la Compagnie Royal (voir ce mot) et situés, ferme Turffontein, sur l'affleurement du Main Reef. Capital £ 65,000. Siège social Johannesburg. Bureau de transfert à Londres, Warnford court. Dernier cours, 1889, 25 francs.

Salisbury G. M. C°. — Cette Compagnie a été enregistrée à Maritzburg, le 25 juin 1887, pour acquérir 6 1/2 claims, sur le Main Reef, ferme Turffontein, Witwatersrand.

Le capital primitif était de £ 15,000 ; il a été porté à 22,000 actions en mars 1888, et à 25,000 actions, chiffre actuel, en février 1889.

Rapports pour l'année finisant le 31 mai 1889 — RAPPORT DES DIRECTEURS. — Messieurs, vos Directeurs ont le plaisir de soumettre à votre approbation leur rapport, le compte rendu financier et le rapport du gérant de la mine pour l'année finissant au 31 mai 1889.

Finances. — La dépense de l'année est énorme à cause des œuvres permanentes, telles que machines, exploitation minière, construction de bâtiments, etc., elle monte à £ 28,034, 15 sh. 8 d.

L'attention des actionnaires est attirée sur le rapport du gérant ainsi que sur les plans annexés pour information complète concernant les détails des broyages et les travaux de développement de la mine.

Les crushings totalisés montrent que durant les douze mois 6,662 tonnes ont été broyées, rendant 13,359 onces 4 dwts d'or, donnant en moyenne environ un peu plus de 2 onces d'or à la tonne.

La valeur totale de l'or obtenu, calculée à raison de £ 3, 10 sh. par once, se monte à £ 46,757, 4 sh.

Le compte *Profits et Pertes* montre que les gains disponibles de la Compagnie, y compris la balance de l'an passé, se sont élevés à £ 51,330, 5 sh. 1 d., dont il faut déduire le fonds de réserve et celui de roulement £ 14,458, 19 sh. 5 d., laissant un profit net de £ 36,871 5 sh. 8 d. De ce solde, on a payé durant l'année des dividendes égaux s'élevant ensemble à 147 1/2 0/0, et se chiffrant au total par £ 33,352, 5 sh. 6 d., laissant ainsi un solde de balance de £ 3,589, 0.2 d. à reporter au compte Profits et Pertes de l'année suivante.

Les directeurs proposent maintenant de distribuer un dividende de 7 1/2 0/0 avec ce solde aux actionnaires enregistrés au 31 mai 1889. Si cette proposition est admise, on aura distribué en tout 200 0/0 *de dividende*. Jusqu'ici le montant total des dividendes payés par la Saliiyuér avait été de 192 1/2 0/0.

On verra par l'état annexé des comptes de minage et de broyage que le minerai a coûté environ £ 2 par tonne, ce qui donne un rendement d'or de 13,359 onces 4 dwts d'une valeur de £ 48,258 7 sh. 8 d. D'où il résulte un bénéfice sur chaque tonne de minerai broyé d'environ £ 5 4 sh. 6 d.

Les résultats satisfaisants ci-dessus ont été atteints en actionnant 10 pilons pendant quatre mois et 20 pilons pendant les autres huit mois. C'est pourquoi l'on peut raisonnablement affirmer que, lorsque les 50 pilons supplémentaires marcheront, les rendements deviendront infiniment plus considérables sans que les dépenses d'exploitation soient augmentées proportionnellement.

Domaine. — Pendant le cours de l'année, la Compagnie a acheté de la *Klipriversberg Estate* pour £ 2,500 le bail d'une concession hydraulique et une rente annuelle de £ 500. Ce droit hydraulique est à environ 2 milles de la mine, et nous donnera un approvisionnement permanent et illimité d'eau pure.

Machines. — Une batterie complète de 50 pilons *Sandycroft*, brise-pierres, etc., avec une machine à vapeur d'une force motrice convenable et tous les accessoires nécessaires ont été commandés ; la plus grande partie de ce matériel est actuellement en route pour la mine. Les directeurs espèrent avoir la batterie en ordre en septembre ou octobre prochains.

Les bâtiments à cet effet sont maintenant en construction au nouveau site ; tous les autres travaux sont assez avancés pour qu'on n'ait à redouter aucun retard dans l'érection de la batterie dès son arrivée sur place.

Un gear à hisser et une pompe à vapeur sont installés maintenant à la mine et en parait état.

On achève les démarches et formalités nécessaires pour l'obtention du droit de pose d'une ligne de tramway de la mine à la nouvelle batterie ; on entend commencer ce travail sans délai.

Augmentation du capital. — A l'assemblée spéciale du 27 décembre 1888, le capital social a été porté de £ 22,000 à £ 25,000 par la création de 3,000 actions nouvelles dont 750 ont été tenues en réserve et 2,250 furent vendues aux enchères.

Une offre de £ 36 16 sh. par action fut acceptée par le comité, donnant £ 82,800. 1,250 actions urent entièrement payées, donnant ensemble £ 46,000. Sur le solde restant de 1,000 actions, il

a été versé £ 18 8 sh. par action, soit £ 18,400 ; les £ 18,400 restantes sont garanties par un engagement de l'acquéreur, endossé par une autre personne. En attendant, les 1,000 actions ont été déposées entre les mains d'un tiers au nom des parties prenantes et cédantes.

Agences. — Afin de faciliter les transactions sur les actions de la Compagnie, des bureaux de transferts et d'enregistrement ont été établis à Johannesburg, Kimberley et Londres.

L'agence de Londres est dirigée par MM. V.-H. Famor et Paul Henwood avec M. E.-P. Mathers, comme secrétaire local.

Des arrangements ont été pris pour que le paiement des dividendes sur toutes les actions enregistrées à Londres eût lieu simultanément avec la répartition faite à Natal.

Observations générales. — Pendant cette année, nous avons subi un grand détriment provenant de l'insuffisance de l'eau et de sa mauvaise qualité boueuse. Nul doute que la Compagnie n'ait par là perdu beaucoup d'or. Mais ce nouvel inconvénient disparaîtra complètement avec la nouvelle batterie, car nous avons acquis une concession hydraulique capable de fournir amplement à l'action de 50 pilons.

Résumé et conclusion. — Les directeurs, en concluant, désirent affirmer leur foi entière et sans réserve dans l'avenir de la Compagnie, et ils appuieront leur affirmation par un résumé succinct du passé de la Salisbury, résumé qui justifiera pleinement leur haute opinion de l'avenir prospère qui attend cette mine.

La Compagnie a été enregistrée en juin 1887.

Elle commença le travail avec 5 pilons, portés subséquemment à 10 en décembre 1887.

La batterie fut de nouveau portée à 20 pilons en septembre 1888.

Elle a déclaré son premier dividende de 5 0/0 en février 1888.

Les dividendes déclarés jusqu'à ce jour s'élèvent à 192 1/2 0/0.

Le montant de l'or produit depuis le commencement des broyages est de 17,867 onces tirées de 8,446 tonnes de minerai.

La valeur de cet or est de £ 64,112 13 sh. 8 d.

Le coût de production, £ 19,720 7 sh. 11 d.

Bénéfice, £ 44,402 5 sh. 9 d.

Total en caisse disponible pour des opérations futures, £ 62,866 9 sh. 7 d.

Actions tenues en réserve, 750.

Il est peut-être digne de remarque que, quoique le capital souscrit de la Compagnie à cette date soit de £ 24,250, le fonds de roulement employé au disponible est de £ 92,150.

Si les résultats obtenus dans le passé peuvent servir de présages et de gages à l'avenir, les actionnaires peuvent s'attendre avec confiance à des dividendes croissants en raison directe du développement progressif de la Compagnie.

Rapport annuel de M. F.-G. Jordan, ingénieur civil, gérant de la mine. — J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation mon deuxième rapport annuel relatif aux progrès réalisés dans la mine et dans l'usine durant l'année qui finit au 1er juin 1889.

Les succès obtenus dans cette période ont entièrement confirmé les prévisions de mon précédent rapport annuel ; et tout porte à croire que la prospérité à venir de la Compagnie augmentera encore davantage avec l'accroissement considérable de sa puissance broyante, et du matériel de perfectionnement introduit dans la mine pour y faciliter les travaux.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur les o érations du passé, je veux éviter autant que possible de m'étendre sur les difficultés nombreuses et variées, inséparables des débuts d'une industrie aussi jeune et d'une croissance aussi rapide que l'industrie des mines d'or du Witwatersrand.

En conséquence, je me bornerai à traiter des faits accomplis dans la dernière campagne, ne faisant exceptiou que pour la main-d'œuvre indigène. Je ne puis, en effet, me dispenser de mentionner les difficultés sérieuses suscitées par l'instabilité et l'insuffisance des noirs. L'expérience nous montre que cette instabilité provient surtout du paiement hebdomadaire des salaires. Il faut évidemment changer ce système et aviser à un autre mode de paiement.

Le manque de main-d'œuvre noire arrête et parfois met en péril le progrès des mines : toutes souffrent également de ce mal auquel il est devenu absolument urgent de remédier.

En ce qui concerne l'homogénéité et le rendement des filons de la mine, aucun changement n'est à signaler.

On a trouvé, par contre, le volume des filons *South Reef* et *Main Reef* beaucoup augmenté. Le travail d'extraction s'est opéré principalement l'an passé sur le *South Reef*. Ce filon a été ouvert d'un bout à l'autre des claims au premier niveau et une partie du minerai a été extraite.

La galerie transversale du puits ouest a été aussi prolongée à travers le *North Reef* n° 1. Ce filon donne un « *prospect* » égal au *Main Reef*, et a toutes les apparences d'amélioration ; sa largeur étant de 4 à 5 pieds, assure un rendement notable et rémunérateur.

Le filon *North Reef* n° 2 doit être actuellement coupé transversalement dans la même galerie.

On continue le poussage des galeries sur le *South Leader*, et on a commencé les opérations d'extraction du minerai.

Le *Main Reef* a été aussi coupé transversalement sur deux points séparés, et on l'a trouvé meilleur qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Mon opinion est que ce *reef* sera celui qui rapportera le plus de dividendes de tout le groupe ; son volume aurifère est de 14 pieds. On peut l'exploiter pour moins de 2 pennyweights à la tonne.

On pousse actuellement l'ouverture du deuxième niveau ; on a eu à supporter beaucoup de délais vexatoires à cause de la lenteur des charrois des machines supplémentaires, lesquelles ne sont point arrivées sur place à la date promise.

Ces machines étaient destinées à foncer les puits et winzes est et ouest,

La première machine à vapeur parvenue à destination, au commencement de mai, fut mise en œuvre immédiatement au puits ouest. La deuxième vient justement d'arriver et sera placée au puits est. En parlant du matériel, nous donnerons la force respective de ces machines. On va les couvrir d'un bâtiment en bois et en fer. Elles serviront à hisser hors des puits de mine les roches, le minerai, non seulement au *South Reef* sur lequel elles sont placées, mais encore des galeries est et ouest du deuxième niveau reliant les filons *South Leader*, *Main Reef* et *North Reef*. Grâce à leurs forces motrices, elles aideront puissamment au futur développement de chaque filon dans la mine.

On fonce aussi rapidement que possible le *Main Shaft* dans la mine. Pour le boiser, on prépare des charpentes qu'on pose aussitôt équarries.

Les futurs travaux du deuxième niveau, à partir de ce puits, relieront les « *Crosscuts* » *(galeries transversales coupant les filons)* est et ouest par une voie ferrée desservant deux cages couvertes, assez vastes pour recevoir des wagonnets de 16 pieds cubes qui iront décharger directement à l'usine. Dès que la profondeur de 175 pieds aura été atteinte ici, la pompe Cornish de 6 pouces commencera à drainer toute la mine. Cette pompe enlève 9.000 gallons à l'heure.

On a éprouvé au début de l'année les plus grandes difficultés pour embaucher de bons mineurs, la demande dépassant partout de beaucoup le nombre d'ouvriers disponibles.

Il en est résulté une hausse de 20 à 25 0/0 sur les salaires. Mais ce mal se corrige lui-même : l'élévation des salaires attire, en effet, sur le Rand, les mineurs des centres les plus éloignés. Aussi ai-je finalement réussi à engager huit mineurs capables du district de Barberton, et j'engage au fur et à mesure tous ceux qui se présentent. Cette grande augmentation du personnel a nécessité un supplément de maisons d'habitation. J'ai construit des logements pour huit couples mariés et pour trente-deux ouvriers célibataires. Il a fallu aussi bâtir des bureaux, des écuries et des magasins.

Pendant la dernière partie de 1888, l'eau nous a beaucoup dérangé dans les parties de la mine non reliées aux appareils à pompe. J'ai tracé le plan d'un tramway qui a été visité par l'inspecteur du gouvernement, et je n'attends plus que l'autorisation officielle pour mettre le plan à exécution.

South Reef

(Résumé des travaux accomplis.)

Ce filon a livré la plus grande quantité de minerai à l'usine durant l'année dernière.

Dans mon rapport de juin 1888, j'évaluai l'épaisseur de ce reef à 18 pouces ; son volume, au premier niveau, à 4,500 tonnes contenant 2 onces 1/2 d'or à la tonne. Mais les travaux effectués depuis ont donné d'autres évaluations pour le diamètre et le volume, savoir : 30 pouces d'épaisseur ; volume, 8,000 tonnes, dont 6,783 tonnes ont été broyées, laissant un solde de 1,217 tonnes en réserve au premier niveau.

Néanmoins, malgré l'augmentation d'èpaisseur et de volume, le degré de richesse du filon a justifié ma prévision : il rend 2 onces 8 pennyweights à la tonne.

South Leader

Ce filon, à 50 pieds au nord du *South Reef*, est très régulier en épaisseur et en volume ; tantôt je l'ai trouvé de 18 pouces de solide *banket*, tantôt de quelques pouces et entremêlés de diverses formations. Mais, quant à sa richesse aurifère, elle reste uniforme, rendant de 3 à 4 onces d'or à la tonne.

Mais, dans les endroits étroits, il faut enfoncer un monceau de couches de terrain de 30 pieds d'épaisseur, et le mélange qui en resulte forcément réduit la moyenne du rendement au broyage.

Main Reef

Ce filon, à 57 pieds au nord du South Reef, a été coupé en trois places différentes de la mine, savoir à angles droits avec les puits est et ouest et au puits pirncipal ; il accuse un corps compact de 30 pieds d'épaisseur, dont 14 pieds près du mur de soutien rendant 12 pennyweights à la tonne.

Le volume du *Main Reef* peut être évalué de 45,000 à 50,000 tonnes au premier niveau, et de 120,000 à 130,000 tonnes au deuxième niveau Tout le minerai tiré des galeries transversales sur ce filon a été broyé et a uniformément rendu 12 pennyweights à la tonne.

North Reef

Ce filon, à 34 pieds au nord du Main Reef, a été coupé par une galerie transversale au puits ouest. Au premier niveau il atteint de 4 à 5 pieds de large et donne au *pan* 12 pennyweights à la tonne. D'après la nature du minerai, je pense que, dans les profondeurs, sa richesse augmenta jusqu'à 1 once à la tonne.

J'estime le volume total de ce reef, au-dessus du deuxième niveau, à 4,600 tonnes de minerai environ.

Situation et inclinaison des reefs

On peut voir sur le plan de notre mine la situation véritable des filons et leur degré d'inclinaison moyenne.

La forme des reefs est celle d'une ligne courbe et plate allant de l'est à l'ouest de la propriété; cette ligne courbe se trouve brisée en deux endroits par des accidents de terrain et le sol aux environs est très tourmenté; il faut, en conséquence, beaucoup de précautions dans le travail minier vers ces endroits. Il est surtout nécessaire de boiser solidement les puits et les galeries. Une partie du *South Reef*, entre ces deux accidents du sol, se trouve rejetée à une distance considérable de sa ligne normale, avec une inclinaison vers le nord.

J'ai trouvé la direction et la forme des reefs uniformes dans toute la longueur de la mine.

L'inclinaison du *South Reef* et du *South Leader* m'ont paru absolument identiques : elle est de 83° environ, les variations étant tout au plus de 3°.

L'inclinaison du *Main Reef* a été trouvée un peu moins verticale.

Quant à l'assertion, produite de temps à autre par quelques personnes intéressées dans le domaine minier voisin, qu'à une faible profondeur le South Reef s'enfoncerait sous notre frontière sud et disparaîtrait subitement de notre propriété, **je puis lui donner un démenti complet et sans réserve ;** *car au plus profond de nos travaux de perforation, à 125 pieds, le filon dont il s'agit, manifeste une inclinaison constante et persistante. Les craintes d'un subit changement de direction sont purement imaginaires.*

(L. S.) F. G. JORDAN,
Ingénieur-gérant de la Salisbury.

Nous avons cru devoir reproduire ces deux documents, malgré leur longueur, parce que la Compagnie Salisbury est une des plus connues du Transvaal parmi les actionnaires européens, celle qui a distribué la plus grosse somme de dividendes et surtout parce que dans ces derniers temps elle a donné lieu à de nombreuses attaques et que ses cours, après avoir atteint le prix de £ 37 (925 francs), sont retombés aujourd'hui entre 250 et 300 francs, causant ainsi de sérieuses pertes en Europe où elle avait commencé à pénétrer dans les hauts cours.

Les attaques dont nous parlons et auxquelles on doit cette forte réaction reposent sur deux points :

1° On reproche aux directeurs d'avoir *saccagé les filons* et d'avoir poussé l'exploitation des parties les plus riches, sans souci de l'avenir et uniquement dans le but d'obtenir des broyages *à sensation* et par suite de faire monter les cours de leurs titres.

2° On a dit que les filons avaient une inclinaison telle vers le sud, qu'à une certaine profondeur ils passaient sous la propriété voisine et étaient, par suite, perdus pour la Salisbury. C'est cette allégation que réfute le gérant de la mine à la fin de son rapport que nous reproduisons ci-dessus.

Le premier reproche paraît malheureusement justifié, et l'on travaille maintenant à réparer les erreurs du passé en broyant le minerai tout-venant au lieu de ne travailler que le minerai trié. C'est à cela qu'il faut attribuer la diminution actuelle des rendements. Quand les travaux miniers auront été remis en bon état et quand la Compagnie se sera outillée pour traiter les pyrites, on reviendra à de bons résultats.

Pour parer à l'inconvénient de l'inclinaison des filons que le silence de la Compagnie sur ce point permet de considérer comme réel, la direction a acquis par voie de fusion la Compagnie Empress qui touche la Salisbury immédiatement au sud, et une assemblée est convoquée le 28 janvier 1890, pour confirmer cette acquisition. Voici la circulaire du secrétaire à ce sujet.

Circulaire du 11 décembre 1889. — Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette Compagnie sera tenue au Town Hall à Pietermaritzburg, le mardi 28 janvier 1890, à 8 heures du soir, dans le but d'examiner et, si on le croit utile, d'adopter les résolutions suivantes :

1° Confirmer la convention provisoire passée le 4 octobre 1889 entre cette Compagnie et l'*Empress Block Syndicate*.

2° Porter le capital de la Compagnie à £ 400,000 par l'émission de 400,000 actions de £ 1 chaque à répartir comme suit :

a) Aux présents actionnaires de la *Salisbury Company* . . . . ou 10 actions nouvelles pour chaque ancienne enregistrée au nom de chaque actionnaire.	250,000	actions
b) Au syndicat du block *Empress*.	110,000	—
c) En réserve pour le fonds de roulement à la disposition des directeurs . .	40,000	—
Ensemble.	400,000	actions

3° Autoriser les directeurs à préparer, déterminer, signer, exécuter et enregistrer tous les actes, articles supplémentaires ou autres écrits qui pourront être nécessaires à la mise en pratique des précédentes résolutions.

Pour l'instruction des actionnaires qui ne connaissent pas la position du block *Empress*, qu'on est maintenant sur le point d'acquérir, peut-être est-il utile de mentionner que les 8 1/2 claims de l'Empress Syndicate se trouvent immédiatement au sud ou face inclinée *(dip side)* du terrain de la Compagnie Salisbury.

En vous conseillant d'adopter ces résolutions, vos directeurs sentent qu'il leur suffira d'ajouter que cette adoption mettra fin à la controverse sur l'inclinaison (dip) du filon sud de la mine et assurera les perspectives d'avenir de la Compagnie.

Rendements mensuels.

Nous avons pu nous procurer les chiffres officiels du rendement de cette Compagnie depuis qu'elle a commencé ses opérations :

	Onces	dwt.
1887 Septembre avec 5 pilons	170	7
Octobre —	183	18
Novembre —	193	18
Décembre, la 1re moitié du mois avec 4 pilons, la 2e avec 10	359	17
1888 Janvier avec 10 pilons	449	18
Février —	714	10
Mars —	878	10
Avril —	986	12
Mai — (hiver)	572	15
Juin — (hiver)	519	8
Juillet — (hiver)	722	19
Août — (hiver)	481	19
Septembre, pendant 3 semaines avec 20 pilons	962	10
Octobre, avec 20 pilons	1.420	»
Novembre —	1.854	»
Décembre —	2.026	»
1889 Janvier —	1.826	»
Février —	1.400	»
Mars —	1.469	»
Avril —	714	»
Mai —	562	»
Juin —	450	»
Juillet —	646	»
Août —	800	»
Septembre —	562	»
Octobre —	613	»
Novembre —	507	»
Décembre —	424	»

Dividendes depuis l'origine.

		Fr.
1888 Février	5 0/0	1 25
— Mars	10 0/0	2 50
— Avril	17 1/2 0/0	4 375
— Mai	12 1/2 0/0	3 125
— Juillet	10 0/0	2 50
— Août	7 1/2 0/0	1 875
— Septembre	12 1/2 0/0	3 125
— Octobre	20 0/0	5 »
A reporter	95 0/0	23 750
Report	95 0/0	23 750
— Novembre	25 0/0	6 25
— Décembre	32 1/2 0/0	8 125
1889 Janvier	15 0/0	3 75
— Février	12 1/2 0/0	3 125
— Mars	15 0/0	3 75
— Avril et mai	7 1/2 0/0	1 875
	202 1/2 0/0	50 625

Rien depuis.

Fluctuations des cours.

Émission en juin 1887	25 fr.
Plus haut en 1888 (mars)	75
Plus bas en 1888 (juillet)	60
Plus haut en 1889 (mars)	925
Plus bas en 1889 (mai)	225
Fin decembre 1889	275

Scotsman Reef G. M. C°. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter une propriété située sur le Scotsman Reef et consistant en 36 claims, dans le voisinage des Three Sisters, district de de Kaap, à environ 50 milles du terminus actuel du chemin de fer de la baie de Delagoa Capital £ 60,000 en actions de £ 1 dont £ 45,000 aux vendeurs. Siège social, Barberton. Dernier cours en 1889, 3 à 4 fr.

Rapport soumis à l'assemblée du 2 juillet 1889. — Le résultat du broyage a été très décourageant ; 109 tonnes de minerai ont donné 30 onces d'or. La Compagnie a épuisé son fonds de roulement, nous devons £ 1,500 à la Natal Bank qui garde l'or en nantissement et il nous reste 5,000 actions de réserve. Les machines ont été saisies par les fournisseurs et par les employés en garantie de leurs appointements et tout cela à l'insu du Conseil d'administration.

Un comité d'actionnaires a été formé pour se joindre au Conseil et examiner à fond la situation de la Compagnie.

Sheba Bright Star G. M. C°. — Créée en 1887 pour acquérir 12 claims sur la colline de Sheba. Capital £ 60,000 Siège social, Barberton.

Sheba Gold Mining Company. (La vraie Sheba). — Il importe de ne pas con-

fondre cette Compagnie avec toutes celles qui ont usurpé le nom de « Sheba » pour tromper le public. Si la Robinson est la reine des mines sud-africaines par ses rendements et la plus-value de ses actions, la Sheba est la cause et l'origine de la fortune du Transvaal ; c'est à sa découverte qu'on doit l'essor prodigieux de ce pays, et si cette mine n'a pas encore reçu le développement qu'elle comporte, elle a droit cependant à la première place en tête de toutes celles de l'Afrique Australe. Il y a donc lieu de lui consacrer une étude toute particulière.

La découverte de la Sheba est due à un intrépide chercheur d'or, nommé Edwin Bray. Edwin Bray avait passé vingt années de sa vie à la recherche des mines au Transwaal, quand, au mois de juin 1885, il vint trouver les 14 ou 15 habitants, chercheurs d'or comme lui, campés dans un endroit du district de de Kapp appelé Lower Camp et leur suggéra la pensée de former un syndicat dans le but d'explorer la chaine de collines de Sheba. Cette proposition fut acceptée et chacun des membres se mit au travail isolément.

Des mois se passaient en rude labeur. Nul ne saura jamais les fatigues et les privations endurées par ces hommes auxquels la fortune devait sourire un jour. Au bout de quelque temps Edwin Bray voyait son idée couronnée de succès et mettait à jour, dans les circonstances que nous rapportons au chapitre sur le district de de Kaap, (3ᵉ partie), le gisement qui forme aujourd'hui la propriété de Sheba. A cette époque, le Syndicat ne se faisait aucune idée de l'importance de sa découverte et il ne songeait en aucune façon à en tirer parti par la spéculation ni à émettre des actions. On se disait qu'il serait facile d'extraire d'une mine aussi riche suffisamment d'or pour rémunérer largement les participants et on avait l'intention de consacrer une partie des bénéfices à augmenter petit à petit l'outillage et le materiel nécessaire à l'exploitation. Mais à cette époque, les lois sur l'exploitation de l'or au Transvaal étaient si mal établies et si compliquées que même en apportant la plus grande attention, il était pour ainsi dire impossible de conduire un chariot de minerai sans en enfreindre quelques clauses. C'est ainsi que le Syndycat pour se créer une existence légale et nettement établie, fut amené à se constituer en une société à responsabilité limitée qui fut enregistrée à Pretoria en janvier 1886 sous le nom de *Sheba Reef Gold Mining Company*. Les membres du Syndicat étant au nombre de quinze, on décida de leur attribuer 1,000 actions à chacun et par suite le capital de la Compagnie fut inscrit à £ 375,000, divisé en 15,000 actions de £ 1 entièrement en apports et ne représentant pas un centième d'argent effectivement versé. On devra remarquer toutefois que, bien que formé en société, l'intention du Syndicat était de conserver ses actions et de continuer l'exploitation d'une manière tout à fait privée.

Cependant les 15 actionnaires de Sheba s'étaient mis à l'œuvre. Chacun de son côté broyait le quartz dans de petits mortiers ; on réunissait le soir le produit de la journée. Bientôt on put acheter cinq pilons au moyen desquels le rendement fut sensiblement augmenté ; on employait le résultat de chaque mois moitié en distribution de dividendes et moitié en achat de matériel ; en même temps on avait envoyé à Londres divers échantillons de quartz pour les soumettre à l'analyse de MM. Johnson, Mattey et Cᵒ, les essayeurs de la Banque d'Angleterre. Ces échantillons rendirent 13, 20 et quelques-uns jusqu'à 47 onces par tonne.

Dès que la nouvelle de ces résultats merveilleux arriva au Cap, une folie de spéculation s'empara de tout le pays et les actions Sheba furent portées en quelques mois de 25 francs à 2,500 francs. Tout le terrain environnant fut supposé devoir contenir la même richesse que Sheba ; on y créa des Compagnies aux actions desquelles on attribua immédiatement des primes de 500 et de 1,000 0/0, avant d'avoir fait seulement subir le plus petit essai au quartz. Cet affolement amena le Krack de Barberton (Voir district de de Kaap).

Beaucoup de Compagnies disparurent ; les autres revinrent aux environs du pair ; les actions Sheba furent ramenées de 2,500 francs à 500 ou 600 francs.

Pendant ce temps les travaux d'exploitation s'étaient poursuivis à la mine ; on avait acquis 5 nouveaux pilons et distribué environ 30 francs de dividende par action ; mais l'absence de fonds de roulement (puisqu'il n'y en avait jamais eu comme on l'a vu plus haut) se faisait vivement sentir, et à une Assemblée tenue le 8 juin 1887, la création de 1,000 actions nouvelles fut proposée et acceptée. Ces 1,000 actions furent vendues peu de temps après d'un seul bloc pour 800,000 francs à un syndicat local. Mais cette somme était encore insuffisante pour développer convenablement la mine.

Cependant le bruit de la richesse de Sheba avait tenté un groupe de financiers anglais qui en septembre 1887 firent voter la liquidation de l'ancienne Compagnie et sa reconstitution en Compagnie anglaise sous le nom de *Sheba Gold Mining Com-*

pany. Cette Compagnie a été enregistrée à Londres le 18 octobre 1887 avec un capital nominal de £ 600,000 en actions de £ 1. Les actionnaires anciens reçurent 33 actions nouvelles et eurent de plus le droit de souscrire à 3 actions nouvelles au pair par action ancienne. 6,000 actions furent données en commission aux intermédiaires, de telle sorte que sur les £ 600,000 de capital nominal, £ 582,000 se trouvaient émises et £ 18,000 à la souche.

Situation de l'ancienne Compagnie Sheba au moment de sa reconstitution.

Description de la mine. — La propriété comprend 20 claims sur la colline de Sheba. En fait, le mot « mine » était impropre pour Sheba. Jusqu'alors, en effet, elle avait été exploitée comme une *carrière* et non comme une mine. Cette carrière est à flanc de coteau à environ 400 pieds au-dessus du sol de la vallée; elle avait été ouverte sur une longueur de 37 pieds et une profondeur de 50 pieds. Le filon apparaissait comme une énorme tranche dans le flanc de la colline. Cinq galeries horizontales avaient été percées à des hauteurs différentes dans la montagne : la première à 140 pieds au-dessous de l'orifice de la carrière, la seconde à 210 pieds, la troisième à 300 pieds. Dans chacune de ces galeries on avait recoupé le filon et les essais avaient donné une teneur moyenne respective de 4 1/4, 4 5/16 et 4 3/8 onces à la tonne. Les galeries nos 4 et 5 se trouvaient beaucoup plus bas, mais ni l'une ni l'autre n'avaient encore recoupé le filon.

Production de l'ancienne Compagnie Sheba depuis son origine jusqu'à sa reconstitution.

	Tonnes.	Onces.
1886	1,225	8,892
1887 Janvier et février	329	1,083
— Mars	170	676
— Avril	260	1,193
— Mai.	277	1,093
— Juin	201	869
— Juillet	234	971
— Août	310	1,050
— Septembre . . .	204	862
	3,210	16,689

Soit une moyenne de 4 onces et 8 penneweights à la tonne.

Dividendes distribués par l'ancienne Compagnie Sheba depuis son origine jusqu'à sa reconstitution (septembre 1887).

165 0/0 ou 41 fr. 25 c. par action de 25 francs en 19 mois.
Il avait été en outre payé sur les bénéfices, en dehors des frais généraux et des frais de constitution, un achat de 20 pilons et une concession d'eau ayant coûté 200,000 fr.

Fluctuations des cours des actions anciennes.

Création en janvier 1886	25 francs.
Fin 1886.	2,500 —
Mars 1887.	600 —
Septembre 1887	1,000 —

COMPAGNIE SHEBA RECONSTITUÉE

On vient de voir que la nouvelle Compagnie Sheba reconstituée avait été enregistrée à Londres le 18 octobre 1887 sous le nom de *Sheba Gold Mining Company* avec un capital de £ 600,000. La reconstitution avait un double but : procurer de nouveaux capitaux à la Compagnie et rendre les actions plus facilement négociables. La nouvelle société avait en caisse £ 47,717 plus 18,000 actions en réserve; les actions de £ 1 avaient un marché suivi aux environs de £ 1 5/8.

Comme on peut s'en douter, la mine avait été exploitée jusqu'ici de la manière la moins scientifique par les quinze chercheurs d'or improvisés ingénieurs; de plus le cours d'eau le plus rapproché sur lequel on avait pu établir la batterie de 20 pilons était éloigné d'environ 11 kilomètres; les transports du minerai de la mine à la batte-

rie étaient très coûteux quand ils n'étaient pas tout à fait impossibles par suite du manque d'animaux. Le premier soin de la nouvelle direction fut de choisir un ingénieur anglais de talent, M. Holman, et de l'envoyer sur place. Malheureusement il mourut d'une chute de cheval quelques semaines seulement après son arrivée à la mine (24 mars 1888) et avant d'avoir pu rédiger le plan d'exploitation impatiemment attendu par la direction de Londres. Dans le but de prendre un parti à ce sujet, M. Trench, le président de la Compagnie, fut envoyé en mission à la mine avec tous les pouvoirs du Conseil. Avec l'aide d un nouvel ingénieur-directeur, il étudia la situation et conclut à demander deux autorisations au Gouvernement du Transvaal : en premier lieu, une concession d'eau beaucoup plus importante que celle déjà obtenue sur la Queen's River pouvant alimenter et actionner jusqu'à 200 pilons (voir la carte du district de Kaap), et en second lieu, le privilège de construire un tramway aérien ou va-et vient sur câble métallique, permettant le transport rapide et à bon marché du minerai de la mine à la batterie ; on demandait encore le droit d'établir un câble électrique pour la transmission de la force, de la mine à la batterie.

Ces diverses demandes furent vivement combattues auprès du gouvernement du Transwaal par les compagnies voisines de Sheba qui voulaient obliger cette dernière à contribuer à l'achèvement d'un tramway à vapeur déjà commencé et devant desservir toutes les mines de la vallée de Sheba et conduire leur minerai à leurs batteries respectives très éloignées comme nous l'avons dit plus haut (voir sur la carte du district de Kaap le tracé de ce tramway). Ces compagnies prétendaient que l'ancienne Sheba Reef avait des engagements en ce sens avec la compagnie du tramway. On intrigua si bien auprès du gouvernement de Pretoria qu'à la fin de 1888, il n'avait pas encore fait connaître sa décision, empêchant ainsi tout développement de la Sheba.

Toutefois cependant la nouvelle compagnie Sheba avait continué les broyages avec les 20 pilons de l'ancienne et cela jusqu'au 11 août 1888, époque à laquelle M. Trench, de concert avec l'ingénieur, avait décidé de les arrêter pour réparations urgentes, et en raison des nouveaux projets en vue et des modifications qu'on pensait pouvoir apporter de suite à la direction de l'exploitation.

Voici les résultats obtenus par la nouvelle compagnie depuis son entrée en fonction (octobre 1887) jusqu'au 11 août 1888.

1er Semestre.

	Tonnes	Onces	
1887 Octobre	218.4	586. 1.70	20 pilons.
— Novembre	360.12	1,416.17.12	
— Décembre	490.8	1,769.12	
1888 Janvier	508.4	1,907.16.18	
— Février	548.8	2,191.15.12	
— Mars	554.	1,811.17.12	
Total du 1er semestre	2,679	9,684	

Soit 3 onnes 12 peningweights, 7 grains en moyenne par tonne.
Valeur réalisée : £ 37.903 (947.575).

2e Semestre (4 mois seulement).

	Tonnes	Onces	
1888 Avril	481.»	1,915.4.»	20 pilons.
— Mai	524.8	1,890.7.7	
— Juin	530.»	2,026.5 »	
— Juillet au 11 août	661 »	2,578.4 »	
Total au 11 août	2,197	8,410	

Soit 3 onces 16 pennyweights et 13 grains en moyenne par tonne.
Valeur réalisée : £ 32.820 (820.500 fr.).
Batterie arrêtée le 11 août 1888.
Le 2 juillet 1888 un dividende de 0 fr. 60 par action, avait été déclaré.
Cependant M. Trench était revenu à la fin de l'année 1888 pour assister à l'assemblée qui eut lieu le 21 décembre 1888.
Il y fournit tous les renseignements que nous venons de donner, mais à la suite de l'accueil qu'il reçut de la part d'un certain groupe, peut-être actionnaire des compagnes rivales de Sheba ou simplement mécontent de l'arrêt dans la production, il donna sa démission avec tout le conseil et un nouveau conseil fut élu par une assemblée extraordinaire le 18 janvicr 1889.
A partir de cette époque, l'historique de la Sheba est résumé dans le rapport lu à l'assemblée semestrielle tenue le 24 juillet 1889, et que nous reproduisons in extenso.

Rapport semestriel du 30 juin 1889. **— Le nouveau comité a été nommé le 18 janvier 1889 et sa première réunion eut lieu le 21 du même mois. La situation dans laquelle le Comité trouvait alors la Compagnie peut se résumer brièvement ainsi :**

Cartes. **— Diverses cartes avaient été acquises ou commandées.**

Mine. **— On était en train de développer la mine et une grande quantité d'échantillons de minerai avaient été envoyés à Londres pour être essayés.**

Batteries. **— Sur les rives de la Fig Tree Creek, il y avait 20 bocards en réparation, et à la rivière Queen's on avait reçu livraison de 10 nouveaux pilons, mais aucun n'était encore installé.**

Hydraulique. **— On construisait une conduite d'eau partant de la Queen's River.**

Transport. **— On transportait le quartz par wagon au Fig Tree Creek à raison de 30 shillings par tonne, selon un contrat spécial.**

Relations extérieures. **— On avait deux procès engagés l'un pour rentrer en possession de « tailings » et l'autre contre la Compagnie du Tramway.**

En novembre 1888, on avait traité environ 40 tonnes de quartz concentré qui avaient rendu 629 onces d'or, valant ensemble £ 2518 18 sh. 5 d.

Votre comité en soumettant à votre approbation son premier rapport, vous rappelle que les Directeurs actuels ne sont chargés des affaires de la Compagnie que depuis six mois. Ce rapport étant le rapport semestriel, aucun compte financier ne pourra encore être détaillé. Néanmoins, les directeurs se croient justifiés en proposant de déclarer un dividende provisoire d'un shilling par action pour le semestre finissant au 30 juin.

Ce dividende, franc d'*income tax,* sera payable le 25 juillet 1889 à tous les actionnaires enregistrés le 9 du même mois.

Un de vos Directeurs, M. Town, est parti en voyage d'affaires pour la colonie du Cap ; nous l'avons prié de visiter la mine. M. Town a consenti à s'y rendre immédiatement après son débarquement, et il est arrivé à Barberton le 30 mai dernier. Il écrivit, trois jours après son arrivée, qu'il avait été agréablement surpris de voir autant de travaux de développement achevés dans la mine, que l'usine était en excellent état et fonctionnant bien sous la gestion de M. Swan, et qu'on prend des dispositions pour l'approvisionner de minerai d'une manière permanente.

Le 11 juin, il nous écrivait encore : « Je suis heureux de vous aviser des deux précieuses découvertes faites la semaine dernière dans notre mine. Nous avons coupé un dépôt de minerai dans la galerie n° 4 Est et aussi un autre dans la galerie Est n° 5. En outre, la galerie de minerai s'améliore dans la galerie Ouest n° 4. »

Mine. — Croyant la mine suffisamment développée pour permettre aux opérations de commencer, et vu les frais excessifs, le Comité prescrivit de broyer seulement le bon quartz et d'ajourner les expériences sur le minerai de basse qualité, jusqu'à ce qu'on eût de plus grandes facilités de transport et, par conséquent, moins de frais. Malgré nos ordres formels câblés le 24 janvier dernier, 534 tonnes de minerai inférieur furent envoyées au moulin le 4 février, date de la réouverture de l'usine à broyer après un chômage de six mois.

La production de l'or a été comme suit :

1888	Minerai choisi broyé	Production d'or	Moyenne à la tonne			Valeur		
—	—	—	—			—		
	tonnes	onces	onc.	dwt.	gr.	liv. st.	sh.	d.
Novembre	49	729	15	12	12	2,518	18	5
1889	Quatz broyé							
Février	674	633	0	18	19	13.787	5	[illegible]
Mars	709	2,770	4	18	3			
Avril	690	2,230	2	4	15	9,039	10	[illegible]
Mai	670	1,703	2	10	20	6,897	»	
Juin	690	2,080	3	0	7	8,424	»	
Totaux	3.433	10,045				40,[illegible]7	3	[illegible]

Le tableau qui précède indique un rendement moyen d'or par tonne de quartz broyé (non compris les échantillons triés ni le minerai inférieur broyé en février) de 3 onces, 3 dwt. 16 grs. Ce résultat prouve la valeur de la propriété, spécialement lorsqu'on se rappelle que le riche gisement trouvé dans la carrière fut aussi coupé, le 27 février dernier, au niveau n° 5, qui est le plus bas niveau de la mine.

L'engagement de *M. Mitchell* comme superintendant a pris fin le 1er juin dernier. Voici la composition actuelle de l'état-major local : *MM Howard Hill*, superintendant depuis le 17 juin. *William Cook.* gérant de la mine depuis le 1er avril. *J.-W. Swan*, gérant de l'usine, plus un comptable-secrétaire, ces doubles fonctions étant maintenant remplies par une seule personne.

Les renseignements concernant l'essayage des échantillons envoyés à Londres ont été communiqués aux actionnaires le 7 février dernier.

Batteries. — Le Comité n'a rien voulu ajouter au matériel de machines à broyer tant que les questions pendantes de l'eau et du transport n'auront pas été réglées. Il s'est borné à expédier à la mine une machine à vapeur de 12 chevaux pour fournir une force motrice supplémentaire à la réduction du minerai et à celle des résidus dont on possède une précieuse accumulation. Le Comité a aussi embarqué 8 *Frue Vanners* qui serviront à diminuer notablement les pertes considerables d'or qui se produisent dans le traitement à l'usine.

Le stock de *tailings* (résidus) est évalué à 5,500 tonnes dont on espère retire 10,000 onces d'or.

Eau. — Le 1er avril dernier, le gouvernement nous a renouvelé notre ancienne concession hydraulique sur la rivière *Queen*. La conduite d'eau est complètement achevée.

Transport. — Un contrat pour le charroi par wagon de 5,000 tonnes de minerai de la mine à la batterie a fixé le fret à 22 sh. 6 d. par tonne.

Concessions. — Le Comité a reçu plusieurs câblegrammes de nos avoués au Transvaal, d'où il ressort que la prise d'eau sur la rivière Figtree a été échangée contre le paiement comptant de £ 400.

La Compagnie *Sheba* a reçu les concessions suivantes :

Eau. — Le droit de prendre 5,400 pieds cubes d'eau par minute de la Queen's river.

Transport. — Le droit de construire un *tram* aérien pour transporter le minerai de la mine à la rivière.

Électricité. — Le droit de transmettre une force motrice électrique de la rivière à la mine.

Le Comité entend adopter telles mesures qui permettront d'exploiter la mine à la fois efficacement et économiquement.

Relations extérieure. — Un des premiers soins de votre Compagnie fut de conclure un arrangement pour le broyage avec les promoteurs de l'*Oriental and Sheba Valley United Gold Mining Company ;* mais, l'entente orale entre cette dernière et la *Steam Tramway Company* n'ayant pas été confirmée, le projet de fusion hydraulique a échoué complètement.

Quant aux procès pendants au Sud de l'Afrique, nous avons perdu celui contre les représentants de M. Vautin. Notre procès avec la *Sheba Steam Tramway Company* est dans le *statu quo*.

L'Assemblée générale a approuvé le rapport ci-dessus, le compte rendu financier et la déclaration d'un dividende d'un *shilling par action franc d'income-tax.*

L'Assemblée a également approuvé l'achat de la *Sheba Low Lével Mine* moyennant 10,000 actions *Sheba* non réparties et £ 10,000 en espèces.

En novembre 1889, une circulaire du secrétaire annonçait que le gouvernement du Transvaal avait définitivement sanctionné les trois concessions mentionnées plus haut. Elle ajoutait que les actionnaires de la Sheba Low Level avaient approuvé la vente de leur mine à la Sheba C° dans les conditions indiquées ci-dessus.

Enfin la dernière communication officielle de la Compagnie est contenue dans la circulaire suivante du secrétaire, en date du 4 décembre 1889 :

« Je suis chargé par le Conseil de porter à votre connaissance qu'il a décidé d'émettre une première série d'obligations pour £ 60,000 (soit dix pour cent du capital) portant intérêt à 7 0/0, remboursables le 1er janvier 1895 et amortissable en tout ou partie à partir du 1er janvier 1891, moyennant un avis préalable de 6 mois à raison de 105 0/0 (obligations de £ 100).

» Le fonds de roulement, originairement fixé à £ 48,000, a suffi amplement au développement de la mine, à la construction d'une partie des appareils hydrauliques, à l'érection des bâtiments, à l'achat des machines et d'un nouveau matériel ; il reste même un solde disponible de £ 20,000 en espèces.

» Mais dans l'intérêt des actionnaires on juge encore indispensables les dépenses suivantes :

» 1° Achat d'un nouveau moulin à 50 pilons et de *Frue Vanners* (concentrateurs spéciaux pour traiter les détritus).

2° Organisation d'un va-et-vient aérien *(aerial ropeway)* qui transportera le quartz à l'usine à pilons, à raison de 1 shilling 6 d. par tonne.

» 3° Faire face à l'augmentation croissante des frais de transport de la mer à la mine pour les machines lourdes, telles que les *Frue Vanners*, pilons, etc.

» 4° Compléter l'organisation de la force motrice hydraulique.

» 5° Acheter la propriété de la Sheba Low Level C° (£ 10,000 en espèces, voir plus haut).

» Ces nécessités de dépenses se sont produites depuis la fixation du premier fonds de roulement.

» On peut ajouter que si le rendement de quartz et par conséquent la production de l'or pendant ces six derniers mois n'ont pas été aussi considérables qu'on l'avait prévu, cela tient surtout au manque de transports et de mains-d'œuvre.

rieure au charbon obtenu à Boksburg ou ailleurs. Nous avons en main à présent environ 300 tonnes. Le prix de ce charbon rendu à l'usine est en moyenne de 37 sh. 6 d. par tonne.

Elandsfontein. — Dans notre dernier rapport semestriel, le revenu de notre domaine *Elandsfontein* a été évalué à £ 2,000 par an ; mais le revenu qu'on en a tiré pour ce semestre se monte à £ 2,391.6 sh. 8 d.: comme le prix d'achat du domaine n'a été que de £ 10,000, cet intérêt doit être trouvé hautement rémunérateur, et ce résultat si favorable témoigne de la sage prévoyance de ce comité en achetant cette terre.

Balance et état financier. — Le résultat des opérations pour les derniers six mois montre un bénéfice net de £ 11,012.3 sh. 10 d. dont £ 2,391.6 sh. 8 d. proviennent du domaine Elandsfontein.

Les dépenses d'exploitation, comme on le verra ci-après, ont été aussi strictes que possible: le coût de la production est comme suit :

	Par tonne sh.	d.
Frais légaux, avertissements, imprimés, frais de bureau, de change, gages, etc. .	3	6
Dépenses minières	8	»
Hissage, pompage et charroi à l'usine	2	3
Usine de traitement	8	10
Dépréciation	2	»
ENSEMBLE	24	7

Ainsi, au prix de 24 sh. 7 d. par tonne, nous avons réalisé 44 sh. 4 d'or.

Le coût du développement a été tenu aussi bas que possible. Le montant des travaux de perforation et de fonçage, en tout 5,868 pieds, s'élève maintenant à £ 6,089.6 sh. 2 d.

Finance. — Les travaux permanents ci-après ont besoin d'être achevés pendant les six mois prochains :

Erection de la nouvelle batterie à 55 pilons.

Transporter l'ancienne batterie de 25 pilons à côté de la nouvelle.

Eriger et fixer la station à pompe sur la jetée.

Achever la jetée.

Eriger un second appareil à hisser et à pomper.

Bâtir des logements nouveaux pour les amalgamateurs.

Achever les travaux ci-dessus et poursuivre les travaux de la mine demandera la somme de £ 30,000. Pour couvrir cette dépense, votre Comité a en réserve 10,000 actions dont la négociation suffira, laissant même un solde créditeur. *(La Fortune.)*

On a vu plus haut que sur ces 10,000 actions 5,000 ont été vendues à £ 8, soit £ 40,000.

En outre, une Assemblée extraordinaire était convoquée pour le 15 janvier 1889 à Johannesburg, pour décider de la formation d'une Compagnie subsidiaire qui exploiterait dix claims sur le *Main Reef* et la largeur entière du *Mynpacht;* ce qui fait en tout soixante claims à l'extrémité orientale de la propriété.

Les bases de formation étaient comme suit :

Capital social de la nouvelle Compagnie £ 180,000 réparties ainsi :

Aux actionnaires de la Simmer et Jack Company. . . .	127,000	actions
Pour former le fonds de roulement.	40,000	—
En réserve	12,500	—
Ensemble	180,000	—

L'Assemblée devait aussi avoir à autoriser la vente par les directeurs d'un demi-claim, voisin de ceux mentionnés ci-dessus.

Nous croyons savoir que ces résolutions ont été votées.

Depuis le mois de mai 1889, les rendements mensuels ont été les suivants :

1889 Juin	950	onces
— Juillet	1,141	—
— Août	1,156	—
— Septembre	1,178	—
1889 Octobre	1,124	onces
— Novembre	1,147	—
— Décembre	1,185	—

Dividendes.

En 1888	10 0/0
En 1889 janvier	10 0/0
— mars	5 0/0
— juillet	5 0/0

Cours.

Émission en 1887	25 francs
En février 1889	300 —
En décembre 1889.	175 —

Siège social, Johannesburg. Agence de transfert à Londres, Burgess, 1, Drapers Gardens, E. C.

Snowdon (Ivy Reef) G. M. Cº. — Créée le 12 avril 1887 pour exploiter 7 claims sur le filon Ivy Reef, district de de Kaap., au capital de £ 20.000. Le 13 juillet 1888, elle acquit 20 claims sur une des fermes de la *Moodies Gold Mining and Exploration Company, limited.* Le capital est maintenant de £ 34,000, toutes ont été émises. Le capital primitif avait été augmenté, en juillet 1888, de £ 14,000. Les vendeurs ont reçu £ 25,000. Siège social, Durban; agent des transferts à Londres, 16 Philpot Lane. E. C.

Salomon Prospecting Cº. — Créée en 1887 pour exploiter 14 claims dans le district de Witwatersrand. Capital, £ 50.000, en actions de £ 1. Siège social, Durban.

South African et Australian Mining Investment Syndicate. — Créée le 17 janvier 1889, pour opérer sur valeurs minières et effectuer toutes les opérations d'une société de placement. Capital £ 21,000 divisé en 2,000 actions ordinaires d'une livre et 100 parts de fondateur de £ 10 chacune. Les comptes, au 30 juin 1889, indiquaient un solde créditeur de £ 294 14 sh. 5 d.; le compte « placements » réalisait un bénéfice de £ 178, 13 sh. 7 d. La valeur du portefeuille représentait un total de £ 5,851, 18 sh. 4 d. Siège social, à Londres, 35, Lombard street.

South African Argonauts. — Créée le 9 février pour acquérir et exploiter des terrains miniers au sud de l'Afrique ou ailleurs. Capital £ 100,000, en 10,000 actions de £ 10 chacune. Situation inconnue. Siège social : Londres, 5 Laurence Pountney Hill, E. C.

South African Development Syndicate. — Créée le 9 février 1889 pour acquérir des propriétés de toutes sortes au Sud de l'Afrique ou ailleurs. Capital £ 10,000. Siège social à Londres, 68, Leadenhall street, E. C.

South African Exploration and Land Company. — Créée en novembre 1888 dans le but de fusionner en une seule et grande Compagnie certains syndicats et compagnies d'Exploration sud-africaines. Capital £ 450,000, en 90,000 actions de £ 5 chaque, dont 76,500 émises et 13,500 en réserve. Dernier cours en décembre 1889, 125 à 132 fr. 50. Siège social à Pretoria. Agence de Londres: John Seear, Warnford Court, E. C.

South African Exploration and Mining Company. — Cette Compagnie a été créée le 25 avril 1888 dans le but d'explorer des terrains et d'entreprendre des opérations minières. Capital £ 6,500 en actions de £ 10. Situation inconnue. Siège social à Londres, 6, Queen street Place, E. C.

South African Gold Extraction Syndicate. — Créée le 16 novembre 1888 pour mettre à exécution un traité passé entre la *Newbery-Vautin Patent Gold Extraction Company*, d'une part, et la Compagnie de l'autre, pour acquérir des concessions, des baux miniers, claims, droits miniers et autres propriétés similaires au Sud de l'Afrique

---

ou ailleurs. Capital £ 20,000, en actions de £ 1. Situation inconnue. Siège social, à Londres, 4, Tokenhouse buildings.

South African Gold Fields Company. — Cette Compagnie, créée le 11 mai 1871, au capital de £ 30,000, dans un but d'exploitation minière au Sud de l'Afrique, a été déclarée en liquidation le 30 septembre 1889. Bureaux à Londres, 47, Finsbury Circus. Liquidateur : Jonas Bergtheil.

South African Gold Fieds Exploration. — Créée le 10 octobre 1888. au capital de £ 25,000, en 100.000 actions de £ 5 chaque, dans le but d'acquérir des intérêts miniers au Sud de l'Afrique. Cette Compagnie a été déclarée en liquidation le 30 septembre 1889. Liquidateur : Jonas Bergtheil. Siège social à Londres, 47, Finsbury Circus. E. C.

South African Gold Mines Agency. — Créée le 16 décembre 1887 dans le but d'acquérir des propriétés minières au Sud de l'Afrique ou ailleurs. Capital £ 10,000. Cette Compagnie a été mise en liquidation, le 19 août 1889. La South African Gold Trust et Agency Company, enregistree le 14 décembre 1888, a acquis les propriétés de la South African G.-M. Agency avec l'actif et le passif. Siège social à Londres, 8, Old Jewry.

South African Gold Quartz Crushing Mills and Mining Exploration Company. — Créée le 10 mai 1888 pour acquérir un matériel de machines à broyer le quartz et à traiter le minerai d'or par les meilleurs procédés d'amalgamation, pour installer des usines au Sud-Afrique, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande ou ailleurs et enfin pour acquérir des claims aurifères et les revendre ensuite à des Compagnies subsidiaires. Capital £ 60,000 divisées en 50,000 actions ordinaires de £ 1 et 100 parts de fondateurs de £ 100 chacune. Situation inconnue. Siège social 9, Wallbrock. E. C.

South African Gold Trust and Agency Company. — Cette Compagnie a été créée le 14 décembre 1888 pour acquérir l'avoir de la South African Gold Mines Agency. Capital £ 110.000 en 100,000 actions ordinaires et 10,000 parts de fondateurs de £ 1. Cette Compagnie a distribué les dividendes trimestriels suivants :

		Actions ordinaires	*Actions de fondateurs*
au 31 mars	1889	2 shillings 6 pence	6 shillings 3 pence.
au 30 juin	—	2 — 6 —	6 — 3 —
an 30 septembre	—	2 — 6 —	6 — 3 —

Les actions de cette Compagnie libérées de 10 shillings (12 fr. 50 c.) sont cotées à la cote officielle de Londres ; dernier cours en décembre 1889, 70 à 75 francs de prime. Siège social à Londres, 8. Old Jenry.

South African Mineral Association. — Créée le 1er juillet 1887 dans un but de prospections au Transvaal. Capital £ 3,000. Situation inconnue. Siège social, Londres 21, Queen Ann's gate.

South African Prospecting and Mortgage Corporation. — Créée le 5 novembre 1888 dans le but d'aider les propriétaires de mines ou autres en leur prêtant des fonds sur hypothèque, de participer à la création d'établissements miniers en acceptant en paiement une partie en espèces et l'autre en actions, d'acquérir des licences minières dans des districts aurifères nouvellement découverts et exploiter ces propriétés ou les développer pour les vendre ensuite à des compagnies subsidiaires. Capital £ 250,000 en 249,980 actions ordinaires et 20 parts de fondateurs. Il n'y a jusqu'ici que 10 shillings versés par action ; les dix autres restant pour compléter la libération seront appelés en deux versements de 5 shillings à deux mois de distance. Les parts de fondateurs ne recevront aucun dividende annuel tant que les actions ordinaires n'auront pas touché 15 0/0 par an. Après prélèvement de ces 15 0/0 et d'une partie des bénéfices destinée à constituer un fonds de réserve, les parts de fondateurs recevront la moitié des bénéfices restants. Les derniers cours de cette valeur en décembre 1889 ont été 4 à 12 francs. Siège social, Londres : Broad street avenue, E. C.

South African Republic Mining Cy. — Créée le 15 août 1873 avec un capital de £ 10,000 en 400 actions de £ 25 chaque, dans le but d'exploiter des mines dans le district de Lydenburg, au Sud de l'Afrique. Cette Compagnie est en liquidation volontaire depuis le 27 février 1889, et le liquidateur a reçu l'autorisation d'aliéner l'avoir social à toute autre Compagnie et de recevoir en échange des espèces ou des actions de ladite Compagnie. Liquidateur : M. William Taylor Malleson. Siège social, Duppas Hill, Croydon, Londres.

South Bantjes Gold Company. — Capital £ 88,000 en actions de £ 1. Acquisition d'une propriété minière au sud de la Compagnie Bantjes, ferme Vogelstruis fontein.

South East Africa Exploration Company. — Créée le 18 février 1889 pour explorer et prospecter des terrains au Sud de l'Afrique et entreprendre des opérations minières. Capital £ 6,000 en actions de £ 1 libérées de 5 shillings. Siège social : Londres, 69, Lombard street, E. C.

South National G. M. C°. — Créée le 18 février 1889 pour explorer et prospecter un bloc de 13 claims au sud du Main Reef, Witwatersrand. Capital £ 90,000 en actions de £ 1, dont 80,000 ont été émises et sont entièrement libérées. Le fonds de roulement nécessaire a été souscrit d'une façon privée. Les vendeurs de la propriété ont reçu £ 70,000, moitié en espèces et moitié en actions. Situation inconnue. Siège social : Johannesburg.

South Primrose G. M. C°. — Formée en janvier 1889 pour acquérir et exploiter 29 claims qui forment l'extension orientale du Mynpacht de la Simmer et Jack, Witwatersrand. Capital £ 50.000 en actions de £ 1, dont £ 15,000 ont été souscrites d'une façon privée en janvier 1889. Les vendeurs de la propriété ont reçu £ 31,000, savoir : £ 25,000 en actions entièrement libérées et £ 6,000 en espèces. Dernier cours coté en décembre 1889, 13 fr. 75.

Le rapport des Directeurs, soumis à l'Assemblée générale, tenue le 2 octobre 1889, constatait que, depuis la formation de la Compagnie, le travail de développement a été régulièrement poussé. L'ingénieur consultant était d'opinion que le filon *South Reef* avait été coupé dans le puits Nord, mais, à cause de l'invasion subite de l'eau dans les galeries, il a été impossible de prélever des échantillons de quartz. Les Directeurs espèrent qu'avant la prochaine Assemblée la batterie sera érigée et que les opérations du broyage commenceront. Siège social : Johannesburg.

South Standard (Witwatersrand) G. Mine. — Enregistrée le 12 mars 1889 pour acquérir et exploiter des mines et des droits miniers dans la République Sud-Africaine, principalement pour acheter 66 claims, avec droits hydrauliques, dans la ferme Luipaard's Vlei, Witwatersrand. Les claims qui forment une partie du bloc Douglas et qui sont situés au sud-est de la Hill's Waterfall, sont tenus en vertu de licences minières ordinaires. Les principaux filons connus qui traversent les claims sont : les reefs *Burgers*, *Henrietta*, *Vera* et *White*. Capital £ 175,860 en actions libérées de £ 1 chaque, émises en mars 1889. Les vendeurs de la propriété ont reçu £ 145,000, dont £ 32,500 et £ 62,500 en actions libérées ou en espèces, à la volonte des Directeurs. Siège social : à Londres, Blomfield House, E. C.

South Transvaal Syndicate. — Enregistré le 3 novembre 1886 pour acquérir et exploiter les mines dans le Transvaal. Capital £ 3,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 2,420 ont été émises et entièrement libérées. Aux Assemblées générales des 17 juillet et 8 août 1889, il a été décidé de liquider volontairement la Compagnie. Toutes les réclamations devaient être soumises au liquidateur avant le 19 septembre 1889. Une dernière Assemblée générale a été tenue le 11 décembre 1889 pour approuver les opérations du liquidateur. Une nouvelle Compagnie sera constituée exactement sous le même nom. Siège à Londres, 85, Gracechurch street, E. C.

South Vogelstruis G. M. Company. — Créée le 25 janvier 1889 pour acquérir et exploiter 26 claims formant trois blocs de 6, 12 et 8 claims, avec concession d'eau et un emplacement convenable pour l'usine, sur la ferme Vogelstruisfontein, Witwatersrand. Capital £ 90,000 en actions de £ 1. En mars 1889, quelques actionnaires,

ayant raison de douter de la qualité aurifère des terrains demandèrent la liquidation de la Compagnie par pétition à la Cour de chancellerie. Deux Assemblées générales furent convoquées les 6 et 24 juin 1889, et les actionnaires votèrent la liquidation volontaire de la Compagnie. Liquidateur : Horace Woodburn Kirby. Siège social : 19, Berchin Lane, E. C.

Southern Forbes Reef Company. — Créée le 4 octobre 1889 pour acquérir de la Forbes Reef Gold Mining, un sous-bail comprenant des droits miniers et autres sur la partie sud de son territoire, comprenant environ 15,000 acres situés à l'extrémité sud-ouest du Swaziland, Afrique du sud. La concession de la Compagnie-mère a été octroyée pour 50 ans, du 10 mars 1882, par le roi du pays, moyennant une annuité de £ 300, et elle est renouvelable après ce terme, dans des conditions avantageuses (voir Forbes Reef). Le capital est £ 250,000 en actions de £ 1, dont 200,000 actions ont été souscrites en octobre 1889. Les vendeurs ont reçu £ 160,000 payables soit en espèces, soit en actions au choix des directeurs. Situation inconnue. Siège social : 52, Leadenhall street, Londres.

Southern Land Company. — Créée le 13 février 1889 dans le but d'acheter des terrains et d'acquérir des options pour l'achat de terrains au Sud-Afrique, plus spécialement dans le voisinage de l'extension projetée au nord-ouest de Kimberley du chemin de fer de Capetown. Un traité a été passé à ce sujet avec l'Exploring Company. Exploring (Voir Bechuanaland Company). Capital £ 100,100 divisé en 100,000 actions ordinaires et 100 parts de fondateur. Situation inconnue. Siège social à Londres, 19 Saint-Sivithins'lane. Dernier cours, 1889, 12 fr. 50 *de prime*.

Spelonk (Zoutpansberg) Land et Gold Cy. — Créée le 25 mars 1889 pour acquérir et explorer la ferme Weltevreden n° 126, située dans le district de Zoutpansberg. Capital £ 10,000 en actions de £ 1 entièrement libérées. Les vendeurs ont reçu £ 7,800, payables £ 2,800 en espèces et £ 5,000 en actions entièrement libérées. Siège social : Londres, 8, Drapers Gardens.

Spes Bona Gold Mining Company. — Créée le 3 juillet 1889; elle a acquis les claims et remplace une Compagnie du même nom lancée au Sud-Afrique 1887. Ses propriétés comprennent 15 claims sur le Main Reef, 3 sur le filon Flower Pot Reef et 9 sur le bloc Beatrice, ferme Doornfontein, Witwatersrand. En janvier 1889, l'ancienne Spes Bona avait fusionné avec la Beatrice Gold Mining Company. Capital £ 120,000. Derniers cours en 1889, 55 à 60 francs. Siège social : Johannesburg. Bureau à Londres : 32, Holborn viaduct.

Spitzkop. — Cette Compagnie a été enregistrée le 29 octobre 1889 ; elle n'est qu'une reconstitution de la Compagnie New Spitzkop enregistrée le 3 octobre 1887, qui était elle-même l'ancienne Spitzkop (Lydenburg) G.-M. C° réorganisée. Cette dernière avait été formée le 25 juillet 1883, pour acheter 7,280 acres de terrains aurifères, dans le district de Lydenburg, au Transvaal. Capital £ 160,000 en actions de £ 1, dont 120,000 ont été émises, sur lesquelles 17 sh. 6 d. par action ont été payés. Les actionnaires de l'ancienne Compagnie reçurent une action de la nouvelle, libérée de 16 sh. 6 d. en échange d'une action ancienne de £ 1. Le solde de 3 sh. 6 d. par action était dû, 1 shilling en souscrivant et le reste par versements n'excédant pas 1 shilling. Le droit de mutation est de 2 sh. 6 d. par transfert. Derniers cours en 1889 : 4 francs à 4 fr. 50. Siège social, 72, Bishopsgate street within, E. C. Londres (Voir New Spitzkop).

Standard Block Klerksdorp Syndicate limited. — Capital £ 10,000 en actions de £ 1. Prospections à Klerksdorp.

Standard Gold Mining C°. — Créée le 17 décembre 1888, pour acquérir et exploiter 102 claims sur la ferme Luipaard's Vlei, Witwatersrand. Capital £ 175,000 en actions £ 1. Les vendeurs ont reçu £ 140,000 payables £ 120,000 en actions et £ 20,000 en espèces. Les premiers comptes, dressés au 31 août 1889, indiquaient un solde débiteur au compte dépenses et revenus montant à £ 5,326, 13 sh. 18 d. Siège social : 8, Drapers'Gardens, Londres.

Stanhope Geldenhuis Deep Level Gold Mining Company. — Cette Compagnie a

été créée, en janvier 1889, pour acquérir les blocs Roseberry et Globe de 10 à 9 claims respectivement, et le bloc de 24 claims, soit en tout 43 claims « deep level » (voir district de Witwatersrand) des Compagnies Stanhope et Geldenhuis, situés sur la ferme Elandsfontein, Witwatersrand. Capital autorisé £ 65,000, en actions de £ 1 chaque, dont £ 55,800 ont été émises et libérées. On a souscrit le capital d'une façon privée. Les vendeurs ont reçu £ 30,000 en actions libérées. Dernier prix en 1889 : 50 francs. Siège social : Johannesburg.

Stanhope Gold Mining Company.— La Compagnie a été créée en 1887 pour exploiter 10 claims sur le Main Reef, ferme Elandsfontein, Witwatersrand. Capital £ 30,000 en actions de £ 1, entièrement libérées.

Extrait du rapport des directeurs pour l'année finissant le 30 novembre 1888. — La quantité de minerai broyé pendant cette année a été de 4,200 tonnes, qui ont rendu 4,021 onces d'or fin, ce qui représente une moyenne de près d'une once d'or par tonne de quartz; ces 4,021 onces d'or, au cours actuel, valant £ 13,871, 1 sh. 3 d. Vos directeurs considèrent ces résultats comme satisfaisants, eu égard surtout à la pénurie d'eau et à diverses imperfections des reefs.

Les acomptes suivant ont été distribuées durant cette période annuelle, savoir :

5	0/0	le 20 janvier	1888.
5	0/0	le 20 février	—
7 1/2	0/0	le 8 mai	—
5	0/0	le 11 octobre	—

Soit en tout 22 1/2 0/0 pour l'année entière.

Troisième rapport annuel, 1889.

Le montant des charges à porter au débit du compte profits et pertes, y compris £ 774-11 sh. pour usure du matériel, machines et bâtiments, s'élève à £ 11,294, 15 sh.

La balance au crédit du compte profits et pertes (après avoir payé £ 6,000 en dividendes) est de £ 6,259, 2 sh.

Les dépenses pour le compte d'améliorations permanentes consistant en bâtiments, matériel, outils, etc. et le développement de la propriété s'élèvent à £ 7,781, 3 sh.

Les dividendes intérimaires suivants ont été déclarés et payés durant l'année 1899, savoir :

Le 28 février 1889	10 0/0
Le 15 février 1889	5 0/0
Le 11 juillet 1889	5 0/0

La production totale de l'or obtenu pendant cet exercice annuel est de 68,904 onces évaluées à £ 24,150, 12 sh. 10 d.

Rapport du gérant de la mine.

Propriété. — La propriété de la Compagnie consiste en 10 claims, situés sur la ferme Elandsfontein, à environ 6 milles à l'est de Johannesburg. Ils sont situés sur une ligne de filons, entre la propriété de la Simmer et Jack à l'est, et celle de la Geldenhuis Main Reef à l'ouest ; ils font partie du *Mynpacht* accordé au domaine Geldenhus Estate.

Mine. — Il y a quatre filons connus sillonnant la propriété, savoir : Sout Reef, Main Reef, Main Reef leader et le filon supposé North Reef; on pousse les travaux de développement sur tous ces filons.

South Reef. — Sur ce filon, deux puits ont été foncés, tous les deux vers l'extrémité orientale de la propriété. Le n° 1 est à 60 pieds de la frontière orientale, et des opérations actives ont été effectuées dans ce puits. Le puits n° 2 a été foncé à 80 pieds; j'espère pouvoir, en fort peu de temps, relier ces deux puits au niveau de 60 pieds. Je pousse un tunel à l'ouest de ce point, et le filon a toutes les apparences de traverser directement les dix claims. Ce reef avec ceux dénommés précédemment, autant que je puis le voir à présent, paraît incliner légèrement du nord vers l'ouest de la propriété. L'épaisseur moyenne du filon est d'environ deux pieds; il rend environ 1 once 5 pennyweights.

Main Reef Leader. — Du côté est, un puits principal (profond de 150 pieds) et plusieurs puits plus petits ont été foncés ; sur les sept claims occidentaux on a foncé trois puits inclinés mesurant 120 pieds de profondeur. Ce leader court entre les filons South et Main Reefs à une distance moyenne de 4 à 5 pieds de ce dernier. Il s'est montré, au début de l'exploitation de la mine, un filon très productif : on continue à le développer. La richesse de ce gisement de minerai varie considérablement, de 10 pennyweights à 1 1/2 once. Au début de la présente année, et jusqu'à ce que le prospecting eût révélé d'autres filons d'une richesse égale et de dimensions plus grandes, ce leader passait pour être le seul filon rémunérateur de la propriété.

Main Reef. — Se conformant à l'opinion publique, et mû par le louable désir d'être économe des deniers de la Compagnie, l'ancien gérant a fait peu de travaux de développement depuis six mois sur ce filon. On vient cependant de reprendre les travaux et de foncer un puits principal près du centre de la propriété à une profondeur de 80 pieds; j'ai poussé

70 pieds de galeries à l'est et à l'ouest de ce point. Je suis heureux de constater que jusqu'ici ce reef s'est montré très rémunérateur.

North Reef supposé. — Le point auquel ce filon a été d'abord coupé se trouve presque à égale distance des frontières est et ouest. Ici, le nouveau filon court parallèlement vers le *Main Reef*, à une distance de 6 pieds et varie de 6 à 8 pieds en épaisseur, broyant plus d'une once à la tonne. Je l'ai de nouveau coupé à 200 pieds plus à l'ouest par une galerie allant du puits principal au niveau de 60 pieds. Là, il ne semble plus aussi bien défini et manifeste une plus grande ressemblance avec le Main Reef, quoiqu'une agglomération de grès de six pieds d'épaisseur les sépare. A ce point, nous avons un groupe de filons comprenant le Main Reef et le Main Reef Leader de 30 pieds d'épaisseur.

La formation, cependant, mêlée de plusieurs dépôts de grès variant de 6 pouces à 6 pieds d'épaisseur, doit fournir un rendement moyen de 10 pennyweights à la tonne.

En addition à ce qui précède, j'ai commencé à foncer le puits principal n° 2 à un point distant de 25 pieds de la frontière sud et de 160 pieds de la limite ouest. Ce puits est destiné à explorer et à commander les trois claims occidentaux. Il a maintenant 64 pieds de profondeur et j'espère couper le filon Sud à 90 pieds de niveau. C'est mon intention de continuer à foncer jusqu'à ce que nous coupions tous les filons précédemment mentionnés.

En tout, des travaux de développement sur une étendue de 1510 pieds sont achevés. Ceci comprend des puits de prospecting niveau de surface et puits de dégagement et d'écoulement pour les eaux.

Machines. — Nous avons maintenant en action une batterie de 10 pilons Sandycroft avec deux machines à vapeur de 11 chevaux.

La batterie a été récemment transportée de sa position près de l'étang où elle était encombrée par les détritus à un nouveau site voisin du puits principal n° 1; elle continue à donner toute satisfaction. Une des machines à vapeur est employée à actionner la batterie et l'autre à pomper l'eau du puits d'écoulement (400 pieds de la frontière orientale) qui est relié avec le niveau de surface. La pompe employée est seulement un Tangye de 4 pouces; elle doit desservir les deux chaudières et la batterie. Je suis heureux toutefois d'apprendre qu'on vient de commander une pompe de 10 pouces, système Tangye. Elle nous aidera très efficacement à satisfaire à nos besoins actuels, et à la batterie supplémentaire de 10 pilons Sandycroft qui doit bientôt arriver sur la propriété et aux concentrateurs avec lesquels mon intention est de traiter les tailings.

Eau. — Notre approvisionnement provient de divers points de la mine, et j'utilise encore à nouveau cette eau en la faisant passer par le puits d'écoulement après sa sortie des cuvettes de filtrage. Pour m'assurer à l'avenir d'un ample approvisionnement, je coupe une tranchée dans un 1/2 acre de terrain (près de notre frontière nord-ouest) pour rassembler et conserver l'eau de pluie. Cette tranchée pourra contenir 300,000 gallons, ce qui représente environ 7,000 gallons par jour, déduction faite de la perte par filtration.

Tailings. — J'estime que nous avons maintenant de 6,000 à 7,000 tonnes de détritus entassées derrière l'emplacement de la vieille batterie et, d'après les essais que j'ai faits, je pense qu'un bénéfice net de £ 3,000 à 4,000 pourrait être réalisé par leur traitement. Dès que les pulvérisateurs arriveront et que l'érection de la batterie supplémentaire de dix pilons sera achevée, mon intention est de procéder sans retard à cette besogne.

Bâtiments. — Tous les bâtiments de la Compagnie sont en pierre (à l'exception du hangar de batterie qui est en fer); ils comprennent une maison d'habitation pour le gérant, des logements pour 18 ouvriers blancs et un campement pour 150 ouvriers cafres, atelier de maréchal, etc.

Personnel. — A cette date, le personnel se compose de : 1 gérant, 1 magasinier, 6 mineurs blancs, 2 amalgamateurs, 3 mécaniciens, 2 maréchaux ferrants, 1 charpentier, 100 Cafres.

Quartz. — Il y a environ 600 tonnes entassées à divers endroits tous reliés à la batterie par une voie ferrée; on estime leur richesse de 12 à 15 pennyweights à la tonne.

Rendements. — Durant l'année passée, les broyages ont rendu 6,890 onces d'or. Un mois de cette période a été employé au transport de la batterie à son emplacement actuel.

Conclusion. — J'ai plaisir à constater que la mine présente actuellement un excellent aspect et que, dans mon opinion, avec nos machines supplémentaires et notre capital proportionnellement petit, la *Stanhope Company* deviendra certainement une des plus rémunératrices des champs aurifères du Rand.

Je suis, messieurs, etc.

(L. S.) P. BENNETT, gérant.

Circulaire aux actionnaires de la Stanhope Gold Mining Limited. — Augmentation du capital de £ 30,000 à 35,000. Par les présentes, avis est donné que les soumissions cachetées seront reçues par le soussigné à son bureau, à Pietermaritzburg, le 18 février 1890, à 5 heures de l'après-midi, pour l'achat, en tout ou partie, de 5,000 actions nouvelles de £ 1 chacune, émises par les directeurs en vertu de l'autorisation donnée par les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 1889.

L'augmentation du capital est nécessitée par l'achat d'une batterie supplémentaire de dix pilons, d'une machine à vapeur, d'un gear à hisser et à pomper, de construction de bâtiments et les travaux de développement. Par ordre du Comité.

(L. S.) W.-H. GRIFFIN, secrétaire.

Pietermaritzburg, le 23 décembre 1889.

Dernier cours, 1889, 150 fr. Siège social : Maritzburg. Agence de transferts à Londres, 8, Old Jewry.

Staniland Gold Mining C°. — Formée en 1889 pour acquérir et exploiter une propriété située dans le district d'Inkandla-Zoulouland. Capital £ 25,000, en actions de £ 1 chaque. Siège social Durban (Natal); agence de transfert à Londres : Nathan Clayden, 191, Gresham House.

Star Gold Mining Company. — Formée en 1887 pour exploiter 27 1/2 claims à Langlaagte, dont 9 1/2 sont sur le Main Reef. Le capital est maintenant : £ 100,000, en actions de £ 1, ayant été porté à £ 76,000 en novembre 1888, afin de pourvoir à un accroissement du fonds de réserve et pour acquérir six claims supplémentaires. En octobre 1884, le capital a été porté à sa quotité actuelle par la création de 24,000 nouvelles actions de £ 1. Cette dernière augmentation a eu pour but d'acquérir 24 claims du mynpacht de la Langlaagte Estate et G. M. C°. A l'assemblée générale de mai 1888, les comptes soumis aux actionnaires indiquaient un solde débiteur de £ 2,769. Dernier cours, 1889, environ 40 fr.

Steyn Estate and Gold M. C°. — Cette Compagnie a été formée en avril 1888 dans le but d'acquérir et de développer les parties des fermes Doornkop et Vlakfontein, connues sous le nom de domaine de Steyn et atteignant ensemble 7,000 acres, situés dans le district de Witwatersrand. Ce domaine est traversé par la Ward Klip River. Capital £ 140,000, en actions de £ 1 chaque. Les vendeurs ont reçu £ 108,000, dont £ 88,000 en actions entièrement libérées et £ 20,000 en espèces. Les comptes semestriels du 31 décembre 1888, se soldaient par un crédit au compte de profits et pertes de £ 3,031, 11 sh. 5 d. Le rapport semestriel du 30 juin 1889, soumis à l'assemblée générale du 27 août 1889, contient les indications suivantes :

La batterie de 10 pilons a constamment travaillé depuis le commencemené de l'année, et a broyé 1,086 tonnes de minerai, qui ont rendu 1,720 onces d'or fin, formant une moyenne un peu au-dessus d'une once à la tonne. On a entrepris des travaux pour développer, autant que le permettait le peu de main-d'œuvre indigène, le filon Zuurbult Reef; on croit que ce reef s'étend à travers toute la ferme Doornkop, c'est-à-dire sur une longueur de 5 à 6 milles. Vos directeurs, après avoir mis en réserve certaines portions de la propriété pour l'usage exclusif de la Compagnie, ont accordé à plusieurs prospecteurs la permission d'exploiter les blocs restants moyennant redevances.

Dernier cours, 1889, 25 à 30 fr. Siège social, Londres, 8, Old Jewry, E. C.

Sunbeam Gold Mining Company. — Créée le 23 janvier 1889 pour développer et exploiter 44 claims sur la ligne nord des filons Banket Reefs, situés dans le domaine Witpoortje, qui est borné à l'est par le Roodepoort et à l'ouest par le Luipaard's Vleï Estate. Les claims, concession d'eau et emplacement de l'usine sont tenus du Gouvernement du Transvaal aux conditions habituelles. Capital £ 75,000 en actions de £ 1 chacun. Les vendeurs ont reçu £ 50,000 en actions entièrement libérées. Siège social, Londres, 17 et 18, Basingball street. E. C.

Sun Black Reef G. M. C°. — Créée en 1889 pour acquérir et exploiter trois propriétés minières avec concession hydraulique, situées dans le Transvaal et consistant en 75 acres de terrain environ sur la ferme Roodekop à travers laquelle passe le filon Black Reef ; une autre partie de la ferme Roodekop, 250 acres en étendue, à l'est de la ferme Mulder's, et 205 claims avoisinant à l'est. Capital £ 220,000 en actions de £ 1. Les vendeurs ont reçu £ 175,000. Siège social : Johannesburg.

Sutherland Reef. — Cette Compagnie a été créée le 25 janvier 1888 pour acquérir, de l'Harmony Proprietary Company, le bail d'une section du filon Main ou Sutherland Reef, dans la zone aurifère du Murchison Range, domaine Harmonie, Zoutpansberg, Transvaal ; cette section égale 40 claims miniers aurifères mesurant chacun 150 pieds de long sur 400 pieds de large, en tout 1,500 pieds le long de la ligne du *reef* et 1,600 pieds de large. Le droit à acquitter consiste à £ 1 par claim par mois, plus une redevance de 2 1/2 0/0 sur l'or obtenu.

Le capital est de £ 100,000 en actions de £ 1 chaque. Les vendeurs reçurent £ 80,000 payables £ 5,000 en espèces, £ 50,000 en actions entièrement libérées et £ 25,000 en espèces ou en actions au choix des directeurs. Derniers cours de 1889, de 100 à 112 fr.50. Siège social : Londres, 16, Great Winchester street. E. C.

Swanzy Estates and Gold Mining C°. — Créée le 21 janvier 1882 pour acquérir des domaines et plantations dans l'ouest de l'Afrique. Capital £ 25,000 en actions de £ 1. Siège social : 147, Cannon street, à Londres.

Swaziland Gold Estates. — Créée le 31 janvier 1889 pour acquérir une propriété appelée Albu et Davis, Swaziland, sud de l'Afrique. La concession, datée du 11 février 1887, est pour une période de 50 ans avec faculté de renouvellement pour une autre période de 50 ans ; elle a été octroyée par Umbandine, le feu roi de la nation Swazie. La superficie mesure environ 40 milles carrés avec droits miniers complets et permission exclusive d'explorer, de prospecter et d'exploiter minéraux et pierres précieuses, le monopole unique du bois et des eaux sur la propriété, droit d'ériger les machines et les magasins nécessaires à l'exploitation, d'endiguer les ruisseaux, de construire des routes, de paître le bétail et de cultiver la terre. Cette propriété est située à environ 30 milles en ligne directe de Barberton, Transvaal, et à 80 milles des côtes de la mer. Capital £ 200,000 en actions de £ 1. Part des vendeurs 77,500 actions entièrement libérées et £ 112,500 en espèces ou en actions au choix des directeurs. Siège social : 30, Swithin's lane, à Londres.

Swazieland Gold Exploration and Land Company. — Créée le 31 janvier 1889 dans le but d'acquérir une concession emportant droit exclusif d'extraire l'or et tous autres métaux sur un territoire contenant 100,000 acres de terre au Swazieland, pays voisin de la République du Transvaal. Cette concession a été accordée par le roi Swazie, pour une période de 50 ans, à partir du 20 février 1887, renouvelable pour une période similaire moyennant un loyer progressif n'excédant pas £ 300 par an, plus le paiement d'une somme de £ 3,000 pour le droit d'ériger des machines destinées à travailler un filon d'or rémunérateur. Capital : £ 150,000 en actions de £ 1 chaque entièrement libérées.

Les vendeurs de la propriété ont reçu £ 125,000, savoir : £ 50,000 en actions et £ 75,000 en espèces ou actions au choix des directeurs. Siège social, à Londres, 17 et 18, Basinghall Street, E.C.

Syndicate of South African Prospectors. — Ce syndicat a été créé le 1er février 1888 dans le but d'acquérir des propriétés minières au Sud-Afrique. Capital £ 25,000 en 5,000 actions de £ 5 chaque, dont 2,300 actions ont été émises et £ 10,000 versées, 1,300 actions étant entièrement libérées et 1,000 ayant £ 3.10 sh. de versés par action. Situation inconnue. Siège social, 20, Bucklersbury, E. C.

Tacquah Gold Mines Company. — Créée le 22 décembre 1881 au capital de £ 85,000 en actions de £ 1 chacun pour acquérir et exploiter des mines sur la côte d'or, Afrique occidentale La liquidation de cette Compagnie a été votée en assemblée générale, le 16 décembre 1886 ; elle dure encore. Une nouvelle Compagnie s'organise pour reprendre les affaires de l'ancienne Société en dissolution. Siège social, 17, Coleman Street, E. C. Londres.

Taquah and Abosso Gold Mining Company. — Créée le 26 mai 1888 pour acquérir et travailler les sables aurifères et les mines d'or situées entre Sierra Leone et Saint-Paul de Loanda, sur la côte d'or de l'Afrique occidentale, et pour mettre à exécution une convention en date du 2 mai 1888 passée entre la Société fermière des Mines d'or de Taquah et d'Abosso, compagnie française au capital de 1,600,000 francs et Robert Henry Thomas, au nom de la nouvelle Compagnie. Capital £ 100,000 en actions de £ 1 dont 16,000 sont des parts de fondateur à 20 0/0. Situation inconnue. Siège social, 22, Chapel Street, Liverpool.

Tati Concession, Mining and Exploration Company. — Créée en 1888 pour acquérir une concession de 1,700 milles carrés de terre au Sud-Afrique. Capital £ 35,000 en actions de £ 1 entièrement libérées. Il avait été augmenté, en mars 1889, par la

création de mille actions nouvelles. (Voir 4e partie Matabeleland.) Siège social, Kimberley.

Teutonia G. M. Company. — Créée en 1889 pour acquérir 21 claims sur le mynpacht de la ferme Klein Paardekraal, Witwatersrandt. Capital £ 150,000 en actions entièrement libérées de £ 1 chaque, ayant été augmenté en juin 1889 de £ 75.000 par la création de 75,000 actions nouvelles de £ 1 chaque, dans le but de se procurer un supplément de fonds de roulement. Siège social, Johannesburg, Sud-Afrique.
Dernier cours : 12 fr. 50 à 15 francs. Bureaux á Londres, 8, Old Jewry.

Tharsis Gold Mining C°. — Créée en 1887 pour acquérir environ 236 acres de la ferme Paardekraal sur le main Reef Witwatersrand. Capital £ 70,000 en actions entièrement libérées de £ 1. 5,000 actions de réserve ont été émises pour les actionnaires à £ 4 par action en février 1889. Dernier prix coté en 1889, 45 francs. Siège social: Pretoria, Sud-Afrique.

Le rapport de l'administrateur de la mine, soumis à l'Assemblée tenue le 12 septembre 1889, constatait que la gestion déplorable du chef de mine, l'eau, une totale incurie générale, ont eu pour conséquence une énorme dépense d'argent. En mars dernier, il fut décidé de changer tout le personnel. Depuis cette époque, le travail d'exploitation s'est concentré sur le South Reef dont toute la longueur se trouve maintenant relié au puits principal. La partie est du terrain est sans valeur, mais par contre, la partie ouest rendra une once à la tonne. On a creusé jusqu'ici 2,400 pieds de puits et galeries. La batterie qu'on avait dû fermer, a été actionnée de nouveau en août; mais le broyage n'a pas réalisé l'attente, rendant seulement 388 onces d'or. On a l'intention de faire passer mensuellement par les batteries une plus grande quantité de minerai, les tailles étant ouvertes sur un quartz plus riche. Le compte rendu financier indiquait un solde créditeur de £ 4,624, 7 sh., 8 d.

Thomas Reef Mining C°. — Créée en 1886 pour exploiter 7 claims à Thomas Ridge, Sheba Hill, de Kaap. Capital £ 200,000 divisé en 20,000 parts de fondateur et 180,000 actions ordinaires de £ 1 . Le rapport pour l'année finissant le 30 septembre 1888, indiquait que 300 tonnes de quartz avaient été broyées rendant 1,668 onces d'or, soit environ 5 1/2 onces à la tonne. L'approvisionnement sur le carreau de mine en quartz prêt à broyer s'élève à mille tonnes. Dernier cours en 1889 : 16 francs. Siège social, Port Elizabeth, Sud-Afrique. Agents à Londres ; Mosenthal Sons et C° 138 Leadenhall str.

Transvaal Estates and development Company. — Cette Compagnie a été créée le 1er mars 1889 dans le but d'acheter et de développer les domaines possédés par le Syndicat London and Pretoria Land and Mining, consistant en 67 fermes et portions de deux autres fermes dont la superficie totale égale de 400,000 à 450,000 acres de terre. Cinq de ces fermes sont situées dans le district de Pretoria, douze dans le district de Rustenberg, trois dans celui de Zeerust et quarante-neuf dans le district de Nylstroom (Waterberg).
La totalité de ces 69 fermes provient de dons du Gouvernement sous les conditions et servitudes légales qui régissent la tenure au titre perpétuel, c'est-à-dire jouissance complète des droits de propriété moyennant une contribution annuelle de 30 shillings par ferme. Capital £ 175,000 en actions de £ 1 dont 154,750 ont été émises et entièrement libérées.
Dernier cours 1889, 40 à 45 francs. Siège social, 9 New Broad st., Londres.

Transvaal Estate and Trust Company. — Créée en 1889, pour servir d'agence ou de secrétariat aux Compagnies ou syndicats et de gérant ou administrateur aux domaines fonciers, pour faciliter l'exploitation des propriétés métallifères et autres et pour fournir des renseignements sur toutes les Compagnies. Capital £ 55,000 en actions de £ 1 chaque dont £ 45,000 ont été émises et entièrement libérées. Situation inconnue. Siège social, Johannesburg. Agence à Londres, 32, Holborn Viaduct.

Transvaal Gold Exploration and Land Company — Cette Compagnie a été créée le 20 novembre 1882, dans le but d'acquérir des terrains et des mines dans la République du Sud-Afrique et pour exploiter notamment six fermes de franc-alleu contenant 47,400 acres dans le district de Lydenburg, savoir : Ponieskranz, 10,300 acres ; Grootfontein, 10,200 acres ; Ledavine, 6,600 acres ; Driekop, 7,900 acres ; Belvédère, 6,500 acres ; et Waterhoutboom, 5,900 acres. La propriété a été acquise par une concession à perpétuité du Gouvernement du Transvaal, pour le droit exclusif d'exploitation aurifère, moyennant paiement annuel de £ 1,000. Capital, £ 300,000 en

actions de £ 1 chaque dont 248,688 ont été émises entièrement libérées. Des rapports annuels sont publiés le 30 septembre de chaque année, et l'assemblée générale a lieu en janvier. Derniers cours cotés en 1889, 17 à 20 francs. Siège social: Londres, 20, Bucklersburg.

Rapport annuel. — Ce rapport, daté du 30 septembre 1888, a été soumis à l'Assemblée tenue le 25 janvier 1889. L'œuvre de cette année comprend les opérations sur les fermes Ponieskranz et Grootfontein, à Columbian Hill, Jubilee Hill, Mannimann Hill, Ophir Hill et Brown's Hill. Un groupe de prospecteurs a été envoyé à Waterhoutboom farm, mais il n'y a rien découvert. — *Frais d'exploitation.* — Le minage, le transport et le broyage du minerai des divers filons ont occasionné des dépenses relativement minimes, et le comité se plaît à en féliciter le chef de mine ainsi que son personnel. — *Réparations à l'usine Brown.* — Pendant cette année, la grande roue hydraulique qui actionnait la batterie a été complètement brisée et a été remplacée par une nouvelle turbine du type le plus perfectionné qui, avec le volume d'eau de notre conduite et la chute que nous avons facilement obtenue, donne une force effective de 35 chevaux-vapeur. Le travail occasionné par ces modifications a été considérable, car, outre la pose d'une turbine, on a dû foncer un nouveau puits intermédiaire. — *Production.* — La production d'or pendant les douze mois de l'année se chiffre par 2,424 onces, offrant ainsi une forte augmentation sur celle des deux années précédentes, 1,091 onces et 394 onces. Le résultat de l'année 1888 a été obtenu en huit mois de travail seulement.

Transvalia Land Exploration and Mining Company. — Voici encore une Compagnie qui mérite une attention particulière : d'abord en raison de l'importance de son capital; en second lieu, parce qu'elle est la seule et unique Compagnie du Transvaal formée exclusivement d'éléments boers, alors que toutes celles de ce livre sont avant tout anglaises, enfin parce que c'est une des rares entreprises sérieuses de l'Afrique du Sud, offertes au marché de Paris.

La Transvalia a été enregistrée à Pretoria dans le deuxième semestre de l'année 1889, conformément aux lois de responsabilité limitée de la République Sud-Africaine.

Capital social : £ 1,000,000 divisé en 1,000,000 actions de £ 1 chacune.
Dont 850,000 actions *ordinaires*.
— 150,000 — *privilégiées*.

Les 150,000 actions privilégiées ont droit par préférence à 8 0/0 d'intérêts jusqu'à ce qu'elles aient touché un total de 100 0/0 de dividendes. Ensuite, elles deviennent *actions ordinaires*. Elles ont été émises en Hollande à la fin de 1889 avec un plein succès, la souscription ayant été couverte trois fois. — 550,000 actions ordinaires ont été réservées pour le Transvaal et resteront nominatives.

300,000 actions ordinaires ont été introduites sur le marché français *en titres au porteur avec feuilles de dividendes attachées*.

Direction : M. S. J. du Toit, ministre de l'Instruction publique et des Cultes au Transvaal, président;
M. F.-N. de Villiers, commissaire du Transvaal à l'Exposition universelle de 1889, à Paris;
M. le Dr W.-J. van der Merwe, directeur de la *Murchison Exploration Company;*
M. le Dr G.-B. Clark, membre du Parlement anglais, consul général de la République Sud-Africaine, à Londres;
M. J.-W. Philipps, membre du Parlement anglais.

Objet de la Compagnie.

Cette Compagnie est formée : 1° pour acquérir et fusionner toutes les propriétés et tous les droits appartenant à la *South African Exploration and Land Company (limited)*, ainsi qu'à la *Murchison Exploration Company (limited);* 2° pour développer et exploiter toutes ces propriétés et tous ces droits ou pour former des Compagnies subsidiaires dans le but d'en exploiter des parties ; 3° pour acquérir d'autres propriétés dans le Transvaal par l'intermédiaire d'hommes compétents et ayant de bonnes relations dans le pays même.

Description des propriétés et des droits.

I. Les propriétés et les droits acquis de la *South African Exploration and Land Company (limited)* consistent en vingt-neuf propriétés diverses, d'une superficie totale de cent mille hectares bien choisies et situées dans les plus riches contrées minières du Transvaal, dans le Witwatersrand, Klerksdorp , Malmani, Heidelberg, Zoutpansberg, de Kaap Goldfields, ainsi que dans le riche district argentifère de Prétoria et de Marico.

Les droits et les titres de propriété de la Société représentent, en treize cas, tous ›s droits de possession ; en huit cas, tous les droits miniers ; dans les huit cas ›stants, les droits de Claim, garantis par des contrats et des licences dûment en ègle.

Il est démontré que cinq de ces propriétés contiennent de l'or ou de l'argent en uantité suffisante pour être séparément exploitées ou pour en faire l'objet d'apport une Société spéciale d'exploitation, tandis qu'en divers endroits on a fait des son- ages fructueux au moyen de deux machines à prospecter spécialement installées à ›t effet (l'une à Zoutpansberg, l'autre à Malmani).

II. Les propriétés et les droits acquis de la *Murchison Exploration Company limi- ›d*, consistent en :

1° Certains groupes de claims, situés dans les terrains aurifères extrêmement riches et récemment découverts, dénommés le « Murchison Range » et comprenant environ 300 claims sur les couches les plus favorablement connues. Ces claims sont en ce moment en voie de mise en exploitation et le travail y est continué jour et nuit avec résultat favorable.

2° Une concession du gouvernement du Transvaal, pour la concession d'une route carrossable, d'une longueur d'environ 150 milles, partant du terminus actuel du chemin de fer Delagoa jusqu'à ce nouveau terrain aurifère, avec autorisation de prélever des droits de passage sur tous les véhicules, qui feront usage de la dite route ; ainsi que pour l'établissement de huit centres commerciaux *(business stands)* de un hectare chacun.

Cette route, actuellement achevée, met le dit terrain aurifère en communication facile avec la mer, dont il est distant de 200 milles, et on calcule qu'elle rapportera à la Société un revenu annuel de £ 15,000 environ.

3° Une concession du gouvernement du Transvaal, pour la construction d'un Tramway le long de la ligne des couches du Murchison Range, ainsi que le long de la rivière Salati, avec des embranchements pour effectuer le transport du minerai depuis les mines jusqu'aux moulins, tant pour celui de la Société elle-même que pour celui d'autres Sociétés.

4° Une concession semblable, pour l'installation de machines centrales, au bord de la rivière, avec droit d'établir sur un terrain approprié (52 hectares) des batteries jusqu'à concurrence de 1,000 pilons, fonctionnant tous ou en partie au moyen de la force hydraulique, ainsi que pour le creusement d'un canal ou fossé d'une longueur d'environ 7 milles.

TABLEAUX DES PROPRIÉTÉS

APPORTÉES A LA « TRANSVALIA »

Par la « SOUTH AFRICAN LAND et EXPLORATION COMPANY, LIMITED »

DES FERMES	DISTRICT	APPARTENANT aux Golds Fields (Champs d'or) suivants.	ÉTENDUE en morgen (envir. 1 hect.)	NATURE DES TITRES de propriété DE LA COMPAGNIE	DESCRIPTIONS ET OBSERVATIONS
›ntein.	Zoutpansberg.	Zoutpansberg.	5,000	Tous droits de propriété.	Située sur la série des filons « Eersterling » limitrophe de la ferme « Waterval » ; est en voie de prospectage. Cette ferme va bientôt être proclamée Terrain aurifère libre et ouverte au public sur les instances de la population minière. Abondance de bois et d'eau: la ville naissante Smitsdorp, le centre de ce district aurifère, est dans le voisinage.
z Rust.	»	»	3,000		Cette ferme est située à côté de la précédente sur la meme serie de filons, le prospectage vient de commencer, avec très bonnes perspectives.
›tein.	»	»	2,000	Tous droits miniers.	Située sur les mêmes filons qui ont été mis à jour sur les fermes Roodepoort et Palmietfontein, non loin de ces fermes. La Compagnie a acquis par contrat notarié, le droit de prospecter librement pendant une période illimitée et d'acheter ensuite tous les droits miniers contre £ 1,500.

NOMS DES FERMES	DISTRICT	APPARTENANT aux Golds Fields (Champs d'or) suivants.	ÉTENDUE en morgen (envir. 1 hect.)	NATURE DES TITRES de propriété DE LA COMPAGNIE	DESCRIPTIONS ET OBSERVATIONS
Mathebas Kraal.	»	»	3.000	»	Située sur la même série de filons, et acquis par contrat notarié. Comme il y a à ce sujet une légère différence d'interprétation le prospectage n'a pas encore commencé. Abondance de bois et d'eau.
Laatste Hoop.	»	»	3.000	»	Située sur la série des filons « Eersteling »; pour le reste même situation que pour la ferme précédente.
Rietvley.	»	»	5,000	Tous droits de propriété.	Située sur les mêmes filons que les fermes Kalkfontein, Palmietfontein, Roodepoort et limitrophe de Hollandsdrift, grande abondance d'eau. Est en voie de prospectage, plusieurs filons aurifères ont déjà été ouverts, parmi lesquels un de trois pieds d'épaisseur donnant à l'essai environ 1 once par tonne. Un essai sur grande échelle va etre fait de ce minerai. Cette ferme est considérée comme une des meilleures du district de Zoutpansberg.
Nooitgedacht.	»	»	3.750	»	Située sur les filons du Houtboschberg, abondance de bois et d'eau. Plusieurs filons traversent cette ferme, mais aucun n'a encore été ouvert.
6 fermes diverses.	»	»	9.000	»	Quatre de ces fermes sont limitrophes de Du Preez Rust et de Doornfontein mentionnés ci-dessus et s'étendent sur la même série de filons que Nooitgedacht, elles sont groupées en un seul bloc. Les deux autres sont situées sur la même ligne mais plus rapprochées de Nooitgedacht.
Les Terres d'Ikalafyn.	Marico.	Malmani.	62.000	Octroi de tous les droits miniers contre paiement de £ 350 par an.	Plusieurs filons aurifères ont déjà été ouverts, dont quelques-uns très riches. Cette propriété comprend des droits splendides sur de l'eau et en est pourvue en quantité suffisante pour etre utilisée comme force hydraulique. La concession a été achetée du chef Ikalafyn et de son conseil.
Kaffirskraal.	»	»		Environ 100 claims	Deux filons sont déjà ouverts, un essai sur 9 tonnes de quartz de la surface a donné 1 1/2 once par tonne. Le prospectage continue.
Tweefontein.	Marico.	Malmani.	7,000	400 Morgen Mynpacht.	Quelques-uns des filons du Malmani traversent cette propriété. Le filon Golden Calf, le meilleur du Malmani, s'étend à travers toute la longueur du Mynpacht. Le prospectage est déjà très avancé et la perspective en est bonne.
Olyvenhout bult.	»	»		Environ 100 claims.	Ces claims ont été choisis sur les meilleurs filons de ce district. Les claims sur des filons incertains ont été abandonnés. Le prospectage continue avec espoir de succès.
Elands fontein.	Potchefstroom.	Witwatersrand.		Tous droits de propriété.	Le filon noir (Black reef) bien connu est visible sur toute la longueur de la ferme soit environ 6 milles et on l'examine maintenant au moyen de puits. Le filon est exceptionnellement riche sur les deux fermes limitrophes, surtout dans la partie appartenant à la Midas Cie, laquelle a envoyé une quantité de quartz à Paris pour être manipulée à l'Exposition. La ferme est également bien située et bien appropriée pour y établir une ville entre Potchefstroom et Johannesburg et des négociations sont entamées à ce sujet avec le Gouvernement. Une douzaine de Compagnies peuvent travailler rien que sur cette seule ferme.
Twee fontein.	Heidelberg.	Goode Koppen.		100 Morgen Mynpacht et 200 Morgen de terrain aurifère.	Plusieurs filons avaient été ouverts mais contenant peu d'or. De nouvelles découvertes de filons riches ont récemment rappelé l'attention sur ce district. Cette propriété est une des meilleures du district.

DES FERMES	DISTRICT	APPARTENANT aux Golds Fields (Champs d'or) suivants.	ÉTENDUE en morgen (envir. 1 hect.)	NATURE DES TITRES de propriété DE LA COMPAGNIE	DESCRIPTIONS ET OBSERVATIONS
…p.	Pretoria.	»	4,440	Un quart indivisé de la ferme.	Cette ferme est connue comme l'une des plus riches argentifères du Transvaal. Le filon principal est ouvert en plusieurs endroits à une profondeur de 40 pieds et a une puissance moyenne de 3 pieds. Selon les essais le quartz donne de 10 à 13 0/0 de cuivre et jusqu'à 840 onces d'argent par tonne. La Compagnie possède les droits sur 110 morgen Mynpacht.
…ehkop.	Lydenburg.	De Kaap.	3,000	Tous droits de propriété.	Cette ferme touche les champs aurifères du Kaao à l'ouest, est abondamment pourvue de bois et d'eau, et plusieurs filons la traversent. On suppose que le nouveau filon Banket qui n'est pas encore ouvert s'étend à travers la ferme, mais il n'est pas encore prospecté. De l'or alluvial a déjà été trouvé sur cette ferme.
…theem. …gspost.	Marico. »	Malmani. »		Tous droits miniers. »	Un filon énorme de galène traverse toute la longueur de ces deux fermes et contient selon un essai fait avec du minerai de la surface de 60 à 75 0/0 de plomb avec 17 à 34 onces d'argent à la tonne. La quantité de minerai est illimitée et l'exploitation en est très facile. Abondance de bois et d'eau, le terminus projeté du Mafeking railway est distant d'environ 10 à 12 milles. On fait en ce moment des essais pratiques pour déterminer la valeur exacte de ce minerai.
…ommunal.	Potchefstroom.	Klerksdorp.	40 claims	Un cinquième en appartient à cette Compagnie.	Ces 40 claims sont situés sur le Boschrandreef bien connu, sur lequel le Nooitgedacht et d'autres Compagnies ont leur exploitation si fructueuse, puisqu'elles produisent de 1 1/2 à 2 onces à la tonne. Ce filon est probablement le même que le filon noir (Black Ree) du Witwatersrand qui est encore en voie de prospectage.
«	»	»	87 claims	»	Ces 87 claims sont situés en 2 lignes sur 2 filons qui sont déjà ouverts aux 2 bouts et qui produisent d'après les essais de l'or exploitable. On continue leur prospectage.
…ommunal.	Potchefstroom.	Klerksdorp.	32 claims	»	Ce lot de claims est situé entre le Klerksdorp Mynpacht et la Ada May Cie. Trois filons aux deux bouts desquels la présence d'or payable a été démontrée le traversent. Ces filons sont ouverts sur toute l'étendue de la propriété. Elle se présente dans d'excellentes conditions et est à point pour être lancée.
	»	»	25 claims	»	Ces claims sont situés sur ce qui est démontré aujourd'hui être le filon principal (Main reef) du Witwatersrand avec ses ramifications si riches. Le filon principal et ses ramifications qui sont très riches sont maintenant ouverts sur toute l'étendue des claims. Cette propriété va aussi être lancée par une Compagnie sous peu.
…erhoek.	»	»	36 claims	»	Des filons « Banket aurifère » d'une puissance inusitée traversent ces claims qui n'ont pas encore été prospectés. Un très riche filon auxiliaire d'environ 2 pieds d'épaisseur a été ouvert sur la ferme voisine Oorbietjesfontein, le long de ce filon principal.
…fontein.	»	»	54 claims	»	Deux filons « Banket » ont été ouverts sur toute l'étendue de ces claims, mais ils n'ont pas encore été essayés suffisamment quoiqu'on en augure très favorablement.

Compagnie a en marche deux machines à prospecter à 3 brocards chacune, une à Malmani et l'autre à Zoutpansberg, elle a aussi commandé le matériel pour un laboratoire à essais.

La Société possède en réalité le contrôle sur tout ce bassin aurifère nouvellement découvert et d'un avenir si brillant. Le ministre des mines du Transvaal l'a visité récemment et a émis un rapport extrêmement favorable. Malgré l'absence d'un commissaire des mines local ou d'un représentant quelconque de l'Administration, il se paye mensuellement plus de 8,000 licences ou droits d'affermage, et ce nombre augmente de 300 à 400 par mois. Aussi le gouvernement a pris des dispositions pour y créer un Commissariat minier et pour y fonder trois villes. Tenant compte de la proximité de la Delagoa-Bay ainsi que de la richesse extraordinaire des couches minérales, le Murchison Rand promet de devenir dans un avenir fort rapproché le Champ d'or du Transvaal par excellence.

Des échantillons de quartz provenant de différents claims de la *Murchison Exploration Company*, ont été dûment enveloppés, revêtus d'un sceau officiel et expédiés en Europe pour être examinés par MM. Johnson and Sons, essayeurs de la Banque d'Angleterre. Ces essais ont donné le résultat suivant :

Nos 1	or fin	3.19.—	onces à la tonne de 1.000 kilogr.		
2	—	14. 8.12	—	—	—
3	—	10. 5.—	—	—	—
4	—	7.17.18	—	—	—
5	—	8.15.—	—	—	—
6	—	1.11.—	—	—	—
7	—	4.11.—	—	—	—
8	—	16. 5.—	—	—	—
9	—	13.12.12	—	—	—
10	—	3. 7.12	—	—	—

Application du capital. — **Le prix de toutes ces propriétés et de tous ces droits à payer aux deux Sociétés venderesses désignées plus haut a été fixé à la somme de £ 775,000, sur laquelle somme elles ont accepté £ 725,000 en *actions ordinaires* libérées et £ 50,000 en espèces ou en *actions privilégiées*.**

£ 225,000 ont été réservées comme capital d'exploitation, à savoir : £ 125,000 en *actions ordinaires* et £ 100,000 en *actions privilégiées*.

— Appréciation de la *Revue économique et financière* (Nº du 7 décembre 1889).

« La composition du Conseil d'administration de la Transvalia est significative. Le président est un homme politique bien connu de la République Sud-Africaine, M. Du Toit, ancien ministre de l'instruction publique au Transvaal. Viennent ensuite : M. de Villiers, commissaire délégué du Transvaal à l'Exposition universelle de Paris ; M. van der Merwe, directeur de la Murchison Exploration Company.

» Le comité local à Londres est composé de deux membres du Parlement anglais, dont l'un est consul général en Angleterre de la République Sud-Africaine. On ne peut pas aller jusqu'à dire que la Transvalia jouit du patronage officiel du Gouvernement du Transvaal, mais ce qui est hors de doute, c'est que plusieurs membres de ce gouvernement sont directement intéressés à l'avenir de la Transvalia. On remarquera aussi que les promoteurs de la Compagnie ne se sont pas adressés au marché anglais pour la réalisation de la partie de leurs actions qu'ils mettent en vente ; ils ont fait appel aux capitaux hollandais et belges pour les actions privilégiées, et émettent en France une série d'actions ordinaires. C'est que les hommes politiques de la République Sud-Africaine sont d'avis que les capitaux anglais sont déjà trop largement intéressés dans les affaires du Transvaal. L'envahissement de l'élément anglais est pour les Boers une cause incessante de préoccupations. Par leur origine et leurs aspirations, les Boers sont plutôt en état d'antagonisme avec une grande puissance qui a déjà absorbé toute l'Afrique du Sud, en sorte que le Transvaal ne sera bientôt plus qu'une île perdue dans l'océan des possessions britanniques.

» Indépendamment des concessions aurifères et droits miniers, la Transvalia a des concessions extrêmement précieuses qui, avec le temps, pourront acquérir une très grande valeur: la route, le tramway et les moulins centraux.

» Avec la route carrossable de la rivière Salati au point terminus du chemin de fer de Delagoa bay, la Société aura un droit de péage sur les marchandises importées au Transvaal. De ce côté, le droit d'entrée n'est que de 3 0/0, tandis qu'il atteint 20 0/0 du côté de la frontière anglaise. Il est donc permis de prévoir que les marchandises préféreront la nouvelle voie.

» Le tramway et les moulins centraux rendront toute l'industrie minière de la chaîne de Murchison tributaire de la Transvalia, car, sans voie de transports et sans moulin pour broyer les minerais, le développement des mines rencontrerait des obstacles insurmontables pour la plupart des exploitations. La majeure partie des bénéfices miniers, sinon la totalité, serait absorbée par les frais de toute nature.

» En un mot, la Transvalia présente cette particularité qu'elle offre à la fois les avantages et les risques d'une entreprise de mines d'or et les chances de succès d'une grande Compagnie territoriale, investie du monopole des transports dans une région fort riche en minerai d'or, qu'elle ouvrira à l'esprit d'entreprise des Européens. Les péages, les ventes et affermages de terrains, les locations de moulins vont être le côté le moins aléatoire, sinon le plus productif de la nouvelle Société. »

Siège social, Pretoria : bureaux à Londres, 5, Throgmorton Avenue E. C. ; à Amsterdam, Administratie : Kantoor Van Mijuwaarden.

Derniers cours en 1889, *actions privilégiées* (coupures de 600 florins = 1,250 francs et de 1,200 florins = 2,500 francs) 99 0/0 après avoir été créées à 106 et avoir valu 116.

Actions ordinaires au porteur de £ 1 (marché de Paris) 26.25 à 27.50.

Transvaal Komaty G M. C°. — Cette Compagnie a été créée le 6 avril 1888 pour acquérir, développer et exploiter les claims d'alluvion et ceux à filons, situés dans les champs aurifères de Komati ou ailleurs au Sud-Afrique, spécialement les claims du syndicat New Scotland Gold Mining and Prospecting, consistant en quatre propriétés distinctes qui comprennent 48 claims situés dans les champs aurifères de Komati, au bord de la rivière de ce nom, près de Steynsdorp, savoir : 12 claims sur le filon Fairy Queen, 18 claims sur le Dicks Luck, 12 claims sur le Thistle, et 6 sur le Heother Bell ; total 48 claims contenant environ 70 acres, lesquels claims sont décrits et régulièrement inscrits sur les registres du gouvernement. Capital £ 50,000 en actions de £ 1 chaque dont £ 20,000 ont été offertes par souscription en avril 1888. Cette Compagnie est maintenant en liquidation volontaire.

Transvaal Lands Company. — Cette Compagnie a été enregistrée le 18 décembre 1888 pour acheter, prospecter et développer 87 fermes d'une superficie de 500,000 à 600,000 acres, situés dans la République du Transvaal. De ces fermes, 58 ont été arpentées et contiennent 357,720 acres ; les 29 fermes restantes comprenant environ 165,900 acres. Les propriétès sont tenues du gouvernement à bail perpétuel, moyennant une taxe foncière annuelle de 2 £ par chaque ferme. Capital £ 250,000 subdivisé en 249,915 actions ordinaires de £ 1 chaque et 680 parts de fondateur de 2 sh. 6 d. chaque. Le capital a été entièrement souscrit et £ 165,000 versées, toutes les parts de fondateur et 79,915 actions ordinaires (celles données aux vendeurs) ont été entièrement libérées. Le reste a été libéré de dix shellings.

Dernier cours, 1889, 45 à 50 francs de prime, après 60 francs de prime au plus haut.

Siège social, 33, Cornhill, Londres.

Transvaal Prospecting Company. — Créée le 20 juillet 1887, pour reprendre la propriété d'une Compagnie du même nom, enregistrée le 5 août 1886, avec un capital de £ 3,000, dans le but de prospecter et explorer des fermes, les terres, les mines, de minéraux, droits miniers et claims du Sud-Afrique ou ailleurs. Capital £ 100,000, en actions £ 1 chaque, dont £ 75,000 ont été émises et £ 67,500 libérées. Les vendeurs ont reçu 60,000 actions entièrement libérées. Il n'a été versé que dix shillings sur les 15,000 actions restantes. £ 40,000 du capital ont été souscrites sans publicité, en octobre 1887. Les vendeurs ont reçu £ 60,000, en actions libérées.

Les rapports annuels sont publiés le 30 septembre, et les assemblées sont convoquées en décembre.

L'état des comptes arrêté au 30 septembre 1888, indiquait un solde créditeur de £ 4,825, 2 shillings. ; espèces en main £ 145. 14 sh. 2 d. ; débiteurs £ 997. 14 sh. 4 d. ; créanciers £ 930, 13 sh.1 d. Au 30 septembre 1889, les comptes montraient un crédit de profits et pertes de £ 8,835, 14 sh. 7 d. ; Fonds de réserve £ 5,000.

Derniers cours en 1889 : de 12 fr. 50 c. à 15 francs.

Le rapport annuel au 30 septembre 1888, soumis à l'Assemblée tenue le 28 décembre 1888, constate ce qui suit :

Les efforts énergiques de la Compagnie se sont principalement manifestés dans les négociations, ayant pour objet la création d'une Compagnie pour reprendre plus de 87 fermes nouvellement acquises par le Transvaal Lands Company ; cette opération, vos directeurs sont heureux de le dire, s'est faite avec un bénéfice notable.

Les actionnaires se rappelleront que jusqu'ici les opérations de la Compagnie se sont en

---

majeure partie concentrées dans le district de Barberton au Transvaal; dernièrement cependant le développement minéral du pays a progressé davantage dans d'autres districts, notamment dans celui de Witwatersrand.

Parmi d'autres entreprises, la Sheba Reef Golden Quarry Deep Level a été lancée avec succès par cette Compagnie à qui l'affaire a rapporté un profit considérable. Mais des difficultés insurmontables et prolongées s'étant produites, les actionnaires durent renoncer à une entreprise enveloppée de délais préléminaires interminables : On espère qu'il ne résultera de cette détermination aucune perte pour la Compagnie. La Transvaal Prospecting a acquis aussi un intérêt considérable dans les terrains aurifères du Swaziland ; elle constitue aussi un syndicat pour exploiter des concessions au Matabeblard.

Siège social, à Londres, 26, Autin friars.

Umbeloosi Exploration Land and Mining C°. — Créée le 27 mars 18[illegible] dans le but d'acquérir et d'exploiter une concession donnée par Umbandine, roi des Swazis, à Alexandre Davis et James Morris, le 30 avril 1887, octroyant le monopole d'exploitations minières sur un pays qui comprend environ 400 milles carrés de superficie dans le Swaziland, Afrique Australe.

Ce domaine a été un peu amoindri par la revision des frontières entre le Swaziland et le territoire portugais. L'étendue actuelle des possessions de la Compagnie est de 18 milles du nord au sud et de 14 milles de l'est à l'ouest, d'une surface égale à 250 milles carrés. La concession est octroyée pour une période de 50 ans avec privilège de renouvellement pour 50 autres années, moyennant une annuité de £ 50 jusqu'à ce qu'un filon aurifère rémunérateur ait été découvert et, après l'érection des machines, une somme de £ 3,000 devra être payée, plus une annuité de £ [illegible] pendant toute la durée de la concession. Le premier objet de la Compagnie est d'exploiter et de prospecter son terrain et d'y reconnaître la réalité des filons d'or et des dépôts diamantifères qu'on affirme y exister, de créer des Compagnies subsidiaires ou de louer, moyennant redevances, une partie de la concession à d'autres Compagnies. Capital £ 225,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 135,000 ont été offertes en souscription au mois d'avril 1889. Les vendeurs ont accepté £ 200,000 en actions. Situation inconnue. Siège social : 6 Great Saint-Helen's Place, Londres.

Umsoli Gold Mining Company. — Créée le 29 juin 1888 en vue d'acheter du Komati Gold Field Syndicate, les propriétés de mines d'or connues sous le nom de filons Umsoli et Annie's Faith, consistant en 72 claims accordés par les commissaires des mines des champs aurifères de Komati, à Charles Faddison. Capital £ 150,000 en actions de £ 1.

On nous dit que la Compagnie vient de rembourser toutes les souscriptions versées à cause de rapports défavorables sur la richesse de la propriété. Siège social, Surrey House, Victoria Embankment, Londres W. C.

Umtimulini Syndicate. — Créé le 15 février 1889 pour acquérir une concession datée du 22 janvier 1887, octroyée par le roi du Swaziland à George Maber, concédant le monopole de prospecter et de miner certaines parties de ce pays. Capital £ 30,000 en 300 actions de £ 100 chaque, dont 150 avaient été entièrement libérées produisant un capital de £ 15,000. La part des vendeurs a été de £ 22,500, dont £ 7,500 payables en espèces et £ 15,000 en actions libérées. Situation inconnue. Siège social : 110 Cannon street Londres.

Union Gold Mining Company of Port Elizabeth. — La Compagnie a été formée en 1886 pour exploiter 21 claims sur Allan's Reef, Moodie's, De Kaap. Capital £ 25,000 en actions libérées de £ 1; il avait été augmenté de £ 20,000 en août 1889 par la création de 5,000 actions nouvelles de £ 1, émises aux enchères en septembre 1889.

On a payé les dividendes suivants: 20 0/0 le 14 avril et le 20 août 1888 et 10 0/0 le 19 novembre 1888 et le 15 août 1889. Les rapports annuels sont publiés lé 30 juin et les Assemblées se tiennent en août. Les comptes du 30 juin 1888 montraient un crédit au compte profit et pertes de £ 6,407 3 sh. après paiement du dividende et au 30 juin 1889 un crédit au compte profits et pertes de £ 5,368, 2 sh. 9 d. aussi après paiement du dividende.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de l'*Union Gold Mining Company* a eu lieu le 27 août 1889 à *Port-Elizabeth*. Le rapport constate que la valeur totale de l'or produit pendant l'année passée monte à £ 17,912. Les directeurs proposent un *dividende de dix pour cent* pour le dernier semestre; ce qui portera à *20 0/0* les dividendes répartis dans l'année. On

mettra, en outre, £ 2,535 de côté pour acheter des machines et renouveler le matériel. Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Après l'Assemblée générale, un meeting spécial d'actionnaires fut convoqué pour discuter l'augmentation du capital par la création de 5,000 actions nouvelles. Cette proposition a été votée. *(La Fortune.)*

Dernier prix en 1889, 125 francs. Siège social: Port Elizabeth, Afrique du Sud.

United Langlaagte G. M. C°. — Créée en août 1888. Elle possède 35 claims sur la ferme Langlaagte, Witwatersrand. La propriété a été acquise par la fusion avec la *Northey Gold Mining Company*, la *Langlaagte Main Reef Company*, la *Paarlscht Goudmyn Maatschappij* et une portion de la *Paarl Pretoria Company*. Capital £ 225,000 en actions de £ 1 entièrement libérées. Les vendeurs ont reçu £ 175,000 en actions libérées. Dernier cours coté en 1889, 16 francs.

Le premier rapport semestriel en date du 11 juillet 1889 constate ce qui suit :

La propriété dont on tire un revenu comprend un quart de la ferme Langlaagte d'une étendue de 589 morgen 346 roods obtenus du Paarl Syndicate, avec les droits de propriétaire sur la moitié des licences de mineurs, sur toutes les licences de terrains à bâtir et sur une partie du revenu de la commune de Paarlshoop, soit £ 1,500 par an pour les claims et £ 250 par an pour la commune. Votre Compagnie a aussi obtenu de la Compagnie Paarl Pretoria trois concessions hydrauliques; de la Northey Company, une concession hydraulique, et de la Langlaagte Main Reef Company une autre concession de même nature. Sous le rapport de l'abondance d'eau, aucune Compagnie du Rand ne surpasse la *United Langlaagte G. A*. Siège social : Joannesbourg. Agence à Londres, 23, Saint-Sivithin's lane.

United Pioneer (Moodie's) G. M. C°. — Cette Compagnie a été formée en 1888 dans le but d'acquérir et de mettre à exécution certaines conventions à l'effet d'acquérir les propriétés suivantes situées sur le domaine de la Compagnie Moodie's, champs aurifères du De Kaap: the Tiger Trap Gold Mining Company; Whitehead's Mining and Milling Company; Natalia Gold Mining Company ; the Pioneer Gold Mining Company; the Beehive Gold Mining Company. Les claims sont au nombre d'environ 44 et sont tous situés sur une seule ligne le long du filon Pioneer Breef. Capital: £ 140,000 en actions libérées de £ 1 chaque dont £ 30,000 ont été souscrites en janvier 1888. Les vendeurs ont reçu £ 95,000 en actions entièrement libérées. Dernier prix 1889, 25 francs. Siège social : Kimberley. Agence à Londres, John Seœr, Warnford court E. C.

Unity Gold Mining Company. — Enregistrée le 30 novembre 1888 dans le but d'acquérir et d'exploiter les propriétés de mines d'or connues sous la dénomination de filons Unity and Ned's Last Chance Reefs, consistant en 48 claims de 60 acres environ, situés sur la rivière Umhlondosi, dans les champs aurifères de Komati, Transvaal. La propriété consiste en quatre blocs de 12 claims chaque, 36 claims se suivant en ligne; les 12 claims restants sont parallèles au premier bloc; ils sont situés sur une ligne de collines, connues comme le Southern Cross Range, à un demi-mille de la rivière Umhlondosi, en face la ville de Steynsdorp Komati. La propriété est tenue du Gouvernement Sud-Africain, en vertu de licences minières à 5 sh. par claim et par mois selon l'usage habituel.

Capital, £ 100,000 en actions de £ 1, dont £ 86,500 ont été souscrites et entièrement libérées. Les vendeurs ont reçu £ 75,000 payables £ 1,000 en espèces et £ 74,000 en actions libérées ou en argent comptant, au choix des directeurs. Situation inconnue. Siège social, à Londres, 8, Old Jewry, E. C.

Upper Roodepoort G. M. C°. — Cette Compagnie a été créée le 22 janvier 1889 pour acquérir 22 claims et un emplacement de batterie avec l'eau nécessaire, en trois blocs fusionnés, sur la ferme Roodepoort, Witwatersrand. Ces claims sont tenus moyennant paiement de l'impôt ordinaire des licences. On a acquis depuis 13 claims supplémentaires sans dépense extra, ce qui fait en tout un total de 35 claims.

Capital £ 60,000 en actions de £ 1 chaque. Les vendeurs ont reçu £ 38,000 dont £ 20,000 en actions libérées, £ 8,000 en espèces et £ 10,000 en espèces ou actions libérées, au choix de la Compagnie. Siège social, 6, Great St-Helen's. E. C. Londres. Situation inconnue.

Usutu Concession. — Créée le 26 avril 1889 pour acquérir une concession minière octroyée par Umbandine, dernier roi des Swazies. Capital £ 20,000 en actions de £ 1 chaque. Siège social, 16, Holborn Viaduct, E. C. Londres.

Vaal River Gold Mining Company. — Créée en 1887 pour exploiter 158 claims situés sur la ferme Nooitgedacht, district de Potchefstroom. Capital £ 80,000 en actions libérées de £ 1, dont £ 65,000 ont été émises et entièrement libérées. Les vendeurs ont reçu 60,000 actions. Situation inconnue.

Les opérations sont actuellement suspendues. Siège social, Johannesburg.

Van de Ven Gold Mining Company. — Créée en 1887 pour acquérir, par un bail de 30 ans, 2,180 acres sur la ferme Luipaard's Vlei, Witwatersrand. Capital, £ 60,000 en actions libérées de £ 1 chaque.

A une Assemblée spéciale tenue le 12 janvier 1889, il a été décidé de liquider la Compagnie et de sanctionner une proposition de réorganisation en Europe avec un capital de £ 195,000. Ce plan, cependant, ne parait pas avoir été mis à exécution. Situation inconnue. Siège social: Capetown.

Van Rooyen Gold Nining Company. — Créée en 1887 avec un capital de £ 60,000 en actions de £ 1 chaque pour exploiter une propriété à Weltevreden Transvaal. A une Assemblée générale extraordinaire, tenue le 28 septembre 1888, on a décidé de liquider volontairement la Compagnie et de vendre la propriété et l'actif social. Les directeurs ont été autorisés à accepter des actions de toute Compagnie lancée pour acquérir la propriété sous condition de donner aux actionnaires la préférence de prendre ces actions à 2 sh. 6. Siège social: Maritzburg — Sud-Afrique.

Van Ryn Gold Mining Company. — Cette Compagnie a été créée en 1887 pour exploiter une propriété de 6,500 acres connus comme ferme Vlakfontein et située à 16 milles à l'est de Johannesburg. Capital: £ 300,000 en actions de £ 1. Les vendeurs ont reçu £ 130,000 actions libérées. Derniers cours en 1889, 22 à 27 francs. Siège social: Capetown, Afrique du Sud.

Le rapport annuel du 31 août 1889, soumis à l'assemblée générale du 31 octobre 1889, constate ce qui suit:

Le compte profits et pertes démontre que les broyages ont rendu £ 6,784, 8 sh. 8 d., mais certaines dépenses, imprévues à l'ouverture de la mine et non imputables au compte des ouvrages permanents, ont dû être inscrites au profits et pertes, qui se soldent par un débit de £ 3129, 6 sh, 8 d. La batterie a dû être démontée et remontée à cause de l'inhabileté des premiers mécaniciens qui l'avaient installée. Ce travail est sur le point d'être achevé. C'est à cette assemblée que le capital, précédemment de £ 200,000, a été porté à £ 300,000, £ 50,000 restent à la souche.

Van Wyk's Luipards Vlei G. M. C°. — Créée en 1888 avec un capital de £ 20,000 pour exploiter 28 claims à Luipaard's Vlei. En février 1889 elle a été fusionnée avec celle du Syndicat Van Wyk, et la Compagnie fut réorganisée. Elle possède maintenant 51 claims (dont 50 forment un seul bloc) tous situés sur la ferme Luipaard's Vlei, Witwatersrand. Capital £ 100.000 en actions libérées de £ 1 chaque. Les actionnaires de l'ancienne Compagnie ont reçu 20,000 actions en échange des titres qu'ils avaient en main; 6,000 actions et £ 2,000 en espèces ont été payées pour les 23 claims supplémentaires récemment acquis; les promoteurs reçurent £ 54,000 en actions, et la balance souscrite forme le fonds de roulement.

Le premier rapport semestriel au 31 juillet 1889, soumis à l'Assemblée tenue le 5 août 1889, constate ce qui suit :

Pendant les cinq mois écoulés depuis la formation de la Compagnie, les progrès faits dans l'ouverture de la mise ont été exceptionnellement bons, si l'on prend en considération la rareté de la main-d'œuvre indigène dans les mois d'hiver. Les comptes indiquent que du fonds de roulement originaire de £ 16,000, seulement £ 3,972, 14 sh 5 d. ont été dépensées et qu'il reste un solde disponible de £ 12,077, 5 sh. 7 d, laquelle somme sera amplement suffisante pour développer la mine et fournir une force motrice capable de rendre la mine Van Wyk rémunératrice. Les opérations minières jusqu'à présent ont été concentrées sur les travaux d'ouverture de la mine au niveau de 140 pieds, et on s'attend à ce que l'usine broiera le minerai

de ce niveau d'ici à trois mois. On a choisi l'emplacement d'un puits vertical qui coupera les filons à 500 pieds de niveau. Tout le matériel, toutes les machines et l'outillage nécessaire au fonctionnement du puits ont été commandés en Angleterre et arriveront sur place fin octobre 1889. On a conclu des arrangements avec la Standard Bank pour un emprunt de £ 6,000 pour six mois à 4 0/0; mais on ne pense pas avoir besoin longtemps de cette somme.

Cours inconnu. Siège social: Johannesburg, Afrique du Sud. Agence de Londres: J. M. Parsonson, Warnford court.

Vera Consolidated Gold Mining Cy. — Cette Compagnie a été formée en octobre 1888 pour acquérir et exploiter la propriété de la Vera Gold Mining Company (formée en 1887 avec un capital de £ 25,000), consistant en 24 claims sur la ferme Riete vlei, Witwatersrand. Capital £ 60,000 en actions de £ 1. Dernier cours en 1889, 10 francs. Siège social, Johannesburg.

Victoria Exploration and Land Company of Swazieland, South Africa. — Créée le 23 mars 1889 pour mettre à exécution un arrangement en date du 18 mars 1889, fait avec S. F. Easton dans le but d'acquérir et d'exploiter une concession qui comprend environ 250,000 acres situés dans le Swazieland, Afrique du Sud, octroyée par Umbandine, dernier roi de Swazieland, pour 50 années à partir du 23 avril 1888. Capital £ 500,000 en actions de £ 1 chaque, dont, jusqu'au mois d'août 1889, 10,000 actions ont été émises et £ 1,500 18 shillings soit 3 shillings par action, versées. Les vendeurs ont reçu £ 350,000 en actions libérées. Situation inconnue. Siège social: 4, New Broad Street, Londres.

Victoria Jubilee Gold Mining Company. — Cette Compagnie a été créée en 1887 pour exploiter 100 claims Millwood, Povertv Flats. Capital £ 10,000 en actions de 1 chaque. A une Assemblée spéciale tenue le 23 mai 1889, on a résolu de fusionner avec la Knysna Consolidated Mines; la Victoria Jubilee recevra £ 1,000 en espèces et £ 7.000 en actions libérées de la Knysna Company. Les comptes au 31 mars 1889 montraient que l'or trouvé avait été vendu £ 444, 13 sh. Situation inconnue. Siège social, Capetown.

Victoria Reef Gold Mining Cy. — Cette Compagnie a été créée en 1885 pour exploiter 12 claims Queen's River, de Kaap, Transwaal. Capital £ 30,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 27,000 ont été entièrement libérées. Le capital a été porté à £ 30,000 en août 1888 par la création de 12,000 actions nouvelles de £ 1. Cette augmentation de capital était destinée à rembourser un solde débiteur de Banque de £ 4,618, 2 sh. 9 d. et à acheter de nouvelles machines.

Les comptes au 20 avril 1888 indiquaient un débit en banque de £ 4,475, [illegible] sh. 9 d. et un débit au compte Profits et Pertes de £ 1,875, 18 sh. 6 d.

Le rapport des directeurs soumis à l'Assemblée générale du 3 octocre 1889, [illegible]statait que, à la fin d'août dernier £ 3,412 6 sh. 1 d., avaient été payés au débit du comp[illegible]matériel nouveau, et £ 1,100 7 sh. 10 d. dépensées pour la conduite d'eau. Le coût total a [illegible]té estimé approximativement à £ 5,000 ou £ 5,500. Cette dépense a été couverte en partie par une avance de la Banque moyennant une garantie spéciale; le temps est maintenant venu de négocier les actions de réserve pour régler ces différences. L'Assemblée a autorisé les directeurs à procéder à la vente des actions de réserve.

Siège social, Durban, au Sud-Afrique. Agents à Londres; Blagden et Prince, 4, Lime Street, Londres. E. C.

Il résulte du rapport des directeurs que cette mine a produit:

D'avril 1887 à mars 1888.	2,033 1/2 onces d'or.
D'avril 1888 à avril 1889.	2,521 —
Ensemble. . . .	4,554 1/2 onces d'or.

Dernier cours connu, 30 francs.

Victoria Regina Silver et Copper Mining Company. — Créée en 1886 pour travailler 11 claims argentifères situés dans le district de Pretoria, Witwatersrand, elle possède 40,000 acres de terrain. Le capital est de £ 120,000 en actions de £ 1. La première émission était de 20,000 actions, dont 10,000 ont été données aux

vendeurs et 10,000 ont été souscrites et entièrement libérées. Derniers cours coté, 12 fr. Siège social : Prétoria.

Victory Gold Mining Company. — Crée en 1886 pour travailler 8 1/4 claims à Victory Hill, De Kaap, avec un capital de £ 30,000 en actions de £ 1. La Compagnie a été liquidée en 1889, et la propriété prise par la Victory Hill Consolidated Gold Mining Company. Siège social : Barberton, Transvaal.

Victory Hill Consolidated G. M. C°. — Créée le 11 janvier 1889, dans le but d'acquérir et de travailler conjointement certaines mines d'or dans les champs aurifères de De Kaap, au Sud-Afrique, situées au nord de la chaine Sheba, près de la rivière De Kaap et appelées dans le pays Victory Hill. Six propriétés adjacentes sont comprises dans cette fusion : celles de la Victory Gold Mining Company, Eureka Gold Mining Company, Wheel of Fortune, Excelsior, Golden Cliff et Irving Syndicates, contenant en tout environ 61 claims et embrassant une superficie de plus de 90 acres. Les claims, concessions hydrauliques et emplacement du moulin sont tenus directement du Gouvernement du Transvaal, d'après les conditions habituelles. Capital £ 125,000 en actions de £ 1 chaque dont £ 108,000 ont été émises et £ 85,000 libérées; 78,000 actions aux vendeurs, entièrement libérées, et 30,000 sur lesquelles 5 shillings seulement ont été payés. On a offert 30,000 actions en souscription en janvier 1889. La somme d'un shelling devait être versée en souscrivant, 4 shillings à la répartition et le solde restant à la volonté des directeurs, selon les besoins, mais en sommes n'excédant pas 5 shillings par mois. Les vendeurs ont reçu £ 78,000 en actions libérées. Situation inconnue. Dernier cours, 5 à 6 fr., nominal. Siège social, Londres : 50. Gresham street. E. C.

Vierfontein Farm Gold Mining C°. — Créée en 1887 pour acquérir environ 3,000 acres de la ferme Vierfontein, dans le Witwatersrand. Capital £ 72,000 en actions de £ 1 chaque, toutes entièrement libérées. Situation inconnue. Siège social : Kingwilliamstown, Sud-Afrique.

Village Main Reef G. M. C°. — Créée en décembre 1888, dans le but d'acquérir 15 claims situés au sud des Compagnies City and Suburban, Jubilee et Grahamstown, ferme Doornfontein, Witwatersrandt. Le fonds de roulement n'a pas été souscrit publiquement. Capital : £ 28,000 en actions libérées de £ 1 chaque. Part des vendeurs, £ 17,500 en actions libérées. Siège social : Barberton Chambers, Johannesburg. Situation inconnue.

Violet Gold Mining Company. — Créée en 1888 pour acquérir et exploiter 54 claims, propriété du Violet Syndicate, situés sur la ferme Luipards' Vlei : Witwatersrand, à 18 milles environ à l'ouest de Johannesburg. Capital : £ 110,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 70,000 ont été émises et entièrement libérées. £ 12,000 ont été offertes en souscription en avril 1888. Part des vendeurs. £ 29,000 en actions libérées de £ 1 chaque. Dernier cours cotés en 1889, 14 à 15 francs. Siège social : Johannesburg, Sud Afrique.

A l'Assemblée générale semestrielle, tenue le 30 octobre 1889, l'état financier soumis aux actionnaires montrait qu'au 30 septembre 1889, le solde de compte en Banque était £ 13,380, 14 sh., 3 d.; à la mine, £ 255, 8 sh., 3 d.; actions non émises, livrables sur demande, £ 11,880. Total, £ 25,516, 4 sh., 2 d.; les dettes, £ 11,260, laissant un solde créditeur de £ 14,256.

Virginia (Transvaal) G. M. and Developing Company. — Créée le 7 février 1889 pour acquérir, développer et exploiter la propriété aurifère appelée Virginia, comprenant 24 claims de 150 à 400 pieds, soit plus de 53 acres et les droits hydrauliques y attachés. La propriété est située tout près de la limite orientale des chamds aurifères de Komatie, Transvaal, Sud-Afrique, avoisinant la concession Forbes. On assure qu'elle se trouve sur la principale formation aurifère courant du Swazieland, à travers Komatie, vers Moodies et De Kaap. Capital : £ 55,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 49,585 ont été émises et £ 38,392, 10 sh. libérées. La part des vendeurs, 27,000 actions, est entièrement libérée et 22,585 le sont de 10 shillings seulement. 28,000 actions ont été offertes en souscription en février 1889. Les vendeurs ont reçu £ 32,000, payables : £ 27,000 en actions libérées et £ 5,000 en espèces. Situation inconnue. Siège social : 26, Budge Row, E. C., Londres.

Vogelstruis Gold Mining Company. — Créée le 18 février 1888 pour acquérir le mynpacht ou bail minier du Gouvernement et tous les droits hydrauliques d'une partie de la ferme Vogeltsruisfontein, dans les champs aurifères du Witwatersrand, afin de développer et d'exploiter les filons aurifères existants. La propriété comprend 249 morgen, soit 548 acres, dans lesquels, outre d'autres filons, existe le *Main Reef* qui court de l'est à l'ouest, à travers la propriété, sur une longueur de 6,400 pieds, soit plus de 40 claims. Le loyer annuel est de de £ 100 plus £ 62, 5 sh. au gouvernement. Capital : £ 250,000 en actions de £ 1 chaque dont £ 150,000 ont été souscrites et entièrement libérées y compris les 100,000 actions destinées aux vendeurs. Ces 100,000 actions ont été offertes en souscription en février 1888. Le capital a été augmenté en août 1889 par la création de 100,000 actions nouvelles qui ne devront pas être émises jusqu'en août 1890. Les vendeurs ont reçu £ 120,000 dont £ 20,000 en espèces et le reste en actions. Il y aussi £ 60,000 en obligations portant intérêt à 6 0/0, remboursables avec un bonus de £ 15,000 le 1er août 1890. Derniers cours cotés en 1889, 25 à 30 francs.

Siège social : 34, Leadenhall Buildings, Londres.

Waterberg Prospecting Syndicate. — Ce syndicat a été créé le 21 décembre 1888 pour prospecter et explorer les terrains miniers au sud de l'Afrique ou ailleurs. Capital : £ 10,000 en actions de £ 1 chaque, libérées.

Waterberg (Transvaal) Land, Trading and Prospecting Company. — Créée le 24 octobre 1889, pour acheter, prospecter et développer 17 fermes de franc-alleu, ayant une superficie totale de 118,000 acres, situées dans le district de Waterberg, tenues du Gouvernement dans les conditions ordinaires d'impôts foncier et minier. Capital : £ 130,000, en actions de £ 1 chaque, émises en octobre 1889. La somme de 2 shillings, payable à la souscription, 3 à la répartition ; 5 shillings un mois après ; le solde selon les besoins. Les vendeurs ont reçu £ 10,500 payables partie en actions, partie en espèces. Les lettres de répartition ont été envoyées le 1er novembre 1889, et le total réparti atteignait £ 128,000. Situation inconnue. Siège social : Londres, 20, Bucklersbury. E. C.

Waterval of Zoutpansberg G.-M. Co. — Créée en 1889, pour exploiter des propriétés minières au Zoutpansberg. Capital : £ 100,000, en actions de £ 1. A une Assemblée tenue le 27 août 1889, le président s'exprimait ainsi :

> Le rapport du chef de mine montre que 540 tonnes de minerai ont été broyées, rendant 280 onces 15 pennyweigts d'or fin, médiocre résultat très difficile à expliquer en présence de la riche nature de quelques-uns des quartz. Pendant ces derniers mois les travaux miniers ont été enrayés par l'invasion de l'eau dans les puits. Le fond de roulement au 31 juillet 1889, déduction faite du prix des machines sous commande, et en y ajouutant £ 1,000, valeur de l'or obtenu, indique un solde de £ 3,000.

Siège social : Capetown, Sud-Afrique. Cours inconnu.

Weltevreden Estate and Gold Mining Company (Komati). — Créée, le 10 décembre 1888, pour acquérir de la Queen Gold Mining Company, de Natal, la ferme Weltevreden, 1,996 acres en étendue, située dans le district de Komati, Transvaal. La ferme est tenue directement à bail du Gouvernement de la République Sud africaine, moyennant une rente perpétuelle de 30 shillings par année. Un mynpacht ou bail minier, sur 199 acres de la ferme, a été octroyé, pour lequel on paie la rente habituelle de 2 sh. 6 d. par acre. Capital £ 80,000, en actions de £ 1 chaque, dont £ 70,000 ont été émises et £ 67,500 libérées, 60,000 actions (celles des vendeurs)

---

entièrement libérées et 10,000 sur lesquelles 15 shillings ont été versés. 10,000 actions ont été offertes au public en décembre 1888. La somme d'un shilling a été payée en souscrivant, 4 shillings à la répartition; le restant sera appelé selon les besoins par fractions de 5 shillings à un mois d'intervalle. La part des vendeurs est de £ 60,000, toutes payables en actions libérées.

Dernier cours en 1889 : 15 francs.

Cette mine doit être entièrement développée, une batterie de 10 pilons a été envoyée sur place, et le gérant croit être en mesure de l'approvisionner. Il y a assez d'eau pour 100 pilons; l'usine sera placée dans une position centrale de façon à pouvoir traiter les grandes quantités de minerai qui seront découvertes sur la propriété. On prospecte autour du mynpacht.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C.

Wemmer G. M. C°. — La Compagnie Wemmer a été originairement créée au mois de mars 1887, au capital de £ 12,000 (300,000 francs). Les vendeurs reçurent £ 5,000, £ 5,000 furent souscrites entre amis, et £ 2,000 furent réservées pour être vendues ultérieurement. Le but de la Compagnie était d'acquérir 4 claims sur le « Main Reef » et 5 claims au sud, de manière à s'en assurer la possession dans le sous-sol (voir deep Level). Même avant la constitution de la Compagnie, les broyages du minerai provenant du « riche leader » découvert sur la propriété avaient donné des résultats merveilleux.

Le 25 juillet 1887, la Wemmer a fusionné avec une Compagnie voisine portant le nom de *Wemmer Extension* et possédant 6 claims sur le « Main Reef » et 6 claims au sud. Cette Compagnie était au capital de £ 16,000, dont 10,000 d'apports.

Au moment de la fusion, la Compagnie Wemmer avait 5 pilons en fonction et la Wemmer Extension en avait 10, mais non montés.

Le capital de la Compagnie fusionnée se trouva donc porté à £ 28,000, dont £ 15,000 ont été données aux vendeurs et £ 13,000 constituent le capital d'exploitation. Les 2,000 actions réservées, lors de l'émission de la Wemmer, ne furent pas émises, mais on les distribua comme *bonus* aux actionnaires de l'ancienne Wemmer.

L'ancienne Wemmer a commencé les opérations de broyage le 12 mai 1887 et au 25 juillet suivant, date de la fusion, elle avait broyé 289 1/4 tonnes de minerai qui avaient produit 2,194 onces d'or raffiné, soit la moyenne merveilleuse de 7 1/2 onces à la tonne.

Les actionnaires primitifs ont reçu 47 0/0 de dividende (calculés sur le pair). En dehors de ce dividende, £ 400 (10.000 francs) avaient été mises à la réserve.

Le quartz broyé ayant donné ces résultats extraordinaires provenait du « riche leader » connu maintenant sous le nom de « le Wemmer ». Ce « leader » se trouve à peu près au centre des claims nord; il a une direction presque verticale, de sorte qu'il ne paraît pas devoir s'égarer en profondeur dans d'autres claims. Il est bien défini dans toute la largeur de la propriété et court presque exactement de l'est à l'ouest. Sa largeur varie, mais elle est en moyenne de 2 pieds.

Le « Main Reef » a été découvert en différents endroits presque contre la limite septentrionale des claims; divers autres « leaders » ont également été recoupés en perçant les galeries.

Premier rapport de la Compagnie Wemmer fusionnée (28 mars 1888). — La Compagnie a commencé la période sur laquelle porte ce rapport avec une batterie de 5 pilons; dans la seconde semaine d'août 5 nouveau pilons ont été ajoutés et le 5 novembre 10 autres pilons provenant de la Wemmer Extension ont été joints aux premiers; toutefois il n'a pas été possible de faire travailler la batterie tout entière à cause des pluies et en raison du peu de développement des travaux de la mine; 10 pilons ont travaillé pendant 187 jours, les 10 autres n'ont travaillé que 44 jours.

Le résultat de nos opérations peut être résumé comme suit: 2,992 tonnes traitées ont produit 4,995 onces d'or d'une valeur de 17,648 £ 18 sh. soit un rendement brut de £ 6 14 sh. par tonne de minerai, 1 £ 1 sh. 3 d. par tonne de casing et 1 £ 19 sh. par tonne de résidus. La valeur de notre or a varié un peu à cause de la présence de l'argent dans une proportion de 12 à 14 1/2 0/0, mais la moyenne obtenue est 70 sh. 4 d. (88 fr. 80 c.) par once net de toutes dépenses telles que : assurances. fret, commission, etc.

Le coût total, par tonne, de l'extraction et du broyage est de 36 sh., mais si l'on y comprend tous les frais, tels que : appointements du directeur et du secrétaire, entretien des bâtiments et des machines, charges, licences, etc., les frais pour cette période sont d'environ 60 sh. (75 francs) par tonne.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le produit brut de l'or obtenu s'élève à 17,648 £ 18 sh. Sur cette somme £ 1,200 étaient dues aux actionnaires inscrits avant l'amalgamation pour minerai acheté par la Compagnie amalgamée; cette somme leur a été distribuée comme dividende, laissant ainsi une somme brute de 16,448 £ 18 sh., qui, après déduction de toutes les charges,

s'est trouvée réduite à £ 7,399 formant le bénéfice net pour cette période ; sur cette somme, il a été payé trois acomptes de dividende de 5 0/0 chacun, soit £ 4,200 ; £ 450 ont été mises à la réserve ; le solde, soit £ 2,749 jointes aux £ 950 du fonds de réserve ont été employées à l'achat de nouvelles machines, à la construction de bâtiments, etc.

A cette Assemblée, on a voté la création de 5,000 actions nouvelles, dont 3,000 ont été vendues et 2,000 tenues en réserve. Au 31 août 1888, le capital de la Wemmer était donc de 33,000 actions; elle avait 20 pilons en fonction, et le solde en caisse s'élevait à £ 8,554, plus 2,000 actions de réserve estimées £ 10,000.

Assemblée générale du 30 avril 1889. — De la lecture du rapport, il résulte que le capital disponible se monte à £ 6,357 17 sh. 9 d.

Depuis les débuts de la Compagnie jusqu'au 30 avril 1889, la quantité totale de l'or obtenu de 10,844 3/4 tonnes de quartz broyées se monte à 15,133 onces 6 dwts qui ont été vendus au prix total de £ 51,255 13 sh.

Le montant des *dividendes* payés jusqu'à fin février a été de £ 13,750 auxquels il faut ajouter £ 3,300 payés en mars dernier.

Les frais d'exploitation se sont montés à £ 7,266 6 sh. 1 d.

La valeur totale du quartz a été environ de £ 4 15 sh. 1 d. la tonne, dont il faut retrancher le prix de revient, £ 2 10 sh., ce qui laisse un profit net de £ 2 5 sh. 1 d. par tonne.

Les frais de production représentaient, dans le dernier semestre, 50 0/0 de la valeur de l'or obtenu. On a pu ramener ce taux à 37 0/0 depuis; c'est encore beaucoup trop cher.

Pour réaliser une sérieuse réduction dans les dépenses, il faudra procéder à une réorganisation complète de la mine et de l'usine. Dans ce but, les directeurs ont consulté M. A. Woodhouse, ingénieur des mines, et M. Williamson, intendant général de la Compagnie. Ils ont tous les deux décidé qu'il fallait développer immédiatement les travaux d'extraction sur une beaucoup plus grande échelle. M Woodhouse a fourni un rapport sur les voies et moyens d'atteindre ce but; il conclut qu'il faudra douze mois de travaux, qui seront nécessaires pour pouvoir ensuite approvisionner quotidiennement une batterie de 50 pilons. Il espère, par son système, extraire à 300 pieds de profondeur et porter à la surface une tonne de minerai au coût de 5 à 7 shillings.

Pour atteindre ce but, il faudra fermer l'usine à broyer dès que l'approvisionnement actuel du minerai sur le carreau et dans les galeries sera complètement épuisé; ce qui, selon M. Williamson, demandera six semaines.

Il recommande aussi d'ériger près de la mine une autre batterie entièrement nouvelle et du meilleur système connu. Il motive ce conseil par les raisons qui suivent :

1° L'insuffisance d'espace pour *tailings* (détritus du minerai après broyage contenant encore une certaine quantité d'or) ;

2° Avantages résultant de la concentration de toutes les opérations minières sous une direction unique ;

3° La perte et les lenteurs dans le charroi du quartz ;

4° Epargner à la Compagnie la construction d'un tramway d'un mille et demi de longueur ;

5° L'utilisation des « *tailings* » des *stapes* dans la mine ;

6° Epargne de main-d'œuvre pour transporter le minerai de la mine à la batterie ;

7° La réduction des frais de broyage d'environ 40 0/0 au moins.

Ces divers avantages sont si grands que les directeurs se sentent obligés de conseiller aux actionnaires de pourvoir au capital nécessaire à leur mise à exécution.

Ils ont fait avec la *Compagnie Ferreira* un accord provisoire pour établir une station de pompes commune aux deux mines.

Les devis des dépenses pour la réorganisation complète de la *Wemmer* monte à £ 31,000, savoir :

Travaux d'excavation	£	10,000
Part de la station de pompes		7,000
Achat d'une batterie à 40 pilons munie de tous ses agencements		12,000
Bâtiments divers		2,000
ENSEMBLE	£	31,000

La création de 7,000 actions nouvelles suffira pour procurer ce capital et placer la Compagnie dans une très solide position financière.

Avec un tel capital, il sera possible (si on le juge opportun) de payer *un dividende* avec les bénéfices déjà réalisés et avec ceux qu'on obtiendra pendant le temps que durera encore le broyage du minerai extrait.

On a pris des arrangements avec la *Juilan's Patent Company* pour ériger trois de ses machines auprès de notre batterie pour traiter les « *tailings* ». Si ce traitement réussit, i rendra probablement un profit suffisant pour payer des *dividendes* jusqu'à la reprise des broyages réguliers.

Ou a décidé ensuite que les assemblées semestrielles auraient lieu à l'avenir dans les six semaines qui suivrout août et février, au lieu de septembre et de mars. *(La Fortune.)*

Assemblée extraordinaire du 7 juin 1889. — Il a été décidé que le capital social sera augmenté et porté à £ 40,000 par l'émission de 7,000 actions nouvelles de £ 1 entièrement libérées ; les

directeurs émettront ces actions au moment qu'ils jugeront opportun et au cours qui leur paraitra le plus convenable. Pouvoir discrétionnaire leur a été confié à cet égard.

Le président a démenti toutes les rumeurs défavorables qui ont été mises récemment en circulation sur la Compagnie *Wemmer*. *On ne fermera pas l'usine à broyer.* Bien au contraire, le gérant espère actionner bientôt 20 pilons ; en tout cas, il est sûr de pouvoir broyer sans *chômage* avec 10 pilons. On érige en ce moment l'appareil à hisser la machine à pompe qui sera bientôt prête, malgré quelques retards. Le développement de la mine sera poursuivi avec vigueur.

Rapport semestriel au 31 août 1889 (Assemblée du 12 octobre 1889). Ce rapport constatait qu'un compte de développement de mine avait été ouvert et qu'on y avait reporté le solde des comptes travaux permanents et travaux préparatoires, ainsi que le compte de £ 8,327, 11 sh. 4d., dépensés pour développement durant les six derniers mois. Au compte de frais divers, nous avons inscrit £ 2,335, 18 sh. Nous avons débité le compte machines de 10 0/0 pour usure, au lieu de 5 0/0 comme au dernier semestre, et pour la dépréciation des bâtiments et du mobilier, 10 0/0, et 5 0/0 respectivement. Nous avons 207 tonnes de quartz, et environ 6,000 tonnes de tailings sur le carreau de mine. Notre administrateur général estime approximativement les tailings ou détritus à 16 pennyweights en moyenne, par tonne. Pendant le semestre, nous avons tiré de la mine 7,042 tonnes de quartz et broyé 7,398 tonnes qui ont rendu 4,071 onces d'or.

Actuellement, le capital de la Wemmer est de £ 40,000, en 40,000 actions de £ 1.

Production aurifère depuis l'origine :

	Onces	Tonnes broyées
Depuis le 12 mars 1887 jusqu'au 28 février 1889. . .	15,133	10,884
Du 1er mars au 31 octobre 1889.	4,071	7,042
Novembre.	Rien	
Décembre	340	

Dividendes depuis l'origine :

Jusqu'en février 1888	67 1/2 0/0
— octobre —	5 0/0
— novembre 1888.	5 0/0
— décembre 1888.	5 0/0
— Janvier 1889.	10 0/0

Fluctuations des Cours :

Émission : Mars 1887	25 francs.
Plus haut en 1888.	330 —
Plus bas en 1888	95 —
Plus haut en 1889 (février).	400 —
Plus bas en 1889 (mai).	175 —
Dernier cours en 1889.	210 —

Siège social : Kimberley. Agence de transferts à Londres, R. Whyte, 19 Bury street, Saint Mary. Axe. Ec.

Wemmer Ferreira and Worcester, Deep Level Gold Mining Company. — Créée en 1888 pour travailler 37 claims (deep. level), au sud des Compagnies Wemmer Ferreira et Worcester, sur la ferme Turffontein, Witwatersrand. Capital : £ 100,000 en actions de £ 1. Siège social : Johannesburg.

West Battery Reef G. M. C°. — Enregistrée le 18 janvier 1889, pour acquérir et exploiter la partie sud-ouest du Mynpacht de la ferme proclamée aurifère Luipaard's Vlei, Witwatersrand. La propriété s'étend sur une distance d'environ 4,500 pieds le long du filon Battery Ree,f parallèlement à d'autres filons ; c'est un franc-alleu grevé seulement des impôts fonciers, hydrauliques et miniers habituels au profit du Gouvernement du Transvaal. Capital : £ 120,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 100,000 ont été émises. La part des vendeurs est de £ 40,000 actions entièrement libérées. Sur 80,000 actions, 15 shillings par action seulement ont été payés ; elles ont été émises en janvier 1889. La somme de 1 shilling était payable à la souscription, 4 shillings à la répartition, et le reste par versements de 5 shillings à l'intervalle d'un mois entre chaque. La part des vendeurs a été de £ 95,000 payables, £ 40,000 en actions libérées et £ 55,000 en espèces.

Le Comité de la Bourse de Londres assigna le 18 juin comme jour spécial de liqui-

dation pour les actions West Battery, et en septembre 1889 ordonna l'inscription de ces valeurs à la cote officielle. Dernier cours coté en 1889 : 16 francs (actions libérées de 15 shillings). Siège social : Londres, 8, old Jewry.

West Moodie's Gold and Exploration C°. — Créée le 31 décembre 1887, pour acquérir et développer une propriété de franc-alleu, de 7 milles carrés en étendue, et attenant à la partie occidentale du territoire de Moodie's. Capital : £ 100,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 88,500 ont été émises et libérées. £ 67,000 ont été souscrites en janvier 1888. La part des vendeurs a été de £ 76,000, payables £ 43,000 en espèces et £ 33,000 en actions libérées. En conséquence d'un rapport très défavorable de l'administrateur gérant la mine, qui déclarait avoir vainement cherché, en arrivant sur la propriété, les filons décrits dans le prospectus, une Assemblée extraordinaire a été tenue les 8 et 28 février 1889, pour liquider volontairement la Compagnie. Toutes les réclamations devaient être transmises aux liquidateurs le 31 juillet 1889. Par un arrêt rendu par le juge North, en date du 9 mars 1889, en Cour de chancellerie, à la requête d'un des liquidateurs, il a été ordonné que la Compagnie serait liquidée volontairement sous la haute surveillance de la Cour. Siège social : 53, Gresham House, Londres.

West Rand Estates and Land Company. — Créée le 27 Septembre 1889, pour acquérir, prospecter et développer trois propriétés, situées sur la partie occidentale du disrrict de Witwatersrandt, connues respectivement sous les noms de Struben's, Sterkfontein et Zwartkrantz, dont la Compagnie a acquis la toute propriété, et Honingklip qu'elle tient à bail minier. Ces domaines couvrent une superficie d'environ 16,000 acres.

Les deux fermes Sterkfontein et Zwartkrantz sont tenues par dons du Gouvernement du Transwaal, sous les conditions de redevance habituelles, c'est-à-dire une taxe foncière annuelle de 30 shillings par ferme. Le bail minier de Honingklip pourra être renouvelé ; il est soumis à une rente annuelle de £ 100. Capital £ 150,000 en actions de £ 1, dont £ 110,000 ont été émises. La part des vendeurs a été de 25,000 actions entièrement libérées. Sur 75,000 actions, il n'y a que 5 shillings de versés. Ces 75,000 actions ont été souscrites en octobre 1889. La part des vendeurs était de £ 80,000 payables £ 45,000 en espèces et £ 25,000 en actions libérées et £ 10,000 en espèces ou actions libérées au choix des Directeurs.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C.

Western Langlaagte G. A. C°. — Créée en février 1889 pour acquérir et exploiter 16 3/4 claims sur le Main Reef, achetés à la Compagnie Bantjes (voir cette dernière), et un mynpacht d'environ 70 acres situés sur la ferme Langlaagte, Witwatersrandt, Afrique du Sud

Capital : £ 320,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 300,000 ont été émises et entièrement libérées. Le fonds de roulement a été souscrit sans publicité à 25 shillings par action. La part des vendeurs est de £ 270,000.

Dernier prix 1889, 22 francs. Siège social : Johannersburg.

Wheel of Fortune G. M. C°. — Créée en 1886 au capital de £ 25,000 en actions de £ 1 chaque entièrement libérées, pour exploiter six claims et demi sur le Sheba Reef, De Kaap. La propriété de cette Compagnie a été acquise par la Victory Hill Consolidated Gold Mining.

Siège social : Kimberley, Sud-Afrique.

Wilkinson Gold Mining Company. — Cette Compagnie, créée en avril 1889, pour acquérir et exploiter 38 claims sur la ferme Nooitgedacht, Klerksdorp. Capital : £ 70,000 en actions de £ 1 dont £ 60,000 émises et entièrement libérées.

Siège social : Capetown, Sud-Afrique.

White Reef Gold Mining Company. — Créée en août 1889 pour acquérir 51 claims sur la ferme Buffelsdoorns, district de Potchefstroom, connue sous le nom de « Uitspan ». Capital : £ 90,000 en actions de £ 1 chaque, dont £ 80,000 ont été émises. Le fonds de roulement a été souscrit au pair sans publicité aucune. La part des vendeurs a été de £ 65,000. Siège social : Potchefstroom. Sud-Afrique. Situation inconnue

Willows Copper (Argentiferous Syndicate). — Compagnie créée le 7 novembre 1888 pour louer une portion de la ferme argentifère, le Willows, district de Pretoria, pour une période de vingt-cinq années, d'avril 1888, franche de redevance annuelle avec droit de renouvellement pour un autre terme de quinze ans. Le domaine comprend 1,270 acres anglais, et est situé à environ dix milles est de Pretoria. Capital £ 110,000 en actions de £ 1 chaque. La part des vendeurs a été de £ 90,000.

Le premier rapport semestriel au 30 juin 1889, soumis aux actionnaires le 31 juillet 1889, constate ce qui suit :

Durant la période dont il s'agit, 1,608 tonnes de minerai ont été extraites de la mine dont 108 tonnes ont été embarquées pour l'Europe pour y être traitées. Les comptes indiquent en profits et pertes un solde débiteur de £ 34 22 sh 2 d. Les dépenses totales d'administration et d'exploitation de la mine se montent à £ 3763 10 sh. 5 d. déduction faite des charges attachées au département du Secrétariat de Pretoria, les dépenses de création et d'établissement du Syndicat et le transport du minerai à Durban (Natal) et son embarquement dans ce port se montent en tout à £ 1,001 17 sh. qui sont compris dans le total de £ 3763 10 sh 5 d. Quelques-unes des dépenses portées en compte ne se reproduiront pas. En somme, la dépense totale encourue par la mine, pour une période de huit mois, monte à £ 2,058 13 sh. 5 d. soit £ 1 5 sh. 7 d. par tonne. Le total de £ 2058 13 sh. 5 d. comprend beaucoup de travaux préparatoires. Lorsque la mine sera convenablement développée, vos directeurs calculent que la production du minerai reviendra à £ 1 par tonne. Le quartz embarqué pour l'Europe afin d'y être traité a donné de beaux résultats. Il résulte des documents en main qu'il aurait rendu en moyenne £ 21 2 sh. par tonne. Le coût du transport, de l'embarquement, du fret, de réduction et d'agence, monte à £ 10 4 sh. par tonne.

Depuis la formation du Syndicat les directeurs, en vertu des pouvoirs dont ils sont investis par les statuts, ont augmenté le capital social par l'émission de 10,000 actions dont ils ont disposé pour une somme de £ 50,000 en espèces, ce qui a porté le fonds d'exploitation à £ 60,000 moins une somme de £ 5,000 payée aux vendeurs pour machines, etc. Le solde liquide en caisse s'élève à £ 44,000 et place le Syndicat dans une position financière exceptionnellement favorable.

Comme les frais d'expédition du minerai en Europe et son traitement en ce pays dépassent £ 10 par tonne, vos directeurs ont l'intention à l'avenir de réduire le minerai sur place ; à cet effet, ils se sont, par l'intermédiaire de leurs agents en Europe, assuré les services d'un habile fondeur qui est actuellement en route. Les fournaises et les travaux nécessaires dans ce but seront commencés immédiatement après son arrivée ici.

Siège social : The Willows, Pretoria.
Dernier cours, 1889, 125 francs. Marché à Londres et au Cap.

Wingfield Gold Mining and Developing C°. — Créée en février 1888 pour acquérir et exploiter 34 claims sur le Van Wyk, Yellow et autres filons, ferme Langlaagte, Witwatersrand. Capital £ 7,000 en actions de £ 1 chaque dont 5,000 furent allouées aux vendeurs et les 2,000 restantes souscrites.

Le rapport des directeurs, soumis à l'Assemblée générale, tenue en septembre 1888 établit que :

Seulement £ 55 ont été payées pour les frais d'émission, £ 101, 10 sh pour un droit hydraulique d'une grande valeur ; £ 196. 10 sh pour les licences et £ 269 10 sh. par contre, on a encore à encaisser la somme de £ 503 15 sh. pour versements dus.

Situation inconnue. Siège social à Durban Natal.

Witpoortje Gold Mining Company. — Cette Compagnie, créée en 1887 pour acquérir 48 claims dans le Witwatersrand, a un capital de £ 4,000 en actions entièrement libérées de £ 1 chaque. Siège social à Johannesburg. Sud-Afrique.

Witpoortje (New) G. M. C°. — Créée le 25 octobre pour acquérir 78 claims sur la ferme Witpoortje. Capital £ 140,000 en actions de £ 1. Siège social, Londres.

Witwatersrand Central Milling and Prospecting Company. — Créée le 20 novembre 1888 dans le but d'ériger des moulins à broyer et des usines à traitement dans le district de Witwatersrand, aux champs aurifères sud-africains, afin de broyer les minerais et de traiter les concentrés, d'acquérir des propriétés et de les développer et de prospecter des terrains aurifères, etc. Capital £ 100,000 en actions de £ 1 chaque offertes en souscription en novembre 1888. Mais aucune répartition n'a eu lieu.

Situation inconnue. Siège social, à Londres, 34, Old Broad street, E. C.

Witwatersrand Gold Fields Syndicate. — Créée le 14 décembre 1887 pour acquérir et exploiter des terrains, des mines et des domaines dans le Witwatersrand. Capital £ 8,000 en actions de £ 1 dont £ 6,384 ont été émises et entièrement libérées.

A des Assemblées extraordinaires, tenues le 16 juillet et le 1er août 1889, on a

résolu de liquider volontairement la Compagnie. Toutes les réclamations ont dû être envoyées à M. Edward Llewellyn Ernest avant le 9 octobre 1889. Par un arrêté du juge Kay en date du 4 août 1889, il fut décidé que la liquidation volontaire serait continuée sous la surveillance de la Cour. Liquidateurs et bureaux: Edward Llewellyn Ernest, 31, Queen Victoria st. Thomas Hayward Riedd, 33, Bedford row., W. C.

Witwatersrand Gold Mining Company (Knights). — Créée en 1886 pour exploiter une partie de la ferme Driefontein, Witwatersrand. En janvier 1889, elle a vendu 36 claims pour une somme de £ 21,000 en espèce et £ 15,000 en actions de £ 1 chaque à la Balmoral Main Reef Gold Mining Company. Capital actuel £ 250,000 en actions libérées de £ 1 chacune. Ce capital, primitivement de £ 210,000, en actions de £ 100 a été augmenté en avril 1888 par la création de £ 40,000 et à ce moment les actions ont été divisées en actions de £ 1.

Un dividende de 15 shillings par action a été payé le 26 mars 1889 sur le produit de la vente des claims ci-dessus; les 15,000 actions Balmoral, reçues pour partie du paiement, ont été également distribuées comme *bonus* aux actionnaires et au *pro-rata* de leurs actions. Dernier cours en 1889, 62 fr. 50 c.

Le rapport semestriel au 31 mars 1889, soumis à l'Assemblée générale du 14 juin 1889, constate que :

Les travaux miniers ont été poussés avec vigueur pendant cette période. Cependant plusieurs événements imprévus ont empêché la réalisation de tout ce qu'on s'était promis au début de la campagne. Ainsi, on n'a pu mettre en action le nombre de pilons supplémentaires qu'on espérait. Ces pilons ne seront réellement prêts à fonctionner qu'en septembre prochain L'accumulation de l'eau dans les puits et galeries en quantité au delà de toutes les prévisions du gérant a forcément suspendu les opérations de la Compagnie et a nécessité l'achat de pompes à vapeur plus puissantes avant de pouvoir surmonter ce grave obstacle. Ces machines sont maintenant en route venant d'Angleterre, et il faut espérer qu'on n'aura plus à redouter de difficultés de cette nature à l'avenir.

Les actionnaires savent que la plus grande partie des travaux de développement qui ont été effectués par la Compagnie avant le 30 septembre dernier, n'ont pu être utilisés à cause de la vente d'un bloc de 36 claims à MM. Lippert et à MM. Liddle, Fletcher et Forbles; ce bloc renferme justement les travaux de développement dont il s'agit.

La production de l'or pour les six mois passés s'est élevée à 9,372 £ 8 sh. 2 d. Il est presque inutile de faire remarquer que ce résultat est bien éloigné des prévisions qu'on avait avant la vente du bloc des 36 claims.

L'événement le plus important du sémestre a eté cette vente moyennant la somme de £ 225,000, dont £ 210,000 espèces comptant et 15,000 actions de £ 1 chacune de la *Balmoral Main Reef Gold Mining Company*.

Au moyen de cette transaction, vos directeurs ont déclaré, le 20 février dernier, un dividende de 15 shillings par action, plus une action Balmoral. Le solde restant sert de fonds de roulement.

L'Assemblée a adopté à l'unanimité le rapport du comité et voté une gratification de £ 500 aux directeurs de Kimberley.

A un meeting spécial tenu immédiatement après l'Assemblée générale, il a été décidé que le siège social serait dorénavant transféré de Kimberley à Johannesburg.

Extrait de La Fortune *(8 septembre 1889)*. — On développe activement la propriété de la Witwatersrandt Gold Mining Company; dans peu de mois, le stock de minerai prêt pour le broyage pourra alimenter sans arrêt cent pilons.

Le *puits principal n° 1* est foncé à un angle de 50 degrés sur le *North reef*. Ce filon aurait été coupé à une profondeur verticale de 240 pieds; mais, à cent pieds, la masse d'eau rencontrée devint si considérable que la pompe pouvait difficilement franchir et l'on dut creuser une galerie à 78 pieds de distance du fond du puits. On y a coupé le *reef*, il y a un mois; le filon est dur, mais entièrement privé de pyrites; il contient de l'or brut. Le *reef* mesure cinq pieds d'épaisseur et il y a 130 pieds de *stoping* au-dessus.

Dans six semaines on atteindra un rendement quotidien de 150 tonnes par journée de vingt-quatre heures de travail.

A l'arrivée de la pompe de 4 pouces *Cornish*, laquelle vient de débarquer à Capetown, on foncera le puits plus profondément.

Dans un puits incliné sur ce reef on a trouvé des pyrites de fer qui ont été découvertes à

une profondeur de 130 pieds. Il résulte des essais fait par M. Dibbley que ce minerai rend 21 *onces 3 dwts d'or* et 5 *pennyweights d'argent* à la tonne.

Il existe un autre puits sur le *South Reef* situé dans la section orientale de cette propriété. Ce puits ressemble au n° 1 ; il est bien et solidement boisé. On espère couper le *South Reef* à une profondeur de 138 pieds. Sur ce filon, à la section centrale, existe aussi un puits incliné actuellement foncé à 92 pieds ; on y coupera probablement le *South Reef* d'ici à quatre semaines.

Le rendement principal actuel provient du *South Reef*, travaillé au moyen d'un petit puits vertical qui donne 60 tonnes de minerai à l'heure.

L'extraction a lieu près de la surface, et le minerai n'est pas très riche, rendant seulement 12 pennyweights à la tonne. Mais, pour être équitable, il faut dire qu'une grande quantité de sable s'est mêlée au conglomérat aurifère pendant les travaux de percement, et qu'on a broyé ce mélange tel quel, d'où la médiocrité du rendement proportionnel.

Sur la partie occidentale du domaine, il y a un puits incliné de 100 pieds de profondeur ; on pourra exploiter de ce puits les filons *North*, *South* et le *leader* ; mais on se propose de le pousser à 200 pieds avant d'entreprendre les galeries transversales destinée a couper ces filons.

La position de la Compagnie se résume ainsi : Dans quelques mois elle aura cent pilons en pleine activité, et bientôt elle aura suffisamment de minerai sur le carreau de mine pour en actionner deux cent d'une manière durable.

On a beaucoup critiqué le fait qu'à peine les cent pilons commençaient-ils à fonctionner. Il a fallu en arrêter une partie ; mais M. Stanton, le gérant, en a présenté une explication suffisamment plausible, en rappelant que 24 claims de la section occidentale ont été vendus en décembre de l'année dernière, juste au moment où il y avait assez de minerai pour broyer perpétuellement.

Avec ces 24 claims, on a lancé deux Compagnies qui ont acquis immédiatement une grande notoriété : la *May Consolidated* et la *Glencairn* ; le prix atteint par les actions de ces Compagnies indique bien la valeur de la propriété.

Les machines sont en parfait état et de la meilleure qualité. On a créé des ateliers de forgeron et de réparations mécaniques. Les choses sont assez avancées pour que d'ici à quelques mois, on puisse au besoin construire une machine à vapeur dans les ateliers de la Compagnie.

La production de l'or ne constitue pas les seuls gains de la *Knight's*. Les locations de ferme rapportent £ 6,500 par an, et un revenu mensuel de £ 40 provient du loyer des places à bâtir.

Malheureusement, la Compagnie va perdre son habile gérant, M. Stanton, le créateur, pour ainsi dire, de la mine dont la brillante situation actuelle témoigne de ses hautes capacités.

Un morceau de quartz pris au hasard sur le *North Reef* a été essayé par M. Dibbley, qui en a tiré quatre onces d'or à la tonne.

La Witwatersrandt Gold Mining Company a été formée en 1886, pour exploiter les champs aurifères de la ferme *Driefontein*. Son capital social est de £ 250,000 et le nombre de ses claims est de 60.

Cette Compagnie fournit des rendements mensuels réguliers ; elle a produit pendant les six derniers mois un total de 5,000 onces d'or valant £ 17,500 (437,500 fr.)

Siège social : Johannesburg. Agence de transferts à Londres, R. Whyte, 19, Bury street, E. C.

Witwatersrand « Venture Syndicate » Gold Mining Company. — Créée le 5 décembre 1888, pour acquérir la propriété connue sous le nom de Venture Syndicate et consistant en 43 claims, situés sur la ferme Elandsfontein, à environ 5 milles à l'est de Johannesburg, Witwatersrand. La propriété est tenue sous les conditions d'un bail minier ordinaire, moyennant un loyer annuel de 10 shillings par claim et par mois.

A une assemblée extraordinaire tenue le 5 septembre 1889, on a voté la résolution d'accepter une offre de l'International Stock and Share Agency pour la vente de treize des claims de la Compagnie. La part des vendeurs a été de £ 39,000, payables ainsi : £ 32,500 en actions d'une nouvelle compagnie en formation et la balance en espèces ou en actions ; on devra verser en espèces au moins £ 2,000. La Compagnie nouvelle a été créée sous le titre de l'Excelsior Gold Mining Company ; mais a été liquidée depuis et l'argent remboursé aux souscripteurs.

Capital £ 65,000 en actions de £ 1 chaque, toutes émises, dont 63,125 couvertes, à raison de 17 sh. 6 d. sur 15,000 actions ; le restant entièrement libéré forme la part des vendeurs. La souscription a eu lieu en décembre 1888. La part des vendeurs a été de £ 50,000 payables en actions et en espèces. Situation inconnue. Siège social, à Londres, 23, College Hill. E. C.

Wolhuter Gold Mining Company. — Cette Compagnie, créée en 1887, pour travailler 16 claims sur la ferme Doornfontein, Witwatersrand. Le capital primitif était

de £ 40,000, il est maintenant de £ 70,000 en actions de £ 1 chaque dont £ 65,000 ont été émises. Le capital a été porté à £ 65,000 en octobre 1888 par la création de 25,000 nouvelles actions de £ 1 chaque destinées à former le fonds de roulement. £ 20,000 de la nouvelle émission ont été souscrites au pair. Du premier capital, 29,000 actions libérées ont été réparties aux vendeurs, les 11,000 actions restantes ont été souscrites et libérées. Dernier cours en 1889, 82 fr. 50 c. Siège social : Kimberley. Agence à Londres, Warnford court. E. C.

Rapport du 31 août 1888. — Conformément à la résolution votée par l'Assemblée du 29 mars 1888, les directeurs ont acquis du Syndicat fondateur le précieux terrain limitrophe des propriétés de la Compagnie sur les frontières septentrionales et méridionales des claims; ils ont donné pour cet achat 5,000 actions entièrement libérées de £ 1 chaque, et reçu, outre la propriété des claims, la somme de £ 6,000 comptant.

Comme les 5,000 actions données en échange furent estimées sur la base de 60 shellings par action, leur cote d'alors sur le marché, il en résulte un profit de £ 9,000 pour la Compagnie ; de cette façon la propriété qu'elle a reçue du Syndicat de Wolhuter lui revient à très bas prix.

Durant cette première année d'existence, la Compagnie a eu à lutter, dans des conditions entièrement nouvelles, contre les difficultés ordinaires inhérentes à toute entreprise minière; en conséquence, les résultats ne sont pas tels que les directeurs espéraient pouvoir vous les présenter, d'autant plus qu'à l'époque où la Compagnie commença ses opérations, on connaissait fort peu de chose sur la nature et la direction des filons aurifères de ce district.

Avant de procéder à des travaux permanents d'exploitation, les directeurs ont cru sage de faire explorer soigneusement les divers claims situés sur leur propriété ; on est tombé sur de très riches minerais dans les claims nos 1 et 2, 11, 12 et 13 ; les directeurs ont décidé alors de faire creuser deux puits de mine, un dans chacun de ces blocs.

On procède actuellement à ce travail avec toute la diligence possible : le puits des claims nos 1 et 2 atteint une profondeur de 93 pieds : celui des nos 11, 12 et 13 est à 115 pieds 6 pouces.

Le travail du puisage a été fortement entravé par l'eau qu'on rencontre partout en grande quantité dans cette localité. Cependant des mesures ont été prises pour obvier à cet inconvénient, et l'on croit qu'elles seront efficaces.

La Compagnie possède actuellement vingt pilons complètement montés et cinq sont en voie de construction.

On a broyé pendant cette année une quantité totale de 3,642 tonnes de minerai, dont on a extrait 3,350 onces 19 dwts d'or.

Si l'on considère que la nature des filons sur notre propriété ne permet pas le triage du minerai, et que, par conséquent, des pierres d'une bonne dimension moyenne ont dû être broyées, il faut admettre comme satisfaisant le résultat ci-dessus.

Vu la rareté de la main-d'œuvre indigène et le prix excessif du combustible, et aussi à cause de la nécessité d'ouvrir de nouvelles galeries dans le filon, on a jugé opportun de fermer le moulin à pilons qu'on ne remettra en activité que lorsque le chef d'exploitation aura pu réunir un approvisionnement suffisant de minerai et que les cheminements souterrains seront suffisamment avancés pour garantir à ce moulin un approvisionnement constant.

Les dépenses d'exploitation pour organiser le moulin, ayant de beaucoup excédé les prévisions, l'encaisse sociale est maintenant à peu près épuisée ; c'est pourquoi nos directeurs proposent une augmentation du capital par une émission de nouvelles actions montant à £ 25,000 ; ils ont déjà pris quelques mesures préliminaires afin de placer ces actions au mieux possible, sauf votre approbation qu'ils solliciteront en temps voulu.

Malgré les résultats infructueux obtenus jusqu'à ce jour, vos directeurs ont pleine confiance dans cette affaire et ils sont persuadés qu'ils seront en mesure de vous soumettre, à la prochaine Assemblée, un rapport qui donnera satisfaction à tous les intérêts.

Nous n'avons pas pu nous procurer le rapport du dernier exercice.

Wolsingham Gold Mining Cy. — Créée en 1888 pour acquérir une propriété mit nière connue sous le nom de Nicolson's, consistant en 13 1/2 acres de mynpachsitués sur la Doornfontein, à 1/2 mille de Johannesburg. La propriété est tenue à bail pour environ 18 années à partir de 1888; ce bail est renouvelable pour un terme complémentaire de 20 années moyennant une rente annuelle de £ 81. Deux concessions hydrauliques sur le Natal spruit sont englobées dans la propriété. Les trois principaux filons South, Charlton Leader et Main Reef, mesurant de 2 à 4 pieds en largeur. Capital £ 90,000 en actions d'une £ chaque dont £ 85,000 ont été émises et entièrement libérées; 10,000 actions ont été souscrites en novembre 1888. La part des vendeurs est de £ 75,000 en actions libérées.

Compte rendu de la première Assemblée générale des Actionnaires, tenue le 20 mai 1889, à Johannesbury :

Après lecture du rapport des directeurs, le président répondant à une question posée par un des assistants, assura qu'on avait suffisamment de quartz extrait pour maintenir la batterie en action jusqu'à ce que le niveau de 200 pieds soit atteint.

Un bénéfice de £ 539 résulte des opérations et du travail de ce dernier semestre.

La nouvelle usine à vingt bocards près de la mine fonctionne d'une manière satisfaisante ; on broie en ce moment le minerai qui provient du filon appelé *South Leader.*

On a suggéré au comité de se rapprocher de la Compagnie *Charlton et Meyer* et d'entamer des pourparlers en vue d'une fusion éventuelle avec cette Compagnie.

Mais M. Lippert a pris la parole pour s'opposer à cette motion qu'il ne juge pas avantageuse pour les actionnaires de la *Wolsingham*. Il ne voit pas pourquoi les actions de celle-ci seraient cotées plus bas que les titres de la *Charlton et Meyer*.

M. Hanau a appuyé cette manière de voir.

Le président a ajouté que toutes les machines ont eté payées, et qu'on possédait deux excellentes concessions d'eau.

En conséquence, il pense que les propositions de fusion devraient venir plutôt de l'autre côté.

Cependant après une courte discussion, l'Aassemblée a adopté une proposition moyenne à l'effet de constater que la majorité des actionnaires de la *Wolsingham* n'étaient pas insensibles aux avantages sérieux d'une fusion et qu'ils ne s'opposaient pas á ce qu'on accueille les ouvertures que feraient a cet égard les directeurs de la *Charlton et Meyer*.

L'Assemblé a adopté ensuite le rapport et le compte rendu financier à l'unanimité. Les « *auditors* » (censeurs) » sortants ont été réélus, et le président a été l'objet d'un vote de remerciements.

Il ressort des documents lus au meeting que les puits principaux *(main shafts)* permanents sont poussés avec la plus extrême activité et qu'ils seront terminés aussi promptement que possible. On ouvrira alors d'autres galeries.

On a extrait, pendant ce dernier trimestre, 3,396 loads de quartz dont 900 restent sur le carreau de mine.

La nouvelle usine à 20 bocards a fonctionné pendant douze jours, et la batterie de 10 pilons prêtée par les vendeurs de la propriété a été actionnée pendant presque toute la durée des six mois; mais étant imparfaite et légère, elle n'a produit que de pauvres résultats.

Les appareils et machines ont coûté ensemble £ 8,004.

Les bâtiments sont en bon état de réparation : on achève la maison d'habitation du gérant de la mine. Tous les travaux de construction seront bientôt terminés.

La batterie à 10 pilons a broyé 2,196 loads qui ont rendu 1,869 onces et 16 pennyweights d'or fin, soit un rendement moyen de 15 pennyweights à la tonne.

M. A. Tales, en dernier lieu de la Compagnie *Ferreira*, a été nommé ingénieur consultant. Le rapport du gérant constate que 452 pieds de puits ont été foncés et que la longueur totale des galeries atteint 1,134 pieds.

Wolverand Klerksdorp. — Voir Notre-Dame-des-Victoires (Transvaal Gold Mining Company.

Wonderhoek Exploration and Gold mining, Malmani. — Créée en 1888 pour acquérir le bail minier et autres droits sur la ferme Wonderhoek, champs aurifères de Malmani, district de Marico. La ferme Wonderhoek, d'une étendue d'environ 2,600 morgens, est bornée au Nord par la borne proclamée Rietpoort de MM. Jones et Goldinger, au sud par Windheuvel (champs aurifères du Sud-Afrique) et la ferme proclamée Zeekoe Vley, sur laquelle est située la commune urbaine d'Otto's hoop. Le bail est pour une période de 21 ans dont 20 ans restent à courir, pour £ 300 par an avec la faculté d'achat à n'importe quelle époque pendant la durée du bail pour la somme de £ 6,000. Capital £ 75,000 en actions de £ 1 dont £ 67,500 ont été émises et libérées; 5,000 actions ont été souscrites en février 1888. La part des vendeurs a été de £ 62,500 en actions entièrement libérées.

Une assemblée spéciale d'actionnaires a été convoquée le 2 avril 1889, dans le but d'examiner une proposition faite aux directeurs, de fournir un fonds de roulement de £ 20,000 avec une réserve de £ 10,000 et de fusionner la propriété de la Compagnie avec des propriétés voisines du Malmani, en vue d'une reconstitution.

Siège social : Johannesburg, Sud-Afrique.

Woodward and Walker's Gold Mining. — Créée, le 15 décembre 1887, pour acheter et exploiter la mine d'or Woodward et Walker's, consistant en six claims, d'une étendue de six acres sur le territoire de Moodie's et tenue à bail sous les conditions en usage. La mine est située à environ 4 milles de Barberton, sur la ferme Armeda au versant septentrional des collines du Drakensberg; elle se trouve sur la même ceinture aurifère que la mine Sheba et est voisine des mines « Union », « Alpine » et « Ivy ». Capital autorisé : £ 55,000, en actions £ 1 chaque, dont £ 45,561 ont été émises et libérées; £ 33,334 ont été offertes en souscription, en decembre 1887. La part des vendeurs a été de £ 40,000, payable £ 16,666, en actions libérées et £ 23,334 en espèces.

A des Assemblées extraordinaires tenues le 28 mai et le 13 juin 1889, il a été décidé de liquider volontairement la Compagnie, afin de fusionner avec d'autres propriétés. Le liquidateur a été autorisé à disposer de la propriété en faveur d'une Compagnie nouvelle et de continuer les travaux pendant la procédure de la vente. Toutes les réclamations devront lui être transmises, avant le 1er août 1889. Siège social: Londres, 28, Budge Row, E. C.

Worcester Exploration and Gold mining Company. — Créée en 1889, pour exploiter cinq claims sur le Main Reef, trois claims sur Raw's farm, dans le mynpacht de Hartog, et six claims fusionnés sur la ferme de Malmani. Capital £ 100,000, en actions £ 1. Des dividendes de 15 pour cent ont été payés en juillet, en octobre et en novembre 1888, août et octobre 1889. Dans le rapport des ingénieurs, soumis à l'assemblée semestrielle du 15 juillet 1889, on constatait qu'il y avait 5,000 tonnes de minerai du Main Reef sur le carreau de mine. Après le paiement du dividende, une somme de £ 3,600 a été conservée pour les travaux de développement de la mine. Dernier cours en 1889 : 56 fr. 25. Siège social : Worcester, Sud-Afrique.

Worcester Hope Gold mining Company. — Cette Compagnie créée en 1888, pour exploiter 21 claims, à Klerksdorp. Capital £ 25,000, en actions libérées £ 1 chaque. Les vendeurs ont été crédités de 15,525 actions entièrement libérées. La propriété de la Compagnie a été fusionnée avec la Kimberley Gold Mining Syndicate de Rietkuil. Siège social : Worcester, Sud-Afrique.

Wright's Prospecting Syndicate. — Ce Syndicat, créé le 21 mai 1889, pour adopter un traité avec C. E. Wright dans le but d'explorer des terrains, des mines et autres propriétés au sud de l'Afrique. Par cet arrangement, la Compagnie s'assure l'option de toutes les propriétés découvertes par M. Wright ou dans lesquelles il pourrait devenir intéressé jusqu'à concurrence de £ 1,000. Capital autorisé £ 5,000 en actions de £ 1.

Wyldsdale Gold Exploration and Developing Company. — Cette Compagnie, créée le 21 juillet 1889 dans le but d'acquérir la concession accordée par Umbandine défunt roi du Swazieland, des droits miniers, hydrauliques et autres sur la propriété connue sous le nom de Wyldsdale, située dans le Swazieland au Sud-Afrique, sur les pentes et contreforts des Makonjwa Mountains et des vallées adjacentes, sur lesquels on a découvert de l'or alluvial et des filons aurifères. La propriété est d'environ 37 milles carrés en étendue ; elle est tenue à bail pour cent ans en vertu de décrets en date du 1er mai 1885 et du 2 décembre 1888, à une rente annuelle de £ 40. Ces décrets accordent, en outre, le droit de disposer de tout ou partie de la propriété par vente, baux de location ou toute autre manière. Capital £ 250,000 en actions de £ 1 chaque, dont 65,000 actions ont été souscrites en juillet 1889. Les vendeurs ont reçu pour leur part £ 200,000, savoir : £ 15,000 en espèces et £ 185,000 en actions libérées. Situation inconnue. Siège social : à Londres, Leadenhall Buildings. E. C.

Zambesi Concessions Company. — Cette Compagnie, créée le 12 mars 1889 pour traiter avec Henry Spearman Saunders et James Murray Robertson, afin d'acquérir deux concessions de droits miniers sur une partie du territoire portugais sur la côte orientale d'Afrique, concessions provenant de la Société Mozambique de Lisbonne. Capital £ 85,000 divisées en 85,000 actions ordinaires et £ 5,000 parts de fondateurs de £ 1 chaque. Situation inconnue. Siège social : 24, New Broad street, à Londres.

Zambesi (Gaza) Concessions C°. — Cette Compagnie, créée le 26 mars 1889, pour acquérir une concession minière dans le territoire portugais de la côte orientale d'Afrique, concédée par la Société Mozambique de Lisbonne, laquelle tient ses privilèges directement du roi de Portugal. La concession consiste dans le droit de choisir et d'exploiter à perpétuité, selon les termes de la concession, 500 claims miniers de 2 1/2 acres chaque, dans les districts de Manica, Quitive, Bandyre, Inhaoxo, Mazoe, Luenha, Macanga, Zumbo, etc., soumis à une redevance (royalty) de 20 0/0 sur les bénéfices nets au profit de la Société Mozambique ou une part en actions et une rente annuelle de 10 shillings par claim. Capital £ 42,500 divisées en 40,000 actions ordinaires et en 2,500 parts de fondateurs de £ 1 chaque. La part des vendeurs a été de £ 22,500, savoir : £ 15,000 en espèces, £ 5,000 en actions libérées et £ 2,500 en parts de fondateurs. Situation inconnue. Siège social : Londres, 35, New Broad street, E. C.

Zambesi (Sofala) Concession C°. — Créée le 26 mars 1889 pour acquérir et

exploiter une concession sur le territoire portugais de la côte Est d'Afrique, octroyée par la Société Mozambique de Lisbonne, qui tient ses privilèges directement du roi de Portugal. La concession consiste dans le droit de choisir et d'exploiter à perpétuité, conformément aux termes de la concession, 500 claims miniers de 2 1/2 acres chacun dans les districts de Manica, Quitive, Bandyre, Inhaoxo, Mazoe, Luenha, Macanga, Zumbo. etc., moyennant une redevance de 20 0/0 sur les bénéfices nets en faveur de la Société Mozambique ou une part en actions, plus une rente annuelle de 10 shillings pour chaque claim. Capital £ 42,500 réparties en 40,000 actions ordinaires et 2,500 parts de fondateurs de £ 1 chaque. La part des vendeurs est de £ 22,500 savoir : £ 15,000 en espèces, £ 5,000 en actions libérées ordinaires, et £ 2,500 en parts de fondateurs. Situation inconnue. Siège social : Londres, 35, New Broad street, E. C.

Ziervogel Gold Mining Company. — Créée le 18 janvier 1889 pour acquérir et exploiter certaines mines, minéraux et droits miniers sur une propriété mynpacht de la ferme proclamée aurifère de Leeuwport, dans la division de Boksburg, zone de Witwatersrand, et plusieurs autres claims avoisinants, le tout situé à environ 8 milles est de Johannesburg, dans la République Sud-Africaine.

Cette Compagnie a acquis les droits miniers sur environ 289 claims dans la portion septentrionale du mynpacht et 43 autres claims voisins, soit en tout 332 claims environ, mesurant chacun 150 sur 400 pieds et couvrant environ 450 acres. La propriété mynpacht est tenue du Gouvernement sous bail minier, pour une période de dix ans à partir du 5 février 1887, renouvelable, soumis à la loi minière de la République Sud-Africaine pour plusieurs autres périodes, en tout de 99 ans, moyennant une rente annuelle de £ 112, 10 shillings, pouvant être convertie à la volonté du Gouvernement en 2 1/2 0/0 de la valeur des trouvailles ; les 43 claims voisins sont tenus sous la licence de £ 6 par claim et par an. La licence mensuelle ordinaire de £ 1 par claim n'est due sur aucune portion du domaine acquis par la Compagnie. Capital £ 175,000 en actions de £ 1 chaque. La part des vendeurs est de 130,000 actions. Dernier cours coté en 1889 : 12 fr. 50.

Siège social : Londres, 208 à 210, Gresham House, E. C.

Zoutpansberg Exploration and Gold Mining Company. — Créée le 14 novembre 1888 pour mettre à exécution une convention datée en novembre 1888 et faite avec Malcom et Duncan Clark, résidents de Marabastad, Zoutpansberg, pour l'achat d'une propriété comprenant 89 claims à filon de 150 à 400 pieds chacun, situés sur la ferme proclamée Frischgewaagd, et deux mynpachts du domaine Waterval farm ; Cette convention établit que Malcom et Duncan Clark ont prospecté des propriétés minières pour le compte de la Compagnie sans autre rémunération. Capital £ 151,500 divisées en 150,000 actions ordinaires plus 1,500 actions B de £ 1 chaque qui ont été toutes libérées. Dans la distribution des dividendes, les actions ordinaires ont droit d'abord à un dividende cumulatif de 5 0/0, après la distribution duquel les actions B recevront 10 0/0. Après cette répartition, s'il reste encore des bénéfices, ils seront distribués aux porteurs d'actions ordinaires ou mis en réserve à la discrétion des directeurs.

La part des vendeurs a été de £ 139,000, savoir : £ 130,000 en actions ordinaires libérées, £ 1,500 en actions B et £ 7,500 en espèces.

En octobre 1889, la Compagnie a vendu 500 claims situés dans les champs aurifères du Murchison Range pour £ 60,500, en actions libérées de £ 1 chaque de la Compagnie Murchison Crown Exploration and Gold Mining Company, créée le 1er octobre 1889 au capital de £ 151,000 pour exploiter la propriété. Dernier prix 1889 : 50 francs.

Siège social : Londres, 83, Hatton Garden, E. C.

Zoutpansberg Palmietfontein Estate and Gold Mining C°. — Créée en avril 1889 pour acquérir et développer la ferme Palmietfontein, située près de [illegible], Marabastad, Zoutpansberg Transvaal. La propriété est de 6,540 morgens en [illegible] et est bornée à l'ouest par la ferme Roodpoort. Capital £ 250,000 en actions de £ 1 chaque. La part des vendeurs a été de £ 215,000 en actions de £ 1 chaque, soit : £ 15,000 en espèces et £ 200,000 en actions libérées. Le capital a été [illegible] souscription publique. Situation inconnue. Siège social : Johannesburg, [illegible] Afrique.

Zoutpansberg Prospecting Company. — Créée le 17 avril 1889 en vue d'explorer et de prospecter les pierres précieuses dans les districts de Zoutpansberg et Waterberg, situés près des frontières septentrionales de la République du Transvaal. Capital £ 25,000 réparties en 96,000 actions ordinaires et 4,000 parts de fondateurs de cinq shillings chacune. Un dividende intérimaire de 6 pences par action a été déclaré en novembre 1881 et payé le 1er janvier 1890. Siège social : Londres, 88, Bishopsgate street, E. C.

Zuurbült Gold Mining Company. — Créée en 1886 au capital de £ 12,000 en actions libérées de £ 1 chacune, pour travailler 6 claims dans le Witwatersrand.
Cette Compagnie a fusionné avec le Hanau Syndicate.

Zwartland (Transvaal) Land C°. — Créée le 12 novembre 1889, pour acheter de la General Assets Purchase Company et pour développer 30 fermes embrassant un total d'environ 177,000 acres, situées dans les zones de Waterberg, Potchefstroom (Klerksdorf) et Lydenburg (Républipue du Transvaal). Capital £ 150,000 en actions de £ 1 chaque. La part des vendeurs est de £ 115,777 dont £ 65,177 en espèces et le reste en actions entièrement libérées. Situation inconnue. Siège social : à Londres, 9, Austin Friars, E. C.

APPENDICE

LOI SUR LES MINES

LOI N° 8 DE 1885

Sur l'exploitation des mines et le commerce des métaux précieux dans la République Sud-Africaine, avec les modifications qui y ont été apportées par les lois subséquentes jusqu'au 12 juillet 1888.

1. — Le droit d'exploitation des mines et de dispositions des pierres et métaux précieux appartient à l'Etat.

2. — La présente loi est applicable aux diamants, aux rubis, à l'or et à tous les autres métaux précieux et pierres précieuses qui seront désignés en vertu du présent article par le Président de la République, après avis et du consentement du Conseil exécutif (1).

3. — Le Gouvernement adjoindra au département des mines un homme compétent dûment qualifié avec le titre d'ingénieur des mines de l'Etat, qui aura pour mission de rechercher et d'examiner les produits minéraux des différents districts et d'en faire rapport au Gouvernement. — Il sera en outre appelé à donner son avis et d'assister le Gouvernement. dans les questions qui intéressent les mines et l'exploitation des richesses minérales du pays en se conformant aux instructions arrêtées par le Gouvernement sous la réserve de l'approbation du Volksraad ou assemblée nationale.
Le traitement de l'ingénieur des mines de l'Etat sera fixé par le Volksraad.

4. — Le Gouvernement à le droit d'instituer, quand il juge à propos, une ou plusieurs commissions composées d'hommes compétents et dignes de foi pour examiner les questions relatives aux mines et lui en faire rapport.

5. — Le Président de la République à le droit, après avoir pris l'avis et du consentement du Conseil exécutif, de proclamer ouverte et d'ouvrir publiquement à l'exploitation les terrains miniers dépendant du domaine de l'Etat et même, si c'est possible, les terrains appartenant aux particuliers après entente et du consentement de leurs propriétaires.
Le Gouvernement ne garantit pas la présence en quantité exploitable des pierres ou métaux précieux dans les terrains proclamés publics.

6. — Les terrains non arpentés, proclamés mines publiques, seront arpentés et délimités et les plans en seront drèssés dans le plus bref délai possible aux frais du Gouvernement, s''il s'agit de biens domaniaux, et aux frais des propriétaires, s'il s'agit de propriétés privées.

7. — Il est loisible à tout propriétaire, sans avoir à en demander l'autorisation, de rechercher dans ses terres les pierres et métaux précieux qui pourraient y exister.
Il pourra aussi exploiter ou faire exploiter des mines dans ses propriétés en se conformant aux dispositions de la présente loi.

---

(1) Un arrêté du Conseil exécutif en date du 16 avril 1889 a assimilé le mercure aux métaux précieux pour l'application de la présente loi.

Nul ne pourra, sans autorisation du Gouvernement, ouvrir ses propriétés à l'exploitation publique des mines.

8. — Toute personne qui aura obtenu du propriétaire d'une ferme ou d'un terrain l'autorisation écrite d'y faire des recherches, devra se munir d'un permis ou licence de recherche nécessaire à cet effet auprès du commissaire des mines ou bailli du district, moyennant paiement des taxes fixées par l'article 61. Ce permis sera valable pour la période fixée par l'autorisotion écrite du propriétaire, sans toutefois que la durée en puisse dépasser six mois.

9. — Toute personne qui aura ou découvert des pierres ou métaux précieux en quantité exploitable dans des terrains privés ou dans des terrains domaniaux éloignés d'au moins 12 milles (19 kilomètres) d'une localité déjà exploitée, aura le droit, lors de la proclamation ou de l'ouverture à l'exploitation publique de ces terrains, à une parcelle de terrain quartzeux ou à une parcelle de dépôt d'alluvions qui sera enregistrée sous le nom de *claim* d'explorateur. Elle pourra, en outre, exploiter ce claim sans licence tant qu'elle en restera propriétaire.

10. — Lorsqu'un particulier aura autorisé des recherches sur ses terres ou lorsque le propriétaire de terrains aura fait lui-même des recherches et que des pierres ou des métaux précieux auront été découverts en quantité exploitable, le Président de la République, après avoir pris l'avis et du consentement du Conseil exécutif, aura le droit, après s'être entendu, si faire se peut, avec le propriétaire, de proclamer ces terrains ouverts à l'exploitation publique ou de joindre ces terrains, par proclamation séparée, à d'autres terrains déjà ouverts au public.

11. — L'explorateur qui trouve des pierres ou métaux précieux en quantité exploitable conformément aux articles 8 et 9 de la présente loi, ne perdra pas ses droits par le refus du Gouvernement de proclamer l'ouverture de ces terrains ou de les réunir à d'autres terrains ainsi proclamés.

12. — Le Gouvernement chargera un des membres du comité des mineurs, ou à défaut l'ingénieur des mines de l'Etat, le commissaire des mines le plus voisin ou le bailli, de juger de l'exploitabilité des nouvelles découvertes de gisements aurifères ou des gisements de pierres et métaux précieux.

Le résultat de l'examen auquel il sera procédé à cet effet, sera immédiatement notifié par écrit à l'explorateur.

Il sera présenté sans délai un rapport circonstancié de toute nouvelle découverte de pierres ou métaux précieux au Gouvernement, qui prononcera en dernier ressort sur leur exploitabilité.

Si le terrain dans lequel la découverte a été faite appartient à un particulier, le propriétaire aura le droit de se faire représenter par un délégué à l'examen qui sera fait par la personne mentionnée au premier alinéa du présent article.

13. — Sans préjudice de son droit particulier d'explorateur, le titulaire d'une licence de recherche jouira de tous les droits d'un mineur ordinaire du moment où, sur son rapport, il a été procédé à l'examen où le Gouvernement s'est prononcé sur l'exploitabilité du gisement conformément à l'article précédent. Ces mêmes droits lui seront acquis sur des terrains privés, quand bien même ils ne seraient pas proclamés ouverts à l'exploitation publique.

Il pourra dans ce cas, pour exploiter ses claims, faire usage de l'eau se trouvant dans les terrains, aux termes des conventions écrites intervenues avec le propriétaire.

Le présent article ne sera pas applicable à celui que le propriétaire d'un terrain a pris à gages pour faire des recherches, ni lorsque pour obtenir l'autorisation prévue à l'article 8 il est intervenu entre eux un arrangement spécial en vertu duquel l'explorateur aura renoncé par écrit aux avantages qui lui sont conférés par le présent article.

14. — Les propriétaires des terrains proclamés ouverts à l'exploitation publique auront le droit de se réserver et de faire délimiter sur les gites quartzeux ou sur les dépôts d'alluvions des claims qui seront désignés sous le nom de *claims de propriétaire*, et ce dans la proportion d'un claim pour une propriété de moins de 50 morgen (43 hectares), de deux claims pour une propriété de 50 à 200 morgen (43 à 171 hectares, et d'un claim en plus pour chaque parcelle de 250 morgen (214 hectares) excédant les 200, sans que le nombre de claims puisse être supérieur à quinze pour l'ensemble des

terrains constituant une ferme ou *plaats*. Ces claims pourront ensuite être exploités en vertu d'un permis ou *licence* après que l'explorateur ou inventeur des gisements aura délimité ses claims de chercheur et de mineur. Lorsque l'explorateur et le propriétaire auront délimité leurs claims, d'autres mineurs pourront librement délimiter des claims à leur profit en se conformant aux dispositions de la présente loi.

15. — Le propriétaire d'un terrain particulier où des mines sont exploitées recevra chaque mois la moitié du produit des licences de mineur.

Le propriétaire recevra 5 shellings (6 fr. 25) par mois de chaque licence d'explorateur, à moins qu'il n'ait été stipulé par contrat authentique dûment enregistré que le Gouvernement aura à lui payer une somme moindre. La taxe de la licence d'explorateur sera dans ce cas diminuée de la différence payée en moins au propriétaire. Tout contrat réglant la part du propriétaire dans le produit des licences d'explorateur engagera tous les propriétaires subséquents des terrains, à moins que le Gouvernement n'en ait décidé autrement.

Le produit des licences d'emplacement appartient intégralement au propriétaire du sol.

Le décompte de toutes ces redevances sera établi au nom du propriétaire et le montant ne pourra être remis qu'à lui-même ou à son fondé de pouvoir, même dans le cas où il aurait affermé ses droits.

Lorsqu'il aura été délivré des licences d'emplacements sur des propriétés privées en nombre suffisant pour former une agglomération ou village, le Gouvernement pourra, s'il le juge à propos, frapper chaque emplacement d'une taxe ou contribution spéciale de 2 shellings 6 deniers (3 fr. 15) par mois. Cette taxe spéciale devra être acquittée en même temps que la taxe de la licence. Mention du paiement en sera faite sur ce document.

A défaut de paiement de cette taxe, le renouvellement de la licence d'emplacemen pourra être refusé.

16. — L'enregistrement d'un claim d'explorateur sera effectué par le commissaire des mines dans le ressort duquel se trouve le terrain où les pierres ou métaux précieux ont été découverts, et, à son défaut, par le bailli du district.

17. — Lorsqu'une propriété particulière sera proclamée ouverte à l'exploitation ou réunie à une autre propriété déjà proclamée, il ne pourra être causé aucun dommage ni porté atteinte aux bâtiments, réservoirs ou conduites d'eau, jardins ou champs cultivés sans l'autorisation du propriétaire. Dans tous les cas, il devra être laissé une quantité d'eau suffisante pour l'alimentation du propriétaire, de sa famille et de son bétail et pour l'arrosage des champs et jardins existant au moment de la proclamation.

La quantité d'eau nécessaire à cette alimentation sera fixée par le Gouvernement avant la proclamation ou aussitôt que faire se pourra. Le propriétaire pourra ensuite faire du volume d'eau qui lui sera alloué tel usage qu'il lui conviendra.

L'eau en excédent et l'eau qui ne sera pas employée aux usages ci-dessus devra pouvoir s'écouler librement. L'usage en sera réglé par les autorités compétentes conformément aux dispositions de la présente loi.

Les locataires ou usagers de dérivations ou prises d'eau continueront à jouir de leurs droits, en tant qu'ils emploient l'eau aux usages mentionnés au premier alinéa du présent article, après que le volume d'eau à leur attribuer aura été déterminé par le Gouvernement.

Seront également applicables en pareil cas les dispositions du deuxième alinéa du présent article.

18. — Le propriétaire de terrains qui aura trouvé des pierres ou métaux précieux, ou dans les terres duquel un explorateur aura trouvé des pierres ou métaux précieux en se conformant à l'article 8, devra se munir d'un permis d'exploitation ou bail minier *(mynpachtbrief)* qui lui sera délivré par le G ernement pour avoir le droit d'ouvrir et d'exploiter des mines dans sa propriété.

Le Gouvernement aura, toutefois, toujours le droit de refuser le permis d'exploitation et de proclamer les terrains soit en totalité, soit en partie, ou de les réunir à une autre exploitation publique ou de permettre à des explorateurs munis de licences de recherche de se délimiter des claims d'explorateur.

Le Gouvernement ne pourra pas refuser le permis d'exploitation s'il n'a pas l'intention d'ouvrir les terrains à l'exploitation publique ou aux explorateurs.

19. — Si le Gouvernement désire proclamer ou ouvrir aux explorateurs une ferme ou une partie de ferme, le propriétaire aura le droit de se délimiter des claims de préférence avant d'autres mineurs et après l'explorateur qui a découvert les pierres ou métaux précieux et dont les droits sont réservés conformément à l'article 14.

Pour lui permettre de réserver ses claims conformément à l'article 14, le Gouvernement avertira le propriétaire un mois à l'avance de son intention de proclamer publiquement sa propriété.

20. — Si le Gouvernement désire ouvrir aux explorateurs, conformément à l'article 18 une propriété ou portion de propriété, il devra d'abord, aux termes de l'article 5, se concerter avec le propriétaire pour déterminer les endroits, terrains bâtis, jardins, champs et conduites d'eau se trouvant à proximité, où il sera interdit de faire des recherches ou d'extraire des pierres et des métaux précieux.

Le Gouvernement aura le droit d'exiger du propriétaire ou de ses ayants cause que ces endroits réservés soient entourés de clôtures dans un délai à fixer par le Gouvernement, mais qui ne pourra être de moins d'un mois.

S'il n'est pas satisfait à cette prescription dans le délai fixé, le Gouvernement aura le droit d'y pourvoir aux frais du propriétaire.

Le Gouvernement aura le droit, dans les propriétés mentionnées au présent article, d'occuper gratuitement les emplacements nécessaires pour les bâtiments destinés aux services publics.

Ces bâtiments resteront la propriété de l'État.

21. — Il est interdit de rechercher et d'extraire des pierres ou métaux précieux sur les places publiques, dans les rues, sur les routes, chemins de fer, lieux de sépulture, cantonnements indigènes, propriétés et terrains communaux.

22. — Le permis d'exploitation ou bail minier mentionné à l'article 18 sera délivré pour une période ne pouvant être de moins de cinq ans, ni de plus de dix ans.

Il devra être payé pour le permis 10 schellings (12 fr. 50) par morgen (85 ares 55) par an et d'avance. Le titulaire devra en outre se conformer aux prescriptions suivantes :

1° Il devra tenir exactement compte de ce qui sera trouvé dans la propriété en observant les règles tracées à cet effet par le Gouvernement;

2° Il devra en tout temps donner communication de ses livres au bailli ou autre fonctionnaire désigné à cet effet;

3° Le Gouvernement aura toujours le droit de prélever au lieu de 10 schellings par morgen, une redevance de 2 1/2 p. 100 de la valeur des découvertes qui ont été faites pendant l'année écoulée, d'après les livres ou autres preuves qui seraient établies;

4° Si les fonctionnaires de l'État l'exigent, l'exactitude des indications contenues dans les livres devra être affirmée sous serment par le propriétaire ou son teneur de livres;

5° Le tout sans préjudice des autres conditions que le Gouvernement pourrait juger nécessaires.

23. — Toute personne qui aura loué du propriétaire une partie de propriété ou de terrain pour y exploiter des mines pourra au même titre et aux mêmes conditions que le propriétaire obtenir un permis d'exploitation ou bail minier, pourvu que ses droits soient établis par un bail authentique dûment enregistré. Ce permis sera renouvelable tant que le titulaire aura le terrain en location.

Les permis d'exploitation ou baux miniers et les terrains affermés sur lesquels des licences ou des permis d'exploitation auraient été accordés peuvent être cédés et transférés à des tiers aux conditions déterminées par l'article 14 de la loi n° 7 de 1883.

Chaque transfert devra être timbré conformément à l'article 82 de la même loi.

24. — S'il le juge à propos, le Gouvernement pourra instituer un commissaire des mines pour chaque périmètre de recherche ou chaque zone minière proclamée ouverts à l'exploitation. Le traitement de ce fonctionnaire sera fixé par le Conseil exécutif, sous la réserve de l'approbation de l'assemblée législative ou Volksraad.

Le Gouvernement aura également la faculté de nommer un officier judiciaire portant le titre de bailli spécial pour chaque périmètre de recherche ou zone minière proclamée. Cet officier exercera la même juridiction civile et criminelle que le bailli.

Lors de la nomination de cet officier, le Gouvernement déterminera exactement les limites de sa juridiction. A partir du jour de son institution, le bailli du district

cessera d'exercer les pouvoirs civils et judiciaires dans l'étendue du ressort du bailli spécial.

Il sera fait application pour l'exercice de la juridiction de ce bailli spécial des lois et coutumes en vigueur dans les tribunaux de bailliage. Les appels des jugements rendus par le bailli spécial seront soumis aux mêmes règles que ceux des jugements des baillis.

Le bailli spécial exercera dans l'étendue de son ressort les mêmes attributions que celles conférées aux baillis par l'ordonnance sur les mariages. Le Gouvernement aura aussi la faculté d'instituer, en dehors du bailli spécial, un autre fonctionnaire judiciaire exerçant la même juridiction que les baillis en matière criminelle et lui accorder le droit de procéder aux instructions préliminaires.

Le Gouvernement pourra également arrêter les instructions de ces fonctionnaires et fixer leur traitement sous la réserve de l'approbation du Volksraad.

25. — Les commissaires des mines prêteront le même serment que les baillis. Tous les fonctionnaires du service des mines prêteront serment avant d'entrer en fonctions.

26. — Il sera adjoint à chaque commissaire des mines un commis qui remplira en même temps les fonctions de secrétaire du comité des mineurs et, à défaut de bailli spécial, aussi celles d'accusateur public et de greffier des tribunaux inférieurs. Son traitement sera fixé par le comité exécutif sous la réserve prescrite à l'article **24**.

27. — S'il le juge nécessaire, le Gouvernement pourra adjoindre un ou plusieurs commis à chaque commissaire des mines.

Le Gouvernement désignera celui de ces commis qui remplira les fonctions de secrétaire du comité des mineurs.

Leur traitement sera fixé conformément à l'article **24**.

27 ***bis.*** — Le Gouvernement pourra, s'il le juge à propos, nommer un inspecteur de claims pour chaque zone minière proclamée ouverte à l'exploitation et régler ses attributions. Son traitement sera fixé par le comité exécutif sous la réserve inscrite à l'article **24**.

28. — Le commissaire des mines sera chargé de la surveillance du périmètre de recherche ou d'exploitation pour lequel il a été nommé. Il pourra également régler et administrer toutes les affaires concernant les mines en se conformant à la présente loi et aux règlements faits par le Gouvernement pour en assurer l'exécution. Il examinera les plaintes des mineurs, et fera tout ce qui dépendra de lui dans l'intérêt public pour contribuer au développement des mines et à la santé des populations. Il pourra aussi déterminer les endroits où aucun travail de mines ne pourra être entrepris; il veillera à ce que les routes ne soient pas entravées; il réglera, s'il est nécessaire, le lotissement et le fermage des emplacements, et indiquera les endroits où il pourra ou non être élevé des constructions. Toutefois, là où plus de cinq emplacements ont été affermés à côté ou à proximité les unes des autres, il ne pourra délivrer les licences pour d'autres emplacements sans en avoir obtenu l'autorisation du Gouvernement par l'intermédiaire du département des mines. Le Gouvernement pourra, dans l'étendue de son ressort, le charger de la perception de certains impôts personnels à charge de se conformer aux instructions qui lui seront données à cet égard. A défaut de bailli spécial, il exercera les pouvoirs judiciaires, civils et criminels conférés à ce dernier. Il sera d'office juge de paix pour toute l'étendue de la République. Pour la procédure devant le commissaire des mines, il sera fait application des lois et coutumes en vigueur dans les tribunaux de bailliage. Il en sera de même pour les appels des jugements rendus par lui. A défaut de bailli spécial, il exercera, en ce qui concerne les mariages, les attributions conférées aux baillis par l'ordonnance sur les mariages, dans l'étendue de son ressort.

28 ***bis.*** — Le Gouvernement nommera, où il jugera à propos, un ou plusieurs commis responsables du commissaire des mines.

Il aura la faculté de stationner ces commis responsables à tels endroits de la zone minière proclamée qu'il jugera nécessaire.

La responsabilité dont est chargé celui de ces commis travaillant dans les bureaux du commissaire des mines, ne décharge pas ce dernier de la responsabilité qui lui incombe.

Un commis responsable pourra délivrer des permis ou licences de recherche et de mineur aux mêmes conditions, et en se conformant aux mêmes prescriptions que le commissaire des mines. Les licences signées et délivrées par un commis responsable

conféreront les mêmes droits que si elles avaient été signées et délivrées par le commissaire des mines lui-même.
Le commis responsable sera obligé de tenir un registre de toutes les licences délivrées par lui.
Il devra verser, aussi souvent que possible, et au moins une fois par semaine, toutes les sommes qu'il aura reçues, entre les mains du commissaire des mines auquel il devra, en outre, dans les sept jours qui suivront l'expiration de chaque mois, remettre ses rapports et le relevé de ses comptes.
Le Gouvernement aura le droit d'investir un commis responsable des pouvoirs et de la juridiction d'un juge de paix local, et de déterminer l'étendue de son ressort.

28 *ter*. — Tous les terrains enclavés dans des propriétés proclamées ou dans un périmètre de recherches seront soumis à la juridiction du commissaire des mines, ou, s'il y a lieu, des officiers judiciaires spéciaux qui auraient été institués.
Le Gouvernement aura le droit, lors de la proclamation de propriétés, de placer, sous la juridiction des autorités de la zone proclamée, des terrains qui attiennent à cette zone ou qui en sont proches.

29. — Il est interdit à tout commissaire des mines, bailli spécial, bailli adjoint, inspecteur de claims et à leurs suppléants et commis d'une zone proclamée, soit directement, soit indirectement, de posséder des claims, d'exercer aucun commerce, de gérer une agence, de quelle nature que ce soit, ou d'avoir une part ou un intérêt quelconque dans une société de mineurs ou de commerce.
Il est également interdit à tout bailli ou fonctionnaire supérieur et à leurs subordonnés d'être directeur ou employé d'une compagnie pour l'exploitation de mines.
S'il est constaté que les fonctionnaires se sont rendus coupables d'infraction aux dispositions du présent article, ils seront, suivant les cas, suspendus temporairement de leurs fonctions, ou destitués par le Gouvernement.

30. — Le commissaire des mines pourra délivrer des *licences de recherche* qui ne seront valables que dans un rayon de 25 milles anglais (40 kilomètres) autour de la zone minière pour laquelle il a été institué.
Dans chaque zone minière proclamée, la commissaire des mines pourra déterminer les endroits où il pourra être fait des recherches sous le couvert d'une licence de recherche, et où il ne pourra être travaillé sans licence de mineur.
S'il est constaté qu'une personne munie d'une licence de recherche occupe des terrains sans travailler à la recherche des pierres ou métaux précieux, à la satisfaction du commissaire des mines, celui-ci pourra lui enjoindre de prendre une licence de mineur ou d'évacuer les terrains.
Chaque bailli pourra également délivrer des licences de recherche valables dans l'étendue de son district.

30 *bis*. — L'enregistrement des transferts de claims et d'emplacements sera effectué au bureau du commissaire des mines du lieu où il seront situés.

31. — Le commissaire des mines devra tenir un registre de toutes ces recettes et dépenses.
Il devra également tenir des registres de toutes les licences et droits qu'il aura accordés à des particuliers ou à des compagnies et notamment :
a. Un registre des licences de commerce;
b. Un registre des licences délivrées aux mineurs dans la zone minière exploitée ;
c. Un registre des licences de recherche délivrées à des explorateurs dans des propriétés particulières, en indiquant le nom du propriétaire et de la propriété où les recherches sont faites. Il ne sera délivré aucune licence de recherche sur des propriétés privées que sur la présentation du consentement écrit du propriétaire, à moins que la propriété n'ait été proclamée ou ouverte aux explorateurs aux termes des articles 18 et 19.
d. Un registre des licences de mineur délivrées pour des terrains donnés en concession ou exploités en vertu d'un permis d'exploitation ou bail minier en indiquant le nom du concessionnaire ou permissionnaire de la propriété. Aucune licence de mineur ne pourra être délivrée en pareil cas sans l'autorisation écrite du concessionnaire ou permissionnaire ;
e. Un registre des droits accordés sur des prises d'eau, dérivations d'eau, claims, etc. ;

f. Un registre des cessions de claims et de droits miniers;
g. Un registre des baux miniers ou permis d'exploitation accordés par le Gouvernement aux termes de l'article 50;
h. Et tels autres registres que le Gouvernement juge à propos de prescrire.
Le public pourra prendre connaissance de ces registres aux conditions déterminées par le Gouvernement.

32. — Il sera, en outre, tenu d'envoyer ses états tous les mois au trésorier général en même temps que les fonds de l'Etat qu'il a entre les mains.

33. — Le commissaire des mines veillera spécialement :
a. A ce que nul ne fasse le commerce, n'exploite ou ne recherche des mines sans licences;
b. A ce que son commis ou ses employés tiennent note de toutes les affaires judiciaires qui lui sont soumises et à ce que ses subordonnés remplissent fidèlement leurs devoirs et rendent exactement compte des fonds qui leurs sont confiés;
c. A ce que tous les bâtiments et le matériel appartenant à l'Etat soient conservés en bon état.
d. A ce que les droits d'entrée sur les marchandises importées de l'étranger qui n'auraient pas été acquittés soient perçus conformément au tarif des douanes;
e. A ce que les droits de timbre et de mutation dus au Gouvernement sur les transferts de claims et d'emplacements soient acquittés régulièrement;
f. A ce que tous les droits et taxes de l'Etat en vertu des lois et règlements existants ou à édicter soient scrupuleusement perçus et enfin à ce que tous les documents officiels soient régulièrement timbrés.

34. — Dans toute zone minière nouvellement proclamée, le commissionnaire des mines fixera un délai pour l'élection d'un comité de neuf membres choisis parmi les titulaires de licences d'explorateurs ou de mineurs. Les membres de ce comité seront élus pour douze mois, mais seront rééligibles.
Il sera donné avis de cette élection par voie d'affichage à la porte du bureau du commissaire des mines et dans d'autres lieux publics pendant une période de quinze jours.
Cinq membres au moins du comité devront être présents aux séances pour pouvoir prendre une décision valable.
Tout membre du comité des mineurs qui cessera d'être titulaire d'une licence d'explorateur ou de mineur cessera aussi, par cela seul, de faire partie du comité des mineurs.

35. — Tout membre élu du comité des mineurs devra prouver qu'il est titulaire d'une licence de mineur ou d'explorateur et prêter serment de fidélité à l'Etat entre les mains du commissaire des mines.

36. — Si leur nombre ne dépasse pas cinq, les propriétaires de terrains privés proclamés siégeront et auront voix délibérative dans le comité en dehors des membres élus.
S'ils sont plus de cinq, les propriétaires des terrains proclamés éliront cinq d'entre eux pour les représenter dans le comité où ils auront voix délibérative.
Ces représentants continueront à siéger dans le comité quand bien même ceux qui les ont délégués auraient cédé leurs droits, pourvu toutefois qu'ils restent eux-mêmes propriétaires.
Le mode d'élection des représentants des propriétaires sera réglé par le commissaire des mines avec l'approbation du Conseil exécutif.
A moins de stipulation expresse entre le propriétaire et le fermier, la dation à bail, par le propriétaire du sol, des mines existant dans ses propriétés en vertu d'un acte authentique dûment enregistré, n'emporte pas, pour le fermier, le droit de remplacer le propriétaire soit dans le comité, soit pour l'élection des représentants des propriétaires.

37. — Les comités mentionnés aux articles 34, 35 et 36 porteront le nom de *Comité des mineurs de mines de...*

38. — Tout membre d'un comité qui n'assistera pas à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Son siège sera alors déclaré vacant.
Cette disposition n'est pas applicable aux propriétaires ou à leurs représentants dont il est fait mention à l'article 36.

Le comité aura le droit d'accorder un congé ne pouvant dépasser quatre mois à deux de ses membres au plus à la fois.

39. — Le commissaire des mines sera de droit président du comité des mineurs. Il prendra de concert avec lui telles mesures et arrêtera tels règlements qu'il jugera convenable pour les besoins des mines, sous cette réserve toutefois que ces mesures et règlements ne seront pas contraires à la présente loi, ni aux lois et arrêtes subséquents.

Les règlements faits par eux seront soumis à l'approbation du Gouvernement et entreront en vigueur du jour de leur publication au *Journal officiel* (voir article 88).

40. — Si aucun comité ne peut être constitué ou si, après avoir existé, un comité est dissous, les droits et devoirs de ce comité incomberont entièrement au commissaire des mines. Lorsqu'une vacance se présentera dans le comité, le commissaire des mines y fera pourvoir par une élection publique annoncée au moins quatorze jours à l'avance, comme il est prescrit à l'article 34.

41. — Il pourra être appelé des décisions du commissaire des mines ou du bailli spécial devant la cour ambulante, devant le juge siégeant à Pretoria ou devant la haute Cour.

42. — (Abrogé.)

43. — Les personnes ou sociétés ayant obtenu la concession ou le permis d'exploitation de terrains privés ou domaniaux auront la faculté, sans enfreindre leur concession ou permis d'autoriser des tiers à extraire des pierres ou métaux précieux dans les terrains concédés, à telles clauses et conditions légales que les parties arrêteront entre elles, à charge par chaque mineur de se pourvoir d'une licence et de se conformer aux lois et règlements sur l'exploitation des terrains proclamés publics.

44. — Ne seront admis à plaider devant le commissaire des mines agissant comme bailli, que les agents, avoués ou avocats autorisés, conformément aux lois en vigueur, à exercer devant les tribunaux civils du pays et admis par le tribunal de bailliage.

Le tarif des licences nécessaires pour plaider devant une cour ou tribunal d'un centre minier proclamé sera fixé par ordonnance spéciale.

Aucune personne non munie d'une licence ne pourra se présenter pour un tiers devant une cour ou tribunal. Toutefois chacun sera libre, s'il le désire, de présenter sa cause en personne devant une cour ou un tribunal d'un centre minier proclamé.

La partie qui présentera sa cause en personne ne pourra toutefois porter en compte aucun autre frais de procédure que ceux de témoins et de greffe. Il ne pourra de même être réclamé de la partie succombante des frais d'agent ou d'avoué dans des affaires concernant des mineurs.

45. — Le concessionnaire ou permissionnaire qui admettra des mineurs sur les terrains de sa concession conformément à l'article 43 aura droit aux trois quarts du produit des licences. Le montant lui en sera payé tous les trimestres par le Gouvernement.

46. — Les mineurs travaillant sur des terrains concédés ou exploités aux termes d'un bail minier ressortiront du commissaire des mines le plus proche ou du bailli du district, suivant qu'il sera décidé par le Gouvernement.

47. — Les propriétaires et usagers de terrains le long des rivières ou cours d'eau n'auront aucun recours contre le Gouvernement, les compagnies ou les particuliers exploitant des mines qui troubleraient l'eau de ces rivières ou cours d'eau en en faisant usage pour leurs exploitations.

48. — En ce qui concerne la répartition des eaux, il appartiendra au comité des mineurs de chaque centre minier proclamé, de prendre les mesures nécessaires pour arriver à effectuer cette répartition d'une façon rationnelle et équitable, en tenant compte des droits des propriétaires riverains.

Aucun droit de prise d'eau admis par le comité des mineurs ne sera valable que lorsqu'il aura été accordé conformément et en vertu des règlements approuvés par le Gouvernement.

En ce qui touche les terrains proclamés, il est expressément entendu qu'aucun mineur,

en quelle circonstance que ce soit, n'aura droit de propriété ou de captation de l'eau des rivières, cours d'eau ou conduits établis. Il n'aura que le droit d'usage de l'eau en se conformant aux lois et règlements en vigueur.

Il ne sera tenu aucun compte de la valeur de l'eau dans les cas où il y aurait lieu à indemnité. Le Gouvernement pourra, toutefois, accorder par contrat un droit de prise d'eau sur les terrains domaniaux.

49. — Le Président de la République pourra instituer un corps de police et prendre telles mesures qu'il jugera convenables en se conformant à la présente loi pour assurer la prospérité et l'ordre dans les centres miniers proclamés.

Ce corps de police sera placé sous les ordres du fonctionnaire exerçant juridiction criminelle.

50. — Il ne sera à l'avenir accordé aucune concession sur des terrains domaniaux. S'il se trouve toutefois des localités où l'exploitation de claims par des mineurs isolés ne soit pas assez profitable ou dont les terrains, après avoir été divisés et exploités par claims ont été abandonnés, ces terrains pourront être donnés à bail à un plusieurs mineurs, pour un temps déterminé, pour les exploiter avec des machines ou par d'autres moyens, et ce aux conditions suivantes :

a. L'étendue des terrains amodiés ne pourra être inférieure à 150 pas de long sur 150 de large, ni supérieure à 250 pas de long sur 250 de large;

b. Chaque demande sera affichée pendant un mois dans les bureaux du bailli du district ou dans les bureaux du commissaire des mines si le terrain est sous sa juridiction, ainsi que sur le terrain demandé. La demande devra contenir une description exacte des terrains en indiquant ses dimensions, sa situation et s'il a déjà été exploité.

c. Toute personne aura la faculté de faire opposition à l'amodiation d'un terrain minier. Cette opposition devra être faite par écrit et être motivée. Elle sera examinée par le bailli ou le commissaire des mines.

d. Une fois le délai de publication expiré, le bailli ou le commissaire des mines enverra la demande au Gouvernement en l'accompagnant de son rapport. Si le Gouvernement approuve la demande, il sera alors délivré un permis d'exploitation, conforme au modèle A annexé à la présente loi.

e. Il sera payé pour une amodiation de terrains miniers une redevance annuelle de 10 schellings (12 fr. 50) par morgen, payables d'avance. Le bail devra être revêtu d'un timbre de 5 livres sterling (125 francs).

f. — Les baux miniers peuvent être cédés et transférés aux mêmes conditions et dans la même forme que les claims et autres droits miniers.

g. Si les terrains amodiés ne sont pas exploités, le bail ne pourra être renouvelé que sur l'autorisation écrite du Gouvernement;

h. Et aux autres conditions que le Gouvernement jugerait à propos d'arrêter.

51. — Chaque demande de bail minier, de prise d'eau, de protection, de syndicat de claims devra être faite sur timbre de 5 schellings (6 fr. 25 c.).

52. — Les mineurs détenteurs d'un nombre de claims limitrophes ne pouvant excéder 12, qui désireront syndiquer leurs claims, pourront, sur leur demande, les faire enregistrer comme syndiqués au bureau du commissaire des mines, avec tous les droits de prise ou d'usage d'eau qui en dépendent. Lors de l'enregistrement, la part de chaque mineur devra être clairement et expressément indiquée.

Le certificat qui sera délivré sur un timbre de £ 2 (50 francs) conférera aux mineurs syndiqués les avantages et privilèges ordinaires qui seront attachés aux syndicats par règlements applicables dans les centres miniers où les claims sont situés.

52 *a*. — Chaque claim de mineur ou chaque bloc de claims de mineurs syndiqués pourra être spécialement enregistré de la manière prescrite ci-après.

52 *b*. — Toute personne qui voudra faire enregistrer spécialement un claim ou un bloc de claims syndiqués devra en faire la demande au commissaire des mines compétent en observant autant que possible les règles suivantes :

La demande devra porter le timbre fixé à l'article 51.

A la suite de la demande, le commissaire des mines remettra au requérant un avis, conforme autant que possible au modèle ci-annexé, l'informant de la date de l'examen de sa demande. Il devra y avoir un intervalle de trois mois au moins entre la date de l'avis et l'époque fixée pour l'examen de la demande.

Cet avis devra être publié par le requérant au moins deux mois avant l'époque fixée pour l'examen de la demande; une fois au *Journal officiel* et deux fois dans un des journaux de la localité, ou, à défaut, de Pretoria.

Si, avant l'époque fixée pour l'examen, aucune opposition ou objection n'a été signifiée au requérant et au commissaire des mines, ce dernier pourra faire droit à la demande, pourvu qu'il ait, au surplus, été satisfait à la loi et l'enregistrement spécial sera effectué de la façon fixée ci-après. Tout acte significatif d'opposition ou d'objection devra porter un timbre de 5 schellings (6 fr. 25 c.) conformément à l'article 51.

Si, avant l'époque fixée pour l'examen de la demande, une opposition ou objection a été signifiée au commissaire des mines, l'enregistrement spécial sera temporairement suspendu.

Dans les dix jours qui suivront la signification, l'opposant devra recourir à la voie judiciaire pour faire reconnaître la validité de son opposition. La validité de l'opposition pourra être demandée par simple requête au tribunal. Le fonctionnaire chargé de la juridiction civile dans la zone proclamée connaîtra des demandes en validation d'oppositions et il rendra, en ce qui concerne l'enregistrement spécial, tel ordre qu'il jugera à propos.

Si la demande d'enregistrement spécial d'un ou de plusieurs claims est accordée, l'enregistrement sera effectué dans un registre *ad hoc* tenu dans la forme prescrite par le chef du département des mines.

De tout enregistrement il sera délivré un certificat autant que possible conforme au modèle ci-annexé.

Ce certificat sera timbré au timbre de £ 10 (250 francs). Aucun certificat ne sera délivré si tous les droits et taxes dus pour le claim ou les claims n'ont pas été acquittés.

52 *c*. — Il ne pourra être pris possession de la façon prévue à l'article 56 de claims spécialement enregistrés.

52 *d*. — L'article 61 § *b* n'est pas applicable aux claims spécialement enregistrés.

Sommation de paiement sera faite par le commissaire des mines lorsque la taxe de licence de mineur pour les claims de cette catégorie n'a pas été acquitté depuis six mois au plus.

Le commissaire des mines sera tenu de faire cette sommation immédiatement après l'expiration des six mois.

Si, dans le délai de trois mois après que la sommation aura été publiée, toutes les taxes n'ont pas été acquittées, le claim ou les claims pour lesquels elles sont dues devront être vendus aux enchères par le Gouvernement aux conditions fixées par lui.

L'époque de la vente sera annoncée par la voie du *Journal officiel*.

Sur le produit de la vente seront d'abord prélevés les taxes et les frais dus au Gouvernement. Dans les frais sera comprise une somme de 2 liv. 10 (62 fr. 50) par claim à titre d'amende et pour dépense d'exécution.

52 *e*. — Les claims spécialement enregistrés pourront être hypothéqués comme des immeubles. Il leur sera fait application des mêmes règles que celles relatives aux hypothèques sur les immeubles. Toutefois l'inscription des hypothèques sur les claims sera effectuée au bureau du commissaire des mines où les claims ont été enregistrès.

52 *f*. — Les emplacements concédés sur des terrains domaniaux pourront être spécialement enregistrés de la même façon que les claims.

52 *g*. — Seront applicables au paiement des licences d'emplacement spécialement enregistrés, les prescriptions de l'article 52 *d* en ce qui concerne les claims spécialement enregistrès.

52 *h*. — Les emplacements spécialement enregistrès pourront être hypothéqués de la même façon et aux mêmes conditions que les claims spécialement enregistrés.

53. — Lorsque des claims seront syndiqués, il suffira qu'un des claims soit exploité ou travaillé pour la conservation des droits du syndicat.

54. — Lorsqu'un terrain est proclamé ouvert publiquement à l'exploitation aux termes de la présente loi, les personnes qui y auront délimité des claims d'explorateur à la faveur d'une *licence de recherche*, pourront conserver ces claims en se conformant à la présente loi.

55. — Le détenteur ou, en cas de syndicat ou de réunion, les détenteurs d'un ou de plusieurs claims de gîte quartzeux auront un droit de protection sur leurs claims pendant une période de 6 à 12 mois, en en faisant la demande par écrit au commissaire des mines. La demande devra indiquer que la protection est réclamée afin d'avoir le temps de faire venir des machines pour l'exploitation régulière des claims. Cette intention d'importer des machines devra être affirmée par serment.

Le certificat assurant la protection devra être libellé sur un timbre de 1 livre sterling (25 francs) pour chaque mois de protection demandée. Le mineur devra néanmoins acquitter les droits ordinaires de la licence.

La protection cessera de plein droit du jour où le demandeur ne jouira plus du bénéfice d'une licence.

56. — Nul ne pourra prendre possession *(jumpen)* d'un claim délimité par un autre mineur conformément à la loi, à moins que celui-ci ne soit resté trente jours consécutifs sans y travailler ou sans y faire travailler.

Lorsqu'un mineur muni d'une licence voudra s'emparer de cette façon d'un claim abandonné, il devra d'abord marquer le terrain conformément à la loi et en informer sans délai le bailli spécial ou à défaut le commissaire des mines, ainsi que le détenteur primitif ou son représentant. L'avis donné à cet effet devra énoncer les motifs de la prise de possession du claim. Le bailli spécial, ou à défaut le commissaire des mines, fixera le jour et l'heure où les parties auront à comparaître pour que l'affaire soit entendue par lui. Le nouvel occupant *(jumper)* sera considéré comme demandeur.

57. — Il ne sera accordé de protection pour des claims sur des gîtes d'alluvion qu'en cas de maladie ou lorsque, de l'avis du commissaire des mines, des circonstances spéciales justifieraient la protection.

La durée de la protection sera déterminée selon les cas. La protection sera accordée gratuitement.

57 *a*. — Celui qui sera appelé sous les armes pour faire partie d'un commandement ou pour maintenir l'ordre, jouira *ipso facto* de la protection sur ses claims pendant tout le temps qu'il sera maintenu en service public; et s'il fait partie d'un commandement, pendant une période supplémentaire de trente jours après sa libération. Cette protection lui sera acquise sans qu'il ait à en faire la demande, à charge de donner avis de sa convocation au commissaire des mines qu'il appartiendra.

Il ne sera payé aucune licence pour des claims jouissant de cette protection.

57 *b*. — Une protection temporaire peut être accordée pour des claims en cas de maladie, d'insalubrité de la contrée ou pour telles raisons que le commissaire des mines jugera suffisantes pour justifier la protection. Toute affaire de protection temporaire sera transmise dans le plus bref délai, avec un rapport circonstancié, par le commissaire des mines, au chef du département des mines, qui la soumettra à l'approbation du Gouvernement.

La durée de la protection sera fixée suivant les circonstances. Elle sera gratuite.

Pendant la durée de cette protection, il ne sera dû aucune taxe de licence de mineur ou d'explorateur sur les claims ainsi protégés.

58. — Il ne pourra être pris possession de claims abandonnés par suite de décès du titulaire que si l'exécuteur testamentaire, administrateur ou curateur de la succession néglige de se conformer à la loi dans les 30 jours qui suivront l'avis de sa nomination ou l'approbation de sa nomination par le directeur de la chambre des orphelins.

S'il est régulièrement satisfait à l'égard de ces claims aux prescriptions légales, ils seront considérés comme faisant partie de l'actif de la succession et régis comme tels par la loi sur les successions.

59. — Le Gouvernement aura la faculté, dans l'intérêt public, pour l'établissement de chemins de fer, de conduites d'eau, de retirer en totalité ou en partie des droits qui auraient été précédemment concédés à charge d'accorder aux intéressés une indemnité à fixer de commun accord avec le Gouvernement. En cas de contestation, le montant de l'indemnité sera fixé par des arbitres choisis par les parties. A défaut d'entente entre les arbitres, il en sera référé à un tiers arbitre désigné d'avance qui prononcera en dernier ressort sur les points en litige.

60. — Un terrain ou une partie de terrain proclamé ouvert à l'exploitation publique

ne pourra être fermé que si le nombre de la population blanche qui y travaille est inférieur à un habitant par 20 morgen. Le retrait de la proclamation de terrains miniers sera annoncé trois ans à l'avance. Il sera alors, au choix du Gouvernement, pourvu à la continuation des travaux ou accordé une compensation aux mineurs dont les claims ne seraient pas épuisés.

Si toutefois, dans une propriété particulière proclamée publique, il se trouve des terrains dont l'exploitation ne serait pas assez rémunératrice pour des mineurs isolés ou qui auraient été abandonnés après avoir été exploités par claims, le Gouvernement aura le droit de délivrer des baux miniers ou permis d'exploitation sur ces terrains conformément aux articles **18**, **22** et **23** de la présente loi.

61. — Toute personne de la race blanche qui se conforme aux lois du pays pourra obtenir une licence de mineur pour travailler dans un centre minier proclamé ou pour l'extraction de pierres et métaux précieux, contre paiement de 20 schellings (25 francs) par mois. Elle pourra également obtenir une licence lui donnant droit de faire des recherches dans les terrains domaniaux ouverts aux explorateurs par le Gouvernement et situés dans le ressort du fonctionnaire qui a délivré la licence ou dans des propriétés particulières en se conformant aux prescriptions de la présente loi.

Il devra être payé une taxe de 5 schellings (6 fr. 25) par mois pour une licence d'explorateur sur des terrains domaniaux et pour une licence d'explorateur de terrains particuliers 7 schellings 6 deniers (9 fr. 35), par mois au moins, en suivant les conventions faites par le Gouvernement avec le propriétaire, aux termes de l'article 15 de la présente loi.

61 *a*. — Les règles suivantes seront applicables à la délimitation et à la prise de possession de claims d'explorateur ou de mineur par l'intermédiaire d'un fondé de pouvoir.

a. Toute personne de l'un ou de l'autre sexe habitant le territoire de la République pourra, par l'intermédiaire d'un fondé de pouvoir, se faire délimiter et entrer en possession de claims d'explorateur ou de mineur à la condition, s'il s'agit d'une femme mariée, qu'elle soit assistée de son mari et, s'il s'agit de mineurs, qu'ils soient assistés de leurs parents ou tuteurs ou représentés par eux.

b. Tout homme majeur habitant l'étranger pourra se faire délimiter et mettre en possession de claims d'explorateur ou de mineur par l'intermédiaire d'un mandataire muni d'une procuration authentique dûment légalisée.

Ni les femmes ni les enfants mineurs habitant l'étranger ne pourront se faire délimiter des claims d'explorateur ou de mineur par fondé de pouvoir.

Les procurations devront, en tous cas, être déposées au bureau du commissaire des mines compétent.

61 *b*. — Lorsqu'une licence de mineur est périmée faute d'avoir été renouvelée avant ou à l'époque de son expiration, le claim pour lequel elle avait été délivrée ne pourra pas être marqué et occupé par une autre personne.

Le détenteur primitif pourra rentrer dans ses droits sur ce claim en prenant une nouvelle licence dans le délai de trente jours après celui de l'expiration de la licence et en payant en outre pour chaque claim :

1° Une taxe équivalente au droit de licence pour le nombre de jours qui se sont écoulés depuis l'expiration de la dernière licence, et

2° Une amende de 1 schell. 6 deniers (1 fr. 85) pour chaque jour ainsi écoulé.

Cette somme ne sera, toutefois, pas due si le détenteur primitif prend une nouvelle licence pour le même claim dans les cinq jours qui suivront l'expiration de l'ancienne.

A l'expiration de ce délai de trente jours, le claim sera confisqué au profit de l'Etat et vendu de la manière que le Gouvernement jugera convenable.

Après déduction d'une somme de 2 £ 10 (62 fr. 50) pour frais d'exécution, le produit de la vente de claims ainsi abandonnés dans des terrains particuliers sera partagé entre le propriétaire et le Gouvernement.

62. — Tout mineur permissionné pourra avoir, dans un centre minier proclamé, une licence pour un claim d'alluvion, et une pour un claim de gîte quartzeux. Il pourra également acheter des claims d'autres détenteurs permissionnés. Il devra toutefois, dans ce cas, se pourvoir d'une licence de mineur pour chaque claim.

Lorsque les détenteurs de claims syndiqués en un seul bloc auront fait enregistrer leurs parts respectives au bureau du commissaire des mines contre paiement d'un droit

de 5 £ (125 francs), en vue de jouir du bénéfice du présent article, chacun d'eux aura le droit de prendre un nouveau claim ou de donner sa procuration pour marquer un nouveau claim en son nom. Une fois qu'il sera fait usage d'une procuration, elle restera déposée du bureau ou commissaire des mines.

62 *a*. — Il est interdit de marquer des claims le dimanche, et entre le coucher et le lever du soleil. Le marquage d'un claim en temps prohibé sera considéré comme nul et sans valeur.

63. — Un claim d'alluvion pour rechercher des métaux précieux aura une étendue de 150 pieds (45 mètres) de long sur 150 pieds de large et devra être délimité au moyen de jalons indicateurs et de fossés, se rejoignant à angles droits, suivant la direction du claim.

Un claim pour les recherches des pierres précieuses aura 30 pieds (9 mètres) de long sur 30 pieds de large.

Un claim de gîte ou filon quartzeux aura une longueur de 150 pieds (45 mètres) dans le sens de la direction du filon, et une largeur de 400 pieds (120 mètres) prise à volonté sur un des côtés ou sur les deux côtés du filon. En ce qui concerne les claims de filon, il suffira de les marquer pendant les sept premiers jours au moyen de deux piquets placés au centre. Passé ce délai, la délimitation devra être effectuée au moyen de piquets aux quatre angles, et la direction indiquée par des jalons ou des voyants.

S'il est découvert et extrait de l'or d'alluvion dans un claim de filon, il devra être payé une taxe double pour la licence.

Pour des claims de filon syndiqués, il suffira de marquer chaque bloc syndiqué, au moyen de piquets placés aux quatre angles. Toutefois, les noms des titulaires respectifs des claims devront être inscrits lisiblement, ainsi que la date de la réunion sur chaque piquet.

La possession d'une licence pour un claim ne donne pas le droit de disposition de la superficie des terrains. Ce droit est réservé au Gouvernement, qui pourra y établir des routes ou autres travaux, sans toutefois entraver l'exploitation du claim.

63 *a*. — Les piquets d'angle des claims ne pourront avoir un diamètre inférieur à deux pouces ($0^m,05$) et devront émerger d'au moins 12 pouces ($0^m,32$). Près de chaque piquet d'angle devront être creusés deux fossés se coupant à angle droit au pied du piquet, ayant trois pieds ($0^m,91$) de longueur, 1/2 pied ($0^m,15$) de largeur, et 1 pied ($0^m,30$) de profondeur et indiquant la direction des limites des claims.

63 *b*. — Chaque claim devra être numéroté, et porter lisiblement le nom du propriétaire. La date de la délimitation devra de plus être indiquée sur chaque piquet.

Lorsque l'inspecteur constatera qu'il n'a pas été satisfait aux prescriptions ci-dessus, il aura le droit d'infliger au contrevenant une amende de 2/6 (3 fr. 10) au moins et de 5/6 (6 fr. 25) au plus. Il en informera le propriétaire ou son représentant ainsi que le commissaire des mines. Le contrevenant aura le droit, dans les huit jours, d'appeler de la décision prise, devant le bailli spécial ou, à défaut, devant le commissaire des mines. Si, à l'expiration de ce délai, il n'a pas été interjeté appel ni payé d'amende au bureau du commissaire des mines, celui-ci ne délivrera plus de licence pour le claim sur lequel la contravention a été constatée, tant que l'amende n'aura pas été versée.

64. — Toutes les découvertes de nouveaux filons devront être déclarées au commissaire des mines avant que l'on ne puisse vendre des claims sur ce filon.

65. — Tout mineur muni d'une licence aura droit, indépendamment de ses claims, à un emplacement pour son habitation en dehors des terrains réputés contenant des pierres ou métaux précieux. Cet emplacement lui sera accordé gratuitement, mais il devra l'évacuer si l'ordre lui en est donné par le commissaire des mines.

66. — Le détenteur d'un claim de filon n'aura pas le droit de déposer des déblais sur un claim en contre-bas du sien, ni d'en entraver ou d'en empêcher l'exploitation.

67. — Toute personne de la race blanche qui désire établir des magasins ou des habitations dans un centre minier proclamé ou dans une zone proclamée ouverte aux explorateurs, devra demander à cet effet une ou plusieurs licences d'emplacement au commissaire des mines et là où l'exploitation des mines ne puisse être entravée. Le

Gouvernement aura, toutefois, le droit d'octroyer des emplacements d'une plus grande dimension où il le jugera à propos.

La licence d'emplacement sera accordée au mois ou à l'année au choix du demandeur. Elle devra, toutefois, être renouvelée de temps en temps. La redevance à payer pour la licence d'un emplacement de 50 pieds de côté, sera de 10/- (12 fr. 50) par mois. Le Gouvernement fixera, suivant les circonstances, le montant de la redevance pour les emplacements d'une plus grande dimension.

67 *a*. — Le transfert et l'enregistrement de portions d'emplacements sera admis, pourvu qu'il soit déposé, au bureau où l'enregistrement doit avoir lieu, un plan dressé par un arpenteur et dûment approuvé de la portion à transférer ou à enregistrer. Cette portion sera considérée et enregistrée comme un emplacement distinct, et il devra en être pris une licence moyennant 5/- (6 fr. 25 c.) par mois.

Cette portion sera passible de la taxe intégrale de 2 sch. 6 d. (3 fr. 15 c.) prévue à l'article 15.

68. — Tout mineur ou titulaire d'une licence devra, de ce requis, prêter aide et assistance pour le maintien de l'ordre sous peine de retrait de sa licence et d'une amende ne pouvant excéder £ 25 (625 francs).

69. — Toute personne qui, dans l'étendue d'un centre minier proclamé, se rendra coupable de révolte, de rébellion ou de résistance illégale contre le Gouvernement ou les autorités établies, sera puni de la confiscation au profit de l'Etat de ses droits et de ses biens dans le centre minier, sans préjudice des peines édictées par la loi pénale.

La personne ou les personnes sur l'information desquelles un individu aura été convaincu d'un des crimes mentionnés ci-dessus, aura ou auront droit à la moitié de la valeur des droits et biens confisqués.

70. — Toute personne faisant le commerce sans licence sera aussi passible d'une amende de £ 5 (125 francs) au moins, à £ 25 (625 francs) au plus, pour chaque infraction, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'un mois au moins à six mois au plus, avec ou sans travaux forcés :

a. Celui qui extrait ou recherche des pierres ou métaux précieux sans licence;

b. Celui qui marque un claim sans licence;

c. Celui qui, avec ou sans licence, extrait ou recherche des pierres ou métaux précieux dans les terrains domaniaux qui n'ont pas été ouverts conformément à l'article 61, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation spéciale du Gouvernement.

71. — Nul ne pourra sans licence spéciale faire le commerce sous quelle forme que ce soit, vendre, acheter ou échanger des pierres ou métaux précieux bruts. La taxe de la licence sera de £ 10 (250 francs) par trimestre. Sera, toutefois, dispensé de la licence tout mineur opérant isolément ou toute compagnie vendant des pierres ou métaux précieux bruts trouvés ou extraits par eux ou par leurs ordres. Le Gouvernement aura la faculté d'affranchir entièrement ou partiellement de la licence prescrite ci-dessus, le commerce d'une ou plusieurs espèces de pierres ou métaux précieux.

Toute personne non munie d'une licence spéciale qui fera le commerce des pierres ou métaux précieux bruts sera punie d'une amende de £ 100 (2,500 francs) au plus ou, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de six mois au plus, avec ou sans travaux forcés.

72. — Tout marchand de pierres ou de métaux précieux bruts, muni d'une licence, devra tenir les livres de commerce qui lui seront prescrits par le Gouvernement. Il devra adresser le premier jour de chaque mois au chef du département des mines une copie dûment assermentée des livres qui lui seront indiqués et dans la forme prescrite par le Gouvernement.

Toute infraction à cet article sera punie d'une amende de £ 50 (1,250 francs) au plus, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'un mois au plus.

73. — Toute personne qui recherche ou extrait de l'or ou d'autres pierres ou métaux précieux, soit pour son compte, soit pour le compte d'autrui, devra présenter sa licence à toute réquisition des fonctionnaires ou officiers compétents sous peine d'une amende de £ 1 à 3 (25 à 75 francs).

74. — Toute personne qui se rendra coupable de changer, de déplacer ou d'enlever

les jalons ou marque d'un claim, sera punie d'une amende de £ 100 (2500 francs) au plus, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement avec ou sans travaux forcés de trois mois au moins et de trois ans au plus.

75. — Tout titulaire d'une licence pourra demander au commissaire des mines, qui en décidera, d'être mis en possession d'une parcelle de terrain qui pourrait rester inoccupée entre deux ou plusieurs claims après la délimitation de ceux-ci.

La forme de cette parcelle est indéterminée, mais son étendue ne pourra dépasser le nombre de pieds carrés fixé pour un claim par la présente loi. Cette parcelle, pour pouvoir être exploitée, devra être représentée par une personne de la race blanche munie d'une licence.

76. — Aucun homme de couleur, ni aucun Hindou ou Chinois ne pourra être titulaire d'une licence ni être attaché d'une manière quelconque à l'exploitation des mines d'or, si ce n'est comme ouvrier au service des blancs.

77. — Nul ne pourra payer ses domestiques ou ouvriers de couleur en pierres ou métaux précieux bruts, sous peine d'une amende ne pouvant excéder £ 500 (12,500 francs) A défaut de paiement, la peine sera d'un emprisonnement avec ou sans travaux forcés de trois ans au plus et de la confiscation au profit de l'État des pierres ou métaux précieux donnés en paiement.

78. — Toute personne qui achète, échange ou achète des pierres ou métaux précieux bruts d'individus de couleur soit dans un centre minier proclamé, soit ailleurs sur le territoire de la République Sud-Africaine, sera punie d'une amende ne pouvant excéder £ 1000 (25,000 francs). A défaut de paiement, la peine sera d'un emprisonnement avec ou sans travaux forcés de cinq ans au plus et de la confiscation au profit de l'État des pierres ou métaux précieux.

79. — Toute personne qui établit une dérivation d'eau à travers une route carrossable ou un sentier fréquenté sera tenue de construire un pont suffisant et solide; à défaut de quoi, il sera loisible à tout fonctionnaire public ou à tout particulier de combler le fossé de dérivation. Le contrevenant sera, en outre, passible d'une amende de 1 à 10 £ (25 à 250 francs) et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de un à trois mois avec ou sans travaux forcés.

80. — Sera puni d'une amende de 100 à 1,000 £ (2,500 à 25,000 francs) ou d'un emprisonnement avec travaux forcés de un à dix ans, suivant les circonstances, celui qui détériorera ou détruira ou qui tentera de détériorer ou de détruire des mines, machines, conduites d'eau, appareils, propriétés ou travaux servant à l'exploitation des mines.

81. — En cas d'achat d'immeubles par une personne ou une compagnie avec ou sans concession, soit du Gouvernement, soit d'un particulier, pour y exploiter des mines de pierres ou métaux précieux, et lorsque le prix de vente sera stipulé en espèces et en actions d'une compagnie minière établie ou à établir, les droits de transfert seront calculés sur le montant du prix d'achat payé en espèces et non sur les actions; à moins toutefois que la valeur estimée de la propriété ne soit supérieure à ce prix. La valeur estimée servira, dans ce dernier cas, de base pour la fixation des droits de transfert.

Si le prix d'achat est entièrement stipulé en actions, les droits de transfert seront également payés d'après la valeur estimée de la propriété.

Le droit de transfert des claims sera de 4 p. 100 de la valeur. En cas de vente des claims, il sera tenu compte des dispositions ci-dessus, en même temps que des règles sur les droits de transfert d'immeubles.

82. — Il sera perçu un droit de 4 p. 100 de la valeur pour le transfert des emplacements. Les mêmes règles que pour les droits de transfert d'immeubles seront applicables dans le cas.

83. — Sera puni d'une amende de 2 £ (50 francs) au plus, ou d'un emprisonnement avec ou sans travaux forcés d'un mois au plus, ou de 25 coups de fouet au plus, tout individu de couleur engagé verbalement ou par écrit comme domestique, homme de peine ou ouvrier dans un magasin, dans une usine ou dans une exploitation minière, qui quitte son maître sans permission, qui se rend coupable de négligence ou refuse d'exécuter un travail qu'on était en droit de lui demander, ou qui menace ou insulte

son maître ou sa maîtresse ou toute autre personne ayant légalement autorité sur lui. Tout individu de race blanche, domestique, homme de peine ou ouvrier, qui se rend coupable d'une des infractions prévues au présent article, sera puni d'une amende de 5 £ (125 francs) au plus, ou d'un emprisonnement de trois mois au plus, avec ou sans travaux forcés. Le commissaire des mines aura, dans les limites du centre minier pour lequel il a été institué, les mêmes droits et attributions que ceux conférés aux baillis par la loi n° 13 de 1880.

84. — Tout maître ou patron devra se munir d'un permis mensuel délivré par le commissaire des mines, à raison d'un schelling (1 fr. 25) pour chaque ouvrier de couleur employé par lui dans les mines ou exploitations minières. Toute contravention à cet article sera punie d'une amende de 5 schellings (6 fr. 25).

85. — Il sera accordé par le commissaire des mines à toute personne ou compagnie qui importe des machines pour le travail des mines, indépendamment de l'emplacement ordinaire qui lui a été concédé, et moyennant une redevance de 2 schell. 6 d. (3 fr. 10) par mois, un terrain de 50 pieds (15 mètres) de côté pour l'établissement de ces machines à un endroit qui ne soit pas reconnu contenir des pierres ou métaux précieux, sans qu'il puisse toutefois être nui aux droits des tiers.

86. — Il sera délivré des permis pour couper ou enlever du bois des terrains domaniaux à raison de 1 £ (25 francs) par charretée, de 7 schell. 6 d. (9 fr. 35) par tombereau, ou de 6 deniers (60 centimes) par fardeau de bois.

Les permis seront délivrés par les commissaires des mines pour les terrains domaniaux. Pour pouvoir couper du bois sur des propriétés privées, un arrangement devra être fait avec le propriétaire.

Lorsqu'une personne marque un claim sur lequel se trouve du bois, elle devra, avant de l'endommager ou de le couper, payer une indemnité fixée par le commissaire des mines. Cette indemnité devra être payée au commissaire des mines qui, à défaut de paiement, ne délivrera plus de licence pour l'exploitation du claim. Le commissaire des mines sera tenu de fixer ou de faire fixer cette indemnité dans le plus bref délai possible.

S'il s'agit de propriétés privées, l'indemnité sera acquise au propriétaire.

Quiconque coupe ou enlève du bois sans permis ou sans l'autorisation du propriétaire, sera passible d'une amende de 2 £ (50 francs) ou d'un emprisonnement d'une semaine pour chaque infraction, le tout sans préjudice de l'action en dommages-intérêts pour le bois coupé ou enlevé.

87. — Tout mineur pourra, s'il le désire, abandonner un ou plusieurs claims qu'il occupait dans un centre minier proclamé pour en marquer un ou plusieurs autres, à charge d'enlever les jalons et indicateurs sur le terrain qu'il occupait auparavant, d'y afficher pendant une semaine un avis annonçant qu'il est abandonné et d'en informer le commissaire des mines. Le tout à peine d'une amende de 1 à 10 £ (25 à 50 francs) ou d'un emprisonnement de quatorze jours à un mois avec ou sans travaux forcés.

Le Commissaire des mines aura le droit de refuser une licence pour un claim abandonné avant l'expiration des sept jours après l'avis qu'il en aura reçu ou aussi longtemps qu'il présume que l'abandon a eu lieu pour éviter le paiement des droits de transfert ou pour soustraire le claim au titulaire légal lorsqu'il en a été pris possession par un fondé de pouvoir.

Le commissaire des mines pourra procéder à une enquête avant d'autoriser la prise de possession des claims abandonnés ou les faire vendre ou profit de l'Etat.

88. — Les règlements et dispositions particulières applicables dans chaque centre minier proclamé entreront en vigueur du jour de leur promulgation au *Journal officiel*. Le Président de la République aura la faculté, après avoir pris l'avis et du consentement du Conseil exécutif, de modifier ces dispositions ou règlements particuliers sur la proposition du comité des mineurs d'un centre minier. Ces modifications entreront en vigueur quatorze jours après leur promulgation au *Journal officiel*.

Le Président de la République aura également la faculté, après avoir pris l'avis et du consentement du Conseil exécutif, même sans proposition d'un comité de mineurs, de prendre des arrêtés ou de faire des règlements généraux ou spéciaux pour assurer l'exécution de la présente loi, sans en enfreindre toutefois les dispositions, notamment pour régler le mode d'exploitation des mines, assurer la sûreté du personnel, prescrire la tenue de registres d'exploitation ou pour régler tels autres objets que le Président, de concert avec le Conseil exécutif, jugera à propos.

Cette faculté accordée au Président implique le droit de décréter des dispositions pénales et d'établir des taxes et contributions.

Ces dispositions et règlements auront force de loi du jour de leur promulgation au *Journal officiel*. Ils seront soumis à l'Assemblée législative dans sa prochaine session.

89. — Par *mine publique* ou *centre minier public*, on entend une étendue de terrain proclamée ouverte pour la recherche et l'exploitation des mines par l'autorité compétente.

Il est entendu par le mot *claim* soit une parcelle de terrain sur lequel un particulier, plusieurs personnes ou des compagnies ont acquis le droit de rechercher ou d'exploiter des mines, soit le droit de rechercher ou d'exploiter des mines dans cette parcelle de terrain.

Sont *propriétés particulières* les terrains appartenant à des personnes ou compagnies en vertu de titres de propriété ou de transfert.

On entend par *terrains domaniaux* tous les terrains appartenant à l'État.

Par *individu de couleur*, on entend les indigènes et naturels de l'Afrique et de l'Asie, les Hindous et les Chinois.

90. — Sont abrogés les lois, arrêtés de l'Assemblée législative et les règlements antérieurs sur l'exploitation des mines.

Sont réservés, pour en jouir conformément à la loi, les droits acquis sur des claims en vertu de l'article 16 de l'annexe à la loi n° 1 de 1883.

91. — La présente loi entrera en vigueur du jour de sa promulgation au *Journal officiel*.

W. EDUARD BOK, *Secrétaire d'État.*

S.-J.-P. KRUGER, *Président d'État.*

DÈLES DE RÉDACTION DE PIÈCES DIVERSES

ANNEXÉS A LA LOI SUR LES MINES

Modèle de demande d'enregistrement spécial.

Je soussigné..... de profession..... demeurant à..... à ce spécialement autorisé aux termes d'une procuration en date du..... et ci-annexée, requiers par les présentes l'enregistrement spécial des claims..... inscrits au nom de.....

Modèle d'avis de réception d'une demande d'enregistrement spécial.

Il est porté à la connaissance du public que..... de profession..... a déposé en mes bureaux une demande d'enregistrement spécial des claims..... inscrits au nom de.....

J'ai fixé la date de l'examen de cette demande au..... jour du mois de..... 18..... à..... heures de.....

En conséquence, j'invite toute personne qui aurait intérêt à s'opposer à l'enregistrement spécial de ces claims à me présenter ses objections par écrit ainsi qu'au demandeur avant l'époque fixée ci-dessus.

Modèle de certificat d'enregistrement spécial.

Je soussigné, commissaire des mines de..... certifie par les présentes que les claims..... situés à..... connus sous le nom de..... ont été spécialement enregistrés sous le nom de..... et que ces claims jouiront de tous les privilèges résultant, en vertu de la loi, de leur enregistrement spécial.

Licence de recherche.

Délivrée conformément à l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est permis par les présentes à ..... de rechercher des pierres et métaux précieux dans..... pendant une période de..... Il a été payé pour ce permis une somme de..... montant du droit calculé à raison de..... par mois.

Bureau du bailli ou commissaire des mines, le..... 18.....

Le Bailli ou Commissaire des mines.

Licence de recherche dans des propriétés particulières.

Délivrée aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Le sieur..... ayant présenté l'autorisation écrite du propriétaire le sieur....., il lui est permis par les présentes de rechercher des pierres et métaux précieux dans les terrains de la ferme de..... pendant une période de..... mois, et il a pour ce permis payé la somme de..... montant du droit calculé à raison de..... par mois.

Bureau du bailli ou commissaire des mines de..... le..... 18.....

Le Bailli ou Commissaire des mines.

Licence de recherche dans les propriétés particulières.

Proclamées ou ouvertes publiquement aux recherches aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est permis par les présentes à..... de rechercher des pierres et métaux précieux dans..... pour une période de..... mois. Il a été payé pour ce permis la somme de £..... montant des droits calculés à raison de..... par mois.

Bureau du bailli ou du commissaire des mines de..... le..... 18.....

Le Bailli ou Commissaire des mines.

Permis pour les ouvriers de couleur.

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Le présent permis a été accordé pour l'homme de couleur..... au service de..... pour la période d'un mois à compter du.....

Bureau du commissaire des mines de..... le..... 18.....

Le Commissaire des mines.

Coût : 1 shelling (1 fr. 25).

Licence d'emplacement.

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est accordé par les présentes une licence pour un emplacement de..... pieds sur.... pieds dans ce centre minier à.....

Il a été payé pour cette licence £..... pour..... mois, à raison de..... par mois.

Le Commissaire des mines.

La présente licence est renouvelable.

Licence de mineur.

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est permis par les présentes à..... d'extraire des pierres ou métaux précieux dans les centres miniers publics de cette République pendant..... mois, à partir du..... 18.... jusqu'au..... 18....., et de jouir pendant ce temps de tous les privilèges accordés aux mineurs permissionnés par la présente loi.

. été payé pour ce permis la somme de £....., soit pour..... mois à raison de..... .. mois.

Bu[illegible] mmissaire des mines de..... le..... 18.....

Le Commissaire des mines.

Permis d'exploitation ou bail minier pour un propriétaire.

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est accordé, par les présentes, par le Gouvernement de la République Sud-Africaine, aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888, à....., propriétaire de la ferme de..... n°....., située dans le district de..... subdivision de....., le droit d'exploiter des mines de pierres et métaux précieux sur une partie de ladite ferme, d'une étendue de .... morgen, d'après le [illegible] par l'arpenteur en date du.....

La redevance à payer de [illegible] et d'avance sera de..... jusqu'à ce que le Gouvernement juge à propo[illegible] x termes de l'article précité, cette redevance fixe par une redevance proportionnelle à raison de 2 1/2 0/0 de la valeur des découvertes faites dans lesdits terrains.

La redevance due pour le présent permis devra être payée régulièrement chaque année et d'avance entre les mains du trésorier général; faute de quoi, l'exploitant permissionné sera déchu de tous ses droits.

Le titulaire du présent permis devra tenir régulièrement compte du produit des découvertes et de l'extraction des pierres et métaux précieux dans sa propriété et le Gouvernement aura le droit de remplacer la susdite redevance annuelle fixe par une redevance proportionnelle de 2 1/2 0/0 de la valeur du produit des découvertes pendant l'année écoulée. Aussitôt après la réception de l'avis qui lui en sera donné par le Gouvernement, le titulaire du présent permis devra acquitter la susdite redevance.

Le présent permis est accordé pour une période de..... années à partir de ce jour.

Délivré en conformité de l'article..... de la loi n°..... de 1888, dans les bureaux du Gouvernement de la République Sud-Africaine à Pretoria.

Le.....

Le Secrétaire d'État.

Permis d'exploitation pour des terrains domaniaux.

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est accordé par les présentes à..... le droit d'exploiter des mines dans la parcelle de terrain dont les plans et descriptions sont ci-annexés, située à..... connue sous le nom de..... et ce, pour une période de..... années, à partir de ce jour le..... 18.....

La redevance due pour le présent permis devra être acquittée régulièrement et d'avance entre les mains du trésorier général. Jusqu'à ce que le Gouvernement ait modifié le mode de calcul de la redevance, il devra être payé annuellement pour le présent permis la somme de £..... sous peine de déchéance de tous les droits miniers qui y sont attachés.

Le titulaire du présent permis devra tenir régulièrement compte du produit des découvertes et de l'extraction des pierres et métaux précieux dans sa propriété, et le Gouvernement aura le droit de remplacer la susdite redevance annuelle fixe par une redevance proportionnelle égale à 2 1/2 0/0 de la valeur du produit des découvertes pendant l'année écoulée. Aussitôt après la réception de l'avis qui lui en sera donné par le Gouvernement, le titulaire du présent permis devra acquitter la susdite redevance.

Le présent permis est accordé pour une période de..... années à partir de ce jour.

Délivré en conformité de l'article..... de la loi n°..... de 1888, dans les bureaux du Gouvernement de la République Sud-Africaine, à Pretoria.

Le.....

Le Secrétaire d'État.

Permis d'exploitation de terrains particuliers donnés à bail

Aux termes de l'article..... de la loi n°..... de 1888.

Il est accordé par les présentes à..... le droit d'exploiter des mines dans une parcelle de terrain dans les limites et faisant partie de la ferme de..... n°..... située dans le district de..... subdivision de....., laquelle parcelle est d'une superficie de..... morgen..... verges carrées, suivant le plan qui en a été dressé par l'arpenteur..... le..... Ladite parcelle a été louée par ledit..... du propriétaire le sieur..... ainsi qu'il résulte d'une expédition du bail authentique passé à..... le..... de l'an..... par-devant..... notaire et qui est restée annexée aux présentes.

La redevance due pour le présent permis devra être acquittée régulièrement et d'avance entre les mains du trésorier général. Jusqu'à ce que le Gouvernement ait modifié le mode de calcul de la redevance, il devra être payé annuellement pour le présent permis la somme de £....., sous peine de déchéance de tous les droits miniers qui y sont attachés.

Le titulaire du présent permis devra tenir régulièrement compte du produit des découvertes de l'extraction des pierres et métaux précieux dans sa propriété, et le Gouvernement aura le droit de remplacer la susdite redevance annuelle fixe par une redevance proportionnelle égale à 2 1/2 0/0 de la valeur du produit des découvertes pendant l'année écoulée.

Aussitôt après la réception de l'avis qui lui en sera donné par le Gouvernement, le titulaire du présent permis devra acquitter la susdite redevance.

Le présent permis est accordé pour une période de.....

Délivré conformément à l'article..... de la loi n°..... de 1888, dans les bureaux du Gouvernement de la République Sud-Africaine, à Pretoria.

Le.....

Le Secrétaire d'État.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 9488-4-9.







